

UNIVERSITEIT GENT
Faculteit Letteren en Wijsbegeerte
Taal- en Letterkunde : Romaanse Talen

Academiejaar 2003-2004

**« UT INTELLIGANT CUNCTI »
Le fonctionnement de la communication verticale
dans la Gallo-Romania des VII^e et VIII^e siècles :
analyse (socio)linguistique de quatre Vies latines
en confrontation avec l'ancien français**

Proefschrift voorgelegd tot het behalen van de graad van
doctor in de Taal- en Letterkunde : Romaanse Talen
door
Marieke Van Acker

Promotor : Prof. dr. M. Van Uytfanghe
Co-promotor : Prof. dr. H. Van Deyck-Bauwens

« Il n'existe rien de constant si ce n'est le changement »
(Bouddha)

« Plaisir rare de découvrir une mécanique ancienne,
boîte à paroles oubliée, et de voir avec quel bonheur
elle fonctionne ».

(Bernard Cerquiglini, dernière phrase de *La parole
médiévale*, 1981)

INCIPIT PREFATIO

rektoribus meis excellentisque magistris
Marco Uytfanghiensi vel Hendricae Deyckiense praeceptoribus gandavensibus
Maricula de Aggere discipulus.

Petitioni obtemperans vestre parue, egregissimi magistri, concitante maxima ex parte magistro Michahele Banniardo Tolosae universitatis, ut de lingua vel sermone merovingica pauca de multis eiusdem ignotis observandum scriberem. Quod opus vestris expectationibus respondendum ad finem adducere cupiebam, sed simplicitas cordis mei et iners facundia non valet explicare tam remotae linguae machina communicationis. Qui rustici et illitterati, saeculis remotis, sine vestigiis audibilibus, quid et quomodo dixisse et comprehensisse, quis enarrare possit, ubi nec habet testem qui hoc audire valuisset, ut quod auriculis non audiebat, narrare quievisset? Sed continuatio linguistica docet per partes quod non explicant scriptores. Tamen, in quo agnita ipsa mihi lingua fuit, et multorum laboribus comperi. Si quid quibusdam longis verbis propagare studui, ad disserendam claritatis lineam hunc tramitem posui; si vero aliquid pretermisi, non studiose gessi, quin vero ignorantia intermittendo praeterii. Hoc etenim sciendum puto, quia, quamvis multa sunt studia solitaria qui tempore exiguo ad bonum finem ducerentur, vero autem operi necesse sunt tempus ad adipiscendum sedes certas atque scientiarum permutationes. Profecto, vereor, quod absit, carere ambiduum fructus, set illius oro clemenciam, qui latices convertit in falernum et spem dat perseverantibus; saltim de merovingiorum lingua vel sermone, ut queo, adgrediar praenotare lectorem.

EXPLICIT PREFATIO

PRÉFACE

Lorsque le professeur M. Van Uytfanghe me proposa le sujet de ce projet de doctorat, il y a quatre ans, il me semble maintenant d'avoir été bien naïve. Familière avec la problématique de la transition que M. Van Uytfanghe m'a transmise quatre ans durant, lors de ma formation en langues romanes à l'Université de Gand, je croyais pouvoir appréhender avec confiance et mener à bien sans complications l'analyse linguistique de la communication verticale. Dans les années qui suivirent, je n'ai cessé de prendre conscience de la complexité du sujet, et plus d'une fois il m'a semblé qu'il me manquait des bases solides pour m'y frayer un chemin. Le projet de recherche qui me fut confié se destinait à être interdisciplinaire : il devait s'inscrire d'une part dans ce qu'on appelle la sociolinguistique rétrospective et tenir compte des acquis historiques pour la période concernée, d'autre part, il envisageait d'établir des parallèles entre le latin et l'ancien français. L'interdisciplinarité, on le sait, est un bienfait pour les sciences auxquelles elle apporte une plus-value indéniable : elle permet de se construire une image plus complète et plus nuancée. Elle se destine surtout à éviter les œillères de traditions bien établies et à apprendre à poser les bonnes questions. Pourtant, cette même interdisciplinarité s'est aussi révélée problématique : d'une part, il relève de l'impossibilité, en quatre ans, d'être au fait des tenants et aboutissants des différents domaines de recherche abordés, d'autant plus qu'il s'agit dans notre cas de domaines de recherche qui se caractérisent pas un taux important d'hypothéticité. En tant que romaniste fraîchement diplômée, on ne devient pas comme ça et à la fois historienne spécialisée dans le haut Moyen Âge, latiniste bien au fait de la langue dans sa richesse diachronique, spécialiste de l'ancien français et des échanges oraux. D'autre part, le questionnement indépendant, en partant d'une remise à zéro de la problématique, a pris du temps et m'a éloignée d'un travail clairement délimité d'avance. À vrai dire, ce doctorat fut une quête, jusqu'au bout. Des inégalités au sein du travail ainsi que des pans laissés pratiquement en friche, témoigneront encore de cette constante évolution. S'approprier les conceptualisations correctes, trouver l'approche méthodologique adéquate et essayer de trouver des instruments d'analyse appropriés pour la question qui nous occupe, fut la tâche la plus ardue de cette recherche. Mais elle fut à mes yeux capitale : on ne prépare pas une étude de Chopin en déchiffrant une partition de Bach

C'est en fin de compte avec un sentiment de frustration que j'ai mis un point derrière ce travail qui ne fut pour moi tout juste une entrée en matière ; une initiation plutôt qu'une spécialisation ; une esquisse plutôt qu'un tableau. Le paradoxe des doctorats en Lettres dans la Flandre actuelle voudrait qu'ils soient avant tout des aventures initiatiques, que le doctorant accomplit seul. À mes yeux, c'est une erreur. Les grands pianistes ne sont pas moins grands parce qu'ils ont pu bénéficier de l'expérience de leurs maîtres.

Je serais contente si ce travail pouvait montrer l'extrême difficulté à émettre des jugements quant à la langue mérovingienne et sa compréhensibilité ; s'il pouvait rendre évidentes toutes les précautions qu'il faudrait prendre et surtout, l'importance d'un horizon large : connaissances historiques, philologiques, sociolinguistiques ainsi qu'une connaissance de l'ensemble du paysage textuel qui caractérise cette période.

Je voudrais exprimer ma gratitude et reconnaissance envers un certain nombre de personnes dont le soutien – décliné de façons différentes – m'a confortée dans l'idée qu'il était possible de mener à bien ce doctorat dans les délais proposés. Mon directeur de thèse, le professeur Marc Van Uytfganghe n'a cessé de me témoigner sa confiance sans jamais vouloir me bousculer dans mon exploration d'un domaine de recherche qui lui tient à cœur et dont il connaît les moindres recoins. En tant que directrice adjointe, le professeur Rika Van Deyck m'a quelquefois perturbée par une approche et une perspective propres à son domaine de recherche – celui de la phonétique historique – et avec lequel j'étais moins familière. Ma réflexion a certainement bénéficié de ces confrontations, toujours amicales. Le professeur Michel Banniard a été envers moi d'une grande générosité et je suis très heureuse d'avoir pu m'abreuver quelques fois à la source de son enthousiasme. Elle a été pour moi un catalyseur déterminant. En mon collègue dr. Wim Verbaal, j'ai trouvé un latiniste passionné dont l'intérêt et les conseils généreusement prodigués furent au diapason des marques d'amitié. Mes remerciements vont aussi à Mlle Jesse Mortelmans, qui, embarquée comme moi dans une aventure doctorale, n'a pas hésité à partager avec moi ses documents, ses expériences et ses relations. C'est grâce à elle que j'ai pu entrer en contact avec le professeur Christiane Marchello-Nizia et son groupe de recherche Diachronie du français que je remercie pour la gentillesse avec laquelle j'ai été accueillie, et pour la mise à ma disposition d'un précieux instrument de travail : la Base du Français Médiéval (BFM). Je signale aussi ma dette envers la bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles où j'ai pu bénéficier des fichiers hagiographiques.

Enfin, il ne me reste plus qu'à dédier ce travail à Arthur qui ne s'est jamais lassé de me témoigner son amour, son intérêt et surtout sa patience d'ange (amoureux) tout au long de ce périple doctoral. Le parcours sinueux qui fut le sien a constitué pour moi un exemple de persévérance et de courage sans cesse renouvelé.

Gent, janvier 2004.

LISTE DES SIGLES, SYMBOLES ET ABRÉVIATIONS

abl. :	ablatif
acc. :	accusatif
Acl :	<i>accusativus cum infinitivo</i>
afr. :	ancien français
apost. :	apostrophe
app. :	apposition
BV :	base verbale
[c] :	consonne
Cag :	complément d'agent
CC :	complément circonstanciel
CCacc :	complément circonstanciel d'accompagnement
CCbut :	complément circonstanciel de but
CCc :	complément circonstanciel de cause
CCdir :	complément circonstanciel de mouvement ou de direction
CCI :	complément circonstanciel de lieu
CCman :	complément circonstanciel de manière
CCmoy :	complément circonstanciel de moyen
CCsép :	complément circonstanciel de séparation
CCt :	complément circonstanciel de temps
cdét :	complément déterminatif
chr. :	chrétien
cit. :	citation
cl. :	classique
conj. :	conjonction
CP :	construction personnelle
dat. :	datif
ép. dét. :	épihète détachée
FM :	français moderne
FMP :	français moderne parlé
gén. :	génitif
hb :	hyperbate
Mér. :	latin mérovingien
nom. :	nominatif
O :	objet, régime du verbe
prép. :	préposition
S :	sujet
V :	verbe
voc. :	vocatif
*	indique la non prise en considération de certaines lettres, souvent, il s'agit d'une terminaison qui peut varier
AASS :	<i>Acta Sanctorum</i>
CC :	<i>Corpus Christianorum</i> (Turnhout, Brepols)

LVLT	<i>Latin vulgaire-Latin tardif. Actes du colloque international sur le latin vulgaire et tardif.</i>
LRL	<i>Latin and the Romance languages in the early Middle Ages,</i> (éd. R. Wright).
MGH SRM :	<i>Monumenta Germaniae Historica. Scriptores Rerum Merovingicarum</i>
PL :	<i>Patrologia Latina</i> (Migne)
P. L. :	<i>Passio Leudegarii</i>
SL :	<i>Series Latina</i>
SC :	<i>Sources chrétiennes</i>
V. G. :	<i>Vita Gaugerici</i>
V. M. :	<i>Vita Memorii</i>
V. P. :	<i>Vita Pardulfi</i>
ZRPh :	<i>Zeitschrift für Romanische Philologie</i>

Note concernant le système des références :

654.12	page 654, ligne 12 ; il peut arriver que nous ayons omis le nombre des centaines : 54.12
P 34.12	l'indice P indique qu'il s'agit d'une référence au prologue et non au texte

TABLE DES MATIÈRES

Prefatio	iii
Préface	iv
Liste des sigles, symboles et abréviations.....	vii
Table des matières	ix
Introduction	1
Première partie : Contextes	6
1. À la recherche d'une langue ... vivante	7
1.1. La latinité et le changement linguistique	7
1.1.1. Le latin barbare	8
1.1.2. Le latin chrétien	10
1.1.3. Le latin vulgaire	11
1.1.4. Le protoroman	16
1.2. La variabilité de la langue	17
1.3. Le rapport oral / écrit	23
1.4. Langue et métalangue	30
1.5. Vers une chronologie du changement	32
1.5.1. La chronologie proposée par J. Herman	35
1.5.2. La chronologie proposée par R. Wright	37
1.5.3. La chronologie proposée par M. Banniard	39
1.6. Conclusion	43
2. L'écrit à l'écoute de l'oral : la communication verticale	44
2.1. Le culte des saints	44
2.2. L'hagiographie et son emploi	46
2.2.1. Un genre	46
2.2.2. Insertion sociale	50
2.3. Modèle communicationnel	64
2.3.1. La communication	66
2.3.2. La situation énonciative	67
2.3.2.1. La situation de communication	67
2.3.2.2. La situation de discours	68
2.3.3. Les instances du discours	71
2.3.3.1. JE	71
2.3.3.2. TU	74
2.3.4. Le plan de la construction conceptuelle	75
2.3.5. Le plan de la structuration du discours	77
2.3.6. L'acte du discours	77
2.4. Question	78
3. Aspects méthodologiques	80
3.1. Cadre méthodologique	80
3.2. Plan de travail	89
3.3. Grille d'analyse	91
3.3.1. Le nom et le groupe nominal	91
3.3.1.1. L'état du neutre	91
3.3.1.2. L'état des désinences casuelles	92
3.3.1.3. Le rapport entre tournures casuelles et prépositionnelles	92

3.3.1.4. Le syntagme nominal : ordre, contiguïté et détermination	99
3.3.1.4.1. Contiguïté des éléments appartenant au même syntagme	100
3.3.1.4.2. Ordre des éléments à l'intérieur du syntagme	101
3.3.1.4.3. Émergence de l'article	103
3.3.1.5. La formation de l'adverbe	107
3.3.1.6. Les degrés de l'adjectif et de l'adverbe	108
3.3.2. Le pronom	108
3.3.2.1. Les formes pronominales	108
3.3.2.2. Emploi	109
3.3.2.2.1. L'émergence du pronom sujet	109
3.3.2.2.2. L'explicitation du pronom objet	110
3.3.2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs	111
3.3.2.2.4. Réorganisation du possessif	114
3.3.3. Le verbe	114
3.3.3.0. Tendances évolutives	114
3.3.3.1. Passifs, déponents et voix pronominale	118
3.3.3.2. Futur et conditionnel	122
3.3.3.3. Émergences analytiques	124
3.3.3.4. Autres constats relatifs à la morphosyntaxe du verbe	125
3.3.3.4.1. Perte des infinitifs	125
3.3.3.4.2. Le sort du gérondif et de l'adjectif en <i>-ndus</i>	125
3.3.3.4.3. L'impératif	126
3.3.4. Syntaxe propositionnelle : l'ordre des constituants	126
3.3.5. Syntaxe phrastique	128
3.3.5.1. Coordination, subordination et parataxe	128
3.3.5.2. Les conjonctions et les modes	129
3.3.5.3. L'emploi des infinitives	130
3.3.5.4. L'emploi des participes	130
3.4. L'échelle d'évaluation	133
3.5. Observation finale	134

Deuxième partie : Analyses

1. <i>Vita Gaugerici</i>	135
1.1. Le rôle historique du saint	135
1.2. Le culte de saint Géry	137
1.3. L'hagiographie	138
1.3.1. Origine et fortune de la <i>Vita Gaugerici</i> (primigenia)	138
1.3.2. Le texte : le contenu et ses caractéristiques	139
1.3.2.1. Structure narrative	139
1.3.2.2. Style	142
1.3.2.3. Langue et variation langagière du point de vue communicatif : application de la grille d'analyse	149
1. Le nom et le groupe nominal	149
1.1. L'état du neutre	149
1.2. L'état des désinences casuelles	152

1.3. Le rapport entre tournures casuelles et prépositionnelles	156
1.4. Le syntagme nominal : ordre, contiguïté et détermination	160
1.4.1. Contiguïté des éléments appartenant au même syntagme	160
1.4.2. Ordre des éléments à l'intérieur du syntagme	161
1.4.3. Émergence de l'article	164
1.5. La formation de l'adverbe	166
1.6. Les degrés de l'adjectif et de l'adverbe	167
1.7. Conclusion intermédiaire : le nom et le groupe nominal	168
2. Le pronom	169
2.1. Les formes pronominales	169
2.2. Emploi	171
2.2.1. L'émergence du pronom sujet	171
2.2.2. L'explicitation du pronom objet	172
2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs	173
2.2.4. Réorganisation du possessif	174
2.3. Conclusion intermédiaire : le pronom.....	175
3. Le verbe	175
3.1. Passifs, déponents et voix pronominale	175
3.2. Futur et conditionnel	176
3.3. Émergences analytiques	179
3.4. Autres constats relatifs à la morphosyntaxe du verbe	181
3.4.1. Perte des infinitifs	181
3.4.2. Le sort du gérondif et de l'adjectif en <i>-ndus</i>	182
3.4.3. L'impératif	183
3.5. Conclusion intermédiaire : le verbe	183
4. Syntaxe propositionnelle : l'ordre des constituants	183
5. Syntaxe phrastique	185
5.1. Coordination, subordination et parataxe	185
5.2. Les conjonctions et les modes	187
5.3. L'emploi des infinitives	187
5.4. L'emploi des participes	189
5.5. Conclusion intermédiaire : syntaxe phrastique.....	190
1.3.2.4. Conclusion langue <i>Vita Gaugerici</i>	190
2. <i>Passio Leudegarii secunda</i>	191
2.1. Le rôle historique du saint	191
2.2. Le culte de saint Léger	193
2.3. L'hagiographie	193
2.3.1. Origine et fortune de la <i>Passio Leudegarii secunda</i>	195
<i>La préface de l'auteur</i>	197
2.3.2. Le texte : le contenu et ses caractéristiques	198
2.3.2.1. Structure narrative	198
2.3.2.2. Style	204

2.3.2.3. Langue et variation langagière du point de vue communicatif : application de la grille d'analyse	216
1. Le nom et le groupe nominal	216
1.1. L'état du neutre	216
1.2. L'état des désinences casuelles	220
1.3. Le rapport entre tournures casuelles et prépositionnelles	227
1.4. Le syntagme nominal : ordre, contiguïté et détermination	239
1.4.1. Contiguïté des éléments appartenant au même syntagme	239
1.4.2. Ordre des éléments à l'intérieur du syntagme	242
1.4.3. Émergence de l'article	245
1.5. La formation de l'adverbe	247
1.6. Les degrés de l'adjectif et de l'adverbe	248
1.7. Conclusion intermédiaire : le nom et le groupe nominal	249
2. Le pronom	250
2.1. Les formes pronominales	250
2.2. Emploi	253
2.2.1. L'émergence du pronom sujet	253
2.2.2. L'explicitation du pronom objet	255
2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs	258
2.2.4. Réorganisation du possessif	260
2.3. Conclusion intermédiaire : le pronom	261
3. Le verbe	261
3.1. Passifs, déponents et voix pronominale	261
3.2. Futur et conditionnel	265
3.3. Émergences analytiques	267
3.4. Autres constats relatifs à la morphosyntaxe du verbe	269
3.4.1. Perte des infinitifs	269
3.4.2. Le sort du gérondif et de l'adjectif en <i>-ndus</i>	270
3.4.3. L'impératif	272
3.5. Conclusion intermédiaire : le verbe	273
4. Syntaxe propositionnelle : l'ordre des constituants	273
5. Syntaxe phrastique	277
5.1. Coordination, subordination et parataxe	277
5.2. Les conjonctions et les modes	277
5.3. L'emploi des infinitives	280
5.4. L'emploi des participes	282
5.5. Conclusion intermédiaire : syntaxe phrastique	283
2.3.2.4. Conclusion langue <i>Passio Leudegarii secunda</i>	283

3. <i>Vita Memorii</i>	284
3.1. Le rôle historique du saint	284
3.2. Le culte de saint Mémorius	285
3.3. L'hagiographie	290
3.3.1. Origine et fortune de la <i>Vita Memorii</i> (prima)	291
3.3.2. Le texte : le contenu et ses caractéristiques	292
3.3.2.1. Structure narrative	292
3.3.2.2. Style	297
3.3.2.3. Langue et variation langagière du point de vue communicatif : application de la grille d'analyse	303
1. Le nom et le groupe nominal	303
1.1. L'état du neutre	303
1.2. L'état des désinences casuelles	305
1.3. Le rapport entre tournures casuelles et prépositionnelles	308
1.4. Le syntagme nominal : ordre, contiguïté et détermination	311
1.4.1. Contiguïté des éléments appartenant au même syntagme	311
1.4.2. Ordre des éléments à l'intérieur du syntagme	312
1.4.3. Émergence de l'article	313
1.5. La formation de l'adverbe	314
1.6. Les degrés de l'adjectif et de l'adverbe	315
1.7. Conclusion intermédiaire : le nom et le groupe nominal	315
2. Le pronom	316
2.1. Les formes pronominales	316
2.2. Emploi	317
2.2.1. L'émergence du pronom sujet	317
2.2.2. L'explicitation du pronom objet	317
2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs	318
2.2.4. Réorganisation du possessif	320
2.3. Conclusion intermédiaire : le pronom	320
3. Le verbe	321
3.1. Passifs, déponents et voix pronominale	321
3.2. Futur et conditionnel	324
3.3. Émergences analytiques	324
3.4. Autres constats relatifs à la morphosyntaxe du verbe	325
3.4.1. Perte des infinitifs	325
3.4.2. Le sort du gérondif et de l'adjectif en <i>-ndus</i>	326
3.4.3. L'impératif	326
3.5. Conclusion intermédiaire : le verbe	327
4. Syntaxe propositionnelle : l'ordre des constituants	327
5. Syntaxe phrastique	329
5.1. Coordination, subordination et parataxe	329
5.2. Les conjonctions et les modes	330
5.3. L'emploi des infinitives	331
5.4. L'emploi des participes	331

5.5. Conclusion intermédiaire : syntaxe phrastique	332
3.3.2.4. Conclusion langue <i>Vita Memorii</i>	332
4. <i>Vita Pardulfi</i>	333
4.1. Le rôle historique du saint	333
4.2. Le culte de saint Pardoux	334
4.3. L'hagiographie	336
4.3.1. Origine et fortune de la <i>Vita Pardulfi</i> (prima)	336
<i>Préface de l'auteur</i>	338
<i>Versions 1 et 2</i>	341
4.3.2. Le texte : le contenu et ses caractéristiques	341
4.3.2.1. Structure narrative	341
4.3.2.2. Style	345
4.3.2.3. Langue et variation langagière du point de vue communicatif : application de la grille d'analyse	357
1. Le nom et le groupe nominal	357
1.1. L'état du neutre	357
1.2. L'état des désinences casuelles	360
1.3. Le rapport entre tournures casuelles et prépositionnelles	361
1.4. Le syntagme nominal : ordre, contiguïté et détermination	374
1.4.1. Contiguïté des éléments appartenant au même syntagme	374
1.4.2. Ordre des éléments à l'intérieur du syntagme	376
1.4.3. Émergence de l'article	381
1.5. La formation de l'adverbe	383
1.6. Les degrés de l'adjectif et de l'adverbe	385
1.7. Conclusion intermédiaire : le nom et le groupe nominal	387
2. Le pronom	387
2.1. Les formes pronominales	387
2.2. Emploi	389
2.2.1. L'émergence du pronom sujet	389
2.2.2. L'explicitation du pronom objet	391
2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs	393
2.2.4. Réorganisation du possessif	395
2.3. Conclusion intermédiaire : le pronom	396
3. Le verbe	396
3.1. Passifs, déponents et voix pronominale	396
3.2. Futur et conditionnel	400
3.3. Émergences analytiques	401
3.4. Autres constats relatifs à la morphosyntaxe du verbe	404
3.4.1. Perte des infinitifs	404
3.4.2. Le sort du gérondif et de l'adjectif en <i>-ndus</i>	405
3.4.3. L'impératif	406

3.5. Conclusion intermédiaire : le verbe	407
4. Syntaxe propositionnelle : l'ordre des constituants	407
5. Syntaxe phrastique	408
5.1. Coordination, subordination et parataxe	408
5.2. Les conjonctions et les modes	409
5.3. L'emploi des infinitives	413
5.4. L'emploi des participes	414
5.5. Conclusion intermédiaire : syntaxe phrastique	415
4.3.2.4. Conclusion langue <i>Vita Pardulfi</i>	415
Troisième partie : Confrontations	416
<i>Introduction</i>	417
1. Le nom et le groupe nominal	419
1.1. L'état du neutre	419
1.2. L'état des désinences casuelles	423
1.3. Le rapport entre tournures casuelles et prépositionnelles	425
1.4. Le syntagme nominal : ordre, contiguïté et détermination	441
1.4.1. Contiguïté des éléments appartenant au même syntagme	441
1.4.2. Ordre des éléments à l'intérieur du syntagme	442
1.4.3. Émergence de l'article	446
1.5. La formation de l'adverbe	448
1.6. Les degrés de l'adjectif et de l'adverbe	453
1.7. Conclusion intermédiaire : le nom et le groupe nominal	455
2. Le pronom	456
2.1. Les formes pronominales	456
2.2. Emploi	458
2.2.1. L'émergence du pronom sujet	458
2.2.2. L'explicitation du pronom objet	461
2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs	462
2.2.4. Réorganisation du possessif	464
2.3. Conclusion intermédiaire : le pronom	464
3. Le verbe	465
3.1. Passifs, déponents et voix pronominale	465
3.2. Futur et conditionnel	472
3.3. Émergences analytiques	473
3.4. Autres constats relatifs à la morphosyntaxe du verbe	477
3.4.1. Perte des infinitifs	477
3.4.2. Le sort du gérondif et de l'adjectif en <i>-ndus</i>	478
3.4.3. L'impératif	479
3.5. Conclusion intermédiaire : le verbe	479
4. Syntaxe propositionnelle : l'ordre des constituants	480
5. Syntaxe phrastique	482
5.1. Coordination, subordination et parataxe	482
5.2. Les conjonctions et les modes	483
5.3. L'emploi des infinitives	485
5.4. L'emploi des participes	487
5.5. Conclusion intermédiaire : syntaxe phrastique	489
<i>Conclusion</i>	489

Quatrième partie : <i>Viva voce</i>	491
1. Introduction	492
2. Évaluations	495
2.1. <i>Vita Gaugerici</i>	495
2.1.1. Phrases plutôt fermées	495
A. Phrases courtes	495
1. Formule initiale (I.1 / 652.7-9) [évaluation : °°]	495
2. Portrait de Géry par le prêtre d'Yvois (I.4 / 652.15-19)[évaluation : °]	497
B. Phrases longues	502
1. Libération de douze prisonniers du comte Wadon (II.1 / 654.11-23) [évaluation : °]	502
2.1.2. Phrases ouvertes	508
A. Assez [évaluation : *]	508
1. Réponse de Géry à sa promotion par Magnéric (I.8 / 653.10)	508
2. Mort de l'évêque de Cambrai (I.15 / 653.28-654.1)	510
3. Géry devient évêque de Cambrai (I.16 / 654.2-7)	512
B. Facilement [évaluation : **]	515
1. Guérison d'un lépreux (I.14 / 653.23-27)	515
2. Géry rencontre un aveugle (II.7 / 655.25-28)	516
C. Parfaitement [évaluation : ***]	518
1. Joie de Bertoald (III.7 / 657.16-20)	518
2.1.3. Fluctuations	520
2.2. <i>Passio Leudegarii</i>	522
2.2.1. Phrases fermées	522
A. Phrases courtes	522
1. Qualités de Léger (I.6 / 325.11-325.14) [évaluation : °°]	522
2. Le diable sème la zizanie (II.12 / 328.7-328.11) [évaluation : °°]	522
3. Léger demande de se retirer à Luxeuil (II.22 / 330.3-330.5) [évaluation : °°]	526
4. Léger reconforte son frère Guérin (III.21 / 334.14-335.1) [évaluation : °]	527
5. Lumière miraculeuses à l'endroit où Léger a été enterré (V.12 / 343.9-343.11) [évaluation : °°]	528
B. Phrases longues	529
1. Contraintes et perspectives pour Léger (I.3 / 325.2-325.7) [évaluation : °]	529
2. Avertissement pour Léger (II.15 / 328.14-329.6) [évaluation : °]	532
3. Léger torturé (III.29 / 335.16-336.7) [évaluation : °°]	534
4. Châtiment de Waimier (IV.10 / 339.1-9) [évaluation : °°]	537

2.2.2. Phrases ouvertes	540
A. Assez [évaluation : *]	540
1. Léger <i>nutritus</i> (I.2 / 324.19-325.2)	540
2. Consolation divine (III.30 / 336.7-336.9)	541
B. Facilement [évaluation : **]	542
1. Promotion de Childéric (II.5 / 327.7-327.10)	542
2. Fin de l'exil monastique pour Léger et Ébroïn (II.26 / 330.12-330.15)	543
3. Sentiments vindicatifs d'Ébroïn (III.5 / 332.4-332.8)	544
4. Léger livré à Waningue (IV.1 / 336.13-337.2)	545
5. Le sort de deux aveugles (VI.61 / 354.13-354.16)	546
C. Parfaitement [évaluation : ***]	547
1. Siège d'Autun (III.8 / 332.12-332.13)	547
2. Ébroïn perd son messenger (V.28 / 345.8-345.9)	549
3. Un enfant récupère la vue (VI.44 / 352.9-352.12)	549
2.2.3. Fluctuations	550
2.3. <i>Vita Memorii</i>	551
2.3.1. Phrases fermées	551
1. Formule initiale (I.1 / 102.3-4) [évaluation : °°]	552
2. Conclusion à la mort de Mémorius (II.34 / 103.21-22) [évaluation : °°]	553
2.3.2. Phrases ouvertes	555
A. Assez [évaluation : *]	555
1. Ouverture du récit (I.2 / 102.5-14)	555
2. Formule finale (III.19 / 104.18-21)	557
B. Facilement [évaluation : **]	559
1. Orgueil d'Attila (II.13 / 102.30-33)	559
2. Trouvaille de la sainte tête (III.16 / 104.10-13)	561
C. Parfaitement [évaluation : ***]	562
1. Rencontre avec Attila (II.7 / 102.22-24)	562
2. Réponse de Mémorius (II.8-9 / 102.25-27)	564
3. Dialogue Attila/Mémorius (II.20-23 / 103.5-8)	565
2.3.3. Fluctuations	565
2.4. <i>Vita Pardulfi</i>	566
2.4.1. Phrases fermées	566
1. Dernières paroles prononcées par Pardoux (IV. 19 / 39.23-40.2) [évaluation : °]	566
2. Conclusion à la mort de Pardoux (IV. 24 / 40.9-12) [évaluation : °]	566
2.4.2. Phrases ouvertes	567
A. Assez [évaluation : *]	567
1. Formule d'introduction (I. 1 / 25.16-22)	567
2. Conclusion de l'auteur (II. 8 / 28.2-6)	569

3. La vie pieuse de Pardoux au monastère (II. 13 / 28.17-21)	570
4. Manque de respect d'Aunarius (III. 63 / 37.1-5)	571
5. Lamentations de Scubilius (VI. 9 / 39.7-10)	573
B. Facilement [évaluation : **]	574
1. Enlèvement de Pardoux par Lanthaire (II. 5 / 27.18-22)	574
2. Ragnaric faillit s'étouffer en mangeant des champignons volés (III. 5 / 30.5-8)	575
3. Leçon de morale de Pardoux à Ragnaric (III. 8 / 30.14-18)	576
4. Godolaicus l'enragé (III. 23 / 32.1-4)	577
5. Pouvoir protecteur d'un berceau (III. 73 / 38.3-6)	578
6. Pardoux entend la trompette du duc Eudes (VI. 7 / 39.1-3)	579
C. Parfaitement [évaluation : ***]	580
1. Gominus cueille des champignons (III. 1 / 29.18-21)	580
2. Pardoux donne des instructions à Marcellus (III. 19 / 31.11-15)	581
3. Vision d'un paralytique de Tours (III. 30 / 32.19-23)	582
4. Guérison du paralytique de Tours (III. 33 / 33.2-4)	583
5. Péripéties du cheval d'Arnulfus (III. 52 / 35.13-14)	584
6. Lamentation d'un frère (VI. 16 / 39.19)	584
2.4.3. Fluctuations	585
3. Intercompréhension et tendances langagières	586
3.1. Les phrases fermées	586
3.2. Les phrases ouvertes	589
Conclusions	590
Bibliographie	602
Annexe I : Textes	
Textes latins (versions des éditions)	1
<i>Vita Gaugerici</i>	2
<i>Passio Leudegarii</i>	10
<i>Vita Memorii</i>	46
<i>Vita Pardulfi</i>	50
Textes latins (versions avec phrases numérotées)	68
<i>Vita Gaugerici</i>	68
<i>Passio Leudegarii</i>	75
<i>Vita Memorii</i>	101
<i>Vita Pardulfi</i>	108
Liste des textes comparatifs latins ayant fait l'objet d'une étude linguistique	127

Liste commentée des textes comparatifs en ancien français	129
1. Les documents les plus anciens	129
1.1. Les <i>Serments de Strasbourg</i> (842)	129
1.2. La <i>Séquence de sainte Eulalie</i> (vers 881)	131
1.3. Le <i>Sermon sur Jonas</i>	132
2. Les textes en ancien français dit archaïque	134
2.1. La <i>Vie de saint Léger</i> (fin du X ^e siècle)	134
2.2. La <i>Passion</i> de Clermont (fin du X ^e siècle)	136
2.3. La <i>Vie de saint Alexis</i> (milieu du XI ^e siècle)	136
2.4. Le <i>Sponsus</i> ou <i>Mystère des vierges sages et des vierges folles</i> (fin du XI ^e siècle)	137
3. Les textes ultérieurs	138
3.1. Les chansons de geste de <i>Roland</i> (début du XII ^e siècle) et de <i>Raoul de Cambrai</i> (fin du XII ^e siècle)	138
3.2. Le <i>Voyage de saint Brandan</i> (XII ^e siècle)	139
4. Note sur le rapport prose / poésie	140
Textes en ancien français	142
1. <i>Serments de Strasbourg</i>	142
2. <i>Séquence de sainte Eulalie</i>	143
3. <i>Sermon sur Jonas</i>	144
4. <i>Vie de saint Léger</i>	147
5. <i>Passion</i>	151
6. <i>Vie de saint Alexis</i>	160
7. <i>Sponsus</i>	169

Annexe II : Tableaux et traductions

Morphosyntaxe du nom	1
<i>Vita Gaugerici</i>	7
1) L'apostrophe	7
2) Le sujet	7
3) Le régime du verbe	9
4) Le bénéficiaire	10
5) Complément de temps (moment précis et durée)	11
6) Le complément de lieu	12
7) Le complément de direction / mouvement	13
8) Le complément de séparation	14
9) Le complément de moyen	14
10) Le complément de manière	15
11) Le complément de cause	16
12) Le complément d'accompagnement	16
13) Le complément de but	17
14) Le complément d'agent	17
15) Le complément déterminatif	18
<i>Passio Leudegarii</i>	20
1) L'apostrophe	20
2) Le sujet	21
3) Le régime du verbe	25
4) Le bénéficiaire	30
5) Complément de temps (moment précis et durée)	32
6) Le complément de lieu	36
7) Le complément de direction / mouvement	39
8) Le complément de séparation	43

9) Le complément de moyen	45
10) Le complément de manière	47
11) Le complément de cause	51
12) Le complément d'accompagnement	52
13) Le complément de but	53
14) Le complément d'agent	54
15) Le complément déterminatif	55
<i>Vita Memorii</i>	62
1) L'apostrophe	62
2) Le sujet	62
3) Le régime du verbe	63
4) Le bénéficiaire.....	65
5) Complément de temps (moment précis et durée)	66
6) Le complément de lieu	66
7) Le complément de direction / mouvement	67
8) Le complément de séparation	68
9) Le complément de moyen	68
10) Le complément de manière	69
11) Le complément de cause	69
12) Le complément d'accompagnement	69
13) Le complément de but	70
14) Le complément d'agent	70
15) Le complément déterminatif	70
<i>Vita Pardulfi</i>	72
1) L'apostrophe	72
2) Le sujet	73
3) Le régime du verbe	75
4) Le bénéficiaire	79
5) Complément de temps (moment précis et durée)	81
6) Le complément de lieu	83
7) Le complément de direction / mouvement	85
8) Le complément de séparation	88
9) Le complément de moyen	89
10) Le complément de manière	91
11) Le complément de cause	93
12) Le complément d'accompagnement	94
13) Le complément de but	95
14) Le complément d'agent	96
15) Le complément déterminatif	97
Morphosyntaxe du pronom	101
<i>Vita Gaugerici</i>	101
<i>Vita Memorii</i>	104
Le syntagme nominal dans les textes en ancien français archaïque	107
Évaluations	111
<i>Vita Gaugerici</i>	112
Première partie : Ascension sociale (§ 1-6 / 652.7-654.10)	112
Deuxième partie : Miracles accomplis par le saint de son vivant (§ 7-12 / 654.11-657.2)	114
Troisième partie : Miracles accomplis après la mort du saint (§ 13-16 / 657.3-658.16)	115

<i>Passio Leudegarii</i>	117
Première partie : Ascension sociale (§ 1-3 / 324.15-326.17)	117
Deuxième partie : Puissance, disgrâce et réhabilitation de Léger (§ 4-8 / 326.18-331.10)	118
Troisième partie : Calvaire de Léger (§ 9-15 / 331.11-336.12)	121
Quatrième partie : Attente de Léger (§ 15-18 / 336.13-341.13)	123
Cinquième partie : Mort de Léger (§ 19-22 / 341.14-345.14)	125
Sixième partie : Post mortem (Mort d'Ébroïn et Translatio) (§ 23-32 / 348.7-356.8)	127
<i>Vita Memorii</i>	133
Première partie : Appel divin (§ 1-2 / 102.3-14)	133
Deuxième partie : Confrontation avec le mal (§ 3-5 / 102.15-103.22)	133
Troisième partie : Victoire sur le mal (§ 6-8 / 103.23-104.21)	135
<i>Vita Pardulfi</i>	137
Première partie : Enfance de Pardoux (§ 1-3)	137
Deuxième partie : Ascension sociale et piété de Pardoux (§ 4-8)	137
Troisième partie : Récit des miracles opérés par saint Pardoux (§ 9-20)	139
Quatrième partie : Mort de Pardoux (§ 21-25)	146
Traductions	149
<i>Vita Gaugerici</i>	151
<i>Passio Leudegarii</i>	157
<i>Vita Memorii</i>	173
<i>Vita Pardulfi</i>	176

INTRODUCTION

L'application à la période mérovingienne, de la notion de communication verticale – communication entre personnes de niveau culturel différent – relève d'une approche neuve dans le domaine de la linguistique historique des langues romanes. Celle-ci a pour principale caractéristique de rendre au latin précarolingien sa fonction communicative. Ce n'est en effet que depuis relativement peu de temps que les textes situés avant la réforme carolingienne commencent à être considérés comme des expressions à part entière du diasystème langagier de cette époque, c'est-à-dire qu'elles s'intégraient dans l'ensemble des fonctions communicatives du système langagier de cette époque. Conspuée depuis Alcuin et encore plus depuis les humanistes, la langue écrite des Mérovingiens se vit totalement rejetée avec l'émergence de la philologie romane. Les comparatistes romanistes, loin d'être invités à modifier la vision existante d'un latin corrompu, la confirmèrent et la consolidèrent : la déchéance du latin épousait parfaitement les lignes d'émergence de nouvelles langues dont on avait fini par accepter l'extraction basse et, par corollaire, non-écrite. Ainsi, tout comme on a longtemps considéré sous un angle erroné – c'est-à-dire purement factuel – l'hagiographie¹, le principal genre littéraire de l'époque mérovingienne, on a longtemps étudié le latin du haut Moyen Âge avec des critères non appropriés. Dans les deux cas, l'effort de compréhension fut une condition *sine qua non* pour aboutir à des conclusions plus nuancées².

Les modalités de l'étude du latin précarolingien se sont donc vu modifiées de manière substantielle. Ce renouveau a été extrêmement lent à émerger, mais il a pu s'imposer

¹ Cf. l'avant-propos de Pierre Riché aux Actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris (2-5 mai 1979) : « Il y a une vingtaine d'années encore, les Vies de saints étaient considérées comme des sources de médiocre qualité, qui encombraient les avenues de l'historiographie. (...). Les historiens, obsédés par le problème de l'authenticité d'un personnage, de la vérité de l'événement, ne pouvaient accepter de se servir de ces textes, et lorsqu'ils le faisaient c'était pour dénoncer leurs auteurs comme imposteurs et faussaires. (...). Heureusement le renouveau des sciences historiques, l'intérêt de plus en plus grand pour l'histoire sociale et l'histoire des mentalités, l'abandon de la méfiance hypercritique au profit d'une attitude de sympathie et d'un effort de compréhension simplement historique, ont permis au texte hagiographique d'être pris au sérieux comme témoin d'idées, de croyances et de mentalités d'une époque donnée ». (*Hagiographie. Cultures et sociétés. IVe-XIe siècles*, 1981). L'hagiographie altimédiévale, longtemps refoulée, est perçue aujourd'hui comme l'expression privilégiée de l'esprit de la société mérovingienne. Cf. M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie et son public ... », p. 54.

² Nous paraphrasons B. DE GAIFFIER, « Mentalité de l'hagiographie médiévale d'après quelques travaux récents », p. 399 : « Comme le disait M. Marrrou, « l'esprit critique et la sympathie ne sont pas, de soi, contradictoires (*De la connaissance historique*, 1954, p. 99) », et on est heureux de constater que cet effort de compréhension permet d'aboutir à des conclusions plus nuancées ».

vers la deuxième moitié du XX^e siècle. Il s'est fait selon deux axes – le premier historique ; le second, linguistique – et consista dans les deux cas à ouvrir le dossier de la transition. Il importait de prendre en considération *et l'avant et l'après*, et, pour le dire en empruntant les paroles de B. Cerquiglini, en tentant de comprendre l'aporie de la continuité et de la discontinuité³.

La réhabilitation historique fut intimement liée à la réhabilitation linguistique vu qu'on situait et qu'on identifiait cette langue à une époque qui depuis longtemps portait la marque de « barbare ». La déchéance du latin, qui se référait au latin dit classique d'un nombre restreint d'auteurs littéraires appartenant à un laps de temps plus que limité, ne put qu'illustrer avec splendeur la décadence d'une époque qu'on appelait non sans dédain, les *Dark Ages*, l'ère obscure. C'est le mérite de quelques personnes qui ont pris à cœur cette période mal aimée d'avoir redonné une dimension réelle aux facteurs de perturbation en les délimitant par rapport aux vecteurs de la continuité et en mettant le doigt sur le legs de cette période aux siècles suivants. Ainsi, depuis plusieurs décennies, la période mérovingienne n'est plus considérée comme une période de laisser-aller et de détérioration mais plutôt comme une période dont la complexité est à mettre en rapport avec une transformation profonde.

Les retombées de la révision historique et son parti pris pour l'interprétation dynamique des phénomènes observés coïncidaient avec une importante évolution au sein de la linguistique générale où l'on prenait distance de l'approche purement structurale pour effectuer un retour au sujet parlant.

De l'interaction de ces deux versants, il résulta une normalisation de l'approche du latin mérovingien : normalisation de la perception de la langue latine dans sa diachronie ; normalisation du rapport entre ses expressions écrites et orales.

Ainsi, là où l'on croyait que tout avait été dit sur le latin mérovingien, et que son étude s'identifiait au travail d'inventaire des curiosités d'une langue en décomposition, il s'avère aujourd'hui qu'étudier ce latin relève d'un défi. Les textes ne sont plus des parois irritantes qui nous séparent d'une phase révolue de la langue parlée, mais des entités dynamiques qui constituent une partie intégrante de la vitalité langagière. Ces écrits ne se situent plus à l'écart, mais au centre même de la transition latin-langues romanes. La

³ Cf. B. CERQUIGLINI, *La naissance du français*, p. 25.

question de la transition y est abordée en termes de communication et de relation entre expression orale et culture écrite.

Une telle révision nécessite bien sûr un renouveau méthodologique. D'une part, celui-ci consiste à prendre en considération le contexte socio-historique dans lequel la langue fonctionne. D'autre part, il s'agit de normaliser les rapports de la langue avec son amont et son aval langagiers. Le latin mérovingien ne peut pas être jugé à l'aune du seul latin classique. Ses caractéristiques ne peuvent être décrites objectivement que si on le confronte aussi avec l'ancien français.

Notre travail livre une contribution à l'étude de la communication verticale mérovingienne dont il tentera de sonder le fonctionnement à partir de quatre *vitae* latines inscrites dans des contextes socio-linguistiques différents :

<i>Vita Gaugerici</i>	Cambrai	vers 650
<i>Passio Leodegarii secunda</i>	Poitiers	début VIII ^e s.
<i>Vita Memorii</i>	Troyes	début VIII ^e s.
<i>Vita Pardulfi</i>	Guéret	1 ^{re} moitié du VIII ^e s.

Si l'on accepte le postulat que le latin de ces textes avait un sens pour leurs auditeurs, la lecture à haute voix de ces *Vies* de saints devant un large public dans un contexte de christianisation, constitue une expression particulière de communication verticale entre personnes lettrées et masses illettrées. Poser la question de son fonctionnement revient à s'interroger sur les modalités d'intercompréhension entre deux stades langagiers, sur les mécanismes de dynamisme entre un écrit encore latin et un oral sans doute déjà roman. Enquêter sur la communication verticale mérovingienne amène ainsi aussi, nécessairement, à la mise à découvert des continuités langagières dans le contexte d'un renversement typologique.

Notre travail se présente sous une structure organique :

La première partie en constitue le socle. Nous tentons d'y exposer les préalables nécessaires pour une analyse appropriée de la communication verticale précarolingienne. Ce cadre indispensable compte différentes facettes : facettes conceptuelles dans le premier chapitre ; facettes historiques, littéraires et sociales dans le deuxième ; enfin, facettes méthodologiques et linguistiques dans le troisième.

La deuxième partie aborde les quatre *vitae* sous un angle technique : elle projette sur elles une grille d'analyse linguistique élaborée sur la toile de fond du changement typologique.

La troisième partie regroupe ces quatre piliers pour les situer dans un contexte plus large. D'une part, les données de nos textes seront confrontées avec celles d'analyses d'autres textes latins ; d'autre part, des parallèles seront établis entre les caractéristiques de ce latin mérovingien et celles de l'ancien français.

La quatrième partie est la clé de voûte de notre construction : elle repose sur l'ensemble des développements antérieurs pour tenter, en synthèse ultime, de se représenter le fonctionnement concret de la communication verticale.

Des compléments indispensables à la consultation de notre travail sont répartis dans deux volumes annexes⁴. Dans le premier, le lecteur trouvera un recueil de textes, comprenant :

- les textes de nos quatre *vitae* latines, d'abord dans leurs versions de l'édition des *Monumenta Germaniae Historica*, ensuite dans une version dactylographiée avec des phrases numérotées. Cette deuxième version constitue, avec les tableaux d'évaluation dans le deuxième volume annexe, un complément à la quatrième partie
- la liste des textes latins ayant fait l'objet d'une analyse linguistique et dont nous nous sommes servie pour notre troisième partie
- une présentation des textes faisant partie du corpus comparatif en ancien français, dont nous nous sommes servie pour notre troisième partie
- une version dactylographiée des principaux textes en ancien français

Notre second volume annexe regroupe d'une part les résultats de différentes analyses exhaustives :

- les tableaux relatifs à la morphosyntaxe du nom, du pronom et du syntagme nominal complètent notre deuxième partie

⁴ D'un point de vue matériel, notre thèse se présente en trois volumes : un volume consacré au travail à proprement parler, et deux volumes consacrés aux annexes, soit *Annexe I* (Textes) et *Annexe II* (Tableaux et traductions).

- les tableaux relatifs à l'évaluation individuelle des phrases de nos *vitae* latines fournit un complément pour notre quatrième partie

D'autre part, ce second volume propose également les traductions des quatre *vitae* protagonistes de cette étude.

À la fin de cette introduction, il ne nous reste plus qu'à formuler un regret. Nous aurions aimé avoir une meilleure vue sur le panorama des écrits antérieurs, postérieurs et contemporains de nos *vitae*. Le fait de ne pas avoir pu confronter, vu le manque d'expérience et de temps, les caractéristiques de nos textes avec celles d'autres documents latins constitue une lacune, qui demande à être comblée par de futurs travaux.

Première partie :

**encadrement
scientifique, historique et
méthodologique.**

Chapitre 1

A LA RECHERCHE D'UNE LANGUE ... VIVANTE

L'objet de cette étude ne peut pas être vu séparément d'une longue tradition philologique¹. La question qu'elle pose – celle du fonctionnement de la communication verticale – sous-entend une évolution scientifique avec des révisions successives dans le domaine de la diachronie latin-langues romanes. Or, la discussion relative au sort du latin, à l'origine des langues romanes et à la façon dont il faut aborder cette problématique n'est pas close et il existe de nombreux points où règne encore le vague ou le désaccord². D'importantes idées nouvelles ont fait leur chemin – l'importance de la prise en compte de la continuité, du dynamisme et le retour aux données langagières concrètes écrites –, mais il y a toujours d'importantes divergences lorsqu'il s'agit de leur application. Une prise de position claire dans cette optique nous a semblé indispensable. Dans ce chapitre, nous tenterons donc d'explicitier un certain nombre de nos positions en termes de chronologie langagière et qui ont influencé de manière importante la gestion de notre travail. Ce sont, à vrai dire, ses fondements³.

1.1. La latinité et le changement linguistique

La distance entre le latin et les langues romanes que cette langue a procréées a souvent été ressentie comme un hiatus par le passé. Les données disponibles uniquement écrites nourrissent l'impression qu'un vide séparait la fin du latin et le début des langues romanes : le premier document écrit roman – les *Serments de Strasbourg* – semblait surgir du néant. Cette vision reposait sur une conception fort simpliste de la réalité langagière, de sa variabilité et de sa dynamicité. L'identification de la monolingualité à la mononormalité – avec pour norme le latin classique littéraire – a en effet ralenti le développement d'une approche positive et constructrice des stades linguistiques intermédiaires, et a conduit aux conceptions en termes antithétiques relevées et dénoncées par M. Banniard, opposant notamment bon et mauvais latin, latin écrit et latin oral, langue simple et langue complexe⁴. Ces frontières conceptuelles

¹ Pour un récent survol, V. J. HERMAN, « En souvenir de Veikko Väänänen : l'état présent des études sur le latin tardif et vulgaire », p. 3-20.

² V. p. ex. La « discussion générale » qui eut lieu à la fin du colloque *La transizione dal latino alle lingue romanze* (Actes, p. 237-260).

³ Nous regrettons que notre thèse n'ait pu bénéficier d'un travail préparatoire plus poussé dans cette optique : une familiarisation plus profonde et complète avec les différents courants scientifiques qui abordent la diachronie latin-langues romanes nous aurait certainement permis de mieux définir nos positions et d'appréhender avec plus de clarté la matière.

⁴ M. BANNIARD, « Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes », p. 2 [dact.].

ont fonctionné comme de véritables barrages sur le passage du latin aux langues romanes. Les étiquettes accolées ainsi au latin de la phase de transition témoignent de la difficulté à situer ces états de langue dans un processus naturel d'évolution linguistique.

Dans ce qui suit, nous proposons d'analyser brièvement différentes étiquettes et leur implications conceptuelles.

1.1.1. Le latin barbare

La notion de latin barbare témoigne d'une conception aristocratique, unidirectionnelle et réductrice tant des réalités socio-culturelles que linguistiques, et qui n'est plus d'actualité de nos jours⁵. Mais encore au début du XX^e siècle, des éditeurs éminents comme B. Krusch et W. Levison, liés à l'importante entreprise des *Monumenta Germaniae historica* ne sourcillaient pas en qualifiant la langue de tel ou tel texte de barbare⁶. "Barbare" le qualificatif dépréciateur qu'utilisaient déjà les Grecs pour désigner ce qui n'appartenait pas à leur culture – entre autres la langue latine, soit dit en passant –, sert ici à pointer du doigt tout ce qui s'écarte – à l'écrit – de la culture et de la langue classique. Le terme évoque l'image d'un barbare inculte procédant au massacre du délicat latin des Romains cultivés, et est exempt de toute idée d'évolution et de re-création. Ne se souciant guère d'expliquer comment ce latin barbare a pu donner naissance aux langues romanes, ceux qui manient cette notion ont plutôt l'idée que le latin n'était déjà plus la langue de ceux qui écrivaient, mais un idiome étranger qu'il était difficile d'apprendre. L'appellation « latin barbare » pèse, d'un œil inquisiteur, le latin de la transition à l'aune d'une unique norme invariable : celle du latin classique écrit.

Historiquement, la conception de « mauvais latin » remonte à l'ère classique même, des rhéteurs comme Cicéron ou Quintilien s'étant érigés en défenseurs de la norme latine et ayant développé une dichotomie ferme entre le *sermo urbanus* d'une part, et

⁵ Pourtant, nombreuses sont les pages sur l'Internet où surgit encore ce terme. Il suffit de lancer comme terme de recherche « latin barbare », « barbarian latin » ou « latino barbaro ».

⁶ Cf. notamment pour les textes latins sur lesquels nous travaillerons : « langue extrêmement barbare » pour la *Vita Gaugerici* (350.3 : « Cumque etiam sermone usus est admodum barbaro »), « langage tellement barbare » pour la *Vita Memorii* (101.13 : « Sermone latino utitur tam barbaro »), un « langage des plus barbares » pour la *Vita Pardulfi* (19.12 : « Vitam Pardulfi anonymus quidam Aquitanicus composuit (...), sermone quam barbaro usus atque rusticitatem propriam ipse confessus »).

les différents registres populaires d'autre part⁷. Leur jugement d'inspiration avant tout sociale fut cependant radicalisé par les réformateurs Carolingiens : soucieux de renouer avec la papauté et l'idéal classique, ceux-ci n'hésitèrent pas à prononcer un jugement négatif empreint de morale⁸ à l'égard du niveau culturel et linguistique de leurs prédécesseurs. Le fait d'opposer bon et mauvais latin relève effectivement d'une appréciation esthétique-morale. Toutefois, elle est étrangère à la description linguistique⁹. Cette considération, qui nous semble aujourd'hui évidente, s'est pourtant longuement fait attendre. Ainsi, le passage suivant pris chez Albert Blaise, auteur du *Manuel du latin chrétien*, témoigne de la difficulté à abandonner une conception si solidement établie et, parallèlement, du manque de réflexion sur les modalités de la transition langagière :

La syntaxe du latin tardif pourrait se résumer d'une ligne : « il n'est pas une règle classique qui n'ait été violée ». Voilà comment s'exprimerait un puriste. Mais nous n'avons plus aujourd'hui le préjugé « classique », et nous savons que les langues évoluent. Que les écrivains chrétiens parlent la langue de leur temps, ce n'est pas un défaut. Ce qui est un défaut et que l'on peut qualifier cette fois de « décadent », c'est l'anarchie et l'incertitude grammaticale, défaut, il est vrai, que l'on constate surtout chez les auteurs de deuxième ou de troisième ordre. Pour employer l'indicatif au lieu du subjonctif dans une interrogation indirecte, un écrivain ne peut être qualifié de décadent, si cet usage est devenu habituel, donc normal et « régulier » en quelque sorte. Mais il mérite ce qualificatif dans la mesure où, par exemple, il utilise tantôt un mode tantôt l'autre dans des conditions absolument semblables, ou bien s'il brouille l'usage des démonstratifs et les emploie indifféremment l'un pour l'autre. L'instrument de précision que doit être une langue s'est alors détérioré. Malgré l'abandon de la plupart des usages classiques, les écrivains cultivés, et dans le

⁷ M. BANNIARD, « Latin vulgaire ou latin parlé .. », p. 1 [dact.] ; M. VAN UYTFANGHE, « De *orbis Romanus* en de linguïstische identiteit van Europa », p. 6. M. Banniard relève même la notion de *barbarismus* chez les grammairiens : *Viva voce*, p. 242, n. 19.

⁸ M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 348 : « Dans la pensée d'Alcuin, toute langue parlée qui n'est pas soumise aux règles de la grammaire représente un état imparfait et fautif ». Cf. aussi M. VAN UYTFANGHE, « Histoire du latin ... », p. 602 à propos des intentions derrière la réforme linguistique de Charlemagne : « Secundo (et principalement), assurer l'orthodoxie de la foi par la correction de la langue des textes religieux (voir l'*Epistula de litteris colendis* de la fin du VIII^e siècle où il est question à la fois de *errores verborum* et de *errores sensuum*) ». La même pensée semble cependant ne pas avoir été absente durant les siècles qui précédèrent : M. BONNET mentionne également le lien entre l'obligation grammaticale et l'obligation morale (M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 43).

⁹ Cf. M. BANNIARD, « Latin vulgaire ou latin parlé ... », p. 1 [dact.].

*mesure où ils étaient cultivés, ont su maintenir, même au Moyen âge, une tradition : c'est alors une syntaxe augustinienne, sinon cicéronienne*¹⁰.

1.1.2. Le latin chrétien

Le même Albert Blaise oppose le latin ecclésiastique – plus technique – et le latin chrétien, qu'il considère comme une langue renouvelée, sinon nouvelle¹¹. La notion de latin chrétien a surtout été développée au début du XX^e siècle par l'école de Nimègue, fondée par Mgr. J. Schrijnen et continuée par son disciple Chr. Mohrmann. Ces deux scientifiques considèrent le latin chrétien comme une langue spéciale ; une *Sondersprache* ou en tout cas, une *Gruppensprache*¹² : les premiers chrétiens formaient une communauté si close que leur comportement langagier se distinguait de manière substantielle du comportement langagier général, à un degré tel qu'on peut parler d'une langue à part entière¹³. Selon la théorie de la *Sondersprache*, cette langue organique bénéficiera ensuite de l'extension du christianisme et deviendra, en acquérant ainsi une large diffusion, une espèce de *koinè* chrétienne¹⁴. L'importance accordée au caractère distinct du latin chrétien par rapport aux emplois langagiers profanes a fait l'objet de plusieurs protestations¹⁵ et est généralement considérée, de nos jours, comme une fiction de philologues modernes¹⁶. Ceci étant dit, le christianisme a certes été un facteur sociolinguistique important sinon fondamental. V. Coletti a raison d'insister sur le rôle joué par les institutions ecclésiastiques, qui doivent en effet être considérées comme un facteur de haute importance pour

¹⁰ A. BLAISE, *Manuel de latin chrétien*, p. 72.

¹¹ *Ibidem*, p. 13 : *Avertissement*.

¹² Il s'agit d'un terme introduit par Chr. Mohrmann (Cf. Chr. MOHRMANN, « Quelques traits caractéristiques du latin des chrétiens »). La notion de *latin des chrétiens* a plus de points de contact avec le fonctionnement langagier réel que celle de *latin chrétien*.

¹³ Cf. Chr. MOHRMANN, « L'étude de la latinité chrétienne », p. 18-9 : « On entend par langue spéciale, ..., une langue qui n'est employée que par des groupes d'individus, placés dans des circonstances spéciales. Les langues spéciales, ou langues de groupe, se définissent par ceci qu'elles se distinguent de la langue courante et commune et qu'elles servent de communication à un nombre restreint de personnes dans le cadre de la société. Une langue spéciale procède de la tendance à adapter le langage aux fonctions du groupe qui l'emploie. La différenciation linguistique est l'effet du sentiment d'unité d'un groupe qui se solidarise autour d'un élément commun : unité de métier, unité de sexe, d'âge, de religion, etc. ». Cf. EADEM, « Quelques traits caractéristiques du latin des chrétiens », p. 21.

¹⁴ Chr. MOHRMANN, « Altchristliches Latein. Entstehung und Entwicklung der Theorie des altchristlichen Sondersprache », p. 14-15.

¹⁵ E. Rose, qui s'attarde à la notion de latin chrétien dans son étude sur le latin liturgique du *Missale gothicum*, cite Marouzeau (1932, 1938), J. de Ghellinck (1939), C. Becker (1954) et R. Coleman (1985) (E. ROSE, *Communitas in commemoratione*, p. 186-190). Dans les années '60, d'A.S. Avalle référerait à E. Löfstedt et à D. Norberg (D'A.S. AVALLE, *Protostoria delle lingue romanze*, p. 67-8).

¹⁶ Cf. R. COLEMAN, « Vulgar Latin and the diversity of Christian Latin », p. 51 : « The concept of a Christian Latin Sondersprache or langue spéciale is thus (...) a fiction of modern philologists ... ».

l'évolution de la société, et de la langue : plus que tout autre univers culturel, l'univers chrétien a marqué, en profondeur et pour longtemps, les habitudes des gens¹⁷. Dans le cadre de l'évolution linguistique, l'attitude pastorale propre au christianisme a légitimé notamment l'accès sans connotation à l'écrit de la langue du peuple, non littéraire ou élevée¹⁸. Les traductions bibliques en particulier lui ont offert ses lettres de noblesse. En ce sens, le christianisme est à l'origine d'un nouveau standard stylistique et langagier, qui marque une nette révision du standard littéraire classique.

Ainsi, la notion de latin chrétien n'est en soi pas tout à fait fausse, mais elle crée l'impression trompeuse, en raison d'un manque de réflexion et de clarté par rapport à la variabilité de la langue, d'une entité distincte fonctionnant de manière autonome¹⁹. Il y a certes eu une christianisation de la langue, mais il est excessif de regrouper ses vecteurs – lexicologiques, sémasiologiques et syntaxiques – pour en faire une langue spéciale. L'extension du christianisme a en fait surtout eu d'importantes conséquences du point de vue communicatif : elle signifie l'apparition de la communication verticale massive²⁰.

1.1.3. Le latin vulgaire

Parmi les notions créées pour mieux comprendre l'origine des langues romanes, la plus importante est sans conteste celle de latin vulgaire, « sanctionné[e] par un usage centenaire pour désigner les divers faits latins qui ne s'accordent pas avec les normes classiques²¹ ». Jusqu'à nos jours, l'appellation latin vulgaire est généralement considérée – dans le sillage de Veikko Väänänen – comme un mal nécessaire²². Nécessaire parce qu'on croit que c'est l'unique moyen de saisir la langue vivante et réelle, "objectif différent de la conception qu'on se fait communément du latin [i.e. une langue unie et immuable]"²³. Problématique en raison de sa connotation

¹⁷ V. COLETTI, *L'éloquence de la chaire*, p. 7.

¹⁸ En ce sens, nous comprenons la thèse de Mgr. J. Schrijnen, qui prétendait qu'on pouvait bien distinguer, au sein du latin chrétien, des registres stylistiques, mais non pas des registres sociaux (J. SCHRIJNEN, *Charakteristik des Altchristlichen Latein*, p. 36-42).

¹⁹ Dans le cas de Chr. Mohrmann, la théorie de la langue spéciale tranche avec la lucidité avec laquelle elle aborde les notions de latin vulgaire et de protoroman, en insistant notamment sur le caractère complexe de la langue (Chr. MOHRMANN, « Les formes du latin dit « vulgaire » ... », p. 1.

²⁰ M. BANNIARD, « Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes », § 2.

²¹ V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 1.

²² Cf. entre autres M. VAN UYTFANGHE, « Le latin des hagiographes ... », p. 44 ; E. ROSE, *Communitas in commemoratione*, p. 185 ; D. WANNER, *The development of Romance clitic pronouns*, p. 144.

²³ V. VÄÄNÄNEN, *Introduction ...*, § 5.

négative de langue de bas niveau²⁴. À nos yeux, cette notion fait figure de trompe-l'œil et nous aurions tendance, avec E. Coseriu²⁵, P. Lloyd²⁶ et M. Banniard²⁷ entre autres, à plaider pour son remplacement. Convaincue, comme V. Väänänen de la justesse de l'assertion d'E. Löfstedt, qu' « on ne viendra jamais à bout de définir le latin vulgaire de façon logique, incontestable et adéquate » (*Syntactica* II, p. 355), nous voulons non pas baisser les bras devant ce cri de désespoir, mais en chercher les causes et esquisser des propositions offrant une possible issue au problème abordé. C'est pourquoi nous proposons d'abord de tracer brièvement l'histoire, les problèmes et les mérites attachés à la notion de latin vulgaire.

B. Cerquiglini²⁸ montre bien comment, à l'heure de sa naissance, l'introduction de la notion de latin vulgaire marque un progrès dans le débat linguistique relatif à la question de l'origine de la langue française. Elle signifie en effet la prise de distance, non sans douleur, d'une origine prestigieuse telle qu'on se l'était imaginée aux XVI^e-XVII^e-XVIII^e siècles à partir de l'hébreu, du grec, du celtique et enfin du latin classique. Lorsque Pierre Bonamy affirma vers 1750 que l'origine du français « n'est autre chose que la langue [latine] parlée et employée dans les discours familiers ²⁹», ce fut un grand pas vers l'avant dans l'approche des origines, et au XIX^e siècle s'offrit un champ de recherche vaste et fructueux en matière de filiation linguistique. Les philologues partirent à la recherche des faits de langue annonciateurs du système roman et purent mettre effectivement à nu un grand nombre de racines, certaines très lointaines, des langues romanes. Or, le latin vulgaire, tel que Bonamy avait déjà baptisé sa "nouveau-té dans le système", se développera, sous l'influence sans doute des sciences exactes, en entité indépendante, dichotomique par rapport au latin classique

²⁴ *Ibidem*, § 3. Cf. C. TAGLIAVINI, *Le origine delle lingue neolatine*, p. 212 : « Non si tratta infatti solo del Latino parlato dalle classi più basse del popolo, dai facchini, dai gladiatori, dagli schiavi, dalle prostitute, ma della lingua parlata da tutte le classi sociali con infinite sfumature. Non è mai esistito infatti un Latino volgare assolutamente unitario (come troppe volte si può avere l'illusione dai manuali di linguistica romanza redatti secondo schemi neogrammatici) ».

²⁵ Lors d'une conférence donnée le 01/03/2000 dans le cadre des journées *dia* organisées à l'Université de Gand, et consacrées à la problématique des *Quatre variations*, (Actes sous presse).

²⁶ P. LLOYD, « On the definition of "vulgar latin". The eternal return », p. 110-122.

²⁷ M. BANNIARD, « Latin vulgaire ou latin parlé ? Question de nom, question de modèle », p. 57-69.

²⁸ B. CERQUIGLINI, *La naissance du français*, p. 5 sq.

²⁹ Pierre BONAMY, *Sur l'introduction de la langue latine dans les Gaules sous la domination des Romains (Mémoires de littérature ... de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XXIV, 1756, p. 586)*, cité par B. CERQUIGLINI, *La naissance du français*, p. 18.

– B. Cerquiglini parle de réification³⁰. L'écart s'est creusé avec le temps. Le tome VII de l'*Histoire littéraire de la France par des religieux Bénédictins de la congrégation de saint-Maur* datant du XVIII^e siècle, s'ouvre sur un premier paragraphe, « où l'on montre que le latin a été une langue vulgaire dans les Gaules jusqu'à ce que de sa corruption s'est formée notre langue romane³¹ ». Ce caractère *vulgaire* est explicité dans le texte qui suit. On lit :

le latin était donc la langue ordinaire des Gaulois ; car il s'agit ici de discours familiers, et du langage commun qu'on y employait³².

Mais plus loin on trouve :

Le latin était une science de routine (...), dont l'usage étoit trop commun et trop nécessaire, pour croire qu'il y eût quelqu'un qui l'ignorât absolument (...). Ils le sçavoient parce qu'ils l'entendoient ; mais ils ne le sçavoient pas, parce qu'il y a de la différence entre entendre et sçavoir une chose³³.

Puis, en guise de conclusion :

Si le latin avait toujours été une langue sçavante (...) il n'aurait jamais été sujet à l'altération ni à la corruption.

Il est intéressant de mettre ces passages en rapport avec la notion de « latin vulgaire » telle qu'elle a été plus ou moins fixée par la suite. Première observation : les auteurs ne parlent que d'une langue – le latin – avec en son sein, deux usages qui ne sont pas distingués de manière très explicite. À l'évidence, il s'agit de l'usage vulgaire, commun ou naturel d'une part, et d'autre part d'un usage plus savant qui était encore accessible à l'oral, mais qui ne constituait plus une connaissance active. Pour ces auteurs, le latin a simplement des registres différents. « Or », dit B. Cerquiglini avec raison, « pour la grammaire historique, ce Sprachlatein [*sic*] est une Ursprache³⁴ ». En effet, les comparatistes de la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, notamment W. Meyer-Lübke, introduisirent une forte opposition entre la langue écrite – artificielle – d'un côté, et la

³⁰ B. CERQUIGLINI, *La naissance du français*, p. 28. Cf. P. LLOYD, « On the definition of "Vulgar latin" », p. 120.

³¹ *Histoire littéraire de la France par des religieux Bénédictins de la Congrégation de saint-Maur*, t. VII, p. vi.

³² *Ibidem*, p. xv.

³³ *Ibidem*, p. xvij.

³⁴ B. CERQUIGLINI, *La naissance du français*, p. 28.

langue parlée – naturelle – de l'autre³⁵. Aussi, les manuels de latin vulgaire se présentent-ils comme des inventaires de faits de langue – phonétiques, morphologiques et syntaxiques – qui, tout en étant latins mais en désaccord avec la norme classique, annoncent les langues romanes. Ils ont été repérés dans des documents couvrant plusieurs siècles – de la période du latin archaïque à la date de "naissance des langues romanes" en 842 –, considérés comme vulgaires en raison de leur écart par rapport à la norme classique.

A force de chercher des documents « vulgaires » et de rassembler les indices linguistiques annonciateurs du type linguistique roman, sans pour autant s'interroger sur l'intégration de ces éléments dans un ensemble linguistique homogène, et un emploi communicationnel réel, les philologues se sont créé un latin vulgaire qui était une langue différente du latin. Comme le latin littéraire classique était la norme, le latin vulgaire devint la langue relâchée du peuple, orale dans son essence, mais qui pouvait percer ci et là dans certains documents dont le style était relâché ou vulgaire.

Dans les années '60, le terme gagne en nuance, notamment dans les manuels de latin vulgaire. Mais on sent partout un certain malaise lorsqu'il s'agit d'aborder le rapport entre "le latin" et "le latin vulgaire".

Grandgent (1962) insiste sur le caractère diversifié, variable, et également évoluant du latin vulgaire qu'il définit comme un niveau de langue neutre, opposé avant tout à la langue policée des classes sociales élevées de la période classique :

What we call Vulgar Latin is the speech of the middle classes, as it grew out of early Classic Latin. (...). It is distinct from the consciously polite utterance of cultivated society, from the brogue of the country, and from the slang of the lowest quarters of the city, though affected by all of these³⁶.

Ce latin vulgaire s'étend selon Grandgent entre environ 200 av. J.-Chr. et environ 600, date à laquelle les langues romanes, fruits de la diversification géographique, prennent la relève.

Pour Haadsma & Nuchelmans (1963), le latin vulgaire est le latin parlé vivant, et s'oppose en tant que tel à la langue rigoureusement réglementée, travaillée et châtiée.

³⁵ Cf. J. HERMAN, *Le latin vulgaire*, p. 14.

³⁶ C.H. GRANDGENT, *An introduction to Vulgar Latin*, p. 3.

Ces auteurs reprennent la définition de B.E. Vidos³⁷ : « le latin vulgaire est la langue parlée par toutes les couches de la population pendant toutes les périodes de la latinité³⁸ ».

Pour Joseph Herman (1964), il est « extrêmement difficile de décrire d'une manière satisfaisante et claire les rapports entre le latin dit vulgaire et le latin tout court, d'élaborer une théorie cohérente qui pût rendre compte de la place des faits « vulgaires » dans l'ensemble du système et de l'histoire du latin »³⁹. L'auteur en vient finalement à l'idée que le latin vulgaire est une variante particulière du latin parlé, à savoir celle des couches peu influencées ou non influencées par l'enseignement scolaire et par les modèles littéraires⁴⁰ et que c'est là un ensemble de faits complexes et mouvants⁴¹.

Sa longue vie, la notion de « latin vulgaire » la doit, nous semble-t-il, à la séparation de l'écrit et de l'oral, qui trouve elle-même son origine dans le hiatus entre latinistes et romanistes et leurs perspectives différentes. Le latin vulgaire permit de jeter un pont entre le principe de successivité des latinistes et le principe de collatéralité des romanistes. Pour les premiers, les écrits antérieurs au IX^e siècle ne pouvaient sous aucun prétexte être qualifiés de romans : c'était du latin corrompu imputable à un manque d'instruction. Pour les seconds, en partant de l'idée que le français ne pouvait être né de rien, ces écrits n'étaient pas suffisamment empreints de la romanité, et étaient conçus comme un écran qui les séparait de la langue vivante. Le latin vulgaire, comme langue écrite corrompue par une langue orale déjà nettement plus évoluée, permit de concilier la « naissance du français » située en 842 avec les *Serments de Strasbourg*, et l'absence de source écrite française antérieure.

Malgré les nuances apportées, l'utilisation de l'appellation « latin vulgaire » est à nos yeux en contradiction avec une vision dynamique de la langue dans sa variabilité et sa dynamique fonctionnelle. Elle se fonde sur un manque de réflexion par rapport au fonctionnement variable de la langue d'une part, et sur un rapport mal défini entre l'écrit et l'oral d'autre part. V. Väänänen met le doigt sur les deux problèmes, mais n'ose apparemment pas trop ruer dans les brancards, préférant mettre en garde contre un emploi trop peu nuancé de la formule consacrée : « le parler relâché n'est nullement

³⁷ *Manuale di linguistica romanza*, Firenze, 1959, p. 201.

³⁸ HAADSMA & NUCHELMANS, *Précis de latin vulgaire*, p. 7.

³⁹ J. HERMAN, *Le latin vulgaire*, p. 14.

⁴⁰ *Ibidem*, p. 16.

l'apanage du bas peuple » et « il faut se garder d'exagérer l'opposition entre la langue parlée et la langue écrite⁴² » ; et plus loin : « le latin n'a cessé d'évoluer⁴³ ». Jugeant imprudent de prendre ses distances vis-à-vis d'une formulation problématique, V. Väänänen accepte qu'il put y avoir une autre conception du latin, plus communément répandue : celle qui identifiait le latin au seul latin de la période classique. Nous sommes d'avis que le temps est venu de prendre définitivement distance de cette vision statique et bornée qui a par trop fait tort aux réalités langagières révolues. C'est pourquoi il vaut mieux abandonner la notion de « latin vulgaire » qui a paradoxalement consacré le bien-fondé de cette vision. On ne met pas du vin nouveau dans de vieilles outres.

1.1.4. Le protoroman

La notion de « protoroman » est en quelque sorte la sœur jumelle de celle de « latin vulgaire » : tout comme celle-ci, elle désigne une création de l'esprit. Là où le latin vulgaire correspond à un relevé de phénomènes linguistiques annonciateurs de la romanité – parce que la langue parlée du peuple perce à certains moments à travers l'écrit –, le protoroman est la reconstruction de cet oral que l'écrit ne montre pas entièrement. Dans les deux cas, la langue-mère des langues romanes est reconstruite à partir des langues-filles auxquelles elle a donné naissance. L'opération est bien sûr intéressante en soi, et c'est une aubaine que les langues romanes puissent se prêter à de telles reconstructions. Toutefois, elle ne doit pas faire croire que la langue-mère se réduit à un ensemble de signes annonciateurs. Robert de Dardel⁴⁴, le principal chef de file actuel dans le domaine du protoroman, va très loin dans les nuances qu'il apporte à cette reconstitution : la protolangue correspond à une tradition orale pertinente aux langues romanes⁴⁵. Une telle notion a sans doute le mérite de bien marquer les limites des reconstructions comparatistes, et le fait qu'elles ne couvrent qu'une partie de la complexité de la langue-mère.

⁴¹ *Ibidem*, p. 17.

⁴² V. VÄÄNÄNEN, *Introduction*, p. 5.

⁴³ *Ibidem*, p. 23.

⁴⁴ R. DE DARDEL, « Pour une meilleure intégration des études latines et romanes », p. 65-76 ; « Remarques sur la simplification morphologique en latin oral », p. 89-100 ; « Niveaux de langue intermédiaires entre le latin classique et le protoroman », p. 83-91 ; et surtout *A la recherche du protoroman* (1996).

⁴⁵ Cf. aussi J. WÜEST, « La différenciation du protoroman », p. 115 : « ... nous risquons d'être victimes d'une illusion d'optique quand nous essayons de reconstruire le latin vulgaire à partir des langues romanes. De fait, nous ne réussirons à reconstruire, parmi toutes les variétés protoromanes, que celles qui sont devenues pertinentes pour la constitution des langues romanes ».

Mais, comme pour la notion de latin vulgaire, le problème de la notion de protoroman réside dans le fait qu'elle ne prend pas en compte la langue dans son fonctionnement : elle tente de reconstruire une émergence. Ce faisant, elle laisse de côté la langue dans sa complexité inhérente et véhicule le risque d'entretenir des conceptions simplistes, comme le fait que l'ancêtre des langues romanes aurait existé en tant qu'entité distincte au sein de la langue-mère. On ne dira pas non plus de nos jours que le français actuel est le continuateur d'un français classique vulgaire, différent de celui qu'utilisaient Racine ou Corneille dans leurs créations littéraires.

*

Les concepts de « latin vulgaire » et de « protoroman » ont le mérite d'avoir contribué à saisir la filiation entre le latin et les langues romanes et d'être à l'origine de bases de données considérables. Ils sont néanmoins inadéquats pour aborder le chapitre de la transition puisqu'ils relèvent du désir de visualiser les racines du roman comme un ensemble distinct à l'intérieur d'un autre ensemble. Il y a dans le maintien de ces notions comme une angoisse d'appréhender le caractère complexe de la langue-mère des langues romanes, complexité qui est pourtant propre à toutes les langues naturelles. Éviter cette complexité équivaut pourtant à renier la langue dans son fonctionnement d'instrument de communication.

Désamorcer les trompe-l'œil véhiculés par ces notions revient avant tout à quitter l'idéal de la pureté et du standard linguistique afin de faire entrer une fois pour toutes dans le domaine du latin la notion de variabilité naturelle. Le latin dit « classique » semble en effet particulièrement tenace face à cette notion hérétique qui semble la souiller aux yeux de nombreux latinistes. Pourtant, ce latin n'eut pas une nature différente des autres langues ; comme tout autre langue soumise à l'utilisation par ses locuteurs, celle de Cicéron fut diversifiée et évolutive.

Afin de se forger une idée réaliste de la situation linguistique pour les siècles qui nous occupent, il est indispensable de se mettre d'accord sur un certain nombre de principes de base. Cette mise au point sera l'objet des trois points qui suivent.

1.2. La variabilité de la langue

Les définitions précédentes frappent par leur désir de donner à chaque fois une nouvelle identité à un ensemble de traits langagiers relevés en fonction d'une perspective prédéterminée. L'obsession d'une langue parlée perdue qu'il fallait tenter

de dépister à travers une épaisse couche de vernis – les textes – a créé des fantômes qui travestissaient la réalité langagière. Les interrogations concernant le fonctionnement concret de la langue qu'elles étiquettent restent minimes, voire absentes. La langue est à peine prise en compte dans sa globalité, et encore moins dans sa qualité d'instrument de communication. Les îlots langagiers ainsi créés rendent malaisé la réponse à la question du rapport entre traits vulgaires, traits chrétiens, traits protoromans et traits du latin « tout court », pour reprendre une expression de J. Herman⁴⁶. Parallèlement, les adhérents à ces théories ne se sont pas non plus préalablement penchés sur le rapport qu'il put y avoir entre l'oral et l'écrit. Les textes étant vus comme des obstacles et des réservoirs à dépouiller, et non pas comme des véhicules communicatifs – c'est comme s'ils étaient exclus de la vitalité langagière –, la nature de ce rapport fut plutôt jugée à l'aune des conceptions en cours : si les textes ne présentaient pas beaucoup de traits vulgaires, c'est qu'ils n'étaient qu'une façade artificielle. Pourtant, comme nous allons le voir, il semble bien que ce rapport constitue le nœud de la problématique.

Nous voudrions ici rendre hommage aux travaux de Max Bonnet et d'Eugenio Coseriu. À des époques différentes, ces deux savants ont mis le doigt sur la complexité de la donnée « langue » et sur son aspect variable et vivant. Si, dans les deux cas, leurs efforts sont restés en grande partie isolés des courants majoritaires qui les entouraient, ils n'ont pas moins préparé le courant sociolinguistique auquel on assiste à l'heure actuelle, et qui marque un retour au *Sitz im Leben* de la langue : son utilisation par ses locuteurs⁴⁷. C'est en effet le retour au fonctionnement concret de la langue – et le latin ne fut en cela pas différent des autres langues vivantes – qui fait ressortir les cloisonnements artificiels qui partout se sont incrustés. Nous donnons volontiers la parole à M. Bonnet :

Chacun écrivait autrement qu'il ne parlait, causait autrement qu'il ne haranguait, plaisantait autrement qu'il n'exprimait sa douleur. C'est cette variété infinie de nuances et leur existence simultanée qu'il importe d'avoir toujours présentes à

⁴⁶ J. HERMAN, *Le latin vulgaire*, p. 14.

⁴⁷ Cf. M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 5 : « Mais il faudra bien, pour comprendre cet événement capital qui s'est passé entre le VI^e et le IX^e siècle, je veux dire la substitution des idiomes vulgaires à la langue latine, pénétrer dans l'esprit des hommes qui vécurent alors, au lieu de s'arrêter à ce qui est sorti de leur bouche ou de leur plume (...) » ; E. COSERIU, « Le changement linguistique n'existe pas », p. 12 : « La langue est toujours en train d'être créée. Elle n'a pas de continuité organique indépendante de la conscience de ses usagers ».

*l'esprit et qu'il faut savoir mettre à la place des deux couleurs tranchées qu'on a pris l'habitude de se représenter*⁴⁸.

Au fond, ce que veut dire M. Bonnet, c'est que le latin fut un système linguistique normal : variable, complexe et évoluant. On pourrait parler, comme le propose E. Coseriu, de latin tout court⁴⁹. Un latin variable et évoluant, avec des normes différentes et également évoluant, puisque « dans la réalité de la langue, le fait "synchronique" (le fonctionnement) et le fait "diachronique" (le changement) ne représentent pas deux moments différents mais bien un seul⁵⁰ ». Des mots viennent et d'autres disparaissent, des structures morphologiques ou syntaxiques se voient remplacées par d'autres dans la continuité, et le plus souvent inconsciemment. Ainsi, une langue historique est un ensemble complexe de langues fonctionnelles historiquement reliées entre elles⁵¹. « La stabilité d'une langue », dit E. Bourciez, « est une chose très relative : si l'évolution est lente à certaines époques, quand prédomine un type de langage littéraire enseigné dans des écoles, il y en a d'autres où les changements s'accélèrent, et où à une dissolution des anciens liens sociaux correspond une désorganisation plus prompte des idiomes⁵² ». Cette désorganisation correspond à la disparition d'une norme rigide, à une plus grande flexibilité dans les emplois langagiers et graphiques. Une telle situation peut donner l'impression d'un chaos linguistique. En réalité, elle traduit le caractère de plus en plus inopérant d'une norme ancienne – les auteurs mérovingiens se réfèrent effectivement encore toujours aux grammairiens classiques⁵³ –, et l'émergence d'une norme nouvelle.

C'est alors qu'on perçoit que ce qui a été appelé « latin vulgaire » est une création de l'esprit qui indique en réalité une espèce de courant du changement. C'est une dynamique de variation interne qui fait évoluer la norme à travers des systèmes synchroniques à paysage linguistique différent, jusqu'au renversement typologique. Le latin vulgaire est par rapport au latin et au roman comme l'ensemble des processus naturels – étalés dans le temps et progressifs – qui nous mènent de l'été à l'hiver ou l'inverse. Dans le fonctionnement concret de la langue, ces traits "vulgaires" – de même que les traits "chrétiens" – s'intègrent dans des proportions plus ou moins importantes dans un ensemble de traits langagiers, tout fait de langue étant en même

⁴⁸ *Ibidem*, p. 37.

⁴⁹ Ici non pas par opposition au latin vulgaire, comme chez J. Herman. V. *supra*, p. 15.

⁵⁰ E. COSERIU, « Linguistique historique et histoire des langues », p. 81.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² E. BOURCIEZ, *Éléments de linguistique romane*, p. 16.

temps fait dialectal, fait de niveau et fait de style⁵⁴. La langue comme bloc massif et unitaire est une fiction. Une coupe synchronique d'une langue donne un ensemble de paroles dont la variation peut se regrouper selon trois axes : diatopique (selon la variation géographique), diastratique (selon la variation sociale) et diaphasique (selon la variation des registres expressifs et des styles) avec des normes intermédiaires. Le tout peut se schématiser comme suit⁵⁵ :

À titre d'illustration, on peut référer, avec J. Herman, à l'attitude (méta)linguistique de Grégoire de Tours, dans la perception duquel il existait deux niveaux de langue ; deux variantes dont les conditions d'utilisation ne dépendent pas de leurs différences structurelles⁵⁶.

Le correspondant écrit de cette coupe est toujours un peu en décalage, les normes écrites étant différentes de celles de l'oral. D'une part, l'écrit relève d'une institution sociale et est forcément moins ouvert à l'évolution. D'autre part, les actes langagiers posés par l'écrit sont souvent plus réfléchis que ceux de la langue parlée. « Ce qui s'écrit, c'est la langue du dimanche, et non la langue de tous les jours », dit Cl. Blanche-Benveniste, tout en précisant qu' « on ne peut pas bâtir une opposition stable entre l'écrit et le parlé en se fondant sur les catégories du spontané et de

⁵³ Cf. M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 45. Cf. Chr. MOHRMANN, « Les formes du latin dit « vulgaire » ... », p. 2.

⁵⁴ E. COSERIU, « Le double problème des unités "δια-s" », p. 14.

⁵⁵ Je signale ici ma dette envers Mr. Geert Hellemans qui a élaboré des schémas similaires pour sa conférence « Langue écrite et langue parlée et les théories de E. Coseriu » donnée à l'Université de Gand le 26 février 2001 dans le cadre des journées δια, consacrées à la problématique des *Quatre variations* (Actes sous presse).

⁵⁶ J. HERMAN, « La conscience linguistique de Grégoire de Tours », p. 38.

l'élaboré⁵⁷ ». Il faut toutefois être conscient du fait que dans un continuum conceptuel allant du langage familier (*Sprache der Nähe*) au langage tout à fait distant (*Sprache der Distanz*), l'oral se rapproche le plus du premier alors que l'écrit se prête plus au second⁵⁸. L'écart entre l'écrit et l'oral est fonction du nombre de lettrés et de leur situation sociale ainsi que de la nature de l'enseignement :

⁵⁷ Cf. BLANCHE-BENVENISTE, *Approches de la langue parlée en français*, p. 9 et 10.

⁵⁸ *Sprache der Nähe* et *Sprache der Distanz* sont des notions élaborées par P. Koch et W. Österreicher. Koch les résume ainsi : « Les notions d'immédiat et de distance se rapportent à deux attitudes communicatives opposées, déterminées par des situations communicatives contraires. L'immédiat comporte une communication face à face, spontanée, privée, dialogique, hautement émotionnelle, fortement rattachée à la situation et aux actions concomitantes etc. ; la distance en est le contraire exact ; une communication entre des personnes séparées, préméditée, publique, monologique, sans émotion, détachée de la situation et de toute action etc. Bien entendu, ces deux notions ne décrivent que les extrémités d'un continuum communicatif » (« Pour une typologie conceptuelle et médiale des plus anciens documents/monuments des langues romanes », p. 42-43) ; Cf. M. SELIG, « Le passage à l'écrit des langues romanes. État de la question » dans *Le passage à l'écrit des langues romanes*, p. 11-12.

Une vision en diachronie d'une langue historique donnerait plutôt ceci :

Il est dès lors patent que la notion de faute doit également être revue de fond en comble. Comme le dit A. Berrendonner, la langue est « un système fondamentalement adaptatif, ménageant au locuteur de multiples options, stratégies et procédures de secours, voire des possibilités d'innovation, qui lui permettent d'optimiser ses performances au regard des divers impératifs pragmatiques qui pèsent sur l'activité de parole⁵⁹ ». Selon cette conception, les phénomènes langagiers qu'on appelle « fautes » par référence à une norme, peuvent être des signes extérieurs de modifications dans la façon dont l'émetteur se comporte vis-à-vis du système de la langue. Elles traduisent ainsi les stratégies dont il se sert pour répondre aux impératifs d'économie ou d'efficacité.

Comment se fait-il qu'une telle vision, naturelle, se soit si longuement fait attendre pour le latin ? La réponse est à chercher, en partie, dans un rapport problématique entre l'écrit et l'oral.

⁵⁹ A. BERRENDONNER, « Aspects pragmatiques de la dérivation morphologique », p. 23.

1.3. Le rapport oral / écrit

*La communication s'opère à l'aide de sons qu'émet l'appareil vocal du sujet parlant, et qu'enregistre l'ouïe de celui qui écoute. (...). Il faut donc que les sons émis soient familiers à celui qui écoute comme à celui qui parle, et il faut aussi que tous les deux interprètent de la même façon les éléments intellectuels auxquels les sons servent matériellement d'enveloppe. (E. BOURCIEZ, *Éléments de linguistique romane*, p. 1)*

La question du rapport entre la langue écrite et la langue orale est en fait double : elle englobe la correspondance langagière structurelle – morphologique et syntaxique – d'une part et la correspondance, d'autre part, entre la graphie et la prononciation.

CORRESPONDANCE STRUCTURELLE

En 1965, D'Arco Silvio Avalle a fait d'intéressantes remarques par rapport à l'écrit latin précédant l'émergence de l'écrit roman, dans un petit ouvrage intitulé *Latino circa romançum e romana rustica lingua*. Son idée de départ est que l'écrit n'est pas plus insensible que l'oral à l'évolution linguistique, ni plus lent à l'attester, mais qu'elle s'est faite de manière ambiguë et tortueuse. Conscient du fait que plusieurs obstacles s'interposèrent entre la langue orale et la langue écrite, il suppose l'existence de systèmes écrits intermédiaires, artificiels en partie, au sein desquels s'est accompli l'émancipation du vernaculaire spontané et la liquidation progressive des éléments archaïques. Ces registres, qui confèrent à la littéralité mérovingienne une grande complexité, constituent « l'anello di congiunzione, il tramite, il presupposto necessario del passaggio dal latino al volgare⁶⁰ ». La préhistoire des *scriptae* romanes se situe là⁶¹.

Ressentis comme des registres stylistiques par les locuteurs de l'époque, Avalle y voit des registres (et même des langues) avant tout fonctionnels en vue d'une communication garantie⁶² – enjeu qu'il estime avoir été au centre de l'intérêt à cette époque – et leur attribue un caractère hautement artificiel et inconsistant. Avalle voit encore dans les *Serments de Strasbourg* une illustration de ce *latinum circa romançum* : loin d'être une nouveauté, ce texte s'inscrit dans un continuum. À l'heure

⁶⁰ D'A.S. AVALLE, *Latino circa romançum ...*, p. IX.

⁶¹ Il s'agit en principe des aspects structurels, mais Avalle accorde aussi une assez grande importance à l'orthographe.

⁶² Cf. aussi le chapitre X de la première partie de sa *Protostoria*, qu'Avalle consacre à *I registri linguistici intermedi fra il latino ed il volgari nell'alto medioevo*.

où la réforme de l'orthographe est déjà bien avancée, le rédacteur s'est servi de l'ancienne « scripta mérovingienne », perçue comme la langue de l'usage oral⁶³.

Correspondance donc entre l'écrit et l'oral, partielle et variable, selon que l'on visait la proximité ou la distance. Quoique le côté dynamique – conscient et volontaire – n'ait pas encore convaincu tout le monde : J. Herman accepte la réalité d'un lien entre la langue écrite et parlée, sur la base de témoignages métalinguistiques⁶⁴ et linguistiques⁶⁵. Toutefois, il voit dans le latin mérovingien non pas une langue, mais un système graphique soumis à la pression, inconsciente de la part des auteurs, d'une langue qu'il ne reflète plus que partiellement.

En partant d'idées similaires à celles d'Avallé, Marc Van Uytfanghe a développé, dans un article datant de 1975⁶⁶, un modèle tout en continuités pour le passage de l'écrit latin à l'écrit roman. Le latin écrit de l'âge classique a connu une diversification particulière sous l'influence chrétienne. Celle-ci a donné naissance à un paysage varié situé entre deux tendances principales qui s'opposent de plus en plus : une tendance popularisante et un courant plus savant. Proposant des fusions – en proportions variables – d'éléments scolaires traditionnels et d'éléments de la langue parlée, ces registres appartenaient à une seule langue jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne. M. Van Uytfanghe qualifie de diglossique le rapport entre les deux niveaux extrêmes⁶⁷ et est d'avis que la réforme carolingienne, accélératrice de la prise de conscience linguistique, n'en fournit pas moins une suite continue aux registres existants. Le schéma suivant tente de résumer la vision de M. Van Uytfanghe qui conclut en disant que le passage de la pluralité stylistique du latin de l'époque tardive et mérovingienne à la dualité linguistique entre le latin médiéval et les *scriptae* romanes dans la Romania carolingienne et postcarolingienne, a été tout aussi insensible et graduel que le passage du latin parlé aux langues romanes⁶⁸.

⁶³ D'A.S. AVALLÉ, *Latino circa romançum ...*, p. XIV. M. Van Uytfanghe fait mention d'un texte andalou du XIII^e siècle – un apocryphe relatif à la légende de Virgile – qui évoque également le *Latinum circa Romançum* : dans ce cas, il s'agit d'une manière de parler le latin qui soit accessible aux laïcs (M. VAN UYTFANGHE, « Le latin et les langues vernaculaires au moyen âge : un aperçu panoramique », p. 12, n. 62).

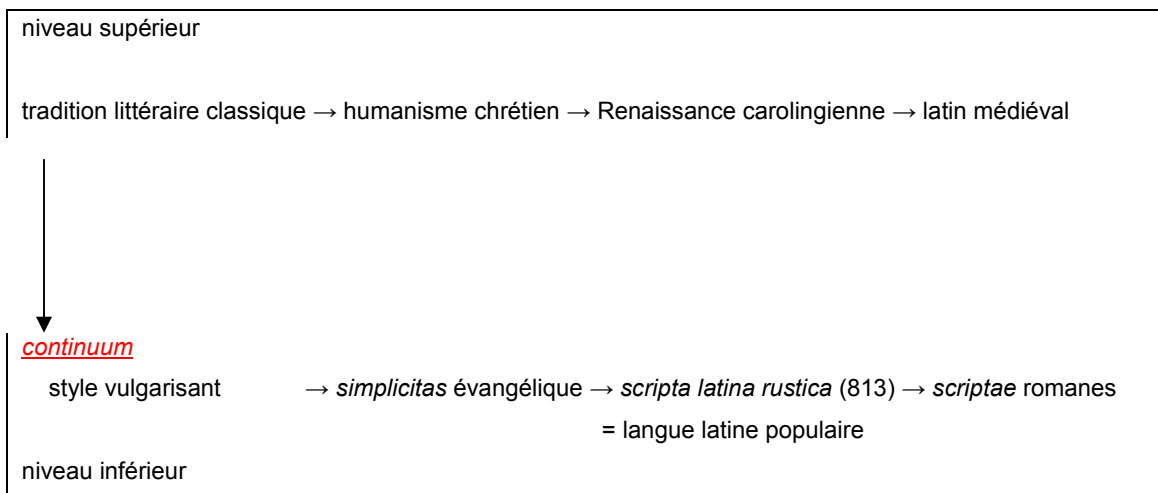
⁶⁴ J. HERMAN, « The end of the history of Latin », p. 364-82

⁶⁵ J. HERMAN, « La chronologie de la transition ... », p. 5-26.

⁶⁶ M. VAN UYTFANGHE, « Latin mérovingien, latin carolingien et *rustica romana lingua* : continuité ou discontinuité ? ».

⁶⁷ Nous reviendrons sur la notion de diglossie dans le chapitre suivant consacré à l'hagiographie et son fonctionnement.

⁶⁸ M. VAN UYTFANGHE, « Latin mérovingien, latin carolingien ... », p. 85.



CORRESPONDANCE GRAPHIE/PRONONCIATION

Une vingtaine d'années après Avallé, le problème de la correspondance entre graphie et prononciation a été clairement posé par Roger Wright avec la publication, en 1982, de son ouvrage intitulé *Late Latin and early Romance in the early Middle Ages*. L'auteur va à l'encontre de l'opinion encore largement partagée à l'époque⁶⁹, à savoir que le latin était devenu une langue savante peu évolutive et que la langue vernaculaire existait et évoluait de son côté. La clé de cette erreur conceptuelle se situe, selon lui, au niveau du rapport supposé entre l'oral et l'écrit. Selon R. Wright, en effet, les textes ne sont proches du latin classique qu'en apparence parce que les lettrés en charge de leur rédaction devaient respecter la norme écrite en vigueur. Mais s'ils pouvaient se fonder sur des grammaires latines pour acquérir des tournures morphologiques et syntaxiques archaïques, rien ne leur permit de s'approprier l'ancienne prononciation. Par conséquent, les écrits purent refléter les évolutions syntaxiques et sémantiques mais pas, ou beaucoup moins, les évolutions phonétiques. Wright considère comme peu sérieuse l'idée qu'un groupe social distinct pût résister aux changements phonétiques généralisés dans les circonstances qui furent celles de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge⁷⁰. Il met le doigt sur le fait que la survie d'une

⁶⁹ Pour des références : V. R. WRIGHT, *Late Latin and early Romance ...* : le début du premier chapitre est consacré au « traditional view ». Ce qui n'exclut évidemment pas d'autres voix. Ainsi, Marc Van Uytendaele avait déjà clairement pris parti pour un lien entre langue écrite et langue parlée dans les années 1970, notamment en reprenant la réflexion de M. Delbouille : « Comment n'aurait-on pas songé à écrire le parler vulgaire avant le IX^e siècle, si vraiment, tant de changements majeurs avaient été réalisés depuis si longtemps ? » (« Le latin des hagiographes mérovingiens ... », p. 62)

⁷⁰ Le persistance d'une prononciation littéraire cultivée fut supposée par E. Auerbach, d'abord sous forme d'un *Hochlatein* difficilement compréhensible pour le peuple et parlé par l'aristocratie sénatoriale au V^e siècle, ensuite comme *Sondersprache* apprise et transmise dans

orthographe n'implique nullement la survie et le maintien d'une prononciation archaïque⁷¹. L'écrit est le langage emballé dans un système graphique ; ce n'est pas parce que le système graphique appartient à un état de langue antérieur que la parole l'est tout autant. Il faut opérer une distinction entre la graphie et la prononciation. J. Kramer se fait l'écho de R. Wright lorsqu'il affirme que si, durant toute la période mérovingienne, jamais le besoin ne s'est fait sentir de créer un nouveau code graphique, même pas pour des textes destinés à la lecture publique, c'est que l'écrit jetait des ponts vers l'oral, au niveau du vocabulaire, de la morphologie et des stratégies communicationnelles⁷².

Un document bien connu pour être l'une des sources du « latin vulgaire », l'*Appendix Probi*⁷³ peut être invoqué dans cette optique. Cette liste suggère en fait une double prononciation à partir d'une graphie : la première, proposée comme correcte, où toutes les lettres sont prises en compte p. ex. *vetulus* ; la seconde, évoluée, qui se caractérise par des réductions phonétiques et pour laquelle une transcription plus ou moins phonétique est proposée p. ex. *veclus*. L'*Appendix Probi* daterait du V^e siècle⁷⁴ et est originaire de Rome. La prononciation « correcte » était-elle encore fort répandue à ce moment-là ? Dans quelle mesure a-t-elle pu se maintenir ? Qu'en était-il des régions plus septentrionales⁷⁵ ? Difficile de répondre à toutes ces questions. Toujours est-il que la combinaison d'une graphie peu évoluée avec une prononciation beaucoup plus évoluée n'est pas improbable, d'autant plus que les siècles de transition purent

les écoles dans le cadre d'un emploi professionnel essentiellement écrit (E. AUERBACH, *Literatursprache und Publikum ...*, p. 189-196).

⁷¹ Cf. d'ailleurs aussi l'opinion de M. Bonnet à ce sujet : « La prononciation qu'on appelle vulgaire était sans doute à peu de chose près celle de tout le monde. Ce qui était vulgaire, c'était de laisser percer cette prononciation dans son orthographe » (M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 40).

⁷² Cf. Johannes KRAMER, « Warum die Alltagssprache des 6. Jh. nicht zur Literatursprache wurde » dans *La transizione del latino alle lingue romanze*, p. 27-40.

⁷³ Liste, insérée dans un manuscrit contenant également un traité du grammairien Probus, qui oppose, pour 227 mots et formes, une forme correcte à une forme incorrecte, p. ex. *vetulus* non *veclus*. (Cf. V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 23 a).

⁷⁴ La datation du document prête à la discussion. V. Väänänen proposait le III^e-IV^e siècle (V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 23 a). En 1976, R. Wright acceptait le VII^e siècle (R. WRIGHT, « Speaking, reading and writing ... », p. 178, avec un renvoi vers C.A. ROBSON, « L'*Appendix Probi* et la philologie latine » dans *Le Moyen âge LXIX* (1963), p. 39-54) ; plus récemment, P. Flobert a opté pour le V^e siècle (P. FLOBERT, « La date de l'*Appendix Probi* », p. 318. C'est cette datation que nous avons retenue.

⁷⁵ Selon M. Banniard, qui s'appuie sur un *testimonium* d'Avit de Vienne – l'évêque de Lyon s'était vu reprocher une faute d'accent lors de la prononciation d'une de ses homélies –, il y a toujours, aux V^e-VI^e siècles, une dialectique entre le parler populaire et la prononciation des érudits (M. BANNIARD, « Accent et quantité au Haut moyen âge ... », p. 55).

compter sur de véritables spécialistes de l'écrit – les scribes – et d'autres dans le domaine de la lecture à haute voix⁷⁶.

Voilà qui marque donc un retour à la normalité. Il faut bien entendu tenir compte d'un écart entre l'oral spontané des siècles de transition et les traces écrites dont nous disposons. Mais il nous semble socialement impossible que l'écrit – tous les écrits dont nous disposons – soit devenu une façade artificielle sous tous ses aspects. Façade oui, en ce sens que la codification graphique demande, comme toujours, une « traduction en signes ». Mais en tant qu'expression langagière, l'écrit relève de la variation naturelle au sein d'une coupe synchronique⁷⁷. Lorsqu'on prend en considération les modalités de la mise par écrit, force est de constater que le latin mérovingien est sans doute beaucoup plus près de l'oral que ne l'était le latin « classique » littéraire. La perméabilité de l'écrit, plutôt que son imperméabilité, se concilie beaucoup mieux avec un enseignement limité et avec des contraintes pragmatiques en fonction d'un public non ou peu formé. Avec moins de contraintes et de balises formelles, les détenteurs de la culture écrite purent, nous semble-t-il, plus facilement traverser la frontière entre les emplois langagiers écrits et oraux. Cette liberté forcée était évidemment loin de les rassurer, d'autant plus que l'écrit n'était pas perçu à l'époque comme un simple archivage de la parole orale, mais plutôt comme le support de la transmission de l'autorité du passé⁷⁸. Loin de nous l'idée que les fautes sont dues à un écrit anachronique, en décalage artificiel par rapport à la langue naturelle. Le fait que ces textes soient considérés comme barbares, donc truffés de fautes, indique simplement que leurs réalisateurs, en mal de maîtrise d'une norme écrite tant orthographique que langagière, ouvrirent un peu plus à l'oral les portes de l'écrit. Cela ne veut pas dire pour autant que les déviations par rapport à la norme soient des reflets directs de l'oral. Cl. Blanche-Benveniste, a mis le doigt sur cet amalgame facile entre "fautif" et "parlé" en parlant de la *Grammaire des fautes* de H. Frei (1923). Cet auteur avait établi une équation entre l'écrit maladroit « fautif » de personnes peu habituées à écrire et la langue parlée, alors que, selon Cl. Blanche-Benveniste, il s'agit dans la plupart des cas de « fautes » typiques dues à des transpositeurs inexpérimentés⁷⁹.

⁷⁶ V. dans le chapitre suivant, 2.3.3.1. Je.

⁷⁷ Cf. M. SELIG, « Le passage à l'écrit des langues romanes – état de la question », p. 10-17 ; J. KABATEK, « L'oral et l'écrit – quelques aspects théoriques d'un « nouveau » paradigme dans le canon de la linguistique romane », p. 305-320.

⁷⁸ Cf. M. PARKES, « Lire, écrire, interpréter le texte. Pratiques monastiques dans le haut moyen âge », p. 112.

⁷⁹ Cl. BLANCHE-BENVENISTE, *Approches de la langue parlée*, p. 36.

Accepter un lien entre l'écrit et l'oral synchronique, accepter une prononciation évoluée – pas forcément identique à celle de la rue⁸⁰ –, cela change tout le rapport qu'on établit avec la langue écrite et, par conséquent, avec un stade langagier et son fonctionnement. C'est accepter qu'il y a des documents qui attestent la transition entre le latin et le français. S'il est vrai qu'ils n'éclairent qu'une parcelle, et encore de manière non transparente, ils n'en constituent pas moins une partie intégrante de plusieurs coupes langagières synchroniques successives.

Qu'en est-il alors de l'apparition de l'écrit « français » à partir du IX^e siècle ? Le premier document français que sont les *Serments de Strasbourg* passe pour l'acte de naissance du français. Et d'une certaine manière, il l'est. Il importe toutefois de préciser.

La rédaction des *Serments de Strasbourg* ne fut pas un acte linguistique en soi – *puisque nous parlons français, écrivons dès lors aussi français !* –, mais un acte politico-symbolique⁸¹ dans lequel transparait une situation socio-linguistique. Nous sommes dans une période où, depuis la réforme carolingienne, deux prononciations sont en cours pour une graphie : prononciation latine (restaurée) et prononciation rustique (commune). Or, le latin restauré – auquel fut lié plus promptement la graphie⁸² – fut investi d'une valeur symbolique : ce fut la langue de l'unité impériale et de la communication générale⁸³. Cette valeur ne convenait pas pour le document diplomatique des *Serments de Strasbourg* qui devait entériner un pacte entre deux royaumes ethniquement distincts⁸⁴. Il fallut un code qui figure clairement l'identité des peuples engagés. Il est probable que la graphie phonétique expérimentale ait eu des

⁸⁰ Parmi les recommandations d'Isidore de Séville aux *lectores*, on peut lire qu'ils doivent « éviter une tonalité vulgaire qui sent l'illettré » (Référence chez M. BANNIARD, « Le lecteur en Espagne wisigothique ... », p. 136. Et l'auteur ajoute : « Autrement dit, le lecteur était chargé de soigner sa diction de manière à distinguer les colorations articulatoires de sa voix de celles qui résonnaient chaque jour dans les rues de Séville »).

⁸¹ V. B. CERQUIGLINI, *La naissance du français*, p. 79-81 ; R. MCKITTERICK, « Latin and Romance ... », p. 139. Voir aussi dans notre *Sélection de textes du corpus comparatif* dans l'*Annexe I*, p. 129 sq.

⁸² Cf. Tout comme « les grammairiens du Moyen âge européen ont estimé pendant longtemps qu'il n'était pas possible d'écrire les langues romanes vulgaires qu'on parlait de leur temps, parce qu'elles étaient fondées non pas sur un art qui aurait permis d'en prendre conscience, mais seulement sur l'usage parlé » (Cl. BLANCHE-BENVENISTE, *Approches de la langue parlée en français*, p. 7), il est probable qu'après la réforme carolingienne, la graphie latine en tant que concept fut davantage identifiée à la prononciation restaurée qu'à la prononciation commune, perçue dès lors comme un usage particulier.

⁸³ Cf. M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 320 et p. 329 sq.

précédents⁸⁵ ; ce qui importe ici cependant, c'est le prestige qui va de pair avec la graphie correspondant à l'usage parlé et qui confère à ce dernier une dignité nouvelle. L'on voit ainsi confirmé l'importance du contexte social, d'intérêts politiques et idéologiques pour la création d'un écrit⁸⁶. Avant la réforme carolingienne, entamée en 774 par Pépin le Bref – cela émane en partie de son alliance avec le pape Étienne II⁸⁷ – ces conditions ne sont pas du tout remplies

L'écrit latin d'avant la réforme et le nouvel écrit « français » ne se situent donc pas des deux côtés d'une frontière mais dans un continuum⁸⁸. C'est pour cette raison que R. Wright a raison en disant qu'au fond, nous n'avons là que deux graphies pour une même langue (V. *infra*, 1.3.)⁸⁹. La graphie romane est pourtant bel et bien un acte de naissance, non pas parce qu'elle atteste l'apparition du français, – l'apparition d'une autre graphie ne constitue pas en soi, un élément suffisant pour établir une frontière entre deux langues à part entière –, mais parce que l'écrit donne à une langue sa liberté : il est sa charte d'affranchissement⁹⁰. En ce sens, il est plus que probable que le nouvel écrit put, dès ses débuts, accueillir des expressions et des vocables qui étaient interdits à la mise par écrit classique. Cette spécialisation stylistique est importante dans le cadre du processus métalinguistique de la prise de conscience d'une nouvelle identité langagière et de l'émergence de son autonomie. Car, comme le dit M. Selig, « introduire le vernaculaire dans le domaine de l'écrit, c'est effectivement prévoir des situations où l'écrit vernaculaire peut remplir une fonction précise⁹¹ ».

⁸⁴ Pour plus de détails, nous renvoyons à l'*Annexe I*, p. 129 où les *Serments de Strasbourg* font l'objet d'un commentaire.

⁸⁵ Pensons notamment à l'*Appendix Probi*, V. *supra*, p. 26. Il serait intéressant de vérifier les rapports entre l'émergence d'une nouvelle écriture (conceptuelle) et les efforts des Carolingiens à réformer l'écriture (matérielle) existante – en *scriptio continua* – afin de rendre plus aisé l'accès au sens du texte (Cf. M. PARKES, « Lire, écrire, interpréter le texte ... », p. 123).

⁸⁶ Cf. M. BANNIARD, *Genèse culturelle de l'Europe*, p. 223.

⁸⁷ V. R. FOLZ, « Metz dans la monarchie franque ... », p. 20.

⁸⁸ G. de Poerck affirme que les plus anciens textes de la langue française sont des textes qui se caractérisent par un polymorphisme ; ce sont des textes « à stratifications » où le passé coudoie le présent (« Les plus anciens textes de la langue française ... », p. 21-22).

⁸⁹ Avant R. Wright, P. Zumthor avait déjà défendu un point de vue similaire : dans les textes des VIII^e-IX^e siècles, il n'est selon lui question que d'une opposition de styles (Cité chez VAN UYTFANGHE, « Latin mérovingien ... », p. 83).

⁹⁰ Cf. B. CERQUIGLINI, *La naissance du français*, p. 50 : « Produite par un déplacement au sein des représentations mentales chez le clerc carolingien, la mise en écrit du français affecte en retour l'idée de la langue, sa tenue, ses capacités d'expression et de réflexion ».

⁹¹ M. SELIG, *Le passage à l'écrit des langues romanes*, p. 16.

L'émergence du français écrit fut un processus laborieux⁹² et étalé dans le temps dans lequel différents enjeux se sont vu succéder. La difficulté à prendre de la distance vis-à-vis de la graphie latine est pour nous un élément qui renforce l'idée d'un lien entre l'écrit latin et la prononciation romane. Le *Sermon sur Jonas* (IX^e ou X^e siècle) en est un bel exemple : dans ses parties censées explicatives, donc romanes, sont mélangées l'orthographe latine et romane ; les notes tironiennes reposent entièrement sur la graphie latine⁹³.

Enfin, pas moins que le latin, l'ancien français écrit soumet un rébus à celui qui s'intéresse à la langue orale et spontanée : « L'écriture médiévale ainsi comprise, cette mise en forme ritualisée d'une langue vernaculaire à jamais inconnaissable, constitue l'objet et le domaine de notre recherche », écrit B. Cerquiglini dans l'introduction de son étude consacrée à la parole médiévale en ancien français. Et plus loin : « Cette langue, morte et sans voix, si on la prend à la lettre, s'anime sous nos yeux, ce corpus flaccide expose les conditions de sa maniabilité : étude des propriétés de la langue littéraire, comparaison de systèmes d'écritures particuliers, examen d'un phénomène syntaxique devenu inscription⁹⁴ ». On ne put trouver meilleure illustration de la continuité entre la fin de l'écrit mérovingien et le début de l'écrit français.

1.4. Langue et métalangue

Plusieurs auteurs se sont arrêtés au problème de la distinction métalangage/langage, notamment dans le recueil publié par R. Wright : *Latin and the Romance languages in the early Middle Ages* (1991). Cette distinction est effectivement fondamentale pour qui veut éviter les écueils liés à une terminologie opaque.

J. Herman insiste sur le fait que, même si les témoignages contemporains constituent une source d'information intéressante et importante, il faut toujours garder à l'esprit qu'il s'agit dans tous les cas d'une façon de percevoir les choses – perception qui dépend du point de vue adopté –, et que la congruence n'est pas nécessairement totale entre l'attitude linguistique et la situation linguistique réelle. Un grammairien verra peut-être plus facilement des fautes par rapport à une norme unique, alors qu'un

⁹² Cf. G. DE POERCK, « Les plus anciens textes de la langue française comme témoins de l'époque », p. 1-34.

⁹³ Pour un complément d'informations sur le *Sermon sur Jonas*, nous renvoyons à l'*Annexe I*, p. 132.

⁹⁴ B. CERQUIGLINI, *La parole médiévale*, p. 10 et 11.

autre auteur instruit n'y verra que la variation naturelle de la langue⁹⁵. J. Herman croit néanmoins en l'existence d'un « mécanisme d'interaction » entre la nature de la conscience linguistique et l'évolution structurelle et interne du langage⁹⁶. Ainsi, l'illusion d'une essentielle homogénéité linguistique latine trouve selon lui son explication dans la compréhensibilité réelle entre les éléments les plus disparates de la communauté⁹⁷.

Parallèlement, T. Janson s'attarde à la distinction entre changement linguistique et changement métalinguistique. D'une part, le changement linguistique ne cause pas nécessairement un changement métalinguistique – pensons par exemple aux multiples parlers chinois –, d'autre part, le changement métalinguistique implique un jeu de facteurs culturels et politiques, et est lié à l'établissement d'un changement au niveau du code écrit⁹⁸. La notion de « langue » n'est donc pas, comme l'affirme aussi P. Lloyd, une étiquette qui correspond à un référent naturellement délimité dans la réalité⁹⁹.

Nous retenons qu'il est important de garder clairement à l'esprit la distinction entre définitions systématique-linguistiques et dimensions socio-psychologiques. Les deux composantes importent dans le devenir d'une identité linguistique, mais elles ne coïncident pas nécessairement. Dans le cas d'une transition langagière, il est donc indiqué de prendre en considération *et* les témoignages socio-linguistiques, *et* les faits linguistiques. « Dans le cas d'une transition », écrit N. Denison, « cela dépendra des locuteurs du stade en aval si le stade en amont est perçu comme étant "mort" ou simplement "continué"¹⁰⁰ ». Pour le français, la conscience d'une scission avec la langue-mère est assez lente, le vernaculaire étant d'abord perçu comme un autre registre¹⁰¹. D'autre part, pour ce qui est du système : E. Coseriu distingue plusieurs niveaux auxquels une langue peut évoluer¹⁰² :

⁹⁵ J. HERMAN, « Spoken and written latin in the last centuries of the Roman Empire. A contribution to the linguistic history of the Western provinces », p. 29-43.

⁹⁶ J. HERMAN, « La conscience linguistique de Grégoire de Tours », p. 30-39.

⁹⁷ *Ibidem*, p. 33.

⁹⁸ Cf. T. JANSON, « Language change and metalinguistic change : Latin to Romance and other cases », p. 19-28.

⁹⁹ P. LLOYD, « On the names of languages (and other things) », p. 9-18.

¹⁰⁰ N. DENISON, « Language death or language suicide ? », p. 15.

¹⁰¹ La conscience du lien génétique entre le latin et les langues qui en sont issues restera d'ailleurs encore longtemps vivante. Cf. M. VAN UYTFANGHE, « De *orbis romanus* en de linguïstische identiteit van Europa », p. 15 [dact.].

¹⁰² « Le latin vulgaire et le type linguistique roman », p. 53-56 et « Le changement linguistique n'existe pas », p. 21-22.

- la norme ou l'ensemble des réalisations usuelles
- le système ou l'ensemble des oppositions fonctionnelles
- le type ou l'ensemble des principes de la langue

Selon E. Coseriu, la norme de la langue change à travers l'application du système, et le système, à son tour, change à travers l'application du type. Lorsqu'on tient compte de ces distinctions, on peut dire que c'est lorsque le « principe d'unité » est remplacé par un autre principe, par une nouvelle « façon de former » et qu'une majorité d'oppositions fonctionnelles appliquent ce nouveau principe, qu'on a effectivement affaire à une nouvelle langue. C'est ainsi que, selon E. Coseriu, une crise profonde – au niveau du type linguistique – précède la crise superficielle – au niveau phonologique – du V^e siècle : « Es sanken Formen, weil die Form gesunken war¹⁰³ ». E. Coseriu résume ainsi le nouveau principe d'unité qui commence à s'imposer dès le II^e siècle : détermination interne pour fonctions internes (p. ex. morphème –s du pluriel, morphème –a du féminin) ; détermination externe pour fonctions externes ou relationnelles (p. ex. remplacement des tournures casuelles par des tournures prépositionnelles)¹⁰⁴.

1.5. Vers une chronologie du changement

Peut-on dater la transition latin-langues romanes ? Déjà en 1976, Marc Van Uytendaele a fait un article-synthèse des nombreuses réponses positives à cette question¹⁰⁵. Mais les datations proposées furent on ne peut plus divergentes et trahirent un manque d'explicitation, de concertation, voire, dans certains cas, de réflexion quant aux tenants et aboutissants de la question posée « Quand a-t-on cessé de parler latin ?¹⁰⁶ » et quant aux critères retenus pour y répondre. Axés sur les témoignages écrits pour les uns, sur les données comparatistes pour les autres, et justifiés à l'aide d'arguments politiques, sociologiques, culturels unilatéraux, ces datations dégagent la forte impression de relever d'une approche intuitive, d'autant

¹⁰³ Formulation qui fait référence et prend distance de l'affirmation de Humboldt : « Es sanken Formen, nicht aber die Form » par laquelle ce linguiste allemand († 1835) entendait que les langues romanes continuent la même forme du latin sans que le principe d'unité aurait été remplacé.

¹⁰⁴ E. COSERIU, « Le latin vulgaire et le type linguistique roman », p. 60-62. La terminologie *fonction interne* et *externe* oppose les marques du fonctionnement paradigmatique et celles du fonctionnement syntagmatique.

¹⁰⁵ M. VAN UYTFANGHE, *Le latin des hagiographies mérovingiennes et la protohistoire du français. état de la question*.

¹⁰⁶ Cf. F. LOT, « À quelle époque a-t-on cessé de parler latin ? » dans *Archivum latinitatis mediæ aevi* 6 (1931), p. 97-159. La question fut reprise par Dag Norberg (D. NORBERG, « À quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ? », 1966) et par Michaël

plus que les prises de position sont extrêmes : soit très tardives¹⁰⁷, soit très précoces¹⁰⁸. De ces thèses-là, M. Van Uytfanghe dit qu'elles simplifient trop une réalité extrêmement complexe¹⁰⁹. V. Väänänen a eu raison de remarquer que souvent ces visions, en apparence incompatibles, ne l'étaient pas¹¹⁰, le malentendu trouvant ses sources dans l'interprétation et le poids accordé à certains faits, et dans le maniement des étiquettes, à commencer par celle de « latin ».

Les thèses modérées qui virent le jour par la suite, sous formes de fourchettes chronologiques¹¹¹, témoignèrent d'une plus grande circonspection dans la prise en considération des données d'ailleurs plus nettement linguistiques, mais le fait d'éviter la question même de la transition – située à l'intérieur de la fourchette – et le malaise par rapport à la relation entre l'écrit et l'oral les obligent également à maintenir un caractère intuitif et à faire appel, en dernière instance, à des arguments extra-linguistiques¹¹². C'est M. Van Uytfanghe même qui, riche de tous les éléments, facteurs et arguments intervenus dans son *état de la question*, songe à développer un tant soit peu la problématique du rapport entre l'oral et l'écrit qu'il qualifie en fin de compte, dans le sillage de H. Lüdtke, de diglossique¹¹³. La chronologie qu'il propose dans ses conclusions provisoires en porte les fruits, car elle est déjà nettement plus nuancée ;

Richter (M. RICHTER, « À quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ? À propos d'une question mal posée », 1983). Nous revenons plus loin sur ce dernier article.

¹⁰⁷ La thèse la plus connue, la plus critiquée et sans doute aussi la plus inspiratrice fut celle de l'Américain H.F. Muller qui, partant de l'idée que les textes constituent un miroir de la langue parlée, prétend que le latin fut unifié jusqu'au VIII^e siècle – avec un rôle très important de l'Église chrétienne – et que l'époque carolingienne fut un hiatus décisif, même si Muller considère aussi l'époque mérovingienne comme embryogénique (VAN UYTFANGHE, « Le latin des hagiographes ... », p. 23-24). Il nous semble cependant que cette thèse passe pour beaucoup plus extrême qu'elle ne l'était, et qu'elle doit ce qualificatif à ses manques d'explicitation notamment en ce qui concerne la notion d'unité langagière. Dans le sillage de Muller, de nombreux autres latinistes – dont plusieurs élèves de Muller – ainsi que quelques romanistes se sont prononcés pour une diversification tardive (VAN UYTFANGHE, « Le latin des hagiographes ... », p. 25-30), encore faut-il savoir ce qu'il entendent exactement par ce mot.

¹⁰⁸ Les prises de position pour une diversification précoce sont plus diversifiées : depuis la colonisation romaine jusqu'au V^e siècle (VAN UYTFANGHE, « Le latin des hagiographes ... », p. 31-35).

¹⁰⁹ M. VAN UYTFANGHE, « Le latin des hagiographes », p. 64.

¹¹⁰ V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 41. Cf. M. VAN UYTFANGHE, « Le latin des hagiographes ... », p. 63.

¹¹¹ La formule la plus heureuse selon M. Van Uytfanghe est celle de D. Norberg. Ce philologue suédois situe le *terminus post quem* de la scission latin/langues romanes vers 600, et le *terminus ante quem* vers 800 (VAN UYTFANGHE, « Le latin des hagiographes ... », p. 68).

¹¹² En voici quelques illustrations : pour Chr. Mohrmann, la rupture avec la tradition classique fut décisive (VAN UYTFANGHE, « Le latin des hagiographes ... », p. 69) ; E. Coseriu met spécialement en évidence la décadence générale de la culture romaine (*Ibidem*, p. 65) ; D. Norberg réfère à la disparition de l'école antique (*Ibidem*, p. 70).

¹¹³ M. VAN UYTFANGHE, « Le latin des hagiographes ... », p. 84-85.

autonome sans négliger les aspects extra-linguistiques, elle fait référence à des données plus tangibles, même si celles-ci ne sont pas systématisées :

- VI^e-VII^e s. : relative unité d'un latin variable et évoluant, reflétée dans le domaine de l'écrit
- VIII^e-IX^e s. : transgression décisive – dans la continuité - au niveau de la structure phonétique, morphologique, lexicale et syntaxique. La diversification diachronique ne tardera pas à impliquer la diversification diatopique.
- La langue écrite évolue également, fût-ce à distance et plus lentement et fut sans doute prononcée « moyennant le phonétisme de la langue courante telle qu'elle avait évolué naturellement dans chaque région, du moins moyennant une partie de ce phonétisme¹¹⁴ ».
 - le moment décisif dans l'amplification des traits romans se situe vraisemblablement vers la seconde moitié du VIII^e siècle
 - la réforme carolingienne a joué un rôle non négligeable mais non capital qui consiste en l'accélération de la prise de conscience

En enchaînant les réflexions et les questions, M. Van Uytfanghe lance aussi des notions porteuses de nouvelles perceptions et appelées à être exploitées plus en profondeur : la conscience linguistique¹¹⁵ et, par corollaire, la communication et la compréhension¹¹⁶.

S'il est vrai que F. Lot dans son fameux article « À quelle époque a-t-on cessé de parler latin ? » avait déjà différencié cette question : il s'agissait de savoir quand le latin normatif avait *primo* cessé d'être parlé, et *secundo* cessé d'être compris, en distinguant ici différentes classes sociales¹¹⁷, il nous semble que la communication et les locuteurs ne se sont pas pour autant trouvés au centre de l'intérêt des études concernant la transition latin-langues romanes. En réalité, l'intérêt pour les notions de conscience et de communication émergeront surtout suite au recul par rapport au structuralisme omniprésent et en raison d'une nouvelle attention portée à la sociolinguistique¹¹⁸. Elles

¹¹⁴ *Ibidem*, p. 80.

¹¹⁵ *Ibidem*.

¹¹⁶ *Ibidem*, p. 84-85.

¹¹⁷ Remarque faite par M. VAN UYTFANGHE, « Histoire du latin ... », p. 597.

¹¹⁸ Cf. la longue introduction de M. Van Uytfanghe à son article « Histoire du latin, protohistoire des langues romanes » ainsi que « Mère latin et ses filles ... », p. 671-2. Comme témoin significatif de ce changement de perspective, M. Van Uytfanghe mentionne la table ronde « Sociolinguistique et linguistique romane » tenue lors du XVI^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes à Palma de Mallorca en 1980. (Actes du XVI^e congrès internacional de lingüística i filologia romàniques (éd. A. MOLL), t. I, Palma de Mallorca, 1982, p. 189-213). Cité dans « Histoire du latin ... », p. 610.

seront les mots magiques pour ouvrir les portes de nouvelles pistes de réflexion. C'est sans doute à M. Richter que revient le mérite d'avoir été un des pionniers de ce renouvellement, dont l'historien allemand a fourni les assises théoriques et des mises en application. Un article fondamental dans cette optique a été celui où M. Richter revient sur la question prise pour point de départ, « À quelle époque a-t-on cessé de parler le latin ? » qui était selon lui mal posée et faisait déjà intrinsèquement tort aux réalités langagières prises en considération¹¹⁹. L'alternative proposée « Quand a-t-on cessé de comprendre le latin ? » obligea à revenir à la réflexion du rapport entre l'écrit et l'oral et invita à aborder la transition dans sa réalisation concrète. Par la même occasion, la complexité d'une telle transition devint d'autant plus tangible. La reformulation de la question de base fit ainsi grandir la conscience que de multiples facteurs distincts doivent être pris en compte : l'évolution du système, l'évolution des situations communicationnelles, le rapport entre l'écrit et l'oral, la conscience linguistique, l'évolution métalinguistique.

Dans ce qui suit, nous proposons de regarder de plus près trois propositions de chronologie plus récentes, et qui témoignent d'une prise en considération de l'écrin fonctionnel et social du langage.

1.5.1. La chronologie proposée par J. Herman

Nourri d'un travail sur les textes qu'il a complété ensuite par une recherche sociolinguistique, J. Herman est conscient du fait qu'il n'y a pas une mais plusieurs chronologies liées à la transition du latin aux langues romanes et de la complexité du phénomène. C'est en effet avec précaution que le philologue hongrois aborde les données linguistiques et sociolinguistiques. D'une part, il part de l'idée que le latin mérovingien est un « système graphique soumis à la pression d'une langue qu'il ne reflète plus que partiellement¹²⁰ » et que les textes écrits durant la période de la transition ne reflètent pas cette transition dans son déroulement ; ils ne constituent pas une base empirique directe¹²¹. D'autre part, J. Herman se méfie des témoignages sociolinguistiques directs d'auteurs qui s'expriment sur leur langue et les capacités langagières de leur public : ces témoignages ne sont pas réellement informatifs en

¹¹⁹ M. RICHTER, « À quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ? À propos d'une question mal posée » dans *Annales Économies, Sociétés, Civilisations* 38 (1983), p. 439-448. Sur le caractère insensé de cette question, V. aussi J. HERMAN, « La transition du latin aux langues romanes ... », p. 165 sq .

¹²⁰ J. HERMAN, « Sur quelques aspects du latin mérovingien ... », p. 185.

¹²¹ J. HERMAN, « La chronologie de la transition ... », p. 6.

raison des lieux communs, du caractère subjectif et du manque de précision quant au contenu exact des notions de *simplex*, *rusticus* etc.¹²².

Malgré toutes ces réserves, J. Herman tente d'élaborer deux chronologies.

Ainsi propose-t-il une première chronologie basée sur des témoignages sociolinguistiques indirects, c'est-à-dire des descriptions de situations communicationnelles : il situe la prise de conscience d'une variabilité qui dépasse l'ensemble du latin entre la fourchette 620-30 / 760-70¹²³. Le *terminus post quem* est situé plus ou moins intuitivement dans les décennies après la mort de Grégoire de Tours dont le témoignage – un passage dans l'*Historia Francorum*¹²⁴ – laisse supposer l'idée d'un ensemble latin hétérogène mais uni.

Quant au *terminus ante quem*, J. Herman est d'avis qu'il doit se situer avant l'*Admonitio generalis* de 789, qui reflète selon lui une situation linguistique où la compréhension des textes de base de l'Église était déjà devenue problématique. Dans cette optique, la réforme carolingienne et son rejet du registre rustique n'a fait que consacrer un état existant.

Une seconde chronologie est basée sur les données linguistiques internes¹²⁵. Là aussi, la transition n'est pas liée à une chronologie unique. J. Herman distingue les évolutions panromanes, dont les chronologies s'étendent entre le II^e et le VI^e siècle, des modifications partielles entre le VI^e et le VIII^e siècle :

modifications panromanes II ^e → VI ^e siècles	modifications partielles (français) VI ^e → VIII ^e siècles
a) remplacement de la quantité par la qualité vocalique b) chute du –m final c) palatalisation au contact de yod d) transformation du système casuel classique	a) affaiblissement des consonnes intervocaliques, diphthongaisons romanes, effacement des voyelles finales b) liquidation partielle du système casuel des substantifs c) généralisation et grammaticalisation des nouveaux éléments périprastiques de la conjugaison

En guise de synthèse, J. Herman affirme que jusqu'au VIII^e siècle, la conscience linguistique latine est loin d'être fausse ou faussée : elle s'appuie sur une expérience communicative très réelle au sein d'une latinité comportant plusieurs grammaires

¹²² J. HERMAN, « The end of the history of latin », p. 365-6.

¹²³ J. HERMAN, « The end of the history of latin », p. 364-382.

¹²⁴ *Historia Francorum*, IX, 6. Il s'agit d'un esclave en fuite qui arrive à Tours en prétendant être un homme saint et qui se met à exécuter les fonctions liturgiques réservées aux prêtres : récitation de psaumes, etc. Grégoire est frappé par la prononciation rustique de cet usurpateur.

alternatives¹²⁶ ; à partir du VIII^e siècle, la conscience linguistique devient une conscience de crise, parallèlement à l'achèvement des modifications partielles. Enfin, la réforme carolingienne déchire les liens qui pouvaient subsister encore entre la langue écrite et l'usage natif des locuteurs.

Dans la conception de J. Herman, il y a donc, au sein de l'hétérogénéité latine, un écart considérable entre l'usage oral spontané et les traces écrites. Tout dans sa vision suggère aussi une différenciation des prononciations.

1.5.2. La chronologie proposée par R. Wright

La chronologie proposée par R. Wright¹²⁷ repose sur le postulat qu'il n'y avait, avant la réforme carolingienne, qu'une seule prononciation pour un ensemble langagier diversifié mais monolingue, dans lequel coexistaient des traits plus archaïques et des traits plus progressifs. Dans cette optique, l'écrit dont nous disposons est tout simplement de l'oral emballé dans une orthographe non-transparente, l'écart entre la prononciation (« speech ») et l'orthographe (« spelling ») étant à l'origine d'un certain leurre optique¹²⁸. La ferveur avec laquelle R. Wright a accentué les continuités a pu donner l'impression que sa vision était par trop simpliste et qu'elle manquait de nuances¹²⁹. Celles-ci ne sont pourtant pas absentes. R. Wright est ainsi conscient aussi du fait que la langue écrite a ses propres lois, que l'on n'écrit pas tout à fait comme on parle et que la langue écrite peut véhiculer ainsi des constructions morphologiques et syntaxiques qui ne sont plus courantes en langue parlée. Mais pour l'hispaniste anglais, il ne s'agit là que de la variation naturelle d'une seule langue. L'émergence des langues romanes est ainsi un processus progressif et naturel auquel il a été donné un peu de piment, pour ainsi dire, par les artisans de la Renaissance carolingienne. En effet, pour R. Wright, l'évolution de la prononciation aurait de toute façon nécessité une refonte de l'orthographe¹³⁰. La réforme carolingienne a accéléré cette évolution en identifiant l'orthographe existante à une prononciation non-évoluée,

¹²⁵ J. HERMAN, « La chronologie de la transition ... », p. 5-26.

¹²⁶ J. HERMAN, « La transition du latin aux langues romanes. Quelques problèmes de la recherche », p. 170.

¹²⁷ R. WRIGHT, *Late Latin and early Romance in Spain and Carolingian France*, 1982 (Pour la chronologie à proprement parler, voir la conclusion à partir de la p. 261).

¹²⁸ R. WRIGHT, *Late Latin and early Romance ...*, p. 51.

¹²⁹ Voir les comptes-rendus de son livre mentionnés par M. VAN UYTFANGHE, « Mère latin et ses filles ... », p. 674, n. 77.

¹³⁰ Ceci est d'autant plus vrai que les grammaires comme celles de Donat ou de Priscien furent perçues de plus en plus comme des livres non plus descriptifs, mais prescriptifs, ce qui constitua un frein sur la connivence entre l'écrit et l'oral. Cf. R. WRIGHT, *A sociophilological study*, p. 13-14.

ou en tout cas nettement moins évoluée. Cette bifurcation ayant mis fin à la flexibilité existante, les bases furent établies pour la dissociation de deux entités conceptuellement distinctes dans un rapport diglossique¹³¹. La véritable naissance des langues romanes, et donc du bilinguisme, est fonction de la prise de conscience d'un écart conceptuel accru entre les deux composantes diglossiques, et de l'accentuation de leurs contours linguistiques. Elle ne se situe que fort tard, vers le XII^e siècle pour le français et au-delà pour l'espagnol et l'italien.

Ci-après, nous proposons une version schématisée de la chronologie proposée par R. Wright :

VII^e siècle : « early Romance »

- ensemble monolingue ; ensemble linguistique clos avec des variations morphologiques et syntaxiques sous la coupole unificatrice d'une prononciation évoluée.
- la limitation grammaticale a pour conséquence que la syntaxe et la morphologie des textes écrits s'avéraient appauvries en comparaison de la vitalité et de la flexibilité qui ont dû caractériser l'ensemble du parler du VII^e siècle¹³².
- communication verticale implique registres avec différences morphologiques et syntaxiques

VIII^e siècle : « early Romance »

- continuation de ce qui précède
- un figement de l'écrit : l'écrit correct se définit en référence de plus en plus étroite à une tradition héritée du passé et étrangère aux modes instinctifs des locuteurs natifs¹³³.
- les problèmes au sein de la communication verticale sont dues au maintien à l'écrit de certains traits morphologiques archaïques.

¹³¹ C'est ainsi que R. Wright qualifie les clercs carolingiens comme les inventeurs de la différence latin/langues romanes, cette distinction ne pouvant être que le fruit d'une décision délibérée et non d'une évolution fatale (« The conceptual distinction ... », p. 103-104). V. aussi, R. WRIGHT, « Alcuin's *De Orthographia* and the Council of Tours », p. 127-146.

¹³² R. WRIGHT, « L'ensemble latin-roman au VII^e siècle », p. 106.

¹³³ R. WRIGHT, « Il latino ... », p. 98 ; *A sociophilological study*, p. 13-14.

IX^e siècle : « early Romance »

-ensemble diglossique avec d'abord, une graphie et deux prononciations ;
ensuite deux graphies et deux prononciations

XII^e siècle : « early Romance » et « medieval Latin »

-ensemble bilingual

Ce modèle a le grand mérite de bien faire ressortir la complexité naturelle de la langue comme ensemble variable et dynamique et de montrer ainsi que la transition latin/langues romanes fut une histoire de continuités plutôt que de ruptures. Plus faible à nos yeux est le fait que le raisonnement de R. Wright repose essentiellement sur ce qu'il appelle « theoretical historical linguistics » sans que celui-ci n'ait cherché à développer un instrument pour mesurer l'évolution langagière. L'auteur ressent qu'il y a un raisonnement vicieux lorsqu'on fonde l'existence d'un vernaculaire conceptuellement distinct à côté du latin sur la réalité de certains de ses traits au sein d'un latin moins littéraire, mais ne propose pas de vision globale dans un cadre typologique. R. Wright est même d'avis que le fait d'avoir voulu percevoir cette évolution a induit en erreur maint chercheur¹³⁴. Mais comment l'auteur justifie-t-il alors le fait qu'il préfère parler de « early Romance » plutôt que de latin pour traiter de la langue à partir de 410 ? Sur quel critère fonde-t-il ce choix terminologique ?

1.5.3. La chronologie proposée par M. Banniard

La perception de la transition de M. Banniard est ancrée dans de vastes recherches sociolinguistiques d'une part, et d'autre part dans des connaissances en dialectologie et en géographie linguistique. Cette double voie d'interrogation, respectivement de la communication et de la conscience linguistique et de la langue *in se*, lui a permis d'aboutir à une synthèse magistrale¹³⁵ qui propose, outre une vision de

¹³⁴ R. WRIGHT, « L'ensemble latin-roman du VII^e siècle », p. 109-10 : « Les problèmes des chercheurs modernes résident ici : les chercheurs ont insisté pour retrouver un changement systématique d'une langue entière et systématiquement complète, en une autre langue entière et systématiquement différente. Cette perspective n'est pas nécessaire, et dans ce cas-ci elle nous a trompés. Des phénomènes phonétiques qu'on peut raisonnablement qualifier de 'romans' ont certes existé dans l'Empire ; mais ces phénomènes ne signifient pas l'existence à cette époque-là d'une langue romane et d'une langue latine systématiquement distinctes ». Il nous semble que ce passage démontre justement l'importance d'un instrument de mesurage typologique.

¹³⁵ Elle se trouve en grande partie exposée dans son livre *Viva Voce* (1992), mais avec des ajustements et des affinements – notamment concernant la prononciation –, dans de nombreux articles ultérieurs. Les meilleurs résumés sont à notre avis : « Latin tardif et français pré-littéraire ... » (1993), « Latin tardif et latin mérovingien : communication et modèles langagiers » (1995) et surtout « Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes »

la langue variable et dynamique – à l'instar de R. Wright – une chronologisation du changement linguistique. Celle-ci s'inscrit dans une systématisation poussée d'un labyrinthe de données dont Banniard prend en considération la complexité, l'opacité ainsi que la relativité proportionnelle. Il a ainsi été établi un cadre de référence clair et univoque qui fait que les pièces du puzzle s'emboîtent : conscience linguistique, métalangage, variation et évolution langagière, communication en diastratie ou en diatopie, prononciation, rapport oral/écrit.

L'interrogation des témoignages sociolinguistiques découle du constat que les études linguistiques pures n'aboutissaient pas à des résultats concordants et que les données métalinguistiques étaient par trop dépendantes d'interprétations subjectives. Ses recherches ont permis à M. Banniard d'offrir un panorama de la richesse de l'écrit pré-carolingien avec différents types d'échanges entre l'écrit et l'oral¹³⁶ et des styles qui changent selon le contexte, selon le but visé, selon l'instruction de l'auteur. Elles lui ont également mieux fait comprendre l'appréhension carolingienne des réalités linguistiques¹³⁷ ainsi que les motifs et les conséquences de la réforme carolingienne du point de vue de la conscience linguistique et du point de vue communicationnel. Enfin, elles lui ont surtout permis d'écrire une chronologie de la communication verticale, c'est-à-dire « la communication orale adressée par un ou n-locuteurs de niveau culturel supérieur à un ou n-auditeurs de niveau culturel inférieur¹³⁸ ». Il apparaît que l'entrée en détresse et la faillite de cette communication verticale se situent dans une fourchette chronologique assez courte.

L'enquête sociolinguistique est compatible avec l'idée que les documents écrits entretiennent des rapports assez étroits avec la langue parlée pour que leur analyse philologique puisse procurer des informations précises sur l'évolution de celle-ci¹³⁹. On peut donc se faire une idée de la chronologie relative des changements¹⁴⁰ à condition de tenir compte d'un écart contrôlé entre la langue écrite et la langue orale, en fonction des limites de la connaissance passive.

(sous presse ; article mis à notre disposition par l'auteur). Aussi : « Changement de phase et changement de langue (VII^e/VIII^e s.) en Occident latin », p. 1-9 [dact.].

¹³⁶ *Viva voce*, p. 287 sq : textes latins vulgarisés, textes vulgaires latinisés, textes préromans.

¹³⁷ Notamment l'identification *sermo rusticus/ignorance* et le refus de la *via media* (*Viva voce*, p. 339-345).

¹³⁸ M. BANNIARD, « Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes », § 2.

¹³⁹ *Viva Voce*, p. 511 ; « La communication comme miroir de la parole ? » (2002).

¹⁴⁰ *Viva voce*, p. 515.

La géographie linguistique et la dialectologie ont été fondamentales du point de vue méthodologique¹⁴¹ : ayant perçu des parallèles entre la réalité des transitions langagières diatopiques et les transitions langagières diachroniques – « Le latin finissant et la langue romane émergeant sont en situation de proximité diachronique analogue à la proximité géographique de dialectes apparentés¹⁴² » –, M. Banniard est d'avis qu'il existe bel et bien une frontière entre le latin et les langues romanes et qu'on peut « identifier, localiser et cartographier les bourrelets d'isoglosses diachroniques séparant (mais aussi reliant) les deux langues¹⁴³ ». Du point de vue méthodologique, la réflexion de M. Banniard a pour caractéristique fondamentale de nommer les choses ; de ne plus parler en nébuleuses, mais de réalisations concrètes. Cette stratégie se décline de deux manières différentes : il a compris l'importance d'une typologie en la matière. Pour pouvoir parler de la transition latin/langues romanes, il est primordial de clairement délimiter, du point de vue linguistique, les deux bouts de la chaîne¹⁴⁴. Qu'est-ce que le latin ? Qu'est-ce que le français ? Comment intégrer l'évolution dans ces deux entités ? Dans le prolongement de cet instrument méthodologique, M. Banniard a compris l'importance du métalangage : pour se représenter les conditions concrètes de la communication, il est important de savoir à quoi correspondent les mots qu'on utilise. Il a donc renouvelé tout un appareil terminologique consacré par la tradition mais porteur d'ambiguïtés, n'étant pas suffisamment nuancé. Empruntés à la dialectologie, les termes de diasystème, de latinophonie, de forme marquée ou non-marquée, de polymorphisme, font preuve d'une efficacité et d'une clarté qui correspond à la conception de la langue en tant qu'entité variable, dynamique et évolutive¹⁴⁵.

La confrontation de l'histoire de la langue avec l'histoire de la communication mène à la chronologie suivante :

¹⁴¹ Pour un exposé détaillé, V. notamment M. BANNIARD, « Géographie linguistique et linguistique diachronique. Essai d'analyse analogique en occitano-roman et en latin tardif » (1980), p. 9-43. Plus globalement sur les apports méthodologiques de la dialectologie : « Sur la notion de fluctuation langagière en diachronie longue (III^e-VIII^e s.) à la lumière des enquêtes dialectologiques contemporaines », p. 1-12 [dact.].

¹⁴² M. BANNIARD, « Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes », § 1.

¹⁴³ *Ibidem*.

¹⁴⁴ *Viva voce*, p. 520 : « toute l'analyse des vitesses de transformation linguistique repose d'abord sur l'établissement d'une typologie contrastive ».

¹⁴⁵ Nous reviendrons sur ces notions dans le troisième chapitre de cette partie, qui sera consacré à la méthodologie.

–II^e / II^e siècles : latinophonie 1

Monolinguisme latinophone : Latin Parlé Classique (LPC)

-Du point de vue langagier : gisement (= *stock*) de variantes potentielles

-Du point de vue communicatif : rapport oral/écrit caractérisé par une distanciation et une communication restreinte impliquant une réélaboration grammaticale et stylistique

III^e / V^e siècles : latinophonie 2

Monolinguisme complexe latinophone

-Du point de vue langagier, il s'accomplit une première série de transformations qui modifient le diasystème du Latin Parlé Classique (LPC) ; ce regroupement de nouveautés marquées mène au Latin Parlé Tardif de Phase 1 (LPT1)

-Du point de vue communicatif : communication verticale massive suite à l'extension du christianisme.

VI^e / VII^e siècles : latinophonie 3

Continuation du monolinguisme complexe.

-Du point de vue langagier, le diasystème du latin parlé se modifie : LPT2. À la fin de la période, l'évolution s'accélère par l'augmentation des phénomènes langagiers qui entrent en état de polymorphisme ; latinité hésitante entre 650 et 750.

-Du point de vue communicatif : petites failles dans la communication verticale en Espagne et en Gaule à partir du VI^e s.¹⁴⁶ ; communication verticale approximative entre 650 et 750.

VIII^e siècle : protoroman ou romanophonie 1

Le monolinguisme complexe¹⁴⁷ cède la place à la diglossie à la fin du VIII^e siècle

-Du point de vue langagier : la parole collective sort du diasystème latin et s'organise en un diasystème différent, le roman archaïque ou protoroman par l'inversement des formes marquées et non-marquées. Gisement de tournures archaïques¹⁴⁸.

-Du point de vue communicatif : la communication verticale se brouille ; pour la France d'oïl, crise linguistique et naissance d'une communication verticale romane (= diglossie) entre 750 et 800¹⁴⁹. Pour la France d'oc, la rupture se situe plutôt entre 800 et 850.

¹⁴⁶ *Viva Voce*, p. 488.

¹⁴⁷ Il s'agit d'un terme créé par R. Wright, mais adopté par M. Banniard. Cf. « Diasystèmes et diachronie langagières du latin parlé tardif au protofrançais », p. 150 ; « Le latin mérovingien, état de la question », p. 21.

¹⁴⁸ Cf. M. BANNIARD, « Blocs archaïques dans la syntaxe de *Raoul de Cambrai* », p. 11-19.

¹⁴⁹ Dans le cadre du fameux canon du Concile de Tours, M. Banniard est d'avis que le verbe *transfere* signifie bel et bien « traduire » (M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 411) et non « transposer » (C'est l'interprétation privilégiée par R. Wright : il s'agit d'une adaptation au niveau de la prononciation). Il nous semble que ce choix se justifie : c'est une façon d'être conséquent avec l'instrument méthodologique élaboré ; une frontière entre deux langues a été

vers 1000 : changement de langue au niveau de la perception

Selon M. Banniard, la transition du latin aux langues romanes n'est pas un processus linéaire et régulier, mais une mutation en diachronie finie et en déploiement s'auto-accéléralant par une systématisation subite de choix latents provoquant un basculement général du système de la langue¹⁵⁰.

La modélisation de M. Banniard constitue à la fois un point d'aboutissement et un point de départ. D'une part, elle a relevé le défi d'intégrer tous les aspects liés au fonctionnement complexe d'une langue. D'autre part, elle invite à, et nécessite d'être vérifiée par des analyses *in situ* – un travail d'archéologie textuelle – pour lesquelles elle tend un cadre ainsi que des instruments méthodologiques opératoires.

1.6. Conclusion

Dans ce qui précède, nous avons défini le cadre dans lequel s'inscrit notre recherche. Nous avons pris le parti d'une langue variable et évolutive. Ce qu'on appelle « le latin » s'apparente à une succession de diasystèmes complexes dont les caractéristiques changeantes provoquent la métamorphose de la physionomie langagière. Le chapitre suivant propose une introduction plus spécifiquement axée sur notre travail d'analyse. Les contours se précisent : au sein d'un (ou quelques) diasystème(s) particulier(s) appartenant à la latinité finissante, nous nous intéresserons à une facette précise et fondamentale du point de vue communicatif : la lecture à haute voix des vies de saints devant un public hétérogène large constitué d'une majorité d'illettrés. Cette communication verticale offre une cheville précieuse entre les données (écrites) du latin et celles du roman, et plus précisément – dans notre cas – du français. C'est une facette de cette zone grise, ce *no man's land*, comme l'appelle

transgressée. Dans la pratique cependant, nous pensons que les personnes concernées ne concevaient l'opération en question non pas comme une traduction, mais comme une transposition vers un autre registre, soit une intervention plus poussée que celle prônée par R. Wright. Le *Sermon sur Jonas* pourrait en constituer une belle illustration (Voir dans notre *Annexe I*, p. 132).

¹⁵⁰ M. BANNIARD, « Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes », § 3.

J. Herman¹⁵¹ qui pourrait nous en apprendre davantage sur les modalités de la transition latin-langues romanes ainsi que sur sa chronologie. Enfin, cette approche nous permettra de voir dans quelle mesure continuité et changement sont compatibles.

¹⁵¹ J. HERMAN, « La transition du latin aux langues romanes », p. 163.

Chapitre 2

L'ÉCRIT À L'ÉCOUTE DE L'ORAL : LA COMMUNICATION VERTICALE

2.1. Le culte des saints

Le foisonnement de saints et le culte voué à leur mémoire constituent l'une des caractéristiques saillantes du haut Moyen Âge. Ce n'est pas une grâce divine excessive accordée à cette période qui explique ce phénomène, mais plutôt le contexte socio-culturel qui lui est propre¹. Dans cette optique, le statut de l'Église est primordial. En cette période de constant changement, marquée par la désagrégation de l'empire romain, les migrations de différents peuples, l'instabilité des royaumes francs, et les glissements économiques, l'Église, en tant que vecteur de continuité², fut omniprésente et joua un rôle politique et social de premier ordre. Ce « pilier de la construction publique et sociale³ » est dépositaire de l'administration impériale, de la formation, de la parole écrite et de la culture, et se développe, de par sa perméabilité aux besoins de la société, comme un instrument d'intégration pour les envahisseurs – depuis Clovis, la royauté tire sa légitimité de Dieu –, un instrument de pouvoir pour les aristocrates – une carrière politique ne se conçoit plus en dehors de l'Église – et un facteur de stabilité et de soutien pour le peuple. C'est ainsi que l'institution ecclésiale s'érige en catalyseur à travers lequel les traditions anciennes issues de l'antiquité romaine se fondent dans le moule nouveau de la chrétienté médiévale.

À l'évidence, le culte des saints servit les visées de l'Église. La figure du Christ étant devenue moins accessible aux hommes⁴, les saints lui succédèrent comme intermédiaires entre Dieu et l'humanité, ce qui contribua à combler certains besoins sociaux. Cette kyrielle de saints à rayonnement parfois très local permit une os⁵ mose

¹ Les facteurs sociologiques propres au développement du culte des saints ont été mis en valeur par Peter Brown (P. BROWN, *The Cult of the Saints*, 1984), au point de négliger parfois un peu les facteurs religieux internes qui en sont également solidaires. À ce sujet, on trouvera des propositions d'ajustements dans le compte-rendu de l'essai de P. Brown par J. Fontaine (J. FONTAINE, « Le culte des saints et ses implications sociologiques ») ; V. aussi A. ANGENENDT, *Heiligen und Reliquien. Die Geschichte ihres Kultes vom Frühem Christentum bis zum Gegenwart*, 1994.

² F. MASAI, « Continuité romaine et réveil évangélique aux origines de la chrétienté médiévale », p. 40 ; M. VAN UYTFANGHE, *Bijbel en Hagiografie in het Merovingische Frankrijk (600-750). Een onderzoek naar denkvormen en taalexpressie in de zogeheten "Dark Ages"*, p. 21-47 ; M. BANNIARD, *La genèse culturelle de l'Europe*, p. 82.

³ K.F. WERNER, « La place du VII^e siècle dans l'évolution politique ... », p. 182.

⁴ Cf. A. ANGENENDT, « Die Liturgie und die organisation des Kirchlichen Lebens ... », p. 180 ; J.M. WALLACE-HADRILL, *The Frankish Church*, p. 93.

entre le christianisme et certaines pratiques de vénération païennes⁶, offrit une réponse aux angoisses d'un monde où chacun est constamment guetté par les démons et autres forces hostiles⁷ et où la mort est omniprésente, fournit des protecteurs divins aux *potentes*⁸ et un tableau d'autosantification au clergé⁹. Le culte des saints constitue ainsi le miroir d'une époque en ce sens qu'il naquit de la conjonction d'éléments présents dans la religion et les rites chrétiens, et de circonstances historico-sociales qui ont mené à la mise en valeur de certains de leurs aspects. Dans le sillage de J. Chélini, M. Van Uytfanghe n'hésite pas à qualifier d'« hagiocratie » la société mérovingienne¹⁰.

Le rôle social ainsi décrit se traduit dans la multiplication de saints locaux, et dans la création d'un type de saint bien distinct de celui – plus ancien – du chrétien martyr : les saints mérovingiens sont souvent des dignitaires ecclésiastiques, notamment des évêques que l'on peut qualifier de véritables pivots de la société mérovingienne¹¹. C'est à eux que revenait la coordination de toute la vie sociale à l'intérieur d'un diocèse, cellule de base de la société mérovingienne. L'importance de cette fonction fut accentuée par l'instabilité de l'époque : leurs tâches pastorales – visite des prisons, distribution de l'aumône, responsabilité des veuves et des orphelins etc.¹² – les grandirent aux yeux de leurs contemporains de sorte que beaucoup d'évêques apparurent comme les sauveurs de leur cité. Par conséquent, le saint mérovingien fut un personnage proche et reconnaissable pour ceux qui le vénéraient¹³. Son culte eut la double fonction d'apaiser le peuple – attiré avant tout par son action caritative et ses pouvoirs thaumaturgiques¹⁴ –, et de consolider l'autorité laïque et ecclésiastique¹⁵.

⁶ J.M. WALLACE-HADRILL, *The Frankish Church*, p. 17 sq ; P. PIERRARD, *La christianisation de la France*.

⁷ A. ANGENENDT, « Die Liturgie ... », p. 189 ; P. RICHÉ, « Croyances et pratiques populaires ... », p. 81 ; P. BROWN, *The Cult of the Saints*, p. 106.

⁸ K.F. WERNER, « La place du VII^e siècle ... », p. 180.

⁹ F. GRAUS, *Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger ...*, p. 117 ; F. PRINZ, « Gesellschaftliche Aspekte frühmittelalterlicher Hagiographie », p. 17-36 spéc. p. 20-24 ; M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie antique tardive ... », p. 216.

¹⁰ M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie et son public ... », p. 60.

¹¹ Cf. G. SCHEIBELREITER, *Der Bischof im merowinger Zeit* ; G. LE BRAS, « Sociologie de l'église dans le haut moyen âge », p. 600.

¹² Ch. LELONG, *La vie quotidienne en Gaule à l'époque mérovingienne*, p. 20 sq ; I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, p. 75 sq.

¹³ Cf. B. DE GAIFFIER, « Mentalité de l'hagiographie médiéval », p. 396-398.

¹⁴ M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie antique tardive ... », p. 216, col. 2.

¹⁵ P. Brown a sans doute exagéré le rôle des aristocrates dans la promotion de certains saints en les qualifiant d'*impresarios* (P. BROWN, *The cult of the saints*, p. 49 et *passim*). Il n'en est pas moins vrai que la plupart des cultes ont été promus par la hiérarchie ecclésiastique et que les cas sont rares où la reconnaissance d'un culte vient d'une congrégation (I. WOOD, *The*

2.2. L'hagiographie et son emploi

2.2.1. Un genre

Le culte des saints était intimement lié aux récits qui étaient faits de leurs vies : ils pouvaient, le cas échéant, constituer le déclencheur d'un culte¹⁶ ou légitimer l'une ou l'autre forme de dévotion populaire¹⁷. La littérature hagiographique fournit une part substantielle de la documentation écrite de l'époque et en constitue presque l'unique genre « littéraire », à côté d'une littérature épistolaire et d'une historiographie également peu fournies¹⁸. Cet ensemble de textes est considéré, de nos jours, comme « l'expression privilégiée de l'esprit de cette société¹⁹ » et, par conséquent, comme une source inestimable de renseignements historiques, notamment dans le cadre de l'histoire des mentalités²⁰.

Merovingian Kingdoms ..., p. 74). Dans l'ensemble, les intérêts sont aussi bien populaires qu'aristocratiques. M. Van Uytfanghe le résume bien en affirmant que l'essor du culte des saints – plus précisément dans le cadre de la rédaction des *acta* et *passiones martyrum* – s'explique par la conjonction de deux facteurs : « d'une part, le (haut) clergé se fait le propagandiste du culte des martyrs, mais, d'autre part, la masse des nouveaux convertis (qui le sont parfois superficiellement) a besoin de nouveaux protecteurs qui puissent assumer certaines fonctions dévolues auparavant à des dieux, demi-dieux ou héros païens » (« L'hagiographie antique tardive : une littérature populaire ? », p. 206).

¹⁶ Cela semble notamment avoir été le cas pour saint Géry. Cf. *infra*, notre *Analyse de la Vita Gaugerici*, p. 137. De même, Grégoire de Tours relate le rôle important d'une *vita* dans la propagation du culte de saint Patrocle (*In Gloria martyrum*, § 63, *MGH SRM I*, 2 (1885), p. 531). L'importance des *Vitae* témoigne d'une abstraction du culte des saints qui n'est plus uniquement lié au tombeau du saint ou à des reliques que l'on conserve de lui. (Cf. A. ANGENENDT, « Die Liturgie ... », p. 181).

¹⁷ V. I. CRÉTÉ-PROTIN, *Église et vie chrétienne ...*, p. 104-107 (vénération de sainte Jule et ses compagnons à Troyes) ; I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, p. 74 (vénération de saint Bénigne à Dijon). Nous revenons plus amplement sur ce sujet dans le cadre de notre analyse de la *Vita Memorii*.

¹⁸ Franz BRUNHÖLZL, *Histoire de la littérature latine au Moyen âge*, t. 1, vol. 1., p. 139-140 ; P. LEHMANN, « Panorama der literarischen Kultur des Abendlandes im 7. Jahrhundert », p. 845-871 ; M. HEINZELMANN e.a., « Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l'an mil. Inventaire, examen critique, datation » dans *Francia* 15 (1987), p. 701.

¹⁹ M. VAN UYTFANGHE, *Bijbel en hagiografie ...*, p. 65-66 ; IDEM, « L'hagiographie et son public à l'époque mérovingienne », p. 54.

²⁰ Cf. M. HEINZELMANN e.a., « Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l'an mil », p. 701-31 ; M. VAN UYTFANGHE, « Le emploi dans l'hagiographie » dans *Ideologiche e pratiche del reimpiego nell'alto medioevo*, p. 360.

En tant qu'entité littéraire, l'hagiographie s'est développée comme un genre distinct²¹. Sa genèse marque à la fois une continuité et un renouveau car elle fait coïncider une écriture biographique et hagiographique héritée de l'Antiquité²², et les références et besoins d'une société chrétienne médiévale²³. Le croisement produit un ensemble constitué de traits originaux qui se cristallisent pour la première fois au IV^e siècle avec la *Vita Martini* de Sulpice Sévère²⁴. Les VI^e-VII^e siècles, avec leur profusion de saints, seront ensuite déterminants dans l'émergence du nouveau genre. Nous en offrons ici les lignes de faite au niveau du contenu²⁵ :

- une toile de fond dualiste : la lutte du bien contre le mal, du christianisme contre le paganisme ; la prédominance de l'au-delà sur la vie terrestre.

²¹ Le terme est pourtant quelque peu problématique. M. Van Uytfanghe p. ex. écrit : « L'hagiographie comme telle, en effet, n'est pas un genre littéraire, c'est plutôt un langage, une écriture, un discours pouvant se greffer sur plusieurs genres ou sous-genres (Passion, biographie, roman, recueil de miracles, épitaphe, translation, etc.) » (M. VAN UYTFANGHE, « Le remploi dans l'hagiographie ... », p. 362. V. aussi IDEM, « La formation du langage hagiographique ... », p. 143). Ce malaise semble surtout s'expliquer par la notion de *genre* même et une certaine raideur dans son maniement. Pourtant, cette notion est intimement liée à une conscience générique qui est loin d'être statique : il s'agit d'une sorte de cadre dans lequel on écrit et lit des textes, ou encore, un horizon d'attente créé par les données formelles, pragmatiques et relatives au contenu (H. VAN GORP e.a., *Lexicon van literaire termen*, p. 160, nous avons traduit du néerlandais). Si on accepte que les genres et sous-genres fonctionnent toujours par rapport à un ensemble d'autres genres à un certain moment de l'histoire, et que cet ensemble se comporte comme un système en mouvement (*Ibidem*), il nous semble qu'on peut qualifier l'hagiographie comme un genre à part entière.

²² M. VAN UYTFANGHE, « Le remploi dans l'hagiographie ... », p. 363 : « Le haut Moyen âge, en effet, n'a pas créé l'écriture hagiographique, il l'a héritée de l'Antiquité, quitte à le développer et à l'amplifier, et, par conséquent, à augmenter les possibilités de remploi. Mais le discours, le langage, les genres hagiographiques se sont formés à l'époque impériale et au cours de l'Antiquité tardive, dans le monde païen (pensons aux Vies des philosophes par exemple), juif (pensons aux Vies de patriarches de Philon d'Alexandrie), et chrétien (où, à côté des Actes/Passions et des « biographies spirituelles », il faut prendre en compte les évangiles canoniques et apocryphes eux-mêmes et certains Actes apocryphes d'apôtres). Ce sont là des rameaux différents d'un arbre commun » ; M. BANNIARD, « Genèse du genre littéraire Vie de saint en Occident », § 3 Naissance : « Les préludes païens se discernent en filigrane dans de nombreux récits insistant sur des conduites exemplaires ... », « Les Actes des apôtres qui clôturent le *Nouveau Testament* mettent également en place l'idée du saint dans la mesure où ils font agir des figures d'individus privilégiés entre tous ... », « Il existe évidemment des préludes chrétiens au moment où apparaissent deux catégories neuves d'écrits, étroitement liés l'un à l'autre, les *Actes des martyrs* (*Acta martyrum*) et les *Passions* (*Passiones*) ».

²³ Selon M. Banniard, « pour que la Vie existe dans sa plénitude, il aura fallu quatre conditions : deux externes, la paix religieuse (édit de Milan 313) et la croissance exponentielle de la christianisation (350-450) ; deux internes : la mise en place d'une pédagogie massive et l'invention du martyr non sanglant » (M. BANNIARD, « Genèse du genre littéraire Vie ... », § 3).

²⁴ J. FONTAINE, *Introduction* à son édition de la *Vie de saint Martin* de Sulpice Sévère, p. 59 ; IDEM, « Hagiographie et politique, de Sulpice Sévère à Venance Fortunat », p. 139-140 (sur l'importance des thèmes politiques) ; M. BANNIARD, « Genèse du genre littéraire Vie de saint ... », § 3.

²⁵ La liste est basée sur H. DELEHAYE, *Les légendes hagiographiques* ; Th. HEFFERNAN, *Sacred Biography. Saints and their biographers in the Middle Ages* ; M. BANNIARD, « Genèse du genre littéraire Vie de saint ... », § 3-4, M. VAN UYTFANGHE, « La formation du langage hagiographique ... ».

- un message à la fois édifiant et sécurisant.

- un canevas stéréotypé qui entraîne une stylisation spécifique ou une archétypisation²⁶. Le récit se fait dans un ordre chronologique dont les étapes fixes comprennent généralement : les origines/la naissance ; l'enfance ; l'éducation ; la piété ; la mort/le martyr ; *inventio* ; *translatio* ; les miracles²⁷.

L'importance accordée au récit des miracles prolonge le rôle de médiateur accompli par le saint de son vivant jusque dans la vie des auditeurs. En ce sens, le miracle remplissait une fonction importante dans la société mérovingienne, résolvant des problèmes qui n'étaient, humainement, pas résolubles²⁸. Les récits de ces miracles sont eux-mêmes en grande partie stéréotypés, quoique le schéma de stylisation ne soit jamais compulsif et qu'il ne faille pas dissimuler une diversité certaine²⁹.

- des thèmes récurrents : origine noble, beauté physique, vertus saintes (ascèse, renonciation, humilité, charité).

- des motifs récurrents : l'hagiographie mérovingienne, malgré le fait qu'elle représente un dialogue avec l'au-delà, se caractérise par un degré élevé de *diesseitigkeit* par l'insertion d'éléments (descriptions, personnages, événements, endroits) qui plongent dans le quotidien³⁰.

Le genre *Vie de saint* se profile ainsi comme un genre hautement stéréotypé, un genre qui, selon M. Van Uytfanghe, puise même son originalité dans la stéréotypisation, puisque l'efficacité propagandiste passe forcément par l'idéalisation stéréotypée et par la répétitivité³¹. La stéréotypisation caractérise aussi le langage hagiographique³² qui fait corps avec son contenu et dont les points saillants tiennent en peu de mots³³ :

²⁶ J. FONTAINE, *Introduction* à l'édition et la traduction de la *Vita sancti Martini* de SULPICE SÉVÈRE, p. 126 : « Dans les perspectives d'un idéal de sainteté chrétienne, envisagé comme un effort d'imitation parfaite du genre de vie du Christ, la personne historique de Jésus, mais aussi celle des prophètes et des apôtres ont tendu à être considérées comme des « types » dont les chrétiens s'efforçaient d'être des « antitypes » les moins imparfaits possible. Littéralement, cet idéal de transparence au Christ donne lieu à une stylisation « typologique » (...) ».

²⁷ Cf. Régis BOYER, « An attempt to define the typology of medieval hagiography », p. 31.

²⁸ Pour M. Van Uytfanghe, le miracle, qui authentifie l'élection du saint, prouve sa sainteté, légitime et stimule son culte, est surtout un « must » psychologique pour l'homme du haut Moyen Âge. Il en avait besoin pour survivre. (M. VAN UYTFANGHE, *Bijbel en Hagiografie* ..., p. 452).

²⁹ M. VAN UYTFANGHE, *Bijbel en Hagiografie* ..., p. 453-454. L'auteur propose aussi une classification des types de miracles présents dans les *vitae* mérovingiennes (p. 345-6, commentaires p. 401-439) ainsi qu'une liste commentée des procédés généraux de stylisation (p. 379 sq). Les types de miracles les plus fréquents sont ceux qui s'inscrivent dans l'ambiance évangélique du service rendu aux tiers – exorcisations, libérations, guérisons, ... – et les miracles punitifs.

³⁰ M. BANNIARD, « Genèse du genre ... », § 4 B.

³¹ M. VAN UYTFANGHE, « Le emploi dans l'hagiographie ... », p. 361.

- langage hyperbolique : emploi de superlatifs, exclamations, questions oratoires et instruments linguistiques (pronoms, adjectifs, adverbes) à valeur absolue.

- langage antithétique

- langage répétitif tant au niveau intertextuel qu'intratextuel par l'emploi d'adjectifs et de formules clichés, par l'insertion de phrases bibliques ou empruntées à d'autres hagiographies.

- langage intermédiaire : c'est-à-dire, adapté au niveau du peuple à christianiser. Pour M. Banniard, la langue de rédaction, en étant la langue naturelle des rédacteurs et des destinataires, est à la fois savante et vernaculaire³⁴.

Enfin, il faut s'arrêter un instant au rapport qu'entretient l'hagiographie mérovingienne avec la Bible. Cette relation a fait l'objet de la thèse de doctorat de M. Van Uytfanghe. L'auteur l'y examine sous différents angles d'approche – les formes de pensée, les miracles et la langue – et met à nu un faisceau de relations non exemptes de tensions. Dans les faits, les *Vitae* fonctionnent comme des continuateurs et des actualisateurs de la Bible. En proposant différents modèles d'*imitatio Christi*, différentes voies possibles pour se rapprocher du Christ dans la vie contemporaine, elles sont en quelque sorte une Bible actualisée, sans toutefois se profiler comme autant de concurrents de l'Écriture sainte, l'ultime ligne directrice pour tout acte et toute pensée³⁵. Celle-ci exerce son influence qui se fait sentir notamment au niveau des patrons de stylisation explicites et implicites, mais, comme par rapport aux traditions héritées de l'Antiquité, les hagiographes gardent leur indépendance en proposant une symbiose qui leur est propre³⁶. Linguistiquement aussi, les hagiographes semblent faire preuve d'une certaine pudeur vis-à-vis de la Bible, dont ils n'osent pas pousser jusqu'au bout l'imitation³⁷. Cela ne doit cependant pas nous faire oublier que l'Écriture sainte était devenue une base et un modèle important dans le cadre de l'enseignement

³² Nous utilisons ici le terme de langage dans son acception étroite et non pas, comme le fait M. Van Uytfanghe, dans le sens de *discours* comme une alternative pour le *genre* (M. VAN UYTFANGHE, « Le rempli dans l'hagiographie ... », p. 362 ; « La formation du langage hagiographique ... », p. 146).

³³ Cf. M. VAN UYTFANGHE, « La formation du langage hagiographique en Occident latin », p. 154 sq. ; IDEM, « Le rempli dans l'hagiographie ... », p. 373 sq ; M. BANNIARD, « La genèse du genre *Vie* de saint ... », § 4 B.

³⁴ M. BANNIARD, « Genèse du genre littéraire *Vie* ... », § 2 Description.

³⁵ M. VAN UYTFANGHE, *Bijbel en Hagiografie ...*, p. 48.

³⁶ *Ibidem*, p. 730.

³⁷ *Ibidem*, p. 728.

de l'écrit³⁸ et qu'elle a marqué profondément de son empreinte le latin dans les différents domaines syntaxique, lexical, sémantique et stylistique³⁹.

L'hagiographie altimédiévale propose ainsi un univers textuel à la fois très indépendant et très prévisible. Les rapports qu'elle entretient avec d'autres textes se réduisent essentiellement à deux types : d'importants rapports architextuels qui se traduisent par une grande stéréotypicité à l'intérieur du genre même de la *vie de saint* ; et des rapports, également importants, métatextuels avec la Bible sous forme d'axes de stylisation.

2.2.2. Insertion sociale

La monopolisation littéraire de l'hagiographie à une époque donnée, amène à poser la question quant à son *Sitz im Leben*. Pourquoi cette production massive – du moins relativement – à l'heure où l'écrit, et surtout l'écrit littéraire, se fait rare⁴⁰ ? C'est que les textes hagiographiques prolongeaient et complétaient l'utilité pratique véhiculée par le culte des saints. En effet, le culte d'un saint, lié d'abord à une tombe, puis à des reliques, s'en détache progressivement pour être lié – par l'intermédiaire de martyrologes – au calendrier et dépasser donc le cadre de la localité où le saint était enterré⁴¹. Dès lors, l'hagiographie devient un support essentiel pour le culte des saints, car elle permet la réactualisation, séparément d'un endroit précis, de la vie et des vertus du saint concerné⁴². Corollairement, elle devient un instrument important d'évangélisation et d'édification⁴³. En ce sens, on peut la considérer comme une littérature d'un entre-deux social⁴⁴ : ce genre clérico-populaire⁴⁵ émane de l'Église et de

³⁸ V. *infra*, dans le *Modèle communicationnel*, 2.3.3.1. JE, p. 72.

³⁹ R. BRAUN, « L'influence de la Bible sur la langue latine », p. 135-142. L'auteur fournit une liste des influences bibliques dans les différents domaines concernés.

⁴⁰ Il ne faut pas sousestimer l'importance de l'écrit utilitaire : les royaumes mérovingiens sont les héritiers d'une civilisation romaine fortement bureaucratique dans laquelle bien des actes de la vie privée étaient enregistrés dans un écrit. Pour P. Riché, « la Gaule mérovingienne fait encore partie, au VI^e et VII^e siècle, de ce qu'on peut appeler la civilisation de l'écrit » (P. RICHÉ, « L'instruction des laïcs en Gaule ... », p. 875).

⁴¹ A. ANGENENDT, « Die Liturgie ... », p. 181.

⁴² Cf. P. BROWN, *The Cult of the Saints*, p. 82 : « So the *passio* brought the past into the present. Coinciding as it did with the high point of the saint's festival, the reading of the *passio* gave a vivid, momentary face to the invisible *praesentia* of the saint. When the *passio* was read, the saint was "really" there ». Cf. H. RÖCKELEIN, « Zur pragmatik hagiographischer Schriften im Frühmittelalter », p. 226 : la *vita* devient un objet magique, capable d'opérer des miracles et des guérisons. Cette vertu hagiographique coïncide avec la *divina lectio* biblique.

⁴³ Sans prétendre proposer des leçons de morale à suivre dans le détail, les *vitae* constituaient une base pour l'enseignement de la morale sociale fortement liée à l'idée de loyauté envers le saint protecteur (J.M. WALLACE-HADRILL, *The Frankish Church*, p. 92-93).

⁴⁴ Terme utilisé par M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie antique tardive : une littérature populaire ? », p. 218. Ce terme constitue une réponse aux visions développées

la classe dirigeante dont elle sert les causes en donnant d'eux une image positive ; elle répond aux besoins du peuple par son message de réconfort lié à la présence d'un saint-médiateur dans un contexte proche et reconnaissable. C'est ainsi que les *vitae* correspondaient à une forte demande de la part de tous les fidèles, et qu'elles offraient un complément important à la Bible. Pour M. Van Uytfanghe, l'hagiographie s'est imposée *de facto* en tant que manifestation principale de la culture et de la mentalité religieuse⁴⁶.

Cette image générale d'un genre plaisant à tout le monde ne doit évidemment pas masquer l'existence probable de plusieurs filières dans l'ensemble hagiographique. Puisque tout le monde y trouvait goût, il est probable qu'il y en avait aussi pour les goûts de tout le monde. Ainsi, M. Heinzelmann n'a sans doute pas tort de dire qu'il faut distinguer au sein de l'hagiographie mérovingienne une première composante à visée plutôt littéraire et une seconde à visée liturgique et culturelle⁴⁷. L'usage des hagiographies pouvait en effet se décliner de plusieurs manières différentes : lecture silencieuse ou à haute voix, dans un cadre privé ou public. Ce qui est en tout cas prouvé, c'est que les *vitae* firent régulièrement l'objet de lectures adressées à un large public dans le cadre de l'organisation culturelle des communautés religieuses : ce fut le cas à l'occasion des vigiles et de la messe pour le jour de la fête des saints⁴⁸ et éventuellement pour l'octave. Plusieurs sources contemporaines témoignent de cette insertion des lectures hagiographiques dans l'appareillage liturgique. Pour l'Afrique, ces témoignages – décisions conciliaires et passages dans les œuvres de saint Augustin – remontent au IV^e siècle⁴⁹. En Gaule, différents auteurs fournissent des indices à partir du VI^e siècle, date à laquelle on voit aussi apparaître des

antérieurement, et qui attribuaient au culte des saints, et corollairement à l'hagiographie, soit un caractère explicitement populaire, soit nettement aristocratique (p. 201-203).

⁴⁵ Terme utilisé par M. BANNIARD, « La genèse du genre *Vie* de saint ... », § 4 C.

⁴⁶ M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie et son public ... », p. 61.

⁴⁷ M. HEINZELMANN, « Neue Aspekte der hagiographischen Literatur », p. 44.

⁴⁸ Selon Dom P. Salmon, on lisait dans la messe du jour de fête la partie de la légende qui n'avait pu être lue durant l'office des vigiles (Dom P. SALMON, *Le lectionnaire de Luxeuil ...*, p. 56). V. aussi M. ANDRIEU, *Les ordines romani du haut Moyen Âge ...*, p. 29-31, n. 4, p. 135, n. 1.

⁴⁹ B. DE GAIFFIER, « La lecture des actes des martyrs dans la prière liturgique en Occident. À propos du passionnaire hispanique », p. 143-4 : « L'usage de lire les passions des martyrs au peuple réuni dans les basiliques transperce au travers des décisions conciliaires et de nombreux passages des œuvres de S. Augustin ». L'auteur cite notamment ce passage du Concile d'Hippone (393) : « liceat etiam legi passionem martyrum, cum anniversarii dies eorum celebrantur ». Cf. aussi V. SAXER, *Morts, martyrs, reliques en Afrique chrétienne aux premiers siècles. Les témoignages de Tertullien, Cyprien et Augustin à la lumière de l'archéologie africaine*.

passionnaires⁵⁰. On considère de nos jours comme un fait incontestable cette récitation à voix haute destinée à un public large, notamment sur la base des témoignages des auteurs mêmes dans leurs préfaces⁵¹. C'est ainsi qu'au sein du rite gallican, les *vies* de saints pouvaient remplacer deux des trois lectures de l'Écriture sainte – celles de l'Ancien testament et des Épîtres⁵². Cette liturgie gallicane, d'influence orientale, a la réputation d'avoir été très vivante et proche des fidèles. Cela n'est pas seulement dû à ses caractéristiques intrinsèques⁵³, mais aussi parce que, en s'inscrivant dans une espèce d'anarchie culturelle, elle n'était pas rigide et s'adaptait aux coutumes locales d'un diocèse à l'autre⁵⁴ et même d'une paroisse à l'autre⁵⁵. La messe gallicane sera progressivement évincée par une liturgie romaine plus statique, notamment à l'instigation de Pépin le Bref⁵⁶. Les raisons, si elles envisageaient aussi

⁵⁰ *Ibidem*, p. 145sq. Sont cités ainsi : saint Avit, saint Césaire d'Arles, saint Aurélien, saint Ferréol d'Uzès, Grégoire de Tours, saint Germain des Prés. La liste des *loci* est complétée par M. VAN UYTFANGHE, « L'audience de l'hagiographie au VI^e siècle en Gaule », p. 10 sq [dact.] pour le VI^e siècle ; « L'hagiographie et son public ... », spéc. p. 59, n. 24 et 27 pour le VII^e siècle ; Cf. aussi H. RÖCKELEIN, *Zur Pragmatik hagiographischer Schriften ...*, p. 226-228.

D'autre part, la lecture à haute voix des *actes des martyrs* semble avoir suscité la méfiance de l'Église de Rome dans un premier temps, comme en témoigne le décret Gélasien (VI^e s.). Cf. Dom H. LECLERCQ, « Gélasien (décret) ». Article dans le *Dictionnaire d'archéologie et de liturgie* (Paris, 1924), p. 742-743.

⁵¹ M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie et son public ... », p. 60.

⁵² J.-B. THIEBAUT, *L'ancienne liturgie gallicane. Son origine et sa formation ...*. L'auteur se base sur les différentes sources disponibles pour donner une description détaillée des différentes étapes qui caractérisent la liturgie gallicane. La lecture des *vies* de saint est abordée sous le point 4. *Lectures et cantiques* (p. 35) ; Cf. aussi *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, « Gallicane (messe) ».

⁵³ V. C. DUNN, *The Gallican saint's life and the late roman dramatic tradition*, p. 18 sq : l'auteur résume les caractéristiques de la messe gallicane à partir des principales études sur le sujet : caractère théâtral, caractère créatif et poétique lié à l'importance accordée à la beauté visuelle et musicale, caractère local, caractère joyeux.

⁵⁴ La société du haut Moyen Âge, qui prépare le Moyen Âge féodal, se caractérise en effet par un repli sur soi de petites communautés, et notamment par le morcellement des diocèses. Cf. R. FOLZ, « Metz dans la monarchie franque au temps de saint Chrodegang », p. 16-17 ; C. VOGEL, *Introduction aux sources du culte chrétien au Moyen âge*, p. 93.

⁵⁵ La paroisse, sous forme d'une communauté vivant autour de ses églises dans tous les sens du terme, devient en effet une cellule territoriale fondamentale dans la structure sociale du haut Moyen Âge. Les églises privées et rurales, échappant dans une large mesure à l'évêque, renforcent le particularisme des églises. Cf. G. FOURNIER, « La mise en place du cadre paroissial ... » ; G. LE BRAS, « Sociologie de l'église dans le haut moyen âge », p. 599. La multiplication des églises trouve son écho dans la multiplication des lieux de pèlerinage dont le rayonnement est également, en général, limité. Cf. G. FOURNIER, *Les Mérovingiens*, p. 98.

⁵⁶ C. VOGEL, *Introduction aux sources du culte chrétien au Moyen âge, Avant-propos* : « L'histoire du culte chrétien en Occident est en fait depuis la période mérovingienne et surtout depuis Pépin le Bref et Charlemagne, l'histoire de la romanisation du culte » ; IDEM, « Saint Chrodegang et les débuts de la romanisation du culte ... », p. 91-109. Le processus de romanisation du culte peut être résumé ainsi : jusqu'en 750 environ, la pénétration apparaît comme sporadique, consécutive à des initiatives privées, sans direction précise (p. 92), depuis la seconde moitié du VIII^e siècle, la monarchie franque emploiera l'autorité dont elle dispose pour promouvoir officiellement et consciemment l'unification du culte, en implantant dans les églises le cérémonial romain (p. 94-5). Il semblerait que la Bourgogne septentrionale, avec notamment un personnage comme Chrodegang de Metz († 766), ait rempli une fonction

l'homogénéisation du culte et l'instruction – corrigée – du peuple⁵⁷, furent pourtant essentiellement politiques : reserrer les liens avec Rome et prendre distance de la sphère d'influence émanant de l'Orient⁵⁸. L'impact social sera néanmoins important et l'effet d'aliénation liturgique préparera l'aliénation linguistique à venir.

Notre intention est de saisir la *vie* de saint dans son emploi liturgique gallican, c'est-à-dire avant la réforme carolingienne. La question qui nous occupe est la suivante : quelles furent les caractéristiques communicationnelles des textes hagiographiques du haut Moyen Âge destinés à cet usage collectif ?

La question de leur compréhension orale est généralement tenue pour prouvée : les *Vitae* mérovingiennes, ayant un but pastoral pratique, à la fois sécurisant et fédérateur, s'adressaient à tout un chacun et leur récitation visait la compréhension par ce large public⁵⁹. La récitation à haute voix fut même « le principal canal par lequel la littérature hagiographique s'ouvrait à un public populaire⁶⁰ ». Reste la question de leur emploi et de leur fonctionnement concret : si compréhension il y avait, comment était-elle assurée ? Quelles voies empruntait la transmission efficace des textes hagiographiques ?

importante à cette époque de transition entre les Mérovingiens et les Carolingiens (E. EWIG, « Saint Chrodegang et la réforme de l'église franque », p. 53).

⁵⁷ R. MCKITTERICK, *The Frankish Church and the Carolingian Reforms*, p. 153.

⁵⁸ C. VOGEL, « Saint Chrodegang ... », p. 106 : « misant contre Byzance dans leur jeu politique, Pépin le Bref et Charlemagne devaient logiquement se fermer à l'Orient, ce qui implique, en matière de liturgie, une romanisation sans compromis ». Cf. aussi R. FOLZ, « Metz dans la monarchie franque ... », p. 19-20.

⁵⁹ Cette situation sera différente à l'époque carolingienne. Après un travail sur une cinquantaine de préfaces de *vitae* carolingiennes, K. Heene arrive à la conclusion que les buts globaux des hagiographes carolingiens et mérovingiens se ressemblent – ils offrent l'image d'exemples édifiants –, mais que leur insertion sociale est différente : l'activité des hagiographes carolingiens cadrant dans la réforme religieuse et intellectuelle des milieux ecclésiastiques, ils préfèrent utiliser une langue plus savante et visent plutôt l'édification des moines (Katrien HEENE, « Merovingian and Carolingian hagiography », p. 426-7. Voir aussi : « *Audire, legere, vulgo* : ... », p. 146-63.). S'il est vrai que la lecture hagiographique durant la messe se fait plutôt rare après le VIII^e siècle, il n'est cependant pas totalement exclu qu'un public d'illettrés ait également pu, à certaines occasions, entendre et même comprendre ces textes écrits, p.ex. dans un contexte monastique (W. VAN EGMOND, *The audience of hagiographical texts*, p. 49 et p. 50 sq). Selon M. Van Uytfanghe, « malgré les nombreux remaniements en meilleur style, certains hagiographes carolingiens continuent à faire allusion à la récitation publique et à ses implications linguistiques » (M. VAN UYTFANGHE, « Histoire du latin ... », p. 598) et « De toute manière, grâce à la médiation de la lecture à haute voix, les sources écrites de l'époque carolingienne avaient un *Publikum* qui dépassait le cercle étroit des *litterati* » (*Ibidem*, p. 603). Enfin, pour H. Röckelein, les *vitae* mérovingiennes, notamment les miracles, continuent à être utilisées à l'époque carolingienne en raison de leur langue facile. On les copie encore, et même plus souvent que leurs versions remaniées (H. RÖCKELEIN, *Zur Pragmatik hagiographischer Schriften* ..., p. 235).

Selon certains, il est peu probable que les *Vitae* aient été encore compréhensibles si on entend les textes dans leur forme écrite telles qu'elles sont arrivées jusqu'à nous. R. Ferri par exemple, est d'avis qu'un public illettré n'était pas en mesure de comprendre les multiples traits savants qui caractérisent la langue des *vitae*, et que sous cette forme, elles ne pouvaient que s'adresser aux prédicateurs en charge de leur communication aux fidèles⁶¹. Pour lui, la notion de diglossie⁶² ne peut concerner que les perceptions et les attitudes de certains membres de l'élite, mais elle n'est pas pertinente lorsqu'il s'agit de la question de la communication verticale, parce que, l'enseignement manquant, les classes inférieures ne pouvaient pas se familiariser avec le niveau de langue supérieur. L'historien W. Van Egmond⁶³ met également en question la nature du rapport entre le texte écrit et la manière dont on s'en servait pour passer à l'oral. Il émet en effet l'hypothèse qu'un texte écrit latin du haut Moyen Âge ait servi de base pour une communication orale⁶⁴, comme cela s'est fait dès le IX^e siècle et pour longtemps pour les homélies⁶⁵. Mais il s'agit ici de la période carolingienne. Van Egmond accepte néanmoins la réalité d'une importante continuité linguistique : « we should not dismiss out of hand the possibility that uneducated people might understand Latin⁶⁶ » et « In the sixth and seventh centuries probably the whole population of the (later) Romance speaking areas could understand Latin hagiographical texts without special training when they were read out to them⁶⁷ ».

W. Van Egmond rejoint ainsi l'opinion la plus répandue selon laquelle il n'y avait pas d'écart insurmontable entre l'oral et l'écrit hagiographique : les textes hagiographiques pouvaient être compris tels qu'ils étaient lus, du moins jusqu'à la fin du VIII^e siècle

⁶⁰ M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie et son public ... », p. 59.

⁶¹ R. FERRI, « Review latin vulgaire-latin tardif V ». Sur le caractère savant : « even on the most vernacular delivery, typological, syntactical, lexical differences were such as to make comprehensibility nearly impossible » (§ 11, [p. 4]) ; « vulgar and vernacular intrusions, even if conspicuous (...) are sparse, and are fused in a generally Latinate textual continuum, with a predominance of words and syntactical constructions which had certainly already disappeared from Romance usage » (§ 12, [p. 4]).

⁶² Des développements plus amples seront consacrés à cette notion dans la suite de ce chapitre.

⁶³ W. VAN EGMOND, « The audience of early medieval hagiographical texts : some questions revisited », p. 42-5.

⁶⁴ *Ibidem*, p. 44 : « Possibly a latin text served as a basis for an oral delivery either in Latin or in the vernacular, with only a knowledge of spoken Latin being required on the part of the audience ».

⁶⁵ B. DE GAIFFIER, « L'hagiographe et son public au XI^e siècle », 495 ; R. MCKITTERICK, *The Frankish Church ...*, p. 97 ; J. LONGÈRE, *La prédication médiévale*, 1983, p. 155-164 ; M. ZINK, *La prédication en langue romane avant 1300*, p. 199 sq : « Ainsi les sermons romans, lors même qu'ils ont un rapport avec la prédication effective, se situent en amont et non en aval de la prédication » (p. 204).

⁶⁶ W. VAN EGMOND, « The audience of early medieval hagiographical texts ... », p. 48.

⁶⁷ *Ibidem*, p. 66.

environ. La tension entre la sacralité de la forme et l'identité pastorale du contenu n'avait pas encore rendu impossible leur association⁶⁸. Cette vision repose sur des arguments issus d'une importante recherche sociolinguistique menée les vingt dernières années⁶⁹. Ce sont notamment les témoignages des auteurs de *vies* mêmes qui fournissent des arguments. Ces auteurs, du moins certains d'entre eux, disent explicitement dans leurs prologues qu'ils écrivent en langue rustique, « rustico sermone », afin d'être compris du public largement illettré venu assister à la célébration de la fête du saint⁷⁰. Ils obéissent au vieux principe augustinien et selon l'idée de base du christianisme : la parole pour propager la foi à tous, surtout le menu peuple. M. Banniard a analysé un certain nombre de préfaces et de *vitae* du VII^e siècle : la première *Vie de saint Riquier*, les préfaces à la deuxième *Vie de saint Léger* et la *Vie de saint Éloi* témoignent de l'effort conscient accompli par des auteurs cultivés à proposer des textes adaptés du point de vue linguistique à un public large en vertu de leur importance pédagogique. Inversément, les préfaces des *Vies* de saint Sulpice, de saint Bonnet, de saint Wandrille, de sainte Balthilde et de saint Hubert fournissent des témoignages complémentaires avec des auteurs qui avouent n'être capables d'écrire dans un style plus élevé⁷¹. Ainsi, « cette récitation à haute voix (...) constituait aussi le principal canal par lequel la littérature hagiographique s'ouvrait à un public populaire⁷² ». Des aspects linguistiques viennent confirmer cette adaptation consciente : généralement, on ne trouve pas dans les prologues la même simplicité que celle qui caractérise le texte qui suit⁷³.

Ce consensus est cependant porteur de plusieurs nouvelles questions. Quelle était la réalisation orale de ces textes ? Quel était le rapport avec la langue parlée ? La vision diglossique bénéficie de larges suffrages parmi les spécialistes du haut Moyen Âge : la récitation des *vitae* maintenait une situation de diglossie. Ce terme est actuellement mis en question voire abandonné par certains alors que d'autres s'en font les défenseurs. Mais rappelons d'abord son origine.

⁶⁸ Cf. C. COLETTI, « L'éloquence de la chaire ... », p. 15-18.

⁶⁹ Voir notamment : M. BANNIARD, « Le lecteur en Espagne wisigothique ... », IDEM, *Viva voce*, chap. V. *Échanges linguistiques en Gaule mérovingienne* ; R. WRIGHT, *Late Latin and early Romance ...* ; M. RICHTER, « Kommunikationsprobleme ... » ; IDEM, « À quelle époque a-t-on cessé de parler latin ... » ; M. VAN UYTFANGHE, « Le latin des hagiographes ... » ; IDEM, « Histoire du latin, protohistoire du français ». Nous renvoyons aussi à nos analyses de la *Passio Leudegarii* et la *Vita Pardulfi*, toutes deux pourvues d'une préface de leur auteur.

⁷⁰ M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie et son public ... », p. 57-9. M. Banniard fournit des illustrations dans *Viva voce*, p. 253-271.

⁷¹ M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 253-271.

⁷² M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie et son public ... », p. 59.

⁷³ Cf. M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie et son public ... », p. 60 ; I. WOOD, « Administration, law and culture ... », p. 73.

L'entrée en lice du terme de *diglossie* remonte à un article publié en 1959 par Ch. Ferguson qui l'utilise pour une situation langagière assez stable « où deux variétés d'une langue existent côte à côte dans la société, ayant chacun un rôle précis à jouer⁷⁴ ». L'intérêt du terme fut de décrire une situation sociolinguistique plus particulière que le bilinguisme : celle où les deux variétés en contact sont génétiquement parentées⁷⁵.

Le tableau suivant résume les rôles distributifs attribués par Ferguson aux deux niveaux supérieur (« high level ») et inférieur (« low level »), ainsi que leurs caractéristiques corrélées. Y sont repris aussi, les groupes de langues qui sont utilisés par Ferguson pour caractériser la situation diglossique.

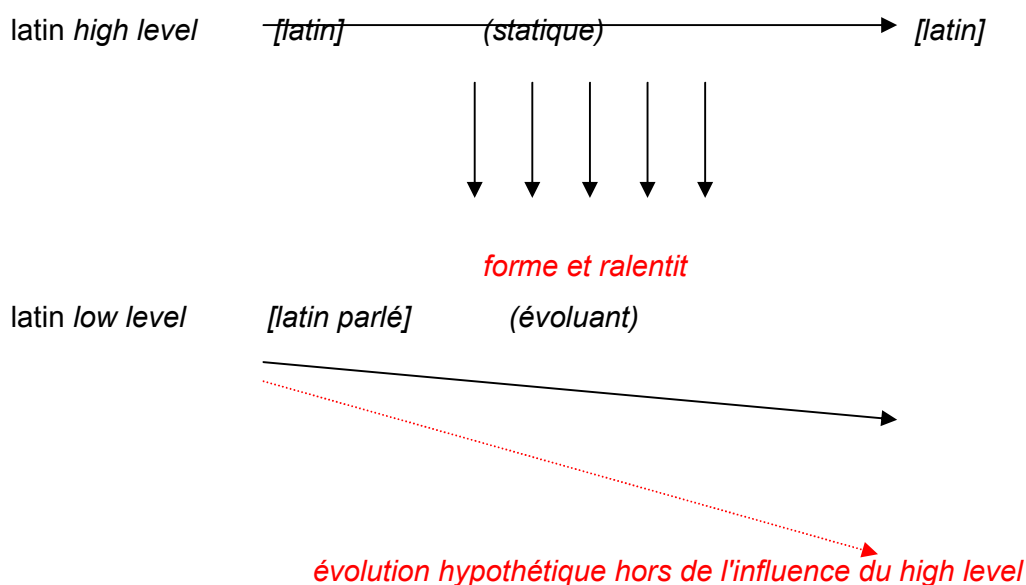
critère	HIGH LEVEL	LOW LEVEL
exemples	-arabe classique -grec <i>katharevusa</i> -français standard -allemand standard	-arabe régional -grec <i>dhimotiki</i> -créole haïtien -allemand suisse
1. fonction	-langue des situations / discours formels - sollicite essentiellement la compétence de compréhension orale -jamais utilisé comme instrument de conversation ordinaire	langue des situations / discours informels
2. prestige	considéré comme supérieur (souvent aussi en fonction d'une religion)	considéré comme inférieur, inexistant (situation de leurre)
3. héritage littéraire	justifie la survie d'une littérature ancienne et la légitimité (voire supériorité) de formes archaïques.	-
4. acquisition	apprentissage formel en termes de règles et normes	apprentissage spontané
5. standardisation	-forte tradition grammaticale -prononciation, grammaire et vocabulaire sont normées (faible degré de variation) -orthographe bien établie	-études descriptives et normatives quasiment inexistantes -pas d'orthographe fixée -large variation pour la prononciation, la grammaire et le vocabulaire → standards régionaux
6. stabilité	grande stabilité	création de niveaux intermédiaires
7. grammaire : importantes différences structurelles	-possède des catégories grammaticales absentes en L -système flexionnel -ordre des mots différent -conjonctions différentes	-système flexionnel réduit ou inexistant -plus simple
8. lexique	utilise la part élevée des	utilise la part populaire des

⁷⁴ Ch. A. FERGUSON, « Diglossia », p. 325 : « one particular kind of standardization where two varieties of a language exist side by side throughout the community, with each having a definite role to play ».

⁷⁵ Paradoxalement, les deux notions se confondent de plus en plus souvent de nos jours.

	fréquents doublets	fréquents doublets
9. Phonologie	-sous-système ou parasystème phonologique -phonèmes <i>L</i> peuvent remplacer phonèmes <i>H</i> à l'oral	-système phonologique de base

C. Ferguson n'a pas manqué de projeter son modèle sur la situation du latin tardif. Le latin des textes devint ainsi le latin de niveau supérieur (« high level ») alors que le latin parlé était le latin de niveau inférieur (« low level »). L'idée put compter sur un large succès : H. Lüdtke notamment s'en est fait l'apôtre dès les années '60⁷⁶. La diglossie était une notion bienvenue pour saisir et nommer la situation du latin tardif dont elle prit en considération plusieurs caractéristiques centrales. On ne put, semble-t-il, rêver de meilleure conceptualisation pour concilier la double continuité d'un courant inférieur aboutissant à une langue maternelle et d'un courant supérieur aboutissant à une langue paternelle. Marc Van Uytfanghe résume ainsi le mécanisme sous-jacent : *la valeur pastorale de la langue durant le haut Moyen Âge a ajourné durant très longtemps la rupture entre les deux composantes de la diglossie*⁷⁷. Autrement dit : au sein de la diglossie, le latin du *high level* a agi sur le *low level* en le formant et en ralentissant son évolution⁷⁸. Cette situation de tension peut être représentée comme suit :



⁷⁶ H. LÜDTKE, « Die Entstehung romanischer Schriftsprachen », 1964, p. 3-21. Cf. p. 5 : « Das wäre die typische Situation der Diglossie ; sie herrscht heute in Griechenland und in den arabischen Ländern, und sie herrschte bis zur Zeit Karls des Großen in der Romania ».

⁷⁷ M. VAN UYTFANGHE, *Bijbel en Hagiografie ...*, p. 465 : « de "pastorale" waarde van de taal in de vroege Middeleeuwen heeft de breuk tussen de twee bestanddelen van de diglossie zeer lang uitgesteld ». C'est nous qui avons traduit vers le français.

⁷⁸ Dans la même optique, E. Coseriu affirme que le roumain a connu le développement le plus naturel des langues romanes, car il n'a pas connu le frein exercé par un passage vertical (Conférence donnée le 01/03/2002 dans le cadre des journées *δια* organisées à l'Université de Gand autour de la problématique des *Quatre variations*. Actes sous presse).

Le modèle de Ferguson a cependant provoqué des réactions moins enthousiastes, et ce, pas seulement dans le cadre de la romanistique historique. Ainsi, les critiques que lui a adressées G. Drettas, mettent le doigt sur d'importantes lacunes dans le modèle de base. Il y a d'une part des erreurs dans la manière dont sont conçues certaines situations linguistiques prises comme point de départ, notamment celle du grec⁷⁹ ; d'autre part, G. Drettas constate que l'emploi du terme *diglossie* gomme la complexité réelle des situations prises en compte⁸⁰ à cause d'une démarche défectueuse : « celle qui consiste, pour établir des types, à traiter comme des structures à éléments discrets des objets foncièrement continus⁸¹ ». L'auteur en conclut par conséquent « au caractère inadéquat du concept, fondé sur des critères trop hétérogènes, pour rendre compte des situations sociolinguistiques réelles⁸² ».

Dans le domaine qui nous concerne, des réserves ont également été émises à l'égard de l'emploi de la notion de diglossie pour la situation communicationnelle qui caractérise le haut Moyen Âge précarolingien.

Roger Wright a pris radicalement distance de la conception diglossique précarolingienne⁸³ en se prononçant pour un lien étroit entre l'oral spontané et l'écrit⁸⁴. Le philologue anglais a en effet le grand mérite, comme nous l'avons vu, d'avoir posé en termes clairs la question fondamentale du rapport entre la langue écrite et sa réalisation orale. L'accent étant mis sur cet aspect, et sa vision étant beaucoup moins explicitée et élaborée quant à la complexité du diasystème et la coexistence de traits appartenant à deux types de langue, on peut avoir l'impression que, dans l'esprit de R. Wright, l'écrit oralisé des récitations ne se distingue de l'oral spontané que par sa

⁷⁹ Georges DRETTAS, « La diglossie : un pèlerinage aux sources », p. 62 et plus loin.

⁸⁰ *Ibidem*. Et Drettas mentionne que le même argument fut également avancé par A. Martinet.

⁸¹ *Ibidem*, p. 94

⁸² *Ibidem*, p. 61 (sommaire).

⁸³ R. WRIGHT, « Complex monolingualism in early Romance », § 2 The Myth of Diglossia.

⁸⁴ Nous tenons à remarquer que H. Lüdtke, partisan de la vision diglossique comme nous l'avons vu, tenait également pour acquis ce principe, mais à la différence de R. Wright, H. Lüdtke établit une frontière conceptuelle nette entre les deux systèmes morpho-syntaxiques propres respectivement au latin de niveau inférieur et celui de niveau supérieur : « Der Begriff der Diglossie beinhaltet gewissermaßen, daß dasselbe Phonemsystem zu zwei verschiedenen morphologisch-syntaktischen Systemen in Beziehung steht. Diglossie bedeutet weiterhin, daß die Lesesprache denselben allmähliche, für die Sprecher unbewußt verlaufenden lautlichen Veränderungen unterliegt wie die Spontansprache » (H. LÜDTKE, « Die Entstehung romanischer Schriftsprachen ... », p. 15).

graphie. Autrement dit, que toute différence serait éliminée par le truchement de la voix du récitant. Toutefois, l'auteur a précisé par la suite dans des articles, repris dans un recueil récent⁸⁵, que si la langue de la récitation et la langue parlée sont une, elles ne sont pas pour autant identiques. Il accepte les différences de style, il accepte aussi l'existence d'une morphologie et d'une syntaxe plus traditionnelles qui faisaient appel aux connaissances passives du public. Ces composantes, comme elles pouvaient être apprises et transmises, furent plus lentes à évoluer que la prononciation, pour laquelle il n'y avait pas de manuels. Il ne s'agit cependant toujours que d'une langue.

R. Wright a en effet mis le doigt sur le fait que l'on ne peut parler de diglossie que lorsqu'il existe une distinction conceptuelle consciente entre deux registres étanches d'une part, et d'autre part, lorsque le registre élevé est particulièrement soutenu par le système scolaire. Ces conditions ne sont pas remplies du temps des Mérovingiens, où on a affaire à un état langagier de monolinguisme complexe. Elles le sont seulement après les réformes des Carolingiens, d'où l'instauration d'une diglossie carolingienne et non pas d'un bilinguisme carolingien⁸⁶.

M. Banniard ne put faire autrement, après avoir brossé le tableau d'une langue dynamique, variable, évolutive, et nécessairement pluriforme, que de constater que la notion de diglossie est par trop simple, et même simpliste⁸⁷. Sa position est d'autant plus légitime qu'elle s'intègre dans une modélisation documentée, nuancée et cohérente.

M. Banniard accepte l'appel fait aux connaissances passives : pour la compréhension de textes écrits récités, les illettrés doivent pouvoir reconnaître des structures qu'ils ne sont plus à même d'utiliser activement. Mais cette situation est loin d'être statique et cache un important dynamisme langagier. Elle relève d'une simple communication verticale au sein d'un état monolingue complexe. À la différence de la situation diglossique, celle-ci ne peut fonctionner sans la connivence, tant linguistique que

⁸⁵ R. WRIGHT, *A sociophilological study of Latin*, 2002. P.ex. « Review article of Banniard (1992) », p. 59 : « Vertical communication could be successful only because there were no real differences between educated and uneducated phonetics. This is precisely right ; the fact that texts were read intelligible when read aloud not only implies passive competence in the audience, that is, an ability on the part of listeners to understand the syntax and the words used, but also suggests that there was no great difference between the pronunciation of literate and illiterate ».

⁸⁶ R. WRIGHT, « Complex monolingualism », p. 379.

⁸⁷ Nous signalons qu'une attitude similaire se retrouve chez G.A. Beckmann, *Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativs*, p. 179 et p. 200.

mentale, entre producteurs et consommateurs⁸⁸. Elle a pour principal fondement le compromis. Cette caractéristique est pour M. Banniard incompatible avec une conception diglossique⁸⁹. Dans une situation réellement diglossique, dit-il, la communication verticale ne fonctionne pas car elle repose sur la proximité des frontières langagière et communicationnelle : les compétences passives ne peuvent combler que brièvement l'hiatus langagier à partir du moment où la langue parlée spontanée sort du diasystème latin. La communication verticale est basée sur un écart limité et sur la permanence d'une part importante de la langue commune, alors que dans une situation diglossique, le *high level* ne peut être compris que par ceux qui ont été formés. À la différence de la diglossie, la communication verticale a pour principale caractéristique l'exploitation d'une marge de tolérance « qui laisse aux systèmes la possibilité de survivre à leurs propres écarts de réalisations⁹⁰ ».

La notion de communication verticale offre l'avantage de prendre clairement le parti d'une situation langagière complexe et dynamique. Elle rend compte d'une manière naturelle de la nature évolutive du rapport oral/écrit, et de la rupture provoquée par la *renovatio* carolingienne : celle-ci fut essentiellement une rupture de connivence qui était devenue essentielle à travers les siècles. En effet, le renversement des traits typologiques qui a lieu entre 650 et 750 provoque une polarisation de la différence oral/écrit. Normalement, cette différence aurait pu être neutralisée par l'adaptation naturelle de l'écrit. Or, précisément à ce moment, au lieu de se montrer flexible et de suivre l'oral, l'écrit se fige davantage sous l'impulsion des réformes carolingiennes ; il cesse d'être à l'écoute de l'oral – linguistiquement et mentalement⁹¹ – et double ainsi la frontière langagière typologique d'une frontière communicationnelle. Cette évolution a pour corollaire que le « latin des illettrés » se démarque plus clairement – en tant qu'entité – de la langue apprise, et se cristallise en un registre distinct : la « *rustica romana lingua* ».

Les tableaux suivants proposés par M. Banniard⁹² résument l'évolution de la communication verticale qui se voit de plus en plus figée :

⁸⁸ M. BANNIARD, *La genèse culturelle ...*, p. 204.

⁸⁹ M. BANNIARD, *La genèse culturelle de l'europe*, p. 204 ; IDEM, *L'ablatif instrumental*, p. 229.

⁹⁰ M. BANNIARD, « Quelques exemples de compromis morphologiques ... », 2. § 3, p. 3 [dact.].

⁹¹ M. Banniard illustre l'hiératisation du contenu par la confrontation de la *Vita Rycharii prima* et la révision proposée par Alcuin : M. BANNIARD, « Les deux vies de saint Riquier : du latin médiatique au latin hiératique » (1993).

⁹² M. BANNIARD, « Diasystèmes ... », § 3 D, p. 10 [dact.].

Situation de la CV aux VI ^e /VII ^e siècles		
<u>Langage</u>	<u>Thèmes anciens</u>	<u>Thèmes neufs</u>
<i>Sermo politus</i>	compréhension correcte	compréhension médiocre
<i>Sermo rusticus</i>	compréhension complète	compréhension correcte

Situation de la CV au VIII ^e siècle		
<u>Langage</u>	<u>Thèmes anciens</u>	<u>Thèmes neufs</u>
<i>Sermo politus</i>	compréhension médiocre	compréhension faible
<i>Sermo rusticus</i>	compréhension normale	compréhension médiocre

Situation de la CV au IX ^e siècle		
<u>Langage</u>	<u>Thèmes anciens</u>	<u>Thèmes neufs</u>
<i>Romana lingua polita</i>	compréhension faible	compréhension nulle
<i>Romana lingua rustica</i>	compréhension normale	compréhension moyenne

Au VIII^e siècle, la communication verticale est conditionnée tant du point de vue langagier et stylistique, que mental : les auditeurs ont besoin de se reconnaître dans la prononciation, la formulation et le contenu proposés. Le changement typologique qui a lieu entre 650 et 750 provoque une inversion au niveau des connaissances actives et passives. Ces dernières peuvent encore assurer la communication verticale, de plus en plus fragilisée, jusque vers 800, mais à partir de 750, la communication verticale entre en crise. Et il n'est pas improbable, le fait précédant le droit, qu'il y ait eu des transpositions, notamment de sermons, avant 813⁹³.

*

Le fait que le modèle fergusonien ait présenté des ressemblances frappantes avec la situation telle qu'on se la présente pour le haut Moyen Âge fut un piège subtil qui offrit l'avantage du confort. Pour le mettre en doute, il fallut une réflexion poussée sur la langue, que ce soit au niveau des caractéristiques générales du fonctionnement langagier, ou au niveau des caractéristiques particulières de la situation

⁹³ P. RICHÉ, « Croyances et pratiques religieuses ... », p. 93.

mérovingienne. La conceptualisation diglossique véhicule en effet plusieurs sous-entendus qu'on adopte avec le modèle sans prendre activement position. Il est bon de les expliciter.

Le modèle fergusonien fait tort à la réalité pré-carolingienne pour trois raisons :

- La binarité de l'opposition *high level/low level* ne correspond pas à la situation langagière naturelle, tout en continuités, du latin mérovingien. L'écrit acquis et l'oral spontané continuent à s'inscrire dans un unique diasystème cohérent. Cette proximité ne nécessite qu'une connaissance passive limitée qui n'est pas liée, pour les participants récepteurs, à une formation scolaire.

D'ailleurs, il est bon de remarquer que les auteurs de *vitae*, qui s'inscrivent en cela dans un courant chrétien pastoral, prennent une certaine liberté par rapport à la norme du latin classique. J. Herman, en interrogeant à travers ses textes la conscience linguistique de Grégoire de Tours⁹⁴, découvre que « l'attitude métalinguistique de Grégoire consistait (...) à reléguer la norme, la régularité linguistique traditionnelle dans le passé et à considérer l'usage quotidien comme un moyen de communication utile, admis et même respectable⁹⁵ ». Autrement dit, il existait plusieurs normes selon le contexte dans lequel s'insérait la communication ; la forme des textes est fonction de l'univers énonciatif qui est le leur⁹⁶. On pourrait éventuellement situer un certain « high level » au niveau mental : c'est l'existence et la conscience d'un certain idéal langagier et stylistique dans les cercles de lettrés.

- Le caractère statique attribué au *high level* ne rend compte ni du rapport dynamique entre l'oral et l'écrit, ni de sa variabilité, ni de sa précarité : les connaissances passives des récepteurs n'étant pas soutenues par une formation, les producteurs de l'écrit doivent continuellement être à l'écoute de l'oral, afin d'éviter des constructions par trop éloignées. Le modèle diglossique ne prend pas suffisamment en compte le rôle actif joué par les lettrés soucieux de se faire comprendre par les illettrés. Le protoroman ne se développe pas à côté du latin du *high level* pour finalement le supplanter⁹⁷ ; l'oral et l'écrit

⁹⁴ J. HERMAN, « La conscience linguistique de Grégoire de Tours », p. 30-39.

⁹⁵ *Ibidem*, p. 36.

⁹⁶ Cf. S. KISS, « Koinê littéraire et conscience linguistique étudiées dans quelques chroniques latines des VI^e-VIII^e siècles », p. 195-202.

⁹⁷ C'est ce que prétend D. Wanner, partisan d'une vision diglossique (D. WANNER, *The development of the Romance clitic pronouns*, p. 244).

évoluent ensemble, avec, conformément à tout rapport naturel entre ces deux expressions, une coudée de retard pour l'écrit.

- Dans le modèle fergusonien, il n'y a pas de différence fondamentale entre la nature de la situation pré-carolingienne et celle qui caractérise l'ère carolingienne : seules les modalités de la familiarité avec le *high level* changent mais ce dernier continue à s'identifier à un registre bien délimité appartenant à un diasystème différent. Or, la nature de la communication verticale change : large chez les Mérovingiens, elle devient restreinte chez les Carolingiens, où elle limite de plus en plus son public à des gens instruits. Il semble bien que la part importante accordée aux connaissances passives pour la période carolingienne n'est plus compatible avec une communication générale visant un public de personnes majoritairement illettrées ou peu lettrées⁹⁸.

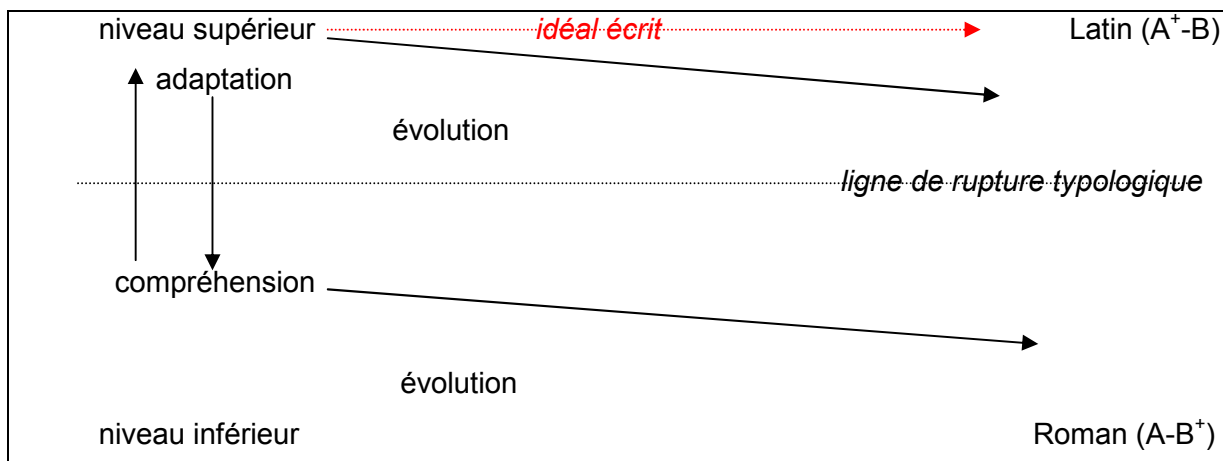
L'on pourrait, bien sûr, opter pour une interprétation plus flexible de la notion de diglossie, comme le fait A. Zamboni⁹⁹. Ce dernier est d'avis que la notion de diglossie est apte à couvrir une situation langagière dans laquelle (au moins) deux normes sont en vigueur à l'intérieur d'un continuum, soit la situation pré-carolingienne. Toutefois, cet effort nous semble relever d'un conservatisme peu utile et susceptible, à l'instar du maintien de la notion de latin vulgaire, de réveiller une opacité non désirable. La situation langagière de l'époque carolingienne correspond nettement mieux au modèle diglossique originel, que ce soit du point de vue social ou langagier, et ce serait un tort de se priver de cette opportunité qui offre en outre la possibilité d'éviter de qualifier ce stade langagier de bilingue, ce qui est excessif. Nous proposons que la notion de diglossie soit réservée pour la période faisant suite aux réformes carolingiennes, ou du moins, qu'elle s'applique à la période dont le point de départ est une prise de conscience qui se développe quant à l'existence d'une véritable frontière conceptuelle entre la langue écrite et la langue parlée, conception qui soit telle qu'elle mette fin à la flexibilité existante. Cette proposition nous semble mieux rendre compte, à tous les

⁹⁸ Quoique certains prélats au IX^e siècle fussent encore d'avis qu'il n'y avait pas de problèmes d'intercompréhension ; ce fut notamment le cas d'Hincmar de Reims, de Claude de Turin et Agobard de Lyon. Références chez M. VAN UYTFANGHE, « De *orbis Romanus* en de linguistische identiteit van Europa », p. 12 [dact.], n. 93.

⁹⁹ A. ZAMBONI, « Dal latino tardo agli albori romanzi », p. 641 *sq* : « In altre parole, il fatto che tratti romanzi e tratti latini si mescolino all'interno di uno stesso *continuum* (1992, p. 531) non è incompatibile con una condizione generale (e complessa !) di diglossia ».

niveaux, de la chronologie langagière historique. Il ne s'agit donc pas de rejeter cette notion, mais de l'appliquer au stade langagier qui lui correspond¹⁰⁰.

En conclusion, nous conviendrons que la situation communicationnelle de la lecture à haute voix de *Vies* de saint en était une de communication verticale complexe. Cette situation se caractérise par une intercompréhension dynamique ; une espèce de dialogue entre deux niveaux de langue avec pour toile de fond un renversement typologique. Derrière le caractère statique d'une *vie* de saint écrite se cache une réalité dynamique et complexe. Un auteur est supposé naviguer entre les exigences formelles d'un texte écrit et l'exigence pragmatique d'être compris. Le schéma suivant, forcément réducteur, tente néanmoins de résumer cette dynamique :



Poser la question de la communication verticale revient à demander quel est le rapport entre cette langue écrite et les autres formes écrites d'une part, et l'oral spontané d'autre part.

2.3. Modèle communicationnel

La lecture de l'ouvrage de P. Charaudeau sur les conditions linguistiques d'une analyse du discours¹⁰¹, nous a invitée à proposer une modélisation de la situation communicationnelle caractéristique pour les *Vies* de saints en communication verticale

¹⁰⁰ En ce sens, nous sommes d'accord avec M. Van Uytendaele lorsqu'il dit que « de toute façon, pour bien élucider la difficile question de la dualité latin-roman, il (...) paraît tout à fait approprié de ne pas passer directement, au niveau conceptuel, du « monolinguisme complexe » au bilinguisme pur et simple » et que « l'étape diglossique ... garde toute sa vraisemblance » (M. VAN UYTFANGHE, « La diglossie dans les études latino-romanes : concept opératoire ou source de malentendu ? », p. 60).

¹⁰¹ Patrick CHARAUDEAU, *Les conditions linguistiques d'une analyse du discours*, 1978.

à l'époque étudiée. Elle permettra de mieux situer le domaine spécifique de notre recherche et d'en connaître les limites.

Le point de départ de la thèse de doctorat de P. Charaudeau est l'idée que tout signe est opaque et qu'il est à découvrir dans tout acte de communication, puisque c'est dans l'acte qu'il se constitue d'une façon spécifique. Cela vaut particulièrement pour les textes de notre corpus latin, dont le reflet écrit, le seul que nous puissions consulter, masque une mise en pratique dynamique. Cette dernière a souvent été escamotée. Nos *vitae* ont en effet été considérées et étudiées comme de l'écrit, ce qui leur a valu, en fonction de la norme latine classique, la réputation d'être écrites en mauvais latin. C'était ne pas tenir compte de leur insertion socio-communicative et de leur réalisation concrète dans ce contexte. C'est pourquoi nous avons jugé plus qu'intéressant de nous attarder aux différentes instances qui caractérisent cette communication verticale complexe. Nous voulons étudier les phénomènes liés à l'emploi langagier à partir d'une prise en considération globale de cette situation communicative à la fois commune et particulière. C'est une façon de donner suite à l'appel émis par M. Banniard : « il faut rendre la langue à la langue ».

Le modèle de base, inspiré de l'ouvrage de P. Charaudeau, est le suivant :

Acte de communication

situation énonciative (communication/discours)

plan conceptuel :

JE	-fonction polémique (rapport avec tu)	
	-fonction situationnelle (rapport avec l'espace)	TU
	-fonction rhétorique (choix de configuration)	
	-fonction métalinguistique (activité élucidante)	

plan discursif :

- relations narrativo-discursives
- relations interpropositionnelles
- catégories sémantiques

acte du discours

Nous proposons de reprendre séparément les différents termes du tableau afin d'en préciser le sens et le contenu spécifique dans le cadre de la lecture à haute voix des *Vies* de saint.

2.3.1. La communication

Globalement, d'après P. Charaudeau¹⁰², on peut distinguer au sein de toute communication la composante « sens » et la composante « signification », la première couvrant l'énoncé explicite, la seconde la valeur communicatrice. Dans le cas de la communication verticale, le sens du message envoyé est le récit de vie d'un saint ; sa signification va au-delà de ce particularisme : c'est un message moral édifiant ainsi qu'un message de soutien. On pourrait se demander dans quelle mesure la signification peut se maintenir alors que le sens s'effrite¹⁰³. Ou, autrement dit, dans quelle mesure est-il envisageable que le message de soutien passe alors que le récit de la *vita* pose des problèmes de compréhension ? Dans quelle mesure la récitation d'une Vie de saint se réduit-elle à un acte rituel ? Dans le même ordre d'idées, G. Brown, spécialiste de la communication, opère une distinction entre une communication complète et une communication adéquate : une communication peut être incomplète mais néanmoins adéquate si elle répond aux exigences de l'émetteur et du récepteur¹⁰⁴. Quelles furent les critères d'adéquation pour les récitants ? Se contentaient-ils d'un silence relatif ? Et qu'attendaient les auditeurs ? Plus qu'une impression globale ? Sans disposer de données très précises, les témoignages sociolinguistiques rassemblés suggèrent une norme d'adéquation impliquant un degré

¹⁰² *Op. cit.*, p. 22 sq.

¹⁰³ Cf. R. MCKITTERICK, *The Frankish Church ...*, p. 147 : dans le contexte des réformes liturgiques, l'auteur affirme qu'il n'était pas nécessaire que le sens littéral entier de la messe soit comprise du peuple, du moment que le sens symbolique était suffisamment clair ». Située à une autre époque, l'anecdote suivante est significative dans l'optique de la distinction entre sens et signification : le biographe de Bernard de Clairvaux, Godefroid d'Auxerre, narre comment le peuple allemand fut totalement subjugué par la rhétorique pathétique de saint Bernard lorsqu'il y prêchait la deuxième croisade, et ce malgré le fait qu'ils ne pouvaient pas comprendre la langue qu'il utilisait : « *Inde erat quod Germanicis etiam populis loquens miro audiebatur affectu, et ex sermone ejus quem intelligere, utpote alterius linguae homines, non valebant, magis quam ex peritissimi cujuslibet post eum loquentis interpretis intellecta locutione, aedificari illorum devotio videbatur, et verborum ejus magis sentire virtutem: cujus rei certa probatio tunsio pectorum erat, et effusio lacrymarum* » (*Vita Bernardi prima*, PL. CLXXXV, col. 225-368, III. 7). C'est ainsi que même les peuples germaniques l'écoutaient avec une affection étonnante, lorsqu'il parlait. Et quoiqu'ils ne pouvaient comprendre son sermon vu qu'ils ne connaissaient pas la langue, leur dévotion semblait en être affermie, et ils semblaient plus sentir la vertu de ses paroles à lui que de celles d'un interprète très expérimenté qui parlait après lui. De cela, la contrition et l'effusion des larmes constituaient une preuve certaine. (C'est nous qui traduisons).

¹⁰⁴ G. BROWN, *Speakers, listeners and communication ...*, p. 31.

plutôt élevé d'intelligibilité. Un facteur primordial dans cette optique est l'importante fonction éducative attribuée à la récitation des *vitae* à l'époque mérovingienne¹⁰⁵.

Il importe aussi de remarquer que, comme schéma communicationnel, la lecture des *vies* de saints n'a rien à voir avec la complexité d'une discussion où de nombreux éléments peuvent perturber la communication : interprétations diverses des termes utilisés, cadres de références différents, formations différentes Lors de la récitation d'une *vie* de saint, il n'y a pas d'échange, le message est unidirectionnel, prévisible et explicite.

2.3.2. La situation énonciative

Un discours peut être considéré comme un spectacle dont la situation énonciative serait la mise en scène¹⁰⁶. La situation énonciative est l'ensemble de circonstances qui président à la production d'un discours par un *je*. Elle se décompose en une situation de discours et une situation de communication¹⁰⁷. De manière globale, il est notoire qu'une interprétation correcte de données est fortement liée à des contextes familiers et répétitifs. L'existence de contextes et de schémas de comportement entre locuteurs et auditeurs qui – en fonction des expériences antérieures¹⁰⁸ – minimisent le risque d'une compréhension partiellement ou entièrement brouillée¹⁰⁹. Dans le cas de la communication verticale mérovingienne, nous avons affaire à une situation énonciative, une mise en scène si on veut, fixe : aussi bien la situation de communication et la situation de discours furent pour les participants reconnaissables et évidents.

2.3.2.1. La situation de communication

La situation de communication couvre les conditions matérielles de la communication. Celle-ci nous offre un vaste champ d'inconnues mais aussi quelques semblants de certitude dont nous avons traité plus haut : certaines *vies* de saint étaient intégrées dans la liturgie et récitées à haute voix dans l'église lors de la liturgie pour commémorer le saint lors de son jour de fête. Au rayon des inconnues : tous les aspects concrets liés à la qualité de l'énonciation, la principale étant sans doute la qualité du canal oral. Quelle était l'audibilité dans les différents édifices – basiliques épiscopales et églises paroissiales – où les fidèles venaient assister au culte, et cette

¹⁰⁵ Cf. *infra*, notre *Modèle communicationnel*, 2.3.3.2. TU, p. 74.

¹⁰⁶ G. BROWN, *Speakers, listeners and communication ...*, p. 79.

¹⁰⁷ *Ibidem*, p. 50.

¹⁰⁸ *Ibidem*, p. 7.

audibilité fut-elle partout équivalente ? Les édifices religieux étaient généralement des salles rectangulaires en bois de dimensions modestes. À l'avant se situait l'abside où se trouvait l'autel, et souvent aussi la tombe ou les reliques du saint patron¹¹⁰. Le jour, la lumière entraît à flots, donnant l'occasion aux fidèles d'admirer les polychromes, les tentures et autres marbres et mosaïques décoratifs¹¹¹. La nuit, de nombreuses bougies devaient éclairer les lieux. Dans certains cas, il pouvait exister une structure en hauteur partant de l'abside et s'avancant dans la nef, et qui devait servir de podium de lecture. Cette infrastructure, qui s'expliquerait par une influence orientale¹¹², a pu favoriser la transmission du message oral. D'autre part, selon J. Chélini, au VIII^e siècle, les édifices étaient vieux et en mauvais état, souvent aussi trop petits. Leur configuration non plus, n'était pas idéale¹¹³.

2.3.2.2. La situation de discours

La situation de discours comprend toutes les conditions non matérielles de la communication. Dans le cas de la récitation des *vies* de saint, elles furent en grande partie fixées au préalable : les fidèles qui se rendaient à l'église savaient exactement où ils allaient, ce qu'ils allaient y entendre, par qui et pourquoi. Il n'y a pas lieu ici de parler de rapports imaginés, comme le fait P. Charaudeau, mais de rapports fixes et d'un univers référentiel bien connu et partagé. Dans cette optique, il est bon de rappeler que l'Église à l'époque mérovingienne fut une sorte de « *commonwealth de minuscules provinces chrétiennes*¹¹⁴ » dans lequel la paroisse (les anciens *vici*) constituait une unité de base¹¹⁵ relativement fermée avec son groupe d'églises, ses saints et son ou ses prêtres¹¹⁶. Initialement desservies et contrôlées par l'évêque du diocèse, les communautés paroissiales acquirent en effet une indépendance croissante¹¹⁷ de sorte que les églises furent des lieux familiers pour des communautés restreintes. Cette donnée favorisa le développement de coutumes liturgiques locales

¹⁰⁹ *Ibidem*, p. 29.

¹¹⁰ Ch. LELONG, *La vie quotidienne ...*, p. 115

¹¹¹ *Ibidem*, p. 116. Cf. P. RICHÉ, « L'enseignement et la culture des laïcs ... », p. 252.

¹¹² C.J.A.C. PEETERS, *De liturgische dispositie van het vroegchristelijk kerkgebouw*, p. 304-8. Dans un des textes de notre corpus latin, la *Vita Pardulfi*, il est question (§ 18) de faire des gradins en bois pour la basilique saint Albin. Peut-être s'agissait-il de faire un podium mais l'on pourrait aussi penser à une chaire épiscopale.

¹¹³ J. CHÉLINI, « La pratique dominicale ... », p. 165-66.

¹¹⁴ Ch. LELONG, *La vie quotidienne ...*, p. 34.

¹¹⁵ Cf. G. FOURNIER, *Le peuplement rural en basse Auvergne ...*, p. 192 sq, p. 478.

¹¹⁶ *Ibidem*.

¹¹⁷ *Ibidem*, p. 402, p. 478.

et de cultes de saints locaux¹¹⁸. Signalons aussi que la plupart des lieux de pèlerinage se caractérisaient par un rayonnement fort limité¹¹⁹.

On peut poser la question de l'intérêt que portèrent les hommes du haut Moyen Âge à la messe et de leur participation à celle-ci. En théorie, l'assistance à la messe dominicale est obligatoire, plusieurs documents l'attestent¹²⁰. Elle serait même à l'origine du développement des paroisses, puisque cette pratique sous-entend la proximité d'une église pour tous les fidèles¹²¹. En théorie aussi, les fidèles prennent activement part à la liturgie ; ils participent aux prières, chants et actions¹²². Mais quelle fut la réalité aux VII^e-VIII^e siècles ? À cette question, différentes réponses ont été formulées.

Pour A. Angenendt, la liturgie joue un rôle très important dans la société. Les multiples messes votives et d'expiation sont tellement présentes dans la vie qu'il trouve justifié de parler d'une « civilisation de la liturgie¹²³ ». Par contre, J. Chélini relativise nettement l'intérêt porté à la messe par les fidèles au VIII^e siècle : le rite gallican devenu fade, souvent privé de la communion et l'absence d'un idéal de sainteté laïque font, selon lui, de la messe un rite mutilé et obscur¹²⁴. Il suppose par conséquent une attitude de manque d'attention par ignorance religieuse et parce que le latin et la signification des gestes liturgiques échappaient aux fidèles. De son côté, M. Van Uytfanghe se base sur la langue française, et plus précisément son vocabulaire, pour conclure à une « présence plus ou moins régulière et plus ou moins attentive d'un nombre considérable de fidèles aux offices religieux », tout en admettant également une situation rurale délabrée, un relâchement de l'attention et une prédication négligée¹²⁵. G. Le Bras a tendance à accorder une valeur plus institutionnelle que

¹¹⁸ *Ibidem*, p. 194.

¹¹⁹ Ch. LELONG, *La vie quotidienne ...*, p. 57 sq.

¹²⁰ G. FOURNIER, *Le peuplement rural en basse Auvergne ...*, p. 164-5. L'auteur cite notamment le ch. 14 du capitulaire de 755 de Pépin le Bref, le ch. 28 du 3^e concile d'Orléans de 538 et les sermons de saint Boniface. Cf. aussi P. RICHÉ, « L'enseignement et la culture des laïcs ... », p. 251.

¹²¹ A. ANGENENDT, « Die Liturgie und die Organisation ... », p. 201.

¹²² G. NICKL, *Der Anteil des Volkes an der Messliturgie im Frankenreiche von Chlodwig bis auf Karl den Grossen*. L'auteur se base surtout sur les témoignages de Césaire d'Arles et de Grégoire de Tours.

¹²³ A. ANGENENDT, « Die Liturgie und die Organisation ... ». Pour la notion de « civilisation de la liturgie », p. 226. L'auteur cite E. Delaruelle.

¹²⁴ J. CHÉLINI, *art. cit.*

¹²⁵ M. VAN UYTFANGHE, « La Bible et l'instruction des laïcs ... », p. 119. V. aussi W. HAVERS, « Über den Einfluss der christlichen Kultsprache auf die Profansprache mit besonderer Berücksichtigung des Romanischen und Germanischen ».

réellement édifiante aux obligations cultuelles imposées par l'Église¹²⁶. Cette interprétation pragmatique se retrouve également chez P. Riché qui affirme que l'assistance aux cérémonies liturgiques fait partie des moyens simples et efficaces avec lesquels l'Église dirige les masses populaires : « le prêtre apparaît souvent plus comme un fonctionnaire que comme un pasteur, ... les masses populaires agissent plus par crainte que par foi. Crainte du prêtre ou de l'évêque qui impose les pénitences, crainte surtout du châtement de l'Au-delà¹²⁷ ». Pour notre part, nous serions plutôt encline à croire que, si crainte il y avait, elle devait surtout être liée aux réalités terrestres et notamment aux diverses pressions sociales. D'autre part, il nous semble probable aussi que l'Église ait fonctionné comme un centre d'accueil où l'on se rendait afin de trouver du soutien.

Le degré exact de participation à la messe ne peut donc être fixé, mais on peut toutefois affirmer que la liturgie fut un facteur constitutif de la société mérovingienne. Elle fut une des expressions de la forte ritualisation de la société. Et si des réserves sont justifiées par rapport à l'enthousiasme des fidèles, il est probable que certains aspects de la liturgie, liés à certains moments de l'année, purent compter sur une assistance massive et active. Cela devait être le cas pour les grandes fêtes telles Noël, Pâques, les cérémonies de baptême¹²⁸ etc., et aussi pour les jours de fête de certains saints, notamment le saint patron de l'église concernée. Hormis les obligations cultuelles ordinaires, il est en effet probable que les couches populaires venaient d'autant plus à l'église qu'on y célébrait la fête d'un saint dont ils recherchaient la protection. Ces célébrations fournirent l'occasion de grandes fêtes populaires, avec processions, chants et danses¹²⁹, parfois un marché¹³⁰, et correspondaient plus exactement aux besoins d'une population en quête de célébrations rituelles pratiques. Comme le dit P. Brown, la fête du saint mettait en relief l'excitation liée à sa *praesentia* et porta à son comble l'espoir que sa *potentia* soit

¹²⁶ G. LE BRAS, « Sociologie de l'église dans le haut Moyen Âge », p. 603. Cf. R. MARKUS, « From Caesarius to Boniface ... », p. 156 : la cohésion nationale franque avait besoin de l'église.

¹²⁷ P. RICÉ, « Croyances et pratiques populaires ... », p. 102. Cf. Ch. LELONG, *La vie quotidienne ...*, p. 193. Lelong ajoute néanmoins que « on doit se garder d'exagérer, sous l'influence de la littérature militante et didactique de l'époque, la profondeur, la permanence et l'universalité de l'angoisse chrétienne » (p. 200).

¹²⁸ V. SAXER, « L'initiation chrétienne du II^e au VI^e siècle », p. 192 sq.

¹²⁹ P. RICÉ, « Croyances et pratiques populaires ... », p. 94-96.

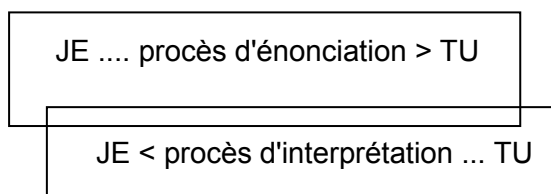
¹³⁰ Ch. LELONG, *La vie quotidienne ...*, p. 47. Cf. H. RÖCKELEIN, « Zur Pragmatik hagiographischer Schriften ... », p. 228.

immédiatement disponible¹³¹ ». Ce fut aussi un moment de choix, dominée par la force du bien, pour aspirer à la réintégration dans la société¹³².

La lecture de la *vie* de saint s'intégrait parfaitement dans cet ensemble : elle assurait l'activation et le maintien d'une protection divine et établissait en quelque sorte un pont entre le ciel et la terre. En ce sens, elle devait avoir une portée au moins aussi large que la communion, dont la distribution – irrégulière – offrit un moyen tangible d'entrer en contact, de manière presque magique, avec Dieu¹³³. Reste encore à voir à quel nombre s'élevaient ces célébrations au cours d'une année.

2.3.3. Les instances du discours

Dans tout acte de communication, un *je* affronte un ou plusieurs *tu*. Nous citons volontiers P. Charaudeau : « L'acte de communication est un phénomène d'intercompréhension qui comprend un procès d'énonciation et un procès d'interprétation. Ces deux procès sont dans un rapport assymétrique l'un par rapport à l'autre¹³⁴ ». L'assymétrie est schématisée dans la figure suivante :



L'émetteur conscient de cette intercompréhension tentera d'explicitier et d'élucider son propre discours.

2.3.3.1. JE

Le *je* dans la communication verticale mérovingienne est un pôle complexe. Lorsqu'on prend en considération la composition écrite, *je* se décompose déjà en plusieurs personnes : il faut en effet opérer une distinction entre le *je*-auteur et le *je*-scribe, et éventuellement *je*-copiste. Le scribe écrivait-il exactement ce que l'auteur lui dictait ? Le copiste copiait-il exactement ce qu'il avait sous le nez ? Il existe entre ces

¹³¹ P. BROWN, *The cult of the saints ...*, p. 82 : « ... how the ceremonial of the saint's festival (...) highlighted the excitement of his *praesentia*, and raised to a high pitch the hope that his *potentia* would be immediately available ».

¹³² *Ibidem*, p. 100.

¹³³ J. CHÉLINI, « La pratique dominicale des laïcs ... », p. 169-71.

¹³⁴ P. RICHIÉ, « Croyances et pratiques populaires ... », p. 75.

différents *je* des marges d'adaptation sur lesquelles nous n'avons pas de contrôle absolu. La réalisation orale, ensuite, sous-entend un autre *je* encore, dont on ne connaît pas les traits précis. Clerc habitué à réciter les textes bibliques ? Jongleur exercé à mettre des accents dramatiques¹³⁵ ? Évêque officiant solennellement ? On sait que la tâche de prédication incombait initialement à l'évêque, mais que ce monopole avait fait place, depuis le concile de Vaison (529) au rôle des prêtres et des diacres¹³⁶. Enfin, le témoignage d'Isidore de Séville nous apprend que dans l'Espagne du VII^e siècle, il existait des récitants professionnels qui étaient spécifiquement formés pour la récitation à haute voix, impliquant à la fois un décodage et un encodage corrects¹³⁷.

D'autres questions émergent encore concernant la réalisation orale : dans quelle mesure les récitants se permettaient-ils de faire des adaptations au moment même de la lecture ? Se permettaient-ils des modifications ? ; ne pouvaient-ils pas remplacer, par exemple, le pronom *is* par *ille* ? ; n'auraient-ils pas rectifié le tir, en quelque sorte, en évitant les disjonctions, ou en changeant les conjonctions ? C'est poser la question du rapport entre le respect pour l'écrit d'une part, et les besoins d'une mission pastorale d'autre part.

Quoiqu'il en soit, tous les *je* appartiennent nécessairement à une fraction de la société qui maîtrise la parole écrite : elle se limite de plus en plus au clergé¹³⁸. Ceci nous amène à traiter de la formation. Celle-ci conditionnait et la nature de la production écrite, de par les modèles qu'elle préconisait, et la façon d'aborder l'écrit et le degré de flexibilité que l'on pouvait montrer à son égard.

Du temps des Mérovingiens, l'enseignement fut ecclésiastique et se caractérisait par une éducation religieuse doublée d'une méfiance à l'égard de la culture acquise des hommes¹³⁹. On sait que l'enseignement paroissial fut très modeste – lecture,

¹³⁵ C'est la thèse de C. DUNN, *The Gallican Saint's Life and the Late Roman Dramatic Tradition*, sur laquelle nous revenons dans le cadre de l'analyse de la *Vita Memorii*.

¹³⁶ R. MCKITTERICK, *The Frankish Church ...*, p. 88.

¹³⁷ Cf. M. BANNIARD, « Le lecteur en Espagne wisigothique d'après Isidore de Séville », p. 112-144. Le décodage consistait à saisir correctement les signes de ponctuation (p. 122) ; l'encodage du *codex* impliquait « le lire avec l'expressivité littéraire requise, du double point de vue du sens et de la couleur affective de l'énoncé, et orienter la compréhension théologique du texte en un sens orthodoxe » (p. 144). Cf. aussi R. WRIGHT, « Complex monolingualism in early Romance », p. 379.

¹³⁸ Cf. P. RICHÉ, « L'instruction des laïcs ... », p. 887 : À la fin du VII^e siècle et au début du VIII^e siècle, disparaissent culture profane et religieuse des laïcs et on assiste à une cléricisation de l'administration.

¹³⁹ V. aussi *infra*, n. 299 et 300.

récitation, chant, écriture –, que l'enseignement épiscopal supérieur ne fut pas très différent de l'enseignement élémentaire presbytéral (tout en étant peut-être davantage axé sur la grammaire et la copie de passages de grammairiens), et que l'enseignement monastique fut essentiellement basé sur la mémorisation¹⁴⁰. Toute plus-value était fonction de la capacité des familles à recommander leur rejeton auprès d'un maître plus ou moins qualifié¹⁴¹ ou de pouvoir bénéficier de l'enseignement palatin¹⁴². Le latin étant la langue du gouvernement, de la loi et de la religion, les modèles écrits étaient avant tout juridiques, bibliques et patristiques. Le latin des pères de l'Église valait pour le comble du bon latin : au mieux on était formé, au mieux on pouvait espérer s'en rapprocher¹⁴³. Ceci étant dit, il existait bel et bien, chez les lettrés mérovingiens, une conscience de différents registres, de différents styles¹⁴⁴. Pour M. Banniard, meilleure est la qualification langagière, plus élevée est la place sociale, et plus réduit est le nombre de concernés¹⁴⁵.

Pour ce qui concerne la lecture à haute voix, il est intéressant de remarquer que la lecture s'apprit sans doute *de facto* à haute voix, tout comme on écrivait aussi à haute voix. Cette coutume d'associer l'écrit à l'oral fut un héritage de l'Antiquité¹⁴⁶. Si l'on accepte l'idée d'une prononciation évoluée, cette pratique se révèle particulièrement importante dans le cadre du décodage¹⁴⁷. Elle expliquerait aussi la confusion provoquée par les réformes carolingiennes concernant la prononciation.

¹⁴⁰ Un passage dans la *Vita Gregorii abbatis Traectensis* de Liutger (*MGH, SS, XV, 1*, p. 66-79, VIII^e s.) illustre les implications d'un tel enseignement rigide : le jeune Grégoire, s'étant montré brillant pour la lecture lors du repas, ne semble pas être à même de raconter dans sa langue maternelle, c'est-à-dire, la langue germanique, ce qu'il vient de réciter. Ce blocage montre combien l'apprentissage des textes fut formel. Puis, le caractère sacré de l'écrit y aura certainement aussi contribué. M. Banniard a commenté ce passage dans le cadre de la situation sociolinguistique de saint Boniface. (M. BANNIARD, « Credo et langage : missions de saint Boniface », p. 164-187, spéc. p. 172, 175-6, 180 sq).

¹⁴¹ P. RICHÉ, *Éducation et culture ...*, p. 324 sq ; M. HEINZELMANN, « *Studia sanctorum* », p. 121 sq.

¹⁴² I. WOOD, « Administration, law and culture ... », p. 75 sq

¹⁴³ R. MCKITTERICK, « Latin and Romance ... », p. 133 et p. 135.

¹⁴⁴ R. MCKITTERICK, « Latin and Romance ... », p. 135 ; I. WOOD, « Administration, law and culture ... », p. 71.

¹⁴⁵ M. BANNIARD, « Diasystèmes et diachronie ... », § 2.

¹⁴⁶ J. BALOGH, « "Voces paginarum" ... », p. 108-109 et 202-207. Cf. aussi M. CARRUTHERS, *Le livre de la mémoire*, p. 169. Mais là où, dans la période antique, la lecture silencieuse ne servait qu'à l'étude préliminaire d'un texte, elle se voit accorder plus d'attention à partir du VI^e siècle (M. PARKES, « Lire, écrire, interpréter le texte. Pratiques monastiques dans le haut moyen âge », p. 111-112).

¹⁴⁷ Cf. M. PARKES, « Lire, écrire, interpréter le texte ... », p. 113.

2.3.3.2. TU

Le *tu* qui nous concerne est premièrement une entité double. *Tu* est une création de l'esprit, une entité idéelle dans la tête d'un auteur. *Tu* est une entité réelle pour l'énonciateur.

Tu double est également multiple en ce sens que les caractéristiques du public, idéal ou réel, sont différentes. Les fidèles présents dans l'église ont des statuts sociaux différents et des formations différentes. Mais s'il est vrai que la récitation des *vies* de saints vise en effet un public hétérogène, celui-ci est constitué majoritairement de gens peu ou pas lettrés. La grande masse des laïcs au VII^e et surtout au VIII^e siècle est en effet illettrée, la formation étant devenue l'affaire du clergé et des couches sociales supérieures¹⁴⁸. Quant aux laïcs ayant pu bénéficier d'une formation de base – généralement ce furent les enfants de propriétaires et de notables de la cité –, il faut préciser que celle-ci était généralement réduite à une variante de la « méthode coranique ». Elle visait, outre l'apprentissage par cœur de certains passages des Écritures, surtout la formation spirituelle¹⁴⁹. Ainsi, il semblerait qu'un certain nivellement dans la non-instruction ait marqué le laïcat mérovingien. Dans un tel contexte, on comprend que la récitation des *Vie de saints* contribua d'une manière consistante à l'éducation du peuple. Par ailleurs, il faut tenir compte des différents degrés d'ancrage de certaines habitudes. Pour Marc Van Uytfanghe, « en théorie, les

¹⁴⁸ Le haut degré d'analphabétisme a des causes multiples. Il ne faut cependant pas verser dans une interprétation par trop catastrophiste. S'il est vrai que la disparition de l'Empire romain a déstabilisé l'infrastructure éducationnelle, il faut aussi estimer à sa juste valeur l'émergence d'une culture religieuse. En effet, dans le cadre de la christianisation de la société et de l'éducation, il y a eu un laisser-aller en grande partie conscient entraînant une lente déconstruction, plutôt qu'une ruine subite. Il se développe une méfiance de la culture antique (malgré la légitimation du legs par les pères de l'Église, qui ne verra ses fruits qu'à partir de la fin du VIII^e siècle, les insulaires n'ayant pas la même aversion. Cf. M. BANNIARD, *Genèse culturelle ...*, p. 58 ; P. RICHÉ, *Éducation et culture ...*, p. 415) et parallèlement, une idée négative par rapport aux savoirs, opposés aux vertus (dans l'hagiographie, cette attitude explique l'omission de la rubrique *studia sanctorum*. Cf. M. HEINZELMANN, « *Studia sanctorum ...* », p. 109). Ainsi, l'enseignement se renfermera de plus en plus dans des limites pragmatiques : satisfaire les besoins de l'âme et aux nécessités essentielles des rapports sociaux. Cf. M. ROGER, *L'enseignement des lettres classiques ...*, p. 127 ; I. WOOD, « Administration, law and culture ... », p. 74sq ; P. RICHÉ, « L'enseignement et la culture des laïcs ... », p. 235 ; Ch. LELONG, *La vie quotidienne ...*, p. 155 ; M. ROUCHE, *L'Europe ...*, p. 120. Un des aspects fondamentaux de la Renaissance carolingienne fut un retour, au sein de l'enseignement, à la tradition de l'école antique, basée sur la culture profane (Chr. Mohrmann, « Le dualisme de la latinité médiévale », p. 46).

¹⁴⁹ Dom J. LECLERCQ, « Pédagogie et formation spirituelle ... ». L'auteur affirme qu'à l'époque mérovingienne « il n'y a aucune dichotomie entre pédagogie et formation religieuse, parce qu'il n'existe aucune séparation entre vie intellectuelle et vie spirituelle » (p. 270) et qu'« au-delà des études se trouve la docte ignorance qui exprime la supériorité de l'amour sur toute forme de connaissance » (p. 280) ; M. VAN UYTFANGHE, « La Bible et l'instruction des laïcs en Gaule mérovingienne », p. 88 sq ; P. RICHÉ, « L'enseignement et la culture des laïcs ... », p. 239. L'auteur établit un parallèle avec l'enseignement druidique ; R. MCKITTERICK, *The Frankish Church ...*, p. 82.

illettrés avaient la possibilité d'entrer en contact avec la Bible par la voie auditive, en principe, cela dépendait de leur assistance à la messe, de l'attention avec laquelle ils écoutaient¹⁵⁰ ». Enfin, précisons encore, quitte à trop insister, que le latin ne fut pas une langue étrangère pour le public d'illettrés, qu'ils aient été d'origine franque ou gallo-romaine : c'était leur langue de conversation et de communication.

Du reste, *tu* est un pôle largement muet dans la communication verticale mérovingienne, du moins celle qui concerne la récitation des *vitae*. Il faut toutefois tenir compte de l'existence d'autres formes de communication verticale, de caractère plus informel, et plus favorables aux échanges : baptêmes, mariages, funérailles, confessions, visites et rencontres. Ces contacts devaient permettre aux lettrés – les *je* – d'évaluer la compréhension et d'adapter les caractéristiques linguistiques de la communication¹⁵¹. Pour M. Banniard, « ceux qui sont le plus fréquemment à même de participer à cette communication sont également ceux qui sont le plus appelés à chercher des compromis entre leurs fidèles et leurs supérieurs¹⁵² ».

2.3.4. Le plan de la construction conceptuelle

Un ensemble de relations sont responsables d'opérations conceptuelles qui conditionnent la communication. Elles sont construites par abstraction à partir de l'expérience du discours et permettent aussi d'adapter le discours.

a) La relation de *je* avec *tu* (fonction polémique) :

Cette opération conceptuelle est au centre de la communication verticale mérovingienne : à partir d'une image qu'il a des fidèles, de leurs connaissances et exigences, le *je*-auteur, adapte la mise en forme de la *Vie* de saint qu'il compose. Au niveau de la forme linguistique, cette *cura pastoralis*¹⁵³ s'apparente à un travail de dialectologue¹⁵⁴ menant à un compromis linguistique. Ce travail est antérieur à la communication et figé au moment de sa réalisation. D'autre part, le *je*-lecteur pouvait opter pour la lecture d'une sélection de fragments. Dans cette optique, il est

¹⁵⁰ *Ibidem*, p. 110.

¹⁵¹ Cf. M. BANNIARD, « Diasystèmes et diachronie du latin parlé tardif au protofrançais », § 3 A.

¹⁵² M. BANNIARD, « Diasystèmes et diachronie ... », § 2 A e).

¹⁵³ Allusion au terme utilisé par Grégoire le Grand dans son *Regulae pastoralis liber*. Dans ce livre, Grégoire donne des conseils aux prêtres dans le cadre de la prédication : il faut tenir compte des différentes conditions et tempéraments des auditeurs et viser à ce que le sermon soit profitable à tous. Cf. R. MCKITTERICK, *The Frankish Church ...*, p. 89.

¹⁵⁴ Cf. M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 406.

intéressant de remarquer que depuis Augustin, il était su que les récits de miracles étaient particulièrement appropriés pour un public d'illettrés¹⁵⁵.

b) La relation avec l'espace (fonction situationnelle) :

La communication verticale mérovingienne se réalise dans le lieu sacré qu'est l'église, dans le cadre de la liturgie, et plus largement, dans le cadre du culte des saints. Cet enchâssement rend superflu, en principe, toute référence explicite à l'espace.

c) Le désir d'élucidation (fonction métalinguistique) :

C'est encore une opération qui se fait, dans notre cas, antérieurement par le *je*-auteur et qui est figée au moment de l'énonciation. Pensons notamment aux reprises dans le domaine du vocabulaire : l'auteur se rend compte que tel terme posera peut-être problème et propose une alternative populaire¹⁵⁶. Une activité d'élucidation de la part du *je*-lecteur n'est pas à exclure, mais nous n'avons absolument aucun contrôle sur cette activité éventuelle.

d) Le choix de configuration (fonction rhétorique) :

Nous avons vu plus haut que le discours hagiographique est fortement stéréotypé : il y a un canevas à suivre, des thèmes à développer, des caractéristiques stylistiques à respecter.

Un facteur important qui, comme les points c) et d), est relatif au code, mais qui n'est pas représenté dans le schéma, est la grammaire. Pour P. Charaudeau, la grammaire propose une vue extérieure, elle est en dehors du processus de communication. Dans le cadre de l'écrit mérovingien, il est important, comme le dit I. Wood¹⁵⁷, de ne pas confondre la question de l'emploi de la grammaire classique et celle qui concerne les traditions de style. C'est davantage une conscience stylistique que grammaticale qui caractérise nos auteurs. Ils savent pertinemment si leurs textes sont connotés ou non par rapport à la norme stylistique en cours¹⁵⁸.

¹⁵⁵ H. RÖCKELEIN, « Zur Pragmatik hagiographischer Schriften ... », p. 237 (avec des références à différents *loci*).

¹⁵⁶ Cf. l'article de M. VAN UYTFANGHE, « Les expressions du type *quod vulgo vocant ...* ».

¹⁵⁷ I. WOOD, « Administration, law and culture ... », p. 71.

¹⁵⁸ Dans cette optique, M. Banniard cite différents témoignages d'auteurs : M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 263 *sq.*

2.3.5. Le plan de la structuration du discours

La structuration du discours relève de l'interrogation du message à l'aide d'une grille issue du plan de la construction conceptuelle. Ainsi, l'ensemble des différents aspects que nous venons de commenter influe sur une structuration linguistique à plusieurs niveaux :

- les procédures narrativo-descriptives : la mise en forme des unités de discours
- les procédures interpropositionnelles : l'agencement et l'enchaînement des unités de discours
- les procédures sémantiques : le choix des mots. Dans le cas de la communication verticale, il faut certainement tenir compte d'une récurrence et d'un emploi au niveau du vocabulaire utilisé, vu la fixité du domaine d'expérience et du discours hagiographique.

Le discours, en tant que signe, est donc à la fois arbitraire et conditionné : son sens dépend de sa rencontre avec la réalité d'une part, et d'un usage linguistique d'autre part. Notre travail d'analyse portera sur ce plan de structuration du discours – avec en moindre mesure les procédures sémantiques – mais ne peut et ne veut faire abstraction de la totalité des éléments et des processus qu'il sous-entend.

2.3.6. L'acte du discours

Avec G. Brown, nous sommes pleinement consciente qu'il y a une importante limitation de la capacité d'analyse avec des données de communication sous forme écrite. Dans la version orale, on entend la qualité de voix, le degré d'enthousiasme du locuteur, les mouvements d'amplitude, les accents, les accélérations et ralentissements, les pauses, les hésitations, les bégaiements, les caractéristiques d'élosion, d'assimilation, de réduction. Dans un petit ouvrage didactique intitulé « Comment faire un exposé ? », A. Conquet analyse les étapes successives qui doivent présider à un bon exposé. Après avoir traité de l'importance de la préparation, la structuration des idées et l'élaboration du texte, il arrive enfin au moment de la communication. C'est l'occasion pour lui de mettre le doigt sur l'importance de cette dernière étape : « tout ce travail préparatoire est de nul effet, si vous n'êtes pas capable de faire passer la rampe à ce que vous avez préparé¹⁵⁹ ! » Suit alors une liste de tous les éléments déterminants pour une véritable communication et non, comme le

¹⁵⁹ A. CONQUET, *Comment faire un exposé*, p. 21.

dit l'auteur, « une vaine exhibition¹⁶⁰ » : l'intensité de la voix, la hauteur de la voix, le timbre de la voix, l'articulation des consonnes, la prononciation des voyelles, la variation du débit, des tons, du rythme, ainsi que les gestes, le contact visuel sont des vecteurs qui ont la capacité de faire réussir ou échouer la transmission orale d'un message. Qu'en était-il dans le domaine de la récitation des *Vitae* ? Difficile d'en juger. Néanmoins, même si les témoignages concernant cette phase finale de la communication font cruellement défaut, nous voulons retenir une certaine réserve indispensable à l'égard des textes écrits sur lesquels nous travaillons. Si nous pouvons les évaluer en termes de « communicabilité », cela ne sera toujours qu'un jugement hypothétique.

*

L'application sur la communication verticale mérovingienne de la grille issue de l'ouvrage de P. Charaudeau nous a fait prendre conscience du fait qu'elle s'inscrit dans un ensemble de situations communicationnelles avec lesquelles elle partage un certain nombre de caractéristiques fondamentales. En ce sens, cette communication verticale n'est pas une terre aussi inconnue qu'elle puisse paraître. L'appel qu'elle fait aux connaissances passives d'un public largement illettré, se voit largement compensé par une stéréotypisation au niveau du rapport crucial entre l'énoncé et le contexte¹⁶¹, et ce, à plusieurs niveaux : forme et contenu de la communication ; cadre référentiel ; circonstances de sa pratique. Ces données confirment ce qu'a soutenu M. Carruthers dans un livre récent, à savoir que la culture médiévale était fondamentalement mémorielle : elle est conditionnée par la présence de la *memoria*¹⁶². L'appel systématique fait à la *memoria* tant active (pour les émetteurs lettrés) que passive (pour les récepteurs illettrés) est un facteur important dont il faudra tenir compte, notamment pour ce qui concerne la maintien d'archaïsmes langagiers.

2.4. Question

Ce qui précède montre que l'hagiographie mérovingienne est un carrefour à plusieurs titres. Carrefour social entre différentes classes dont elle sert les différents intérêts ; carrefour littéraire entre héritages antiques et bibliques et émergences nouvelles ; carrefour médial entre une mise par écrit et une réalisation orale ; carrefour linguistique entre différents niveaux de langue, voire différents types linguistiques.

¹⁶⁰ *Ibidem*, p. 21.

¹⁶¹ G. BROWN, *Speakers, listeners, ...*, p. 13.

¹⁶² M. CARRUTHERS, *Le livre de la mémoire*, p. 7-8, p. 18.

Pratiquement, la récitation à haute voix pour un public illettré est un problème que doivent résoudre les hagiographes mérovingiens à l'aide de matériaux linguistiques et selon des règles qui leur sont en partie imposées et qu'en partie ils inventent. C'est à ce niveau que se situe notre recherche : les contraintes tenant à une langue et à une écriture d'une part, à une communication à visée pastorale de l'autre.

Chapitre 3

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES

3.1. Cadre méthodologique

Dans ce qui précède, nous avons établi le cadre dans lequel s'inscrit notre travail : la langue comme instrument de communication est une entité variable et évolutive au service et à la merci des locuteurs. La communication verticale à l'époque mérovingienne en est une illustration particulière et fascinante. Sous leur apparence statique, les textes hagiographiques destinés à être lus à haute voix devant un public large et largement illettré, impliquent un mouvement linguistique dynamique : leurs auteurs établissent une passerelle entre une latinité idéale et une romanité réelle. À travers ces textes, nous tenterons d'entendre battre le cœur d'une langue en pleine fonction.

La démarche a des conséquences pour la façon dont on aborde les textes et elle impose des révisions méthodologiques. En effet, une méthodologie qui accorde une place centrale à la situation communicationnelle et, par conséquent, à la compréhension, n'est pas habituelle. La plupart des études linguistiques qui ont été faites depuis le XIX^e siècle jusqu'à maintenant¹ ont un point de départ beaucoup plus statique. En général, le latin y est étudié de manière « grammaticalisante » : leurs caractéristiques langagières sont mesurées et commentées à l'aune du latin standard dit classique. Mais elles font largement abstraction du dynamisme lié à la production et à la réception.

Prendre en compte la dynamique langagière équivaut à en accepter la complexité. La méthodologie s'en ressent. Comment en effet tâter le pouls d'une communication là où tout ce qui nous en reste sont des textes ? Certains auteurs se sont exprimés dans leurs préfaces mais ils ne sont plus là pour nous préciser leur pensée, il n'y a plus de locuteurs ni lettrés ni illettrés, il n'y a pas d'enregistrements. Pourtant, prendre en compte la situation communicationnelle implique prendre en compte le locuteur et l'auditeur. Comment résoudre ce problème ?

Il nous faut accepter ce manque. Mais il ne nous faut pas pour autant l'oublier. Pour étudier les textes d'une manière appropriée, juste, il est indispensable d'en être toujours conscient, et de développer des instruments qui peuvent nous permettre de

¹ Cf. dans notre bibliographie : la liste des études comparatives que nous utiliserons dans le cadre de notre troisième partie.

nous rapprocher de ce qui est perdu.

Première condition : poser correctement les termes de la problématique et écarter ceux qui émanent de conceptions trompeuses. La question de la communication verticale mérovingienne se décompose ainsi en deux questions, selon le pôle de la communication pris en compte – émetteur ou récepteur :

- 1) le rapport langue écrite, langue récitée et langue parlée
- 2) les niveaux de réceptibilité

La première question nous place du côté de l'émetteur, entité double comme on l'a vu plus haut : il s'agit du rapport qu'il y a entre d'une part la langue écrite d'un auteur et sa réalisation orale lors de la récitation, et d'autre part la langue orale spontanée des populations largement illettrées. La deuxième question nous place du côté de ce public d'illettrés qui écoute la réalisation orale d'un texte écrit pour eux, et pose le problème de la compréhension. Ainsi, les faits de langue doivent certes être repérés et inventoriés, mais au-delà de l'énumération, il faut les interpréter en fonction de cette dynamique de création et de réception. Le critère est là, et non pas dans le latin littéraire de l'âge classique ou des grammaires. L'aspect communicatif de ces textes rejoint la dynamique d'une langue vivante dans laquelle coexistent des tendances anciennes et nouvelles. En ce sens, plutôt que d'apporter des preuves d'une incurie grammaticale, il est beaucoup plus sensé de tenter de comprendre le rapport entre tendances archaïques et progressives dans une langue écrite destinée à la récitation, et d'essayer d'en esquisser les conséquences en termes de compréhensibilité.

Une fois les questions posées, il nous faut trouver les moyens adaptés d'y répondre. Comment en effet vérifier le rapport avec l'oral spontané et les degrés de compréhensibilité là où il n'y a plus de traces orales, ni de témoins ?

Tout d'abord, dans le sillage de R. Wright, il est important d'être conscient d'un écart réel entre la langue écrite telle qu'elle se présente à l'œil sur papier, et sa réalisation orale. Nous prenons pour hypothèse de travail l'idée d'une prononciation évoluée, peut-être pas tout à fait identique, mais en tout cas proche de celle de l'oral spontané².

² Nous répondons ainsi à la demande formulée en 1983 par M. Van Uytvanghe de clarifier davantage le fonctionnement pratique de cette situation communicationnelle, qui relève pour lui de la diglossie, en analysant « les rapports entre phonétisme (potentiel) et morpho-syntaxe dans les documents écrits destinés à être lus à haute voix, notamment les récits hagiographiques » (M. VAN UYTFANGHE, « Histoire du latin ... », p. 607).

Les implications sont importantes pour l'analyse des données morphologiques : il faut tenir compte du fait que beaucoup de phénomènes observables à l'écrit pouvaient se perdre lors de l'énonciation. Relevant d'une capacité d'analyse grammaticale nourrie par l'étude et la lecture de textes, des formes comme *manus*, *manos*, et *manibus* reçurent probablement, au VIII^e siècle, la même réalisation orale, quelque chose comme [ˈmæ-ns] ou [ˈmæ-n s]³. C'est dire l'importance des phénomènes syntaxiques⁴ et même, au-delà, prosodiques. C'est se poser aussi la question dans quelle mesure, de quelle manière et à partir de quand la lecture à haute voix peut devenir une pierre d'achoppement. Pour R. Wright même, c'est le maintien artificiel, à l'écrit, de constructions morphologiques archaïques telles les déclinaisons, le passif synthétique ou le futur synthétique qui a dû créer des obstacles. Selon H. Lüdtke, à cause des pertes d'informations accumulées, on arrive à un point où il est illusoire de vouloir lire un texte écrit à haute voix de façon traditionnelle à un public qui ne l'a pas en même temps sous les yeux parce qu'on n'y comprendrait plus rien ou presque⁵. Nous tenterons d'élucider dans quelle mesure « la communication verticale repose sur l'audibilité de l'information langagière codée graphiquement, au moment où le lecteur convertit celle-ci en information phonique⁶ » et si, effectivement, l'édifice de cette communication verticale s'écroule lorsque toutes les voyelles posttoniques se confondent (VII^e s.)⁷.

Nous avons affaire à une langue dans laquelle deux systèmes linguistiques sont entrés en concurrence : entre 650 et 750, la langue parlée passe typologiquement du latin au roman par le renversement du rapport entre traits langagiers latins et traits langagiers romans, mais ce passage n'a pas encore lieu dans la langue écrite. Il faut donc tenir compte des phénomènes linguistiques qui caractérisent la transition typologique latin-français. Dans cette optique, on peut reposer sur une longue tradition scientifique qui a répertorié les phénomènes langagiers caractérisant le latin dit vulgaire tout en jetant

³ Afin de nous forger une idée du stade phonétique de la langue à l'ère mérovingienne, nous avons utilisé : E.J. MATTE, *Histoire des Modes phonétiques du français*, 1982.

⁴ Cf. R. BLAKE, « Syntactic aspects of Latin texts of the Early Middle Ages », p. 219-232. Dans cet article, l'auteur part également de la thèse de R. Wright avant d'étudier les caractéristiques syntaxiques (en termes d'ordre des mots) du *Cartulario de san Millán de la Cogolla* (IX^e-XI^e siècles) et leur rapport avec l'oral.

⁵ H. LÜDTKE, « L'objectif visé par la réforme carolingienne », p. 45.

⁶ H. LÜDTKE, « Les étapes du déclin de la flexion nominale latine », p. 408.

⁷ *Ibidem*, p. 410.

des ponts vers la situation dans les langues romanes. M. Banniard en a distillé une typologie contrastive latin-roman doublée d'une chronologisation pour la langue parlée. Nous reprenons ci-après d'abord la typologie, qui est tripartite : A, B et C⁸.

A. LE NOM ET LE GROUPE NOMINAL

1. Disparition du genre **neutre**
2. Disparition des datifs/ablatifs en **-is/-ibus**
3. Disparition des génitifs en **-arum/-orum** et **-ium/-um**
4. Généralisation de la rection prépositive dans les emplois où l'ancien ablatif latin ne les employait que sporadiquement
5. Même phénomène au génitif
6. Même phénomène au datif
7. Réduction des oppositions dans les **déclinaisons** jusqu'à un système bicasuel
8. Apparition de l'article (défini/indéfini)
9. Raréfaction des **comparatifs et superlatifs synthétiques** et multiplication des formes analytiques (en magis/plus)
10. Multiplication des groupes de valeur adverbiale en adjectif + mente, et raréfaction corrélatrice des adverbes classiques

B. LE VERBE ET SES FORMES

1. Disparition du **Futur II**
2. Remplacement du **futur I** par la tournure infinitif + habeo
3. Disparition du **subjonctif imparfait** (sauf dans quelques dialectes isolés)
4. Apparition en concurrence avec le **plus-que-parfait de l'indicatif** de la tournure habebam + participe passé
5. Changement de l'expression du conditionnel
6. Disparition du **passif synthétique** (en -ur) et remplacement par un passif périphrastique à l'infinitum
7. Disparition de la **voix moyenne** à l'infinitum et remplacement par la voix pronominale
8. Disparition du participe futur actif synthétique en **-urus** et remplacement par des périphrases.

C. SYNTAXE

1. Disparition de la conjonction polysémique **ut** et remplacement de celle-ci par des conjonctions polymorphes
2. Réduction de la fréquence des **subordonnées complétives à l'infinitif** et augmentation des tournures conjonctionnelles
3. Rection prépositionnelle des infinitifs
4. Fin de la liberté de **postpositionnement des adjectifs démonstratifs et possessifs**
5. Constitution de blocs morphologiques et limitation des possibilités de disjonction verbale (démonstratif/substantif; complément de nom/nom, nom / adjectif qualificatif)
6. Remplacement d'une grande partie des **conjonctions de subordination** (disparition de quin, quominus, quamvis, antequam, ubi, tanquam)

M. Banniard relève trois vitesses de transformation différentes⁹. Les survivances

⁸ À l'intérieur de ces trois ensembles, la numérotation des traits n'a pas de valeur chronologique.

⁹ L'auteur ne spécifie en fait nulle part clairement sur quelle base matérielle il a établi cette chronologie. Mais on peut supposer que ce sont les données des documents répertoriés comme « vulgaires » – nous dirions plutôt « proches de l'oral » – au long des siècles, qui lui ont fourni un semblant de miroir de la langue parlée. C'est en tout cas ce qu'on peut déduire de la phrase suivante : « c'est un fait que toutes les données linguistiques qui le (= le latin vulgaire) concernent sont fondues dans un latin plus ou moins conservateur, et qu'à ce titre leur repérage

courtes cèdent rapidement devant leurs concurrents romans, les survivances moyennes offrent plus de résistance alors que les survivances longues sont, pour ainsi dire, plus coriaces encore, certains continuant à exister jusqu'à nos jours. Voici la liste des survivances telle que M. Banniard la présente :

Survivances courtes (éliminées de la langue parlée avant 650)	Survivances moyennes	Survivances longues
1. adverbes de manière classiques 2. comparatifs et superlatifs synthétiques 3. datifs et ablatifs pluriels en –is/-ibus 4. génitifs pluriels en –ium/-um 5. pronoms/adjectifs démonstratifs en is, ea, id 6. préposition e/ex 7. le futur I	1. système à trois cas 2. futur II (au dépens du futur I) 3. passifs en –tur 4. les déponents 5. génitifs en –orum et –arum 6. conjonctions de subordination	1. subj. plus-que-parfait actif 2. ind. plus-que-parfait actif 3. système bicasuel 4. rythme général de l'énoncé

Lors du passage de la typologie et de la chronologisation abstraites vers les situations langagières concrètes, il importe de prendre en considération les modalités de transition. Pour chaque trait langagier, la métamorphose parcourt les mêmes étapes successives, durant lesquelles la forme initiale appartenant au système langagier latin entre en concurrence avec la forme appelée à survivre dans le système langagier roman et finit par disparaître au profit de cette dernière¹⁰. Dans un premier stade, la forme appartenant au système latin fonctionne seule. Arrive un moment où peut apparaître dans les mêmes fonctions la forme « romane ». Au début, cette forme concurrente est marquée par rapport à la forme première non marquée ; son emploi ne caractérise pas le langage neutre mais se caractérise en général par une plus grande force expressive¹¹. Avec le temps cependant, les deux formes concurrentes deviennent parfaitement équivalentes et constituent de pures variantes langagières. Ce stade de polymorphisme généralisé, contraire aux lois d'économie de la langue, mènera ensuite à une inversion du marquage suite à laquelle la valeur de la forme plus récente devient neutre. Enfin, la forme initiale latine finit par s'évincer au profit de sa

et leur interprétation demandent de grandes précautions méthodologiques », émise dans le point consacré à la *Problématique* au sein de son chapitre d'introduction dans *Viva voce*, p. 30.

¹⁰ M. Banniard s'est attardé à cette modélisation à plusieurs reprises, notamment dans « L'ablatif (instrumental) et le cas régime (indirect) : sur la restructuration du latin parlé tardif au proto-français (III^e-VIII^e siècle) », p. 233-239 et dans « Oralité et formes marquées : entre expressivité et changement langagier », p. 69-83.

¹¹ Nous tenons à remarquer que d'autres auteurs que M. Banniard renvoient à une modélisation similaire en termes de diachronie langagière. Ainsi p. ex. : G. BECKMANN, *Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativs*, p. 176-202 ; M. SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätlatein* ; B. BAUER, *Du latin au français*, p. 5 ; J. WÜEST, « La différenciation du protoroman », (1994), p. 119-21.

concurrente romane. Le schéma suivant, emprunté à M. Banniard¹², montre les étapes successives dans le domaine de l'adverbe de manière :

État 0	<i>fortiter</i>
État 1	<i>fortiter –</i> <i>forti mente +</i>
État 2	<i>fortiter / forti mente</i> <i>forti mente / fortiter</i>
État 3	<i>forti mente –</i> <i>fortiter +</i>

Les notions de *forme marquée* et *forme non marquée* sont présentées ici comme de simples outils conceptuels. Nous tenons cependant à préciser que derrière elles se cache un fonctionnement sociolinguistique concret et complexe : les traits langagiers considérés entretiennent des rapports évoluant avec le médium, avec le registre et avec le genre (littéraire).

Pris comme un pôle d'orientation, – dans ce domaine, on ne peut en effet pas prétendre proposer des critères totalement indiscutables –, ce triple instrument méthodologique devrait nous permettre, non pas de nous prononcer, mais en tout cas de nous faire une idée approximative du rapport entre langue écrite et langue orale, en confrontant phrases originales et constructions typologiques. À titre d'illustration, nous avons juxtaposé dans le tableau suivant, une phrase originale prise d'un des textes de notre corpus et une construction hypothétique de la langue parlée correspondant à la même période :

<i>Ad ille sacer sanguinis suis unda perfusus est.</i> (<i>Vita Memorii</i> , MGH SRM III (1896), p. 102-104)	<i>-Et ecce ille / iste sanctus perfusus fuit per illa unda de sui sanguinis.</i>
---	---

Au point où nous en sommes, nous disposons d'un concept méthodologique qui devrait nous permettre d'émettre des hypothèses quant au rapport langue écrite/langue orale. Par contre, de grandes lacunes se présentent encore au niveau de la prise en considération de la compréhension. Sans entrer ici dans des détails qui relèvent d'une autre étude, il est impératif que nous nous attardions une nouvelle fois à la complexité de la compréhension et plus précisément au rôle important et difficilement mesurable des connaissances langagières passives. C'est cette mémoire linguistique qui permet aujourd'hui aux locuteurs des couches populaires de comprendre sans problème des

¹² M. BANNIARD, « L'ablatif (instrumental) ... », p. 237.

constructions du genre « ne fût-ce que », ou « quoi qu'il en soit ». Question : jusqu'où les connaissances passives peuvent-elles se maintenir ? Tout dépend évidemment de la fréquence avec laquelle certaines constructions atteignaient encore les oreilles des locuteurs qui ne les pratiquaient plus. Ils ne sont pas là pour nous le dire. Pour tenter de remédier à ce vide, M. Banniard a lancé l'idée de faire appel à l'ancien français. Pour comprendre l'enjeu de cette confrontation, il est important de s'attarder un instant au rapport entre l'ancien français et le latin.

L'ancien français parlé n'est autre chose que la continuation du latin mérovingien parlé. Ce sont des étapes linguistiques successives et proches. La métalangue établit, il est vrai, une sorte de frontière entre l'ancien français, « né » avec les *Serments de Strasbourg*, et tout ce qui précède, rangé du côté du latin. Mais le fait de dénommer les états de langue peut être trompeur, et c'est le cas ici. La frontière métalinguistique est en outre doublée d'une frontière matérielle : l'écrit mérovingien est plus proche du latin et diffère sensiblement de l'écrit en ancien français. Mais on ne peut se fier à l'écrit seulement, pour prendre en considération une langue. Comme le dit J. Herman, la préhistoire des langues romanes relève nécessairement d'une discipline qui n'est autre chose que la linguistique latine¹³. Et selon P. Wunderli, les textes romans du haut Moyen Âge s'inscrivent encore tout à fait dans la tradition latine, tant du point de vue linguistique que littéraire et stylistique¹⁴.

Dans ces conditions, quel rôle peuvent jouer les textes en ancien français pour l'analyse de la compréhension de textes mérovingiens ? Elles peuvent nous fournir des indices de par la présence, en leur sein, de structures archaïques : car la survivance de structures archaïques en ancien français donne du crédit, par un raisonnement *a fortiori*, à leur fonctionnement communicationnel dans un stade langagier antérieur.

Dans un article où il part à la recherche des « Blocs archaïques dans la syntaxe de *Raoul de Cambrai* », M. Banniard démontre que la chanson de geste, « tant en raison de sa genèse comme genre, qui fait effectivement s'étirer sa lente élaboration sur plusieurs siècles, qu'en raison de sa volonté de s'inscrire dans un passé lointain, (...) »

¹³ J. HERMAN, « La transition du latin aux langues romanes », p. 163.

¹⁴ P. WUNDERLI, *Die ältesten romanischen Texte ...*, p. 56-57 et 60-63, cité par M. Van Uytfanghe dans « Le latin des hagiographes ... », p. 58, n. 7. Cf. aussi M. VAN UYTFANGHE, « Le latin des hagiographes ... », p. 78 et 79 et « latin mérovingien, latin carolingien ... », p. 81.

s'inscrit dans la logique de l'archaïsme langagier¹⁵ ». Les tournures archaïsantes, rémanences marquées d'un état de langue antérieur, et caractéristiques pour le style épique, sont des instruments linguistiques maniés par les jongleurs pour conférer au récit un caractère dramatique, noble et authentique¹⁶. Par ailleurs, l'auteur a insisté dans d'autres articles sur la continuité conceptuelle entre l'hagiographie altimédiévale et les chansons de geste, tant au niveau de l'insertion sociale – genre lié à un message social –, et la réalisation matérielle – lecture à haute voix pour un groupe de personnes –, qu'au niveau de la création « littéraire » – cadre global, topos, structure¹⁷. Dans le cadre de la communication verticale, la *latinitas minor* mérovingienne, ouverte à la communication générale, cède la place à une *romanitas maior* carolingienne et surtout post-carolingienne réservée à une communication restreinte¹⁸. Il s'agit là d'un chassé-croisé de tendances sociales et linguistiques : les *vitae* de l'époque mérovingienne aspirent à être proches du peuple et permettent pour cela des interférences langagières avec le niveau de langue spontané ; les premiers textes littéraires en ancien français s'adressent à un public cultivé désireux de retourner dans le temps pour y retrouver des personnages mythiques, et cherchent pour cela des interférences langagières avec les niveaux de langue plus archaïques. Ainsi, à un encadrement social et à une stratégie stylistique opposés correspondent des caractéristiques langagières convergentes.

Dans le cadre des rémanences latines, M. Banniard a surtout insisté sur la notion de survivance syntaxique : il existe en ancien français des traces stylistiquement marquées de l'ancien système casuel. Il s'agit de syntagmes qui fonctionnent dans la phrase sans béquille prépositionnelle, alors qu'il n'y a plus de désinence casuelle pour exprimer explicitement leur fonction : certains compléments déterminatifs du nom, compléments d'objet indirects et compléments de moyen n'ayant plus les désinences respectivement du génitif, du datif et de l'ablatif, peuvent dans certains contextes se passer de préposition¹⁹.

¹⁵ M. BANNIARD, « Blocs archaïques dans la syntaxe de *Raoul de Cambrai* », § 1, p. 1.

¹⁶ *Ibidem*, § 5. 3.

¹⁷ « La longue Vie de saint Léger : émergences culturelles et déplacements de pouvoir (VIII^e-X^e s.) » ; « Préludes à la poésie romane, les matrices hagiographiques du genre épique (VI^e-X^e) ».

¹⁸ M. BANNIARD, « Genèse du genre Vie ... », § 6 conversion.

¹⁹ R. De Dardel distingue dans cette optique des archaïsmes fonctionnels – en rapport synonymique avec une structure plus récente – et des archaïsmes figés c'est-à-dire, devenus lexèmes, p.ex. les toponymes composés romans ou les termes liés au calendrier et aux fêtes religieuses (R. DE DARDEL, « Traits classiques résiduels en protoroman (à propos des cas) », p. 5-10).

En appliquant le raisonnement *a fortiori* linguistique proposé par M. Banniard, Marc Van Uytfanghe a également confronté le latin mérovingien à l'ancien français. Il a tenté de mettre le doigt sur les « rémanences latines de l'ancien français qui sont susceptibles de nous éclairer, rétrospectivement et par un raisonnement *a fortiori*, sur ce qui a dû être possible encore aux siècles mérovingiens²⁰». Par une analyse linguistique détaillée de deux brefs fragments de texte – la première partie de la *Séquence de sainte Eulalie* et un passage de la seconde *Passio Leudegarii*²¹ –, il en fait ressortir les parallèles, ce qui l'amène à conclure que « compte tenu du décalage temporel (un siècle et demi à deux siècles, rappelons-le), la comparaison entre les deux suggère bel et bien une communication verticale encore plus ou moins suffisante (permettant même aux illettrés de comprendre "à peu près" de quoi il retourne) à l'époque d'Ursin²²».

De façons différentes, les deux auteurs atteignent leur objectif qui est de mettre en évidence la continuité linguistique, avec une persistance de formes et de structures notées « vivantes » dans un diasystème²³ antérieur, et devenues des « survivances » dans un diasystème postérieur. M. Banniard accentue l'effet stylistique produit par ce procédé, proposant quelques échantillons où une structure latine – il s'agit de quelques datifs et génitifs syntaxiques – vient souligner des moments forts dans la chanson de geste²⁴. M. Van Uytfanghe – travaillant sur des textes que moins de temps sépare – met plutôt l'accent sur la continuité globale du système linguistique, que ce soit au niveau lexical, morphologique, syntaxique ou au niveau du phrasé. Mais la brièveté de son exposé le contraint à formuler une conclusion de nature assez abrupte : « tout ceci

²⁰ M. VAN UYTFANGHE, « L'ancien français archaïque et le fonctionnement de la communication verticale latine en Gaule », p. 2 [dact.].

²¹ Il s'agit d'un des quatre textes de notre corpus latin.

²² M. VAN UYTFANGHE, *art. cit.*, p. 8 [dact.].

²³ Terme emprunté à M. Banniard, qui l'a à son tour emprunté à la dialectologie. Pour une définition succincte, voir *Du latin aux langues romanes*, p. 118. Pour d'autres références, voir « Latin tardif et latin mérovingien » dans *Revue des études latines* 73 (1995), p. 226, n. 59.

²⁴ Le désir de vouloir faire revivre un état de langue révolu est toujours d'actualité. Mais si un auteur de bande dessinée comme François Bourgeon passe pour cela à un « dépouillement de l'ouvrage de A.J. Greimas [*i.e. Dictionnaire d'ancien français*], complété par la lecture de nombreux textes médiévaux », et que « une bande dessinée comme les *Compagnons du crépuscule* ne se lit pas "en diagonale" mais requiert de l'attention si l'on veut en jouir pleinement » (« La langue des Compagnons du crépuscule » dans M. THIEBAUT, *Dans le sillage des sirènes. Autour des compagnons du crépuscule de François Bourgeon*, p. 22 et p. 28), les jongleurs des XII^e-XIII^e siècles avaient moins de détours à faire : leur diasystème langagier contenait encore suffisamment d'archaïsmes recevables pour évoquer la langue de leurs personnages, même si ces « cultismos » deviendront de plus en plus artificiels et, à la longue, irrecevables.

[i.e. les caractéristiques linguistiques d'un passage de la *Passio*] rappelle donc la *Séquence de sainte Eulalie* et l'ancien français archaïque en général ²⁵».

C'est ainsi que les démarches et les résultats proposés par les deux auteurs ont constitué une invitation à aller plus loin, et à tendre vers une prise en charge plus structurée de l'ancien français, permettant une visualisation plus étendue et plus nette du phénomène du « changement dans la continuité ». S'il est vrai que notre but n'est pas de mettre en relief une évolution typologique²⁶, ou l'émergence d'un trait de langue précis²⁷, ni de découvrir le mécanisme absolu du changement langagier²⁸, nous n'en voulons pas moins « examiner comment se développent parallèlement *les deux processus*, de « perte » et de « gain », dans l'incessante réorganisation et resémantisation dont les langues sont le siège ²⁹», comme le dit si bien Chr. Marchello-Nizia. Nous sommes convaincue, en effet, que le fait de « repérer les changements, mais aussi (d') identifier leur ligne de rupture ³⁰» peut se révéler un atout majeur pour notre quête vers la compréhension au sein de la situation concrète de la communication verticale à l'époque mérovingienne.

L'ancien français sera ainsi un deuxième pôle d'orientation. La confrontation de la réalité langagière de nos textes avec l'ancien français, et la mesure dans laquelle les traits langagiers latins sont encore présents au sein de ses textes, nous permettra de nuancer les constats sur une base typologique.

3.2. Plan de travail

Les questions étant posées, les instruments méthodologiques étant définis, il nous reste à définir notre manière de procéder.

²⁵ M. VAN UYTFANGHE, *art. cit.*, p. 8 [dact.].

²⁶ Cf. B. BAUER, *Du latin aux français. Le passage d'une langue SOV à une langue SVO*, p. 2 : « Nous nous proposons d'étudier et de déterminer la nature du changement que les structures du latin ont connu et d'essayer d'en comprendre le profit ».

²⁷ Cf. M. GOYENS, *Émergence et évolution du syntagme nominal en français*, p. 1 : « Le SN (en français moderne) est généralement décrit comme étant composé d'un noyau (nominal) autour duquel gravitent une série d'éléments, les déterminants, qui sont, à leur tour, rangés dans différentes classes selon leur comportement syntaxique et sémantique. Si on adopte le point de vue diachronique, la question qui se pose d'emblée est de savoir si cette situation a toujours été telle ».

²⁸ Cf. Chr. MARCHELLO-NIZIA, *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, p. 5 : « Nous analyserons le processus d'évolution du français à travers trois phénomènes qui se situent à trois niveaux différents de la langue, et appartiennent à des champs différents de l'analyse linguistique. Ils sont capitaux pour l'histoire du français, car ils ont donné à cette langue, avant même l'âge classique, sa physionomie caractéristique ».

²⁹ *Ibidem*, p. 5.

³⁰ *Ibid.*

Les quatre textes de base feront chacun l'objet d'une analyse séparée. Celle-ci comprendra, après quelques informations sur le saint concerné et son culte, une analyse narrative et stylistique globale. Nous projeterons ensuite sur la langue de chaque texte une batterie de questions relatives au renversement typologique latin/roman. Cette grille d'analyse sera élaborée au préalable³¹. Nous procéderons ainsi à un dépouillement textuel en fonction d'un certain nombre de traits jugés importants dans le cadre de la transition typologique. Les phénomènes observés y sont situés dans la diachronie langagière, en tenant compte, non seulement de l'amont latin, mais aussi de l'aval français. Ces analyses faites, un chapitre comparatif confrontera les quatre textes au niveau langagier. Afin de nous permettre encore plus de nuances au niveau des connaissances passives, les lignes de force relevées y seront aussi confrontées à la réalité langagière d'un corpus de textes en ancien français.

Cette approche grammaticale et analytique trouvera son complément dans une approche plus pragmatique et synthétique : nous proposerons un volet dans lequel nous nous concentrerons sur le fonctionnement communicationnel concret. Pour chaque texte seront analysées plusieurs phrases, ressenties comme plutôt ouvertes – c'est-à-dire, faciles à comprendre –, ou plutôt fermées. À partir de là, enfin, nous tenterons de dégager les fluctuations langagières au sein des quatre *vitae*.

Deux instruments d'analyse ont été élaborés pour les deux parties analytique et synthétique ; il s'agit respectivement d'une grille d'analyse et d'une échelle d'évaluation. Ci-après, nous présenterons ces deux outils méthodologiques.

³¹ V. 3.3. à la page suivante.

3.3. Grille d'analyse

Ayant pour principal enjeu scientifique, et question à éclaircir, la compréhension en situation de communication verticale mérovingienne, il va de soi que ce qui nous intéresse au premier abord, ce sont les phénomènes attestant de la continuité linguistique, et de son degré de fragilisation. Nous avons dépouillé nos textes dans ce sens. Nous nous sommes pour cela concentrée sur un nombre limité de points essentiels dans l'évolution linguistique, dont le point de rupture est situé – dans un cadre typologique – précisément lors de la transition du latin au proto-français. Dans cette optique, la typologie contrastive latin-français élaborée par M. Banniard³² nous a été de la plus grande utilité, puis également les tables des matières de différents manuels de latin vulgaire et d'autres consacrés à la transition latin-roman³³. Pour chaque critère sélectionné, nous fournissons une brève note de commentaire, en prenant en compte l'amont latin et l'aval français, afin de faire ressortir son intérêt. Pour les aspects particulièrement importants, nous avons jugé profitable de faire des développements plus élaborés dans lesquels nous nous intéressons un peu plus aux mécanismes de la transition. Enfin, nous tenons à remarquer qu'une chronologie – ne fût-ce qu'approximative – est loin d'avoir été établie pour la plupart des traits évoluant.

1. Le nom et le groupe nominal

1.1. L'état du neutre

Parmi les phénomènes morphologiques qui caractérisent l'émergence du roman, la disparition du genre neutre est un fait notoire qui est attesté très tôt³⁴ mais qui s'étend sur plusieurs siècles³⁵. Dans le contexte du français, la perte du neutre équivaut à l'évincement d'une catégorie purement morphologique – donc sans contenu fonctionnel – devant le système morpho-syntaxique sigmatique roman³⁶. Au pluriel, le

³² V. dans *Viva voce*, p. 521.

³³ V. dans notre bibliographie, section *Dictionnaires, grammaires, ouvrages de référence*.

³⁴ Cf. V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 219-225 ; C.H. GRANDGENT, *An Introduction to vulgar Latin*, § 347-353 ; R.A. HAADSMA & J. NUCHELMANS, *Précis de latin vulgaire*, p. 44 sq ; J. HERMAN, *Le latin vulgaire*, p. 69 sq.

³⁵ Le neutre n'est pas situé dans l'échelle des survivances de M. Banniard. Selon G. ZINK, *Morphologie du français médiéval*, p. 26 : « On admet que le sentiment du neutre en tant que genre spécifique se perd définitivement peu après le VI^e siècle » ; chez J. HERMAN, *Le latin vulgaire*, p. 69 sq., on lit que : « la disparition définitive de cette opposition ne devait pas précéder de beaucoup la première apparition écrite des langues romanes », chez G. SERBAT, *Les structures du latin*, p. 83 : « En tout cas le neutre se maintient durant toute la vie du latin, jusqu'à l'aube des langues romanes ».

³⁶ Il faut mentionner cependant la subsistance d'un paradigme casuel en –s au CS sg., en provenance des neutres à thème consonantique du type *corpus*. Ainsi, *corpus*, *opus*, *pectus*, *tempus* ont donné en ancien français les formes *cors*, *ues*, *piz*, *tens*. Le caractère

passage des formes en -a au féminin singulier passe par la mise en avant d'un trait initialement corrélé : la valeur sémantique de collectif³⁷. P. ex. :

folium, n. sg. « feuille »

folia, n. pl. « feuilles » → f. sg. « feuillage »

Il s'agira pour nous de voir dans quelle mesure la grammaticalité latine formelle subit la pression d'un nouveau principe grammatical de caractère plus fonctionnel.

1.2. L'état des désinences casuelles et

1.3. Le rapport entre tournures casuelles et prépositionnelles

Dans une perspective typologique, le sort des désinences casuelles lors du passage du latin aux langues romanes est considéré comme un aspect fondamental du changement, lié au passage de la synthéticité à l'analyticité et au changement de l'ordre des mots³⁸. Mais les visions divergent quant aux rapports de cause à effet.

La vision traditionnelle veut que l'érosion phonétique soit à l'origine de la déchéance des cas. Au système classique aurait ainsi succédé un système de syncrétismes, d'où est sorti un système bicasuel en ancien français. Cette conception est en train d'être revue depuis quelque temps, et notamment son caractère régulier et rectiligne. C'est particulièrement la redéfinition des rapports entre l'écrit et l'oral, et la prise en compte du fait que l'écrit n'est pas totalement étranger à l'oral mais en constitue un reflet en différé³⁹, qui est à l'origine de la vision selon laquelle les cas ont disparu par poussées évolutives⁴⁰ : tous les cas n'ont pas disparu de la même manière, ni toutes les formes d'un même cas⁴¹. Certaines formes furent plus fragiles, d'autres plus résistantes au

invariable de ces mots laisse deviner un figement de leur comportement morphologique, et l'absorption de leurs formes déclinées par la seule forme du nom./acc. singulier. Cf. G. ZINK, *Morphologie du français médiéval*, p. 17 ; V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 221.

³⁷ Étude détaillée par I. SCHÖN, *Neutrum und Kollektivum*, p. 8-9. Dans le cas de *fructa*, la valeur collective est encore actuelle dans toutes les langues romanes

³⁸ Cf. HAADSMA & NUCHELMANS, p. 53 sq.

³⁹ Cf. L.F. SAS, *The Noun Declension System in Merovingian Latin*, p. 480 sq ; M. BANNIARD, *Viva Voce*, p. 516-7 ; IDEM, *Du latin aux langues romanes*, p. 69-70 ; J. HERMAN, « Sur quelques aspects du latin mérovingien : langue écrite et langue parlée », p. 183-5.

⁴⁰ Nous ne partageons pas la conception de R. De Dardel selon laquelle une réintroduction des cas (réélaboration ou latinisation secondaire) aurait succédé à leur réduction initiale (simplification) sous l'influence d'un niveau de langue supérieur. Cette vision est à nos yeux beaucoup trop hypothétique et ne peut s'appuyer sur aucun indice observable (V. « Remarques sur la simplification morphologique en latin oral » dans *LVLT II*, p. 89-100 ; « Niveaux de langue intermédiaires entre le latin classique et le protoroman » dans *LVLT III*, p. 83-91).

⁴¹ Et c'est sans doute le fait de trop laisser l'écrit à l'écart qui explique les réponses plus inhabituelles de Robert de Dardel. Le spécialiste du protoroman fait précéder une simplification

point de survivre à leur fonction, devenant ainsi des survivances morphologiques⁴². Ainsi, M. Banniard met le doigt sur le fait que les datifs singuliers en *-ae* (ou *-a*) sont régulièrement remplacés par la périphrase avec *ad*, alors que les datifs en *-o* se maintiennent, et ce, plus longuement dans les substantifs masculins que dans les neutres⁴³. M. Iliescu remarque que le *-m* final se perd plus facilement dans les mots masculins à l'accusatif que dans les neutres au nominatif, et plus rapidement dans la 2^e que dans la 3^e déclinaison⁴⁴. Enfin, J. Herman constate que les génitifs en *-i* (ou *-ae*, ou *-e*) restent longtemps parfaitement courants⁴⁵, de même que les formes à « carcasse » plus résistante, telles celles en *-ibus*, *-orum* et *-arum*. Pour lui, il ne faut pas tant interpréter ces formes comme des vestiges purement écrits, mais comme des manifestations d'une *morphologie à variantes* avec des formes *flottantes*⁴⁶ : des variantes phonétiques non distinctives. Le chaos total des déclinaisons et le caractère foncièrement acasuel précoce qu'on a quelquefois voulu attribuer au latin « vulgaire » s'est donc révélé être une illusion, due à une interprétation trop hâtive des données en place, et l'image d'une langue écrite artificielle. Toutes les révisions de cette appréhension erronée sont redevables à l'étude de L.F. Sas, publiée en 1937, qui relève méticuleusement les terminaisons casuelles pour un certain nombre de textes mérovingiens, mettant au jour un *système* casuel organisé, différent de celui du latin classique, mais organisé tout de même, avec des lois et des procédures assez régulières dans tout texte⁴⁷.

En réalité, l'aspect phonétique ne concerne donc qu'une facette de l'évolution casuelle, dont il faut mesurer l'importance, sans toutefois l'isoler. Dans cette optique, il est important de ne pas se tromper sur la nature du système casuel latin, qu'on a tendance à se représenter comme un carcan par trop rigide. Les valeurs des cas en latin étaient loin d'être univoques. D'autant plus que le système casuel latin fut une

morphologique ancienne (I^{er} s. av. J.-C.) avec réduction à un seul cas, à une longue réélaboration réétablissant l'équilibre rompu. Le plus ancien protoroman aurait ainsi ignoré la flexion casuelle (« Remarques sur la simplification morphologique en latin oral » et, en collaboration avec Jakob Wüest, « Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cycles de simplification »). L'auteur a modifié sa vision dans un article plus récent, où il admet que « Dans le protoroman ancien régi par le système acasuel, il y a évidemment aussi quelques résidus de cas autres que l'accusatif » (« Traits résiduels en protoroman (à propos des cas) », p. 5).

⁴² C'est l'inverse du procédé qui mène à la survivance syntaxique, où une fonction survit à la disparition de ses formes. V. Väänänen parle de « formes casuelles figées » (*Introduction au latin vulgaire*, § 258).

⁴³ M. BANNIARD, *Du latin aux langues romanes*, p. 70.

⁴⁴ M. ILIESCU, « Gibt es einen "casus generalis" ? », p. 327.

⁴⁵ J. HERMAN, « Sur quelques aspects du latin mérovingien ... », p. 181.

⁴⁶ *Ibidem*, p. 184.

⁴⁷ L.F. SAS, *The Noun Declension System in Merovingian Latin*, p. 467.

réduction du système indo-européen qui comptait huit cas⁴⁸. Il faut en outre observer que les différents paradigmes n'étaient pas tout à fait étanches, et que certaines formes pouvaient recouvrir le terrain de plus d'un cas ou de plus d'une déclinaison. Mais les mots fléchis fonctionnaient dans un contexte tant grammatical que sémantique, qui pouvait sans doute régulièrement se passer d'un cas univoque et même d'une terminaison bien précise, surtout à l'oral⁴⁹. D'autre part, le grand nombre de fonctions différentes exercées par l'accusatif et l'ablatif surtout, appelait un système complémentaire régulateur : les prépositions. Les tournures prépositionnelles prendront très progressivement de l'ampleur, d'abord en tant que variantes expressives – de caractère plus concret – des tournures casuelles, ensuite en tant que constructions concurrentes non marquées⁵⁰. Répétons toutefois avec M. Banniard qu'« il est contraire aux faits d'affirmer que le système casuel non prépositionnel a été éliminé en même temps que le système casuel flexionnel : le premier a longuement survécu au second⁵¹».

Compte tenu de ces données, et du fait que le système casuel fut un facteur parmi d'autres pour assurer la distinction entre différentes valeurs syntaxiques⁵², comprendre le fonctionnement et l'évolution du système casuel nécessite la prise en compte de trois facettes différentes et liées : la fragilisation morphologique des cas, la fragilisation syntaxique des cas et la progression de l'emploi des prépositions. Afin de répondre à cette nécessité, nous avons pris comme unités de référence les principales fonctions de la phrase⁵³. À partir de là, nous avons d'une part observé le comportement du système désinentiel ; d'autre part, nous avons mesuré le rapport entre les tournures casuelles et prépositionnelles. Cette façon de procéder nous a

⁴⁸ Ce sont le génitif et surtout l'ablatif qui se sont partagés les fonctions des anciens locatifs et instrumentaux. L'accusatif serait lui aussi le résultat de la fusion – plus ancienne – d'un cas de l'objet direct et d'un latif. Cf. LEUMANN, HOFMANN, SZANTYR, *Lateinische Grammatik. Syntax*, § 33 ; V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 243.

⁴⁹ C'est ainsi que H. Lüdtke remarque que « la vraie crise est de beaucoup postérieure à la perte de la quantité vocalique, qui laissait intact un système de 5 unités en position finale. Même lorsque, dans la suite, celui-ci se réduisit à 4 ou à 3, par les confusions o/u et e/i, la compréhension des cas nominaux a dû continuer d'être possible, quoiqu'au prix d'une attention plus vive. Ce n'est qu'au moment où, en France et en Italie du Nord, toutes les voyelles posttoniques sauf -a se confondirent (VII^e s.) que la langue littéraire cessa d'être accessible par le débit oral » (« Les étapes du déclin de la flexion nominale latine », 1990, p. 410).

⁵⁰ G.A. BECKMANN, *Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativs*, p. 199-200.

⁵¹ M. BANNIARD, « L'ablatif instrumental et le cas régime indirect ... », p. 231.

⁵² Il en sera toujours ainsi en ancien français, en ce qui concerne l'opposition cas sujet/cas régime dans la distinction du sujet et de l'objet. Cf. L. SCHØSLER, « Sur la disparition de la déclinaison casuelle de l'ancien français », p. 242-261 spéc. p. 260.

permis de garantir la systématique sans pour autant trop nous éloigner du fonctionnement du texte⁵⁴.

Traditionnellement, les analyses de langue proposent un relevé des « fautes » au niveau des désinences et au niveau de l'emploi des cas. Cette façon de procéder nous a semblée trompeuse : en énumérant ces « fautes », sans les intégrer dans un cadre global, on leur offre un traitement qui a pour risque d'agrandir leur importance réelle et de faire ainsi tort à la réalité de la langue. Et quoique la notion de « faute » soit utilisée entre guillemets, l'isolation de certains phénomènes ne leur confère pas moins un statut de phénomène atypique. Notre manière de procéder prend pour point de départ notre conception de la langue comme entité variable et évolutive : nous voulons saisir le latin mérovingien de nos textes dans son fonctionnement, tenter de dévoiler la norme ou les normes qui sont les siennes. C'est pourquoi nous avons opté de prendre pour point de départ différentes fonctions dans la phrase. Nous n'avons donc pas pris comme point de départ les cas mêmes, à l'instar de M. Bonnet⁵⁵, et ce, afin de mieux nous inscrire dans la continuité diachronique : le système des cas s'effrite, les fonctions perdurent. Par conséquent, il nous a semblé que cette perspective était plus indiquée pour situer ce stade de langue entre son amont et son aval langagiers.

Notre interprétation des fonctions est essentiellement sémantique. L'option pour cette approche ne fut pas évidente et relève d'une conscience du fait que le type de classement adopté influe sur la perception de la réalité observée. Il fallut trouver un classement en fonction des questions posées. Or, nous abordons une langue dont les réalisations formelles sont en train d'être revues et nous avons pour visée de mieux comprendre le fonctionnement, en situation communicationnelle, de cette transition. Il nous paraissait donc inapproprié de prendre comme point de référence des catégories formelles, émanant de l'un ou de l'autre pôle de l'évolution, soit le latin ou l'ancien français. S'il est vrai que des catégories sémantiques ne sont pas toujours faciles à manier, elles permettent au moins d'offrir une grille neutre – au-delà des systèmes

⁵³ Pour plus de détails à ce sujet, voir dans notre *Annexe II*, p. 1 *sq* où se trouvent les tableaux détaillés de ces relevés. C'est là aussi qu'on trouvera les définitions des différentes fonctions retenues.

⁵⁴ Nous n'avons malheureusement pas eu le temps de tirer le profit maximal de ces tableaux et d'analyser le rapport entre le comportement des désinences casuelles et le comportement des cas. Les choix imposés par un temps limité nous ont fait abandonner cette piste fascinante qui est surtout intéressante dans le cadre de la maîtrise de l'écrit et de la connaissance grammaticale, mais moins dans le cadre de la communication orale. Nous nous sommes concentrée sur le rapport entre tournures casuelles et prépositionnelles.

grammaticaux particuliers – pour l'observation des phénomènes évolutifs puisque les cas, et la présence ou non de prépositions sont en mouvance. En cela, nous suivons en fait en grandes lignes les grammaires latines, tout en inversant le point de vue : là où elles partent des cas et en fournissent les différentes valeurs, nous partons des valeurs pour en examiner les différentes réalisations formelles. Nous avons évité l'emploi des appellations suivantes : le COD (complément d'objet direct) ; le COI (complément d'objet indirect) ; le RI (régime indirect) ; le RD (régime direct), celles-ci témoignent de la projection souvent contradictoire de la réalité linguistique formelle du français actuel et qui sont d'ailleurs absentes des grammaires latines rédigées en néerlandais ou en allemand. Ainsi, en français, le complément d'objet indirect se distingue de l'objet direct sur des bases formelles : l'emploi ou non de la préposition⁵⁶. Lorsqu'on applique cette terminologie au latin, ce qui se fait⁵⁷, ce terme devient en réalité inapproprié : le datif n'est pas un complément d'objet indirect. Il en est de même en ancien français, où le complément datif sans préposition est considéré comme un régime indirect⁵⁸. Le maniement des catégories sémantiques s'accompagne cependant aussi d'une résistance certaine, parce que d'une part, la frontière entre certaines catégories n'est quelquefois pas très nette, d'autre part, parce que nous avons voulu éviter une trop grande diversification des fonctions.

Nous proposons ci-après la liste des catégories retenues⁵⁹, avec à chaque fois un bref commentaire.

1) L'apostrophe : la personne interpellée. P. ex. : *sic voluisti, frater karissime, agere* (V.G. 57.13).

2) Le sujet : le sujet des phrases principales et subordonnées, ainsi que des subordonnées infinitives (sauf pour la *Passio Leudegarii*). P. ex. : *cumque ab omnibus pro eo effuse ad Dominum preces fuissent, ...* (V.P. 40.17) ; *contigit Camaracense*

⁵⁵ Cf. M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 531-580.

⁵⁶ Cf. M. GREVISSE, *Le Bon Usage*, § 268. M. Wilmet a d'ailleurs mis le doigt sur l'incongruence de cette terminologie même pour ce qui concerne le français moderne et propose une terminologie « rafraîchie » : le complément d'objet premier et le complément d'objet second (M. WILMET, *Grammaire critique*, § 599) qui se basent non plus sur la présence ou non de prépositions, mais sur un certain nombre d'opérations syntaxiques.

⁵⁷ Ernout & Thomas par exemple, parlent du datif complément d'objet indirect (*Syntaxe latine*, p. 63).

⁵⁸ Par exemple chez Buridant, on trouve le sous-titre : « Régime indirect : le complément datif sans préposition » (*Grammaire nouvelle de l'ancien français*, § 56).

⁵⁹ Compléments non traités : l'attribut, l'attribut de l'objet, le complément du comparatif, l'exclamation.

civitate episcopum fuisse defunctum (V.G. 54.1).

3) Le régime du verbe : indique les éléments qui sont grammaticalement dépendants du verbe, à l'exception de ce que nous décrivons au point 4). P. ex. : te grave iniuriam praeparaverunt (V.M. 102.27), tibi iniuriam praeparaverunt (V.M. 103.10-11); *ut frueretur cum suis letitiam* (P.L. 31.5-6).

Le régime du verbe peut être prépositionnel⁶⁰ : p. ex. : *cogitare coepit de ultione inimicorum* (P.L. 31.15), *ut Deus misereatur super hanc civitatem* (V.M. 102.14).

Mais sont regardés encore comme compléments de mouvement : les compléments de verbes comme *ingredere* (in), *imponere* (super), p. ex. : *super oculos ceci signum crucis inposuit* (V.G. 56.2).

4) Le bénéficiaire de l'action : la personne ou l'entité à qui l'action s'adresse. Ce complément peut soit s'inscrire dans la valence de base du verbe, soit être utilisé au-delà de celle-ci. P. ex. : *unus quidem ex ipsis missus nunciavit regem quae factum fuerat* (V.M. 103.28) ; *quicquid dolose in sancto viro exercuit* (38.9).

Une combinaison des deux est également possible : p. ex. *Elle prie Dieu pour son fils.*

5) Le complément de temps/durée : respectivement le moment où, et la période durant laquelle s'accomplit le procès. P. ex. : (temps) *media autem noctae tremuit caelus* (V.M. 103.33) ; (durée) *annis duobus et dimidio humatum fuisse* (P.L. 343.7).

6) Le complément de lieu : Les compléments repris sous cette rubrique expriment un sens locatif au sens propre, mais large. P. ex. : *in corde suo omnia scelera ... tractabat* (V.M. 103.23) ; *eam supra torum suum ... pendebat* (V.P. 34.13) ; *ut mos est in ludibus vel iocis puerilium* (V.P. 26.2).

7) Le complément de direction/mouvement : ce type de complément est en principe bien distinct de la catégorie précédente, mais la distinction devient plus floue auprès de certains verbes. Ainsi, nous précisons que nous avons considéré comme des compléments de mouvement les compléments de verbes comme *ingredi*, ou *advenire*, p. ex. : *ad occursum piissimi Chlodharii regis ... advenisset* (V.G. 55.14-15) ; *aperto ostio oratorij ingressus* (V.P. 31.20).

⁶⁰ La frontière entre ce complément et un complément circonstanciel n'est pas toujours facile à établir. Cf. en français moderne, la frontière entre les verbes transitifs indirects et les verbes intransitifs (M. WILMET, § 602, p. 484).

Nous avons également considéré comme des compléments de mouvement les compléments auprès de *ponere* ou *collocare*. P. ex. : suo in loco collocarent (V.P. 35.26)

Enfin, les compléments des verbes de condamnation ou de guérison ont également été considérés comme des compléments de mouvement. P. ex. : *morte turpissima .. condemnatum* (P.L. 39.6), proprio restitutus est gressu (V.P. 31.7).

8) Le complément de séparation : marque le point de départ, l'éloignement, la séparation dans l'espace et dans le temps ainsi que l'origine. P. ex. : de vinculo relaxatus (V.G. 54.17) ; *surgentes a somno* (V.G. 56.21).

Nous n'avons pas considéré comme des compléments de séparation les compléments de verbes comme *postulare ab*, *petere ab* : ceux-ci ont été classés comme des compléments de bénéficiaire.

9) Le complément de moyen : indique les objets ou les choses (matériels) avec lesquels l'action est faite. P. ex. : *Postolat sibi auxilium non sonum vocis sed humilitatem cordis* (P.L. 38.8).

10) Le complément de manière : regroupe les compléments qui fournissent des indications touchant à la façon dont l'action s'accomplit. Répondant à la question « comment ? », il comprend beaucoup de compléments différents avec des valeurs dérivées – généralement transposées au figuré – des compléments de moyen, d'accompagnement, de lieu. P. ex. : nimio cum dolore dicebant (V.P. 39.14) ; *prorumpens in lacrimis* (V.P. 40.6) ; clausis ac incognitis verbis enarrare (P.L. 24.10).

11) Le complément de cause : indique un élément déterminant dans la réalisation de l'action sans qu'il en soit l'agent. P. ex. : ob hoc vulnus oculorum lumen amisit (V.P. 26.8).

12) Le complément d'accompagnement : c'est en général l'être – en général la personne – qui accompagne l'action : « en compagnie de », « auprès de », « entouré de ». P. ex. : *adveniens rex iniquos nomen Atthela cum gentem nequissimam* (V.M. 102.6).

Nous considérons aussi comme complément d'accompagnement p. ex. *facta oracione cum ieiunio* (P.L. 47.13).

La circonstance concomitante est traitée comme complément de manière.

13) Le complément de but : ce en vue de quoi l'action est accomplie. P. ex. : *miraculum ... quod operatus est ad laudem sui nominis* (V.P. 30.27).

14) Le complément d'agent : se distingue du complément de cause par le fait qu'une activation est réalisable, dans laquelle le complément d'agent devient le sujet. P.ex. : *ab eodem vero rege ... *Didoni praesole Pectavensis urbis ... datus est* (P.L. 24.17 sq).*

15) Le complément déterminatif : regroupe plusieurs compléments déterminant le nom, l'adjectif ou le pronom, et sont donc situés à un niveau syntaxique inférieur : complément de possession, explicatif, partitif, de qualité, complément de point de vue (ancien ablatif de limitation). P. ex. : *Quasi ad studium hominis* (V.G. 56.12) ; *ad imbuendum litterarum studiis* (P.L. 24.18) ; *incendium de crucis sanctas* (V.M. 102.36) ; *vultu angelico decorus* (V.P. 38.14) ; *rex iniquos nomen Atthela* (V.M. 102.6).

*

Comme on le voit, notre analyse de l'état des désinences casuelles ne suit pas le schéma rigide que l'on retrouve dans la plupart des études traditionnelles, où une distinction nette est faite entre confusions phonétiques (p. ex. -a pour -am), confusions casuelles (p. ex. ablatif pour accusatif) et la progression d'un cas oblique. Jugeant largement artificielle cette scission qui se caractérise en outre par un parti-pris de taille, à savoir la catalogage *a priori* de certaines formes comme étant identiques et d'autres comme étant distinctes à l'oral – catalogage qui en plus reste identique pour des textes couvrant plusieurs siècles –, nous avons préféré observer l'ensemble des phénomènes pour tenter d'y trouver des lignes de force et de les interpréter en fonction de l'angle pragmatique de la communication orale.

1.4. Le syntagme nominal : ordre, contiguïté et détermination

Dans le passage du latin au français, on assiste à l'émergence du syntagme nominal comme entité syntaxique fondamentale. Cette émergence est fonction de trois changements importants :

1. La fixation auprès du nom de ses compléments, en vertu de la cohérence
2. Le renversement de l'ordre préférentiel à l'intérieur du (proto)syntagme nominal
3. La création de l'article

1.4.1. Contiguïté des éléments appartenant au même syntagme

Le principe de la congruence latine permettait en principe un ordre entièrement libre dans la distribution du nom et de ses compléments dans la phrase : les terminaisons fonctionnèrent comme des marques de cohérence. Pourtant, il serait excessif d'affirmer que les Romains de toutes les époques parlaient comme certains écrivaient⁶¹. L'oral spontané est une expression linguistique fondamentalement linéaire et unique dans sa manifestation ; la séparation des compléments de leur noyau devait être plus artificielle que certains textes littéraires ne le laissent croire⁶². Et même dans les textes non littéraires, cette liberté positionnelle suivait généralement un nombre limité de patrons habituels⁶³. Selon l'analyse de J. Herman des lettres familières de Cicéron, l'élément qui s'intercale entre les composantes fléchies du syntagme est :

- dans la grande majorité des cas, un élément ou syntagme nominal en rapport syntaxique ou sémantique étroit avec le syntagme disjoint ou un de ses éléments (surtout des génitifs)

- assez fréquemment, des mots invariables, notamment des adverbes comme *enim*, *autem*, *quidem*.

- dans un cas sur vingt, un verbe ou un groupe comportant un verbe.

D'autre part, comme le dit J. Marouzeau : « L'ordre en latin est libre. Il n'est pas indifférent⁶⁴ ». C'est-à-dire que la disjonction nominale n'est, dans beaucoup de cas, pas vide de sens. Lorsque le déterminant précède le déterminé, notamment, la mise en relief en résulte nécessairement, vu que le destinataire attend le terme auquel le déterminant doit se rattacher⁶⁵.

L'évolution du latin vers les langues romanes implique néanmoins le renversement de

⁶¹ Cf. W. VERBAAL, « Sprak Cicero wel Latijn ? », p. 146-160 (= « Cicéron, parlait-il latin ? » ; adaptation en anglais en préparation).

⁶² J. Herman avance des résultats intéressants dans cette optique. Il constate que dans le *Satiricon* de Pétrone, il y a une différence très nette entre l'usage du récit et celui des discours de Trimalcion et ses convives ; dans les discours des affranchis, la proportion des syntagmes disjoints n'atteint pas 4% du total alors qu'il est de 22% environ dans le récit, pourcentage qui caractérise également les lettres familières de Cicéron (J. HERMAN, « La disparition de la déclinaison et l'évolution du syntagme nominal », p. 349).

⁶³ Il semble bien que le nombre de patrons fut d'autant plus limité que la langue fut simple. Ainsi, des 11% de disjonctions relevés chez Égérie par J. Herman, dans pratiquement tous les cas, l'élément qui sépare les termes disjoints est un adverbe anaphorique en enclise (J. HERMAN, « La disparition de la déclinaison latine ... », p. 353).

⁶⁴ J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots dans la phrase latine. I. Les groupes nominaux*, p. XVII.

⁶⁵ J. MAROUZEAU, *op. cit.*, p. 215 et p. 218.

deux mécanismes assurant la cohésion et permettant l'identification des syntagmes nominaux. Là où le latin classique privilégie l'accord pour désigner les syntagmes nominaux, et que la contiguïté fonctionne comme une marque secondaire de rapports syntactico-sémantiques (p. ex. les génitifs), le principe de la contiguïté devient dominant vers le II^e siècle. Le principe de l'accord ne se voit pas pour autant évincé ou tout à fait fragilisé, mais il devient corollaire⁶⁶. Développé par J. Herman, ce schéma d'évolution prend distance de la vision traditionnelle selon laquelle la fixation du schéma du syntagme nominal fut le résultat de la disparition de la déclinaison. Sans vouloir renverser les rapport de causalité, J. Herman tient à montrer une certaine primauté syntaxique dans le mouvement diachronique de la structure grammaticale. C'est ainsi que la cohérence se laissera déduire de plus en plus en fonction de la place.

Il faudrait sans doute aussi tenir compte des implications de l'évolution accentuelle. J. Marouzeau, qui travaille sur des auteurs de l'époque républicaine, affirme que la disjonction fut un procédé de mise en relief important pour les adjectifs qualificatifs (vs. déterminatifs) vu que l'inversion était déjà investie d'une autre valeur. Or, le développement de l'accent d'intensité offrit un procédé alternatif de mise en relief.

1.4.2. Ordre des éléments à l'intérieur du syntagme

La liberté théorique du latin n'exclut pas non plus le fait qu'il y eut également des préférences positionnelles. La place des éléments appartenant au syntagme nominal latin a été examinée minutieusement par J. Marouzeau⁶⁷ dans les années '20. L'auteur y montre clairement que la place des différents éléments n'est pas indifférente et que, à partir d'un ordre naturel ou primitif, le latin peut réaliser la mise en relief par le jeu de l'ordre des mots, grâce au procédé de l'inversion notamment.

La distinction ainsi établie entre un ordre naturel et un ordre marqué a servi de base à Brigitte Bauer, qui s'est intéressée à l'ordre des mots dans le syntagme nominal dans le cadre de son étude sur l'évolution globale de cet ordre, lors du passage du latin au français⁶⁸. Le syntagme nominal se caractérise, selon B. Bauer, par un renversement

⁶⁶ J. HERMAN, « La disparition de la déclinaison latin et l'évolution du syntagme nominal », p. 353-4.

⁶⁷ J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots dans la phrase latine. I. Les groupes nominaux*, 1922.

⁶⁸ B. BAUER, *Du latin au français. Le passage d'une langue SOV à un langue SVO*, chapitre III. Dans son ouvrage consacré à l'émergence et l'évolution du syntagme nominal en français, Michèle Goyens s'intéresse davantage à la détermination nominale, et ne prend pas en considération de manière systématique l'évolution de l'ordre des mots au sein du syntagme

structural précoce. Au sein de son travail, elle montre comment évolue la place, par rapport au noyau du syntagme nominal, des génitifs, des adjectifs et des déterminants. À l'exception des déterminants, les autres éléments s'inscrivent parfaitement dans l'évolution typologique prônée – qui évolue d'un principe de ramification à gauche vers une ramification à droite⁶⁹ – et ce, avec précocité : l'essentiel des restructurations sont déjà accomplies en ancien français.

Pour le génitif, B. Bauer relève les premières amorces de l'évolution ultérieure en latin archaïque, où les indications de lieu et les compléments plus longs ont tendance à se postposer. Du latin archaïque au latin classique, ni l'antéposition, ni la postposition dominant de façon convaincante. Le génitif pronominal semble être plus conservateur, avec une tendance très nette à précéder son substantif, alors que le génitif nominal a une légère préférence à suivre le noyau. L'antéposition serait déjà à cette époque une tournure marquée⁷⁰. Au cours des siècles suivants, l'antéposition se voit reléguée de plus en plus aux textes adressés à un public instruit, pour ne subsister que dans des tournures formelles et des formules figées. Le caractère non marqué de la postposition se voit encore confirmé par la postposition des nouveaux types de génitif, comme dans des noms géographiques, p. ex. : *urbs Romae* (familier pour *urbs Roma*)⁷¹.

L'évolution de l'adjectif se décline en deux temps. La postposition de l'adjectif distinctif⁷² correspond déjà au sens neutre à l'époque classique⁷³. Le mouvement vers

nominal dont elle dit qu'il est difficilement réductible en système (M. GOYENS, *L'émergence du syntagme nominal*, p. 109-10).

⁶⁹ Pour un commentaire plus détaillé à ce sujet, voir *infra*, le point 4. consacré à l'ordre des constituants (p. 126).

⁷⁰ Cf. J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots. I.*, p. 124-128 : l'antéposition du complément déterminatif est une inversion et équivaut généralement à une mise en relief.

⁷¹ B. BAUER, *Du latin au français*, p. 87.

⁷² La terminologie varie. J. Marouzeau oppose adjectifs déterminatifs et adjectifs qualificatifs (*Op. cit.*, p. 15). Chez M. Goyens, l'opposition adjectif distinctif vs. adjectif descriptif correspond à l'opposition entre adjectif restrictif ou déterminatif vs. adjectif attributif ou appositif. Entre ces deux types d'adjectifs, M. Goyens opère une distinction en faisant appel justement au critère de la place : « Pour distinguer entre ces deux fonctions, l'ordre des mots peut s'avérer révélateur : en effet, l'adjectif restrictif suit souvent le N, alors que l'adjectif à fonction attributive précède plus souvent » (p. 81). D'autres critères sont fournis plus loin p. 83 : « contrairement aux adjectifs restrictifs, l'adjectif de type attributif ne restreint pas l'extension du N, mais en précise la compréhension » et p.111 : « le déterminant restrictif établit un sous-ensemble dans l'ensemble désigné par le N ; un attributif attribue simplement un trait à l'ensemble désigné par le N, sans influencer sur l'extension de celui-ci » (M. GOYENS, *L'émergence du syntagme nominal*).

⁷³ Cf. J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots. I.*, p. 33. C'est-à-dire que l'antéposition de l'adjectif déterminatif (distinctif) constitue une inversion qui vise la mise en relief.

la postposition est plus lent pour les adjectifs descriptifs, dont le nombre d'antéposés va encore en diminuant en ancien français⁷⁴.

Pour ce qui touche aux déterminants, une différence fondamentale les distingue des adjectifs ou des génitifs : ils sont eux-mêmes noyau ; à ce titre, ils ne sont pas régis par un substantif, mais en régissent un eux-mêmes⁷⁵. Les déterminants suivent donc un mouvement inverse : d'une postposition à une antéposition⁷⁶. Le démonstratif se détache de cet ensemble comme seul élément dont la place marquée et non-marquée coïncident : il est toujours antéposé⁷⁷.

1.4.3. Émergence de l'article

La naissance de l'article est considérée comme une des innovations morphosyntaxiques les plus importantes dans le passage du latin aux langues romanes⁷⁸. Dans l'étude de M. Goyens sur l'émergence du syntagme nominal, la conclusion porte surtout sur l'émergence de l'article, que l'auteur identifie comme étant un mouvement vers une référence de plus en plus explicite et précise⁷⁹. Il s'agit cependant d'une émergence lente dont la chronologie est difficile à établir⁸⁰. En tout cas, elle n'aboutit pas dans les textes latins ni même dans les premiers textes français.

⁷⁴ La position normale de l'adjectif qualificatif/descriptif en latin est en effet devant le nom. Mais J. Marouzeau tient à nuancer cette donnée : « antéposé, l'adjectif est joint d'une façon plus étroite, plus directe, plus immédiate, à son substantif, parce que la notion qu'il exprime est donnée comme se rapportant normalement, naturellement à l'objet ; postposé, il se détache du substantif en quelque manière, parce qu'il exprime une qualité intéressante, originale, qu'il y a lieu d'affirmer ou de distinguer entre toutes, et dont l'attribution à l'objet suppose une démarche de l'esprit : l'inversion a donc pour effet de briser l'unité du groupe » (J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots. I.*, p. 103).

⁷⁵ M. Selig n'opère pas cette différence, p. 26 : « die Nominaldeterminanten dienen als "modifier" des nominalen "head" dazu, dessen Referenzbezug zu umgrenzen und zu präzisieren » (M. SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten*).

D'après les données de Marouzeau, les possessifs et les numéraux sont encore normalement postposés chez les auteurs de la république alors que les autres pronominaux (en dehors des démonstratifs) manifestent déjà une nette tendance à s'antéposer (J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots. I.*, p. 133 sq).

⁷⁶ Cf. aussi J. DE JONG, « Word order within Latin Noun Phrases » dans H. PINKSTER, *Latin linguistics*, Amsterdam, Benjamins, 1983, p. 131-141 (cité par M. GOYENS, *op. cit.*, p. 109).

⁷⁷ Selon J. Marouzeau, le renversement de l'ordre a pour effet de présenter l'énoncé du substantif comme primordial, et l'indication fournie par le démonstratif comme secondaire (J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots. I.*, p. 149)..

⁷⁸ Cf. e.a. M. SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätlatein*, p. 1. Cf. aussi F. ABEL, *L'adjectif démonstratif dans la langue de la Bible*, p. 1 ; G. CALBOLI, « Aspects du latin mérovingien » dans *LVLTI*, p. 19-35.

⁷⁹ M. GOYENS, *L'émergence du syntagme nominal*, p. 281. V. aussi R. VAN DEYCK, « La détermination nominale en ancien français », p. 129.

⁸⁰ Cf. F. ABEL, *L'adjectif démonstratif dans la langue de la Bible latine*, p. 1-17 : l'auteur fournit dans son introduction un état de la question des différentes thèses développées à ce sujet.

Les possibles causes de l'émergence de l'article ont été étudiées avec le plus grand soin par Maria Selig⁸¹. Dans son étude, les explications traditionnelles se voient confrontées aux données d'un corpus⁸², à partir duquel leur pertinence est prise en considération. L'on voit ainsi qu'expliquer les causes d'un changement uniquement à partir de la situation ultérieure et en faisant abstraction du fonctionnement langagier, donne naissance à des visions réductrices et faussées. Il convient de prendre en compte la multiplicité de facteurs en cours, de les affronter, et d'en distiller ceux qui ont été fondamentaux. Ainsi, la fonctionnalisation morphématique des déterminants pour marquer le cas apparaît comme un facteur minoritaire. En effet, l'explication traditionnelle selon laquelle la création de l'article correspondrait à une stratégie compensatoire pour l'érosion casuelle se voit réduite à néant, puisque les déterminants subissent la même érosion casuelle⁸³. La vision, dérivée de la typologie positionnelle, de l'article comme déplacement à gauche des marques casuelles se dévalorise face au rôle joué par les prépositions dans cette perspective⁸⁴. Enfin, l'article comme instrument de marquage formel des fonctions sémantiquement marquées – les *Dritt- und Präpositionalaktanten* – est incompatible avec les données empiriques qui laissent voir une émergence égale dans toutes les fonctions syntaxiques. Ici aussi, il faut renvoyer aux prépositions qui marquent les cas, et qui finiront par les remplacer⁸⁵.

Le principal facteur qui peut expliquer le retard dans la fonctionnalisation morphématique de l'article – à partir du XII^e siècle l'article est porteur des marques de genre et de nombre – semble être son caractère sémantiquement chargé, et dont il ne se débarrassera que progressivement. Donc, même s'il est possible que l'on ait fait appel, dans certains cas, aux déterminants pour afficher clairement les marques morphologiques du nom, il faut ramener ce phénomène à ses dimensions réelles, et celles-ci ne semblent pas avoir été décisives.

Les causes fondamentales de l'émergence de l'article se situent en réalité dans le domaine pragmatique-discursif et sont liées notamment à l'extension de l'emploi de certains déterminants définis dans de nouveaux contextes. C'est cette extension

⁸¹ M. SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätlatein*, Tübingen, 1992. Une approche similaire, avec davantage de ponts vers la situation de l'ancien français, se trouve dans A. ORLANDINI, « La référence définie : la naissance dans les langues romanes de l'article défini à partir du démonstratif *ille* », p. 195-210.

⁸² Ce corpus compte deux composantes : des documents juridiques et des Vies de saints.

⁸³ M. SELIG, *op. cit.*, p. 82 sq.

⁸⁴ *Ibidem*, p. 86 sq. Le déplacement des marques de nombre et de genre dans l'article n'apparaît qu'au XII^e-XIII^e siècles (p. 103).

⁸⁵ *Ibidem*, p. 88 sq.

progressive – processus non-téléologique – qui a rendu les déterminants de moins en moins marqués et de plus en plus prévisibles, et finalement obligatoires⁸⁶.

Selon quelles voies cette extension a-t-elle eu lieu ? Les déterminants latins, dans leurs configuration sémantique, annoncent en fait la situation ultérieure. En latin, l'emploi d'un déterminant explicite est lié à la pertinence communicationnelle du référent : le déterminant est d'une part obligatoire avec certains référents textuellement discontinus. Il s'agit d'indications de temps et de lieu avec des substantifs non-spécifiques⁸⁷ (p. ex. *hoc loco, illis temporibus*) et de syntagmes qui font appel à la valeur sémantique spécifique d'un déterminant (p. ex. *unus* comme numéral, *ipse* pour insister sur l'identité). D'autre part, le déterminant s'utilise afin d'assurer ou de mettre en relief la cohérence textuelle. Il marque les référents pertinents dans la communication, mais dont la continuité textuelle est minimale de par l'interférence avec un référent similaire ou par la distance ; il marque ainsi notamment les indications scéniques et les protagonistes.

En roman, l'emploi du déterminant est lié à la spécificité du référent – c'est-à-dire son identifiabilité communicationnelle – et marque les référents qui bénéficient d'une continuité textuelle certaine : anaphoriques définis, citations premières à caractère défini en raison de leur valeur déictique ou absolue, ou en raison d'une explicitation contiguë (p.ex. par l'intermédiaire d'une relative, d'un complément).

La comparaison des deux stratégies latine et romane révèle une logique fonctionnelle commune. En effet, la pertinence communicationnelle présuppose l'individualisation du référent marqué, soit le degré le plus élevé de spécificité. Du latin au roman, l'extension qui s'opère dans le domaine de l'emploi des déterminants équivaut à une réduction des exigences de spécificité ; seront marqués non seulement les référents individualisés, mais aussi les référents identifiables dans le contexte communicatif. Nous reprenons le schéma suivant de Maria Selig⁸⁸. Les flèches indiquent l'extension propre à l'évolution romane :

⁸⁶ Nous tenons à mentionner qu'il existe aussi une argumentation prosodique selon laquelle le développement de l'article (comme la clitisation des pronoms objet) répond aux besoins intonatifs créés par le développement de nouvelles caractéristiques accentuelles : l'article vient combler des positions à saturer dans les contours intonatifs d'une langue au fort accent d'intensité. Cette argumentation a été développée par R. VAN DEYCK, « La détermination nominale en ancien français », p. 125-136.

⁸⁷ Un nom est spécifique lorsque le contexte communicatif lui attribue une identité (= nom défini) ou établit que cette identité est inconnue (= nom indéfini).

⁸⁸ M. SELIG, *op. cit.*, p. 195.

	((max ⁸⁹) diskontinuierlich (min))	((min kontinuierlich (max ⁹⁰)))
individuiert		
identifiziert		
indifferent		
diffus		

La traduction concrète de ce schéma abstrait donne ceci :

démonstratif / article	Latin <----->	----->Roman
première citation définie	-noms de lieu et de temps avec des noms non-spécifiques -référence dont la valeur n'est pas neutre	-éléments identifiables par le contexte ou de manière générale
première citation indéfinie	/	-éléments spécifiques mais non identifiables par le contexte
anaphore	-éléments scéniques et protagonistes avec continuité textuelle minimale	-tout élément dont la continuité textuelle n'est pas maximale (domaine du pronom)

Cette extension, et donc la naissance de l'article, a été favorisée par le caractère subjectif de la notion de pertinence communicationnelle – on peut vouloir être plus ou moins insistant, plus ou moins expressif⁹¹–, et par la défocalisation⁹² des déterminants : lorsqu'un déterminant est utilisé pour focaliser des protagonistes anaphoriques non minimalement continus, et qu'il y a donc hypercaractérisation, on a tendance à prendre cette focalisation pour une simple indication de la continuité ; de la même façon, la focalisation des référents non maximalement pertinents est ressentie comme une simple indication de la spécificité. Cette défocalisation se combine nécessairement avec l'émergence de nouveaux éléments focalisants, soit les nouveaux démonstratifs⁹³.

Selon R. Epstein, l'emploi de l'article en ancien français relève toujours en partie de facteurs expressifs : les locuteurs utilisent l'article défini non seulement pour indiquer qu'ils présument que les interlocuteurs sont capables d'identifier un référent, mais

⁸⁹ Les référents dont la non-continuité textuelle est maximale sont habituellement marqués par des déterminants indéfinis.

⁹⁰ Les référents dont la continuité textuelle est maximale sont habituellement repris par des pronoms.

⁹¹ C'est un fait que le discours direct inspire un usage plus fréquent des déictiques et des démonstratifs Cf. G. CALBOLI, « Les pronoms démonstratifs latins et la formation de l'article roman », p. 78 ; p. 81-2.

⁹² Nous revenons sur cette notion *infra*, 2.2.3. *L'article et le nouveau système des démonstratifs* (p. 111).

⁹³ V. *infra*, 2.2.3. *L'article et le nouveau système des démonstratifs* (p. 111).

aussi pour obliger les interlocuteurs à accepter les référents sous une certaine apparence : l'article défini est une forme grammaticale qui marque l'attribution par le locuteur d'une importance syntagmatique ou paradigmatic plus ou moins grande selon les besoins du contexte⁹⁴. D'autre part, l'absence d'article signale l'absence d'intérêt particulier de la part du locuteur pour l'objet en tant qu'objet individuel⁹⁵. La plupart du temps cependant, les facteurs référentiels et expressifs coïncident.

1.5. La formation de l'adverbe

Outre de nombreuses disparitions et nouvelles créations au sein du paradigme de l'adverbe, notamment des locutions et des expressions adverbiales⁹⁶, un nouveau procédé de formation voit le jour pour les adverbes de manière dérivés d'adjectifs. Tout comme l'ablatif *modo* avait pu constituer le noyau d'une locution adverbiale, l'ablatif *mente* s'unira à des adjectifs afin d'exprimer, à l'origine, l'attitude du sujet pensant⁹⁷.

Tournure littéraire à ses débuts, cette construction se révélera peu à peu être une formule à succès, perdant son sémantisme nuancé et la liberté de mouvement de ses éléments constitutifs et entrant en concurrence avec les adverbes traditionnels. Au bout de l'évolution, *mente*, exempt de toute valeur intrinsèque, n'est plus qu'un morphème de formation qui se place derrière la forme féminine de l'adjectif. Selon G. Moignet, la cristallisation des deux éléments remonte au VIII^e siècle pour le nord de la Gaule, puisque dans les *Gloses de Reichenau* (vers 750), on trouve : « singulariter : solamente »⁹⁸. M. Banniard situe ce moment, et en même temps la fin du polymorphisme avec les formes traditionnelles, un peu plus tôt, vers le milieu du VII^e siècle⁹⁹, et classe les adverbes de manière classiques parmi les survivances courtes¹⁰⁰. En ancien français, la soudure de l'adjectif et du suffixe est immédiate ; on n'y trouve pas les dissociations du genre [(adj.) et (adj.)(mente)], possibles en ancien

⁹⁴ R. EPSTEIN, « L'article défini en ancien français : l'expression de la subjectivité », p. 59.

⁹⁵ *Ibidem*, p. 69.

⁹⁶ V. p. ex. C.G. GRANDGENT, *An Introduction to Vulgar Latin*, § 47, p. 28-29 et M. BANNIARD, *Du latin aux langues romanes*, p. 84.

⁹⁷ P. ex. VIRGILE, *L'Énéide*, IV, 105-7 : *Olli---sensit enim simulata mente locutam, / quo regnum Italiae Libycas averteret oras-- / sic contra est ingressa Venus ...* (= Vénus, qui avait compris que les paroles [de Junon] dissimulaient [son propos de détourner](#) vers les rives libyennes le royaume d'Italie ...); CATULLE, VIII, 11 : *nec miser vive, Sed obstinata mente perfer, obdura* (=ne te fais pas une vie de malheur, mais, d'un esprit résolu, supporte jusqu'au bout, tiens bon). Exemples relevés chez HAADSMA & NUCHELMANS, *Précis de latin vulgaire*, p. 51 et chez G. ZINK, *Morphologie de l'ancien français*, p. 248.

⁹⁸ G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, p. 34.

⁹⁹ *Du latin aux langues romanes*, p. 85-6.

¹⁰⁰ *Viva Voce*, p. 528.

italien, en espagnol et en provençal¹⁰¹. Seuls quelques adverbes de manière classiques très fréquents passeront aux langues romanes : *bien* (*bene*), *mal* (*male*) existent encore de nos jours.

1.6. Les degrés de l'adjectif et de l'adverbe

Au fil des siècles, la construction analytique, initialement liée à un nombre limité de formes pour des raisons d'euphonie¹⁰², prendra la relève des comparatifs et superlatifs synthétiques qui deviennent par la même occasion formellement indistincts. M. Banniard range les degrés synthétiques parmi les survivances courtes, évincés de la langue parlée avant 650¹⁰³. Seules les formes synthétiques les plus fréquentes survivront en tant que traces lexicalisées¹⁰⁴. La transition opposera par la même occasion la Romania de la périphérie à celle du centre, puisque le roumain, l'espagnol et le portugais opteront pour l'adverbe *magis* ; le français, l'italien et le sarde pour *plus*. Pour G. Serbat, cette répartition s'annonce dès le V^e siècle¹⁰⁵. Hofmann explique la raison de cette opposition : dans le territoire du français, *magis* serait devenu plutôt un synonyme de *potius* et n'aurait de ce fait plus été à même d'exprimer le degré supérieur¹⁰⁶.

Dans le domaine des superlatifs absolus, on peut noter une concurrence plus importante encore des formes analytiques : outre l'emploi de *maxime* pour les mêmes adjectifs qui ne connaissent pas de comparatif synthétique, le registre populaire se servait volontiers d'adverbes tels que *sane*, *valde*, *vehementer*, *fortiter*, *bene*, *multum*, du préfixe *per-* ou encore de l'itération¹⁰⁷.

2. Le pronom

2.1. Les formes pronominales

On considère généralement que la morphologie pronominale s'est mieux maintenue que celle des noms. Chez V. Väänänen, on peut lire que « les pronoms ont

¹⁰¹ G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, p. 34-5. Une trace cependant, dans la *Chanson de Roland* : *Vers Sarrazins regardet fierement / E vers Franceis humeles e dulcement* (1162-3).

¹⁰² Cf. HOFMANN, LEUMANN, SZANTYR, *Lateinische Grammatik*, t. II, § 98, p. 165. Il s'agit principalement des adjectifs en *-ius* et en *-uus* (et plus tard aussi en *-eus*), afin d'éviter les suites *-ijior* et *-uior*.

¹⁰³ *Viva Voce*, p. 528.

¹⁰⁴ V. *infra*, *Troisième partie*, 1.6., p. 454.

¹⁰⁵ *Les structures du latin*, p. 87.

¹⁰⁶ *Lateinische Grammatik*, § 98, p. 166.

¹⁰⁷ Cf. V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 262.

conservé jusqu'en roman diverses formes flexionnelles que les substantifs et les adjectifs avaient perdues, en même temps que leurs fonctions avaient subi de nombreux décalages¹⁰⁸ ». Le système latin lègue en effet à l'ancien français un système tricasuel (cas sujet, cas régime direct et cas régime indirect) lorsqu'il s'agit de l'anaphorique – ancien démonstratif – *ille*, des nouveaux démonstratifs *cist* et *cil* et des indéfinis *altre* et *nu(l)s*. Ailleurs, les systèmes désinentiels sont réduits à la bicasualité avec, pour les pronoms personnels et relatifs, opposition entre régimes toniques et atones. Nous observerons donc l'état de la flexion pronominale et, dans la mesure où cela pourrait se révéler intéressant, la concurrence entre tournures pronominales avec et sans préposition¹⁰⁹.

D'autre part, de nombreux paradigmes n'ont pas survécu : nous nous sommes déjà penchée sur l'évolution au sein du paradigme des démonstratifs dans le cadre de l'émergence de l'article. Nombreux seront les pertes et les créations aussi parmi les indéfinis.

2.2. Emploi

Plusieurs émergences romanes sont à signaler.

2.2.1. L'émergence du pronom sujet

Selon B. Bauer, la genèse du pronom personnel sujet marque l'une des dernières étapes de la restructuration du syntagme verbal¹¹⁰. L'expression du pronom sujet n'est obligatoire ni en latin ni en ancien français, comme c'est encore le cas aujourd'hui en italien ou en espagnol. Pourtant, le passage du latin à l'ancien français marque un progrès dans son emploi, sans toutefois devenir obligatoire avant longtemps¹¹¹.

¹⁰⁸ *Ibidem*, § 268.

¹⁰⁹ Nous nous sommes vue obligée de renoncer à notre intention d'élaborer pour la morphosyntaxe du pronom quatre grilles similaires à celles que nous avons établies pour la morphosyntaxe du nom. Le lecteur en trouvera deux dans l'*Annexe II* : celles de la *Vita Gaugerici* (p. 101-3) et de la *Vita Memorii* (p. 104-6). Pour les deux autres textes, nous disposons du matériel mais les délais imposés ne nous ont pas permis de les mettre à profit.

¹¹⁰ B. BAUER, *Du latin au français*, p. 160.

¹¹¹ S'il est vrai que les pronoms sujet sont en train de perdre leur indépendance par rapport au verbe et que l'ordre *sujet + verbe* est prédominant dès les plus anciens textes, en particulier dans les subordinées (T. FRANZÉN, *La syntaxe des pronoms personnels sujets en ancien français*, p. 21), ce n'est pourtant qu'à partir du moyen français que les pronoms sujets originaux perdront leur caractère marqué et leur autonomie syntaxique et prosodique, au profit de nouvelles formes marquées (R. VAN DEYCK, « Le « pronom personnel » dans la tradition grammaticale », p. 180-181 ; voir aussi L. FOULET, « L'extension de la forme oblique du pronom personnel en ancien français », p. 257-315 et p. 401-463). Encore dans la langue de François Villon, l'emploi du pronom personnel sujet reste largement facultative (R. VAN DEYCK, « Le

Le sujet étant normalement exprimé de manière explicite par la forme verbale en latin, l'apparition du pronom sujet est une apposition explicative au verbe et relève en général de l'insistance. Son emploi est cependant plus fréquent et moins marqué dans les textes latins plus proches de la langue parlée¹¹². L'émergence du pronom sujet n'aboutit pas dans les textes en ancien français : cette phase diachronique voit d'une part émerger le pronom sujet dont la présence n'est pas régulière et encore moins obligatoire ; d'autre part, elle voit le pronom sujet perdre son autonomie par rapport à la forme verbale et fixer sa place devant celle-ci. Mais encore jusqu'au XV^e siècle, les formes *je*, *tu* et *il* pourront fonctionner comme des variantes toniques libres à côté de *moi*, *toi*, *lui*¹¹³.

2.2.2. L'explicitation du pronom objet

Parallèlement à l'évolution du pronom sujet, le pronom objet se voit de plus en plus explicité lors du passage du latin au français. Corollairement, il se développe ici aussi un principe de placement : la fixation de la place des pronoms objets en fonction du verbe est une étape indispensable dans l'histoire de leur cliticisation. Selon D. Wanner, qui a étudié ce processus, la cliticité romane continue et réforme une cliticité latine existante. C'est-à-dire que l'adhérence stricte au verbe passe par le principe de la 2^e position. Celui-ci caractérise une catégorie limitée d'éléments en latin : les enclitiques de catégorie *-que*, *-ve*, *-ne*, *-ce* et les enclitiques occasionnels *enim*, *autem*, *quidem*, *tamen*, *vero*, *igitur*, *qui*, *quisque* occupent la deuxième position dans la phrase¹¹⁴.

Le principe de placement pronominal initial du latin classique et tardif est le « 2nd » (2^e position), alternant avec le placement libre. Les textes plus proches du langage spontané à partir du II^e siècle montrent une augmentation sensible, typique et constante de cas qui peuvent être interprétés soit comme « 2nd » soit comme VB (*verb bound* = adhérence au verbe). Ce nouveau principe attache les pronoms faibles au verbe dont ils sont les arguments. Le phénomène s'explique d'une part par l'approximation accidentelle du verbe et du pronom de par l'absence d'éléments

moyen français en général et l'expression du pronom sujet dans la langue de François Villon en particulier », p. 298).

¹¹² HOFMANN, LEUMANN, SZANTYR, *Lateinische Grammatik*, II, § 102, p. 173. Son emploi ne s'explique pas seulement par la recherche d'emphase, il faut également tenir compte de l'importance des facteurs de caractère expressif et pragmatique relatifs à l'emploi des pronoms sujet en langue parlée : V. R. SORNICOLA, « La langue parlée et les pronoms sujets », p. 41-70.

¹¹³ R. VAN DEYCK, « Le moyen français et l'expression du pronom sujet », p. 297.

¹¹⁴ D. WANNER, *The development of Romance clitic pronouns*, p. 71.

intercalés. C'est là une conséquence de l'emploi de phrases plus courtes dans la langue spontanée. D'autre part, il faut mentionner le fait que le verbe a tendance à se diriger vers la gauche dans des phrases emphatiques typiques pour le langage spontané (impératifs, présentatifs, expressions marquées du point de vue émotif ont le verbe en premier). Dans ces cas, le pronom ne change pas activement de place, mais maintient sa place dans la partie gauche de la phrase, de préférence en 2^e position. Le pronom étant non-accentué, il peut subir des ajustements rythmiques au niveau de surface, en s'attachant prosodiquement à un autre élément lexical plus accentué qui précède ou qui suit. Ainsi, en partant de cette position prosodiquement codéterminée, le pronom peut être réinterprété comme appartenant aussi syntaxiquement à un élément *head* important. Or, dans le cas des pronoms, le choix le plus évident de l'élément *head* est le verbe qui définit les positions d'arguments internes représentés par les pronoms. Le clíticoïde peut ensuite devenir un vrai clitique avec un statut stable, un placement fixe, et une linéarisation fixe, après l'accumulation suffisante de cas potentiels¹¹⁵. Le point d'instabilité typologique dans le système se trouve dans la zone de double recouvrement, qui assure la transition de l'un à l'autre pour le placement pronominal effectif¹¹⁶.

2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs

Nous avons déjà traité de l'émergence de l'article dans le cadre du syntagme nominal. Nous avons tenté d'y mettre à nu le mécanisme de changement au niveau du comportement syntaxique. Concomitamment, l'émergence de l'article, à partir du paradigme des démonstratifs latins, présuppose deux changements dans les valeurs qu'ils véhiculent : leur désémantisation et leur défocalisation¹¹⁷.

Désémantisation

En tant qu'instruments linguistiques utilisés pour mieux assurer le fonctionnement des substantifs dans leur contexte référentiel, les démonstratifs les situent dans l'espace.

¹¹⁵ *Ibidem*, p. 236.

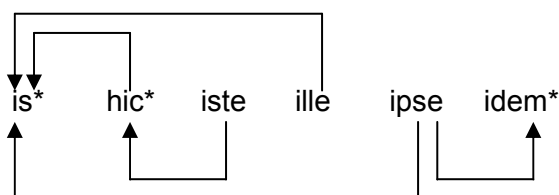
¹¹⁶ Dans cette optique, V. aussi R. VAN DEYCK, « La position du noyau prédicatif dans la langue de Villon ; résultat de l'évolution diachronique », p. 109-120, spéc. p. 115-16. Selon la théorie de R. Van Deyck, la transformation de la nature de l'accent (l'accent musical devient un accent d'intensité) et l'abandon du rythme descendant sont fondamentaux dans l'apparition fréquente de termes juxtaposés au verbe dans un emploi semi-tonique ou atone, introduisant ainsi le choix entre l'autonomie syntaxique et son absence.

¹¹⁷ M. Selig précise avec raison que l'origine de l'article est davantage due à la défocalisation qu'à la désémantisation, vu que le démonstratif latin *is* était déjà dépourvu de toute valeur sémantique autre que celle de [+défini] (*Op. cit.*, p. 115).

Contrairement à la situation en français moderne, le substantif en latin n'appelle pas systématiquement un tel actualisateur, et le représentant le plus neutre et le moins marqué du français moderne – l'article, qui n'a d'autre valeur que celle de confirmer l'identifiabilité – n'a d'autre équivalent en latin que l'absence de déterminant. Toutefois, le latin classique connaît deux séries de démonstratifs : une série que l'on pourrait qualifier d'ancienne, d'affaiblie ou encore de non marquée¹¹⁸, et dont la valeur est souvent définie comme étant anaphorique¹¹⁹ ; une seconde plus récente, plus forte et marquée. La première regroupe *is/ea/id* ; *idem/eadem/idem* et *ipse/ipsa/ipsum*. La deuxième série est constituée de *hic/haec/hoc* ; *iste/ista/istud* et *ille/illa/illud*.

Ce système, qui porte déjà les traces d'une évolution antérieure (l'opposition démonstratifs faibles et forts), subira de nombreux changements : les formes fortes s'affaiblissent, provoquant ainsi des confusions avec les formes faibles existantes, ainsi que des réinterprétations et de re-crétions.

Le schéma suivant, repris de V. Väänänen¹²⁰, résume très bien ces différentes restructurations (les astérisques indiquent les formes disparues en français).



Défocalisation

Dans un premier mouvement, différents déterminants se substituent au démonstratif neutre et non-emphatique qu'est *is*. Leurs domaines fonctionnels ne sont

¹¹⁸ Cf. M. BANNIARD, *Du latin aux langues romanes*, p. 75-76.

¹¹⁹ En français moderne, on confère aux pronoms démonstratifs soit une valeur déictique – de référence extra-textuelle –, soit une valeur anaphorique – de référence intra-textuelle (V. *Le Bon Usage*, § 556 ; J. DUBOIS e.a., *Dictionnaire de linguistique*, « anaphorique » et « démonstratif »). En latin, une distinction est souvent opérée entre les démonstratifs (*hic-iste-ille*) et les anaphoriques (*is-idem-ipse*), mais sans qu'une vision chronologique de cette opposition soit proposée (Cf. V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, p. 128 ; J. HERMAN, *Le latin vulgaire*, p. 72 ; G. SERBAT, *Les structures du latin*, p. 96).

Pour sa part, M. Goyens classe *idem* et *ipse* dans la classe des déterminants approximatifs qualifiants (75), et maintient le terme « démonstratifs » pour *hic*, *iste*, *ille* et *is* (M. GOYENS, *L'émergence du syntagme nominal*, p. 71 et p. 75).

¹²⁰ *Introduction ...*, p. 129.

cependant pas les mêmes. Ainsi, l'examen des textes juridiques tardifs¹²¹ révèle la prépondérance – dans un premier temps – de *ipse*, qui semble avoir été dans les écrits de la période tardive le déterminant normal pour marquer les référents anaphoriques. Parallèlement, l'examen des textes narratifs révèle le domaine des citations premières définies comme le vrai domaine de fonctionnement de *ille*. *Ille* comme anaphorique est moins fréquent que *ipse* en raison de son contenu sémantique « pas proche » ; ce contenu permet une plus grande extension de celui de « proche » qui caractérise *hic* et *iste*¹²², mais devient marqué lorsqu'il s'agit de déterminer des référents présents (valeurs spatiale, émotionnelle etc.). Le côtoiement de *ipse* et *ille*¹²³ ira finalement dans le sens d'une réduction en faveur de *ille*, moins marqué en raison de sa non-insistance sur l'identité. Mais aussi longtemps que l'insertion d'un déterminant est une structure marquée, et que la défocalisation n'est pas complète, *ipse* reste bien vivant.

D'autre part, comme nous l'avons dit plus haut, cette défocalisation entraîne l'émergence de nouveaux éléments focalisants. L'émergence des démonstratifs romans équivaut à une opération de renforcement morphologique inspirée par un besoin d'expressivité. L'affaiblissement des anciens démonstratifs forts a en effet appelé la création d'une nouvelle série de formes fortes à l'aide de la forme *ecce*. La généralisation de celles-ci fut également déterminante pour l'abolition de la valeur démonstrative du paradigme ancien, notamment *ille*. Le schéma suivant, établi par M. Banniard¹²⁴, rend compte de l'évolution de ces deux séries :

stade/période ¹²⁵	forme marquée	forme non marquée	
STADE 0 : LPC	ille	∅	
STADE 1 : LPT 1 (III ^e –V ^e s.)	ecce + illi (démonstratif fort)	ille (démonstratif faible)	
STADE 2 : LPT 2 (VI ^e –VIII ^e s.)	polymorphisme		
STADE 3 : PF/AFC (IX ^e –XI ^e s.)	∅	ecce + illi (démonstratif faible)	ille (article défini)

¹²¹ V. M. SELIG, *Die Entwicklung ...*, p. 126 sq. Cf. G.L. TRAGER, *The use of the Latin demonstratives up to 600 A.D.*, p. 185 sq.

¹²² *Iste* est beaucoup moins présent que *hic* dans les textes, malgré le fait qu'il continue à exister en roman, ce qui témoigne dans ce cas d'un retard de la norme écrite.

¹²³ A. Christol parle de deux voies vers l'article défini : la voie de la deixis et celle de l'identité (A. CHRISTOL, « *Ipse* : "articloïde" ou article dans la *Peregrinatio* ? », p. 151 sq).

¹²⁴ M. BANNIARD, « *Ille* et son système : chronologie du développement (III^e-VIII^e s.) », p. 316.

¹²⁵ LPC : latin parlé classique ; LPT 1 : latin parlé tardif de la première phase ; LPT 2 : latin parlé tardif de la deuxième phase ; PF : proto-français ; AFC : ancien français classique.

2.2.4. Réorganisation du possessif

Lors de la transition du latin au français, la perte de la distinction entre la possession réflexive et non réflexive à la troisième personne va de pair avec la généralisation de la distinction entre la possession relative à une ou à plusieurs personnes¹²⁶ :

	singulier		pluriel	
	réflexif	non réflexif	réflexif	non réflexif
latin	<i>suus, -a, -um</i>	<i>eius</i>	<i>suus, -a, -um</i>	<i>eorum</i>
français	<i>suus, -a, -um</i>	<i>suus, -a, -um</i>	<i>illorum (eorum)</i>	<i>illorum (eorum)</i>

Nous ne nous attarderons pas à l'émergence de la scission entre possessifs atones et toniques, dont la répartition fonctionnelle – respectivement articles et adjectifs possessifs – n'aboutit pas en ancien français¹²⁷.

3. Le verbe

3.0. Tendances évolutives¹²⁸

La morphologie verbale de l'ancien français continue en grande partie celle du latin. Pourtant, ce système n'est pas exempt de disparitions, de ré-interprétations et de re-crétions. Les locuteurs n'eurent pas besoin d'inventer de nouvelles formes, ils investirent d'une nouvelle mission des formes déjà présentes dans le fond général du langage. C'est ainsi que nous assistons à des glissements sur l'axe du temps et à l'émergence de différentes tournures analytiques qui modifieront profondément le paysage verbal¹²⁹. Dans les tableaux suivants, nous avons juxtaposé les paradigmes verbaux latins et français de la voix active, afin de donner un aperçu global des continuités et des changements. Les changements les plus frappants sont, à nos yeux, l'émergence d'un prétérit constitué entièrement de formes composées avec le participe passé, d'une part, et d'autre part, la création d'un nouveau mode – le conditionnel – à partir d'un nouveau futur, périphrastique à l'origine. La voix passive a, elle aussi, évolué vers un paradigme comptant uniquement des formes composées. La disparition des formes passives synthétiques a été en effet totale, ce qui sous-entend également la perte de la voix déponente.

¹²⁶ On pourrait dire, avec M. Goyens et W. Van Hoeske, que le système des possessifs est ainsi devenu plus symétrique (M. GOYENS & W. Van HOECKE, « Traduction et changement : une étude empirique de l'évolution des possessifs du latin au français moderne », p. 41).

¹²⁷ V. P. WUNDERLI, « Les structures du possessif en moyen français », p. 122-131.

¹²⁸ Terme emprunté à S. KISS, *Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif*, 1982.

INDICATIF			
INFECTUM		PERFECTUM	
norme latine	norme française	norme latine	norme française
-PRAESENS <i>amo, amas, ...</i>	-PRÉSENT <i>j'aime, tu aimes, ...</i>	-PERFECTUM <i>amavi, amavisti</i> >> <i>habeo amatum</i>	-PASSÉ COMPOSÉ <i>j'ai aimé, tu as aimé</i>
- >> <i>amavi, amavisti</i>	-PASSÉ SIMPLE <i>j'aimai, tu aimas, ...</i>	- >> <i>habui amatum</i>	-PASSÉ ANTÉRIEUR <i>j'eus aimé, tu eus aimé, ...</i>
-IMPERFECTUM <i>amabam, amabas, ...</i>	-IMPARFAIT <i>j'aimais, tu aimais, ...</i>	-PLUSQUAMPERFECTUM <i>amaveram, amaveras, ...</i> >> <i>habebam amatum</i>	-PLUS-QUE-PARFAIT <i>j'avais aimé, tu avais aimé,</i>
-FUTURUM SIMPLEX <i>amabo, amabis, ...</i> <i>perdam, perdes, ...</i> >> <i>amare/perdere habeo</i>	-FUTUR SIMPLE <i>j'aimerai, tu aimeras, ...</i>	-FUTURUM EXACTUM <i>amavero, amaveris, ...</i>	-FUTUR ANTÉRIEUR <i>j'aurai aimé, tu auras aimé,</i>

CONDITIONNEL			
INFECTUM		PERFECTUM	
norme latine	norme française	norme latine	norme française
- >> <i>amare habebam</i>	-PRÉSENT <i>j'aimerais, tu aimerais, ...</i>	-	-PASSÉ <i>j'aurais aimé, tu aurais aimé, ...</i>

SUBJONCTIF			
INFECTUM		PERFECTUM	
norme latine	norme française	norme latine	norme française
-PRAESENS <i>amem, ames, ...</i> <i>perdam, perdas, ...</i>	-PRÉSENT <i>j'aime, tu aimes, ...</i> <i>je perde, tu perdes, ...</i>	-PERFECTUM <i>amaverim, amaveris</i> >> <i>habeam amatum</i>	-PASSÉ <i>j'aie aimé, tu aies aimé, ...</i>
-IMPERFECTUM <i>amarem, amares, ...</i> >> <i>amavissem</i>	-IMPARFAIT <i>j'aimasse, tu aimasses, ...</i>	-PLUSQUAMPERFECTUM <i>amavissem, amavissem</i> >> <i>habuissem amatum</i>	-PLUS-QUE-PARFAIT <i>j'eusse aimé, tu eusses aimé, ...</i>

IMPÉRATIF			
INFECTUM		PERFECTUM	
norme latine	norme française	norme latine	norme française
<i>ama ; amate</i> >> <i>ama ; amatis</i>	<i>aime ; aimez</i>	-	<i>ais aimé ; ayez aimé</i>

INFINITIF			
INFECTUM		PERFECTUM	
norme latine	norme française	norme latine	norme française
<i>amare</i>	<i>aimer</i>	<i>amavisse</i> >> <i>habere amatum</i>	<i>avoir aimé</i>

PARTICIPE			
INFECTUM		PERFECTUM	
norme latine	norme française	norme latine	norme française
<i>amans, gén. amantis</i> >> <i>amantem/amando</i>	<i>aimant</i>	<i>amatus, -a, -um</i>	<i>aimé(e)(s)</i>

¹²⁹ L'expression de l'aspect devient également analytique : les suffixes sont remplacés par des auxiliaires comme *facere* (factitif) et *coepisse* (inchoatif).

Avant de nous pencher un peu plus longuement sur quelques évolutions particulières, il nous a semblé intéressant de prendre en considération le système verbal dans son ensemble, afin de voir si les différents phénomènes ne pouvaient pas s'inscrire dans un changement plus fondamental au sein de ce système. Lors de cette quête, nous avons pris pour guides Sándor Kiss et Gérard Moignet.

Dans son étude consacrée à l'évolution de la syntaxe verbale, dont il veut « identifier et décrire les tendances fondamentales ¹³⁰», Sandor Kiss part de l'hypothèse que les locuteurs tendent instinctivement à corriger les dissymétries des structures linguistiques héritées¹³¹. C'est ainsi qu'ont été modifiées l'expression du temps et de l'aspect, celle de la voix et celle du mode.

Le latin se caractérise par un système où les distinctions temporelles sont clairement marquées, mais où l'expression de l'aspect – l'expression du caractère plus ou moins accompli d'un procès – n'a pas la même transparence¹³². L'expression de l'aspect peut même gêner celle du temps dans une certaine mesure, parce que le même moyen, essentiellement l'opposition entre l'indicatif parfait et l'indicatif présent, est utilisé tantôt pour l'une, tantôt pour l'autre de ces distinctions. Ainsi, le parfait latin s'utilise soit avec la valeur d'un parfait proprement dit :

Quid mihi tandem hodie ... quod dici possit reliquisti ?
(Que m'as-tu aujourd'hui laissé à dire ?)¹³³

soit avec la valeur d'un passé effectif :

Caesar ... cohortatus suos proelium commisit ;
(César engagea le combat ;)¹³⁴

C'est pourquoi des auxiliaires ont fait leur apparition afin de séparer l'expression du temps et celle de l'aspect¹³⁵.

¹³⁰ S. KISS, *Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif*, p. 3.

¹³¹ *Ibidem*, p. 4. S. Kiss fonde ce concept d'économie langagière sur celui d'A. Martinet pour le système phonologique.

¹³² Cf. ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 239, p. 219 : « On ne peut considérer la notion d'aspect comme constituant une catégorie grammaticale en latin, et, dans ce domaine, l'examen des faits relève moins de la syntaxe que du vocabulaire et de la stylistique ».

¹³³ Exemple repris de ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 243, p. 222.

¹³⁴ *Ibidem*, § 244, p. 223.

L'expression de la voix passive se caractérise, elle, par un double manque d'unité morphologique d'une part – formes synthétiques *versus* formes analytiques à valeur soit d'événement au passé, soit d'accompli au présent – ; un manque d'unité sémantique d'autre part – pour la présentation non-active, on a le choix entre le passif, l'intransitif et le pronominal¹³⁶. L'uniformisation impliquera la perte des formes synthétiques et l'alignement des passifs analytiques sur la restructuration aspectuelle des temps du passé avec une séparation nette entre l' « aoriste » et le « parfait »¹³⁷.

Enfin, le mode subjonctif, mode marqué dans les principales et non marqué dans les subordonnées, tendra à se transformer partout en terme marqué, ce qui implique une plus grande mise en valeur de ses valeurs sémantiques de nécessité et de possibilité et la perte de sa fonction hiérarchisante¹³⁸.

Pour sa part, Gérard Moignet a tenté de fournir une explication organique à l'évolution du système verbal en s'appropriant l'approche guillaumienne¹³⁹, et en établissant un rapport entre un système morphologique et un système psychique sous-jacent¹⁴⁰. Les évolutions sur le plan morphologique correspondent à l'émergence d'un nouveau système psychique, dont l'économie est toute différente. Le système psychique de l'indicatif latin se caractérise par une construction en hauteur avec deux horizons alors que le système français est linéaire avec un seul horizon. Le passage du premier système au second trouve son origine dans le changement de conception du présent : en latin, le présent – double, vu qu'il y a deux horizons – vient s'insérer chaque fois entre un seul passé et un seul futur et est formé de deux chronotypes de cinétisme opposé – incident et décadent –, alors qu'en français, le présent est générateur de deux niveaux temporels auxquels s'inscrivent les passés et les futurs. Statique en latin, le présent français est conçu comme un mouvement : la perpétuelle transformation du futur en passé. Les schémas suivants résument les systèmes psychiques latin et français :

¹³⁵ *Ibidem*, p. 8-14.

¹³⁶ Cf. *infra*, 3.1. Passifs et déponents, p. 118.

¹³⁷ S. KISS, *op. cit.*, p. 15-33.

¹³⁸ *Ibidem*, p. 34-77.

¹³⁹ G. GUILLAUME, *Temps et verbe*, 1929 ; *L'architecture du temps dans les langues anciennes*, 1945.

¹⁴⁰ G. MOIGNET, « La forme en –re(t) dans le système verbal du plus ancien français » (1964). Ces idées sont déjà largement développées dans son *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français* de 1959.

LATIN			
	décadent (accompli)	décadent<-----> incident	incident (inaccompli)
HORIZON 1	imparfait	(passé)<présent>(futur)	futur I
HORIZON 2	plus-que-parfait	(passé)<-parfait->(futur)	futur II

FRANÇAIS			
incident	prétérit défini	↓ présent	futur catégorique
incident + décadent	imparfait		futur hypothétique

Dans cette optique, les nouveaux temps composés doivent être mis en rapport avec un changement dans le psychisme du participe passé. Qu'ils utilisent *avoir* ou *être* comme auxiliaire, les temps composés romans sont des « présents de verbes nouveaux situés dans l'au-delà du verbe immanent¹⁴¹ » et où le participe passé représente simplement « le verbe arrivé au terme de son existence¹⁴² » et non plus « l'accomplissement de l'action dans l'objet¹⁴³ ».

3.1. Passifs, déponents et voix pronominale

Infectum

L'importante étude de P. Flobert sur les verbes déponents en latin¹⁴⁴ a mis le doigt sur le fait qu'on ne pouvait pas séparer l'évolution du passif et celui des déponents. Il s'agit là d'un dispositif structurel homogène qui a évolué en tant qu'unité. Dans l'ensemble, et contrairement à l'idée en vigueur depuis longtemps, les déponents sont très stables et représentent environ 7% des verbes d'un texte. Nulle part, avant le V^e siècle, se décèle une nette tendance diachronique à la progression ou à la régression. Il y a en continu des disparitions, des activations, des créations et des déponentisations.

Loin d'être une catégorie minoritaire, étrangère à tout usage du langage courant et sans importance dans l'optique du changement langagier¹⁴⁵, la classe des déponents y a occupé un rôle-clé, notamment en ce qui concerne la disparition des formes synthétiques du passif, et la progression de la voix pronominale. Suivre l'évolution de

¹⁴¹ *Ibidem*, p. 13.

¹⁴² *Ibidem*.

¹⁴³ ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 288, p. 276.

¹⁴⁴ Pierre FLOBERT, *Les verbes déponents latins des Origines à Charlemagne*, 1975.

¹⁴⁵ Cf. HAADSMA & NUCHELMANS, *Précis de latin vulgaire*, p. 56 : « L'élimination du déponent, de formation embarrassante et, dans la plupart des cas, dépourvu de valeur caractéristique, a commencé de très bonne heure ». Cf. encore chez V. VAANÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 294 : « Or, comme cette catégorie manquait de valeur sémantique propre, la langue populaire n'a pas tardé à traiter les déponents comme des verbes actifs : Plaute écrit hortare, luctare, partire, ... Enfin, les données tardives confirment le caractère de survivance artificielle du déponent. »

cet ensemble permet d'expliquer autrement le fait que les passifs synthétiques se maintiennent aussi longtemps dans les textes tardifs, que par une plus forte scission de l'oral et de l'écrit pour ce seul domaine grammatical.

Le dispositif de base se caractérise par un dégradé exemplaire centré sur la notion de diathèse ou d'implication du sujet dans l'action¹⁴⁶ :

réfléchi → passif intrinsèque (médio-passif) → intransitif ambivalent → passif extrinsèque.

- le réfléchi exprime que le sujet applique l'action sur elle-même : p. ex. *se movere*, "se mettre en mouvement". Le pronom réflexif est tonique¹⁴⁷.

- le passif intrinsèque indique que l'origine du procès n'est pas extérieure au sujet (idiopathie) et regroupe des curatifs (p. ex. *lavari*, « se laver »), des mutatifs (p. ex. *frangi*, « se casser »), des éthiques (p. ex. *memorari*, « se rappeler ») et des translatifs (p. ex. *moveri*, « se mouvoir »). Si le réfléchi attribue l'initiative de l'action au sujet, le médio-passif ne sous-entend que son implication dans l'action¹⁴⁸. Les déponents sont d'anciens moyens (passifs intrinsèques), à sens actif mais avec des désinences passives : p. ex. *mori*, « mourir ».

- les intransitifs ambivalents se caractérisent par l'absence d'une cause extérieure à l'action, mais avec un degré très bas de participation du sujet (p. ex. *confligo* « heurter »).

- le passif extrinsèque implique que l'origine du procès est extérieure au sujet. Il peut nommer ou postuler l'agent extérieur : p. ex. *dari*, « être donné ».

Le dégradé de ce dispositif ne pourra cependant pas se maintenir :

¹⁴⁶ Voir P. FLOBERT, *Les verbes déponents* ..., p. 37. Les distinctions sont moins clairement exposées dans V. VÄÄNÄNEN, *Introduction* ..., § 293. Cf. aussi G. SERBAT, *Les structures du latin*, p. 130 et p. 133 : « on peut conclure ... que la voix en -tur est le support d'une diathèse qui souligne l'intériorité du sujet par rapport au procès. Plus exactement, -tur signale que le prédicat verbal est orienté vers le sujet. »

¹⁴⁷ P. FLOBERT, *Les verbes déponents* ..., p. 387.

¹⁴⁸ *Ibidem*, p. 383 et 387.

- le réfléchi évolue vers une simple nuance stylistique – plus concrète et intense – par rapport au médio-passif. La tournure devenant très fréquente, et le pronom perdant son caractère tonique, la différence de nuance n'a pas tardé à s'effacer : p. ex. *se lavare = lavari*. Le réfléchi va même jusqu'à empiéter sur le domaine du passif extrinsèque, notamment lorsqu'il s'agit de décrire des processus physiques touchant des êtres inanimés : p. ex. *se (con)servare*¹⁴⁹.

- le passif intrinsèque est confronté d'autre part à l'apparition de formes actives ambiguës, ayant valeur passive ou active : p. ex. *verti = vertere*. Selon Väänänen, « ce développement a été préparé par l'usage ancien d'affecter le participe présent au médio-passif aussi bien qu'à l'actif¹⁵⁰ ».

Suite à ce nivellement, apparaissent des réfléchis redondants (avec des formes passives ou actives), des déponents réfléchis (plus rares) et des variantes déponentes comme rétroformations passives d'un réfléchi redondant.

Ce sont les interactions entre ce dispositif en déclin et le paradigme des déponents qui provoqueront l'instabilité des terminaisons passives synthétiques¹⁵¹. En effet, la dévalorisation des marques du passif, de par la concurrence qui est faite au passif intrinsèque par la voix pronominale et les actifs ambivalents, vient consolider les activations des déponents. La défection du déponent a dû précipiter la perte définitive du passif en *-r* (fin VIII^e s)¹⁵² qui est enfin remplacé par la forme analytique appartenant initialement au perfectum. Ce passage fut possible grâce aux formes surcomposées utilisées au perfectum, parallèlement à l'emploi de l'auxiliaire *habere* dans les nouvelles périphrases (passé composé et futur). Cependant, le déponent, qui s'est en quelque sorte détaché du passif, maintient l'ancien perfectum. Il est en outre à l'origine de l'emploi de l'auxiliaire être pour certains verbes intransitifs.

¹⁴⁹ *Ibidem*, p. 387-89. Cf. G. SERBAT, *Les structures du latin*, p. 133 : « L'innovation la plus remarquable est la création d'une voix pronominale. On en trouve des symptômes dans le latin le plus ancien. Dans le latin populaire d'époque tardive, on constate ainsi la tendance à insérer surtout pour les verbes intransitifs, une référence au sujet – sous la forme du pronom réfléchi – au sein du prédicat verbal.

¹⁵⁰ V. VÄÄNÄNEN, *Introduction ...*, § 295.

¹⁵¹ Cf. aussi S. KISS, *Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif*, p. 16-32.

¹⁵² P. Flobert constate « une progression conjointe des activations et des déponentisations depuis la fin du VI^e siècle ; le mouvement s'accroît au VII^e siècle et plus encore au VIII^e ; vers 750, on peut admettre que tous les déponents disposent d'une variante active usuelle à l'infinitif ; les gloses de cette époque confondent sans cesse actif et déponent » (*Op. cit.*, p. 589).

Le déplacement de temps dans le système du passif :

Comment la forme analytique a-t-elle pu prendre la valeur de présent de la forme synthétique ? Outre la pression des autres périphrases, une autre pression venait du côté des structures attributives du genre *domus parva est*. Le latin pouvait en effet employer la forme analytique pour mettre en évidence le résultat d'une action : *domus clausa est* signifie à la fois « la maison fut fermée » et « la maison est fermée ». Cette formulation se rencontre par exemple dans les expressions de rapport de lieu : *arx divisa est*¹⁵³. L'hypercaractérisation de l'auxiliaire, que l'on rencontre déjà chez Plaute, permettait de clairement faire la distinction entre l'action et l'état et libérait par la même occasion l'ancienne construction.

CHRONOLOGIE :

Selon Flobert, tout concorde pour placer le point de rupture à la fin du VI^e siècle : le latin commence alors à se diversifier et à annoncer les grandes transformations romanes. Les fautes se multiplient, mais simplement à titre de variante libre. À partir de cette limite, les activations et déponentisations se multiplient pour culminer à la fin du VIII^e s. Les VII^e-VIII^e s. montrent en effet de multiples signes de faiblesse du passif. Le jeu arbitraire des désinences était d'autant moins choquant que l'actif était de plus en plus ambivalent. Les déponents sont sans cesse activés à cette époque : au VIII^e s., le déponent devient à l'infinitif une pure variante morphologique. L'extension des déponents analogiques révèle également une grande incertitude de la norme.

Le passif analytique n'apparaît dans les textes guère avant le 3^e quart du VIII^e s.¹⁵⁴, phénomène qui s'explique par le maintien obstiné de la norme au passif jusqu'au VIII^e siècle¹⁵⁵, et par le fait que la disparition du passif synthétique s'est produite très rapidement. La fin de la réorganisation se situe à l'époque carolingienne.

Perfectum

¹⁵³ Exemple repris de V. VÄÄNÄNEN, *Introduction*, § 298

¹⁵⁴ Selon HAADSMA & NUCHELMANS, *Précis de latin vulgaire*, p. 57 : « La substitution aux formes passives synthétiques de formes analytiques s'est effectuée, à l'époque latine, pour le subjonctif et l'infinitif seulement ».

¹⁵⁵ À partir d'une chronologie similaire, H.F. Muller, qui réagissait contre des datations très précoces pour l'émergence du passif analytique, croyait moins en un écart entre l'oral et l'écrit : « Evidence ... shows that the Latin synthetic passive did not break down until the second half of the eighth century, when the *Lingua Romana rustica* may be regarded as essentially evolved from Latin and was thus considered by the contemporaries. A new analytical passive became conspicuously a growing and outstanding feature of the *Lingua Romana rustica*. This feature was not one belonging to the Latin folk-speech (« The passive voice in vulgar Latin », p. 93).

Parallèlement à la restructuration du passif à l'*infectum*, les formes du *perfectum* subissent des changements : au sein de ces formes analytiques, le statut de l'auxiliaire se modifie. Ainsi, la forme originelle, qui recelait en fait une double valeur – soit active au passé, soit résultative au présent – est récupérée par l'*infectum*. En conséquence, les formes du passé doivent adapter le temps de l'auxiliaire :

		infectum	perfectum
latin	<i>claudere</i>	<i>domus clauditur</i> « la maison est fermée » (= on ferme la maison)	<i>domus clausa est</i> « la maison fut fermée » « la maison est fermée » (= « la maison a été fermée »)
	<i>amare</i>	<i>amatur</i> « il est aimé »	<i>amatus est</i> « il fut aimé »
-----> roman	<i>claudere</i>	<i>domus est clausa</i> « la maison est fermée » (= « on ferme la maison » ; = « la maison a été fermée »)	<i>domus fuit clausa</i> « la maison fut fermée »
	<i>amare</i>	<i>est amatus</i> « il est aimé »	<i>fuit amatus</i> « il fut aimé »

À la différence des formes passives, les formes déponentes ne présentent pas la même évolution : celles-ci ne sont pas exposées à la même pression et se maintiennent :

	infectum	perfectum
latin	<i>moritur</i> « il meurt »	<i>mortuus est</i> « il mourut » « il est mort »
-----> roman	<i>morit</i> « il meurt »	<i>est mortuus</i> « il mourut » « il est mort »

3.2. Futur et conditionnel

Le latin comptait un certain nombre d'expressions périphrastiques exprimant des nuances proches du futur : « pouvoir », « avoir à », « devoir », « vouloir », etc.¹⁵⁶. Leur valeur estompée, en passant par la valeur d' « action nécessaire », ces tournures étaient amenées à concurrencer le futur simple et à se concurrencer mutuellement. Dans la Gallo-Romania, c'est la construction avec *habere* + infinitif qui s'est imposée devant celles avec *velle*, *debere* ou *esse* avec le participe futur¹⁵⁷, et qui finit par

¹⁵⁶ Une description détaillée se trouve dans Ph. THIELMANN, « Habere mit dem Infinitiv und die Entstehung des romanischen Futurums », p. 164 sq.

¹⁵⁷ J. Herman avance quelques hypothèses expliquant ce choix : par rapport à la périphrase avec le participe en *-urus*, les périphrases modales auraient été plus aptes à s'insérer dans un paradigme composé, à l'origine, d'éléments synthétiques ; par rapport aux autres auxiliaires modaux, *habere* offrait l'avantage d'une nuance modale plutôt faible au départ, et, surtout, d'une synthétisation facile grâce à sa voyelle initiale (après la chute de h-

évincer également le futur II, autre concurrent du futur simple. À l'origine, c'est-à-dire, au I^{er} siècle avant notre ère, la périphrase avec *habere* fut surtout utilisée avec des verbes d'affirmation et avec la nuance de « avoir à »¹⁵⁸. Une forte généralisation de son emploi est constatée suite à la traduction de *l'Itala*. Mais la disparition de sa valeur modale – devenue celle de « devoir », « pouvoir » – sera plus lente à s'effacer¹⁵⁹. La soudure des éléments est attestée pour la première fois dans la chronique du pseudo-Frédégaire datant du VII^e siècle, dans la fameuse phrase :

et ille respondebat : non dabo. Iustinianus dicebat : daras (I 85, 32).

avec un jeu de mots sur le nom de la ville mésopotamienne Darras, et dans un passage beaucoup moins cité :

Hos solidos addarrabo ad partem dominae (= domini) mei Chlodovei (II 83, 18)¹⁶⁰

Malgré l'instabilité du dispositif morpho-syntaxique en place¹⁶¹, la fragilisation progressive des formes synthétiques du futur et leur disparition finale ne peut sans doute s'expliquer sans les évolutions phonétiques et leurs confusions corollaires, puis également par la concurrence massive des formes analytiques – inspirées par l'influence grecque – dans les traductions de la Bible¹⁶². Les futurs en *-am/-es* etc. – trop semblables à l'indicatif et au subjonctif présent –, furent les premiers à fléchir. Les formes en *-bo/-bis*/etc. purent se maintenir plus longtemps, mais elles ont fini par se confondre avec les formes en *-vi* du parfait et ne tarderont pas de tomber également en désuétude¹⁶³.

Selon M. Banniard¹⁶⁴, le futur I a probablement été éliminé des compétences actives des locuteurs latinophones à la fin du latin parlé tardif 1 (avant le VI^e siècle) ; il a été remplacé dans un premier temps par le futur II, puis par la périphrase avec *habere* +

initial) (J. HERMAN, « Remarques sur l'histoire du futur latin – et sur la préhistoire du futur roman », p. 67-68).

¹⁵⁸ Pour un examen détaillé des vicissitudes de la périphrase avec *habere* + infinitif : V. Ph. THIELMANN, « Habere mit dem Infinitif ... », p. 48-98.

¹⁵⁹ Cf. HOFMANN e.a., *Lateinische Grammatik*, II, § 175g.

¹⁶⁰ Cf. O. HAAG, *Die Latinität Fredegars*, p. 54-55.

¹⁶¹ Cf. V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 303.

¹⁶² Cf. A. BLAISE, *Manuel de latin chrétien*, p. 129 sq.

¹⁶³ Pour une description plus détaillée, notamment concernant les personnes et les conjugaisons dans lesquelles ces confusions furent sensibles, V. J. HERMAN, « Remarques sur l'histoire du futur latin », p. 58-66.

infinitif. Le futur II côtoiera encore durant un certain temps la périphrase en tant que forme marquée. M. Banniard n'exclut d'ailleurs pas que le futur II se soit plus ou moins confondu, formellement, avec le nouveau futur¹⁶⁵.

La promotion à l'expression du futur d'une construction périphrastique avec un auxiliaire au présent offrait en outre la possibilité d'homogénéiser le paradigme du futur et de créer un futur du passé en utilisant l'imparfait de l'auxiliaire. Ce futur du passé remplacera les formes du subjonctif exprimant l'irréel dans la proposition principale et obtiendra de ce fait sa valeur « conditionnelle ». Les plus anciens exemples de cet emploi se trouvent chez Augustin : p.ex. *sanare te habebat Deus, si fatereris*¹⁶⁶. Selon M. Banniard, le conditionnel se serait grammaticalisé au VIII^e siècle¹⁶⁷.

3.3. Émergences analytiques

Lorsque naît le passé composé à côté du parfait existant, c'est une nouvelle fois une distinction de nuance, un trait de parole, qui fournit le germe pour cette évolution morphologique. En effet, à côté du parfait synthétique, la tournure analytique avec *habere* + participe passé fut utilisée d'abord avec des verbes transitifs dont le résultat impliquait des conséquences pour le sujet, comme *parere*, *cognoscere*, elle s'étend en latin archaïque et classique à d'autres verbes dont elle accentue la proximité du fait passé décrit, l'aspect d'état acquis¹⁶⁸. Durant toute cette période, les deux éléments de la périphrase gardent leur sémantisme propre. Ce n'est qu'au VI^e siècle – p. ex. chez Grégoire de Tours – que le passé composé devient l'équivalent du parfait, en désignant le résultat présent d'un acte passé, à l'heure où l'ancien parfait est en train de quitter sa valeur perfective pour se restreindre à une valeur aoristique ou de prétérit¹⁶⁹. La fin de l'évolution morphologique marque une précision linguistique du renvoi au passé.

¹⁶⁴ M. BANNIARD, *Du latin aux langues romanes*, p. 61.

¹⁶⁵ M. BANNIARD, « Quelques exemples de compromis morphologiques ... », p. 12 [dact].

¹⁶⁶ Exemple cité par G. SERBAT, *Les structures du latin*, p. 125. Cf. aussi HOFMANN e.a., *Lateinische Grammatik*, § 175g.

¹⁶⁷ M. BANNIARD, *Du latin aux langues romanes*, p. 63. M. Banniard cite également une autre hypothèse selon laquelle le conditionnel aurait été formé à partir du subjonctif imparfait, renforcé à l'aide de la désinence de l'imparfait en –ebam. Il ajoute que « cette séduisante hypothèse est encore en cours d'évaluation ».

¹⁶⁸ Cf. HOFMANN e.a., *Lateinische Grammatik*, II, § 178 c) b ; V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 300.

¹⁶⁹ *Ibidem*.

Tout comme ce fut le cas pour le futur, la structure périphrastique a provoqué la création d'un temps parallèle par la simple adaptation du temps de l'auxiliaire : un plus-que-parfait périphrastique voit ainsi le jour, pour lequel on utilise soit l'imparfait, soit le parfait de *habere*. C'est cette dernière construction qui semble avoir eu le dessus jusqu'au XIII^e siècle¹⁷⁰. Le plus-que-parfait analytique a évincé son pendant classique et synthétique en *-ram* qui se confondait depuis quelque temps avec le parfait et surtout l'imparfait. C'est avec cette valeur, ou avec une valeur d'irréel, qu'on repère encore certaines de ces formes en ancien français¹⁷¹ et en espagnol, où deux séries de formes donnent corps au subjonctif imparfait : la première issue des plus-que-parfaits synthétiques en *-ram*, la seconde provenant des plus-que-parfaits en *-issem*¹⁷².

Podía ser que alguien lo hubiera empujado.

- *Cómo ?*

- *Que lo hubiese empujado alguien*¹⁷³

3.4. Autres constats relatifs à la morphosyntaxe du verbe

3.4.1. Perte des infinitifs

Des différents infinitifs utilisés en latin, seul l'infinitif présent actif a pu se maintenir. Cela implique donc la perte des infinitifs passifs synthétiques en *-i* ou *-ri* ainsi que celle des infinitifs parfaits en *-isse*¹⁷⁴, remplacés tous deux par des périphrases avec *être* ou *avoir*.

3.4.2. Le sort du gérondif et de l'adjectif en *-ndus*¹⁷⁵

D'une part, suite à une phase d'empiètements respectifs¹⁷⁶, l'infinitif présent s'est substitué au gérondif¹⁷⁷ : l'infinitif est fréquemment traité en ancien français

¹⁷⁰ Cf. V. VÄÄNÄNEN, *Introduction ...*, § 302.

¹⁷¹ Cf. G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, p. 77. L'auteur fournit une liste des formes attestées en *-ret*.

¹⁷² Dans sa grammaire de l'espagnol, J. Debruyne mentionne cependant que la forme en *-ra(m)* est de plus en plus utilisée avec la valeur d'un *pluscuamperfecto de indicativo* (J. DEBRUYNE, *Spaanse Spraakkunst*, § 1047 A)

¹⁷³ Exemple repris de J. DEBRUYNE, *Spaanse Spraakkunst*, § 1048.

¹⁷⁴ V. Väänänen affirme, en renvoyant à G. Moignet, que « si l'infinitif actif du perfectum *canta(vi)sse* (...) etc., figure encore dans les textes du VII^e siècle, son emploi est rare et devient un luxe du style administratif à mesure que déchoit la proposition infinitive (V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 340).

¹⁷⁵ Pour une analyse détaillée, V. Th. LAMBERTZ, « Gerundiale Konstruktionen im Lateinischen und Französischen », p. 158-196.

¹⁷⁶ V. HOFMANN, LEUMANN & SZANTYR, *Lateinische Grammatik*, II, § 203, p. 378.

¹⁷⁷ Déjà en latin archaïque, notamment chez Plaute, le datif final du gérondif ainsi que l'accusatif après *ad* peuvent commuter avec l'infinitif (Th. LAMBERTZ, « Gerundiale

comme un véritable substantif¹⁷⁸ et sa rection prépositionnelle est tout à fait normale¹⁷⁹. D'autre part, ce gérondif et plus particulièrement la forme en *-ndo*, s'est recyclé pour devenir, en combinaison avec la préposition *in*, le gérondif français¹⁸⁰. Cette fonction, qui exprime une action concomitante, revenait initialement en latin au participe présent. Quant à l'adjectif en *-ndus*, appartenant aux registres plutôt littéraires, il a vu diminuer sa fréquence à partir du II^e siècle et n'a pas survécu en roman.

3.4.3. L'impératif

Les impératifs latins se perdent au profit du subjonctif présent, qui exprime déjà l'injonction à la troisième personne, et de l'indicatif présent. Des deux séries latines, la série ancienne en *-to* – à l'exception de *esto* – est appelée à disparaître nettement plus tôt, et faisait en fait déjà figure de survivance en latin classique¹⁸¹.

4. Syntaxe propositionnelle : l'ordre des constituants¹⁸²

Le changement de principe relatif à l'ordre des constituants dans la proposition simple est un aspect considéré comme fondamental dans le changement typologique en général et dans l'histoire de la transition du latin au français en particulier.

En théorie, le latin se caractérise par la place libre des constituants de la phrase, vu que les désinences casuelles, et non la place dans la phrase, garantissent l'identification fonctionnelle des compléments. Dans la pratique on peut cependant

Konstruktionen .. », p. 174). Ernout et Thomas notent que l'infinitif a tendu à se développer au détriment du gérondif comme complément du nom (P. ex. *amore compellare virum* dans l'*Énéide*, 3, 298-9), et que même l'ablatif du gérondif était menacé (P. ex. *sum defessus quaerere* chez Plaute) (ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 280).

¹⁷⁸ Cf. L. FOULET, *Petite syntaxe ...*, § 226. P. ex. *Jusqu'au mien partir* (Colin Muset, *Les chansons*, XV, 12) ; *Ne du doner ne du prometre ne vous savroie losengier* (Huon le Roi, *Le vair palefroi*, 272-3).

¹⁷⁹ Cf. BURIDANT, *Grammaire nouvelle ...*, § 252, p. 321 ; Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 170, p. 166. On trouve les premiers exemples de l'emploi prépositionnel de l'infinitif dans l'Itala : *ipsum elegit ... ad offerre sacrificium deo* (Sirach 45, 20 [cod. Tolet.] ; *missus est ... sanare duos Tobin ... et ad Sarram ... dare Tobiae filio Tobi uxorem* (Tob. 3, 25 [cod. Vat.] ; *dare ad manducare* (Joh. 6, 52 [cod. Verc.] (Th. LAMBERTZ, « Gerundiale Konstruktionen ... », p. 174-5 ; ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 280, p. 270).

¹⁸⁰ Déjà en latin classique, on trouve des exemples du gérondif en *-ndo* ayant la valeur du participe présent. Th. Lambertz cite e.a. Virgile : *quis talia fando ... temperet a lacrimis* (*Aen.* 2, 6-8) = *quis talia fans/cum talia fatur ... temperet a lacrimis* (Th. LAMBERTZ, « Gerundiale Konstruktionen ... », p. 170).

¹⁸¹ V. VÄÄNÄNEN, *Introduction ...*, § 308.

¹⁸² Nous tenons à rappeler que la position des compléments du nom a été traitée dans notre chapitre consacré au syntagme nominal, et que la position du sujet et du complément pronominal a été traitée dans notre chapitre consacré à la morphosyntaxe du pronom.

La pression du temps nous a du reste fait renoncer à intégrer des données concernant l'ordre des mots dans les subordinées et compléments infinitifs et au comportement des formes verbales composées.

constater que le latin n'était pas exempt, sinon d'un principe, au moins d'une régularité relative à l'ordre des mots : le verbe se trouve le plus souvent en fin de proposition¹⁸³ alors que la position intérieure apparaît avant tout comme une liberté offerte à l'auteur¹⁸⁴. Tout au long des siècles, le latin¹⁸⁵, puis le français verront monter le verbe dans la phrase. D'autre part, le français verra se fixer l'ordre SVX (en passant par TVX (T étant le topique)¹⁸⁶.

Plusieurs linguistes ont perçu cette évolution comme l'expression par excellence du changement typologique. Parmi les études récentes, celle de Brigitte Bauer est particulièrement intéressante : sa clarté terminologique en fait un instrument de travail pratique¹⁸⁷. B. Bauer définit le changement typologique en termes de ramification¹⁸⁸, basée sur l'existence, dans les structures syntaxiques aussi bien que morphologiques, d'un élément syntaxique supérieur par rapport auquel les autres éléments existent et se rangent¹⁸⁹. Du latin au français, on assiste au renversement de la direction de ramification. Le principe de la ramification à gauche (le *head* suit les éléments qu'il régit) se voit de plus en plus concurrencé par le principe de la ramification à droite (le *head* précède). Le renversement de l'ordre des mots est une des illustrations du changement de principe de ramification.

¹⁸³ J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots dans la phrase latine. II. le verbe*, p. 47 : « la position finale est la plus fréquente. Elle paraît employée toutes les fois qu'il n'y a pas lieu de prêter à l'énoncé une valeur ou un rôle notable. Elle est presque de règle chez les auteurs qui ignorent l'art de la présentation » ; ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 188, p. 161 sq.

¹⁸⁴ J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots ... II.*, p. 83.

¹⁸⁵ J. Marouzeau renvoie aux statistiques établies par P. Linde : Caton → Salluste : 80% de position finale ; César → Tite-Live : 70 % de position finale ; Sénèque : 62% ; Apulée : 60% ; Victor de Vita : 50% ; Aetheria : 30% (J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots ... II.*, p. 106).

¹⁸⁶ Sur le caractère non rectiligne de cette évolution et sur le rôle joué par les subordonnées dans la fixation de l'ordre SVX : B. COMBETTES, « Ordre des mots et types de propositions : le cas du moyen français », p. 227-235.

Pour des interprétations prosodiques : V. R. VAN DEYCK, « La position du noyau prédicatif dans la langue de Villon : résultat de l'évolution diachronique », p. 109-120. « Position verbale intérieure et rythme ascendant établissent (...) un circuit informatif qui organise l'énoncé en thème et rhème. Si la place du verbe est conditionnée par l'environnement de gauche, le noyau prédicatif catalyse, lui, la tension informative entre l'un et l'autre » (p. 117) ; J. HERMAN, « L'ordre des mots dans les plus anciens textes français en prose », p. 69-93 et 351-79. En partant de l'idée que la proposition en ancien français avait un schéma rythmique fixe, et qu'elle possédait un accent de phrase initial en dehors de l'accent syntaxique final, J. Herman attribue l'origine de l'extension du schéma SVC à la nécessité de commencer la proposition par un terme de rappel accentué pour éviter les effets d'emphase. Le sujet étant le terme de rappel par excellence, et le verbe se joignant normalement au premier terme accentué de la proposition, un début de phrase SV a commencé par s'imposer. (p. 376-7).

¹⁸⁷ Un étude très similaire – la terminologie en moins –, mais nettement moins élaborée, est celle de J.N. ADAMS, « A typological approach to Latin word order » (1976), p. 70-99.

¹⁸⁸ B. BAUER, *Du latin au français : le passage d'une langue SOV à une langue SVO*, p. 12.

¹⁸⁹ *Ibidem*, p. 45.

Il est néanmoins important d'être conscient du fait que cette transition typologique s'est déroulée dans la continuité et que ni l'ancien français ni le latin ne présentent des états typologiquement consistants : à une variation latine s'est substituée une variation française¹⁹⁰.

D'une part, le latin est loin d'être exempt de structures VX¹⁹¹ tout comme l'ancien français offre encore des éléments caractéristiques d'une langue de type XV¹⁹², souvent en dépit de l'absence de certaines marques casuelles. Faisant front à la ruine de la morphologie casuelle – traditionnellement ressentie comme le facteur déterminant qui devait amener le verbe en position intérieure¹⁹³ –, la souplesse de la construction restera encore longtemps possible¹⁹⁴, servant éventuellement des besoins d'ordre stylistique et la position finale sera notamment utilisée pour marquer les subordonnées¹⁹⁵.

La plaidoirie de H. Pinkster pour des analyses qualitatives¹⁹⁶, afin de mieux cerner l'évolution au sein de cet état variable, rejoint l'idée des survivances syntaxiques de M. Banniard : nos analyses se sont faites dans ce sens. Dans cette optique, nous avons donné priorité à l'observation du comportement des différents compléments (X) plutôt que de proposer des résultats exhaustifs en termes de pourcentages concernant le rapport SOV/SVO.

5. Syntaxe phrastique

5.1. Coordination, subordination et parataxe

La langue latine écrite est connue pour ses longues périodes avec de multiples degrés de subordination. De plus, comme le dit J. Marouzeau : « La phrase latine (...) se plaît à dissocier les appartenances syntaxiques et les groupes de représentations ; avant qu'une construction ouverte ne soit refermée, l'énoncé d'un terme intervient qui

¹⁹⁰ H. PINKSTER, « Evidence for SVO in latin ? », p. 71 et p. 79-80.

¹⁹¹ B. BAUER, *Du latin au français*, p. 138 sq.

¹⁹² Cl. BURIDANT, « L'ancien français à la lumière de la typologie des langues : les résidus de l'ordre OV en ancien français et leur effacement en moyen français », p. 29 et p. 60. (L'auteur a travaillé sur deux manuscrits de la *Chronique des rois de France*, vaste corpus de traductions du latin composé au XIII^e siècle par un anonyme).

¹⁹³ J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots ... II.*, p. 107.

¹⁹⁴ M. Banniard la classe parmi les survivances longues (M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 525).

¹⁹⁵ Cf. B. BAUER, *Du latin au français*, p. 130 et p. 158-9 ; L. FOULET, *Petite syntaxe de l'ancien français*, § 372, p. 249. L. Renzi prétend même, faussement, qu'en ancien français, l'ordre SOV ne se rencontre uniquement dans des subordonnées, et jamais dans les principales (L. RENZI, « L'ordine fondamentale delle parole in francese antico » (1980), p. 166 et p. 168).

¹⁹⁶ H. PINKSTER, « Evidence for SVO in latin ? », p. 80.

diffère la solution et pose souvent lui-même une nouvelle question ». De cet enchevêtrement « résulte quelquefois un véritable encombrement syntaxique, dû en particulier à l'accumulation des subordonnants¹⁹⁷ ».

À l'opposé, l'un des traits saillants de l'ancien français, notamment dans les chansons de geste, est la fréquente parataxe qu'on a volontiers mis en rapport avec le prétendu caractère simple et proche de la langue parlée de cet état langagier¹⁹⁸. En laissant en suspens ce jugement de valeur – nous y reviendrons dans notre troisième partie –, la question que nous voulons poser dans un premier temps est la suivante : qu'en est-il dans nos *vitae* ? Où se situent-elles, en tant que compositions écrites, par rapport à ces techniques de composition ?

5.2. Les conjonctions et les modes¹⁹⁹

La riche gamme de conjonctions de coordination et de subordination que possédait le latin a laissé peu de traces en français. Des premières, seuls *et* et *sic* – dépouillé de son sens démonstratif – survivent en tant que copulatives tandis que *ac* se cantonne dans des combinaisons fixes : *ac si* devient *eissi* (*ainsi*) en ancien français ; pour la subordination, la conjonction *quod* devient un élément passe-partout qui s'utilise en combinaison avec des prépositions²⁰⁰. *Quomodo*, *quando* et *quia* gagnent du terrain. Dans l'interrogation indirecte, la conjonction *si* évince toute une série de particules interrogatives.

L'emploi du subjonctif dans les subordonnées se voit réduit. L'indicatif progresse notamment dans les propositions consécutives et causales et dans l'interrogation indirecte²⁰¹.

¹⁹⁷ J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots III. Les articulations de l'énoncé*, p. 162.

¹⁹⁸ Cf. D. STEMPEL, *Satzverknüpfung im Altfranzösischen, Introduction*, p. 19-27. Cf. L. FOULET, *Petite syntaxe de l'ancien français*, p. 271 : « [l'ancien français] est une langue qui a poussé en toute indépendance ; les grammairiens et les raisonneurs n'y ont pas encore passé ; elle dit bien ce qu'elle veut dire, mais elle n'y met pas toujours « les formes ». Primesautière et bon enfant, elle est en général satisfaite dès qu'elle se fait comprendre ».

¹⁹⁹ Cf. V. VÄÄNÄNEN, § 369-70, § 374, § 378, § 379 ; HAADSMA & NUCHELMANS, § 94, p. 67-68 ; Herman, p. 91 sq.

²⁰⁰ Cf. R.L. GRAEME RITCHIE, *Recherches sur la syntaxe de la conjonction « que » dans l'ancien français*, 1907.

²⁰¹ HAADSMA & NUCHELMANS, § 95, p. 68. L'ouvrage de référence qui traite de cette problématique est : G. MOIGNET, *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, 1959. V. aussi : G. CALBOLI, « Le changement des modes verbaux du latin au roman d'après les nouvelles contributions de la linguistique », p. 181-191 ; C. BODELOT, « L'indicatif dans l'interrogation indirecte en latin : auteurs anciens vs. auteurs tardifs », p. 213-222.

5.3. L'emploi des infinitives

Les propositions infinitives étaient très fréquentes en latin. Elles se construisaient avec une panoplie de verbes : verbes de déclaration, d'opinion, de perception et affectifs d'une part, verbes de volonté ou de nécessité d'autre part. La concurrence avec la complétive introduite par *quod* ou *quia*²⁰² est ancienne pour les verbes de sentiment et s'étendra aux verbes déclaratifs. Alors qu'elle est évitée dans la langue littéraire, on trouve les premiers exemples de *quod* dépendant d'un verbe déclaratif chez César : *legati Carteienses renuntiaverunt quod Pompeium in potestate haberent* (*Bellum Hispaniense*, 36, 1). Pétrone la met dans la bouche d'affranchis ou de petites gens : *scis quod epulum dedi* (*Satyricon*, 71, 9), et avec *quia* : *dixi quia mustella comedit* (46, 4)²⁰³. L'influence des traductions de la Bible aurait été déterminante pour l'émancipation littéraire du tour²⁰⁴. Ainsi, l'*accusativus cum infinitivo* ne survit en français qu'avec les verbes de perception et avec *faire* et *laisser*, cette dernière construction étant une création du latin tardif²⁰⁵.

5.4. L'emploi des participes

Le fonctionnement verbal du participe se décline essentiellement de deux manières. D'une part, il figure comme forme verbale régissant un sujet dans des constructions absolues. D'autre part, il peut se raccrocher en tant que *participium coniunctum* à un élément de la phrase. Les deux constructions sont caractéristiques pour la prose historique et narrative où elles permettent de décrire les actions successives d'un même agent²⁰⁶. Elles prolifèrent en latin tardif.

C. Arias Abellán qualifie d'un vulgarisme écrit l'extension en latin de l'emploi des participes présents vers le domaine des formes verbales personnelles. Selon elle, cette tendance à la multiplication des participes en épithète détachée relève d'une innovation syntaxique propre au latin chrétien²⁰⁷. Parmi les facteurs qui expliquent le

²⁰² Selon Ernout & Thomas, c'est surtout *quod* qui tendait à être généralisé, mais *quia* était plus fréquent en vieux latin (notamment chez Plaute) et apparaissait même à l'époque classique chez Cicéron (ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 304, p. 298).

²⁰³ Exemples repris chez ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 305, p. 299.

²⁰⁴ *Ibidem*.

²⁰⁵ M. ILIESCU, « Les racines latines du factitif roman », p. 355-365.

²⁰⁶ A. HELTTULA, *Studies on the Latin Accusative Absolute*, p. 113. Cf. Hofmann e.a. mentionnent l'alternance de constructions participiales absolues et de *participium coniunctum* chez des historiens comme Sallustius, Livius (HOFMANN e.a., *Lateinische Grammatik II.*, p. 384 *Zusätze*).

²⁰⁷ C. ARIAS ABELLÁN, « Innovaciones sintácticas en el latín cristiano : participio de presente en lugar de forma personal del verbo », p. 195-207. Dans le manuel du latin chrétien d'A. Blaise, on peut en effet lire que « plus souvent que dans la langue classique, le participe

phénomène, il faut tenir compte d'une part de l'influence du grec dans les traductions de la Bible²⁰⁸, et du fait que l'insertion de participes permet une espèce de « parahypotaxe » grâce à laquelle il était possible d'éviter la subordination et donc de simplifier l'énoncé. A. Helttula parle de « forward-moving fluency of the participles²⁰⁹ ».

Ce processus d'extension est cependant resté bloqué et sans continuité organique dans les langues romanes. Les locuteurs ont en effet donné priorité au fonctionnement nominal du participe (le gérondif, comme on vient de le voir) et ont d'autre part opté pour la simplification de la subordonnée – notamment au niveau des conjonctions. Ce dernier choix offrit l'avantage de maintenir les éléments informatifs essentiels de la phrase, notamment la fixation dans le temps²¹⁰.

Par contre, les constructions absolues, constructions participiales tout à fait indépendantes, ont survécu en français, et ce, jusqu'à nos jours²¹¹. Dans ce domaine, il existe une discussion sur le fait de savoir si les ablatifs absolus du latin classique ont été contaminés par le génitif, le nominatif et surtout l'accusatif – c'est la vision traditionnelle²¹² –, ou si les accusatifs absolus sont, du moins à l'origine, une nouvelle création issue de la combinaison [objet + *participium (perfectum) coniunctum*]²¹³. Nous n'avons pas eu l'occasion de nous intéresser à cette problématique, qui nous semblait par ailleurs moins déterminante pour la question qui nous occupe.

La grille d'analyse étant exposée, le lecteur remarquera que nous n'y avons pas intégré le *phrasé*, terme introduit par M. Banniard, qui pose problème à nos yeux. Emprunté jadis par la musique à la littérature, il désigna la « mise en phrases », « la manière de disposer, de couper les phrases musicales »²¹⁴, mais de nos jours, la

présent s'emploie avec une valeur circonstancielle » (A. BLAISE, *Manuel de latin chrétien*, § 352, p. 194).

²⁰⁸ Plater & White établissent un rapport avec l'aoriste grec (*A Grammar of the Vulgate*, § 128, 8, p. 111).

²⁰⁹ A. HELTTULA, *Studies on the Latin Accusative Absolute*, p. 15.

²¹⁰ Ainsi, A. Blaise remarque que « on veille moins à la précision des temps » et que « le participe présent s'emploie où l'on attendrait un temps passé » (A. BLAISE, *Manuel de latin chrétien*, § 361, p. 196) ; Hofmann e.a. mentionnent l'emploi de *deinde* ou *tum* pour la fixation dans le temps du participe inséré (HOFMANN e.a., *Lateinische Grammatik*, II., p. 384 *Zusätze*).

²¹¹ Cf. B. COMBETTES, *Les constructions détachées en français*, 1998 ; M. GREVISSE, *Le Bon Usage* (12^e éd.), p. 510-12.

²¹² Cf. G. SERBAT, *Les structures du latin*, p. 185-7.

²¹³ C'est e.a. l'opinion d'A. HELTTULA, *Studies on the Accusative Absolute*, p. 112.

²¹⁴ Définitions fournies par le *Littré* et par le *TLF*.

linguistique réemprunte à la musique ce terme qui n'y a plus tout à fait le même sens, et concerne fondamentalement la ponctuation de la musique lors de son exécution ; le phrasé ne devrait dès lors concerner que l'exécution – donc dans ce cas-ci la lecture à haute voix – du texte, et les stratégies utilisées par le récitant pour rendre le contenu intelligible à son public (par l'intermédiaire d'accents, de pauses etc.). En principe, et surtout actuellement, le phrasé ne concerne donc pas la base écrite. Néanmoins, nous nous sommes posé la question si de telles stratégies, sous forme de moyens structurels, pouvaient déjà être présentes dans la base même, par une sorte d'anticipation de la part de l'auteur, à l'exécution orale de son texte, tout comme un compositeur pourvoit sa partition d'indications « métamusicales ».

Nous avons retenu dans cette optique :

- les caractéristiques stylistiques visant une meilleure intelligibilité, p. ex. les parallélismes.
- les moyens de structuration, p.ex. à l'aide d'adverbes (*tunc*), de pronoms (structuration par reprise), mais aussi des débuts ou des fins de phrase appuyés.
- la récurrence de certaines structures caractéristiques.

Ces aspects seront pris en compte pour chaque texte séparément dans un point consacré aux caractéristiques stylistiques.

Quant à l'ordre des mots à proprement parler, celui-ci a été traité d'une part lors de l'analyse du syntagme nominal, d'autre part lorsque nous avons traité de l'ordre des constituants.

Nous n'avons, jusqu'ici, pas mentionné le vocabulaire. Il va de soi que le vocabulaire joue un rôle primordial dans la compréhension d'un texte. Or, nous ne ferons pas d'analyse systématique à ce niveau²¹⁵. Privilégiant les phénomènes morphologiques et surtout, syntaxiques, nous restons toutefois consciente de l'existence de plusieurs registres lexicaux – mots savants, mots liés à la liturgie, mots populaires – et tenterons

²¹⁵ Les mémoires de licence cités par M. Van Uytfanghe (« L'ancien français ... », p. 2 et p. 11 n. 18) et dirigés par son prédécesseur, G. Sanders, procédaient de manière systématique, à l'aide du FEW, à un contrôle de survivance du vocabulaire intégral d'un texte donné, formulant leurs résultats en termes de pourcentages. Un tel travail n'était pas envisageable dans le cadre de notre recherche.

d'en tenir compte de manière plus globale, sur la base des survivances romanes et, dans la mesure du possible, de la fréquence.

3.4. L'échelle d'évaluation

Nous rappelons que l'échelle d'évaluation doit nous servir d'instrument d'analyse dans le cadre de notre approche synthétique : l'évaluation des phrases en termes de compréhensibilité. De nos jours, la conscience n'a fait qu'augmenter que cette question de l'évaluation n'est pas une entreprise aisée. Première condition indispensable : le choix et la fixation des critères.

Afin de pouvoir juger des fluctuations au sein du texte entre phrases ouvertes et phrases fermées, et afin de faire une sélection de phrases intéressantes à analyser en détail, nous avons soumis chaque phrase de nos quatre textes à une évaluation rapide en termes de compréhensibilité. Nous avons tenté de repérer les éléments qui faciliteraient la compréhension d'une part, d'autre part ceux qui pouvaient la brouiller. Ainsi, la cote que chaque phrase s'est vu accorder, est fonction de plusieurs types de critères :

-Au centre, bien évidemment, les caractéristiques langagières, en fonction de la grille d'analyse.

-À côté des phénomènes relevant de la typologie langagière, il faut évidemment tenir compte des exigences plus générales d'une communication orale réussie. C'est le critère de la complexité textuelle : longueur et complexité (niveaux de subordination) des phrases, linéarité et caractéristiques relevant du phrasé²¹⁶ (présence d'éléments de structuration - adverbes, pronom - et caractéristiques structurelles - parallélisme, chiasme, répétitions).

La cote résulte, bien évidemment, d'une prise en compte de tous les facteurs, l'influence des uns pouvant lever ou diminuer l'effet des autres. Ainsi, c'est le jeu des différents facteurs présents qui détermine le caractère ouvert ou fermé d'une phrase ; sa proximité ou son éloignement par rapport au niveau de langue des auditeurs.

Nous sommes, du reste, consciente du fait que notre évaluation n'est pas à l'abri de divergences internes : elles sont inévitables lorsqu'on travaille avec un instrument d'évaluation complexe et non discret.

²¹⁶ Pour notre interprétation de ce terme, voir *supra*, p. 131.

cote	valeur au niveau de la compréhension	valeur au niveau de la distance (continuum)	évaluation de la situation langagière	évaluation de la complexité textuelle
***	compréhension avec conditionnement minimal	proximité maximale avec le niveau de langue des illettrés	maximum de connaissances langagières actives	simplicité maximale
**	compréhension légèrement conditionnée	-----	majorité de connaissances actives ; quelques connaissances passives	-----
*	compréhension conditionnée	-----	équilibre connaissances actives et passives	-----
°	compréhension conditionnée, avec effort	-----	majorité de connaissances passives	-----
°°	compréhension nécessitant une attention vive	-----	majorité de connaissances passives, quelques éléments inconnus	-----
°°°	compréhension brouillée	distance maximale avec le niveau de langue des illettrés	beaucoup d'éléments inconnus	complexité maximale

Cette évaluation peut sans doute être considérée comme le résumé de toute la problématique posée par ce doctorat. C'est aussi son paradoxe : d'une part les données des textes doivent fournir des indications pour le fonctionnement de la communication, d'autre part, elles doivent faire l'objet d'une évaluation.

3.5. Observation finale

En conclusion, nous proposons une méthode qui fait la part belle à l'hypothèse mais nous voulons croire que l'hypothéticité, plutôt que de disqualifier nos analyses, rend justice aux textes étudiés. Notre manière de procéder dans le domaine de la langue rejoint, en fin de compte, celle de P. Charaudeau lorsqu'il analyse le fonctionnement des médias actuels au niveau du contenu. Ses propos peuvent sans problème être transposés pour notre travail : « Ce n'est pas un travail en production, ce n'est pas un travail en réception, c'est un travail sur le produit tel qu'il sort, mais en s'interrogeant sur les conditions de production d'un côté et sur les effets possibles de l'autre ²¹⁷ ».

²¹⁷ Entretien réalisé avec Patrick Charaudeau le 20 avril 2000 par Marc LITS, retranscription détaillée, p. 2.

Deuxième partie :
Analyses

*Vita Gaugerici*¹

1. Le rôle historique du saint

Saint Géry n'est pas un saint héroïque, ni par ses actes ni par ses souffrances. Quatrième successeur de saint Vaast († vers 540) au siège épiscopal des églises de Cambrai et d'Artois², qu'il occupa durant trente-neuf ans (± 585-± 625), Géry trouve sa place au panthéon des saints évangélistes de la Flandre, auprès d'Omer, Riquier, Bertin, Winoc ou Amand. Son principal mérite fut en effet la lutte contre le paganisme dans un territoire où le christianisme avait besoin d'être restauré suite aux invasions du début du V^e siècle. S'il est vrai que l'Austrasie cis-rhénane avait été christianisée dès le III^e siècle³ et qu'un réseau diocésain s'y était développée au IV^e siècle⁴, la venue des Francs – généralement païens –, le départ des élites ainsi que la perturbation socio-culturelle globale, nécessitaient une restauration⁵ de l'implantation chrétienne dans ces régions aux populations désormais mixtes : Romains, Lètes romanisés et Francs fédérés⁶. Elle fut lancée et surveillée par les rois mérovingiens – chefs de l'Église – et se fit notamment par la création d'un réseau d'églises baptismales dans les campagnes⁷, restées plus à l'écart de l'évangélisation⁸. À Yvois, place forte où résidaient beaucoup de soldats germaniques⁹, le paganisme semble avoir été encore vivant au VI^e siècle¹⁰. En ce qui concerne les régions de Cambrai et d'Arras, K.F. Werner affirme, en citant F.L. Ganshof, que dans les régions du Nord-Est de la

¹ Nous fournissons en annexe l'édition du texte proposée dans les *MGH SRM III* (1896), p. 652-658 (V. *Annexe I*, p. 3-9), une traduction de notre main ainsi que la traduction qu'en a faite M. Rouche et qui fut publiée dans le n° 269 de la *Revue du Nord* (V. *Annexe II*, p. 151 sq).

² Il s'agit d'un jumelage de deux diocèses qui correspondaient à des *civitates* du Bas-Empire. Furent jumelés aussi : Noyon-Tournai et Tongres-Liège (G. FAIDER-FEYTMANS, *La Belgique à l'époque mérovingienne*, p. 135).

³ E. EWIG, « Les missions dans les pays rhénans », p. 37.

⁴ *Ibidem*, p. 38.

⁵ On est généralement d'accord, de nos jours, qu'il ne s'agissait pas d'une vraie rechristianisation en ce sens que la communauté chrétienne dans ces régions n'avait pas cessé d'exister et qu'elle constituait une base solide (G. FAIDER-FEYTMANS, *La Belgique à l'époque mérovingienne*, p. 133 ; E. EWIG, « Les missions dans les pays rhénans », p. 41 ; K.F. WERNER, « Le rôle de l'aristocratie dans la christianisation du Nord-Est de la Gaule », p. 47).

⁶ C'est à cette mixité que fait référence l'hagiographe de Géry lorsqu'il affirme que celui-ci est de souche romaine (*romanis nationes*).

⁷ E. EWIG, « Les missions dans les pays rhénans », p. 43-44.

⁸ K.F. WERNER, « Le rôle de l'aristocratie ... », p. 62.

⁹ Cf. M. ROUCHE, *art. cit.*, p. 281, n. 1.

¹⁰ B. KRUSCH, « Das Leben des Bischofs Gaugerich ... », p. 229 : « In der Gegend von Eposium gab es zwar zu Gaugerichs Zeiten noch Heiden, was ausser der Vita auch Gregor [de Tours] bestätigt (*Historia Francorum*, VIII, 15 [Dans le passage concerné, le diacre Vulfilaïc raconte comment il a pu obtenir, par sa prédication et ses prières, la destruction d'une idole à l'effigie de Diane situé à Yvois]) ». C'est sans doute la raison pour laquelle l'hagiographe de Géry précise également que son saint protagoniste est de naissance chrétienne (*Vita Gaugerici*, 652.9).

Gaule, « la christianisation à l'époque romaine avait été extrêmement faible ... et [que] les invasions franques avaient quasi éliminé ... ce qui avait pu y pénétrer de christianisme¹¹ ». Plus loin, le même auteur renvoie à R. Fossier en disant que la conversion des populations de la Picardie ne sera achevée qu'autour de 800 et peu après¹².

En tant qu'évêque, Géry semble avoir pris à coeur sa tâche, et notamment sa composante sociale : il se serait particulièrement occupé du sort des prisonniers. En cela, il ne constituait pas vraiment une exception puisque de nombreux évêques mérovingiens ont fait preuve d'humanité à l'égard des esclaves : il y a de nombreux exemples de rachats d'esclaves opérés par des saints évêques¹³. Dans cette optique, à l'instar de saint Nizier¹⁴, Géry n'hésite pas à affronter les aristocrates francs qu'on sait fort puissants en Austrasie¹⁵. Sans doute put-il le faire parce que cette aristocratie fut elle-même chrétienne et qu'elle avait elle-même pris en main la christianisation qui servait ses intérêts¹⁶.

saint Géry en bref ¹⁷	
±560	naissance à Yvois ¹⁸ (aujourd'hui Carignan ¹⁹ , dép. Ardennes) de parents romains et chrétiens.
±575	Yvois ressortissant du diocèse de Trèves, Géry est couronné diacre par le successeur de saint Nizier († 566) au siège épiscopal de Trèves, Magnéric.
±585	sur ordre du roi d'Austrasie Childébert II († 595), il est couronné évêque de Cambrai et d'Artois par l'évêque Égide de Reims († 590)
±613	il visite le roi Clothaire II († 629), devenu roi de Neustrie et d'Austrasie, à Chelles ²⁰

¹¹ K.F. WERNER, « Le rôle de l'aristocratie ... », p. 47.

¹² *Ibidem*, p. 69. Aussi G. FAIDER-FEYTMANS, *La Belgique ...*, p. 135-8.

¹³ F. ARMAND, « L'église et l'esclavage », p. 50-53.

¹⁴ L'évêque de Trèves prit la défense des paysans contre les grands et ne craignit pas d'aller en exil pour avoir critiqué les moeurs des rois et des aristocrates (E. EWIG, « Les missions dans les pays rhénans », p. 42).

¹⁵ J. HOOPS, *Reallexikon der Germanischen Altertumskunds* sous l'entrée *Austrasia/Austria* ; M. PARISSÉ, *Histoire de la Lorraine ...*, p. 15-19.

¹⁶ K.F. Werner, « Le rôle de l'aristocratie ... », p. 72.

¹⁷ Données basées essentiellement sur les notes fournies par M. Rouché à sa traduction de la *vita* (*Revue du Nord*, n° 269), l'introduction de B. Krusch à son édition dans les *Monumenta Historiae Germanica*, l'article du même auteur publié dans *Neues Archiv* XVI (1890) (« Das Leben des Bischofs Gaugerich von Cambrai ») et sur le texte même de la *Vita*.

¹⁸ Relais sur la voie romaine de Reims à Trèves, *Eposio Vicus* – Yvois ou Ipsch en allemand – est d'origine Gauloise. Dès l'époque mérovingienne, la ville fut connue pour son atelier monétaire (Cf. M. ROUCHE, « Vie de saint Géry écrite par un clerc de la basilique de Cambrai entre 650 et 700 » dans *Revue du Nord* 269 (1986), p. 281 n. 1.

¹⁹ Ce nom date de la 2^e moitié du XVII^e siècle, lorsque Louis XIV – ayant récupéré Yvois suite au traité des Pyrénées (1659) – en fit un duché au profit d'une branche de la maison de Savoie. Celle-ci l'appela Carignan d'après le nom de sa principauté piémontaise de Carignano. Les habitants de Carignan sont toujours appelés *Yvoisiens* (Cf. A. LONGNON, *Les noms de lieu de la France*, § 2492, p. 533).

±613	Clothaire II l'envoie rendre visite au tombeau de saint Martin de Tours
614	il participe au concile de Paris ²¹
±625	mort de saint Géry. Il est enterré dans la basilique saint Médard qu'il a fondée à Cambrai

2. Le culte de saint Géry

Saint Géry est fêté le 11 août. Les fêtes commémorant son exhumation (18 novembre) et sa translation (24 septembre) datent probablement de 1245, lorsque l'évêque de Cambrai Guy de Laon décida qu'il en serait ainsi²².

Le culte de saint Géry est sans doute lié à la rédaction relativement précoce de sa *Vita*. Il fut d'abord concentré dans la région de Cambrai avant de se répandre au-delà du IX^e siècle, par l'intermédiaire des martyrologes, notamment ceux de Wandalbert de Prüm († après 870, martyrologe composé vers 848) et de Rhaban Maur, abbé de Fulda († 856, martyrologe composé sans doute entre 822 et 842²³²⁴). C'est ainsi qu'on trouve des reliques de saint Géry dans plusieurs églises du nord de la France et de Belgique : à Bruxelles, dans les églises de Ste-Marie de Liessies et de St-Géry²⁵, l'église saint Géry à Arras, l'église saint Donatien à Bruges, l'église saint Pierre à Douai, et dans d'autres églises en Belgique. Les plus connues se trouvent à Cambrai : un crâne, un maxillaire inférieur et un bras²⁶.

St-Géry est le saint patron de Cambrai, un saint patron secondaire de Bruxelles²⁷, et il est honoré comme le protecteur de Braine-le-Comte (Belgique).

²⁰ Cette ancienne villa gallo-romaine accueillit régulièrement les rois mérovingiens et leur suite lors de leurs pérégrinations coutumières. La reine Clotilde y fonda même un monastère (N. BERTHELIER-AJOT, « Chelles à l'époque mérovingienne », p. 345-361).

²¹ Ce concile est compté parmi les plus imposants jamais tenus dans la Francie mérovingienne : il y eut douze évêques métropolitains, cinquante-six évêques francs ainsi que deux clercs du Kent. Faisant suite à la livraison de la reine Brunehaut, il fut sans doute convoqué afin de marquer l'acquisition de tout le royaume par Clothaire II, le fils de Frédégonde (I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms 450-751*, p. 154).

²² *Introduction* dans les AASS, § II Eiusdem reliquiae, col 666E sq.)

²³ Cette datation serait sujette à discussion. Dom Henri Quentin semble privilégier la datation proposée par M. Hauck, d'après qui Rhaban Maur composa son martyrologe lorsqu'il était encore abbé de Fulda, soit entre 822 et 842. Mais il ajoute que la date proposée d'ordinaire pour la composition de ce travail est plus tardive et se rapproche de 850. (*Les martyrologes historiques du Moyen Âge. Étude sur la formation du martyrologe romain*, p. 3).

²⁴ Cf. *Introduction* à l'édition dans les AASS, § 1 Cultus eius, col. 0664C sq.

²⁵ Selon certains, Géry aurait fondé Bruxelles sur une île de la Senne, là où se situe maintenant le quartier saint Géry avec des Halles portant le même nom (Cf. M. VANHAMME, *Les origines de Bruxelles*, p. 7).

²⁶ *Introduction* à l'édition dans les AASS, § II Eiusdem reliquiae, col. 667A sq.)

²⁷ Dans son livre sur les *Contes et légendes du vieux Bruxelles*, D.-Ch. Luytens a inséré *La légende de saint Géry*. Le saint s'y illustre par sa lutte contre le paganisme, la maladie, l'esclavage et, surtout, sa victoire remportée sur le dragon qui dévaste la ville et qu'il noie dans la Senne (D.-C. LUYTENS, *Contes et légendes du vieux Bruxelles*, p. 86-88).

3. L'hagiographie

La vie de saint Géry a fait l'objet de trois rédactions²⁸. Une première *vie* aurait été composée vers le milieu du VII^e siècle²⁹, soit pas très loin après la mort du saint, située entre 623 et 625. Cette composition précoce pourrait s'expliquer par l'image de Géry comme père de l'Église cambrésienne : la longueur de son épiscopat lui avait en effet permis de mettre en place des structures ecclésiastiques stables³⁰.

Un deuxième texte fut rédigé à partir du précédent, sans doute au IX^e siècle, et se distingue de son modèle essentiellement par un emploi langagier moins rude³¹.

Enfin, une troisième *Vita* – tripartite – fut composée par un chanoine de l'église de Cambrai au XI^e siècle sur l'ordre de l'évêque de Cambrai Gérard I^{er}. Ce dernier s'était mis en quête et croyait avoir mis la main sur un très ancien manuscrit narrant la vie de saint Géry. Mais « comme il avait en horreur le langage agreste et moins culte³² », il fit rédiger ensuite une *Vita* composite à partir de la *Vita secunda* et la *Vita* plus longue qu'il avait acquise.

3.1. Origine et fortune de la *Vita Gaugerici (primigenia)*

La première *Vita Gaugerici* est un texte anonyme mais qui a sans doute été composée par un clerc de la basilique de Cambrai : d'une part, l'auteur semble avoir vu de ses propres yeux les endroits dont il est question, d'autre part, l'anecdote finale – la permission accordée au profanateur de la tombe de saint Géry, de se réfugier dans la basilique de saint Quentin afin d'y trouver asile – semble également trahir son origine³³. B. Krusch mentionne de ce texte neuf manuscrits, s'échelonnant du IX^e au XIV^e siècle.

²⁸ C'est ce que nous apprend B. Krusch dans l'*Introduction* à son édition de la *Vita* la plus ancienne dans les *MGH*.

²⁹ Cette datation est celle que propose H.F. Frede (*Kirchenschriftsteller*, p. 66). B. Krusch, en se basant essentiellement sur la langue, et notamment le vocabulaire – « cumque etiam sermone usus est admodum barbaro » – situe le texte un peu plus en aval, vers la fin du VII^e siècle, après le successeur de Géry, Bertoald (*Introduction* à l'édition, p. 650, « Das Leben des Bischofs Gaugerich ... », p. 233-4). Pourtant, il affirme aussi que l'attribution explicite des nationalités, comme cela est fait pour les parents de Géry (§ 1), présuppose une conscience qui n'est vivante que jusqu'au milieu du VII^e siècle (« Das Leben ... », p. 234).

³⁰ A.-F. LABIE, « Les vies de saint Géry dans les légendiers en français », p. 446.

³¹ Cf. B. KRUSCH, *Introduction* à l'édition de la *Vita Gaugerici*, p. 651 : « Inconditum ac rude dicendi genus alter biographus expoliens ».

³² *Ibidem*, p. 651 : « Qui cum agresti et minus culto sermone horreret ... ».

³³ *Ibidem*, p. 650 et IDEM, « Das Leben des Bischofs Gaugerich von Cambrai », p. 233.

3. 2. Le texte : le contenu et ses caractéristiques

3.2.1. Structure narrative

Nous proposons d'abord le résumé de la *Vita Gaugerici* :

§ 1 :	Formule initiale : lieu de naissance et origine sociale
§ 2 :	Géry se distingue des autres « officiales ³⁴ » pris en charge par le curé, par son zèle à l'apprentissage des textes sacrés et son ascétisme.
§ 3 :	L'évêque Magnéric, impressionné par la personne de Géry, le promeut immédiatement à la cléricature. À la demande de l'évêque, il récite sa leçon des Saintes Écritures.
§ 4 :	L'évêque, persuadé que Géry est un homme de Dieu, lui demande d'apprendre par coeur tout le psautier, suite à quoi il sera fait diacre.
§ 5 :	Ayant rencontré à Yvois un païen lépreux, il le baptise, le fait clerc et plus tard diacre et prêtre, comme s'il n'avait jamais eu la lèpre.
§ 6 :	Lors de la mort de l'évêque de Cambrai, le peuple émet le voeu de voir Géry occuper le siège épiscopal. Le roi Childebert, sollicité, envoie une lettre à l'évêque de Reims Egide lui donnant l'ordre de s'occuper de l'ascension de Géry.
§ 7 :	Lors de son entrée triomphale à Cambrai, le nouvel évêque délivre par ses prières douze prisonniers du comte Wadon.
§ 8 :	Lors de la fête des Rogations ³⁵ , Géry libère par ses prières trois prisonniers du tribun Walcher.
§ 9 :	Lors de sa visite au roi Clothaire à Chelles, il libère par ses prières deux garçons condamnés à mort, détenus par le maire du palais Landeri.
§ 10 :	En route vers la tombe de saint Martin à Tours – à la demande du roi Clothaire, pour y distribuer des présents aux pauvres – il trouve sur son chemin un aveugle. Il lui rend la lumière par imposition de la croix avec la main droite.
§ 11 :	Au Périgord, où il visite les territoires de son église, il va prier sur la tombe de saint Front. Son bâton, que ses serviteurs ont oublié de prendre, s'y maintient debout tout seul.
§ 12 :	À Famars, quelques esclaves appartenant à un marchand sont libérés par les prières de Géry.
§ 13 :	Après trente-neuf années d'épiscopat, Géry rend l'âme le 11 août et est enterré dans la basilique de saint Médard qu'il a lui-même fait construire.
§ 14 :	Son successeur Bertoald fait installer son propre lit dans la chambre du saint défunt. Après quelques nuits, Géry lui apparaît en songe et lui demande de replacer son lit à lui là où il s'était trouvé si Bertoald veut bénéficier de sa charité. Bertoald s'exécute et fait construire un autel en l'honneur de son prédécesseur.
§ 15 :	Une nuit, alors qu'un certain Launeri tente de piller sa tombe, Géry avertit en songe le garde de la basilique, Baudegisile, qui réussit ainsi à empêcher la profanation. Il permet au voleur de chercher refuge dans la basilique de saint Quentin.
§ 16 :	Formule finale : remerciements adressés à Dieu, qui permet encore la réalisation de tant de miracles par l'intermédiaire de saint Géry.

Au sein de sa structure clairement – mais non explicitement – tripartite, la *Vita Gaugerici* propose une version condensée du schéma-type de la vie de saint avec ses

³⁴ Selon M. Rouche, ce terme désigne des laïcs fonctionnaires municipaux ou locaux (*Art. cit.*, p. 282, n. 3).

³⁵ Ces cérémonies religieuses – jeûnes, processions et lectures tirées de l'Écriture sainte – se déroulent durant les trois jours précédant l'Ascension et sont destinées écarter les calamités. Elles remontent à une initiative – vers l'an 474 – de saint Mamert, évêque de Vienne et ont été instaurées par les conciles d'Orléans (511) et de Lyon (567) (*Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* sous l'entrée *Rogations*). Cf. GRÉGOIRE DE TOURS, *Historia Francorum*, II. 34.

lieux communs typiques³⁶, et ayant pour objectif principal de montrer pourquoi et comment Géry est devenu saint – c'est la première partie du texte –, et en quoi il a manifesté cette qualité durant et après sa vie – la deuxième et la troisième partie. La manière dont la grâce divine transparaît à travers le saint, c'est de cela qu'il s'agit³⁷. L'ensemble donne avant tout l'impression d'un témoignage, d'une sorte de gage d'authenticité, rédigée principalement en fonction du récit des miracles accomplis par Géry. Ceux-ci occupent un passage dans la première partie, puis l'intégralité de la partie centrale, avant de fournir la matière pour la formule finale.

<i>Vita Gaugerici</i>	première partie	deuxième partie	troisième partie
biographie	§ 1 : origine § 2-4 : jeunesse § 6 : ascension à l'évêché	-	§ 13 : date de la mort et lieu de l'enterrement
miracles	§ 5 : une guérison	§ 7-9 : trois libérations § 10 : une guérison § 11 : miracle du bâton § 12 : une libération	§ 16 : formule finale
apparitions	-	-	§ 14-15 : deux apparitions en songe

La première partie suit, par étape, l'ascension sociale de Géry. L'accent est mis sur ses qualités, qui sont autant de clichés bien connus des hagiographes et de leur public : sa beauté physique (653.2-3) est au diapason de son zèle à l'étude des Écritures (652.19-20 ; 653.16sq.), son souci des autres (652.22) et le jeûne qu'il pratique (652.22 ; 653.17). Le tableau est complété par l'obéissance joyeuse avec laquelle il accepte les voies religieuses qu'on lui propose (653.8 ; 653.16). Ce sont ces qualités qui lui valent une ascension rapide sur l'échelle des dignités cléricales : fonctionnaire promu clerc puis diacre par l'évêque de Trèves Magnéric, il est ensuite appelé à l'unanimité au siège épiscopal de Cambrai, lorsque celui-ci se libère. La guérison d'un lépreux païen placée avant cette dernière étape dans la promotion, en est comme une justification supplémentaire, et annonce en même temps la suite du récit.

La deuxième partie, nous l'avons déjà dit, est un compte-rendu de miracles successifs. Il s'agit essentiellement – soit quatre des six miracles proposés – de libérations de prisonniers par l'intermédiaire de prières adressées à Dieu et dont les descriptions sont

³⁶ Cf. *supra*, p. 46 sq.

³⁷ Cf. A. ANGENENDT, *Heilige und Reliquien*, p. 144 : « So sucht denn auch die Vita nicht die historische Realität, sondern die Idee des Heiligen zu vergegenwärtigen. Und das waren sein heiliges Leben und Sterben, sein Wort und Beispiel, seine Askese und Wunder. Man brauchte eigentlich gar nichts Historisches zu wissen ». B. Krusch remarque dans cette optique

très similaires, presque répétitives, comme des procès-verbaux d'un même délit. Systématiquement, Géry s'oppose au pouvoir de puissants laïcs pour prendre la défense de leurs victimes : sa demande étant à chaque fois refusée par les hommes de pouvoir concernés, il lance l'offensive par la prière, et obtient gain de cause³⁸. Mais Géry ne doit pas toujours demander l'intervention divine : le fait qu'il soit capable de guérir par imposition de la croix, et que sont bâton se maintienne debout tout seul sont les expressions de l'amour divin qui enveloppe le saint.

Dans la troisième partie, l'auteur établit un lien entre Géry et le *hic et nunc* des auditeurs : non seulement, il situe l'origine de l'autel-reliquaire (§ 14) et en loue les mérites toujours actuels (§ 16), mais en faisant apparaître Géry en songe à deux reprises – devant son successeur et devant le sacristain –, il veut aussi montrer que le saint veille sur l'endroit et est concerné par ce qui s'y passe.

Si l'existence historique du saint n'est pas le centre de gravité de la *Vita*, celle-ci a néanmoins un caractère réaliste qu'elle doit précisément à sa conception comme témoignage. C'est en effet à travers les noms et les fonctions des personnages impliqués – tous des dignitaires avec un certain pouvoir –, à travers la description des institutions, les activités de Géry et des détails descriptifs qu'apparaît une certaine réalité concrète. La réalité quotidienne, avec l'école où on apprend à réciter les divines paroles, les voyages épiscopaux pour veiller au bon fonctionnement du diocèse, les rapports des évêques avec le palais royal, les processions, les nombreux prisonniers et esclaves, et les larrons qui vont piller les églises, fournissent ainsi le décor peu fourni, mais familier pour les contemporains, dans lequel vient s'épancher la grâce divine.

que l'hagiographe n'a même pas jugé nécessaire de mentionner le concile de Paris auquel Géry assista en tant qu'évêque (*Introduction* à l'édition de la *Vita Gaugerici*, p. 650).

³⁸ Ce type de miracle serait spécifique pour la période mérovingienne, même si les illustrations n'en sont pas abondantes. Ces récits font néanmoins apparaître, « une synergie entre l'appel biblique et chrétien à la mansuétude envers les *captivi* quels qu'ils soient, la stylisation merveilleuse (des chaînes ou barres qui se brisent, les portes qui s'ouvrent soudainement grâce à la prière du saint ou à sa *virtus*, éventuellement celle de ses reliques), et le *Sitz im Leben* proprement mérovingien, c'est-à-dire la réalité sociale, économique et judiciaire » (M. VAN UYTFANGHE, « Pertinence et statut du miracle dans l'hagiographie mérovingienne (600-750) », p. 103-104, avec renvoi vers F. GRAUS, « Die Gewalt bei den Anfängen des Feudalismus und die "Gefangenenbefreiungen" der merowingischen Hagiographie » dans *Jahrbuch für Wirtschaftsgeschichte* (Berlin), 1961, I, p. 61-156).

3.2.2. Style

Selon Bruno Krusch, l'auteur de la *Vita Gaugerici* « décrit comme un clerc les institutions de Cambrai de la période mérovingienne et indique à la façon de Frédégaire, soigneusement la nation de chacun, s'il est Franc ou Romain³⁹ ». Comme le chroniqueur mystérieux, l'anonyme cambrésien est également capable de raconter les événements et de mettre en relief leurs aspects dramatiques sans toutefois proposer un récit très animé ou pittoresque⁴⁰. Globalement, le texte se présente comme une succession de petits tableaux élaborés pour la plupart selon une architecture identique autour d'une action centrale. Celle-ci est proposée systématiquement en fin de paragraphe et est précédée par le cadre nécessaire pour la situer et la comprendre : situation antérieure, actions et échanges précédents. Cette façon de procéder donne à la *Vita Gaugerici* une grande économie textuelle : elle dit un maximum de choses en un minimum d'espace⁴¹ et se rapproche ainsi fortement d'un procès-verbal. La concision et la précision, la *Vita Gaugerici* les a en effet en commun avec la langue notariale.

Le recours aussi explicite au style notarial pourrait s'expliquer par l'intention explicitement testimoniale propre à ce texte qui, à l'instar d'une notice sans valeur juridique intrinsèque, tend néanmoins à prouver la véracité d'une action et cite à cet effet les noms des témoins qui pourront l'attester⁴². Dans cette optique, la *Vie de Géry* pourrait avoir été rédigée par un clerc notaire⁴³ à la demande d'une personne désireuse de faire accepter Géry comme un saint. Compte tenu du fait que la

³⁹ « Auctor (...) clericus Camaracensis instituta descripsit ea aevi Merovingici moreque Fredegarii, cuius quisque nationis fuerit, utrum Francus an Romanus, accurate indicavit » (*Introduction*, p. 650).

⁴⁰ À propos du style de Frédégaire, F.L. Ganshof dit : « Le récit chez Frédégaire n'est pas dépourvu de style. Il sait raconter. Il sait aussi esquisser un événement, un état et est même capable de faire ressortir, avec des moyens simples, le caractère dramatique de cet événement ou de cet état. (...). Pourtant, l'exposé est globalement moins animé et peut-être moins pittoresque que chez Grégoire de Tours. Le récit est moins prenant » (F.L. GANSHOF, « Een historicus uit de VII^e eeuw. Fredegarius », p. 22-23. C'est nous qui traduisons).

⁴¹ B. Krusch avance comme une des caractéristiques saillantes de la *Vita*, outre sa forme inculte ("Roher Form"), sa brièveté serrée ("gedrängter Kürze") (« Das Leben ... », p. 234).

⁴² Cf. Guyotjeannin et Pycke définissent ainsi la notice : « texte rédigé en style objectif ou apparemment objectif, par le bénéficiaire d'une action juridique. Elle n'est pas approuvée par une autorité publique (certains le sont, après coup). De ce fait, elle n'a comme intérêt que de rappeler une action juridique et de donner les noms des témoins qui pourront attester la véracité de cette action. Elle n'a pas de valeur juridique intrinsèque » (GUYOTJEANNIN & PYCKE, *Diplomatique médiévale*, p. 25 ; cf. aussi G. TESSIER, *La diplomatie*, p. 109-12).

⁴³ À la différence du VI^e siècle, au VII^e s., les clercs sont plus nombreux dans cette fonction que les laïcs. V. P. RICHÉ, « La formation des scribes dans le monde mérovingien et carolingien », p. 76.

présence d'un saint augmente le prestige et le pouvoir d'un évêché⁴⁴, il pourrait bien s'agir du successeur de Géry, l'évêque Bertoald, qui figure d'ailleurs également parmi les « témoins ». Or, la valeur juridique d'un acte écrit ne peut être efficace que s'il se présente sous un certain aspect : la mise en forme codifiée est génératrice d'authenticité. La notice aurait bien pu constituer le modèle formel de référence pour notre auteur. Nous avons déjà mentionné son intention similaire, fût-ce en termes plus nettement juridiques. Formellement, elle est également rédigée à la 3^e personne et relate l'opération juridique comme le récit d'un fait passé⁴⁵. Historiquement, elle constitue une adaptation de l'écrit aux conceptions et aux usages germaniques en matière juridique, ce qui cadre tout à fait avec le contexte d'origine de la *Vita Gaugeric*⁴⁶. Celle-ci équivaldrait ainsi à une succession de *notitiae*. D'autre part, la place importante accordée au dispositif, c'est-à-dire les circonstances de fait qui ont précédé et provoqué l'acte notifié caractérise tous les actes juridiques : de leur valeur documentaire, leur précision et clarté dépend en grande partie l'efficacité de l'écrit⁴⁷.

Syntaxiquement, la progression compacte et cohérente finalisée en fonction d'un dénouement donne lieu à des enchaînements et des phrases dont la structure est très stéréotypée. Leur agencement s'explique aussi par la recherche d'un ton objectif d'une part, d'autre part d'une concision dans l'exhaustivité des faits rapportés⁴⁸. En voici quelques caractéristiques qui ressortent :

- Les phrases dans la *Vita Gaugeric* sont, tout au long du texte, relativement longues et relativement complexes. La longueur moyenne par phrase est d'une trentaine de mots en cinq propositions⁴⁹, pour la première et la dernière partie. Les phrases de la partie centrale sont en moyenne légèrement plus longues – trente-sept mots en sept propositions –, ce qui s'explique par la présence de quelques phrases très longues.

⁴⁴ P. BROWN, *The cult of the saints*, p. 9.

⁴⁵ G. TESSIER, *La diplomatique*, p. 108.

⁴⁶ *Ibidem*, p. 109.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 44.

⁴⁸ Cf. A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi*, p. 165 : « Les actes juridiques exigent en général un exposé exact des rapports logiques ».

⁴⁹ Il importe de préciser que nous avons considéré comme propositions à part entière toutes les constructions participiales, sauf si elles font partie d'un syntagme nominal au même titre qu'un adjectif. Nous n'avons pas compté comme propositions les simples compléments infinitifs (p.ex. *cupimus te videre*) contrairement aux subordonnées infinitives (Acl) (p. ex. *cupimus te venire*) et aux constructions personnelles (p. ex. *Caesar dicitur venire*).

	moyenne de mots par phrase	moyenne de propositions par phrase	moyenne de mots par proposition	maximum de mots par phrase	maximum de propositions par phrase
première partie	30	+5	+5	51	11
deuxième partie	37	7	5	123	14
troisième partie	29	+5	5	61	11

Les phrases comptent en moyenne trois niveaux, soit deux niveaux de subordination. Celles de la deuxième partie sont plus simples et ne proposent en moyenne qu'un niveau de subordination.

	moyenne de niveaux	maximum de niveaux	minimum de niveaux
première partie	+3	5	1
deuxième partie	3	5	2
troisième partie	+2	4	1

-Un rôle primordial est joué par les subordonnées temporelles. Elles introduisent, parfois à plusieurs, la grande majorité des paragraphes du texte. Souvent, la structure de ces débuts de paragraphe peut se résumer à l'aide de la formule suivante :

[(Et) cum(que) ... [verbe de la temporelle]] x n , [verbe de la principale ou participe] ...

Le tableau suivant donne un aperçu de la présence des temporelles dans le texte :

	Temporelle(s) initiale(s)	Temporelles à l'intérieur du paragraphe
§ 1	-	-
§ 2	<i>Cumque provintia ipsa aspicere videretur, <u>contigit</u></i>	<i>-et cum paris sui ... accedunt, ... cybum ... erogatur</i>
§ 3	<i>Et cum haec ... audisset, <u>praecepit ut</u></i>	<i>-cumque ... advenisset et ... adloqueretur et ... cognovisset, eum ... coronavit</i>
§ 4	<i>Et cum haec ... cognovisset, quod ... et ... suscepisset et in ipsum ... vidisset, <u>praecepit ut</u></i>	<i>-ut, cum alia vice ... adveniret, totum psalterium ... recitaret. -Cumque ... suscepisset, ... recitavit. -Cumque ... vidisset instructum, ... benedixit</i>
§ 5	<i>Et dum ministerium ... adimpleret, quoddam vero die, dum ... circuiret, <u>obviam abuit</u></i>	-
§ 6	<i>Cum ...provocaret, <u>contigit</u></i>	<i>-Cumque ... peteretur et ... fuisse [sic] suggestum, ... dedit epistolas ut</i>
§ 7	<i>Eodem vero die, cum ... fuisset ... introductus, dum ... praeteriret, <u>postulans</u></i>	<i>-dum nullatenus ... fuisset impleta, ... deprecans ut -cumque oratio ... obtenuisset effectum, ... fuerunt ingressi, suggerentis</i>
§ 8	<i>Quoddam itaque tempore, cum ...videretur excolere ... et dum ... circuirent et ... praeterirent ..., <u>precans</u></i>	<i>-et cum nullatenus potuisset obtinere ut ..., genibus provolutus ...</i>
§ 9	<i>Aliquo vero tempore, cum ... advenisset, et ipsum ... recipisset, <u>audiens</u></i>	<i>-et cum nullatenus petitio ... obtenuisset effectum, ... deprecans ... -et cum ... advenisset, invenit</i>
§ 10	<i>Quoddam itaque tempore, dum ... fuisset directus et ... praeteriret, <u>invenit</u></i>	-

§ 11	-	-Et cum ... venisset, ... porrexit -Et dum ... tardassent et ... credidisset ... fuisse receptum et ... incubuisset, taliter ... ipse baculus dum beatus pontifex ... surrexit, ... stetit firmatus -et cum .. cognovisset, ... gratias agens
§ 12	Post haec cum ... consisterit, et quidam negotians ... duceret ..., et beatus pontifex ... supplicasset, <u>nihil obtinuit</u>	-Cumque negotiator ... fuit, ... obpressos ... adfuerunt -Cumque negotiator ... cognovisset ..., cogitans
§ 13	-	-
§ 14	-	-Et dum lectulo suo ... cumstabilisset, ... constabilivit -Cumque ibidem ... quievisset, quadam vero nocte apparuit ei -cumque vidisset hanc visionem, ... lectulum ... reduxit
§ 15	-	-
§ 16	-	-

Comme on peut le voir dans le tableau proposé, les temporelles sont également nombreuses à l'intérieur des paragraphes. Le plus souvent, la structure dans laquelle elles s'insèrent est légèrement différente. On y trouve généralement la formule suivante, où le verbe de la principale ne s'accroche plus à la temporelle, mais se met plus loin, ou en fin de proposition :

[(et) cum(que) / dum ... [verbe de la temporelle]] x n, ... [verbe de la principale]

- L'auteur fait un usage abondant de participes – le plus souvent présents – en épithète détachée⁵⁰, avec valeur de subordonnée ou même de principale. Cela permet d'avancer rapidement dans le récit, mais aussi d'opérer une distinction entre les différentes actions qui se succèdent et l'événement principal vers lequel elles mènent. Pour ce dernier est utilisé un verbe conjugué. P. ex. :

- valeur de relative :

integritate colens, genitor eius ... nomen accepit (652.9) ; divina inspiratione permotus, continuo ... dedit (654.4) ; beatus pontifex ... gratias agens ... dixit (654.23)

- valeur de temporelle :

interrogatus ad ipso pontifice ... ei taliter respondens ait : (653.5) ; ingressus ecclesia, baculum ... porrexit (656.7) ; excussatus ... egressus est (658.8)

⁵⁰ Cf. J. VIELLIARD, *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*, p. 226 ; A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi*, p. 155.

- valeur de complément de manière :

dum basilicas cum suum clerum psallentis (= psallentes), defferentes crucibus ... circuissent (655.2) ; et ... caput ad caelum erigens, voce magna ... inposuit (655.5) ; qui videbantur in carcere retinere ingredi (655.12)

-valeur d'indépendante :

dum ante ostium ... praeteriret, postulans comitem ... ut ..., dum nullatenus petitio pontifice a comite fuisset impleta, Dominum ... deprecans, ut ... (654.12sq) ; et cum haec beatus pontifex cognovisset ... Dominus gratias agens ... qui (656.13) ; cumque negotians expergefactus cognovisset, ... cogitans ... festinans, invenit ... (656.22)

-L'emploi de constructions personnelles – un verbe déclaratif au passif personnel ayant pour sujet au nominatif l'accusatif de la proposition infinitive⁵¹ – permet de donner au récit un certain ton neutre. Ainsi, *multum se divinis eloquiis noscetur enutrire* (652.19), « on sait qu'il se nourrit beaucoup des divines paroles », dit la même chose que *multum se divinis eloquiis enutrit*, avec un ton objectif en plus.

- Le souci de précision et de correction explique :

- l'insertion d'appositions⁵², de relatives explicatives⁵³, d'ablatifs absolus figés⁵⁴ et de comparatives stéréotypées⁵⁵.

- l'emploi fréquent des pronoms et d'adjectifs démonstratifs, notamment *ipse* ainsi que les vocables *memoratus*, *praedictus* pour assurer la clarté référentielle⁵⁶.

⁵¹ ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 327.

⁵² P. ex. : *beatissimus Gaugericus episcopus* (652.7) ; *Ebosio castro* (652.7) ; *Hildeberto praecelso rege Austrasiorum* (654.3) ; *a pontifice Egegio episcopo Remensium civitatis* (654.5) ; *ad virum inlustrem Landericum tunc tempore maiorem domus praefati principis* (655.16).

⁵³ P. ex. : *interrogans sacerdotem, cuius sollicitudinem de ipso castro commiserat* (652.15) ; *cum paris sui, cui cum ipso ad studium litterarum noscuntur esse sociati* (652.20-1) ; *Davitica sententia nuntiante, quae in secundo psalmo noscetur retinere* (653.9) ; *catene, qua vincti tenebantur* (654.19).

⁵⁴ P. ex. : *Deo volente* (656.21), *inspirante Dominum /-o* (653.4 ; 653.28), *opitulante Dominum* (654.22), *adiuvante Dominum* (655.21).

⁵⁵ P. ex. : *ut decuit Dei servum* (654.7) ; *ut decuit* (654.12).

⁵⁶ V. aussi *infra*, 1.4.3. *Émergence de l'article*, p. 164. Cette caractéristique se retrouve dans les autres documents administratifs, cf. J. VIELLIARD, *op. cit.*, p. 142 : « Parmi tous les démonstratifs, c'est *ipse* qui est de beaucoup le plus employé » et p. 182 : « bien que *ille* ait fourni au français les formes de l'article ; *ipse* est beaucoup plus employé qu'*ille* » ; A. UDDHOLM, *op. cit.*, p. 144. Selon l'étude de Maria Selig consacrée au développement de l'article roman, l'emploi du démonstratif *ipse* comme anaphorique a été une norme du latin écrit, notamment dans les documents juridiques, qui s'est développée de manière autonome. Par la suite, elle a été considérée comme non classique et délaissée au profit de formes comme

- l'emploi régulier d'adverbes⁵⁷ et de compléments adverbiaux

L'ensemble résulte en un texte assez lourd et foisonnant, avec des phrases longues, parfois très longues, proposant une progression par segments. Pourtant, l'auteur de la *Vita Gaugerici* sait éviter les phénomènes illogiques dont fait part A. Uddholm : « ils [= les scribes mérovingiens] se trouvaient aux prises avec des problèmes presque insolubles, lorsqu'il s'agissait de réunir les différentes propositions pour exprimer une pensée logique⁵⁸ ». Si notre texte a en partage avec les actes notariaux le style objectif et conservateur, et que cela peut mener à une contexture de phrases compliquée, cette contexture reste néanmoins toujours débrouillable⁵⁹. Pour une compréhension orale néanmoins, une énonciation structurée et rythmique, faisant clairement la distinction entre les différents segments, semble une condition *sine qua non*.

Les passages les plus empreints du style notarial sont les paragraphes 7, 8 et 9, où les récits successifs de trois libérations par l'intermédiaire de Géry se font à chaque fois en une phrase. Les paragraphes 5 et 15 s'écartent le plus du style notarial. Dans ces récits respectivement d'une guérison et d'une vision salvatrice, le texte se fait plus narratif et vivant, privilégiant les propositions en coordination et en parataxe⁶⁰. P. ex. :

Et cum divina inspiratione commotus, continuo ad sacerdotem perduxit et baptismi gratia condonavit, quem manibus suis de lavacro fontis excepit et clericati officium coronavit, quem postea in suum episcopatum diaconum et presbiterum benedicens, quasi numquam fuisset a lepra infestatione nullatenus occupatus (653.23-27)

Continuo ipse custos surrexit a somno et in ecclesiam secundum visionem quam viderat velociter introivit, ad beati pontificis sepulchrum accessit, latronem ipsum invenit; retentis spoliis, latronem ad basilicam sancti Quintini fugere

praedictus. L'emploi de *ipse* implique toujours une insistance sur l'identité du référent (M. SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten*, p. 134, p. 156-160).

⁵⁷ P. ex. : *quos vitae terminum continuo disponebat inponere (655.17-18)* ; *baculum quem in manu adsidue deportabat (656.7-8)* ; *vinctos fogaciter subtraxisse (656.23)* ; *velociter festinans (657.1)* ; *festinanter ingredi (658.4)* ; *velociter introivit (656.6)*.

⁵⁸ A. UDDHOLM, *op. cit.*, p. 165.

⁵⁹ Cf. *ibidem*, p. 165 : « Le style objectif et conservateur des actes déterminait une contexture de phrases compliquée, difficile à débrouiller même pour le savant.

⁶⁰ Le phénomène est cependant aussi constaté dans les Formules de Marculf. A. Uddholm dit à ce sujet : « il arrive pourtant que Marculf, par un glissement de la pensée, retombe dans le style narratif et parataxique » (A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi*, p. 165).

permisit : excussatus exinde egressus est et paucos postea vixit annos (658.5-9)

La langue notariale semble en tout cas un important univers d'intertextualités pour la *Vita Gaugerici*, qui, de ce fait, se caractérise par un emploi langagier peu influencé par l'oral mais aussi très peu littéraire. En ce sens, le « *igitur* » en début de texte peut être un indice conscient – sorte d'appel à l'ordre formel – conforme aux us et coutumes dans le domaine des écrits à visée orale.

D'autre part, l'influence linguistique de la Bible est très limitée et se situe surtout au niveau lexical, notamment par l'emploi de *juncturae verborum*⁶¹. La *Vita Gaugerici* ne recèle qu'une seule citation biblique : *Postula a me, et dabo tibi gentes (653.10 [Ps. 2, 8])*. Stylistiquement, elle évolue dans un autre univers que celui de la simplicité biblique. Ainsi, les progressions en coordination⁶² (ou en parataxe) sont fortement minoritaires. Comme nous venons de le dire, les passages en parataxe Quant au discours direct, il n'est pas absent, mais on lui préfère souvent le discours indirect. Ce procédé, plus objectif et concis, s'intègre parfaitement dans le style notarial⁶³. Par ailleurs, le style des phrases en discours direct n'est, à première vue, pas sensiblement différent de celui des autres phrases. Similaires tant en longueur qu'en complexité, elles sont réservées à des moments-clés du récit : le portrait de Géry par le prêtre d'Yvois (652.17-23), la réaction de Géry à sa promotion par Magnéric (653.7-10), la réaction des captifs délivrés (654. 21-23), la réaction de Géry devant l'efficacité de ses prières (654.24-25) et les deux apparitions du saint en songe (657.13-16 ; 658.3-5). Il n'y a pas de dialogues.

	propositions en discours indirect	propositions en discours direct	propositions en citation biblique
première partie	10	20	2
deuxième partie	15	7	0
troisième partie	-	10	0

La *vita* s'intègre bien sûr aussi dans l'ensemble hagiographique, dont elle emprunte, comme cela se faisait, des syntagmes et des formules stéréotypées. Ainsi, la formule initiale :

[*Igitur* + [nom et titre du saint] + [complément de lieu] + "*oriundus fuit*"]

⁶¹ Pour un relevé exhaustif de ces *juncturae verborum* dans la *Vita Gaugerici*, V. M. VAN UYTFANGHE, *Bijbel en hagiografie ...*, p. 562-569.

⁶² Sur la coordination dans la Bible, Cf. PLATER & WHITE, *A Grammar of the Vulgate*, § 132, p. 117-8.

⁶³ Cf. ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 408.

ne compte pas moins de treize variantes dans la section *scriptores rerum merovingicarum* des *MGH*, à chaque fois en début d'une *vie de saint*⁶⁴.

La description physique de Géry, à travers les yeux de l'évêque Magnéric (653.3), est une énumération de syntagmes figés⁶⁵, que l'auteur semble d'ailleurs avoir omis d'adapter grammaticalement :

et [cum] in ipso vultu ilari, facie formonsa, decoro aspectu, inspirante Dominum, cognovisset ...

pour

et [cum] in ipso vultum hilarem, faciem formo(n)sam, decorum aspectum, inspirante Domino, cognovisset ...

Enfin, sans avoir fait d'analyse systématique, on peut affirmer que le vocabulaire dans la *Vita Gaugerici*, malgré la présence de quelques termes techniques, est globalement simple, fortement répétitif et en grande partie transparent du point de vue de la survivance romane.

3.2.3. Langue et variation langagière du point de vue communicatif : application de la grille d'analyse

1. Le nom et le groupe nominal

1.1. Le neutre

Au singulier, la plupart des mots du genre neutre apparaissent dans des situations ambiguës : leur forme n'est pas à même de refléter leur genre. Au nominatif, la marque distinctive -s du futur système bicasuel pèse à deux reprises sur les neutres de la deuxième déclinaison :

-capitulus lectionis mei hec habetur in ordine (653.9) pour *capitulum*

⁶⁴ Cf. Grégoire de Tours, *Liber vitae patrum* (SRM 1, 2, (p. 721) p. 271, l. 10) ; *Vita Aridii* (SRM 3, p. 582, l. 23) ; *Vita Bertharii* (SRM 3, p. 614, l. 19) ; *Vita Desiderii* (IX^e s.) (SRM 4, p. 563, l. 10) ; *Vita Eligii* (VIII^e s.) (SRM 4, p. 669, l. 25) ; *Vita I Remacli* (SRM 5, p. 104, l. 15) ; *Vita Boniti* (VIII^e s.) (SRM 6, p. 119, l. 21) ; *Vita Ursmari* (SRM 6, p. 453, l. 25) ; *Vita Erminonis* (SRM 6, p. 462, l. 6) ; *Vita Landiberti* (VIII^e s.) (SRM 6, p. 354, l. 10) ; *Vita Bertuini* (SRM 7, p. 177, l. 26) ; *Vita Lonoghylis* (SRM 7, p. 433, l. 7).

⁶⁵ Cf. M. VAN UYTFANGHE, « Le remploi dans l'hagiographie ... », p. 379 : « Les catalogues de vertus constituent un exemple type de phrases qui semblent se transmettre d'un texte à l'autre, sans que la filière exacte soit toujours repérable ».

-caster memoratus a pontifice Treveris civitate ad doctrinam Christi aspicere videretur (652.11) pour *castrum*⁶⁶.

S'il est vrai qu'il ne s'agit pas, dans ces cas, de sujets très actifs – dans aucun des deux cas, le sujet fait vraiment l'action du verbe –, le recours à la marque –s pourrait s'expliquer par le désir d'éviter que ces syntagmes soient perçus comme des compléments circonstanciels.

Par contre, il n'y a pas d'ambiguïté possible dans cette construction absolue (ou elliptique) :

statim ostium carceris et catene confracte (654.19) (éventuellement pour *confracte/-i sunt*)

Enfin, le raisonnement ne vaut sans doute pas pour *baculus* qui se voit déjà attribuer le genre masculin à l'époque classique⁶⁷ :

ipse baculus (...) ut inplumbatus stetit firmatus, quasi (...) fuisset plantatus (656.11)

Les neutres de la troisième déclinaison sont peu nombreux. En vue d'un évincement futur⁶⁸, on peut constater que les formes du nominatif/accusatif empiètent quelquefois sur l'ablatif :

-pro Dei opus (652.14) pour *opere*
-pontifex nomen Magnericus (652.13) pour *nomine*
-comitem ... nomen Wadone (654.14)

mais le figement morphologique de ces formes n'est pas encore un fait acquis, du moins à l'écrit :

⁶⁶ Cf. *caster* pour *castrum* chez Grégoire de Tours (Bonnet 348) ; *hunc castrum, ad castrum qui* et *ipse castrus ... captus atque succensus* dans la chronique de Frédégaire (Haag 47).

⁶⁷ *baculus* se voit assez tôt attribuer un genre masculin, selon le *TLL* à partir du III^e siècle si on veut se fier aux exemples certains. On peut lire p.ex. dans l'*Appendix Probi* : *baculus non vaclus* (IV, 197, 22). Cf. *baculus* chez Grégoire de Tours (Bonnet 346).

⁶⁸ Des mots comme *corpus, opus, pectus, tempus* ont donné en ancien français les formes *cors, ues, piz, tens*. Leur caractère invariable laisse deviner un figement de leur comportement morphologique, et l'absorption de leurs formes déclinées par la seule forme du nom./acc. singulier (Cf. *supra*, *Première partie*, ch. 3, *Grille d'analyse*, n. 349 ; G. ZINK, *Morphologie du français médiéval*, p. 17 ; V. VÄÄNÄNEN, *op cit.*, § 221).

- puerulus nomine Gaugericus* (652.18)
 -*custodi ... nomine Baudegiselo* (658.3)

L'ablatif se maintient également bien pour *tempus* et *iter*⁶⁹.

La *Vita Gaugeric* propose peu de neutres pluriels ; la plupart d'entre eux sont liés à un vocabulaire spécifiquement ecclésiastique. Seule, la forme *spatia*, un accusatif pluriel pour indiquer l'extension, laisse deviner le cheminement – en passant par le collectif – vers un féminin singulier :

invenit in itinere caecum iam triginta annorum spatia ab hac luce damnatum
 (655.28)

= les espaces de trente ans

→ l'espace de trente ans

D'autre part, il nous semble intéressant de signaler un phénomène qui relève de la même opération mentale : l'emploi à plusieurs reprises du singulier *vinculum* dans l'expression *absolvere de vinculum/-o (carceris)* (54.14, 54.17, 54.22, 55.6) efface la frontière entre le singulier et le pluriel ; « le lien de la prison » équivaut aux « liens de la prison » (Cf. *de vinculis* : 55.19, 56.21).

Voici la liste des formes du neutre pluriel attestées dans la *Vita Gaugeric* :

<i>Vita Gaugeric</i>	éventuelle valeur collective	Ancien français
Idola destruere procuravit (657.6)	-	<u>f.sg. CS ydele ; idoile</u>
ministeria divina a clericis celebrantur (657.19-20)	-	m.sg. CS menestier
in saecula saeculorum (658.15)	-	m.sg. CS seule ; secle
triginta annorum spatia ab hac luce damnatum (655.28)	les espaces → l'espace	m.sg. CS spaze <u>f.sg. CS espace</u>
juxta canonum statuta (652.12)	-	m.sg. CS statut
vota redduntur (657.19).	des voeux → un mariage ⁷⁰	m.sg. CS vôt ; vou ; vote <u>f.sg. CS (male) vo(d)e = désastre, malheur (Cf. esp. boda = mariage)</u>

⁶⁹ *quoddam tempore* (654.26), *aliquo ... tempore* (655.14), *quodam ... tempore* (655.25) ; *in itinere* (655.28)(656.17).

⁷⁰ Dans la traduction qu'il propose du texte, M. Rouche traduit *vota* par *mariages*, au pluriel (M. ROUCHE, « Vie de saint Géry ... », p. 287).

1.2. Les désinences casuelles⁷¹

Dans le domaine des désinences casuelles, la *Vita Gaugerici* offre un ensemble où la norme classique se révèle être encore bien en vigueur. Il y a bien sûr des déviances, mais celles-ci restent restreintes. Le fait qu'on puisse relever parfois une certaine régularité dans ce domaine suggère que le scribe ne verse pas dans le chaos grammatical – il reste d'ailleurs très conséquent à l'intérieur de chaque syntagme⁷² –, mais que la norme qu'il respecte pour la langue écrite a évolué. Ainsi, l'emploi de la désinence *-is* pour *-es* au nominatif et accusatif pluriel des substantifs de la troisième déclinaison semble être une nouvelle logique de l'écrit⁷³, l'unique désinence en *-es* appartenant à une citation biblique :

<i>paris sui ... accedunt</i> (53.20) <i>rogationis ... videretur excolere</i> (pour <i>viderentur excoli</i>) (54.26-55.1)	-
<i>curtis quas .. habebat</i> (56.5) <i>Toronis fuisset directus</i> (55.27)	<i>dabo tibi gentes</i> (cit.) (53.10)

De la même façon, la désinence *-i* du datif se voit presque complètement évincée par la désinence *-e*⁷⁴ :

<i>comite dixit</i> (54.23) <i>psalterium pontifice recitavit</i> (53.17) <i>beato pontifice suggerentis</i> (54.20) <i>postulans beato pontifice</i> (56.1) <i>Hildeberto praecelso rege Austrasiorum ... fuisse suggestum</i> (54.3)	<i>beato confessori suo concedere</i> (58.11) <i>apparuit .. per visionem custodi</i> (58.2)
--	---

Ou encore, le génitif des substantifs de la 4^e déclinaison se construit selon la 2^e déclinaison :

clericati officium (53.4, 53.8, 53.11-12, 53.35)⁷⁵

diaconati honore (53.18)⁷⁶

⁷¹ Le lecteur trouvera en annexe les résultats de notre dépouillement systématique. V. *Annexe II*, p. 7 sq.

⁷² Il y a très peu de déviances dans le domaine de l'accord, et les appositions maintiennent en général le cas du substantif qu'ils déterminent. Il en est autrement chez Grégoire de Tours (Bonnet 524) et dans les *Formulae Marculfi*, où la déclinaison de groupe est fréquemment attestée : quand deux ou plusieurs mots forment un groupe grammatical, il arrive assez souvent que Marculf ajoute la désinence classique au dernier mot seulement (Uddholm 95).

⁷³ Le phénomène est repéré comme fréquent dans SAS, *The Noun Declension System in Merovingian Latin*, p. 254 et p. 276. Cf. Vielliard 117.

⁷⁴ Le déclin progressif du datif en *-i* est noté par SAS, *op. cit.*, p. 221. J. Vielliard mentionne la confusion entre le datif en *-i*, l'ablatif en *-e* et l'accusatif en *-em* dans les diplômes et chartes (Vielliard 116).

⁷⁵ Cf. Bonnet 358 ; Uddholm 62.

D'autres phénomènes s'expliquent plutôt par une plus grande flexibilité de l'orthographe.

La chute du *-m* final survient plusieurs fois pour *-em*, *-am*, *-um* en fonction de régime⁷⁷, p. ex. :

baptismi gratia condonavit (53.24),
ordinatione pontificis ... suscepisset (53.15-16)
lectulo suo ... cum stabilisset (57.9)
in ipso vultu ilari, facie formosa, decoro aspectu ... cognovisset (53.3)

et après les prépositions *in*⁷⁸ et *ad*⁷⁹, p. ex. :

in eius praesentia advenisset (52.2)
in memorata civitate fuisset .. *introducitur* (54.12)
cum multis muneribus in dispensatione pauperum (55.26)
ad ipsum castrum .. *adveniret* (53.13)
ad orationem ... *advenisset* (55.23)

alors que la désinence *-um* a tendance à remplacer *-o* dans la fonction de bénéficiaire⁸⁰ et après la préposition *de*⁸¹. P. ex. :

Dominum .. *deprecans ut* (54.15)
Dominum gratias agens (54.23)
de locum suum educeris (57.13)
de vinculum carceris relaxare (54.14)

On constate le même phénomène dans les constructions absolues, où le sujet en *-um* prend régulièrement *-o*. P. ex. :

inspirante Dominum (653.28)
accepto episcopatum (654.11)
angelum Domini perducenti (654.20)

⁷⁶ Cf. *episcopati* chez Bonnet 358.

⁷⁷ Cf. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 9.

⁷⁸ *Ibidem*, p. 13 (complément de direction/mouvement), p. 17 (complément de but).

⁷⁹ *Ibidem*, p. 13 (complément de direction/mouvement)

⁸⁰ *Ibidem*, p. 10.

Les désinences du génitif se maintiennent généralement bien, quoiqu'il faille mentionner quelques occurrences d'un complément déterminatif en cas oblique :

pontifices pour *pontificis* (majoritaire)⁸² :

oratio pontifices (54.18), *beati pontifices ... negavit intentum* (56.20), *beati pontifices praesentiam* (56.22), *oratio beati pontifices* (56.24)

-e pour -is⁸³ :

dum nullatenus petitio pontifice a comite fuisset inpleta (54.15), *Cumque provintia ipsa et caster memoratus a pontifice Treveris civitate ad doctrinam Christi aspicere videretur* (52.11).

La plupart des phénomènes observés jusqu'ici ne sont en fin de compte qu'un jeu de l'écrit, puisque les formes déviantes ne se distinguaient plus, à l'oral, des formes classiques. On accepte en effet généralement que les oppositions -i/-e, -o/-u, -m/-ø et encore -ae/-e ont perdu, non seulement leur caractère distinctif, mais aussi leur différence phonétique. Il y a moins de consensus lorsqu'il s'agit de confusions -ibus/-es/-is et -as ou -e/-is. Ainsi, M. Bonnet a tendance à croire que ces confusions morphologiques s'expliquent toujours par des confusions syntaxiques : « Grégoire n'ignore pas la différence qui existe entre les formes des deux cas ; c'est sur leurs fonctions qu'il est dans le doute⁸⁴ ». Une vision répandue est celle, défendue par J. Herman⁸⁵, qui voit en cette variabilité une morphologie à variantes : *pontificis* et *pontifice* seraient des formes phonétiquement différentes, mais phonologiquement identiques. Même chose pour *crucibus* et *cruces*, *officialibus* et *officiales* dans les cas suivants :

-et dum basilicas cum suum clerum psallentis, defferentes crucibus, multo populo prosequente, circuient (55.3)

-Abemus, domine pontifex, officialibus, inter quos quidam puerolus nomine Gaugericus (52.17)

⁸¹ *Ibidem*, p. 14 (complément de séparation).

⁸² Selon M. Bonnet, le génitif en -es, attesté chez Grégoire de Tours, serait un archaïsme (Bonnet 333). Le phénomène n'est pas cité dans d'autres études grammaticales, ni chez Sas.

⁸³ Contrairement au phénomène précédent, le remplacement du génitif en -is par une forme en -e est plus répandu. Cf. SAS, *op. cit.*, p. 213 ; Bonnet 340 ; Viellard 116-7 ; Haag 45 et 65 ; Van Uytfanghe (*Visio Baronti*) 589 (phénomène enregistré comme fait syntaxique : datif de possession pour génitif) ; Van Uytfanghe (*Vita Goaris*) 227-8.

⁸⁴ Bonnet 522.

⁸⁵ J. HERMAN, « Sur quelques aspects du latin mérovingien », p. 184.

Or, on peut se poser la question si ces terminaisons étaient effectivement encore prononcées. Il est possible qu'elles le furent encore à la date de composition de la *Vita Gaugerici*, vers 650⁸⁶. Mais il nous semble qu'une telle variation morphologique gratuite, liée à des règles grammaticales ignorées par le public, ne put durer longtemps et qu'elle entraîna la généralisation assez rapide d'un cas oblique⁸⁷. La forme hybride suivante pourrait attester une évolution dans cette direction :

pluris postea vixit annis (56.4)

= *plures ... annos* (accusatif de durée)

= *pluribus ... annis* (ablatif de durée)

Quoiqu'il en soit, toujours est-il que la valeur des désinences se voit ainsi fortement diminuée. Même si les auditeurs sont encore à même de percevoir encore les différentes terminaisons, ils sont sans doute de moins en moins – selon les contextes – aptes à leur faire correspondre une fonction déterminée.

Le tableau suivant, dérivé des tableaux plus complets qui se trouvent en annexe, offre un résumé des principales déviations observées. Précisons toutefois que les formes classiques sont partout majoritaires :

	1 ^e déclinaison		2 ^e déclinaison		3 ^e déclinaison		4 ^e déclinaison		5 ^e déclinaison	
	sg.	pl.	sg.	pl.	sg.	pl.	sg.	pl.	sg.	pl.
vocatif										
nominatif						-is (2)				
génitif					-es (5) -e (2)		-i (5)			
datif			-um (4)			-e (5)				
ablatif	-e (1) -am (1)		-um (16)		-em (2)	-es (1)	-um (2)			
accusatif	-a(6)		-o (4)	-us (1) -is (1)	-e (7)	-is (2) -ibus (2)	-u (3)		-e (1)	

⁸⁶ M. Banniard considère les terminaisons en *-is/-ibus*, de même que celles en *-(i)um* du génitif, comme de survivances courtes, disparues de la langue parlée avant 650 (M. BANNIARD, *Viva Voce*, p. 528).

⁸⁷ Cf. aussi M. BANNIARD, « Quelques exemples de compromis morphologiques au VIII^e siècle en Francia », 2. § 7, [p. 5]. (Article non encore publié mis à notre disposition par l'auteur). M. Banniard a tendance à croire, « à la lumière des reproches qui seront faits par les réformateurs carolingiens », que la désinence *-ibus* est un simple leurre optique et que les lecteurs prononçaient une désinence « oblique » commune.

1.3. Compléments casuels vs. prépositionnels⁸⁸

Les tournures casuelles sont encore très fréquentes dans la *Vita Gaugerici*. Dans plusieurs fonctions, elles sont même encore très solidement établies. Ainsi, dans les fonctions de bénéficiaire, de complément de moyen et de complément déterminatif, les tournures prépositionnelles sont plutôt des exceptions à la règle. C'est aussi le cas pour les compléments de temps, mais ceux-ci nous intéressent moins, vu qu'encore en français actuel, ils se construisent sans préposition. P. ex. :

Hier, il a fait une longue promenade.

Elle regarde la télévision presque tous les soirs.

Je me suis rendu compte, ce jour-là, qu'elle avait énormément maigri.

Pour la fonction de bénéficiaire⁸⁹, comme le montre le tableau ci-dessous, les tournures casuelles s'utilisent ainsi avec un éventail de verbes différents. Tous, cependant, ont un schéma valentiel qui implique la possible présence d'un complément de bénéficiaire. L'unique tournure prépositionnelle avec un complément nominal se trouve dans une phrase nécessitant, semble-t-il, un élément assurant la clarté, afin de dissiper toute possible ambiguïté causée par l'ordre [bénéficiaire / BVact / régime], avec identité de nombre et de personne dans le bénéficiaire et dans le verbe :

*continuo a pontifice beato Egegio episcopo Remensium civitatis dedit epistolas
(54.5-6) pour *ad pontificem* ...*

De ce fait, la situation pour les compléments nominaux ne se distingue pas de celle des compléments pronominaux⁹⁰ : les compléments casuels sont la règle.

⁸⁸ Le lecteur trouvera en annexe les résultats de notre dépouillement systématique. V. *Annexe II*, p. 3 sq.

⁸⁹ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 8.

⁹⁰ Cf. *infra*, 2.1. *Les formes pronominales* (p. 169) ainsi que l'*Annexe II, Morphosyntaxe du pronom*, p. 101.

les verbes avec tournure casuelle nominale	les verbes avec tournure casuelle pronominale ⁹¹	les verbes avec tournure prépositionnelle nominale	les verbes avec tournure prépositionnelle pronominale
<i>(gratias) agere</i> (2) <i>apparere</i> <i>concedere</i> <i>deceat</i> (2) <i>deprecari</i> (3) <i>dicere</i> <i>erogare</i> <i>postulare</i> (2) <i>praesentare</i> <i>suggerere</i> <i>porrigere</i> <i>precari</i> <i>recitare</i>	<i>apparere</i> <i>concedere</i> <i>dare</i> <i>patifacere</i> <i>precipere</i> <i>recitare</i> <i>respondere</i> <i>tradere</i>	<i>dare</i> (a)	<i>postulare</i> [cit.] (a) ⁹² <i>sociare</i> (cum) ⁹³

Dans le domaine du complément de moyen⁹⁴, l'ablatif se conserve bien. Généralement, ces constructions ne posent aucun problème de clarté, grâce au sémantisme des verbes et de leurs compléments. La tournure prépositionnelle avec *per* est confinée dans l'expression (*apparere*) *per visum/visionem* (658.2, 657.12).

verbes avec complément de moyen casuel	compléments
<i>benedicere</i>	<i>diaconati honore</i> (53.18)
<i>coronare</i>	<i>manibus suis</i> (53.4) <i>clericati officium</i> (53.4, 53.25)
<i>deprecari</i>	<i>piis precibus</i> (55.8)
<i>enutrire</i> (se)	<i>divinis eloquiis</i> (52.19)
<i>excipere</i>	<i>manibus suis</i> (53.24)
<i>praeparare</i>	<i>ieiuniis, elemosinis atque psallentiis</i> (55.1)
<i>publicare</i> (se)	<i>multis virtutibus</i> (57.4)

Le génitif se maintient pour la plupart des valeurs exprimées par le complément déterminatif⁹⁵. On rencontre aussi quelques ablatifs pour l'expression du point de vue. Ainsi, à côté de l'expression figée *nomine*⁹⁶, on trouve dans la formule initiale :

oriundus fuit parentibus secundum saeculi dignitatem non primis, non ultimis, Romanis nationes (pour natione), christianitates vero religionem (pour christianis vero religione). (52.8-9)

⁹¹ Pour les exemples concrets, voir notre tableau dans l'Annexe II, p. 101 sq.

⁹² *postula a me et dabo tibi gentes* [cit.](653.10).

⁹³ *cum paris sui, qui cum ipso .. esse sociati* (52.20).

⁹⁴ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 14.

⁹⁵ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 18.

⁹⁶ L'ablatif *nomine* est entré en concurrence avec la forme figée et invariable : *nomen*.

Nomine : 52.18 *quidam puerolus nomine Gaugericus*, 58.1 *veniens homo nomine Launericus*, 58.3 *custodi .. nomine Baudegisilo* ; **Nomen** : 54.14 *comitem .. nomen Wadone*, 52.13 *ipse pontifex nomen Magnericus .. circuiret*.

On aura remarqué que la même formule propose cependant aussi une tournure prépositionnelle avec *secundum*.

La préposition *ex* s'utilise pour insister sur la provenance :

vir apostolicus B. ex Francorum natione (57.8-9)

alors que la préposition *de* semble d'une part remplacer le génitif partitif. Toutefois, le texte ne propose qu'un seul exemple de ce type :

qualem lectionem de divinis scripturis (53.5-6)

et s'utilise d'autre part avec les substantifs dérivés de verbes dont le régime devait être introduit par la même préposition *fidere (de)*, *sollicitare (de)* :

ille fidus de misericordia caelesti (56.2)

sollicitudo de ipsa basilica (58.3)

sollicitudinem de ipso castro (52.16)

Dans d'autres fonctions, les tournures casuelles sont également nombreuses, mais elles ne monopolisent pas le terrain. C'est le cas pour les compléments de cause et de manière, et pour les compléments d'agent.

Pour exprimer la cause⁹⁷, la tournure casuelle semble toutefois posséder la valeur la plus neutre, alors que l'emploi des prépositions – *ad*, *ex* ou *prae* – semble plutôt lié au désir d'insistance :

ipse baculus ... stetit firmatus quasi ad studium hominis ... fuisset plantatus (56.12)

lumen, quem ex fide petierat ... recepit (56.3)

dignatus est baculum sustinere quem ministri prae tarditate minime occurrerunt retinere (56.15)

ou de clarté :

⁹⁷ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 16.

ipsius (pour *ipsos*) ... *dignata est reddere ad precationem beati pontificis absolutos* (55.13)

Il en va autrement du complément de manière⁹⁸, où l'ablatif a l'air d'être en voie de régression au profit surtout de la préposition *cum*. Il s'utilise dans des emplois figés, p. ex. :

modis omnibus studiret (53.14)

una voce clamarent (54.9) vs. *voce magna cum psallentium ... imposuit* (55.10)

ou lorsque le sémantisme du verbe et du complément rendent la construction univoque. On a quelquefois l'impression qu'il s'agit d'un complément interne :

oratione beati Frontis sepulchrum incubisset (56.10)

humili prece ... supplicasset (56.18)

excolit populus veneratione plenissima (55.1)

genibus provolutus (55.7)

dum orationibus circuiret (53.21)

Quant au complément d'agent⁹⁹: les tournures casuelles semblent également en régression. Leur emploi a plutôt l'air d'être figé :

divina inspiratione commotus (53.23)

divina inspiratione permotus (54.4)

qualibet infirmitate oppressus (58.12-13).

et l'emploi de la préposition s'étend à des compléments non humains :

a lepra infestatione .. occupatus (53.26)

Le tableau suivant montre les rapports entre tournures prépositionnelles et casuelles pour les différentes fonctions concernées. Les cases mises en gris sont celles où les tournures casuelles ont une certaine importance, celle-ci étant variable selon l'intensité du gris. En gris foncé se trouvent les fonctions où les tournures casuelles sont largement majoritaires et non marquées par rapport aux tournures prépositionnelles ; en gris moyen, les fonctions qui maintiennent plus ou moins en équilibre les deux tournures ;

⁹⁸ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 15.

enfin, en gris clair, les fonctions où les tournures casuelles sont, malgré leur nombre, plutôt marquées.

fonction	tournure casuelle	tournure prépositionnelle
bénéficiaire	19	1 A
complément de temps	14	1 POST
complément de durée	7	2 IN
complément de lieu	7	28 IN 5 ANTE 2 AD 1 APUD
complément de mouvement / direction	3	13 AD 9 IN 2 SUPER
complément de séparation	1	8 DE 2 A(B)
complément de moyen	12	2 PER
complément de manière	11	13 CUM 5 IN 1 SECUNDUM 1 PER 1 IUXTA
complément de cause	7	2 AD 1 EX 1 PRAE
complément d'accompagnement	-	4 CUM
complément de but	2	3 AD 1 IN 1 PRO
complément d'agent	4	12 A(D)
complément déterminatif	72	4 DE 1 EX 1 SECUNDUM 1 AD

1.4. Le syntagme nominal

1.4.1. Contiguïté des éléments appartenant au même syntagme

La contiguïté généralisée est un facteur important pour la compréhension des phrases longues avec beaucoup de compléments. La *Vita Gaugerici* compte, il est vrai, quelques cas d'hyperbate, mais en général, ces constructions ne sont pas à même de perturber la compréhension. Nous ne considérons pas comme une réelle disjonction l'insertion d'une conjonction enclitique :

post eius quoque glorioso discessu (657.8)

Dans les cas de disjonction réelle, il s'agit toujours de la forme verbale régissante :

-in ipsum divinam vidisset .compunctionis pietate retenire (653.13)

⁹⁹ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 17.

-rogationis quas **cunctos** excolit **populus** (654.26)

-continuo **pristinam** recipit **sanitatem** (658.14).

qui peut, le cas échéant, être accompagnée d'un adverbe, d'un sujet ou, dans le cas de l'infinitif, d'un auxiliaire :

-et **paucos** postea **vixit annos** (658.9)

-quem **beati pontifices** negotians **negavit intentum** (656.20)

-qui **talem** meruit recipere **episcopum** (654.10)

-quod si **meam** disponis ante Dominum in futurum habere **caritatem** (657.14)

Dans tous ces exemples, le ou les éléments insérés ne sont pas là pour faire oublier aux auditeurs qu'il y a une suite ; syntaxiquement supérieurs, ils appellent justement le complément de l'élément antéposé, qui est toujours le déterminé par rapport au déterminant antéposé. Il nous semble par ailleurs que la disjonction avait pour but d'accentuer le déterminant. Or, c'est sans doute précisément en opérant une disjonction que l'auteur cherchait à obtenir le rythme accentuel requis.

La même logique se retrouve au sein de quelques syntagmes adjectivaux :

-episcopatu esse **dignissimum** (654.9),

-cumque ipsum **divinis eruditionibus** vidisset **instructum** (653.18).

1.4.2. Ordre des éléments à l'intérieur du syntagme

L'adjectif

La grande majorité des adjectifs que l'on rencontre dans la *Vita Gaugerici* sont antéposés au substantif qu'ils déterminent. Il s'agit dans la plupart des cas d'adjectifs descriptifs, dont certains très fréquents – *beatus*, *dignus*, *sanctus*, *divinus* –, mais on y trouve aussi des adjectifs distinctifs :

Camaracinse civitate (54.1 ; 54.2 ; 57.7)

Davitica sententia nuntiante (53.9)

principali praeceptione (54.7)

triduo conventu (54.26)

En postposition, les adjectifs distinctifs sont majoritaires :

sollicitudine pastorale (52.16)

in habitu saeculare (52.20)
parte adversa (57.21)
vir apostolicus (57.8)
de misericordia caelesti (56.2)
ministeria divina (57.19)
spiritu sancto (58.15)

par rapport à quelques adjectifs descriptifs :

facie formosa (53.3)
vultu ilari (53.3)
ad virum inlustrem (55.16)
voce magna (55.10)

Dans l'ensemble, il n'y a donc pas de principe clairement établie.

La position des adjectifs possessifs au sein de la *Vita Gaugerici* n'est pas encore tout à fait romane en ce sens que la postposition est largement majoritaire, même dans les passages en discours direct : 17 cas¹⁰⁰ versus 9 cas d'antéposition¹⁰¹. L'antéposition est la règle pour les démonstratifs, même si *ipse* peut quelquefois être postposé :

Provincia ipsa et caster memoratus (652.11)
ut vinctos de vinculo carceris tribunus ipse deberet absolvere (655.7).

¹⁰⁰ Genitor *eius* Gaudentius, genitrix vero *sua* Austadiola nomen accepit (52.10), eum manibus *suīs* clericati officium ... coronavit (53.4), et dum ministerium *suum* ... adimpleret (53.20), quem manibus *suīs* de lavacro fontis excepit ... (53.24), postulans beato pontifice ut signum crucis super oculos *eius* juberet inponere (56.1), curtis quas ecclesia *sua* ... habebat (56.5), egit autem beatus pontifex episcopatum *suum* ... (57.3), Et dum lectulo *suo*, ubi beatus pontifex obierat, cum digno silentio basilice sancti Medardi confessoris cum stabilisset, lectulo *suo* ipsi successor in ipso cubiculo constabilivit, lectulum ... in locum *suum* reduxit (57.9sq), pietas qui tanta dignatur beato confessori *suo* concedere (58.10), ut ad eius sepulchrum ... (58.11).

En discours direct : 'Sic voluisti, frater karissime, agere, ut lectulum *meum* de locum *suum* educeris et lectulum *tuum* in ipso cubiculo constabiliris (657.13-14), Quod si meam disponis ante Dominum in futurum habere caritatem, reduc lectulum *meum* in locum *suum* et lectulum *tuum*, exinde praecipe deportare (657.15-17).

¹⁰¹ praecepit ut ipsum *suo* conspectui praesentaret (53.1), cumque in *eius* praesentia advenisset (53.2), quem postea in *suum* episcopatum ... benedicens (53.25), Dominum ... deprecans ut ... juberet *sua* pietas (54.17), cunctos excolit populus ... et ... cum *suum* clerum psallentis (55.2), invenit in *eius* praesentia quos ... (57.1), post *eius* glorioso discessu vir ... successit (57.8), pietas qui tanta dignatur beato confessori suo concedere, ut ad *eius* sepulchrum ... (58.11).

En discours direct : Quod si *meam* disponis ante Dominum in futurum habere caritatem (657.15).

et que l'unique occurrence du démonstratif *ille* en tant qu'adjectif pronominal se trouve en postposition :

comitem loci illius (654.14)

Les adjectifs indéfinis sont généralement antéposés. P. ex. :

alia vice (653.13)

-Aliquo vero tempore (655.14)

-omnis populus (654.8)

Paucas noctes (657.11)

-contigit quadam nocte

Le complément déterminatif

La postposition directe du complément déterminatif, génitif ou ablatif, est majoritaire et naturelle. Il y a cependant quelques cas d'antéposition. Dans un certain nombre de cas, celle-ci semble accentuer la cohérence du syntagme ; le génitif y est moins ressenti comme un complément mais plutôt comme une partie intégrante de l'entité concernée. Certains de ces syntagmes sont d'ailleurs des formules consacrées, comme le montre la fréquence de leur occurrence dans les *MGH SRM*¹⁰² :

episcopo Remensium civitatis (54.5)

secundum saeculi dignitatem (52.8) (*saeculi dignita** : *MGH SRM* : 19 occurrences)

gentilitatis errori (53.22) (*gentilitatis error** : *MGH SRM* : 5 occurrences)

beatissime Gaugerici fama (53.28)

baptismi gratia (53.24) (*baptismi gratia** : *MGH SRM* : 19 occurrences)

diaconati honore (53.18)

ex Francorum natione (57.9), (*vs. rege Austrasiorum* 54.3)

clericati officium (53.4, 53.8, 53.11-12, 53.25) (*pour clericatus offic/t** : *MGH SRM* : 8 occurrences)

divinam vidisset conpunctionis pietate (53.12)

beati pontifices praesentiam (56.22)

beati Frontis sepulchrum (56.10), *ad beati pontificis sepulchrum* (58.6)

triginta annorum spatia (55.28)

¹⁰² Même si les documents repris dans cette section des *Monumenta* n'appartiennent pas tous à l'époque mérovingienne, il nous a tout de même semblé intéressant de fournir ces résultats, qui donnent des indications utiles.

iuxta canonum statuta (52.12) (*k/canonum statut** : MGH SRM : 8 occurrences
vs. *statut* canonic**)

vitae terminum ... inponere (55.17) (*vitae termin** : MGH SRM : 9 occurrences)

L'antéposition est également de mise avec le génitif *Dei*, ce qui n'a rien d'étonnant puisque l'antéposition de ce vocable est encore chose courante en ancien français¹⁰³.

pro Dei opus (52.14), *Dei servum* (54.7), *Dei omnipotentis pietas* (58.10)

et aussi : *pior fuit Domini pietas* (54.24) (vs. 54.20 *angelum Domini*)

Quelques fois cependant, l'antéposition du déterminant semble avoir été considérée comme non-naturelle par le scribe. Dans les exemples suivants, elle semble avoir causé l'inversion des marques du déterminant et du déterminé, à moins qu'il ne s'agisse d'un effet stylistique recherché – l'hypallage –, mais cela nous paraît moins probable :

-quem manibus suis de lavacro fontis excepit (53.24) pour *de lavacri fonte*

-sepulchrum beati pontificis furtu sceleris expoliavit (58.2) pour *furti scelere*

En tout cas, il est certain que ce genre de syntagmes favorisaient une morphologie à variantes libres.

Enfin, dans le passage que voici, la forme initiale – sans doute le génitif *Germaniae* – est plutôt ressentie comme un adjectif :

Germani oppido Eposio castro (52.8).

1.4.3. Émergence de l'article

Au niveau de l'emploi des déterminants, la *Vita Gaugerici* est encore très loin de la naissance de l'article. Une certaine insistance, typique pour le style notarial, est cependant responsable pour la fréquence relativement élevée de *ipse*, contrairement aux autres démonstratifs. L'on ne peut toutefois en aucun moment constater une pure hypercaractérisation ; l'emploi de *ipse* est toujours lié à la pertinence communicationnelle :

¹⁰³ V. *infra*, Troisième partie, 1.3. Le rapport entre compléments casuels et prépositionnels.

Cumque provintia ipsa et caster memoratus a pontifice Treveris civitate ad doctrinam Christi aspicere videretur, contigit, iuxta canonum statuta ipse pontifex nomen Magnericus sollicitudine pastorale ipse parrotia circuiret, ut, quicquid ibidem pro Dei opus cognosceret oportere, omnimodis ordinaret (652.11-15)

Et dum ministri ad ipsum recipiendum tardassent, et beatus pontifex credidisset, ad ipsis ministris baculum fuisse receptum, et oratione beati Frontis sepulchrum incubuisset, taliter in media ecclesia Domini ordinatione ipse baculus, dum beatus pontifex de oratione surrexit, ut inplumbatus stetit firmatus, quasi ad studium hominis ibidem fuisset plantatus (656.8-13)

Et dum lectulo suo, ubi beatus pontifex obierat, cum digno silentio basilice sancti Medardi confessoris cumstabilisset, lectulo suo ipsi successor in ipso cubiculo constabilivit (657.9-11)

Dans la même optique, on trouve aussi régulièrement les vocables *memoratus*, *praedictus* ou *praefatus* :

Provintia ipsa et caster memoratus (652.11), veniens in memorato castro (652.15), in memorata civitate (654.12), a memorato piissimo Cl. rege (655.26) ;

et cum haec praedictus pontifex audisset (653.1), in praedicta civitate (654.3), in praedicta civitate Camaraco (654.6) ;

Landericum ... maiorem domus praefati principis (655.17).

Avec ces caractéristiques, la *Vita Gaugerici* reflète parfaitement l'état de langue repéré par M. Selig dans les documents juridiques et qui est antérieur à la naissance de l'article : s'il est vrai que ces textes augmentent la fréquence de l'emploi d'un déterminant, ils bloquent aussi le développement de l'article. En effet, *ipse* implique nécessairement une insistance sur la personne alors que l'article implique nécessairement l'absence de toute valeur autre que la spécificité¹⁰⁴. C'est le démonstratif *ille*, si peu présent dans la *Vita Gaugerici*, qui sera mieux en place pour se délester de ses valeurs superflues et qui pourra donner naissance à l'article roman¹⁰⁵.

¹⁰⁴ Cf. Maria SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätlatein*, p. 118.

¹⁰⁵ *Ibidem*, p. 184.

Corollairement, *ipse*, ressenti comme une norme vieillie, a été abandonné à un moment donné au profit de vocables comme *memoratus*¹⁰⁶.

Comme *ipse*, les adjectifs possessifs peuvent se faire relativement fréquents – notamment dans certains passages en discours direct – sans qu'il s'agisse pour autant d'une hypercaractérisation : leur apparition est indispensable pour assurer la clarté :

'Sic voluisti, frater karissime, agere, ut lectulum meum de locum suum educeris et lectulum tuum in ipso cubiculo constabiliris. (657.13-14)

Quod si meam disponis ante Dominum in futurum habere caritatem, reduc lectulum meum in locum suum et lectulum tuum, exinde praecipe deportare. (657.15-17)

1.5. Formation de l'adverbe

Le conservatisme est frappant dans le domaine de l'adverbe. Ceux-ci sont tous de formation classique, qu'il s'agisse d'exprimer un rapport de temps :

adhuc (652.18 / 652.20 / 653.22), continuo (653.5 / 653.15 / 653.18 / 653.23 / 654.5 / 655.17 / 656.3 / 658.5 / 658.14), cotidie (658.11), exinde (656.24 / 657.16 / 658.8), numquam (653.26), postea (653.25 / 656.4 / 658.8), prius (654.11), semper (657.4), statim (654.18).

de lieu :

foris (educere) (655.9), hec (653.9), ibidem (652.15 / 655.18 / 656.13/ 657.11), obviam (653.21).

un rapport logique :

itaque (654.26), igitur (652.7)

ou un complément de manière. Dans ce domaine, outre *omnimodis* (652.14), *ita* (652.17 / 654.8), *multum* (652.19), *nullatenus* (653.26 / 654.15 / 655.6 / 655.19) et *retrosum* (656.8), on trouve surtout des adverbes en *-iter* qui sont utilisés :

¹⁰⁶ *Ibidem*, p. 136.

feliciter (657.4), *festinanter* (658.4), *fideliter* (653.21, 658.13), *fogaciter* (656.23), *iugiter* (653.16), *memoriter* (653.14, 653.17), *taliter* (653.7, 654.8, 656.11), *velociter* (657.1, 658.4, 658.6).

La forme *adsidue*, dont on compte 5 occurrences (652.23, 653.20, 653.28, 656.8, 657.19), est le seul représentant, figé semble-t-il, des adverbes de manière de la première classe. Les constructions avec *–mente* font totalement défaut.

L'essentiel de ces formes, hormis *multum*, *numquam*, *postea* (*postius*) et *semper*, sont appelées à disparaître.

Parmi les locutions adverbiales, *tunc tempore* (= *tunc temporis*)(655.17) est une construction latine figée, et *de presenti* (656.4)¹⁰⁷ une construction romane, la seule tournure prépositionnelle.

1.6. Les degrés de l'adjectif et de l'adverbe

La formation des degrés de l'adjectif et des adverbes ne fait pas transpercer un état de langue qui annonce la romanité. Pour les degrés de l'adjectif, les formes proposées semblent en grande partie figées. L'unique comparatif que nous ayons pu relever est une forme pour laquelle la grammaire classique aurait proposé plutôt une forme analytique : en effet, les comparatifs des mots en *–ius* et en *–uus*, étaient généralement construits, pour des raisons d'euphonie, à l'aide de l'adverbe *magis*¹⁰⁸. Pourtant, notre texte propose *pior... quam*, sans doute par un excès de zèle grammatical, qui du reste, semble avoir été assez répandue¹⁰⁹ :

pior fuit Domini pietas ... quam impietas comitis ... (654.24)

Le problème avec cette forme est qu'elle ressemble fortement au comparatif de *malus*, *peior*, appelé à survivre en ancien français. Mais si on peut avoir des doutes sur la

¹⁰⁷ Chez Marculf, *de presenti* veut dire soit « à partir d'aujourd'hui », soit « aussitôt » ou « actuellement » (Uddholm 122). Selon Uddholm, cette signification est très fréquente en bas-latin ; on la retrouve p. ex. chez Grégoire de Tours (Cf. Bonnet 608-9).

¹⁰⁸ Cf. HOFMANN, LEUMANN, SZANTYR, *Lateinische Grammatik* II, § 98 a, p. 165.

¹⁰⁹ Cf. le passage suivant chez Cassiodore : « Aliquando aut unus invenitur gradus, aut duo, aut tres ; sed ubi comparativus non invenitur, adverbium sciamus esse ponendum ad positivum, ut vicem comparativi impleamus, ut in hoc nomine pius, quia non facit pior, sed magis pius » (*De oratione et de octo partibus orationis*, cap. 1, PL LXX, col. 1224, l. 33) et dans la *Expositio latinitatis* anonyme (VII^e s.) : « Sed sciendum et requirendum est, ut quid non dicitur 'pior', quod 'tam pius' uel 'magis pius' significat » (cap. 5, CC SL 133D). E. Rose note l'emploi

compréhension, il est probable que le contexte, avec des mots comme *pietas* et *impietas*, ait en tout cas empêché la confusion.

Les superlatifs synthétiques, assez nombreux dans la *Vita Gaugeric*, sont souvent des épithètes fixes utilisées auprès des noms des protagonistes ou dans certaines apostrophes, dans certaines expressions ou compléments circonstanciels. Il est probable que leur valeur ait été fortement érodée :

avec des noms :

beatissimus Gaugericus (652.7), *beatissime Gaugeric* fama (653.28)

frater karissime (657.13)

memorato piissimo Cl. rege (655.26), *piissimi Clodharii regis* (655.14).

Domine sanctissime (653.7)

sanctissime pater (654.21)

expression :

Gaugericum episcopatu esse dignissimum (654.9)

compléments circonstanciels :

veneratione plenissima (655.1)

cum summa veneratione (655.15)

Dans le domaine de l'adverbe, le comparatif *maturius* équivaut systématiquement à la forme simple *mature* :

audiens signum, ad ecclesiam ... maturius primus adcurrit (652.20)

maturius in praesentia pontificis ... fuerunt absoluti (655.21)

et cum ipse inluster vir ... maturius advenisset (655.23).

Les superlatifs sont des formes très courantes : *diligentissime* (655.2), *devotissime* (656.7), *minime* (656.15).

1.7. Conclusion intermédiaire : le nom et le groupe nominal

Dans le domaine de la morphosyntaxe du nom et du groupe nominal, les traits langagiers restent foncièrement latins. Nous avons pu constater le maintien global du neutre, tant au singulier qu'au pluriel, la vigueur d'un système casuel peu modifié par

du superlatif synthétique *piissimus* dans le *Missale gothicum* (E. ROSE, *Communitas in commemoratione*, p. 253).

rapport à la norme latine, et la piètre pression des prépositions. Nous avons vu que les positions des éléments à l'intérieur du syntagme nominal n'a pas évolué dans le sens de l'aval typologique et que, s'il y a une certaine facilité dans l'emploi de *ipse*, celle-ci est loin d'annoncer l'hypercaractérisation massive marquant l'émergence de l'article. Enfin, la formation des adverbes et des degrés de comparaison n'atteste pas non plus d'émergences romanes. Toutefois, trois observations nous semblent importantes dans la perspective de la communication verticale et de l'évolution linguistique : la perte de valeur des désinences casuelles lors de la réalisation orale est probable, la contiguïté des éléments appartenant à un même syntagme est constante et plusieurs traits de langue latins ont un caractère figé ou semblent être conditionnés du point de vue sémantique et syntaxique. C'est notamment le cas d'un certain nombre de compléments casuels.

2. Le pronom

2.1. Les formes pronominales

La morphologie pronominale appelle peu de remarques : elle est généralement bien conservée. Celle des relatifs est la plus entamée. Les confusions entre les désinences *quod/quem*, *qui/quae*, *quem/quam* font deviner la perte de leur pertinence, voire leur parfaite équivalence à l'oral :

cybum quod accipere debet (652.22) pour *quem*

officium quem .. inponere dignatus es (653.8) pour *quod*

lumen quem ex fide petierat (656.3) pour *quod*

abuit quendam leprosum quae adhuc gentilitatis errore tenebatur (653.22) pour *quem*

felicem ecclesiae qui talem meruit recipere sacerdotem (654.10) pour *quae*

Domini pietas qui dignata est ...impietas comitis qui voluit ... (654.23-4) pour *quae*

pietas qui tanta dignatur ... concedere (658.10) pour *quae*

sepultus est in basilica s. Medardi quem ipse vivens edificare iussit (657.6) pour *quam*

D'autre part, au vu des exemples cités, une nouvelle logique semble déjà être rentrée en vigueur. Celle-ci oppose le relatif objet (*quem*, *quam*, *quod*) au relatif sujet (*qui*, *quae*).

Par ailleurs, les confusions suivantes laissent deviner la perte de pertinence des formes génitives et datives ¹¹⁰:

-*Sacerdotem cuius sollicitudinem de ipso castro commiserat* (652.15) pour *cui*
 -*duos pueros ...vinctos quos vitae terminum continuo disponebat inponere*
 (655.17) pour *quorum* ou *quibus*

Par contre, l'ablatif *qua*, est utilisé à plusieurs reprises en tant que complément de moyen, dans des contextes figés, il est vrai :

catene qua vincti tenebantur (654.19)
(ut) de vinculis qua tenebantur absolverit (655.19)
cum veneratione qua decuit (657.19)

Ainsi, le relatif ablatif sans préposition *qua* coexiste avec le corrélatif *qua* exprimant la direction :

eclesiam qua beatus pontifex ducebatur (654.19)

Parmi les démonstratifs, Il est intéressant de relever l'emploi de la forme *ipsius* pour *ipsos* (pour *eos*), mentionné également par M. Bonnet¹¹¹ et J. Vielliard¹¹² :

-*postulans comitem ... ut ipsius iuberet de vinculum ... relaxare* (654.14) pour *ipsos* pour *eos*
 -*in nomine Trinitatis divina pietas ipsius, qui videbantur in carcere retinere ... , dignata est reddere .. absolutos* (655.12).

Mentionnons aussi le pronom personnel *illi* au nominatif singulier, attestant l'évolution phonétique menant vers *il* :

illi ita respondens (652.16)

Les tournures pronominales prépositionnelles sont rares¹¹³ et n'ont aucun rapport avec une quelconque fragilisation de la flexion.

¹¹⁰ Cf. les formules de Marculf, où le trait le plus caractéristique au niveau de la morpho-syntaxe pronominale est l'emploi de certains génitifs dans les fonctions du datif (Uddholm 69).

¹¹¹ M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 385.

¹¹² J. VIELLIARD, *Le latin des diplômes royaux*, p. 143.

Différentes formes de pronoms indéfinis sont attestées dans la *Vita Gaugericus*, mais toujours en fonction adjectivale. Plusieurs d'entre elles n'ont pas de continuateur français :

forme	occurrences	contexte	survivance
alius	1 adj.	<i>alia vice</i> (653.13)	<i>el</i> (adj., pron., adv.) = autre ; autre chose ; autrement
aliquis	3 adj.	- <i>Aliquo vero tempore</i> (655.14) - <i>contigit aliquos dies</i> (656.5) - <i>negotians aliquos puerus ... duceret</i> (656.17)	<i>alques</i> (adv.) = un peu
cuncti	2 adj.	- <i>cuncto populo</i> (655.1) - <i>cunctos ... populus</i> (654.2)	-
omnis	2 adj.	- <i>modis omnibus</i> (653.14) - <i>omnis populus</i> (654.8)	en composition, p.ex. <i>omnipotent</i>
pauci	2 adj.	- <i>Paucas noctes</i> (657.11) - <i>paucos postea vixit annos</i> (658.8)	<i>poi</i> (adj., adv.) = petit ; peu
plures	1 adj.	<i>Pluris postea vixit annis</i> (656.4) pour <i>plures</i> ou <i>pluribus</i>	en composition, p.ex. <i>plurifier</i>
quilibet	1 adj.	<i>qualibet infirmitate oppressus ad .. sepulchrum .. expetierit</i> (658.12)	-
quidam	9 adj.	- <i>Quidam puerolus nomine Gaugericus</i> , - <i>quoddam</i> (= <i>quodam</i>).. <i>die</i> - <i>abuit quendam leprosum</i> - <i>quoddam</i> (= <i>quodam</i>) <i>itaque tempore</i> (654.26) - <i>quodam itaque tempore</i> - <i>quidam negotians</i> - <i>quadam vero nocte</i> - <i>contigit quadam nocte</i> - <i>veniente quidam homo</i>	-
talis	1 adj.	<i>Talem meruit recipere sacerdotem</i> (654.10)	<i>tel</i>
totus	2 adj.	<i>totum psalterium</i> (653.14) (653.17)	<i>tot</i>

2.2. Emploi

2.2.1. L'émergence du pronom sujet

Syntaxiquement, l'emploi du pronom sujet est rare et relève d'une insistance réelle. À la troisième personne, *ille* est plus neutre alors que *ipse* implique une insistance sur la personne par opposition à d'autres.

¹¹³ Nous avons noté plus haut, dans le point consacré à la morphosyntaxe du nom, quelques compléments de bénéficiaire : *postulare a* (653.10), *sociare cum* (652.20). On trouve aussi des prépositions pour le complément de temps (*post*), de lieu (*in*, *coram*), d'accompagnement (*cum*). Pour un relevé exhaustif de la morphosyntaxe pronominale, voir dans notre *Annexe II*, p. 101 sq.

PRONOM SUJET	
1 ^e personne pluriel	3 ^e personne singulier
- <u>nos</u> sumus, sanctissime pater, qui ... fuimus relaxati (654.21)	- <u>illi</u> ita respondens (652.16) pour <u>ille</u> - <u>ille</u> fidus de misericordia caelesti dextera levavit (656.2). - <u>ipse</u> diebus singulis ieiunans (652.22) -sepultus est in basilica sancti Medardi quem <u>ipse</u> vivens edificare iussit (657.6).

2.2.2. L'explicitation du pronom objet

L'insistance sur la personne se fait moins sentir lorsque *ipse* est utilisé comme pronom régime, en concurrence avec *is* :

PRONOM REGIME	
3 ^e personne singulier	3 ^e personne pluriel
- <u>eum</u> manibus suis clericati officium Dominum serviendum continuo coronavit (653.4) - <u>eum</u> diaconati honore continuo benedixit (653.18) -ut <u>eum</u> cum dignis honoribus in praedicta civitate C. deberet episcopum ordinari (654.6)	-ut <u>eos</u> de ipso carcere eieceret (655.5) -ut <u>eos</u> absolverit (656.18)
-praecepit ut <u>ipsum</u> suo conspectui praesentaret (653.1) -cumque <u>ipsum</u> divinis eruditionibus vidisset instructum (653.18) -ut <u>ipsum</u> in praedicta civitate ordinaret episcopum (654.3-4) -taliter <u>ipsum</u> ordinavit episcopum (654.8) -et <u>ipsum</u> cum summa veneratione ... recipisset (655.15) -et dum ministri ad <u>ipsum</u> recipiendum tardassent (656.9).	-postulans comitem ... ut <u>ipsius</u> iuberet de vinculum ... relaxare (654.14) -divina pietas <u>ipsius</u> , qui ..., dignata est reddere ... absolutos (655.12)

Contrairement à la fonction de complément d'objet, *ipse* n'est jamais utilisé dans la fonction de complément de bénéficiaire, où *is* est seul maître :

PRONOM BÉNÉFICIAIRE	
3 ^e personne singulier	3 ^e personne pluriel
in ordine <u>ei</u> patifacere deberit (653.6) <u>ei</u> taliter respondens (653.7) <u>ei</u> praecepit ut ... (653.13) totum psalterium <u>ei</u> memoriter recitaret (653.14) <u>ei</u> officium diaconati, actori Domino, continuo tradere destinaret (653.14-15) apparuit <u>ei</u> beatus pontifex (657.12)	ut <u>eis</u> vitam concederit (655.18).

Par contre, il s'impose de nouveau dans les compléments pronominaux prépositionnels :

PRONOM COMPLEMENT PREPOSITIONNEL	
3 ^e personne singulier	3 ^e personne pluriel
-cum <i>paris sui</i> , qui <i>cum ipso</i> .. <i>esse sociati</i> (652.20) -cumque ... <i>in ipso vultu ilari, facie formosa, decoro aspectu</i> ... <i>cognovisset</i> (653.3) -et <i>in ipsum divinam vidisset conpunctionis pietate retinere</i> (653.12)	-

Avec ces caractéristiques, la situation de la *Vita Gaugeric* se démarque d'un emploi langagier naturel. En effet, selon les constats formulés par M. Selig, l'emploi de *ipse* comme pronom est plutôt marqué lorsque le référent est identifiable par le contexte direct ; lorsque, en d'autres termes, il n'y a pas plusieurs référents en lice. Or, lorsque *ipse* est utilisé dans la *Vita Gaugeric*, il n'y a en règle pas de discontinuité référentielle.

Comme on a pu le constater tout au long des exemples fournis, la *Vita Gaugeric* fait régulièrement appel à des pronoms objets, même lorsque ceux-ci ne sont pas réellement nécessaires, ce qui est une évolution dans le sens de l'évolution typologique. D'autre part, elle ne montre pas de traces de phénomènes annonçant la cliticisation des pronoms. Ils se placent librement dans la phrase sans prédilection pour une place particulière et sans s'accrocher à la forme verbale. Le pronom personnel objet direct se place d'ailleurs de préférence devant les autres compléments qui précèdent le verbe. Ce phénomène rejoint le blocage de la naissance de l'article et s'explique de la même manière : les démonstratifs utilisés sont encore trop chargés sémantiquement.

2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs

Les démonstratifs sont très faiblement représentés, à l'exception de *ipse*, qui domine tant comme pronom – où il est le concurrent de *is* – que comme adjectif pronominal. Après d'un substantif, *ipse* empiète à la fois sur le domaine de *idem* et de *ille*, quoiqu'il exprime ces valeurs d'une manière affaiblie : les valeurs identificatrice et démonstrative s'estompent pour garder avant tout le noyau anaphorique. C'est en ce sens que l'emploi de *ipse* dans ce texte constitue une amorce dans le sens de l'apparition de l'article. Toutefois, nous avons vu plus haut que l'emploi adjectival de *ipse* reste pour l'heure lié à la pertinence communicationnelle.

D'autre part, la valeur de *ille* semble également nettement affaiblie :

<i>illi ita respondens ait</i> (652.6-17)	- <i>comitem loci illius</i> (654.13-14) - <i>ille fidus de misericordia caelesti dextera levavit</i> (656.2).
---	---

De son côté, *hic* maintient sa valeur classique. Il est utilisé indépendamment au neutre pluriel et à plusieurs reprises aussi comme adjectif pronominal :

<i>Et cum <u>haec</u> praedictus pontifex audisset (653.1)</i>	<i>hoc clericati officium (653.7)</i>
<i>Et cum <u>haec</u> ... cognovisset (2) (653.11, 656.13)</i>	<i>ab <u>hac</u> luce damnatum (655.28)</i>
	<i>cumque vidisset <u>hanc</u> visionem (657.16)</i>

Iste est absent du texte et *idem* se rencontre uniquement dans : *eodem vero die* (654.11). La valeur identificatrice de *idem* est plusieurs fois reprise par les participes *memoratus*, *praedictus* et *praefatus* :

- *Provincia ipsa et castra memoratus (652.11), veniens in memorato castris (652.15), in memorata civitate (654.12), a memorato piissimo Cl. rege (655.26)*
- *et cum haec praedictus pontifex audisset (653.1), in praedicta civitate (654.3) in praedicta civitate Camaraco (654.6)*
- *Landericum ... maiorem domus praefati principis (655.17)*

2.2.4. Réorganisation du possessif

On constate une fragilisation de *eius* en faveur de *suus* qui a tendance à quitter son caractère réflexif. Ainsi, *eius* se maintient dans :

O magna et inenarrabilis Dei omnipotentis pietas, qui tanta dignatur beato confessori suo (= pietatis) concedere, ut ad eius (= confessoris) sepulchrum cotidie mereatur caecitas recipere visum ... (658.11).

se maintient puis se perd dans :

Integritate colens, genitor eius Gaudentius, genetrix vero sua Austadiola nomen accepit (652.10)

et se perd dans :

- *Et dum lectulo suo (= pontificis), ubi beatus pontifex obierat, cum digno silentio basilice sancti Medardi confessoris cumstabilisset, lectulo suo (= successoris) ipsi successor in ipso cubiculo constabilivit. (657.9)*
- *lectulum cum digno psallentio in locum suum (= proprium) reduxit (657.17-18)*

D'autre part, *eius* est utilisé de manière hypercorrecte dans :

Postulans beato pontifice ut signum crucis super oculos eius juberet inponere
(656.1)

2.3. Conclusion intermédiaire : le pronom

Les formes et les emplois pronominaux restent fondamentalement latins tout en laissant transparaître quelques débuts de restructuration qui vont dans le sens de l'évolution typologique. Ainsi, les confusions au sein du paradigme des relatifs suggère une réduction des distinctions casuelles pertinentes ; la multiplication des pronoms objets annonce la préférence pour les rapports explicites ; le rapprochement des différentes valeurs démonstratives et identificatrices prépare leur défocalisation ; enfin, l'extension – fût-ce légère – du possessif *suus* s'intègre dans l'émergence d'un nouveau principe de renvoi.

3. Le verbe

3.1. Passifs, déponents et voix pronominale

Infectum

Aucune forme analytique ne peut être repérée. Plusieurs observations cependant s'imposent. Ainsi, on trouve une forme en *-tur* hypercorrecte :

ipse diebus singulis ieunans, cybum quod accipere debet pauperibus adsidue erogatur (652.22-23)

La phrase suivante propose d'autre part une forme active à valeur passive :

Cum adsidue beatissime Gaugerici fama, ..., in bonis operibus provocaret
(653.28) pour *provocaretur*

Il faut constater que les déponents sont très peu diversifiés – verbes *dignari*, *adloqui* et *mereri* :

-pietas qui tanta dignatur ... concedere (658.10-11)

-ut ... dignaretur ... foris educere (655.8-9)

-cum paterna discussione adloqueretur (653.2-3)

-ut ... mereatur caecitas recipere visum (58.11) (formule finale)

Pour le passif, le dénuement est moins grand. Mais on est frappé par la répétition de certaines constructions : la forme *teneba(n)tur* revient à sept reprises, toujours dans le

contexte narratif d'une prison où sont enfermés des esclaves. Les formes passives de *(di)noscere* et *videre* sont utilisées chacune à quatre reprises au sein de constructions personnelles (CP) et d'une construction impersonnelle (CIP). Toutes les formes, passifs et déponents confondus, appartiennent à la troisième personne, généralement du singulier :

ind. prés.	ind. impf.	subj. impf.
-sepulturola mea expoliare <u>dinoscitur</u> (658.4-5) (CP). -cybum <u>erogatur</u> (652.22-23)(hypercorrect) -capitulus ... <u>habetur</u> (653.9). -multum se divinis eloquiis <u>noscetur</u> enutrire (653.19) (CP) -sententia ... quae in secundo psalmo <u>noscetur</u> retenire (653.10) (CP) -paris sui, qui cum ipso ... <u>noscuntur</u> esse sociati (653.21) (CP) -vota <u>redduntur</u> (57.19) -ministeria ... <u>celebrantur</u> (57.20)	-pontifex <u>ducebatur</u> (54.19) -custodi, cuius sollicitudo de ipsa basilica <u>habebatur</u> (658.3). -leprosum quae ... <u>tenebatur</u> (53.22) -vincti <u>tenebantur</u> (54.13) -qui ... <u>tenebantur</u> (54.16) -vincti <u>tenebantur</u> (54.19) -vincti ... <u>tenebantur</u> (55.4) - <u>tenebantur</u> (55.19) - <u>tenebantur</u> (56.21) -qui <u>videbantur</u> ... retinere (655.12) (CP) -divinis scribturis quas usitare <u>videbatur</u> (653.6) (CP).	-a clericis vel cuncto populo ... <u>peteretur</u> (54.2) -cum triduo conventu rogationis ... <u>videretur</u> excolere (654.26-655.1) (CIP) -cumque provintia .. et caster .. a pontifice .. <u>aspicere videretur</u> (653.11-12) (CP)

Qu'en est-il de la valeur des désinences passives ?

Arrêtons-nous d'abord à ces constructions personnelles. Elles se caractérisent par un ordre des mots qui est presque partout stéréotypé : les verbes y forment un bloc syntaxique dans lequel l'infinitif est le plus souvent postposé. Ce groupe verbal se trouve en fin de proposition, suivant la logique (S)OV générale du texte¹¹⁴. Dans certains cas, on peut avoir l'impression que ce groupe fonctionne comme une unité morphologique qui équivaut à la forme passive simple, dont elle semble rendre la présence plus tangible :

Cumque provintia ipsa et caster memoratus a pontifice Treveris civitate ad doctrinam Christi aspicere videretur (653.11-12) = aspicere(n)tur

→ Lorsqu'on vit que la province et le bourg furent orientés vers la doctrine du Christ par l'action de l'évêque de Trèves = Lorsque la province et le bourg furent orientés vers ...

quia a latrone sepulturola mea expoliare dinoscitur (658.4-5) = expoliatur

→ parce qu'on aperçoit qu'un voleur pille ma tombe = parce que ma tombe est pillée

¹¹⁴ V. *infra*, 4. Syntaxe propositionnelle, p. 183.

Par ce procédé, l'auteur neutralise en quelque sorte le passif synthétique. En effet, la forme passive de la construction personnelle a surtout une valeur d'impersonnel, qui peut facilement, dans ce contexte, se passer de la désinence passive : on la perçoit à titre de vocable, comme quelque chose du style « on sait », « on voit ». D'autre part, le syntagme nominal introduit par la préposition *a* flotte quelque part entre les fonctions de complément d'agent et celle de complément de cause ou de moyen.

Une autre forme de neutralisation est la possibilité d'interprétation médio-passive des formes en *-tur* : là aussi, la désinence passive peut, à la limite, être omise. Dans cette optique, il est intéressant de remarquer qu'il y a très peu de compléments d'agent et que ceux-ci peuvent, le cas échéant, être interprétés aussi comme des compléments de cause ou de moyen :

- eclesiam qua beatus pontifex ducebatur (54.19) ~ ibat*
 - ante ostium carceris, ubi XII vincti tenebantur (54.13) ~ erant*
 - leprosum quae adhuc gentilitatis errori tenebatur (53.22) ~ erat*
 - qui **sevitiam comitis** vincti tenebantur (54.16) ~ erant*
- Cf. *se tenir* en français actuel

Enfin, la pertinence de la désinence *-tur* se voit encore neutralisée par la coexistence de l'emploi au passif du verbe *habere* d'une part, dont le sens équivaut à *esse* :

- capitulus ... hec habetur in ordine (653.9)*
- apparuit beatus pontifex per visionem custodi, cuius sollicitudo de ipsa basilica habebatur (658.2)*

D'autre part, on trouve également dans la *Vita Gaugerici* la construction pré-romane [habet + COD], ancêtre du français « il y a » :

- abuit in castrum E. quendam leprosum (653.22).*

Perfectum

Au passif, toutes les formes sont surcomposées, à l'exception de « *sepultus est* », qui est sans doute une forme figée :

PASSIF	ind. perf.	ind. plqpf.
forme latine	<i>sepultus est</i> (657.5)	-
forme romane	fuius relaxati (654.22-23) fuerunt absoluti (655.22)	-Hildeberto ... ut ... <i>fuisse suggestum</i> (654.3-4) -quasi ... a lepra infestatione <i>fuisset occupatus</i> (653.26) -cum ... pontifex ... <i>fuisset ... introductus</i> (654.11-12) -dum nullatenus petio pontifice a comite <i>fuisset impleta</i> (654.15) -Toronis <i>fuisset directus</i> (655.27) -quasi ad studium hominis ibidem <i>fuisset plantatus</i> (656.13)

Les déponents, essentiellement les formes du verbe *dignari*, maintiennent quant à eux la norme classique à l'exception de :

statim ostium carceris et catene, qua vinciti tenebantur, confracte, ecclesiam, qua beatus pontifex ducebatur, angelum Domini perducenti, fuerunt ingressi
(654.20)

Nous sommes encline à interpréter cette forme comme une passivation du déponent *ingredi* : « ils furent amenés à l'intérieur de l'église »¹¹⁵. Cette solution nous semble plus compatible avec l'évolution des déponents, dont les formes analytiques, dissociées de celles du passif, ont perduré¹¹⁶.

DEPONENT	ind. perf.	ind. plqpf.
forme latine	-officium quem mihi inponere <i>dignatus es</i> (653.8) -pietas qui <i>dignata est</i> absolvere vincitos (654.24) -pietas ipsius ... <i>dignata est</i> reddere (655.12) -Dominum ... qui <i>dignatus est</i> baculum sustinere (656.14). -exinde <i>egressus est</i> (658.8)	-
forme romane	<i>fuerunt ingressi</i> (654.20)	-

Remarquons que la forme *gavisus* du semi-déponent *gaudere* est utilisé avec la valeur d'un participe présent : *gavisus suscepi* = *gaudens* (653.8).

3.2. Futur et conditionnel

Peu de données concernent la morphologie verbale du futur. Mais il semble bien que l'ancien futur I n'est plus en vigueur. Une forme classique en *-bo* appartient à une citation biblique :

¹¹⁵ P. Flobert cite *ingredi* parmi les déponents passivés du bas-empire (III^e-V^e s.) (*Les verbes déponents latins ...*, p. 373).

¹¹⁶ Cf. *supra*, Grille d'analyse, 3.1. Passifs, déponents et voix pronominale, p. 118.

Postula a me et dabo tibi gentes (653.10)

Les formes en *-am, -es, ...* font défaut.

Le futur II garde sa valeur de futur accompli, mais pourrait être interprété comme un futur simple dans :

vel qualibet infirmitate oppressus ad sancti confessoris sepulchrum fideliter expetierit, continuo pristinam recipit sanitatam (658.13)

alors que le présent *recipit* y équivaut à *recipiet*.

Les périphrases romanes avec *habere* sont absentes. D'autre part, la *Vita Gaugerici* propose plusieurs périphrases avec l'auxiliaire *debere* en combinaison avec un infinitif. S'il est vrai qu'un certain sens de « devoir » peut encore être perçu dans ces exemples, il est néanmoins fortement affaibli et sert plutôt à renforcer le subjonctif. De ce fait, cette périphrase véhicule une nuance de futur, notamment de futur du passé¹¹⁷ :

cybum quod accipere debet (652.22)

Interrogatus ... qualem lectionem ... in ordine ei patifacere deberit (653.6-7)

dedit epistolas, ut eum ... deberet episcopum ordinari (654.6-7)

obtinere, ut vinctos de vinculo carceris tribunus ipse deberet absolvere (655.6-7)

3.3. Émergences analytiques

Le parfait de l'indicatif est un des paradigmes dominants, ce qui est tout naturel dans ce texte de caractère très narratif. Il peut avoir plusieurs valeurs. Le plus souvent, il est utilisé pour les actions successives jalonnant le récit¹¹⁸. Moins fréquemment, il s'agit d'un fait isolé appartenant au passé – où le parfait se rapproche du plus-que-parfait¹¹⁹ –, ou d'une vérité absolue – où le parfait se rapproche du

¹¹⁷ Cf. chez Grégoire de Tours, le verbe *debere* devient un vrai auxiliaire de mode (Bonnet 691-2) ; le même phénomène se retrouve chez Frédégaire (Haag 59).

¹¹⁸ Pour l'alternance avec le participe présent, voir *infra*, 5.4. *L'emploi des participes*.

¹¹⁹ Ainsi : Pior fuit Domini pietas ... quam impietas comitis, qui voluit subplantare obpressos (54.25), in basilica ..., quem ipse vivens edificare iussit in loco, unde idola distruere procuravit (57.6), Sic voluisti, frater karissime, agere (57.13).

présent¹²⁰. Ses formes n'ont pas de valeur résultative. Avec cette valeur, nous pouvons signaler deux structures périphrastiques :

- *interrogans sacerdotem quos haberet ad officium praeparatos* (652.16)
- *invenit in eius praesentia absolutos, quos ante paululum habuerat obligatos* (657.2)

S'il est vrai que ces exemples préfigurent le passé composé roman, il ne faut pas perdre de vue que le verbe *habere* n'y perd pas tout à fait sa valeur propre, et que les participes y sont sans doute encore perçus comme des attributs du COD. C'est surtout le cas pour le deuxième exemple, où le participe *obligatos* s'oppose à *absolutos* : "il trouva dans sa présence (en étant) libérés, ceux qu'avant peu il avait eu (en étant) attachés".

À l'indicatif, le plus-que-parfait – relativement fréquent : cinq occurrences¹²¹ – maintient sa valeur d'antériorité. Il n'y a pas encore de signes de la future valeur de parfait des formes en *-ret*¹²².

Au subjonctif, la distinction entre l'imparfait (38 occurrences) et le plus-que-parfait (30 occurrences), tous deux fréquemment utilisés dans les multiples subordonnées, se maintient. La nuance d'antériorité au passé reste en effet réelle mais il est vrai qu'en certains endroits, elle peut presque équivaloir à une nuance de simultanéité :

- Et cum nullatenus potuisset beatus pontifex obtinere, ut ..., se in oratione prosternens, .. Dominum deprecans ...* (655.5)
- cum ad occursum .. advenisset, et ipsum .. recipisset, audiens duos pueros ... vinctos ...* (655.14 sq.)

Quant aux formes proprement dites, peu de remarques sont à faire. À l'imparfait, la terminaison *-ret* se transforme quelquefois en *-rit*, sans que cela ne prête à conséquence. Enfin, le plus-que-parfait *fuisset* perd le *-t* final dans :

- Cumque ... Hildeberto ... ut ipsum ... ordinaret episcopum, fuisse suggestum* (654.2 sq)

¹²⁰ Ainsi : ut decurt Dei servum (54.7), fuisset, cum multis honoribus, ut decurt, introductus (54.12), cum veneratione qua decurt (57.19).

¹²¹ conmiserat (652.15), obierat (657.9), petierat (656.3), viderat (658.5), voluerat (655.23).

¹²² Cf. *supra*, Grille d'analyse, 3.3. *Émergences analytiques*, p. 124.

Cela pourrait s'expliquer par la confusion avec une complétives infinitive du genre :

-*et dum ... beatus pontifex credidisset, ad ipsos ministros baculum fuisse receptum* (656.9)

-*contigit, Camaracina civitate episcopum fuisse defunctum* (654.1)

Nous reviendrons sur cette confusion entre complétives à l'infinitif et au subjonctif¹²³.

3.4. Autres constats relatifs à la morphosyntaxe du verbe

3.4.1. Perte des infinitifs

Le fait que les constructions personnelles sont régulièrement construites avec des infinitifs passifs, même s'ils sont le plus souvent morphologiquement activés¹²⁴, ne devrait pas avoir posé de problèmes, l'infinitif actif à sens passif¹²⁵ existant encore en ancien français¹²⁶ et même en français moderne, notamment avec certains verbes de perception, ou comme complément de nom ou d'adjectif :

-*a latrone sepulturola mea expoliare dinoscitur* (658.4) pour *expoliari*

-*sententia nuntiante, quae in secundo psalmo noscetur retenire* (653.10) pour *reteniri*

-*qui videbantur in carcere retinere ingredi* (655.12) pour *reteniri*

-*cum triduo conventu rogationis ... videretur excolere* (654.26) pour *viderentur excoli*

Cf.

-J'ai vu retenir cet homme ; J'ai regardé abattre cet arbre ; J'ai entendu chanter cette chanson

-Maison à vendre ; Le dîner est prêt à servir¹²⁷

On trouve également des infinitifs actifs à sens passif dans la complétive infinitive :

-*audiens duos pueros ad virum inlustrem L. ... ibidem retinere* (655.16) pour *reteniri*.

-*cognovisset victos fugaciter subtraxisse* (656.23) pour *subtractos esse*.

¹²³ C. *Infra*, 5.3. *L'emploi des infinitives*, p. 187.

¹²⁴ Par contre, il y a passivation morphologique dans : *ut eum ... deberet episcopum ordinari* pour *ordinare* (654.6-7).

¹²⁵ Dans le cas de : *paris sui, qui cum ipso ad studium litterarum noscuntur esse sociati* (652.20-21), *esse sociati* n'est pas un infinitif passif mais une construction avec [copule+attribut].

¹²⁶ Cf. Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 163, p. 162.

¹²⁷ Exemples repris du *Bon Usage* (12^e édition), § 883, p. 1339.

La forme *subtraxisse* est du reste la seule occurrence d'un infinitif passé synthétique. Les infinitifs passés analytiques – à valeur passive ou déponente – sont surcomposés, peut-être par rapprochement avec le plus-que-parfait :

-*contigit, Camaracinsē civitate episcopum fuisse defunctum* (654.1)

-*credidisset, ad ipsis ministris baculum fuisse receptum* (656.10)

3.4.2. Le sort du gérondif et de l'adjectif en *-ndus*

Parmi les formes impersonnelles, outre les nombreux participes¹²⁸, le maintien du gérondif caractérise la langue de la *Vita Gaugerici*. Comme le plus souvent dans les documents notariaux¹²⁹, il est à sens final et peut de ce fait même empiéter sur le domaine de l'infinitif¹³⁰. On trouve la forme en *-um* soit isolée, soit accompagnée de la préposition *ad* :

- *eum ... clericati officium Dominum serviendum coronavit* (653.5) pour *ad visitandum* ou *visitando*

- *ad ipsum recipiendum tardassent* (656.9)

- *contigit ... ut curtis ... accederet visitandum* (656.6) pour *visitare*

vs.

- *ad ecclesiam ... adcurrit, et cum parvis sui ... cybum accipere accedunt* (652.20)

L'adjectif verbal se comporte de manière classique, en s'accordant, dans :

aliquos puerus ... in itinere duceret venundandus (656.17-18) pour *venundandos*.

mais il est pléonastique et se confond avec le gérondif¹³¹ dans :

cum multis muneribus in dispensatione pauperum erogandum (655.26-27) pour *erogandis*

¹²⁸ Pour leur emploi, voir *infra*. 5.4. *L'emploi des participes*, p. 189.

¹²⁹ Le gérondif, surtout final, était pratiqué par les notaires. V. J. VIELLIARD, *Le latin des diplômes royaux*, p. 227-228 ; A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi*, p. 157-8 parle d'un « faux purisme ».

¹³⁰ Cf. Hofmann, Leumann & Szantyr, *Lateinische Grammatik*, II, § 203, p. 378. Par contre, chez Grégoire de Tours, l'infinitif final est très fréquent, notamment avec des verbes exprimant un mouvement (Bonnet 647).

3.4.3. L'impératif

La *Vita Gaugeric* compte un nombre limité d'impératifs dans les quelques passages en discours direct. Tous de formation classique, ces formes semblent toutes avoir une résonance biblique :

	1e conjugaison	2e conjugaison	3e-5e conjugaison	verbes irréguliers	verbes déponents
2e p.sg.	<i>postula a me, et dabo tibi gentes</i> (653.10)	-	<i>-lectulum tuum exinde praecipere deportare</i> (657.16) <i>-surge velociter</i> (15)	<i>reduc lectulum meum</i> (657.15)	<i>in ecclesiam festinanter ingredi</i> (15)
Cf. Bible	= Ps 2,8		-AT : nombreux ex. ; NT : I Tim 4, 11 ; 5, 7 ; 6, 17 -AT : nombreux ex. ; NT : Mt 2, 13 ; 2, 20 ; 9, 5 ; 9, 6 ; Mc 2, 9 ; 2, 11 ; 3, 3 ; 4, 41 ; 10, 49 ; Lc 5, 23 ; 5, 24 ; 6, 8 ; 7, 14 ; 8, 54 ; 17, 19 ; Joh 5, 8 ; Act 3, 6 ; 8, 26 ; 9, 6 ; 9, 33 ; ...	AT : Ex 23, 4 ; III Reg 13, 18 ; NT : Lc 5, 4 (<i>duc</i>)	AT : III Reg 1, 13 ; 22, 30 ; IV Reg 4, 4 ; Hier 36, 6 ; Ez. 8, 9 ; NT : Act. 9, 6 : <i>sed surge et ingredi civitatem</i>

3.5. Conclusion intermédiaire : le verbe

Le domaine du verbe crée l'impression, à première vue, d'un bastion de la latinité : maintien sur toute la ligne. Néanmoins, nous avons pu constater à plusieurs reprises, que ce soit dans le domaine du passif synthétique, du futur, du rapport imparfait/plus-que-parfait ou des infinitifs, la possibilité d'avoir des interprétations superposables. Parallèlement, les paradigmes du passif et du futur donnent l'impression d'être plutôt restreints dans leur emploi.

4. Syntaxe propositionnelle : l'ordre des constituants

[X-V] est l'ordre dominant dans la *Vita Gaugeric*. Le verbe, forme personnelle ou participiale, occupe en effet le plus souvent la dernière place dans la phrase alors que la plupart des compléments sont antéposés. L'ordre de ces compléments, qu'ils soient pronominaux ou non, semble être libre. Le fait peut paraître étonnant, vu que nous avons constaté qu'un grand nombre de compléments s'expriment toujours sans le concours de prépositions. Plusieurs éléments garantissent cependant la clarté. D'abord, il n'y a généralement pas succession de compléments non prépositionnels. Lorsqu'il y a plusieurs compléments, on voit en effet le plus souvent des progressions

¹³¹ Le même phénomène est relevé par A. UDDHOLM, *op. cit.*, p. 157. P. ex. : *omnia superius prenotata ... in vestra debeat revocare dominatione perpetualiter possedendum*.

équilibrées avec une combinaison de compléments prépositionnels et de compléments non prépositionnels. P. ex. :

*Et cum divina inspiratione commotus, continuo ad sacerdotem perduxit et baptismi gratia condonavit, quem **manibus suis / de lavacro fontis** (pour lavacri fonte) excepit et clericati officium coronavit (53.23 sq)*

*Et dum lectulo suo, ubi beatus pontifex obierat, **cum digno silentio / basilice sancti Medardi confessoris** cum stabilisset ... (57.9 sq)*

***tota nocte / cum ministris / in ecclesia / Domino** deprecans (55.20)*

Ensuite, les compléments qui s'expriment de préférence sans préposition (cause, raison, moyen, temps) sont sémantiquement bien distincts et peuvent sans problèmes être identifiés dans leur contexte. Enfin, la contiguïté des éléments associés est un facteur tout à fait important, comme l'illustre l'exemple suivant, où trois compléments non prépositionnels se succèdent :

eum / manibus suis / clericati officium / Dominum serviendum / continuo coronavit (653.5).

L'ordre [V-X], fortement minoritaire sans pour autant être absent, semble impliquer un plus grand détachement des compléments par rapport au verbe. Aussi est-il lié à une certaine mise en relief de compléments. Il s'agit, le cas échéant, d'une insistance de la rhématicité de l'objet :

-Quodam itaque tempore, dum ..., invenit in itinere caecum iam triginta annorum spatia ab hac luce damnatum (655.25-28).

-Cumque ..., invenit in eius praesentia absolutos, quos ante paululum habuerat obligatos (656.22-657.2).

-quadam vero nocte apparuit ei beatus pontifex per visum (57.12)

et, avec disjonction nominale :

Quod si meam disponis ante Dominum in futurum habere caritatem, ... (57.14)

La focalisation des compléments postposés n'est toutefois pas la règle. Il peut aussi s'agir d'une progression plus ou moins figée :

-cumque oratio apud Dominum obtenuisset effectum (654.18)

-et cum nullatenus petitio obtenuisset effectum (655.19)

L'on conclura que la *Vita Gaugerici* se caractérise par une forte contrainte sur l'ordre des constituants, et une liberté positionnelle fort restreinte, utilisée en termes de pragmatique textuelle.

5. Syntaxe de la phrase

5.1. Coordination, subordination et parataxe

Les phrases de la *Vita Gaugerici* sont, nous l'avons déjà dit, d'une longueur et d'une complexité relatives, comptant en moyenne cinq propositions et trois niveaux. La coordination pure est absente à l'exception d'une citation biblique : *Postula a me et dabo tibi gentes* (Ps. 2, 8). Elle transperce cependant dans le passage suivant, où l'emploi des (pseudo-)relatives et des participes rehaussent néanmoins le niveau stylistique :

*Et cum divina inspiratione commotus, continuo ad sacerdotem **perduxit et** baptismi gratia **condonavit**, quem manibus suis de lavacro fontis excepit et clericati officium coronavit, quem postea in suum episcopatum diaconum et presbiterum benedicens, quasi numquam fuisset a lepra infestatione nullatenus occupatus* (53.23 sq)

La parataxe (juxtaposition à valeur subordonnante) se limite à ce seul passage avec *contigit*¹³² :

Contigit quadam nocte, instigante parte adversa, veniente quidam homo nomine Laundericus, nocte in ipsa basilica ingressus, sepulchrum beati pontificis furtu sceleris expoliavit (57.21 sq)

Les subordonnées les plus fréquentes sont les temporelles et les relatives. L'organisation des phrases n'est du reste pas de nature à poser des problèmes de

¹³² Selon Hofmann, Leumann & Szantyr, la juxtaposition en remplacement d'une subordonnée infinitive est un phénomène assez bien attesté (*Lateinische Grammatik* II, § 289, I a), p. 528).

clarté. Leur progression, en effet, est souvent stéréotypée, et en grande partie didactique et linéaire. Ainsi, les temporelles et les conditionnelles s'antéposent alors que les complétives – infinitives, conjonctives et interrogations indirectes –, finales, causales et consécutives suivent en principe le verbe de la principale. Les passages suivants attestent néanmoins l'antéposition de la complétive, sans que leur construction semble pour autant problématique :

- *et beatus pontifex humili prece, ut eos absolverit, **supplicasset** ... (56.18)*
- *Cumque ... et Hildeberto praelato rege Austrasiorum, ut ipsum in praedicta civitate ordinaret episcopum, **fuisse** (pour *fuisset*) **suggestum** (54.)*
- *latronem ad basilicam sancti Quintini fugere **permisit** (58.7)*

De même, dans le cas de cette imbrication de subordonnées, il nous semble que la clarté de l'ensemble reste garantie :

*ei **praecepit**, ut, [cum alia vice ad ipsum castro ipse pontifex adveniret], totum psalterium ei memoriter recitaret, (53.13)*

Il est vrai que la *Vita Gaugerici* contient des passages où la progression devient plus saccadée, par l'insertion d'épithètes détachées, de constructions absolues, de relatives et quelques comparatives. Nous verrons cependant dans notre quatrième partie que cela n'a pas d'effet perturbateur. D'une part, il s'agit souvent de compléments stéréotypés – c'est le cas des comparatives et des constructions absolues –, d'autre part la pratique de ce genre d'incises n'est pas étrangère à l'oral.

Le tableau suivant reprend les différentes subordonnées et leur position par rapport à la proposition principale :

subordonnée	antéposée	intercalée	postposée
complétive sujet (subjonctif)	-	-	4
complétive objet (subjonctif)	-	2	11
complétive objet (infinitif)	1	-	6
explicative	-	-	1
interrogation indirecte	-	-	2
temporelle	42	1	-
finale	-	-	2
consécutive	-	-	3
causale	-	-	1
comparative	-	2	3
conditionnelle	1	-	-

5.2. Les conjonctions et les modes

Les conjonctions de subordination sont classiques mais peu diversifiées : *cum* et *ut* dominent largement. Comme le montre le tableau ci-dessous, le premier se cantonne dans le domaine des temporelles, qu'il monopolise. Seul *dum*, qui se comporte comme un parfait synonyme, l'y côtoie. À la différence, *ut* est utilisé avec plusieurs valeurs différentes : complétive, finale, consécutive, comparative. L'emploi de *quod* et de *quia* reste très limité, le premier gardant entièrement sa valeur causale.

L'emploi des temps et des modes est en grande partie conforme à la norme classique. On remarque néanmoins une extension du subjonctif auprès de *dum* et de *quod* (en gras dans le tableau). Enfin, les complétives sujet avec *contigit* se construisent quelquefois sans conjonction. Nous y revenons dans le point suivant.

conj.	+mode	nombre	subordonnée	réf. texte
cum	+ subj.	13	temporelle	653.1/2/11/13/28, 654.11/26, 655.5/14/22, 656.6/13/16
cumque = et cum	+ subj. + ind. (1)	10	temporelle	652.11, 653.2/15/17, 654.2 / 18, 656.20/22, 657.11/16
dum	+ subj. + ind. (1)	9	temporelle	653.20/21, 654.12/15, 655.2/25, 656.9/11, 657.9
quasi	+ subj.	2	comparative	653.26, 656.12
quia	+ ind.	1	causale	658.4
quod	+ subj.	1	explicative (év. complétive)	653.11
eo quod	+ subj.	1	complétive objet	656.23
quod si	+ ind. (réel)	1	conditionnelle	657.14
ut	+ subj.	1 [3]	complétive sujet	656.5 [652.12, 654.1, 657.21sq]
ut	+ subj.	12	complétive objet	653.1/13, 654.3/14/16, 655.5/6/8/18, 656.1/18/19.
ut	+ subj.	2	finale	652.14, 654.6
ut	+ ind.	4	comparative	653.20, 654.7/12, 656.12
ut	+ subj.	3	consécutive	654.8 [avec <i>ita</i>], 657.13 [avec <i>sic</i>], 658.11

Les deux occurrences d'une interrogation indirecte maintiennent le subjonctif :

-*interrogans (...) quos haberet ad officium praeparatos.*(52.15)

-*interrogatus (...) qualem lectionem ... in ordine ei patifacere deberit* (53.5)

5.3. L'emploi des infinitives

Nous avons déjà vu dans notre point consacré à la morphosyntaxe du verbe que les constructions personnelles sont assez couramment utilisées par l'auteur de la *Vita Gaugerici*. Outre celles-ci, ce texte contient également plusieurs subordonnées infinitives en fonction objet, dont une antéposée par rapport au verbe régissant :

infinitive fonction objet : → avec verba sentiendi	- <i>quicquid / cognosceret / pro Dei opus oportere</i> (52.14) - <i>in ipsum divinam vidisset conpunctionis pietate retinere</i> (pour <i>retineri</i>) (53.12) - <i>cognovisset / vinctos fogaciter subtraxisse</i> (56.23) pour se <i>subtraxisse</i> - <i>beatus pontifex credidisset / ad ipsis ministris baculum fuisse receptum</i> (56.9) - <i>audiens duos pueros ad virum inlustrem Landericum ... vinctos [esse]</i> (55.16)
infinitive fonction objet : → avec verba dicendi	- <i>clamarent / Gaugericum episcopatu esse dignissimum</i> (54.9)
infinitive fonction objet : → avec verba volendi	- <i>latronem ad basilicam sancti Quintini fugere / permisit</i> (58.7)

La compréhension de ces constructions ne nous semble pas réellement problématique, vu qu'elles sont proches des subordonnées à forme verbale personnelle. En effet, si on accepte l'idée que les infinitifs purent se confondre – en un sorte de morphologie à variantes – avec les formes du subjonctif imparfait et plus-que-parfait, et que la conjonction *ut* put ne plus être prononcée, ces infinitives se mettent à ressembler fortement à des complétives au subjonctif. La confrontation des passages suivants montre un dégradé on ne peut plus exemplaire pour illustrer cette espèce de continuité :

-*contigit aliquos dies ut curtis, quas ecclesia sua in terraturium Petracorico habebat, accederet visitandum* (56.5sq)

-*contigit, iuxta canonum statuta ipse pontifex nomen Magnericus sollicitudine pastorale ipse parrotia circuiret* (52.12sq)

-*contigit Camaracine civitate episcopum fuisse defunctum* (54.1).

Seul le sujet, s'il est exprimé, offre encore un critère de distinction. C'est pourquoi dans le cas de :

Cumque negotians expergefactus cognovisset, vinctos fogaciter subtraxisse (56.23)

On pourrait s'imaginer une interprétation légèrement différente par les auditeurs, comme :

Cumque negotians expergefactus cognovisset, [ut] [Gaugericus] vinctos fogaciter subtraxisse[t]

Il est évident que ce genre de réinterprétation ne peut être considérée comme automatique. Ce passage est plutôt particulier en raison d'un ensemble de facteurs concordants tant au niveau morphologique, syntaxique et textuel.

5.4. L'emploi des participes

Comme nous l'avons vu dans l'analyse stylistique, les participes sont utilisés très fréquemment. C'est là un trait caractéristique de la langue latine tardive écrite¹³³. Les participes peuvent avoir des valeurs différentes au sein de la progression phrastique, selon qu'ils se comportent plus ou moins indépendamment. Ils peuvent en effet s'insérer dans une proposition en tant qu'épithète détachée dont la valeur se rapproche d'une subordonnée relative ou circonstancielle, p. ex. :

- integritate colens, genitor eius ... accepit* (652.9)
- audiens signum, ad ecclesiam adhuc in habitu saeculare ... adcurrit* (652.19sq)
- gavisus suscepit* (653.8)
- excussatus exinde egressus est* (658.8)
- ingressus ecclesia, baculum ... porrexit* (656.6 sq.)

Mais plus d'une fois, ils sont utilisés dans des énumérations narratives où ils permettent d'organiser le discours et d'opérer une distinction entre l'action considérée comme principale ou centrale et celles qui lui servent de cadre, en la précédant ou en découlant d'elle :

Quoddam itaque tempore ... cum triduo conventu rogationis ... videretur excolere ... et dum basilicas ... circuirent et ante ostium carceris praeterirent ..., precans Walchario tribuno, ut ..., et cum nullatenus potuisset beatus pontifex obtinere, ut ..., ante ostium carceris genibus provolutus, se in oratione prosternens, piis precibus Dominum deprecans, ut ... et completa oratione, caput ad caelum erigens, voce magna cum psallentium ... per trinum numerum inposuit (654.26 sq)

Cumque negotians expergefactus cognovisset ..., cogitans, eo quod ... ad sanctum Gaugericum velociter festinans, invenit ... (656.22 sq)

Ni véritables épithètes détachées, ni véritables constructions absolues – le sujet peut en effet être le même ou un autre que celui de la principale – ces participes pouvaient

¹³³ Cf. *supra*, Grille d'analyse, 5.4. L'emploi des participes, p. 130.

être perçus comme de simples propositions paratactiques. Leur fréquence permet d'avancer plus rapidement et est sans doute responsable de la faible présence des conjonctions de coordination.

5.5. Conclusion intermédiaire : syntaxe phrastique

La composition des phrases confirme une dernière fois l'impression d'un texte plutôt éloigné, du point de vue stylistique et langagier, des niveaux de langue spontanés. L'auteur a privilégié nettement la subordination, utilise des conjonctions classiques et ne rechigne pas à utiliser des infinitives et des constructions participiales. Il importe toutefois d'attirer l'attention sur une relative pauvreté dans l'expression langagière (types de subordonnées, palette de conjonctions) d'une part, d'autre part sur la possibilité d'interprétations et de perceptions légèrement modifiées par les auditeurs (les infinitives, les participes). Enfin, le caractère logique des progressions est un facteur fondamental dans l'optique de la communication verticale.

3.2.3.5. Conclusion langue *Vita Gaugerici*

Le caractère formel de la *Vita Gaugerici*, conçue comme un témoignage et rédigée selon les normes notariales, l'éloigne de la langue parlée spontanée. Nous ne sommes dès lors pas étonnée de constater que ce texte se situe encore nettement du côté de l'amont latin pour ce qui touche aux caractéristiques langagières. La *Vita Gaugerici* est un texte écrit qui se tient clairement à l'écart de la langue parlée¹³⁴. Par conséquent, les traits de langue conformes au type latin sont nettement plus présents que les traits progressifs. Parmi ceux-ci, seul la contiguïté des éléments appartenant à un même syntagme est clairement établie. D'autre part, toute latine qu'elle soit, la langue de la *Vita Gaugerici* témoigne aussi d'une absence totale de virtuosité ou de richesse dans l'expression langagière. Plus d'un paradigme latin est utilisé avec une retenue certaine, qui suggère un figement en cours. De plus, nous avons à plusieurs reprises tenté de démontrer la possible existence d'interprétations superposables, l'une conforme au type latin, l'autre revue à l'aune de l'aval roman. Ces réinterprétations sont plus d'une fois indissociables d'une prononciation qui a évolué.

¹³⁴ Nous rappelons que, selon la typologie de M. Banniard, la langue parlée se trouve au début du renversement typologique du temps de la composition de la *Vita Gaugerici* (vers 650).

Passio Leudegarii secunda¹

1. Le rôle historique du saint

Saint Léger est sans doute le saint le plus activement impliqué dans l'histoire politique de son temps². D'origine noble, il fit une carrière fulgurante et occupa rapidement une place de choix parmi les personnages les plus influents du royaume de Neustrie. Il entretint des rapports privilégiés avec la reine Balthilde († 680), ainsi qu'avec les rois Clothaire III († 673) et Childéric II († 675). Le contexte dans lequel s'inscrit sa vie n'est ni la lutte contre le paganisme, ni le souci de protection du peuple, mais le jeu des rivalités entre aristocrates de Neustrie, d'Austrasie et de Bourgogne³, en lutte pour le pouvoir face à des rois de plus en plus fades. Dans ce contexte, il semble que son intransigeance tant politique que religieuse et morale lui ont assuré un sort de martyr. Politiquement, en tant que chef de file de l'aristocratie burgonde, il fut opposé au maire du palais Ébroïn. Celui-ci avait assisté, à ses débuts, la reine Balthilde dans sa politique centralisatrice mais il avait ensuite tenté de monopoliser le pouvoir en minant ainsi le consensus politique existant⁴. Sur le plan religieux, Léger fut un évêque actif et réformateur, dont le sens sans compromis de la justice et de la rigueur religieuse et morale, caractéristiques par ailleurs porteuses de prospérité, ont tourné contre lui une grande partie des nobles. Il finit par se brouiller également avec le roi Childéric II, dont il était le plus proche conseiller, et à qui il n'avait pas hésité d'adresser des reproches politiques et moraux⁵. La mort de Childéric, assassiné avec sa femme dans la forêt de Lognes près de Chelles⁶, a annulé la disgrâce dans laquelle Léger était tombé, mais elle a aussi rallié ses ennemis. Ébroïn le désigna comme responsable du meurtre royal : ce fut le début de son calvaire.

¹ Le lecteur trouvera en annexe : l'édition du texte tel qu'elle est présentée dans les MGH SRM V (1910), p. 323-356 (*Annexe II*, p. 10 sq) ainsi qu'une traduction de notre main (*Annexe I*, p. 157 sq).

² De ce fait, Léger est une illustration extrême de l'amalgame, normal à l'époque mérovingienne, des fonctions religieuses et politiques. Cf. *supra*, *Première partie*, chap. 2, 2.1. *Le culte des saints*, p. 44 sq.

³ Selon I. Wood, la crise politique dans laquelle a évolué Léger ne peut être interprétée uniquement en termes d'intérêts régionaux : les membres de l'aristocratie appartenaient à différentes factions avec des intérêts politiques supra-régionaux (I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, p. 237).

⁴ I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, p. 237-238.

⁵ Sur le plan politique, Léger reproche au roi de ne pas respecter ses promesses relatives à une plus grande ouverture aux particularismes des différentes parties du royaume. Sur le plan moral, il reproche à Childeburt de s'être marié avec sa cousine (Cf. *Passio I*, § 8) (I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, p. 227).

Léger a fait les frais d'une crise politique dont la fin marque le début de l'ascension des Carolingiens : après la mort d'Ébroïn, la puissance politique de Pépin II (Pépin d'Herstal) s'impose tant en Austrasie qu'en Neustrie⁷.

saint Léger en bref ⁸	
avant 630	naissance de parents nobles appartenant à une grande famille franco-burgonde.
avant 650	diacre puis archidiacre à Poitiers sous l'épiscopat de son oncle Didon († 673) ⁹ , dont il a été le <i>nutritus</i>
après 650	abbé de saint Maixent, où il introduit la règle de saint Benoît
656	rejoint la cour royale de Neustrie à la demande de la reine Balthilde (†680). Ébroïn y devient maire du palais en 658 (après la mort d'Erchinoald).
663	-devient évêque d'Autun sur ordre de la reine Balthilde -importants travaux de réaménagement dans son évêché
673	-en tête de l'aristocratie bourguignonne qui fait déposer Thierry III (†690) et consacre son frère Childéric II (†675) – déjà roi d'Austrasie – comme successeur de Clothaire III (†673). -disgrâce d'Ébroïn, partisan de Thierry -devient conseiller de Childéric II.
675	-disgracié pour lèse-majesté, il est envoyé à Luxeuil où il retrouve Ébroïn -recouvre la liberté après la mort de Childéric II -choisit le parti de Thierry III, roi de Neustrie, alors qu'Ébroïn se rapproche de l'Austrasie ¹⁰
676	sur ordre d'Ébroïn, Léger est fait prisonnier à Autun ; énucléation des yeux
677	-Ébroïn se rapproche de Thierry III et devient son maire du palais -Léger et son frère Guérin (Warin), comte de Paris, sont accusés et condamnés pour le meurtre de Childéric II : lapidation de Guérin et tortures de Léger -Léger prisonnier chez les moniales à Fécamp
678/9	-Léger condamné à mort pour le meurtre de Childéric II -exécution à Sarcing dans le diocèse d'Arras
680	Ébroïn meurt assassiné
après 680	translation du corps de Léger d'Arras à Poitiers et inauguration de la nouvelle basilique sépulcrale du monastère de saint Maixent (auj. saint-Maixent-l'École)

⁶ Childéric et sa femme Bilichilde furent assassinés, sans doute à l'instigation d'une faction d'aristocrates neustriens qui voyaient d'un mauvais oeil l'influence des Austrasiens sur leur cour royale (I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, p. 228-229).

⁷ I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, chap. 14 ; R.A. GERBERDING, *The Rise of the Carolingians ...*, chap. VI.

⁸ Données basées sur l'*Introduction* de B. Krusch à son édition de la *Passio secunda* dans les *MGH*, et complétées à l'aide de H. EBLING, *Prosopographie des Amtsträger des Merowingerreiches* ; J.-Cl. POULIN, « Saint Léger d'Autun et ses premiers biographes (fin VII^e - milieu IX^e siècle) » ; I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms 450-751*, chap. 13.

⁹ C'est ce même évêque, Didon de Poitiers, qui fut chargé d'accompagner en 656 le roi d'Austrasie déposé, Dagobert II, dans son exil en Irlande afin que puisse régner Childebert l'Adopté, petit-fils de Pépin II (I. WOOD, *The Merovingian kingdoms ...*, p. 222).

¹⁰ Il tente de mettre sur le trône un certain Clovis, fils de Clothaire III (I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, p. 230).

2. Le culte de saint Léger

En dépit de, et sans doute aussi grâce à son implication dans des intrigues politiques, Léger, qui semble n'en avoir jamais voulu à ses ennemis et avoir toujours parfaitement accepté son sort¹¹, fut considéré comme un martyr, notamment lors de la réaction qui suivit l'assassinat d'Ébroïn après 680¹². C'est surtout l'affreuse mutilation qui a précédé sa mort qui semble avoir gagné en sa faveur l'opinion publique. Fêté le 2 octobre¹³, il fut rapidement l'objet d'un culte très populaire et d'extension considérable. Les pôles de sa vénération étant Poitiers, d'où il fut originaire, Autun, où il fut évêque, et Arras, où il fut tué, le culte de saint Léger fut un véritable phénomène national, couvrant la Neustrie, la Bourgogne et l'Austrasie.

De nombreux villages et lieux portent le nom de saint Léger¹⁴, notamment le lieu où il fut décapité : le Sus Saint Léger (*silva sancti Leudegarii*) près d'Avesnes-le-Comte en Artois, ou le lieu qui accueillit plus tard les reliques du saint¹⁵ : Saint-Léger (anc. Ébreuil). Une chapelle lui est dédiée à Luchaux, où il fut d'abord enterré. Un pèlerinage s'y déroule encore chaque année¹⁶.

3. L'hagiographie

Plusieurs *Vitae* latines furent dédiées à saint Léger¹⁷, ainsi qu'une *Vie* en ancien français. Le premier texte latin fut rédigé peu après la mort de Léger par un moine anonyme de l'abbaye de saint Symphorien d'Autun à la demande de l'évêque Hermenaire († vers 690). Vu les antécédents politiques d'Hermenaire et de l'abbaye de saint Symphorien, cette rédaction semble avoir été conçue d'abord comme un

¹¹ Cf. B. KRUSCH, *Introduction* dans les *MGH*, 253.10 ; 254.25.

¹² Selon H. Ebling, Ébroïn fut assassiné en 680 pour venger le meurtre d'Ermenfried (*Prosopographie*, p. 132) ; P. Riché affirme qu'il fut assassiné par un haut fonctionnaire dont il avait confisqué les biens (*Dictionnaire des Francs*, p. 137).

¹³ Cette date fut proclamée jour de fête obligatoire par le cardinal Rolin en 1458. Sur les avatars de cette date, voir B. Krusch, *Introduction* à l'édition des *Passiones Leodegarii* dans les *MGH*, p. 254.

¹⁴ L'*Atlas des routes de France* (édition du club France Loisirs avec l'autorisation de Michelin et Cie, 1999), dont l'index est fort détaillé, ne recense pas moins de 54 communes du nom de saint-Léger.

¹⁵ Cf. Guy DE POERCK, « Les reliques des saints Maixent et Léger aux IX^e et X^e siècles et les origines de l'abbaye d'Ébreuil en Bourbonnais » dans *Revue Bénédictine*, t. 72 (1962), Maredsous.

¹⁶ Informations recueillies sur le site électronique de l'église saint-Léger à Lens : <http://perso.wanadoo.fr/st-leger.lens/leger.htm>.

¹⁷ Cf. B. KRUSCH, *Introduction* dans les *MGH*, p. 256-257 ; J.-Cl. POULIN, « Saint Léger d'Autun ... », p. 170 sq.

instrument d'expiation¹⁸. C'est un document long et détaillé d'approche essentiellement historique, et pour cela très précieux en ce qui concerne les informations historiques¹⁹. Le compte-rendu des miracles qui eurent lieu lors de la translation du corps saint fut réalisé par l'abbé de saint Maixent, Audulfe, qui l'envoya à l'auteur de la première *Vita*²⁰.

Toujours au VII^e siècle²¹, l'auteur de la deuxième *vita*, Ursin, a utilisé comme sources « les témoignages de beaucoup de personnes²²», parmi lesquels on peut certainement compter la première *Passio* et le compte-rendu de l'abbé Audulfe. Sans doute s'est-il également inspiré de la continuation de la chronique de Frédégaire²³.

Ces deux premières *vitae* mérovingiennes – autunoise et poitevine – furent l'objet d'une fusion au siècle suivant. Le résultat est un texte peu harmonisé où certaines scènes parallèles sont traitées comme successives. J.-Cl. Poulin explique cette opération par le désir d'obtenir la biographie la plus complète possible. Au IX^e siècle apparut une *vita* en vers métriques – 1287 hexamètres –, clairement inspirée du texte d'Ursin et composée vraisemblablement par un moine poitevin²⁴. Enfin, au XI^e siècle, le moine Fruland de Murbach a composé à la demande de son abbé Éberhard, une quatrième *Vita* latine consacrée à saint Léger.

Ce qui frappe dans tous ces textes, c'est que la personnalité de Léger ne disparaît jamais totalement sous les lois de la stylisation hagiographique²⁵. Il semble bien que l'atypicité de Léger en tant que saint, et une certaine profondeur de sa personnalité, aient servi plutôt que desservi sa popularité.

¹⁸ Hermenaire s'était opposé à Léger dans le cadre de la translation des reliques de saint Symphorien ; ce fut à l'abbaye de saint Symphorien que le roi Chilbert II avait passé la nuit avant d'envoyer Léger en exil (I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, p. 226).

¹⁹ Sur les caractéristiques communicationnelles de cette *vie*, M. BANNIARD, « La longue vie de saint Léger ... », p. 34-35. L'auteur conclut que par rapport à ce texte, dont les caractéristiques langagières relèvent de la *latinitas minor*, la communication opère sur deux niveaux. C'est-à-dire que « le premier concerne l'oeuvre entière : elle est adressée aux aristocraties religieuses et laïques. Le second concerne des extraits sélectionnés : il s'agit alors des fidèles d'Autun et, par contamination régionale, des marches Nord/ Sud » (p. 35).

²⁰ C'est du moins ce qu'on lit chez Krusch (*Introduction*, p. 257). J.-Cl. Poulin cependant émet l'hypothèse selon laquelle Ursin aurait été le premier à profiter de cette relation (« Saint Léger d'Autun ... », p. 181 et 188).

²¹ Discussion dans le point suivant.

²² *Passio Leudegarii secunda, Prefacio* : « Tamen, in quo agnita eius mihi vita fuit, et multorum relatione comperi, ... ».

²³ Cf. I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, p. 226.

²⁴ Cette *vie* a été découverte et publiée en 1846 par Dom J.-J. Pitra (*Histoire de saint Léger, évêque d'Autun et martyr, et de l'Église des Francs au septième siècle*, 1846, p. 464-503).

La *Vie de saint Léger* composée au X^e siècle fait partie des plus anciens documents écrits en ancien français²⁶. Inspirée de la *Vita* latine d'Ursin, elle en offre une version beaucoup plus monolithique et plus uniformément dualiste. Parallèlement à la stylisation au niveau du contenu, le texte témoigne d'une recherche littéraire très poussée reflétée à la fois dans sa composition littéraire et langagière²⁷. C'est le premier texte dans l'histoire du français écrit qui présente un taux de littérarité aussi élevé.

3.1. Origine et fortune de la *Passio Leudegarii secunda*

Le moine Ursin travailla selon ses dires à la demande de l'évêque de Poitiers Ansoald († vers 700) et sous les encouragements de l'abbé de saint Maixent, Audulfe. Que les cercles ecclésiastiques poitevins aient voulu faire rédiger une *vita* en l'honneur de Léger doit sans doute être mis en rapport avec des revendications familiales d'une part, et d'autre part avec les dimensions grandissantes du culte de Léger, dont le tombeau se trouvait à saint Maixent²⁸. Au cours de son récit, Ursin met en effet bien en valeur les relations qui lient saint Léger à son oncle, l'évêque Didon de Poitiers, et à l'abbaye de saint Maixent. Ayant pris pour base principale la *Vita I*, son originalité réside dans le fait qu'il a tout écrit en langage rustique (*rustico sermone*) – en simplifiant aussi le contenu –, pour que le texte puisse être compris des illettrés. La préface, à laquelle nous reviendrons dans la suite, est d'ailleurs très connue dans ce contexte. Les écarts pris par rapport à la *Vita I* montrent qu'Ursin fut, d'une part, moins précis dans ses informations concernant les institutions dans lesquelles évoluait son protagoniste, d'autre part, qu'il s'est efforcé à « purger les taches de saint Léger et à l'orner de la plus grande splendeur²⁹ », selon les dires de B. Krusch. L'éditeur des *MGH* en conclut qu'Ursin devait avoir rédigé son texte largement après 700, et qu'il se situe faussement à l'époque de l'évêque Ansoald. B. Krusch avançait en outre un argument linguistique : le latin de la première passion aurait été corrigé à la manière

²⁵ Cf. *supra*, Première partie, chap. 2, 2.2.1. *Un genre*, p. 46 sq.

²⁶ Elle fut découverte par J.-J. Champollion-Figeac, qui la publia en 1848 : *Documents inédits tirés des collections manuscrites de la Bibliothèque nationale et des Archives ou des Bibliothèques des départements*, 1848, t. IV-2, p. 446-456 (n° XXVII).

²⁷ Michel BANNIARD, « La longue Vie de saint Léger : émergences culturelles et déplacements de pouvoir (VII^e-X^e s.) » dans *Langages et peuples d'Europe*, , § 3 B et C. La langue de la *Vie de saint Léger* a été qualifiée par M. Banniard de « romanitas maior », "romanité savante, élevée", en raison de sa compacité morphologique et syntaxique.

²⁸ I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, p. 226-227.

²⁹ B. Krusch, *Introduction* à l'édition du texte, p. 258, l. 29-30 : « Ursinus Leudegarium de maculis purgare atque quam maximo poterat splendore exornare studebat ». Cf. aussi J.-Cl. Poulin, « Saint Léger d'Autun ... », p. 188 : « C'est ainsi qu'il a par exemple travesti la disgrâce et l'exil de Léger à Luxeuil en une fuite volontaire hors du siècle ; ou encore le synode de déposition solennelle de l'évêque en une déroute pour ses opposants ».

carolingienne par Ursin³⁰. Mais cette vision ne semble pas correspondre à la réalité. D'une part, le latin d'Ursin paraît être beaucoup plus mérovingien que carolingien³¹. D'autre part, ses erreurs historiques ne sont pas si énormes ni si surprenantes et peuvent facilement s'expliquer par l'objectif visé par cet hagiographe³². Il n'y aurait donc aucun problème à identifier notre Ursin avec l'abbé de Ligugé – non loin de Poitiers – qui fut le *nutritor* du moine Défensor, auteur du *Liber scintillarum*, et de situer ce texte à la fin du VII^e siècle, ou, comme Frede le suggère, au début du VIII^e siècle³³.

À la différence de la vie de Géry, composée en plein territoire franc, la passion de Léger fut rédigée dans un contexte culturel plus influencé par la romanité. Situé en Aquitaine seconde – selon les divisions dioclétiennes³⁴ –, Poitiers se situe dans un territoire qui se faisait un honneur d'opposer sa romanité à la barbarie des Francs. Les Aquitains ont été longtemps considérés comme des Romains par les Francs³⁵ et eux-mêmes ont longtemps véhiculé une dichotomie simpliste opposant les barbares aux civilisés³⁶. Selon P. Riché, il y a lieu de parler de deux Gaules durant une bonne partie du haut Moyen Âge : la Gaule romaine et la Gaule barbare³⁷. Certains thèmes développés dans le fond légendaire témoignent de cette opposition culturelle : les gens du Nord exploitent le thème de la perfidie aquitaine ; les méridionaux insistent sur les malheurs que leur font subir les Francs barbares³⁸.

Du point de vue culturel, cette opposition a son importance : « Le Sud apparaît encore au VIII^e siècle comme le réceptacle de la culture antique ; il s'obstine à regarder vers Rome et le Bas-Empire, alors que le Nord s'adapte aux usages « barbares », écrit Chr. Lauranson³⁹. La culture et l'éducation sont en effet des enjeux primordiaux dans l'opposition romanité-barbarie : l'Aquitaine maintiendra la culture classique beaucoup plus longtemps et tentera de résister aux influences germaniques. La culture est ainsi

³⁰ B. KRUSCH, *Introduction*, p. 258.

³¹ En attendant nos analyses, nous renvoyons à E. ITKONEN, « Un conflit entre facteurs phonétiques et facteurs fonctionnels dans un texte en latin mérovingien », p. 476 ; D'A.S. AVALLE, *Protostoria delle lingue romanze*, p. 211 ; 222.

³² J.-Cl. POULIN, « Saint Léger d'Autun ... », p. 179 et p. 197 ; D'A.S. AVALLE, *Protostoria delle lingue romanze*, p. 211-220.

³³ H.J. FREDE, *Kirchenschriftsteller*, p. 73.

³⁴ M. ROUCHE, *Prologue dans L'Aquitaine ...* ; Ch. HIGOUNET, *Histoire de l'Aquitaine*, p. 41.

³⁵ P. RICÉ, *Les écoles et l'enseignement dans l'Occident chrétien ...*, p. 20.

³⁶ M. ROUCHE, *L'Aquitaine ...*, p. 452.

³⁷ P. RICÉ, *Éducation et culture ...*, p. 220.

³⁸ Ch. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges ...*, p. 219.

³⁹ *Ibidem*, p. 10.

liée à l'identité : pour rester Romain, il faut être lettré⁴⁰. Néanmoins, s'il est vrai qu'au VIII^e siècle, l'Aquitaine continua à cultiver un esprit régionaliste et le désir de se distinguer des Francs⁴¹, la culture antique était déjà plus que sur son retour. Non seulement les écoles publiques avaient disparu depuis longtemps, mais vers la deuxième moitié du VII^e siècle ont disparu aussi les dernières traces de la culture antique, en la personne d'aristocrates lettrés ayant bénéficié d'une formation privée⁴². Il ne faut pas non plus perdre de vue que la culture romaine s'est très rapidement associée et identifiée à l'Église catholique. Léger même, qui avait pu bénéficier d'un enseignement privilégié en tant que *nutritus* de son oncle évêque, semble avoir été considéré comme un lettré essentiellement en raison de ses connaissances juridiques et bibliques⁴³.

Situé dans une zone de transition aquitano-neustrienne, Poitiers semble avoir été obligée de revoir assez rapidement à la baisse sa romanité si vivace au Haut-Empire : frappé de déchéance suite aux invasions du III^e siècle, camp militaire au Bas-Empire, les poitevins semblent avoir été de connivence avec les Francs lorsque ceux-ci affrontaient les Wisigoths ariens d'Alaric en 507⁴⁴. Au VII^e siècle, le Poitou reconnaît la souveraineté nominale du roi franc et cherche plutôt à se couvrir contre les entreprises des ducs de Toulouse tout en aspirant à une certaine indépendance. Au niveau culturel, on sait que la domination franque fut synonyme d'instabilité politique et il est probable que la culture en ait pâti. C'est néanmoins dans l'abbaye de Ligugé près de Poitiers qu'apparaît au début du VIII^e siècle, de la main d'un *nutritus* d'Ursin, le *Liber Scintillarum*, qui fait référence à une abondante littérature patristique⁴⁵.

LA PRÉFACE DE L'AUTEUR

Si la première partie de cette préface fournit des renseignements sur les sources dont s'est servi Ursin⁴⁶, sa dernière partie est intéressante dans le contexte de la communication verticale : l'auteur s'y attarde à son emploi langagier. Dans cette optique, la préface d'Ursin s'inscrit dans une série de témoignages d'auteurs sur l'adaptation de la langue au niveau langagier de leur public⁴⁷.

⁴⁰ Cf. P. RICHÉ, *Éducation et culture* ..., p. 251.

⁴¹ Cf. M. ROUCHE, *L'Aquitaine* ..., p. 422.

⁴² Cf. Pierre RICHÉ, *Les écoles et l'enseignement dans l'Occident chrétien* ..., p. 21.

⁴³ I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms* ..., p. 242.

⁴⁴ M. GARAUD, « Note sur la cité de Poitiers à l'époque mérovingienne », p. 271-275.

⁴⁵ P. LEHMANN, « Panorama der literarischen Kultur des Abendlandes », p. 863-864.

⁴⁶ Cf. B. KRUSCH, *introduction* à l'édition dans les *MGH*, p. 257-258.

⁴⁷ Cf. *supra*, I^{er} partie, chap. 2, 2.2.2. *Insertion sociale*, p. 50 sq. Nous rappelons que le fragment a d'ailleurs fait l'objet d'un commentaire de M. Banniard (*Viva voce*, p. 256-258).

Loin d'être un simple *topos* de modestie⁴⁸, l'auteur ne tient pas à s'excuser de, mais plutôt à justifier le langage rustique de sa composition. Ursin écrit en effet : « ce en quoi sa vie m'était connue, et ce que j'ai appris par le témoignage d'autres, je n'ai pas omis de l'écrire, quoiqu'en langage rustique, selon vos ordres⁴⁹ ». L'enjeu, comme on pouvait s'y attendre, est pastoral : l'auteur fait comprendre que cela ne sert à rien d'avoir recours à une parole éloquente et à des vocables ailés si on veut assurer la compréhension pour un public de gens sans formation. Et Ursin remarque en passant que le fait de tenir à l'éloquence à tout prix mène à des textes dénués de clarté mais pas de fautes⁵⁰.

Toujours dans l'optique de la communication verticale, il est important de signaler que l'auteur semble accorder une importance particulière aux miracles : il clôt sa préface en émettant le désir que les illettrés pourront imiter l'exemple de celui dont ils auront entendu les miracles⁵¹. Cette formulation pourrait être – sans l'être nécessairement – une indication dans le sens d'une opération de sélection dans le dessein d'une insertion liturgique⁵². D'autre part, selon J.-Cl. Poulin, Ursin se distingue particulièrement de son prédécesseur par la place accordée au miracle. Cet embellissement thaumaturgique ne serait pas étranger au succès et à la large diffusion de la *Passio secunda*⁵³.

3. 2. Le texte : le contenu et ses caractéristiques

3.2.1. Structure narrative

La *Passion de saint Léger* se laisse résumer comme suit :

D'A.S. Avalle consacre un chapitre à l'analyse linguistique de cette préface – en tant qu'illustration du *sermo rusticus* – dans la deuxième partie de sa *Protostoria*, p. 205-265.

⁴⁸ Ursin s'en sert un peu plus tôt, 323.7-9. *Quod opus tuis imperiis obsequendum edire cupiebam, sed simplicitas cordis mei et iners facundia non valet explicare tanti viri laudes virtutum.*

⁴⁹ 324.3-4. *quamquam rustico sermone, vobis imperantibus, edire non distuli.*

⁵⁰ 324.8-9. *quia, quamvis quisquis alti sermones eloquentia eiusdem viri Dei acta disserere cupiat, apertius et absque fallatibus verbis fari non valeat.*

⁵¹ 324.10; ut quique rusticie et illiterati hec audierint, intellegant et devoti appetant eius imitare exempla, cuius intellegerent audiendum miracula.

⁵² Cf. Marc VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie et son public ... », p. 60 ; M. BANNIARD, « La longue vie de saint Léger ... », § 2 D, p. 35.

⁵³ J.-Cl. POULIN, « Saint Léger d'Autun ... », p. 189.

- § 1 : Né dans une famille noble, Léger est confié dès sa première enfance au palais du roi Clothaire II (Neustrie). Celui-ci le confie à l'évêque de Poitiers Didon – l'oncle de Léger –, qui le confie à son tour à un prêtre chargé de veiller à sa formation⁵⁴. Il retourne chez Didon après plusieurs années. S'il vit en accord avec les règles d'abstinence, il pourra succéder à son oncle.
- § 2 : Lorsqu'il a vingt ans, il est fait diacre, puis, peu de temps après, archidiacre. Ses mérites sont nombreux : studieux, beau, éloquent, intelligent, zélé, pieux, chaste et érudit. Il fait régner la paix sur le sol poitevin.
- § 3 : Il devient abbé du monastère de saint Maixent près de Poitiers, où il reste six ans. Sa renommée atteint le palais de Clothaire III et sa mère Balthilde. À leur demande, l'évêque Didon envoie Léger les rejoindre. Peu après, en raison de son prestige, il est élu évêque d'Autun.
- § 4 : Dix ans plus tard, Childéric II, qui est déjà roi d'Austrasie, succède à Clothaire contre la volonté de l'ancien maire du palais Ébroïn. Celui-ci est partisan de Thierry. Après sa disgrâce, Ébroïn se retire au monastère de Luxeuil.
- § 5 : Léger devient maire du palais⁵⁵ du nouveau roi et restaure les anciennes coutumes dans les différentes parties du royaume.
- § 6 : Après trois ans, un climat d'animosité règne entre Léger et Childéric. Léger décide de se retirer de la vie publique.
- § 7 : Léger obtient la permission de se faire moine à Luxeuil, où il retrouve Ébroïn. Les deux hommes se pardonnent mutuellement.
- § 8 : Thierry III succède à Childéric. Contre leur gré, mais sous la pression de leurs amis respectifs, Léger et Ébroïn quittent Luxeuil. Léger retrouve son siège épiscopal à Autun. Ébroïn s'enfuit en Austrasie.
- § 9 : Thierry III nomme Ébroïn maire du palais. Celui-ci rumine sa vengeance.
- § 10 : Didon et Waimier, complices d'Ébroïn enlèvent Léger à Autun.
- § 11 : On lui crève les yeux ; il est tenu prisonnier dans un monastère durant deux ans.
- § 12 : Léger et son frère, Guérin, sont appelés au palais. Ils bravent les insultes d'Ébroïn.
- § 13 : Guérin meurt lapidé.
- § 14 : Léger est torturé : ses pieds sont percés, sa langue et ses lèvres coupés. Ébroïn espère ainsi le priver de la gloire céleste.
- § 15 : Léger est confié à un certain Waningue. En attendant son supplice final, il est tenu prisonnier parmi la congrégation de moniales à Fécamp où il mène une vie d'abstinence et de prière et brille par son éloquence miraculeuse.
- § 16 : Lors du synode épiscopal organisé par Thierry III et Ébroïn, l'ancien complice de ce dernier, Didon, est expulsé et condamné à mort. Waimier devient d'abord évêque, tombe ensuite en disgrâce et trouve la mort.
- § 17 : Léger est appelé devant Thierry III et Ébroïn et y prédit des événements futurs.
- § 18 : Il est confié à un certain Chrodebert en attente de sa fin. Une lumière céleste apparaît au-dessus de sa tête suite à quoi les gardiens comprennent qu'il est un élu de Dieu. Il prêche sans arrêt la parole de Dieu et arrive à convertir ses gardiens.
- § 19 : Ébroïn envoie quatre cavaliers pour mettre fin à la vie de Léger. Trois d'entre eux se jettent à ses pieds en implorant son pardon.
- § 20 : Léger est décapité par le quatrième cavalier. Son corps reste debout jusqu'à ce qu'il reçoive un coup de pied. Des démons prennent possession de l'assassin qui se jette dans le feu. Léger est enterré à Sarcing.
- § 21 : De nombreuses guérisons ont lieu au tombeau de Léger. Un vol est éclairci grâce aux prières adressées au saint.
- § 22 : Ébroïn prend conscience de la renommée grandissante de Léger. Il envoie un messenger en prospection, qui perd la vie avant le retour.

⁵⁴ Le cas est intéressant dans l'optique de la pratique éducationnelle des *nutriti* : un enfant est confié à une personne instruite afin que celle-ci s'occupe de sa formation. V. P. RICHÉ, « L'enseignement et la culture ... ».

⁵⁵ Historiquement, le terme de *maior palatii*, utilisé par Ursin, est sans doute incorrect. Léger aurait plutôt été un conseiller. Du temps de Childéric II, le poste de maire du palais fut occupé par l'aristocrate austrasien Wulfoa(l)d (I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms 450-751*, p. 227).

- § 23 : Trois ans plus tard, Ébroïn perd la vie.
- § 24 : Lors du différend opposant les évêques de Poitiers, d'Autun et d'Arras, pour savoir à quel évêché appartient le corps du saint, de plus en plus renommé, on procède au tirage au sort : le corps ira à Poitiers, chez l'évêque Ansoald.
- § 25 : l'abbé Audulfe (de saint-Maixent) est chargé de ramener le corps au Poitou. Le peuple afflue pour accompagner le cortège. De nombreuses guérisons ont lieu.
- § 26 : Jouy (paroisse de Carnotin) : guérison d'une fille paralytique, appelée Randingue ; Saunay (territoire de Tours) : exorcisation d'une femme.
- § 27 : Tours : accueil par l'évêque Chrodebert ; réhabilitation d'une femme injustement condamnée ; Ingrandes (territoire de Poitiers) : guérison de deux estropiés ; Antran : multiplication miraculeuse du vin offert aux pèlerins.
- § 28 : Senon : accalmie miraculeuse des vagues lors de la traversée de la Vienne ; guérison d'un enfant aveugle.
- § 29 : Jaulnay : accueil par l'évêque de Poitiers Ansoald ; guérisons d'une estropiée, de deux paralytiques et d'une aveugle.
- § 30 : Jazeneuil : accueil par les moines du monastère de saint Maixent : guérison d'un enfant à moitié mort.
- § 31 : saint Maixent : guérison de deux aveugles, d'une paralytique, de deux possédés et de beaucoup d'autres.
- § 32 : enterrement de saint Léger dans une basilique nouvellement construite.

Le récit consacré à saint Léger n'a pas usurpé son étiquette de *Passio* dans la mesure où la souffrance du protagoniste en constitue l'élément principal et central. Si celle-ci est, historiquement, étalée dans le temps – environ deux ans s'écoulent entre la double énucléation subie par Léger et son assassinat –, elle l'est aussi textuellement sur plusieurs paragraphes, occupant un bon tiers du texte (§ 9-22)⁵⁶. Le noyau tragique est flanqué d'une première partie consacrée à l'ascension et la carrière de Léger – prestige, disgrâce et réhabilitation –, et d'une troisième qui décrit les événements survenus après sa mort, notamment la translation de son corps et les miracles l'accompagnant. Cette structure tripartite n'est pas explicite.

Le tableau suivant propose un aperçu des trois parties dans lesquelles nous avons distingué différents épisodes. Pour chacun d'entre eux, nous énumérons les principaux personnages mis en scène, ainsi que les miracles qui y sont narrés :

partie	alinéas	épisode	principaux personnages	miracles
1 ^e partie	§1-3 (324.15-326.17)	1. ascension	Didon, évêque de Poitiers Bathilde, reine de Neustrie Clothaire III, roi de Neustrie	-
	§4-8 (326.18-331.10)	2. carrière	Childebert II, roi d'Austrasie et de Neustrie Thierry III, roi d'Austrasie et de Neustrie Ébroïn, maire du palais aristocrate anonyme, conseiller de Léger	-

⁵⁶ Il s'agit là d'une option prise par Ursin par laquelle il se distingue de son prédécesseur autunois. Cf. J-Cl. POULIN, « Saint Léger d'Autun ... », p. 187.

2 ^e partie	§9-14 (331.11-336.12)	3. calvaire	Thierry III, roi d'Austrasie et de Neustrie Ébroïn, maire du palais Didon, évêque de Châlons Waimier, duc de Champagne Guérin (Warin), comte de Paris	-
	§15-18 (336.13-341.13)	4. attente	Thierry III, roi d'Austrasie et de Neustrie Ébroïn, maire du palais Waningue, aristocrate Childemarque, abbesse de Fécamp Waimier, duc de Champagne Didon, évêque de Châlons Chrodebert, aristocrate	-langue repousse -lumière divine
	§19-22 (345.14-348.6)	5. mort	Ébroïn, maire du palais	-punitions -guérisons -lumière divine -butin retrouvé
3 ^e partie	§ 23-32 (346.1-356.8)	6. <i>translatio</i>	Ébroïn, maire du palais Ansoald, évêque de Poitiers Hermenaire, évêque d'Autun Vindicien, évêque d'Arras Audulfe, abbé de saint Maixent Chrodebert, évêque de Tours	-guérisons -exorcisations -résurrection -multiplication de vin -preuve d'innocence -eaux calmées

Plusieurs caractéristiques confèrent au texte d'Ursin un statut particulier dans le paysage de l'hagiographie latine du haut Moyen Âge. Tout d'abord, c'est un texte long – environ 5200 mots⁵⁷. Puis, malgré les simplifications et un certain degré d'hagiographisation⁵⁸, la *Passio Leudegarii* n'en reste pas moins un récit complexe d'orientation politique : Léger évolue dans le panier de crabes des rivalités entre différentes maisons royales et entre membres concurrents de l'aristocratie. Les personnages mis en scène sont avant tout des *virii illustres*, et très peu de gens du peuple. Il y a cependant des fluctuations au sein du récit. Ainsi, le début et la fin du texte correspondent aux schémas hagiographiques habituels. Dans les premiers paragraphes, l'ascension sociale de Léger est traitée rapidement. Les étapes successives parcourues sont des échelons sociaux bien connus de tout habitant de la Gaule mérovingienne : *nutritus* d'un homme de renom, diacre, archidiaque, abbé, conseiller royal, évêque. Différents topiques viennent embellir et justifier ce parcours exemplaire : la chasteté, la beauté, l'intelligence, l'instruction, les qualités organisatrices et enfin, les qualités rhétoriques qui sont particulièrement mises en valeur (325.16-19). La troisième partie est, quant à elle, fortement répétitive, notamment dans la description des miracles provoqués par le passage du saint corps. C'est la seule partie du texte où le peuple tient un rôle et se voit donner la parole. On est confronté aux différentes souffrances qui marquent leur quotidien, et auxquelles le saint corps vient donner soulagement. Cette troisième partie est à très peu de choses

⁵⁷ À titre de comparaison : *Vita Gaugerici* = environ 1550 mots ; *Vita Memorii* = moins de 1050 mots ; *Vita Pardulfi* = environ 4100 mots.

⁵⁸ Cf. M. BANNIARD, « La longue vie de saint Léger ... », p. 30.

près identique à la dernière partie de la première *vita*, dont on sait qu'elle fut composée par l'abbé Audulfe de saint Maixent. Le tableau suivant résume les correspondances :

<i>Passio I</i>	§ 38	§ 40	§ 42	§ 44
<i>Passio II</i>	§ 23	§ 24-25	§ 26-31 sauf la première phrase ⁵⁹ .	§ 32 sauf la formule finale.

Le début et la fin de la passion étant largement stéréotypées, la complexité du récit se concentre dans le corps du texte : entre la mort de Clothaire II et la mort d'Ébroïn. Cette partie centrale est en effet très technique : elle entremêle la biographie du saint et l'histoire politique de son temps. Elle ne cherche en outre nullement à rapprocher Léger du peuple par l'insertion de dialogues ou d'anecdotes. Léger est un saint aristocratique et le texte s'y conforme. Ses prises de parole sont des monologues pour marquer des moments dramatiques forts : le martyre de son frère, le signe céleste au-dessus de sa tête, sa propre mort.

Ursin a pourtant fortement élagué dans les développements de la première passion rédigée à Autun. Pourquoi n'a-t-il pas tenu à simplifier davantage, à « hagiographiser » davantage ? S'il a maintenu les soubresauts historiques successifs liés à la biographie de Léger, s'il n'a pas omis de raconter le sort d'autres personnages, tel Ébroïn, mais aussi tels Waimier et Didon, tel son frère Guérin, c'est qu'il les jugeait importants dans l'optique hagiographique. Il dit d'ailleurs dans son prologue avoir décrit longuement certains épisodes pour respecter le « chemin de la vérité » (*veritatis lineam*, 324.5). Le récit n'a pourtant pas été rédigé comme l'aurait fait un historien. L'auteur ne cherche nullement à fournir une description objective des faits. Il ne cherche pas non plus à expliquer les événements. Certains épisodes restent ainsi très vagues, à la différence de la première *passio* : la disgrâce de Léger auprès de Childéric⁶⁰, le jeu politique d'Ébroïn, la disgrâce de Didon et Waimier, la mort d'Ébroïn. Tout, en fin de compte, est réduit à des enjeux élémentaires et dualistes : par la jalousie, la méchanceté, l'ambition qu'il distille dans certains personnages, le diable met à l'épreuve Léger ; des fléaux que l'homme de Dieu subit patiemment, tel un autre Christ (Cf. 332.14), confiant dans le salut éternel.

⁵⁹ *"in quodam villa cuius est vocabulum Gaudicum, ubi erat ..."* devient *"hec agendo perventum est Carnotino parrochiam, in quodam villa cuius est vocabulum Gaudiaco, ubi erat ..."*.

⁶⁰ La *Passio Prima* utilise quatre paragraphes (§ 7-11) pour expliquer en détail la brouille entre Léger et Childéric ; Ursin, dans la *Passio Secunda*, se contente de dire qu'il s'agit d'une machination diabolique (§ 6).

En fait, le récit de la longue *passio* de saint Léger se rapproche de l'épopée médiévale : de par la complexité et le caractère terrestre des circonstances sur lesquels viennent se greffer les leçons morales d'une part, de par l'importance de la répétition dans la progression morale d'autre part⁶¹. La *Passion de Léger* est une histoire qui se joue dans un décor complexe d'intérêts terrestres, où l'héroïsme du protagoniste va en s'agrandissant et s'oppose de plus en plus à l'obstination et la bassesse de ses antagonistes. Tout au long du récit, on voit en effet comment les deux voies, divine et diabolique, se construisent et se développent. Léger et Ébroïn s'affrontent plusieurs fois, et à chaque fois le premier gagne un peu plus en sainteté, et le second en bassesse. À son paroxysme, le riche et influent Ébroïn prétend encore pouvoir damner Léger, en qui les signes de la grâce divine sont évidentes, puisqu'il parle, la langue coupée.

Le tableau ci-dessous regroupe les personnages qui s'affrontent dans cette lutte dualiste :

AXE DU BIEN	AXE DU MAL
Léger Guérin	Ébroïn un aristocrate anonyme à la cour de Childéric II Waimier et Didon l'assassin de Léger le messager envoyé par Ébroïn pour enquêter

Après plusieurs affrontements, toutes les épreuves surmontées, la foi et la patience de Léger, purifié de tout vice terrestre, triomphent ; sa gloire éclate, tous les méchants ayant succombé aux justes châtements. Léger est en effet d'autant plus mis en valeur que ses adversaires sont de véritables anti-exemples. Le dualisme prononcé fait d'Ébroïn un instrument du diable : accroché au salut terrestre, ambitieux, machiavélique, bas et jaloux, il est le méchant de service⁶² qui va même jusqu'à tenter de priver sa victime – dans un tel contexte il n'est plus approprié de parler d'adversaire – de son salut éternel mérité (§ 14, § 17).

⁶¹ La *Passio Leudegarii* apparaît ainsi comme un texte fort intéressant dans le continuum, esquissé par M. Banniard, entre l'hagiographie latine et le genre épique roman (M. BANNIARD, « Préludes latins à la poésie romane : les matrices hagiographiques du genre épique (VIII^e-XI^e siècle) »).

⁶² Il semblerait que l'Ébroïn historique n'ait pas été un tel monstre mais plutôt un homme politique avec vision. La *Passion de saint Léger* n'est pas le seul texte qui a desservi la mémoire du maire du palais. Les biographies des saints Ragnebert et Philibert ont également contribué à ternir son image. Cf. P. RICHÉ, *Dictionnaire des Francs* ; H. EBLING, *Prosopographie*, chaque fois sous l'entrée « Ébroïn ».

Sa dimension épique pourrait indiquer que notre texte ne visait pas seulement à être un instrument d'édification pour le peuple, montrant l'importance de la foi, l'endurance, et la primauté du salut éternel sur le bien-être terrestre. Le jeu avec l'anti-exemple Ébroïn, axé sur l'opposition entre carrière terrestre et salut éternel, pourrait indiquer un message de ton plus politique adressé à une aristocratie désireuse de céder trop facilement à ses ambitions de pouvoir personnel⁶³.

3.2.2. Style

Il est difficile de coller une étiquette au style d'Ursin. Ni tout à fait biblique, ni clairement dramatique, ni notarial, la *Passion de saint Léger* ne semble pas avoir suivi de modèle ou de filière particulière. Différents pôles ont certes pu et dû influencer l'auteur, mais celui-ci s'est en fin de compte forgé un style narratif personnel, se fiant à ses propres talents d'auteur. Cette écriture varie peu tout au long du texte. Ursin semble tricoter ses phrases selon quelques schémas de base, peu soucieux de sa monotonie structurelle. Seuls les premiers paragraphes témoignent de quelques timides tentatives d'ornement sous forme de répétitions et d'allitérations :

Quem ... viro eruditissimo ad erudiendum tradidit (325.1)

magnis curis edocuit edoctumque pontifici reddidit (325.2)

pontifex se castum corpus custodierat (325.4)

ut se virginem conservaret et vas electiones ... fierit (325.5)

prudencia providus (325.13)

rex regens Francorum regnum (326.7)

L'unique métaphore est un emprunt à la Bible :

ut leo rugiens (332.1)

Par contre, le parallélisme – en tant que procédé davantage didactique que littéraire – revient régulièrement. Selon A. Blaise, il s'agit d'un trait saillant de la rhétorique

⁶³ Sans vouloir prétendre mettre à nu les motifs politiques précis qui ont inspiré la rédaction et la conception de cette *vita*, on pourrait émettre l'hypothèse qu'elle ait été un instrument d'avertissement et de propagande en faveur des Pippinides et de leur politique unificatrice. Dans une Neustrie plutôt ennemie envers Pépin II (R.A. GERBERDING, *The Rise of the Carolingians ...*, p. 111), l'évêque Ansoald entretint en effet des relations avec le gouvernement du prince austrasien et s'opposa aux entreprises des ducs de Toulouse (M. GARAUD, « Note sur la cité de Poitiers ... », p. 276). I. Wood a déjà relevé que la présence de différentes factions politiques opposées est responsable d'images différentes, notamment de la personne d'Ébroïn (I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms ...*, p. 237-238). Dans le cas

chrétienne, que l'on retrouve notamment dans les oraisons de la liturgie⁶⁴. La toute première phrase du texte en fournit déjà une belle illustration : elle pose d'abord le thème – saint Léger – et y accroche ensuite trois propositions d'ordre [X-V] dont le nombre de compléments va en augmentant :

Igitur beatus Leudegarius
 -*ex progenie celsa Francorum ac nobilissima exortus*
 -*a primi aetatis infantia / a parentibus in palatio Chlothachario*
Francorum rege
traditus
 -*ab eodem vero rege / non post multum temporis / Didoni praesole*
Pectavensis urbis, abunculo scilicet suo, / ad inbuendo litterarum studiis
datum
est
 (24.15)

Quelques autres exemples de constructions parallèles :

In tantum vero aptissimus omnium seniorum et coequalium ac subiectorum, ut
 -*eloquentia sua placeret omnibus sibi conloquentibus ita ut*
 -*merentibus redderet laetitiam,*
 -*scelera gerentibus disciplinam*
 (325.18)

Qui
 -*pergentes duxerunt eum / extra civitatem*
 -*et implentes iussa principes Ebroini, eruerunt etenim oculos eius / a capite*
 (33.8)

Nam
 -*quantum impietas humana revocare cupit ab alto*
 -*tantum pietas divina sociare fecit cum caelo.*
 (36.11)

présent, il serait devenu l'incorporation de l'ambition aveugle opposée à toute politique. Dans cette optique, une sélection en fonction du public est tout à fait plausible.

⁶⁴ A. BLAISE, *Manuel de latin chrétien*, § 32

*Quam ob rem verendum valde est ut qui tantos sacerdotis ac proceris ultionis
sui crudelitate interimit,*

-se potius aeterna poena praeparasset

*-et tam excelsa quam nullus Francorum habere meruit gloria
perdedisset*

-et beatam vitam, quam per patientiam adipisci quieverat, amisisset.

(46.7)

Dans le passage suivant, le chiasme partiel des compléments met en valeur l'opposition :

Sed cum

-lumen sustulerunt forinsecus humanum

-intrinsicus incluserunt divinum.

(33.10)

Le fait que le texte a peu de valeur littéraire n'empêche cependant pas qu'il ait fait l'objet d'une rédaction, c'est-à-dire, d'une mise en forme réfléchie. Il ne s'agit nullement d'un témoignage oral recueilli par écrit.

Les principales caractéristiques de cette écriture sont les suivantes.

1) Il y a de grandes différences au niveau de la longueur des phrases. L'éventail des possibilités se situe entre 6 et 78 mots ; entre une et 15 propositions. Les moyennes par épisode varient cependant peu, ce qui atteste une belle homogénéité pour l'ensemble du texte.

2) La complexité est en général relativement faible : le nombre de niveaux de subordination se limite souvent à deux et ne dépasse pas cinq, ce qui est d'ailleurs très rare. Comme pour la longueur, il n'y a pas d'écarts entre les épisodes successifs.

Longueur et complexité ne sont pas nécessairement synonymes de difficulté. Ainsi, la phrase suivante est relativement longue (47 mots) mais sa structure garantit une bonne compréhension :

Ibique inter ceteros Diddone,

*-qui sanctum virum Leodegario cum Waimiro expulit de sede suae
episcopatus*

-et poene tradedit inlectus,

-condemnatus ab ipsa sinode,

-calvaria acceptus in capite,

-expulsus,

-segregatus a sancta congregatione,

-deinde exilium condemnatus,

*mortique secuta, poenam capitis degessit, quicquid dolose in sancto viro
exercuit (338.5-338.10).*

La phrase que nous proposons ci-après atteint une complexité de quatre niveaux, mais, grâce à la linéarité, elle reste très intelligible. C'est d'ailleurs le cas pour la plupart de ces phrases complexes :

1. *Ibi enim aderat Hermanacharius pontifex,*

2. *qui ei successerat in episcopatum sui Agustidunense urbe,*

1. *et ipse ait : 'Iure mihi datur huius viri Dei corpus,*

2. *quoniam iustum est,*

3. *ibi eum requiescere,*

4. *ubi fuit episcopus'*

(347.4-347.6).

Le tableau suivant donne un aperçu de la longueur et de la complexité des phrases tout au long des différents épisodes :

Épisode	Nombre moyen de propositions par phrase	nombre max. et min. de prop. par phrase	nombre moyen de mots par phrase	nombre max. et min. de mots par phrase	nombre moyen de mots par prop.	nombre moyen de niveaux par phrase	nombre max. et min. de niveaux par phrase
premier épisode (§1-3)	3,5	9 1	24,5	49 12	7	2	4 1
deuxième épisode (§4-8)	4,5	15 1	24	78 8	5	2	6 1
troisième épisode (§9-14)	4,5	14 1	25	67 6	5,5	2	4 1
quatrième épisode (§15-18)	4,5	11 1	22	61 7	5	2	4 1
cinquième épisode (§19-22)	4	10 1	23	55 6	6	2	4 1
sixième épisode (§23-32)	5	10 1	26	65 8	5	2,5	5 1
texte complet	4	15 1	24	78 6	5,5	2	6 1

3) Un certain nombre de traits reviennent très régulièrement :

- L'auteur aime se servir des relatifs de liaison qui ont dans sa prose plus ou moins la même valeur que la conjonction *et*, d'ailleurs rare en début de phrase. Ces relatifs sont tellement nombreux qu'on peut parler d'un tic d'écriture. À titre d'exemple :

Quam rem audiens tota civitas, suscitata est in gaudio : qui cives procidentem obviam, reciperunt eos cum magno triumpho, letantes, eo quod recipissent patrem, quem amisisse plangebant olim gubernatorem. Quem recepto collocaverunt in sedem pristinam, ut frueretur cum suis letitiam. Qui cum simul letati summo gaudio trepudiarent ... (331.2 sq).

L'emploi automatique du relatif de liaison peut mener à des formulations maladroitement, comme dans l'exemple suivant, où le pseudo-relatif *qui* semble d'abord renvoyer à *similibus*, mais cela est en contradiction avec ce qui suit. *Qui* ne renvoie pas à un antécédent qui précède, mais à un antécédent qui suit : *quidam pars Francorum*.

(Tunc idem pontifex haec audiens concitu cursu in palatium perrexit ac cum suis similibus de rege tractare coepit). Qui audientes Childericum, Austrasiorum regem in adulscencia sua regnum iuxta suae temporis aetatem obtime disponentem, elegit quidam pars Francorum, volentes eum regem habere.

(327.3-327.5)

- Les phrases sont très fréquemment introduites par un élément temporel : construction participiale, subordonnée temporelle introduite par *cum*, complément de temps ou, moins fréquemment, adverbe temporel. Le passage suivant illustre bien la façon dont le récit est déployé :

Cum haec poene annis tribus cum decore magna agerentur, tunc adversarius, cuius est consuetudinis ... coepit sodales suos ... invidie malum instigare et inter ipsum et regem zizaniam discordiae seminare. His itaque diebus iam aeminebat celeberrimus paschalis dies. Tunc flagitanti pontifice, ut Agustoduno urbe sua ipsum sanctissimum diem rex iuberet celebrare, qui nequaquam rennuens, sed implere nititur votum deprecantis. Qui cum, adpropinquante iam die ... irent pariter ..., tunc insticatur ... (328.7 sq).

Ce genre de progression est à mettre en rapport avec le langage biblique d'une part, où est également fait un usage abondant de temporelles en *cum*⁶⁵. D'autre part, ce rythme correspond aussi à celui de l'oral spontané où les éléments temporels sont d'importants éléments de structuration de discours qui s'intègrent parfaitement dans la structure didactique, souvent ternaire, de l'oral⁶⁶.

Remarquons aussi que les temporelles sont souvent reprises par l'adverbe *tunc* devant la principale ; cette structure n'est pas étrangère à l'ancien français. Ph. Ménard la mentionne dans sa syntaxe et fournit l'exemple suivant :

*Quant a sa proie devoree,
Donc si s'endort gole baee
(Eneas, 489)⁶⁷.*

- Les constructions participiales reviennent avec une fréquence très élevée et à tous les niveaux de la phrase. Elles sont de plusieurs types. Les constructions absolues se maintiennent généralement à l'ablatif mais peuvent être amalgamées, leur sujet se trouvant à l'accusatif. Quelques exemples :

-quia, transacta celebritate missarum, a rege se sciret esse interfecturum (29.3)
-Quem recepto collocaverunt in sedem pristinam (31.5)

⁶⁵ M. VAN UYTFANGHE, *Bijbel en Hagiografie ...*, p. 457. L'auteur situe ce style narratif dans les livres historiques, les Évangiles et les Actes et l'explique par la traduction des nombreux participes aoristiques.

⁶⁶ Cf. D. LUZZATI, *Recherches sur la structure du discours oral spontané*, p. 291. Nous reviendrons sur les caractéristiques de l'oral spontané dans notre quatrième partie.

⁶⁷ Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 192, p. 182.

-*cum vero, expleta oratione, ad suam cellolam remeasset (44.11)*

-*His itaque gestis, perventum est ad Toronus urbe (50.8)*

Les accusatifs et nominatifs ne sont cependant pas totalement absents. Les nominatifs sont moins nombreux :

-*Qui ut leo rugiens inter feras ceteras, resonuit rugitus eius (32.1))*

-*Transactum vero spatium poene annorum trium, semper lugiendus Ebruinus, qui ..., sermo divinus in eodem inpletur (46.1-2)*

-*Mirans haec pontifex et omnes cum ipso adstantes virtutem Dei ac beatissimi martyris, tunc cum canticis et magnis laudibus perventum est urbi (353.1 sq)*

Les accusatifs absolus se rencontrent plus fréquemment, mais ne sont pas toujours univoques :

-*Tunc acceptum ad suum perduxit coenubium quod vocatur Fiscamno (337.3)*

(peut éventuellement être interprété comme une épithète détachée auprès d'un eum implicite)

-*Transactum vero spatium poene annorum trium, semper lugiendus Ebruinus, qui hanc lucernam nisus fuerat extinguere, sermo divinus in eodem inpletur (346.1)*

(peut éventuellement être interprété comme une construction elliptique ou comme un ablatif avec –um pour -o)

-*Quo audientes parentes eius, trahentes eam per brahia, coepit vocibus clamare, quia nolebat ad sancti viri feretrum accidere (350.2)*

-*Ipsa tamen cum adpropinquasset ad feretrum, invocatum nomen Dei et sancti martiris, directa ad pristinam sanitatem manu, gratias agens Deo, reversa est ad propriam domum (351.7) (peut être un ablatif avec –um pour –o)*

-*Deinde recto itinere pergentes, perventum est ad quendam villam Gelnacum (352.13)*

-*uterque accidentes ad feretrum, mulier ex fide lumen recipit oculorum (354.15)*

-*Hoc videntes, qui ibidem aderant miraculo, tanta undique adgressa populi multitudo, ut vix ecclesiae seu atria capere potuissent omnium advenientium populorum caterva (355.6 sq)*

-*Interea mulier alia ex longinco veniens, perditum lumen oculorum, cum ad sancti martyris accessit tumulum, recipit quod amiserat pristinum (355.9) (peut être un ablatif avec –um pour –o)*

Les constructions absolues entretiennent par ailleurs souvent l'un ou l'autre lien avec la phrase, ce qui n'est *stricto sensu*, pas possible⁶⁸. Le sujet de la construction peut ainsi être l'objet de la principale :

Tunc acceptum, ad suum perduxit coenubium (37.3)

La relation est plus complexe dans l'exemple suivant : le complément de lieu de la construction absolue fournit le sujet de la suite :

*Haec audientes, adquieverunt decretum, et facta oratione cum ieiunio, **in tribus epistolis definitione scripta, super altarae positis** (=eas super altarem positae sunt), ut, transacta oratione, per eos Dominus declararet, in cuius sorte hoc sanctum beati martyris corpusculum perveniret.* (347.12 sq)

L'emploi de participes en épithète détachée est typique pour le latin tardif⁶⁹, et c'est un trait saillant du latin d'Ursin. Ces formes verbales ont généralement pour sujet le sujet de la principale et permettent de développer rapidement le récit en fonctionnant comme des satellites annonceurs du verbe principal. Elles sont ainsi en quelque sorte l'épine dorsale de la dynamique textuelle. Quelques passages à titre d'illustration :

Tamen ab abbate seiuncti, aliquod spatium temporis uterque penitentiam agentes, inter contubernia monachorum strinue habitare quasi perpetuae monachi conati sunt. (30.8 sq)

Haec enim vir Dei prospiciens, zelo magno accensus pro plebem sibi commissam, Domini secutus exemplo, animam suam mallens ponere pro ovibus suis eisque cupiens lucri facere, quam suam soli temporalem querere salutem, tunc omnem clerum civitatis adgregare iussit, ... (32.13 sq)

Tunc videntes omnes quasi in excessum mentis positi, tandem quidem resumpti, simul glorificantes Deum omnipotentem et conversi (=conversi sunt) alter ad alterum, dicentes : 'Vere hic homo Dei servus est'. (41.6 sq)

Ibi aderat quidam paralyticus, et in eius protinus adventum sanus factus et quodam itineris spatium secutus feretrum, remansit sanus (53.5 sq)

⁶⁸ Cf. ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 127a, p. 104. Mais les auteurs précisent que cette règle n'était pas toujours respectée.

Dans cet emploi, les participes sont théoriquement subordonnés, mais ils peuvent facilement être ressentis comme paratactiques dans la pratique. C'est sans doute la raison pour laquelle on trouve aussi régulièrement des épithètes détachées avec une valeur de proposition indépendante. Néanmoins, il s'agit toujours d'actions qui sont situées dans la zone d'influence d'une action-noyau pour laquelle est utilisée une forme verbale personnelle :

Cum haec diceret, percussor extendens gladium, amputavit caput eius (42.15)

Sed non multum pos percussor eius arreptus a demonibus et mente captus, a Dei ultione percussus, in ignem se proiecit ibique vitam finivit. (43.1-3)

Interea mulier alia ex longinco veniens, perditum lumen oculorum, cum ad sancti martyris accessit tumultum, recipit quod amiserat pristinum. (55.9-10)

Nous avons relevé un passage où les participes sont les uniques formes verbales dans la phrase telle que la ponctuation proposée la délimite. Toutefois, dans le discours, ils sont aussi fonction d'une action ultérieure ressentie comme noyau :

Beatus itaque Leudegarius cupiens cum germano vitam finire, ut ..., sed Ebruinus differre volens eius exitum, ut Tunc iussit eum ... (35.11 sq)

Enfin, les participes « bibliques » sont proportionnellement moins courants. Il s'agit des participes *dicens* ou *respondens* qui sont, en langage biblique, utilisés en combinaison avec des *verba dicendi*, notamment pour introduire des passages en discours direct. Mais ceux-ci ne sont pas très nombreux au sein de la *Passio*. Quelques exemples :

-*beatus Leudegarius eum adloqueretur, dicens* : "Aequo animo esto ..." (34.14)

-*Ansoaldus urbis Pectavensis antestis verbum intulit dicens* : "Utinam daretur mihi optio ..." (347.1)

-*quadam mulier ... exclamavit, dicens* : "Subveni mihi ..." (50.10)

-*et cum fleto invocavit sanctum virum, dicens* : "Domine mi, ..." (54.1)

Cf.

et respondens rex, dicet illis : Amen dico vobis (Mt 25, 40)

et respondens Iesus, ait illis : tamquam ad latronem existis cum gladiis (Mc 14, 48)

⁶⁹ Cf. *supra*, Grille d'analyse, 5.4. L'emploi des participes, p. 130.

et *magnificabant Deum, dicentes* : *Quia propheta magnus surrexit in nobis*
(Lc 7, 16)

et *respondens dixit illi Dominus* : *Martha, Martha, sollicita es* (Lc 10, 41)

et ille deintus *respondens dicat* : *non mihi molestus esse* (Lc 11, 7)

et avec un discours indirect :

et stulte loquitur, dicens, eo quod nesciret virtutem Dei (45.5)

- La fréquente antéposition ou prolepse du sujet. C'est une façon de poser l'élément qui sera le thème de la période à développer. P. ex. :

Ex his enim consiliariis duo, videlicet Diddo et Waimeris et nomine, caput effecti maliciae, dixerunt se posse ... (32.8)

Eodem tempore eiusdem germanus suus Gaerenus nomine, qui ..., decretum est ad palatium reverti (33.14)

Ibique inter ceteros Diddone, qui ..., condemnatus ..., expulsus, segregatus ... deinde exilium condemnatus [est], mortique secuta, poenam capitis degessit, quicquid dolose in sancto viro exercuit (38.5)

Qui nuncius iussis eius obtemperans, ad eius accessit tumultum et interrogans a custode dedit, ubi sancti corpus requiescerit, sed accedens orationem distulit incumbere, quin potius dispiciens humum pede percussit et stulte loquitur, dicens ... (45.2)

Tunc vir Dei sancti sui pontifices iussis obtemperans, gaudens cum festinatione perrexit ac pervenit ad locum ... (48.14)

Ipsa gaudens recipit filium reddeavivum quem amiserat defunctum (54.5)

Quedam adulscens simul et puella demoniis vexati, con [sic] tremefacti accessissent ad locum, cum vomitu sanguinis evulsis demonibus ad suam pervenerunt sanitatem (55.10)

- La combinaison des éléments temporels antéposés, du sujet antéposé, de la succession des participes en épithète détachée en fonction d'un noyau final donne souvent lieu à ce que nous avons appelé des « enchaînements linéaires par épisode ».

Ce sont des périodes construites de manière rudimentaire, en fonction de la progression narrative.

Ursin ne bénéficie clairement pas d'une gamme de moules formel qu'il a appris et qu'il maîtrise. Même s'il veut respecter les exigences de l'écrit, il ne peut faire autrement que de partir de l'oral, la langue vive qu'il a dans l'oreille. Dans cette optique, on peut constater aussi que les intertextualités bibliques et hagiographiques sont faibles. On cherche en vain les influences langagières bibliques et hagiographiques directes, sous la forme de formules ou de structures « remployées »⁷⁰. Avec la première *Passio Leudegarii*, cette deuxième version a très peu de choses en commun. Hormis la troisième partie, Ursin ne lui a repris qu'un passage de quelques lignes, où Didon et Waimier se portent candidats pour ravir Léger à sa ville d'Autun⁷¹. Ursin n'a pas non plus cherché à se rapprocher du style biblique. Quant aux citations bibliques, elles sont quasiment inexistantes. On rencontre plutôt des allusions bibliques, c'est-à-dire des mots isolés d'origine biblique ou des formulations similaires mais non identiques à certains passages de la Bible. Concentrées dans l'épisode du calvaire de Léger, ces allusions contribuent également à renforcer l'opposition Léger/Ébroïn, notamment en les associant respectivement au Christ (Cf. *animam ponere pro ... ; Vere hic homo ...*) et au Diable (Cf. *ut leo rugiens*).

Épisode	Citation biblique	Allusion biblique
1. ascension	-	<i>vas electionis</i> (325.5) – Act 9.14
2. carrière	-	<i>omnia relinquere et Christum sequi</i> (329.13) - Mt 19.27
3. calvaire	<i>quia non sunt condigni passionis huius temporis ad futuram gloriam quae revelabitur in nobis</i> (334.16) - Rom 8.18	- <i>ut leo rugiens</i> (332.1) – 1 Pierre 5.8 - <i>animam ... ponere pro ovibus suis</i> (333.1) - Jn 10.15 - <i>sed cum lumen sustulerunt forinsecus humanum, intrinsecus incluserunt divinum</i> (333.10) – Mt 6.23 ; Lc 11.35 - <i>supereminens magna</i> (335.2) – Eph 1.19 - <i>ad abluenda dilecta</i> (335.2) – Act 25.16 - <i>quia non venisti vocare iustos sed peccatores</i> (335.7) – Mt 9.13 - <i>suscipe spiritum servi tui</i> (335.7) – Act 7.58 - <i>sed qui absque vocibus cordis est auditor Deus</i> (336.7) – Mt 13.15
4. attente	-	<i>Vere hic homo Dei servus est</i> (341.8) – Lc 23.47
5. mort	-	-

⁷⁰ Nous précisons que nous n'avons pas fait d'analyse exhaustive à ce niveau. Nous n'avons pas non plus cherché à repérer les vocables à résonance biblique, ni les *junctiones verborum*. Notre intérêt s'est porté sur des ensembles plus grands et reconnaissables d'une part, et d'autre part sur des procédés de structuration.

⁷¹ Le passage *tunc adiunctis sibi ... qui festini perrexerunt ad civitatem* (332.6-332.12) de la *Passio II* correspond au passage 5.21 sq. de la *Passio I*. Le début de la phrase suivante de la *Passio I* a été inséré plus haut dans la *Passio II* : *vir Dei Leudegarius cum ad suam plebem restaurandam resederet urbe sua* (332.4).

6. <i>post mortem</i>	<i>quasi de gravi somno evigilans</i> (354.3) - Gen 45.26	-
-----------------------	--	---

J.-Cl. Poulain a également relevé cette faible présence de la Bible dans la *passion* d'Ursin. Elle contraste avec la première rédaction autunoise où les actions profanes de la vie de saint Léger sont inscrites dans une typologie biblique⁷².

Par ailleurs, la *Passion de Léger* est très peu dramatique dans le sens d'une mise en forme théâtralisante. Les passages en discours direct sont relativement peu nombreux et ne s'insèrent jamais dans des dialogues. Dans l'ensemble, on peut dire qu'ils n'ont pas pour fonction de rendre le récit plus vivant, mais plutôt de mettre en relief le caractère solennel de certains passages. C'est ainsi que les prises de parole sont réservées avant tout aux deux antagonistes, Léger et Ébroïn, et qu'elles servent à marquer leurs positions : le premier courageux et pieux, qui recherche le salut éternel ; le second lâche et vilain, qui cherche à damner son ennemi. Dans la troisième partie, ce sont d'abord les évêques désireux de recevoir le saint corps qui défendent leurs positions respectives, puis c'est la voix du peuple qui résonne lorsque plusieurs femmes invoquent ou remercient l'intervention du saint.

Épisode	Discours direct	Discours indirect
1. ascension	-	325.4-5 (Didon de Poitiers) (<i>dicens ut</i>)
2. carrière	329.2-6 (semeur de zizanie)	328.12 (Léger) (<i>flagitare ut</i>) 330.4-5 (Léger) (<i>deprecari ut</i>) 330.7 (Léger) (<i>dicere</i>)
3. calvaire	333.7 (Léger) 334.3 - 334.6 - 334.8 (Léger & Guérin) 334.15 (Léger) 335.7 (Guérin)	332.9 (Waimier et Didon) (<i>dicere</i>)
4. attente	337.1 - 337.2 (Ébroïn) 340.2 - 340.6 (Ébroïn) 341.2 (serviteurs de Chrodobert) 341.5 (Léger) 341.8 (serviteurs de Chrodobert)	-
5. mort	342.1(Léger) 342.7 - 342.11 (Léger)	342.3 (trois assassins) (<i>deprecari ut</i>)
6. <i>post mortem</i>	347.1 (Ansoald) 347.5 (Hermenaire) 347.8 (Vindicien) 349.16 (Randinga) 350.13 (une femme) 352.6 (Audulfe) 354.2 (une femme) 354.4 (un enfant)	345.5 (enquêteur) (<i>dicere quod</i>) 348.4 (le peuple) (<i>adclamare</i>) 350.3 (une femme) (<i>clamare quia</i>)

⁷² J.-Cl. POULIN, « Saint Léger d'Autun ... », p. 187.

Enfin, dans le domaine du vocabulaire, notre impression globale est qu'Ursin manie une palette lexicale assez riche avec des vocables dont le sens devait poser problème à plus d'un fidèle, en raison de leur archaïsme.

3.2.3. Langue et variation langagière du point de vue communicatif : application de la grille d'analyse

1. Le nom et le groupe nominal

1.1. Le neutre

Au singulier de la 2^e déclinaison, les nominatifs – peu nombreux il est vrai – ne subissent pas la pression du morphème –s. On peut remarquer d'une part que ces formes ne jouent pas un rôle de sujet très actif dans la phrase, d'autre part, qu'il n'y a aucune confusion possible : les formes en –um ne risquent pas d'être interprétées comme des régimes du verbe ou comme des compléments circonstanciels.

-pervenit ad locum, ubi requieverat corpuscolum (48.13)⁷³

-in quodam villa, cuius est vocabulum G. (49.10)

-hoc non est silendum miraculum quia (51.9) ; hoc magnum et mirabile fuit miraculum, ex quo (54.6)

-quod omnia vasa, qui intra apotica, unde ipsum vinum exierat, poene vacua remanserant, tam plena esse videbantur ut (51.14)⁷⁴

Peu de commentaires pour les neutres imparisyllabiques de la troisième déclinaison : ils se maintiennent bien dans toutes leurs formes. Un figement casuel à l'accusatif⁷⁵ ne peut être repéré. On trouve même un accusatif masculin qui empiète sur la future forme invariable en –s dans :

deferre sancto corpore (52.5) pour sanctum corporem pour sanctum corpus⁷⁶

Dans le cas suivant :

ne navigantes periclitarent in fluminem (52.4)

⁷³ Cf. *corpusculus* dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 587).

⁷⁴ Cf. *vinus* dans les diplômes royaux et chartes privées (Vielliard 133).

⁷⁵ V. note 61 dans l'analyse de la *Vita Gaugerici*.

⁷⁶ C'est le seul exemple où *corpus* passe ainsi au masculin (on peut difficilement y voir un ablatif). Dans toutes les autres occurrences, la forme *corpus* se maintient telle quelle à l'accusatif singulier (§ 20, 24, 25, 27, 28, 30, 32).

nous voyons moins un passage au masculin que l'adjonction hypercorrecte d'un –m final.

L'entourage nominal est généralement sans faille aussi, mais il y a des cas où la maîtrise grammaticale saute :

*-**magnam** doctrine suae semen ostendit (337.7)*

versus

semen nequam adversum te ..., quemadmodum .. quod olim est seminatum ... consummare est decretum (329.4-5). 'nequam' est indéclinable.

-cum haec poene annis tribus cum decore magna agerentur (328.7)

*-frustra **talem** desideras habere praemium (340.4)*

*-super servum tuum ostendere dignatus es **talem** miraculum (341.6)*

*-qui **talem** lumen extinguere cupiebat (45.11)*

-et introisset intra Pectavensem solum, ad quam erat destinatum (350.17-18)

Les tribulations du neutre sont en grande partie une affaire de langue écrite. À l'oral, la plupart de ces phénomènes n'ont aucune valeur fonctionnelle, compte tenu de l'évolution phonétique et grammaticale. Ainsi on doit relativiser l'impact de la présence ou non d'un –m final, et même des confusions vocaliques entre –a, –e, –u et –o finals, en route vers un timbre centralisé. Il faudra tenir compte du fait que l'accord des adjectifs devient moins nécessaire, vu que leur place se fixera désormais auprès du substantif qu'ils déterminent. Enfin, il faut tenir compte du fait que les relatifs évoluent vers un système où le genre n'est plus pris en compte.

Les seuls phénomènes liés au neutre singulier qui sont importants pour la situation à l'oral sont d'une part ceux qui s'opposent au futur système bicasuel, avec opposition entre cas sujet et cas régime, et d'autre part ceux qui l'annoncent. La *Passio Leudegarii* propose peu d'éléments dans cette optique. Nous avons vu que les neutres se maintiennent au nominatif et ne cèdent pas à la pression d'un –s casuel. Au niveau de l'accord, il n'y a pas de tendance systématique non plus. Quant aux formes verbales composées, face à une majorité de participes en –um accompagnant le mot *corpus* ou *corpusculum*, nous pouvons citer quelques endroits où cet accord est défectueux. Mais cela est sans doute dû à un manque d'attention plutôt qu'à un choix délibéré : il n'y a aucun argument pragmatique contextuel :

-reversus est ad pristinam rigorem eius corpuscolum (353.1)
-igitur cum ipsum sanctum corpus amotus fuisset ab urbe et ab ipsius civitatis praesole cum suis sacerdotibus et ministris propriis humeris fuisset deportatum quibusdam spatiis loci deportatum et usque Zezinoialo quodam viculo cum magno triumpho fuisset dilatatum ... (353.11 sq)

Seul dans le cas suivant :

adhuc veniet tempus mortis suae extimus (40.7)

le superlatif en –s semble pouvoir relever d'un choix délibéré afin d'éviter qu'on l'inclue dans le bloc du complément déterminatif.

Enfin, le phénomène suivant s'explique vraisemblablement par un trou lexicogrammatical : la reprise par le pronom *id* pose problème. Cette forme courte n'existe sans doute plus. Par contre [eo] existe encore ; on le transcrit *eum* ou *eo*. Ce phénomène a peut-être entraîné la forme *eundem* :

monasterio quod est situm ... eundem suscipit regendum, quod .. rexit ... eumque .. ditavit (326.1sq)⁷⁷.

Les pluriels en –a sont très bien représentés tout au long de la *Passio Leudegarii*, presque sans manifester le moindre affaiblissement. Il n'y a que deux cas de réinterprétation, où un pluriel neutre a clairement cédé la place à un féminin singulier. C'est d'abord au cours de la description du supplice subi par saint Léger :

incidere lingua labiasque praecepit, ut dum oculi ablati, pedes iam forati, lingua ac labiae essent incisae (36.1-2)

puis dans le passage suivant :

in tantum curva, ut etiam caput inflexum poene adhererat iaenuam (352.19)
 (de genu)

⁷⁷ Cf. *monasterio ... que est constructus* dans les diplômes et chartes privées (Vielliard 133) ; *monasterio qui ...* dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 587).

Le maintien du neutre pluriel posait-il pour autant problème pour la compréhension, étant donné que les neutres latins se sont conformés à la déclinaison bicasuelle en ancien français ? On peut noter dans la plupart des formes en *-a* – prononcé vraisemblablement *-e* muet au VIII^e siècle⁷⁸ – une valeur collective forte qui abolit en quelque sorte la frontière entre le singulier et le pluriel : suivre ses exemples (*exempla*), c'est suivre son exemple ; détruire les bonnes choses (*bona*), c'est détruire le bon ; des vins qui coulent (*vina*), c'est le vin qui coule à flots. Parmi les formes qui ne véhiculent pas cette valeur marquée, quelques-unes sont très fréquentes : *miracula*, *scelera*, *peccata*, *saecula*.

Ainsi, il semble que la situation de la *Passio Leudegarii* témoigne d'un stade grammatical qui s'inscrit parfaitement dans l'évolution langagière : c'est-à-dire que le neutre pluriel y est en voie de devenir une forme marquée. La voyelle finale *-a* est en train de perdre sa valeur de morphème pour devenir un sème. Une forme comme « *mura* » aurait pu signifier « muraille », « remparts » et se serait opposé au singulier « mur » et au pluriel analytique « murs ».

Cette valeur moins explicitement plurielle explique peut-être pourquoi le scribe utilise un verbe au singulier dans la phrase suivante :

tanta, ut fertur, dultia sua fulgebat eloquia (337.8)

Enfin, l'emploi de *labiae/labias* émane alors sans doute d'un désir d'insistance : l'auteur veut accentuer le fait que Léger se fait entailler les deux lèvres.

Voici par ordre alphabétique la liste des neutres pluriels présents dans la *Passio Leudegarii* :

<i>Passio Leudegarii</i>	éventuelle valeur collective	ancien français
<i>ecclesiae seu atria capere potuissent ... caterva</i> (355.8)	-	m.sg. CS atrie ; aistre
<i>bona destruere</i> (328.8)	les bonnes choses → le bon	f.sg. CS bone = bienfait, aumône
<i>trahentes eam per brahia</i> (350.2)	les bras → les deux bras d'une personne	m.sg. CS bras f.sg./pl. CS brace
<i>in quo loco operantur culmina virtutum cottidie</i> (356.5)	des sommets → le sommet	f.sg. cume = cime d'un arbre
<i>ad abluenda dilecta</i> (335.2)	les délits → le péché	m.sg. CS delict
<i>tanta, ut fertur, dultia sua fulgebat eloquia</i> (337.8)	ses belles paroles → sa rhétorique	
<i>accessit ... cum turabulis ac incensa flagrantia</i>	des encens brûlants → de l'encens brûlant	m.sg. CS encens

⁷⁸ Cf. E.J. MATTE, *Histoire des modes phonétiques en ancien français*, p. 152-153.

<i>eius imitare exempla, cuius intellegent audiendum miracula</i> (324.12)	ses exemples → son exemple	m.sg. CS essemple
<i>eis multa predixisse futura, que evenisse .. esse</i> (339.12)	les événements futurs → le futur	
<i>iussa conplens</i> (326.9), <i>implentes iussa</i> (333.9)	les ordres → la volonté	
<i>per loca incognita</i> (341.19), <i>per itineris loca</i> (349.1) ⁷⁹	-	m.sg. CS leu
<i>cogitaverant mala</i> (332.1)	de mauvaises choses → du mal, du malheur	m.sg. CS mal = mal, malheur
<i>omnia membra eius dissoluta</i> (355.5)	ses membres → son corps	m.sg. CS membre = partie du corps, personne faisant partie d'un groupe
<i>eius imitare exempla, cuius intellegent audiendum miracula</i> (324.12)	les miracles → le récit des miracles	m.sg. CS miracle
<i>iuxta monita</i> (326.4)	les avertissements → l'avertissement	
<i>ad necessaria corporis</i> (337.11)	les choses nécessaires → la nécessité	
<i>peccata nostra multa sunt</i> (335.1)	les péchés → le péché	m.sg. CS pechiet
<i>augebantur premia</i> (340.11)	les récompenses → la récompense	
<i>ad propria nituntur reducere</i> (330.14), <i>ad propria distinare</i> (331.7), <i>ad propria ... est reversus</i> (351.3).	les propriétés → la propriété, la maison (chez soi)	m.sg. CS propre = le bien propre
<i>omnia regna restituit</i> (328.5), <i>ad regna caelorum</i> (341.13), <i>ad regna caelorum</i> (346.7).	les règnes → le règne, le royaume	m.sg. CS regne
<i>in saecula saeculorum</i> (346.7)	-	m.sg. CS seule ; secle
<i>scelera gerentibus</i> (325.19)	-	
<i>ad missarum sollemnia celebrandum, qui est sabbatorum</i> (328.14)	les choses solennelles → la solennité	
<i>omnia vasa qui ... vacua remanserant, tam plena esse videbantur</i> (351.14)		
<i>ipsa ... vascula plena remansissent</i> (351.16)		m.sg. CS vaisseil f.sg. CS vaiselle
<i>sibi vera nuntiaret</i> (345.1)	des choses vraies → la vérité	m.sg. CS veir = la vérité f. sg. CS veire = la vérité
<i>dulcia sua verba ostendit</i> (326.12), <i>talia verba fari</i> (334.14)	ses mots → sa parole	m.sg. CS verbe f.sg. CS verve = suite de mots, proverbe. P. ex. la <u>Deu verve, dure verve</u> = <u>situation pénible</u>
<i>superfluentia vina</i> (351.15)	des vins surabondants → du vin	m.sg. CS vin f.sg. vinee : produit d'une vigne
<i>vota eorum conplentes</i> (330.13)	leurs voeux → leur voeu	m.sg. CS vot ; vou ; vote f. sg. (male) voe : <u>malheur</u> (Cf. esp. boda = <u>mariage</u>)

1.2. Les désinences casuelles⁸⁰

L'orthographe dans la *Passio Leudegarii* est globalement très soignée. Les désinences casuelles attestent une belle maîtrise d'une norme écrite proche de celle

⁷⁹ Cf. *loca denomenata vs. loca noncopantes/cognominantes* dans les diplômes royaux et chartes privées (Viellard 135).

⁸⁰ Le lecteur trouvera en annexe nos tableaux avec le relevé détaillé des désinences par fonction (*Annexe II*, p. 20 sq.).

du latin dit classique. Même des constructions typiquement latines comme des datifs⁸¹ auprès de verbes préfixés se maintiennent. Ainsi :

huic spectaculo aderant (48.4)
medio infixissent palmi (51.5)
tuis imperiis obsequendum (23.8)
iussioni obtemperans vestre (23.5) ; *sancti sui pontifices iussis obtemperans*
 (48.12)
praecellebat parrochie quem regendam susciperat habitantibus (25.16)

Autres illustrations de la rigueur avec laquelle l'ancienne norme est respectée : l'emploi du datif auprès du verbe *comitari*⁸², du génitif auprès de *reminisci*⁸³, et le nombre très peu élevé de confusions de cas auprès des prépositions. Dans ce domaine, *in* est le plus atteint, notamment pour ce qui concerne l'expression du lieu et du mouvement. Nous y reviendrons.

Les déviations sont peu nombreuses et n'ont, généralement, pas d'implications pour l'oral. Dans la plupart des cas, la répétition du phénomène laisse supposer non pas une erreur, mais une certaine tendance graphique. Celles-ci restent cependant toujours – à l'exception du datif en *-e*⁸⁴ – largement minoritaires. Ainsi, les ablatifs en *-u* de la 4^e déclinaison ont quelquefois été refaits sur le modèle de la 2^e déclinaison :

-iusso regis gloriosi Theuderici ac principes Ebroini ... decretum est (33.16) ;
iusso coniugis huius viri Chrodoberthi ... deportatus (43.3) ; *iusso pontificis domno Ansoaldo episcopi ... fabricata est domus* (55.17)
-episcopati grado .. fuerat sublimatus (39.4)⁸⁵
-cum magno fleto ... deportatus (43.4)
-in eius properarent occurso (55.1)

Mais on rencontre aussi : *manu, exercitu, cursu, cultu, vomitu, iussu, nutu, aspectu, vultu*.

⁸¹ Le caractère vivant du datif, avec notamment une extension du datif auprès de verbes préfixés, est également constaté chez Grégoire de Tours (Bonnet 536 sq) et chez *Frédégaire* (Haag 66).

⁸² *commitabantur sancto corpore* (51.12) pour *corpori*. Il nous semble moins probable que *sancto corpore* remplace *sanctum corpus* vu que l'opposition morphologique pour le neutre imparisyllabique se maintient ailleurs. Et, comme nous le verrons, le datif en *-e* est très courant.

⁸³ *reminiscens malorum omnium* (32.5)

⁸⁴ V. *Infra*, p. 224.

⁸⁵ Cf. Uddholm 62.

La tendance graphique la plus frappante est l'instabilité du *-m* final⁸⁶. La tendance s'observe surtout à l'ablatif, pour plusieurs fonctions :

- l'objet de quelques verbes qui se construisent avec l'ablatif, peut-être en guise de transitivation :

-frueretur letitiam (31.5-6)⁸⁷

-huius oratorii fungebat offitium (43.9)⁸⁸

- quelquefois au complément de moyen, p. ex. :

-magnam pacem providentiam sui regiminis tradidit Pectavense solo (25.20).

-manus regis sanguinem sacerdotum .. coinquinare (29.14)

-postolat sibi auxilium non sonum vocis sed humilitatem cordis (36.9)

-visum vidisse dicitur duos viros ... stetisse (49.13)

- souvent surtout auprès de la préposition *in* exprimant un rapport de lieu, p. ex. :

-in eodem monasterium sanctimonialium ... commorabat (39.8)

-Alii vero episcopi tunc a rege per Ebroinum in ipsa sinodum poene simili poena sortiti (38.10)

-quasi in excessum mentis positi (41.7)⁸⁹

-multisque virtutibus in huius loci venerando habitaculum aemicuit (44.2)

-Hermanacharius pontifex, qui ei successerat in episcopatum sui Agustidunense urbe (47.4)

-in tantum, ut ungues in carnem absconse a se propriam amiserant virtutem (51.5)

-ne navigantes periclitarent in fluminem (52.4)

- de manière beaucoup plus occasionnelle auprès d'autres prépositions :

⁸⁶ Il s'agit d'un phénomène fort répandu et ancien, attesté dans toutes les études comparatives et chez Sas, *The Noun Declension system in Merovingian Latin*. Il se s'inscrit dans la situation de confusion à échelle plus large entre l'accusatif et l'ablatif.

⁸⁷ Cf. Bonnet 533 sq ; Vielliard 189.

⁸⁸ *Ibidem*.

⁸⁹ *Ponere*, comme *locare*, *collocare*, *figere*, *statuere* etc., se construit normalement avec l'ablatif vu qu'on prend en considération le terme du mouvement. Mais la confusion est ancienne. V. ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, p. 112.

-**ab** *hac abscessit civitatem* (31.8), **ab** *eodem beatum martyrem olim nutritum* (48.8)

-**cum** *multitudinem* (52.14)

-**ex** *monasterium ... egredi* (34.2), **ex** *Interamnis villam suam* (51.10)

-*zelo magno accensus **pro** plebem sibi commissam* (32.14)

L'adjonction d'un *-m* hypercorrect ne s'observe pas pour les ablatifs exprimant un rapport de temps, de manière, ou de cause et une fois seulement pour un complément d'agent : *soporem detenta* (49.12-13).

Corollairement à l'adjonction d'un *-m* hypercorrect, le *-m* tombe à plusieurs reprises à l'accusatif. Le phénomène s'observe en fonction objet, p.ex. :

-a pour *-am* :

-*eius fama audientes* (41.11)

-*tam excelsa gloria perdedisset* (46.9)

-*ut vix ecclesiae seu atria capere potuissent omnium advenientium populorum caterva* (55.8)

-e pour *-em* :

-*communione sancta ipse ac rex percepissent* (29.8)

-*conlatione fecisse dicitur* (39.11)

-*deferre sancto corpore* (52.5)

et surtout *-o* pour *-um* :

-*metuebant huius ponderis iugo* (27.8)

-*suu perconsummasset officio* (29.10)

-*malo seminario odii ... haberent absconditum* (29.1)

-*eris accepturus martirio* (40.5)

-*nuntio misit occulte, qui hoc inquireret* (45.1)

-*viro trahebat postmodum caeco* (54.18).

Mais la chute du *-m* est surtout fréquente en fonction de complément de direction ou de mouvement. Surtout lorsqu'il est exprimé à l'aide de la préposition *in*, p.ex. :

-*in monasterio Luxovio .. distinavit* (27.12)

-*in monasterio habire* (27.13)

-*in offensa eius decidens* (39. 5)

-*in terra deciderit* (43.1)

- in quadam villa Sarcingo ... a suis deportatus (43.4)
- incumbens in oratione (42.7)
- in cuius sorte .. perveniret (47.15)
- in suburbano basilica .. introivit (51.1)
- cum se .. ad sancti viri corpus in terra proiecisset (53.3)
- in vico Sannune vocabulum pervenissent (52.1)
- in territorio Toronici civitatis pervenissent in viculo vocabulo Solnaco (49.19)

ou quelquefois auprès de la préposition *ad* :

- ad eodem sinodo arcessierunt (39.10)
- ire coeperunt ad monasterio beati Maxenti (54.9)
- perventum est ad Toronus urbe (50.8)

Les fonctions les plus affectées par l'instabilité du *-m* final sont les compléments de lieu et de mouvement, fonctions qui souffrent de limites mal définies depuis longtemps déjà ; les désinences les plus affectées sont celles en *-o* et en *-um*. Au cours des exemples énumérés, on a pu constater que l'homogénéité au sein d'un même syntagme se maintient généralement, autrement dit que les désinences de l'adjectif et du substantif auquel il se rapporte s'harmonisent au niveau des désinences⁹⁰.

Après l'instabilité du *-m*, un autre phénomène clairement observable est le fait que la désinence *-i* du datif est entrée en concurrence avec la désinence *-e* et même avec *-em* au point où les formes en *-i* sont minoritaires⁹¹. Même dans le titre, les datifs ont la désinence *-e* pour *-i*. Quelques exemples :

- domino meo sanctoque pontifice Ansoaldo praesole Pectavense (23.3 : titre)
- eidem pontifice dixit (29.2)
- Theoderico glorioso rege se praesentavit (31.13)
- cuidam viro Dei abbatem suum nominatum A. ... iussit (48.7)

⁹⁰ Il en est autrement chez Grégoire de Tours (Bonnet 524) et dans les *Formulae Marculfi*, où la déclinaison de groupe est fréquemment attestée : quand deux ou plusieurs mots forment un groupe grammatical, il arrive assez souvent que Marculf ajoute la désinence classique au dernier mot seulement (Uddholm 95).

⁹¹ Le déclin progressif du datif en *-i* est noté par SAS, *op. cit.*, p. 221. Vielliard mentionne la confusion entre le datif en *-i*, l'ablatif en *-e* et l'accusatif en *-em* dans les diplômes et chartes (Vielliard 116).

À côté de la désinence *-is* du génitif, solidement établie, quelques formes en *-es* peuvent apparaître ⁹²:

- vas electiones* (25.5)
- implentes iussa principes Ebroini* (33.9), *iusso regis gloriosi Theuderici ac principes Ebroini* (33.16),
- suscepit vocem tacentes magis quam elati (= elate) loquentium* (36.8-9).
- caligolam .. beati martyres* (44.5)
- sancti sui pontifices iussis* (48.12).

Les principaux autres phénomènes dus à l'évolution des modes phonétiques sont les suivants :

-quelques nominatifs et accusatifs en *-is* pour *-es*⁹³, p. ex.

- plerique pontifices ac proceris ... susceperunt* (26.13)
- non sunt condigni passionis huius temporis* (34.16) [cit.]
- exolis fecisti* (34.8)
- Francorum per vim intravit finis* (31.12)
- superare ... omnis habitatoris* (34.10)
- tantos sacerdotis ac proceris ... interimit* (46.8)
- adversus legis antiquorum regum ...* (28.3)

-quelques nominatifs en *-ur* pour *-or* :

- insticatur uterque malorum* (29.2)
- habatur stetit sub custodia* (37.6)

-un accusatif en *-us* pour *-os* :

- clodis scilicet gressum dedit, caecis lumen tribuit, obsessus a demonibus mundavit* (44.1)

Pour tous les cas énumérés jusqu'ici, on accepte unanimement l'indistinction à l'oral. Nous sommes un peu étonnée de la quasi-absence de confusions plus « consistentes », genre *-ibus* pour *-is*. L'absence de ces phénomènes, qu'on qualifie

⁹² Cf. *supra* : Analyse de la *Vita Gaugerici*, p. 152. Selon M. Bonnet, le génitif en *-es*, attesté chez Grégoire de Tours, serait un archaïsme (Bonnet 333). Le phénomène n'est pas cité dans d'autres études grammaticales, ni chez Sas.

⁹³ Cf. *supra* : Analyse *Vita Gaugerici*. Le phénomène est repéré comme fréquent dans SAS, *The Noun Declension System in Merovingian Latin*, p. 254 et p. 276. Cf. Vielliard 117.

généralement d'illustrations d'une morphologie à variantes, accentue la rigueur avec laquelle la norme grammaticale est respectée à l'écrit. Voici les quelques confusions que nous avons pu observer :

-ibus pour *-es* :

-decernentes, ut ieiunia et orationibus in hoc conflictu fierint⁹⁴, ut per hoc dignaretur Dominus ostendere... . (47.11)(objet⁹⁵)

-ibus pour *-us* :

-et conversi a pravis operibus velociter peterent paenitentiae fructibus. (37.10)(objet)

-ibus pour *-os* :

-cogebant eos procedere et ad eorum domibus remeare (30.15)(complément de direction)

-es pour *-ibus* :

-et sponte se obtulit ad palmam martirii, si voluntas non defuisset percussores. (33.5)

-dum nec oculis cerneret viam, nec pedes incidere callem nec lingua offitium dantem

laudare nequieverit creatorem (36.4)

-is pour *-os* :

obviam habiit cum Dei laudibus ad suis inimicis et sponte se obtulit ad palmam martirii (33.4)

Dans le cas des deux compléments déterminatifs suivants :

-iusso pontificis domno Ansoaldo episcopi (55.17)

-opere huius Audulfo patre monasterii (55.18)

il semble que la décoloration de la désinence s'explique plutôt par une tendance au figement du nom propre⁹⁶. Ailleurs dans le texte, on a pu observer que la forme *Diddone* fut utilisée au nominatif :

⁹⁴ On retrouve déjà un accusatif auprès de *fieri* chez Égérie. P. ex. 25, 3 : *Primum aguntur gratiae Deo, et sic fit orationem* (Väänänen 24).

⁹⁵ Il nous semble peu probable que le syntagme *ieiunia et orationibus* doive être considéré comme un complément de moyen.

Ibique inter ceteros Diddone, qui sanctum virum Leodegario cum Waimiro expulit de sede suae episcopatus et poene tradedit inlectus, condemnatus ab ipsa sinode, calvaria acceptus in capite, expulsus, segregatus a sancta congregatione, deinde exilium condemnatus ... (338.5 sq)

En conclusion, les « déviances » par rapport à l'orthographe classique sont peu nombreuses et ne sont jamais à même de compromettre la compréhension. Par ailleurs, la question du rapport entre maîtrise grammaticale et réalisation orale, déjà soulevée dans l'analyse précédente de la *Vita Gaugeric*⁹⁷, reste posée.

1.3. Compléments casuels vs. prépositionnels⁹⁸

Dans la *Passio Leudegarii*, les tournures casuelles sont globalement très bien représentées. Elles sont en position de force – comme dans la *Vita Gaugeric* – dans les fonctions de complément de bénéficiaire, de moyen et de complément déterminatif, mais se rencontrent aussi fréquemment dans d'autres fonctions. Afin de mieux voir comment elles se rapportent aux tournures prépositionnelles, nous proposons de traiter séparément les différentes fonctions de la phrase.

Le régime du verbe⁹⁹:

Un certain nombre de constructions verbales, fort minoritaires, se laissent facilement interpréter comme étant transitives indirectes : le syntagme prépositionnel est intimement lié au verbe. Il s'agit de certaines constructions classiques ou chrétiennes :

tractare de (cl.) : cum suis similibus de rege tractare coepit (327.3)

cogitare de (cl.) : cogitare coepit de ultione inimicorum (331.14)

confidere de (cl.) : confidens de meritis sancti martiris (352.5)¹⁰⁰

consentire in (chr.) (cl. avec cum, de ou le datif) : eo quod in eius ultionem consenserat (339.3)

⁹⁶ Cf. chez Frédégaire ainsi que dans les diplômes et chartes, le cas oblique pour le génitif est très répandu pour les noms propres (Haag 65 ; Viellard 190) ; aussi quelques exemples dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 174).

⁹⁷ Cf. *supra*, Analyse de la *Vita Gaugeric*, 3.2.3. *Langue et variation ...*, 1.2. *Les désinences casuelles*, p. 154-5.

⁹⁸ Le lecteur trouvera en annexe les résultats de notre dépouillement systématique (*Annexe II*, p. 20 sq.).

⁹⁹ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 25-29.

¹⁰⁰ Cf. *confidere in* dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 230).

La construction suivante, plus récente, peut encore davantage être ressentie comme intransitive, avec un complément de cause :

gaudere de (cl. avec l'ablatif) (chr. avec le datif, *in*, *super* et moins souvent *de*) :
Gavisus namque Ebroinus de eorum responso (332.10)¹⁰¹

Le bénéficiaire¹⁰²:

La tournure casuelle est de loin majoritaire par rapport aux tournures prépositionnelles, qu'il s'agisse de compléments nominaux ou pronominaux. Le tableau suivant propose le relevé des verbes construits avec un complément de bénéficiaire.

sec- tion ¹⁰³	les verbes avec tournure casuelle nominale	les verbes avec tournure casuelle pronominale	les verbes avec tournure prépositionnelle nominale	les verbes avec tournure prépositionnelle pronominale
P]	-	<i>agnitus esse</i>	-	-
A]	<i>adquiescere</i> <i>dare</i> (3) <i>deditus esse</i> <i>dicere</i> <i>fieri</i> <i>obtemperare</i> <i>petere</i> (2) <i>placere</i> <i>praeferre</i> <i>reddere</i> (2) <i>regere</i> <i>tradere</i> (3) <i>vacare</i>	<i>concedere</i> <i>conloqui</i> <i>deprecari</i> <i>dicere</i> <i>esse</i> <i>habere</i> <i>licet</i>	<i>orare</i> (<i>ad</i>)	<i>peccare</i> (<i>in</i>)
B]	<i>cedere</i> <i>debere</i> (<i>debitor</i>) <i>deceat</i> (acc.) <i>deesse</i> (acc.) <i>deprecari</i> <i>inferre</i> <i>(gratias) agere</i> <i>offerre</i> <i>peccare</i> <i>(se) praesentare</i> (2) <i>tradere</i> (2)	<i>adesse</i> <i>adloqui</i> (acc.) <i>aufferre</i> (2) <i>colligere</i> <i>dare</i> (2) <i>delectare</i> <i>(lucris) facere</i> <i>praeesse</i> <i>praeparare</i> <i>predicere</i> <i>(gratias) referre</i>	<i>exstare</i> (<i>a = ad</i>) <i>(se) offerre</i> (<i>ad</i>) <i>exercere</i> (<i>in</i>) <i>ostendere</i> (<i>in</i>) <i>ponere</i> (<i>pro</i>)	<i>agitare</i> (<i>circa</i>) <i>cogitare</i> (<i>adversum</i>) <i>facere</i> (<i>in</i>) <i>revelare</i> (<i>in</i>) <i>ulcisci</i> (<i>in</i>)

¹⁰¹ Cf. *gaudere de* dans la *Vita Goaris* comme préfiguration du français « se réjouir de » (Van Uytvanghe 233). Similaire : *agere penitenciam de* « faire pénitence de » et *se plaudere de* « se vanter de » dans la *Visio Baronti* (Van Uytvanghe 590). Bonnet mentionne également l'extension de la préposition *de* chez Grégoire de Tours. Ainsi, *de* « au sujet de » est employé de différentes manières qui sont étrangères à l'ancienne syntaxe, notamment avec des locutions exprimant des sentiments (p. ex. *zelum habere de*, *metum habere de*) (Bonnet 612-613).

¹⁰² V. Annexe II, *Morphosyntaxe du nom*, p. 30-32.

¹⁰³ Les sous-divisions ont été opérées de la manière suivante : P] = prologue ; A] = première et deuxième parties (§ 1-8) ; B] = troisième et quatrième parties (§ 9-18) ; C] = cinquième partie (§ 19-22) ; D] = sixième partie (§ 23-32). Cf. aussi dans *l'Annexe II : Morphosyntaxe du nom*, p. 20 sq.

C]	<i>adnuntiare</i> <i>dare</i> <i>tribuere</i>	<i>dare</i> <i>reddere</i> <i>reservare</i> <i>tradere</i> <i>tribuere</i>	<i>iurare (pro)</i>	<i>largire (in)</i> <i>tradere (2)(super)</i>
D]	<i>(gratias) agere</i> <i>adnectere</i> <i>dare (2)</i> <i>iubere</i> <i>latere (cl. + acc. ; chr. + dat.)</i> <i>obtemporare</i> <i>tribuere</i>	<i>(gratias) agere</i> <i>committere</i> <i>d(on)are (3)</i> <i>esse (gén.)</i> <i>negare</i> <i>(re)nuntiare (3)</i> <i>praeparare (acc.)</i> <i>reddere</i> <i>subvenire</i>	<i>orare (ad)</i>	-

Parmi les verbes qui se construisent dans la règle avec une tournure casuelle : les verbes de donation – nombreux –, les verbes déclaratifs et les verbes de demande. Mais on trouve également des compléments non prépositionnels avec des verbes dont le schéma valentiel et la structure sémantique rendent moins automatique l'identification d'un complément d'intérêt. P. ex. :

-*quia fatigati spaciis terrarum longaevis valde fuerant, consentientes adqueieverunt deprecantibus* (30.17) « acquiescer à »

-*praecebat parrochie quem regendam susciperat habitantibus* (25.16)

-*ne forte fierit regi Francorum obprobrium* (29.15)

-*per hoc cideret blasphemie* (36.5) « céder à »

-*Domino peccavimus* (34.5) *versus* : *dicens se aliquid in eo peccasse* (30.7)

-*morte debitores sumus* (35.3) « demeurer en reste avec la mort »

-*(fama) que paulo post ea quae gesta sunt Ebruino non latuit* (44.17)

D'autre part, les prépositions, loin d'être devenues de simples béquilles grammaticales, sont utilisées dans des contextes où elles gardent en grande partie leur valeur propre. Ainsi :

ad :

orans ad Dominum (29.12) « envers » (avec une nuance de direction)¹⁰⁴

orans ad sancti martyris feretrum (53.1) « envers » (avec une nuance de direction)

a supradicto famulo Dei ... socius pernitie extiterat (39.1-2) « vis-à-vis de »

se obtulit ad palmam martirii (33.4) « en vue de »

¹⁰⁴ D'autre part, il faut mentionner l'emploi – par ailleurs non dominant – de la construction *orare ad* dans la Bible. P. ex. : 2 Mac 2.10 *Moyses orabat ad Dominum* ; Jer 32.16 *Oravi ad Dominum* ; 1 Reg 1.10 *Anna oravit ad Dominum* ; Jon 2.2 *oravit Jonas ad Dominum* ; Ps 5.4 *Quoniam ad te orabo, Domine*.

In :

-*magnam doctrine suae semen ostendit in populo* (37.7) « parmi le peuple »
 -*quicquid dolose in sancto viro exercuit* (38.9) « sur la personne du saint homme »

Pro :

-*animam suam mallens ponere pro ovibus suis* (33.1) « pour le salut de » (but)
 -*Domnus vero latronis pro servo iuraverat* (44.13) « au nom de »

À partir de ces données, nous pouvons affirmer que la tournure non prépositionnelle est encore très solidement établie dans cette fonction.

Le complément de temps¹⁰⁵:

Les tournures casuelles sont fréquentes mais réservées à un nombre limité de substantifs – couramment employés – au sens temporel inhérent, tels *tempus*, *dies*, *nox*, *diluculum*. Il semble que ces vocables-ci se construisent également avec une préposition – en l'occurrence *in* – lorsqu'il s'agit de formulations moins figées : *in hac nocte* (29.5), *in tam magnum diem festum* (29.14), *in illis diebus* (55.13).

Sub est utilisé plusieurs fois pour indiquer le règne durant lequel les événements ont lieu ; *per* fournit une situation dans le temps moins précise, dans le sens de « vers » comme on dit encore maintenant en français actuel : « par les temps qui courent ». *Post* indique la postériorité dans des formules plus ou moins figées comme : *non multum post temporis*, et *non multum post spatium*. L'ancien français a gardé *puis* : *Puis icel jur en fut cent anz deserte* (*Roland* 664).

Pour exprimer la durée, accusatifs et ablatifs côtoient des tournures prépositionnelles avec *per*, et plus spécifiquement *infra* et *in* pour exprimer le laps de temps dans lequel quelque chose se réalise. Ici de nouveau, les tournures casuelles sont réservées aux vocables avec un sens temporel inhérent.

Cette situation ne diffère d'une part pas vraiment de celle du latin classique ni, d'autre part, de celle du français contemporain, où l'on dit aussi : p.ex. *il arriva* « le même jour », « le lendemain », « la nuit » et, pour la durée p.ex. *il dormit* « des heures », « une journée », « toute la nuit ».

Le complément de lieu¹⁰⁶:

L'ablatif seul n'est pas exceptionnel. Malgré le fait que ces constructions casuelles sont peu nombreuses, on peut parler d'une extension du complément de lieu casuel par rapport au latin classique où seuls les noms de villes et des expressions telles *domi*, *ruri* ou *humi* se construisaient sans la préposition *in*. Dans notre texte, la plupart des compléments sont des noms de lieu, généralement accompagnés d'une apposition, p. ex. :

ut Agustoduno urbe sua ipsum sanctissimum diem rex iuberet celebrare (28.12)

resederet urbe sua Aedua (32.5)

Vaccaeorum lustraverat partibus (33.16)

qui ei successerat in episcopatum sui Agustidunense urbe (47.5)

mais il y a aussi d'autres compléments :

secum suis cubiculis sub custodia disciplinae retenuit (25.2-3)

omnibus ecclesiis ipsius diocesis est praelatus (25.11)

His itaque cognitis, Ebroinus tacete corde retenebat (45.10)

La tournure prépositionnelle est cependant beaucoup plus courante et normale, notamment avec la préposition *in* qui semble se spécialiser dans un emploi local au détriment d'un sens d'extension. La préposition *ad* se rencontre aussi quelquefois avec un sens local qui annonce un emploi très fréquent :

ad eius tumultum ieiunans (44.10)

provoluti ad pedes eius (42.3)

Le complément de direction / mouvement¹⁰⁷:

Comme en latin classique, la tournure casuelle est une survivance : on peut la trouver avec des noms géographiques ou avec une rare expression :

venerunt simul, Ebruinus scilicet cum pontifice Leudegario, civitate suae Agustiduno (31.1)

deinde evulsum, terre prostratum (35.16)

orationem incumbere (45.4)

¹⁰⁵ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 32-35.

¹⁰⁶ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 36-38.

¹⁰⁷ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 39-42.

perventum est Carnotino parrochiam (49.9)

La tournure prépositionnelle est cependant la règle, notamment avec *ad* et *in* :

Le complément de séparation ^{108.}

Les tournures prépositionnelles sont largement majoritaires ; *a(b)*, *de* et *ex* prennent pour leur compte l'expression de la grande majorité des compléments de séparation, avec maintien global des nuances classiques : *ab* « désigne le mouvement qui part des abords du lieu ou de l'objet », *ex* « caractérise le mouvement qui part du lieu ou de l'objet lui-même » :

eruerunt .. oculos eius a capite (33.10)

mundata est a demonio (50.5)

fugaverat ex Francorum procerebus (33.15)

ex parrochia mihi commissa .. processit (47.2)

S'il est vrai que *de* ne s'applique pas toujours au « au mouvement de haut en bas¹⁰⁹ », il empiète peu sur les domaines des deux autres prépositions, comme c'était pourtant depuis longtemps le cas dans la langue parlée ^{110.}

de caelo descendens (41.1)

vs.

eum rapere de civitate (32.9)

expulit de sede suae episcopatus (38.6)

L'ablatif simple n'apparaît que dans le prologue, auprès du verbe *privare* – construction sans équivoque –, ou dans l'expression figée *dextra levaque* :

privatis (= privatus) oculorum aciem (23.11)

dextra levaque concurrentes ex monasteriis (49.1)

Le complément de moyen ^{111.}

Le complément de moyen est majoritairement une affaire de tournures casuelles. Il est souvent directement antéposé au verbe qu'il détermine. C'est un

¹⁰⁸ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 43-44.

¹⁰⁹ Cf. ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 101, p. 80.

¹¹⁰ Cf. *Ibidem*.

¹¹¹ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 45-46.

facteur important pour la clarté, tout comme ce qu'on pourrait appeler l'évidence sémantique : le lien entre ces compléments et le verbe régissant s'établit tout naturellement. P. ex. :

<i>multis contumeliis</i>	<i>adfecti</i> (34.4)
<i>oculis</i>	<i>cerneret</i> (36.4)
<i>magnis opibus</i>	<i>ditavit</i> (26.3)
<i>magnis rebus</i>	<i>ditatum</i> (26.9)
<i>lingua offitium dantem</i>	<i>laudare</i> (36.5)
<i>multis flagellis</i>	<i>obtritum</i> (39.5)
<i>humili ... preci</i> (hyperbate)	<i>poposcit</i> (30.5)
<i>obprobriis [ab Ebroino]</i>	<i>suscepti</i> (34.4)
<i>laqueo</i>	<i>fuisse suspensum</i> (39.6)

L'emploi de la préposition *per* semble surtout être lié à un désir de clarté, pour des raisons phonétiques, comme dans :

Francorum per vim intravit finis (31.12)

ou pour des raisons de clarté syntaxique, afin d'empêcher la confusion avec un autre genre de complément :

per poenas longe dilatas ei praepararet [poenas] eternas (35.13)

per huius sancti meritum has undas quiescere (52.7)

per sanctum martirem Leudegarium .. restituta sum (49.16-7)

per eundem Dei martirem operati sunt (55.13)

Dans les deux derniers exemples, il s'agit bel et bien d'un complément de moyen et non pas, comme on pourrait le croire, d'un complément d'agent. Le saint est vu comme un instrument par le biais duquel Dieu opère des miracles¹¹².

Dans le cas de la préposition *cum* – tournure propre au latin familier semble-t-il¹¹³ –, celle-ci n'apparaît qu'une fois et est probablement due au rapprochement du complément de moyen avec un complément d'accompagnement :

circumdantes eam cum eodem exercitu (32.13)

¹¹² Cf. ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 113 a), p. 90.

¹¹³ *Ibidem*, p. 91.

Le complément de manière¹¹⁴.

La tournure casuelle est couramment utilisée pour le complément de manière. Ces vocables sont le plus souvent directement antéposés au verbe qu'ils déterminent, et sont en général sémantiquement suffisamment univoques pour éviter les problèmes de communication :

magnis curis edocuit (25.1-2)

perpetuo exilio sunt deportati (39.1)

iussit eum nudis gressibus ... transducere (35.15)

coepit vocibus clamare (50.2)

La tournure prépositionnelle avec *cum* est également très fréquente pour introduire un complément qui accompagne l'action décrite – que ce soit un objet, une action parallèle ou une attitude –, plutôt qu'un complément qui définit la nature de l'action même :

cum favore magno vota eorum complentes (30.13)

cum magnis honorum muneribus ... virum destinare (31.7)

cum reliquiis, crucibus et choris psallentium .. habiit cum Dei laudibus (33.3)

cum magno fletu ... deportatus (43.4)

perlatus est cum laude (46.14)

D'autres prépositions ont des valeurs encore plus spécifiques : *sine* et *absque* « sans », *iuxta* « selon » ; *in*, *per*, *sub* et *super* donnent au complément une orientation spatiale.

Le complément de cause¹¹⁵.

La tournure casuelle à l'ablatif est la formulation normale, semble-il, pour exprimer le complément de cause vu que les différentes tournures prépositionnelles, de nombre similaire, sont encore liées aux valeurs spécifiques que leur attribuait la grammaire classique : *ex* lorsque la cause provoque une conséquence perçue comme naturelle :

cernens eum ex itinere ac infirmitate defessum (40.12-3)

prae lorsque le complément va à l'encontre du but visé :

¹¹⁴ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 47-50.

tandem pre tanti dilectionis amicitiarum, quia fatigati spaciis terrarum longaevis valde fuerant, consentientes adqueverunt deprecantibus (30.16)

pro avec l'idée d'un échange. P. ex. :

pro tante patientie dono .. remunerare (41.14-5)

Ob et *propter* ont une valeur neutre. P. ex. :

quam ob rem verendum valde est (46.7)

ut festinus propter hoc sanctum corpus pergeret (48.9)

Les tournures casuelles ne posent pas problème lorsqu'il s'agit de tournures fréquentes comme *iussu* (26.2, 33.16, 43.3, 55.17), *Dei nutu* (39.5), *iusto iuditio* (54.12), *opere* (55.18), ou des combinaisons évidentes sinon courantes : *territus pavore* (27.11), *angore multo estuantes* (30.15), *devotione ... compuncti* (48.15), *honoribus sublimatus* (46.4), *virtutibus fulgendo* (54.12). Cependant, il y a des cas où le sens du complément est moins évident, surtout s'il ne se trouve pas dans la proximité immédiate du verbe auquel il se rapporte :

a suis deportatus, et huius femine decretus (pour decretis), cum vestibus, in qua trucidatus fuerat, in parvulo oratorio beatus martyr est sepultus (43.5)

ou qu'il est entouré de plusieurs autres éléments perturbateurs :

est consuetudinis invidiae (pour invidia) suae conditionis bona destruere (28.8)

ou que le rapport sémantique est moins évident :

quia fatigati spaciis terrarum longaevis valde fuerant (30.16-17)

Le complément d'accompagnement (personnes) ¹¹⁶.

Exprimer le complément d'accompagnement revient sans faille à la préposition *cum*, ce qui n'est en fait pas différent du latin classique :

¹¹⁵ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 51-52.

-cum germano vitam finire (35.11)

-perventum est ad quendam villam Gelnacum, ad quem vir Dei Ansoaldus antestis obviam accessit cum suis, scilicet cum multitudinem clericorum, vulgi, populorum et pauperum (52.14)

Le complément de but¹¹⁷:

La tournure casuelle est fortement minoritaire. Elle semble être figée dans le passage suivant, où les rapports sémantiques sont à mêmes d'éviter les problèmes :

manus una restituta est sanitati (55.4)

La tournure casuelle est remplacée surtout par la tournure prépositionnelle avec *ad*. *Pro* ne se rencontre qu'une seule fois :

caligolam ... beati martyres quam pro reverentia sibi reservaverat (44.6)¹¹⁸.

In est utilisé dans l'expression *in honore(m)* (26.1, 55.17).

Le complément d'agent¹¹⁹:

Nous avons constaté peu de changements par rapport à la situation classique. La préposition *a(b)* introduit les compléments d'agents lorsqu'il s'agit de personnes alors qu'ailleurs le simple ablatif suffit. Il existe quelques exceptions à cette règle : *a Dei ultione percussus* (43.2) et *condemnatus ab ipsa sinode* (38.7) dans un sens, *demoniis vexati* (55.11) dans l'autre sens.

Dans le cas des tournures casuelles, la clarté est garantie par l'antéposition directe du complément et par l'univocité du rapport sémantique. C'est donc peut-être le souci de clarté qui est à l'origine de l'emploi de *ab* auprès de *sinode* – d'ailleurs postposé au verbe –, à moins que cela ne s'explique plutôt par une opération mentale : *sinodis* (pour *synodus*) = assemblée de personnes. Dans le cas de *a Dei ultione*, il est probable – au vu des variantes – que le vocable *a* soit en réalité une conjonction, *ac* :

¹¹⁶ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 52-53.

¹¹⁷ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 53-54.

¹¹⁸ Cf. chez Grégoire de Tours, *pro* signifie déjà « en vue de », « à cause de ». P. ex. *pro reverentia beati Martini* « pour faire respecter le saint » (Bonnet 615). Dans ce contexte-ci, nous avons préféré interpréter *pro reverentia* comme un complément de but « pour [la] vénérer » que comme un complément de cause « par respect ».

¹¹⁹ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 54-55.

Sed non multum pos [sic] percussor eius arreptus a demonibus et mente captus, a Dei ultione percussus, in ignem se proiecit (43.2-3)

Le complément déterminatif¹²⁰.

Les tournures prépositionnelles sont très peu nombreuses et réservées à des valeurs spécifiques. La situation ici n'a pas vraiment évolué par rapport à celle du latin classique. En effet, d'une part l'emploi d'une préposition est tout à fait évidente dans les cas où le complément déterminatif a une valeur sémantique forte et constitue par rapport au déterminé p.ex. une orientation spatiale (*in*), un complément de but (*ad*) ou d'origine (*ex*) ou un régime (*de*) :

unum hominem in tota plebe (29.15-6)

ad honorem pontificalem eum esse idoneum (26.15), ad hoc opus eum cerneret perspicuum (25.8)

quidem pater ex monasterio (26.1)

conlationem de sancto martire (46.16)

magna fides ... de tam perfecto viro (54.7)

D'autre part, le génitif partitif était en régression depuis longtemps et fut concurrencé par les prépositions *ex* et *de*¹²¹. Nous retrouvons ces prépositions dans ces mêmes emplois :

quendam ex suis fidelibus (30.1)

ex his enim consiliariis duo (32.8)

unus ex ministris (48.2)

ut de vita vel passione beati Leudegarii pauca de multis eiusdem bonis scribendum narrarem (pour scribendis) (P 23.6)

de eius virtutibus aliquid (P 24.6)

La solidité des tournures casuelles est absolument sans problèmes : l'expression du complément déterminatif sans préposition est une des survivances syntaxiques latines les plus tenaces en ancien français. Quant aux anciens ablatifs de point de vue, ils fonctionnent de la même façon – proximité et association sémantique spontanée – et sont souvent figés : *nomine* (33.14, 49.10), *vocabulo* (50.1), *numero* (42.2), *mente captus* (43.2) et les formules typiques pour énumérer les qualités : *statura procerus, prudentia providus* etc. (29.12 sq).

¹²⁰ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 55-61.

¹²¹ Cf. ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 60, p. 46.

Le tableau suivant résume les rapports entre tournures casuelles et prépositionnelles dans les différentes fonctions. Les renvois concrets sont à consulter dans l'annexe.

fonction	tournure casuelle	tournure prépositionnelle
bénéficiaire	42	1 A 3 AD 2 IN 3 PRO
complément de temps	23	1 AD 8 IN 1 PER 4 POST 3 SUB
complément de durée	14	2 IN 1 INFRA 6 PER
complément de lieu	12	4 AD 2 CIRCA 40 IN 5 INTER 2 INTRA 1 PER 1 SUB
complément de mouvement / direction	7	55 AD 33 IN 3 SUPER 2 PER 1 INTER 1 EXTRA 1 SUBTER
complément de séparation	3	19 A(B) 7 DE 10 EX
complément de moyen	42	1 CUM 7 PER
complément de manière	29	5 ABSQUE 32 CUM 10 IN 2 IUXTA 1 PER 2 SINE 5 SUB 1 SUPER
complément de cause	19	3 EX 2 OB 1 PRE 2 PRO 1 PROPTER
complément d'accompagnement	0	22 CUM
complément de but	0	4 AD 2 IN 1 PRO
complément d'agent	7	25 A(B)
complément déterminatif	332	2 AD 1 ADVERSUS 7 E(X) 5 DE

1.4. Le syntagme nominal

1.4.1. Contiguïté des éléments appartenant au même syntagme

La progression par blocs morphologiques est un principe fort respecté tout au long du texte. Pourtant, les cas d'hyperbate ou de disjonction reviennent avec une certaine régularité. Nous allons voir de plus près ses différentes manifestations.

L'unité adjectif-substantif est habituellement contigüe. La scission des deux éléments (les syntagmes soulignés dans les tableaux) est plutôt rare et se fait toujours de la manière suivante : l'objet du verbe se place des deux côtés du verbe (éventuellement accompagné d'un adverbe). P. ex. :

*humili **poposcit** preci* (330.5)

*magnum **relinquid** exemplum *sui humilitatis et patientie** (333.13)

*praesidio omnem **amisisse** humanum* (336.10)

*viro **trahebat** postmodum caeco* (354.18).

Il peut arriver que ce soit le substantif qui scinde son complément déterminatif :

*cunctorum **turba** praesulum* (347.10)

ou la préposition qui divise en deux le complément prépositionnel :

*non multum **post** spatium* (351.13)¹²²

Au vu de ces exemples, cette disjonction limitée est clairement une technique de mise en relief : l'adjectif antéposé et disjoint est accentué;

Les cas d'hyperbate du complément déterminatif ne sont pas peu fréquents, mais à extension limitée (maximum trois mots insérés) et contrôlée (en imbriquant le plus souvent un verbe ou, moins fréquemment, un adverbe). Ils surviennent plus souvent avec des compléments antéposés et confèrent également à l'élément qui précède un peu plus de relief. Il y a deux passages – en gras dans le tableau – où la disjonction est plus importante. Dans le premier, même si le canevas est en gros le même qu'ailleurs, avec insertion d'un verbe et d'un complément de manière, il est possible que les auditeurs aient « perdu le fil » entre le complément et son noyau, sans

¹²² Cette construction côtoie celle avec *multum* + génitif : Cf. *non post multum temporis*.

que, par ailleurs, cela pose problème dans ce cas précis. Le second passage en gras nous semble moins problématique.

	hyperbate antéposée ¹²³	hyperbate postposée ¹²⁴
P]	-	-
A]	fratris <u>in</u> regno (27.7) huius civitatis <u>pos se esse</u> episcopum (25.6) sub pontificis <u>scilicet</u> imperio (25.10)	*cum benedictione <u>quippe</u> patris ipsius monasterii (30.18)
B]	Francorum <u>per vim intravit</u> finis (31.12) Domini <u>secutus</u> exemplo (32.14) Vaccaeorum <u>lustraverat</u> partibus (33.16) corporumque <u>pariter</u> vires (36.3) cordis <u>est</u> auditor Deus (36.7) inter virginum <u>accederit</u> caterva (37.7) quanta Dei <u>operabatur</u> clementia (37.9) Dei, <u>ut oppinatur</u> , nutu (39.5)	caput <u>effecti</u> maliciae (32.9) ne coronam <u>acciperit</u> martyrii (35.13)
C]	huius oraturii <u>fungebat</u> officium (43.9) eiusdem ecclesiae <u>attestatur</u> sacerdos (44.2)	*caligolam, <u>inquiunt</u> , beati martyres (44.5)
D]	ad honoris <u>processit</u> gratiam (47.3) Ansoaldi pontificis <u>esse</u> iustitiam (48.4) sancti <u>requieverat</u> corpusculum (48.13) ipsius sancti martiris sicut iussum erat a glorioso domno rege promoverunt hoc sanctum corpus (48.18) huius <u>tangens</u> feretrum (53.8) omnia membrorum amisisset (pour amisisse) notum erat officium (55.2) ad sancti martyris <u>accessit</u> tumulum (55.10) mirae magnitudinis <u>fabricata est</u> domus (55.19)	per medium <u>transiret</u> civitatis (50.11) medio <u>infixissent</u> palmi (51.5) pater <u>fuerat effectus</u> monachorum (54.10) lumen <u>recipit</u> oculorum (54.15) nomen <u>audisset</u> beati Leudegarii (55.3)

Avec les adjectifs dérivés de pronoms, l'hyperbate n'est pas très courante et se caractérise presque toujours par la scission, au sein du syntagme, du complément par le noyau auquel il se rapporte¹²⁵ : en général, c'est la forme verbale. Le nombre de mots intercalés est ainsi généralement fort réduit. Avec le démonstratif neutre *hoc*, l'insertion d'éléments plus nombreux dans le premier exemple en gras, dilue le lien entre l'adjectif pronominal et son noyau et lui donne une apparence de pronom indépendant « cela ». Dans le second exemple en gras, une perte du fil est probable sans pour autant être grave.

¹²³ Sont marqués d'un astérisque les exemples qui ne sont pas des cas de disjonction à proprement parler : insertion d'une préposition, d'une incise, ou d'une conjonction.

¹²⁴ *Ibidem.*

¹²⁵ Le prologue propose une structure différente, et, à nos yeux plus opaque en raison de la succession de deux éléments pronominaux : *agnita eius mihi vita fuit* (P324.3).

	antéposition	postposition
pr. poss.	meum <u>esse</u> parentem (347.2) tuam potius <u>aufferis</u> .. gloriam (334.10-11) petierunt pontifici ut suam <u>daret</u> licentiam (326.8) pro nihilo suo <u>esset</u> consilio (327.10) cum suo <u>perconsummasset</u> officio (329.9-10) suam soli temporalem <u>querere</u> salutem (333.1sq) ad eius <u>accessit</u> tumultum (345.2) ad eius <u>pervenit</u> feretrum (350.4) in eius <u>properarent</u> occurso (355.1) ad suam <u>pervenerunt</u> sanitatem (355.12)	- (la postposition est un peu moins courante que l'antéposition)
pr. indéf.	multa <u>predixisse</u> futura (339.12) plurimos <u>adnecterit</u> Dei operibus (354.13) quacumque <u>deteneretur</u> infirmitate (349.5) quedam <u>aderat</u> femina (352.18), talem <u>desideras</u> habere praemium (340.4) tanta undique <u>adgressa</u> populi multitudo (355.7) in toto sublimaverunt regno Francorum (327.9) totis <u>tendere</u> viribus (341.9)	- (la postposition est rare)
pr. dém.	qui est hoc, <u>inquiunt, domine, quod paret super caput tuum, quasi in circuli modum, lumen splendidissimum (341.2-3)</u> hoc <u>non est silendum</u> miraculum (351.9) opere huius <u>Audulfo patre</u> monasterii (355.18) ab hac <u>abscessit</u> civitatem (331.8-9) illa <u>nos expectat</u> vita (335.4) lumen ... in eodem <u>cognovit noctibus fulsisse locum (343.10-11)</u> in ipso <u>perventum fuisset</u> atrio (355.4)	- (la postposition est extrêmement rare)

D'autres phénomènes, que nous ne qualifierons pas de disjonctions à proprement parler, sont néanmoins intéressants à mentionner. Le premier concerne les cas où une conjonction comme *itaque* ou *enim*, qui en tant que clitiques spéciaux¹²⁶ occupent habituellement la deuxième position dans une phrase, s'intercale entre l'adjectif et le substantif. Cet agencement de la phrase est propre à la langue écrite et éloigne notre texte de l'oralité :

-*peccata etenim nostra multa sunt* (335.1)

-*his itaque diebus* (343.9)

-*beatus itaque Leudegarius* (335.11)

Un second phénomène s'observe lorsque l'adjectif se place devant ou derrière le groupe [complément déterminatif-complément déterminé], p. ex. :

-*Nam et lingua praecisa solitum recipit officium et magnam (pour magnum) [doctrine suae semen] ostendit in populo* (337.7)

-*adhuc veniet [tempus mortis suae] extimus* (340.7).

L'extrapolation de l'adjectif au profit du complément déterminatif témoigne de la solidité de l'union [complément déterminé-complément déterminatif casuel].

Après avoir passé en revue les différentes manifestations de la disjonction nominale, il nous semble que celles-ci, plutôt que de dissoudre la cohésion des éléments disjoints, la renforce. L'élément intercalé agit comme une force centripète qui ramène sur soi les éléments qui l'entourent. Par ailleurs, le procédé implique souvent une mise en relief, sauf avec les clitiques spéciaux, où il s'agit plutôt d'un automatisme lié à la langue écrite.

1.4.2. Ordre des éléments à l'intérieur du syntagme

L'ADJECTIF

Il ne semble pas y avoir de principe de placement très strict pour l'adjectif au sein du syntagme nominal. On pourrait dire que l'antéposition est plus fréquente mais cela n'a pas beaucoup de sens si on ne prend pas en compte les exemples concrets. Il faut ainsi tenir compte, dans la dernière section du texte, de la fréquence élevée des épithètes fixes, antéposés, *beatus* et *sanctus*. Notre relevé et confrontation des formes antéposées et postposées nous amène à postuler que l'adjectif postposé a plus de relief et de valeur propre, alors que l'adjectif postposé forme avec le substantif plutôt une entité à part entière. Cette logique est en tout cas compatible avec la fréquente postposition des superlatifs ou des adjectifs distinctifs – sans qu'il ne s'agisse là d'une règle absolue –, ou avec la postposition des numéraux lorsqu'il s'agit d'une insistance sur le nombre.

Le tableau suivant met en regard un certain nombre de syntagmes avec des adjectifs soit antéposés, soit postposés :

<i>adjectifs antéposés</i>	<i>adjectifs postposés</i>
adjectifs descriptifs <i>Th. glorioso rege</i> (331.13) <i>cum magno triumpho</i> (331.3) <i>nudis gressibus</i> (335.15)	adjectifs descriptifs <i>mentis hominum perversorum</i> (354.11) <i>cum decore magna</i> (328.7) <i>cor contritum</i> (336.8)
adjectifs distinctifs <i>Agustidunense urbe</i> (347.5) <i>paschalis dies</i> (328.11)	adjectifs distinctifs : <i>impietas humana</i> (336.11) <i>praesul Adrabatensis</i> (347.7)
superlatifs <i>clementissime pater</i> (342.14) <i>summis exemplis</i> (354.12) <i>nequissimis inimicorum sociis</i> (332.7)	superlatifs : <i>lumen splendedissimum</i> (341.3) <i>morte turpissima</i> (339.6) <i>frater karissime</i> (334.15)

¹²⁶ Cf. Dieter WANNER, *The Development of Romance clitic pronouns*, p. 67.

participes <i>incensis cereis</i> (349.3) <i>incensa flagrantia</i> (352.16)	participes <i>cereis accensis</i> (352.16)
numéraux : <i>per se unum hominem</i> (329.15) <i>per sex fere annos</i> (326.3)	numéraux : <i>manus una restituta est</i> (355.3) <i>transactum vero spatium poene annorum trium</i> (346.1)
<i>duos viros splendorum</i> (349.13)	<i>latuit per annos circulum duorum</i> (333.12)

Il faudrait une analyse plus poussée pour tenter de découvrir des différences de valeur et d'accentuation.

La situation est claire pour les démonstratifs et les indéfinis : l'antéposition est normale et la postposition fortement minoritaire. Une différence de nuance est difficilement décelable. On pourrait éventuellement relever la tendance suivante : antéposé, le sémantisme de l'adjectif indéfini pourrait prévaloir sur celui du substantif ou se fondre en lui ; postposé, c'est le sémantisme du substantif qui existe d'abord ; il occupe la place centrale, alors que la valeur du pronom ne s'y ajoute que par la suite. D'autre part, les adjectifs démonstratifs postposés font partie d'un complément déterminatif postposé. Leur postposition pourrait avoir partie liée avec la solidité du lien déterminé-déterminant.

Le tableau suivant confronte les cas de postposition avec des cas parallèles d'antéposition :

antéposé	postposé
sed cum ... dilatatum fuisset beati corpus, <u>alius paralyticus</u> iacens in via, ... protinus sanus factus est (353.8)	interea <u>mulier alia</u> ex longinco veniens (55.9)
-	ut leo rugiens <u>inter feras ceteras</u> (32.1)
Adstante vero <u>cunctorum</u> turba <u>praesulum</u> (347.10)	<u>scripturis sacris ac legum doctrinis simulque canonicis poene cunctis</u> praecellebat (325.15)
poene <u>omnes parentes</u> ... conversi [sunt] (341.10) mirans ... <u>omnes cum ipso adstantes</u> (353.2)	reminiscens Ebruinus <u>malorum omnium</u> (332.5)
<u>plurimos</u> adnecterit <u>Dei operibus</u> (354.13)	per annis <u>plurimis</u> (P325.1)
ubi obviam occurrens <u>quidam clodus</u> (351.1) ibique aderat <u>quidam paralyticus</u> (353.5)	his itaque diebus <u>sacerdos quidam</u> ... lumen ... cognovit (343.9) ubi erat <u>puella quadam nomine Randinga</u> (349.10)
ad <u>hunc certaminis diem</u> perducere (342.10)	in circuitu <u>loci huius</u> (343.11)
<u>prospere ipsud flumen</u> inlesi transierunt (352.9)	coniux ac familiae <u>domus ipsius</u> (341.10)

La situation est différente en ce qui concerne les possessifs. Il est difficile d'émettre un jugement concernant un éventuel principe de placement des adjectifs possessifs. Aussi bien l'antéposition que la postposition – archaïque – sont pratiquées.

S'il est vrai que la première est un peu plus fréquente, on ne peut pas vraiment déceler une distinction quant à la mise en relief. P. ex. :

accipe, inquit, Leudegarium, ... et constituae sub tua custodia (337.2)
pater domini nostri Iesu Christi, per quem tuam notitiam accipimus (342.8)
 vs.
suscipe spiritum servi tui (335.8)
quid est hoc, inquiunt, domine, quod paret super caput tuum (341.2)

ou

habuit cum Dei laudibus ad suis inimicis (333.4)
ibique magnum relinquit exemplum sui humilitatis et patientie (333.13)
 vs.
animam suam mallens ponere pro ovibus suis ... (333.1)
benedictionem suam super eos dignaretur tradere (342.4)

COMPLÉMENT DÉTERMINATIF

Tout au long du texte, l'antéposition des génitifs est bien présente, quoiqu'elle soit tout de même moins fréquente que la postposition. Le rapport est, en moyenne, environ d'une antéposition pour deux postpositions pour les génitifs. L'antéposition est plus fréquente pour les ablatifs. Souvent, à l'instar des adjectifs qualificatifs, cette antéposition caractérise un complément qui forme avec son noyau une entité à part entière – comme si les deux éléments se fondaient en une notion – alors que la postposition préserve plutôt l'indépendance des deux constituants. Ainsi, l'antéposition est souvent l'apanage de syntagmes figés ou « consacrés » au fur et à mesure que le texte avance. Voici quelques exemples :

P	-
A	primi aetatis infantia (24.16) sapientiae floribus (326.10) huius ponderis iugo (327.8) huius regni gubernaculis (328.2) invidie malum (328.10) missarum sollemnia (328.14) pacis concordia (330.18)
B	paenitentiae fructibus (337.10) ciborum perceptione (338.1) episcopati grado (339.4) verbi sublimitas (340.2), seculi gloria (340.8) in rotis circulo, in circuli modum (340.14) (341.3)
C	vitae aeternae consortem (342.12)

D	huius viri Dei corpus (347.5) huius beati corpus (347.9) huius sancti meritum (352.7) sancti martyris feretrum (350.3) quodam itineris spatium (353.6) populi multitudo (355.7) fabricae aedificatio (356.1)
---	--

Dans cette optique, l'antéposition est également fréquente avec les génitifs en *-orum* indiquant le nom d'un peuple, lorsqu'il ne s'agit pas d'une mise en relief ou d'un élément rhématique. Ainsi, la valeur du complément en *-orum* est différente dans *ex progenie celsa Francorum ac nobilissima exortus* (324.15), et dans *in palatio Chlothachario Francorum rege* (324.16).

Il en va de même pour le complément déterminatif *Dei*, même si, il faut l'avouer, la différence dans la nuance est souvent à peine sensible, et qu'il faut sans doute tenir compte du caractère figé de certains syntagmes :

P	-	-
A	cuidam Dei sacerdoti (324.19) cuidam Dei servo (327.16)	in eclesia Dei (325.6) zelo Dei (325.13)
B	cum Dei laudibus (333.4) quanta Dei operabatur clementia (337.9) in Dei cultu (337.11), ad Dei cultum (341.11) Dei, ut oppinatur, nutu (339.5) Dei servus (341.8)	vir Dei (332.4, 332.13) misericordia omnipotentis Dei (335.2) a supradicto famulo Dei (339.2) vir Dei Leudegarius (339.7)
C	a Dei ultione percussus (343.2) Dei mandatum implendum (346.6) de Dei servo (346.12)	verbum Dei (342.7) vir Dei (342.7), viri Dei (344.8, 347.5) virtutem Dei (345.5)
D	Dei operibus (354.13) per eundem Dei martirem (355.13)	cuidam viro Dei (348.7), vir Dei (348.12, 351.9, 352.4, 352.14) cultum Dei (348.11) nomen Dei et sancti martiris (351.7) virtutem Dei ac beatissimi martyris (353.2) sanctum Dei (353.9) iusto iudicio Dei (354.12)

La logique que nous venons de décrire n'est toutefois pas respectée dans ce syntagme tiré du prologue, où l'élément antéposé est un complément avec mise en relief, par rapport au syntagme, assez unitaire, qui suit :

explicare [tanti viri (laudes virtutum)] (323.9)

1.4.3. Émergence de l'article :

Il n'y a pas de signes directs qui vont dans le sens d'une émergence de l'article défini. Il est vrai que le texte n'est pas dépourvu d'une certaine insistance expressive, la fréquence des possessifs, de *hic*, de *ipse* et de *idem* en témoigne, mais celle-ci reste

somme toute limitée et les déterminants ne perdent jamais tout à fait leur valeur propre¹²⁷.

- Receptoque secum suis cubiculis sub custodia disciplinae retenuit* (325.2)
- Qui audientes Childericum, Austrasiorum regem in adulescentia sua regnum iuxta suae temporis aetatem obtime disponentem, elegit quidam pars Francorum* (327.3-4)
- cum ad suam plebem restaurandam resederet urbe sua Aedua* (332.4)
- cogebant eos procedere et ad eorum domibus remeare* (330.15)

- His itaque diebus sacerdos quidam, qui huius oraturii fungebat officium, lumen splendidum absque ministerio humano in eodem cognovit noctibus fulsisse locum. Unde rumor magnus aemanavit in circuitu loci huius* (343.11)
- quia Deus potens est per huius sancti meritum has undas quiescere* (352.7)
- hoc sanctum corpus* (348.9) (348.19) (350.17) (352.17) ;

- Sed cum ad hoc opus eum cerneret (=episcopus) perspicuum, et cum fere viginti esset (=Leudegarius) annorum, ad officium diaconatus electus est (=Leudegarius) adque ab ipso pontifice consecratus* (325.9)
- Eodem tempore vir gloriosus Theodericus rex et idem Ebroinus senodo convocaverunt, et ad quendam villam regiam venientes, multa episcoporum turba adesse fecerunt. Ibique inter ceteros Diddone, qui sanctum virum Leodegario cum Waimiro expulit de sede suae episcopatus et poene tradedit inlectus, condemnatus ab ipsa sinode* (338.7)
- Waimirus etenim, qui a supradicto famulo Dei ad explendam Ebroini vindictam socius pernitie extiterat, posteaquam ab ipso Ebroino, eo quod in eius ultionem consenserat, episcopati grado dolosae fuerat sublimatus* (339.3)

- Idem vero Ebroinus non est passus vel paulolum requiescere* (331.7-8)
- Iam tunc, sine ambiguitate confirmato consilio, cuidam viro Dei, abbatem suum nominatum Audulfo, ab eodem beatum martyrem olim nutritum, eiusdem pontifex Ansoaldus iussit, ut* (348.8)

Dans le domaine de l'indéfini, on peut observer l'emploi fréquent de *quidam* : fréquent sans excès, cet adjectif n'est jamais tout à fait réduit à marquer simplement la spécificité mais véhicule toujours une certaine insistance sur l'aspect non-identifiable du référent. *Unus* n'est par ailleurs jamais utilisé dans ces contextes.

¹²⁷ Cf. *infra*, 2.2.3. *L'article et le nouveau système des démonstratifs*, p. 258.

- Tunc quendam arcessivit virum cui nomen Waningum et dixit : (336.13)
- Tunc iusso coniugis huius viri Chrodoberthi in quadam villa Sarcingo cum magno fleto plangentium latenter a suis deportatus (343.4)
- Paulo post quaedam puella ceca, sanctum Dei invocans, lumen amissum recipit (353.9)

1.5. Formation de l'adverbe

La formation des adverbes, quelle que soit leur valeur, est encore très classique.

Dans le domaine des adverbes de manière, nous n'avons repéré aucune construction avec l'ablatif *mente*. Les formes synthétiques en *-e* (souvent écrit *-i*) sont majoritaires (22), à côté des formes lexicales et celles en *-ter* (7), en *-tim* (2) et en *-us* (9). Parmi ces dernières, *festinus* est utilisé au lieu de *festine*, sans doute par analogie avec *protinus*.

en -e (-i)	en -ter	en -us	en -tim
<u>-digni patimus</u> (334.5) <u>-dolosae fuerat</u> <u>sublimatus</u> (339.4) ; <u>quicquid dolose ...</u> <u>exercuit</u> (338.9) <u>-elati loquentium</u> (336.9) <u>-festini perrexerunt</u> (332.12) <u>-honorifice susciperunt</u> (326.11) <u>-late prorupit</u> (344.16), <u>longe lateque</u> <u>percrebuit</u> (346.12) <u>-male consummavit</u> (344.14) <u>-manifeste esse</u> (340.1) <u>-mature .. consurgens</u> (344.7) <u>-misit occulte</u> (345.1) <u>-prosperare .. transierunt</u> (352.9) <u>-transite securi</u> (352.6) <u>-strinue rexit</u> (326.3), <u>strinue gubernaret</u> (326.18), <u>strinue</u> <u>habitare</u> (330.9) <u>-inquereret studiose</u> (345.1) <u>-stulte loquitur</u> (345.5), <u>-facete corde</u> <u>retenebat</u> (345.9) <u>-vere ... Dei servus est</u> (341.8). <u>-verecundie</u> (= <u>verecunde</u>) (345.10)	<u>-fugaciter ... abscessit</u> (331.8) <u>-latenter ... deportatus</u> (343.4) <u>-irent pariter</u> (329.1), <u>pariter ... paruisent</u> (336.3) <u>-patienter ferimus</u> (335.4) <u>-velociter peterent</u> (337.10) <u>-quod veraciter</u> <u>teneretur</u> (348.5-6) (pour <u>verum</u>)	<u>-extrinsecus</u> (P324.2) <u>-festinus ... perveniens</u> (330.6), <u>festinus pergat</u> (344.8), <u>festinus ...</u> <u>pergeret</u> (348.9) <u>-funditus</u> <u>extinguendum</u> (340.8) <u>-protinus finivit vitam</u> (344.14), <u>mundata</u> <u>protinus est</u> (350.5), <u>protinus ... sanus</u> <u>factus</u> (353.5), <u>sanus</u> <u>protinus factus est</u> (353.8).	<u>furtim</u> (344.9) <u>separatim</u> (334.13)

Des très nombreux adverbess lexicaux, la plupart ne survivront pas en roman. Nous en citons quelques-uns :

cito (334.9, 342.1)
cottidie (356.6)
deinde (325.10, 326.1, 335.16, 338.8, 349.19, 352.13)
nempe (339.6)
olim (329.5, 331.4, 332.1, 348.8)
poene (341.11, 346.1) ; *poena* (350.16, 351.14, 352.19)
postmodum (349.19, 354.18)
statim (326.9, 342.17, 349.6, 351.2, 352.8)
prope (350.1)
protinus (330.5)
saltim (340.9)
scilicet (324.18, 325.20, 331.1, 343.13, 346.16, 352.15, 354.14)
vix (349.4, 355.7)

1.6. Degrés de l'adjectif et de l'adverbe

Très peu nombreux, les comparatifs synthétiques sont des formes à survivance certaine et très longue, dont la valeur s'est sémantisée :

erat minor (326.6) (= « mineur »)
restitutus est in priore gradu (331.14)
maior est sua clementia (334.5-6)

On compte un assez grand nombre de superlatifs synthétiques, tous à valeur absolue et sans doute affaiblie. P. ex. :

ingenio acutissimus (325.13)
clementissime pater (342.14)
beatissimi martyris (354.8, 355.17)
viro eruditissimo (325.1)
nequissimis inimicorum sociis (332.7)
lumen splendeditissimum (341.3)
morte turpissima (339.6)
velocissimus .. aequites (341.16)

Parmi les formes irrégulières, deux survivent en ancien français, fût-ce sous forme adverbiale pour l'une d'entre elles : *summus* → *some* et *maxima* → *maismement*¹²⁸ :

-*summa frequentia* (325.5), *summo gaudio* (331.6), *summis exemplis* (354.12),
-*maxima ex parte* (323.5), *multitudo magnorum maxima* (346.15)

Une troisième ne fut sans doute pas du tout fréquente¹²⁹ et peut avoir posé problème :

in tempus mortis suae extimus (340.7-8)

Les superlatifs analytiques, à valeur absolue, sont exprimés à l'aide des adverbes *nimum* et *valde* :

nimum perniciosus (341.16)
copiosum valde (332.11-12)

Tout comme les degrés synthétiques de l'adjectif, ceux de l'adverbe sont bien représentés dans la *Passio Leudegarii*, et gardent leur valeur comparative ou superlative :

comparatifs
cicius (343.1)
longius fatigare (342.1)
melius ei esset (329.12-13)
potius (334.7, 334.11, 335.14, 340.10, 345.4, 346.8)
prius (348.11, 353.15, 354.10, 354.11, 354.18)

superlatifs
iubeas clementissime (335.9)
crudelissime gerens (331.12)
honestissime consummavit (329.8)
maxime ... adstabat (328.2)
minime (345.9) (345.10),
obtime disponentem (327.4)

Une seule de ces formes survivra en ancien français : *mieus* (*melius*).

1.7. Conclusion intermédiaire : le nom et le groupe nominal

L'état du nom et du groupe nominal est encore résolument latin. Nous avons pu voir que le neutre se maintient bien, tant au singulier qu'au pluriel, que le système

¹²⁸ G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, p. 32.

désinentiel affiche une vigueur proche de la norme classique et que les tournures casuelles ne semblent pas beaucoup pâtir de la concurrence des prépositions. Au sein du syntagme nominal, les éléments se positionnent selon la logique latine en admettant des disjonctions limitées. Enfin, les adverbes et les degrés sont de facture latine. Néanmoins, si les émergences romanes sont très rares, notre analyse a tenté de montrer que les formes conservatrices pouvaient envelopper quelquefois des réalités en évolution : les formes en –a du neutre pluriel pouvaient être perçues comme des singuliers grâce à la valeur collective ; les désinences casuelles pouvaient n'être qu'un leurre optique, la valeur des compléments étant la plupart du temps garantie par un encastrement sémantique et syntaxique. Enfin, pour ce qui concerne les hyperbates, de par la façon dont elles sont conçues, ils s'intègrent parfaitement dans une progression par blocs plutôt que de s'y opposer.

2. Le pronom

2.1. Les formes pronominales

Peu de choses sont à noter dans le domaine de la morphologie, qui est globalement très bien respectée pour une palette bien fournie en formes différentes. L'influence de l'oral n'a presque pas laissé de traces et les différentes désinences casuelles restent distinctes.

Ainsi, pour les pronoms personnels, il n'y a qu'un cas, totalement isolé, de confusion *se/sibi* :

ut qui tantos (= tot) sacerdotis ac proceris ultionis sui crudelitate interimit, se potius aeterna poena praeparasset (346.8)

Les différents démonstratifs n'ont pas non plus beaucoup souffert. Les quelques déviations par rapport à la norme classique concernent surtout les formes de *is* et de *idem* :

-et facta oratione cum ieiunio, in tribus parvis epistolis definitione scripta, super altarae positus, ut, transacta oratione, per eos Dominus declararet ... (347.15)

pour *eas*

-Ebruinus iam obstinatus crudelitatem suam volens in eum perficere (341.16)

= *in eo*

¹²⁹ Le relevé à l'aide du moteur de recherche à l'intérieur du eMGH n'a donné que 18 occurrences sur l'ensemble, dont plus de deux tiers dans l'oeuvre de Sidoine Apollinaire.

-*cuidam viro Dei, abbatem suum nominatum Audulfo, ab eodem beatum martyrem olim nutritum, eiusdem pontifex Ansoaldus iussit ...* (348.9) pour *idem*
 -*consolere coepit quemadmodum eodem pontificem destruere potuisset* (332.7)
 pour *eundem*

Dans le dernier exemple, il y a désaccord entre les désinences des formes pronominales et nominales. Ce désaccord se voit également dans les passages suivants, où c'est cette fois le substantif qui dévie de la norme classique :

in eodem monasterium sanctimonialium ... commorabat (339.8)
ab eodem beatum martyrem olim nutritum (348.8)

Par ailleurs, *hec* pour *haec* est courant ; *ipsum* (*ipsum flumen* 351.2, *ipsum sanctum corpus* 353.1) et *ipsud* (*ipsud flumen* 352.9), se côtoient. Enfin, on peut noter une occurrence de la forme renforcée de *ipse* :

in semet ipso cognovit (345.7)

Les paradigmes les plus entamés – et encore, cela reste très limité – sont ceux du relatif et du relatif indéfini *quidam* :

	relatif <i>qui</i>	relatif indéfini <i>quidam</i>
ae pour i	<i>ut mos erat antiqua, quae est</i> (328.15) <i>ministerium, quae .. daret habundantiam vini</i> (351.11)	<i>quedam aduliscens simul et puella ... accessissent</i> (355.10)
i (ou a) pour ae	<i>puella quadam nomine R., qui ... iacebat</i> (349.10) <i>apparuit idonea, qui fuerat absque noxa poena punita</i> (350.15) <i>omnia vasa, qui .. remanserant</i> (351.15)	<i>elegit quidam pars Francorum</i> (327.5), <i>quadam mulier ... exclamavit</i> (350.11)
quam pour quem	<i>solum, ad quam erat destinatum</i> (350.18)	
quem pour quam	<i>parochie quem regendam susciperat</i> (325.16) <i>quendam villam ad quem</i> (352.13)	<i>ad quendam villam regiam venientes</i> (338.4), <i>perventum est ad quendam villam Gelnacum</i> (352.13)
o pour a		<i>in quodam villa</i> (49.9)
d pour dd		<i>quodam itineris spatium secutus feretrum</i> (353.6)

À part les confusions d'origine purement phonétique reprises dans les tableaux, il faut mentionner un rapprochement des formes *cuius*, *cui* et *qui*. La construction avec le génitif a tendance à supplanter celle qui régit le datif¹³⁰ pour l'expression de la possession avec le verbe être :

¹³⁰ Cf. *supra*, Analyse de la *Vita Gaugerici*, p. 170 où nous avons également renvoyé aux formules de Marculf.

adversarius, cuius est consuetudinis (28.8)
abba iam dictus, cuius curae erat (352.4)
villa, cuius est vocabulum Gaudiaco (349.9)
 vs.
de domo viri, cui fuerat traditus (341.18)
domini nostri Iesu Christi, cui est honor .. (356.6)

D'autre part, le relatif sans antécédent *cui* est remplacé par *qui* dans le passage suivant :

sed qui absque vocibus cordis est auditor Deus (336.7)¹³¹

Des signes qui vont dans le sens d'un plus grand nivellement sont rares. Nous pouvons citer :

-cum vestibus, in qua trucidatus fuerat (343.5) pour *quibus*

Nous n'avons pu faire l'analyse systématique du rapport entre tournures pronominales prépositionnelles et non prépositionnelles. Dans l'ensemble, nous pouvons néanmoins affirmer que les premières fonctionnent sans rapport avec l'état de la flexion pronominale : les prépositions surgissent là où la langue classique les aurait également utilisées.

Remarquons encore que les pronoms et adjectifs indéfinis offrent une grande variété de formes dont certaines, très fréquentes, ne survivent pas en français.

¹³¹ Nous avons préféré cette interprétation à celle selon laquelle *qui absque vocibus cordis est auditor* serait une relative antéposée auprès de *Deus*. Il nous semble d'une part que notre interprétation a plus de sens dans le contexte donné : « de (pour) ceux qui sont sans voix, Dieu écoute le cœur » plutôt que « Dieu qui, sans voix, écoute le cœur » et, d'autre part, qu'elle s'intègre mieux syntaxiquement, vu que la suite est introduite par une conjonction : *magisque aptatur cor contritum* (336.8).

latin	occurrences	ancien français
<i>aliquod</i>	1	-
<i>alius</i>	5	<i>el</i> ¹³²
<i>alter</i>	1	<i>altre</i>
<i>ceterus</i>	1	-
<i>multus</i>	19	<i>moult</i>
<i>nihil</i>	3	<i>un nehel</i> = un rien ; <i>anniler</i> = anéantir
<i>nullus</i>	2	<i>nus, nul</i>
<i>omnis</i>	37	dans des compositions, p.ex. <i>omnipotent</i>
<i>pauci</i>	2	<i>poi</i>
<i>plerique</i>	2	-
<i>plurimi</i>	2	-
<i>quicumque</i>	1	-
<i>quidam</i>	31	-
<i>quispiam</i>	1	-
<i>talis</i>	5	<i>tels, tel</i>
<i>tantus</i>	8	<i>tant</i> = si grand ; une telle quantité de (pour lat. cl. <i>tot</i>)
<i>totus</i>	10	<i>tots, tot</i>
<i>uterque</i>	5	<i>ure</i> = lequel des deux ¹³³

2.2.1. L'émergence du pronom sujet

Les pronoms sujets sont rares et relèvent d'une forte insistance. L'opposition établie par le locuteur est nette dans l'emploi de *ego*, de *tu* ou de *vos* :

-et tribue indulgentiam his, qui me tribulant, quoniam ego per eos in conspectu tuo credo ... glorificatus fieri (342.13)

-Multos equidem decepisti et exolis a solo paterno fecisti, nam magis tu exolaris (334.9)

-Nequaquam ita fiat, ut vos, sancti pontifices, locuti estis, sed mihi donetur facultas ... (347.8)

La même opposition peut être relevée dans les occurrences de *ille*, qui signifie en fait : « lui, de son côté » :

Tunc ministri ad stipitem ligatum Gaerinum lapidibus obruere coeperunt. Ille vero deprecabat Domino (335.6)

¹³² Cf. *supra*, Analyse de la *Vita Gaugerici*.

¹³³ Von Wartburg mentionne une seule occurrence dans les *Quatre livres des Rois* (11, 109) (*Französisches Etymologisches Wörterbuch*, entrée *uter*).

'Quid est hoc', inquit, 'domine, quod paret super captu tuum ... ?' Ille pronus in terra adoravit (341.4)

Tunc deinceps eius praedicationibus poene omnes parentes, coniux ac familiae domus ipsius conversi ad Dei cultum ; ac per hoc eius fama audientes, per circuitum loci concurrebant ad eum verbum salutiferum audire. Ille vero non cessabat (341.12)

Ipse est le plus fréquent comme pronom sujet, mais ne compte toujours que sept occurrences. Dans certains cas, *ipse* marque une insistance sur la personne, signifiant « lui-même », ou « elle-même » :

Nam quia gladiis multus interimit, percussus gladio et ipse periit (346.3)

ubi erat puella quadam nomine Randinga, qui ab annis septem in parentum domum iacebat ceca, muta et paralitica. (...) Sed cum evigilasset (...) et oculi eius reciperunt visum et pedes gressum et lingua locutionis officium, ita ut ipsa exclamaret (349.15)

Rogo deprecorque, Domine, ut ipse (= tu) in me iubeas misericordiam pietatis tuae largire (342.11)

Ailleurs, cette insistance est plus faible et marque plutôt la continuité ; *ipse* signifie alors le retour au même sujet, à l'instar de *idem* qu'on ne rencontre qu'une fois en fonction sujet :

Rex vero Childericus confirmatus in regno germanum suum Theodericum cuidam Dei servo conservandum ac nutriendum dedit. Idem (= Childericus) vero L. pontificem .: sublimavit (327.16)

versus

Quod audiens pontifex (...) se letum ostendit ; (...) apparuit vultu clarus, sollemnia missarum, quae coeperat, onestissime consummavit. Sed cum communionem sanctam ipse ac rex percepissent (329.8),

Ibi enim aderat Hermanacharius pontifex, qui ei successerat in episcopatum sui Agustidunense urbe, et ipse ait : (347.5) ;

Tunc audiens quedam mulier, a cuius manibus ablata fuerat species propria, facti sunt eius digiti curvi, ita ut medio infixissent palmi, in tantum, ut ungues in

carnem absconse a se propriam amiserant virtutem. Ipsa tamen cum adpropinquasset (351.6)

Diluculo vero quedam accedens mulier, deferens simevivum in brachiis infantulum (...). Et cum fere per orarum trium spatium haec deprecando clamaret, (...) infans voce qua valebat infantia matrem requirens ait : (Mater, ubi es ?' Ipsa gaudens recipit filium reddaevivum (354.5).

Cette forme d'insistance ne se révèle pourtant pas toujours nécessaire, comme dans le deuxième exemple (avec Hermanacharius). L'hypercaractérisation entraîne un certain affaiblissement : n'étant pas vraiment nécessaire dans le contexte où il est utilisé, *ipse* se rapproche ainsi de la simple anaphore.

2.2.2. L'explicitation du pronom objet

Le pronom objet par excellence est *is*. L'absence de *ille* dans cette fonction – en nous fiant simplement au texte sans tenir compte d'une possible adaptation lors de l'énonciation¹³⁴ – doit certainement impliquer une distance par rapport à la langue parlée.

D'autre part, il est clairement question d'une hypercaractérisation : le pronom objet est utilisé avec une fréquence élevée et avec une simple valeur d'anaphorique.

... sponte se obtulit ad palmam martirii, si voluntas non defuisset percussores. Qui enim venerant ad eum puniendum, absque reverentia reliquiarum eum comprehenderunt (333.6-7)

Acceptum eundem cum ad suam domum deduceret, cernens eum ex itinere ac infirmitate defessum, iussit ei dare ad refocelandum potum. Antequam eum pincerna adsisterit ... (40.12 sq)

Ebroinus iam obstinatus crudelitatem suam volens in eum perficere, velocissimus post eum aemisit aequites nimium perniciosus, qui eum morte peremerent. Qui venientes, susceperunt eum de domo viri, cui fuerat traditus ad custodiendum, et ducentes eum per loca incognita usque in quendam locum, ... (41.15)

¹³⁴ Cf. l'opinion exprimée par J.N. Adams dans son analyse de la *Chronica Theudericana* : « ce pronom [*is*] semble avoir été si bien établi en langue écrite que même ceux qui ne l'utilisaient pas en langue parlée, l'utilisaient tout de même en langue écrite (Adams 72).

Ipse et *idem* sont nettement moins courants dans cet emploi. *Ipse* se rapproche le plus du simple anaphorique :

-*Sed non dum statim eum cadere galodiatur cernerit, ipsum pede percussit* (42.17)

-*pontifex Ansoaldus iussit, ut festinus propter hoc sanctum corpus pergeret et cum reverentia debita ipsum usque solo Pectavensis deferret* (48.9)

vs.

Tunc et ipsum ad eodem sinodo arcessierunt (39.10)

alors que *idem*, maintient mieux une valeur – légère – d'insistance qui équivaut souvent à une accentuation de la continuité :

*Deinde cum quidam pater ex monasterio, quod est situm in honore beatissimi Maxenti, obisset, iussu pontificis eundem (= *idem*) suscipit regendum* (326.2)

Ipse et *idem* pronoms ne sont jamais utilisés au pluriel.

Il semble bien que des amorces de mouvements de clitisation peuvent être repérées pour le pronom *is*. Celui-ci, comme il n'est en règle pas emphatique, se trouve dans la grande majorité des cas accroché aux formes verbales qu'il détermine. Dans cette optique, certaines tendances de positionnement peuvent être relevées.

Lorsque le verbe est le premier élément tonique du segment prosodique, *is* se place généralement derrière lui :

Et secutus eum per totam illam noctam.. (330.2)

Qui venientes, susciperunt eum de domo viri ... (341.18)

, *trahentes eam per brahia* (350.2)

qui cives procidentes obviam, reciperunt eos cum magno trimpho (331.3)

, *dicens ei monendo summa frequentia* (325.4)

, *dedit eis exercitum copiosum valde* (332.11)

Is a tendance à précéder le verbe là où il peut s'accrocher à un autre élément tonique :

-*ad hoc opus eum cerneret perspicuum* (325.8)

-*in quodam eum perduxerunt coenubium* (333.11)

-*consilium repperit, melius ei esset omnia relinquere* (329.12-13)

-*tantum magis ei augebantur premia* (340.11)

-*ne simul eis delectaret talia verba fari* (334.14)

Avec des infinitifs, la situation est un peu moins claire. Lorsque le verbe à forme personnelle est antéposé, le pronom s'y accroche. Il semble alors suivre le principe que nous venons de décrire :

-Agnita eius prudentia, cupientis eum secum habere in aula regia (326.7)
-cernens eum ... defessum, iussit ei dare ad refocelandum potum (340.13)

cogitare coepit de ultione inimicorum, qui eum noluerunt habere subregulo (331.15)
Nam unde eum putabat abscidi, inde potius eum faciebat Christo ... adherere (340.10)

La postposition dans les cas suivants, en infraction avec la tendance suggérée, pourrait être expliquée par des lois euphoniques, ou le fait d'éviter la succession de deux pronoms personnels :

quoniam obtabat eum huius civitates post se esse episcopum (325.6)
dixerunt se posse eum rapere de civitate et in eum facere vindictam (332.9)

La forme impersonnelle semble expliquer l'accrochage à l'infinitif plutôt qu'au verbe conjugué antéposé, dans :

iustum est ibi eum requiescere, ubi fuit episcopus (347.6)

Lorsque l'infinitif précède le verbe conjugué – ces cas sont peu nombreux –, le pronom le précède tout en suivant un élément accentué :

ad honorem pontificalem eum esse idoneum proclamaverunt (326.15)
Sed non dum statim eum cadere gladiatur cernerit (342.17)

Au vu de ces résultats, le positionnement du pronom *is* semble être fonction de deux facteurs qui se combinent : le premier, plus archaïque¹³⁵, de la « deuxième position », c'est-à-dire que le pronom se place derrière un élément tonique ; le second, plus moderne, de la proximité du verbe. La prise en considération des quelques cas qui ne suivent pas les tendances relevées suggère que le premier principe pèse légèrement

¹³⁵ Cf. Dieter WANNER, *The development of Romance clitic pronouns*, p. 67.

plus lourd que le second. En effet, les cas où le pronom suit un élément tonique mais ne s'accroche pas à une forme verbale :

*post eum aemisit aequites (...) qui **eum** morte peremerent (341.16)*

*Antequam **eum** pincerna adsisterit (340.14)*

*deprecantes ut **eis** indulgentiam daret (342.4)*

*In qua **eis** multa predixisse ... coniecitur (339.12)*

ou qu'il s'accroche à une forme verbale qui ne le régit pas :

*Quod per sex fere annos strinue rexit **eumque** (=monasterium, pour *id*) magnis opibus ditavit (326.3)*

sont plus nombreux que les cas où le pronom ne suit pas un élément tonique :

*pro ovibus suis **eisque** cupiens lucri facere (333.1)*

Enfin, une forme se tient résolument à l'écart de tout ce système ; le pronom *is* y est plus accentué car suivi d'une relative :

*et **ei a quo missus fuerat** minime renuntiavit (345.9)*

2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs

La situation est loin d'annoncer les survivances romanes. Ainsi, *iste*, générateur du démonstratif français *cist*, est totalement absent du texte. Quant à *ille*, protagoniste absolu dans l'émergence de l'article et des pronoms objet et sujet, ses occurrences sont très peu nombreuses. En tant que pronom, il est quelquefois utilisé comme sujet, mais garde sa valeur d'insistance¹³⁶. Comme adjectif, il garde sa valeur marquée d'éloignement et connaît un emploi très restreint :

-Nam his spatiis dierum, quantum ille miser hoc bonum latere cupiebat, tantum magis ubique rumor virtutum superdictarum beati martiris dilatata radiebant (345.13)

-illa nos expectat vita (335.4) (= l'au-delà)

et quelques syntagmes figés :

¹³⁶ Cf. *supra*, 2.2.1., p. 253.

per totam illam noctem (330.3)

tota illa noctae (352.10)

in illis diebus (355.13)

Quant à *ipse*, également important dans l'émergence de l'article par un emploi de plus en plus redondant, sa valeur est en effet fortement affaiblie, mais sa fréquence reste très modérée. Ainsi, dans son emploi adjectival, *ipse* entretient des liens plus ou moins synonymiques avec *idem*. Dans un registre un peu plus administratif, le participe passé *supradictus* est plutôt utilisé lorsque le terme repris est plus éloigné dans le texte :

ad supradicto monasterio (330.14)

ob metum supradicti Ebroini (333.15)

a supradicto famulo Dei (339.2)

rumor virtutum superdictarum (345.14)

supradictus pontifex (356.2)

Les pronoms *hic* et *is*, tous deux appelés à disparaître, sont les plus fréquents au sein de notre *Passio*. Le dernier est utilisé uniquement comme pronom et a une simple valeur anaphorique ; il occupe surtout les fonctions de bénéficiaire et d'objet¹³⁷. Quant à *hic*, en tant que pronom, on le rencontre le plus souvent au neutre : les formes *hoc* et *h(a)ec* se révèlent utiles pour assurer la continuité textuelle :

Cum hoc fuisset actum (351.13)

Hoc rex audiens (330.1)

Cum haec .. agerentur (328.7)

Haec audientes (347.12)

Hec agendo (349.9)

En tant qu'adjectif pronominal, *hic* est plus fréquent que *ipse* et *idem* ce qui est dû à l'insistance, dans le texte, sur le *hic et nunc* ; *hic* ne fonctionne en effet pas comme anaphore, mais garde sa valeur déictique de proximité, dans le temps ou dans l'espace.

¹³⁷ Cf. *supra*; 2.2.2., p. 255.

Aucune forme ne bénéficie d'un quelconque renforcement annonçant les formes romanes.

2.2.4. Réorganisation du possessif

L'opposition entre possessifs réflexifs et non-réflexifs se maintient assez bien. Il y a néanmoins quelques cas de confusion où *suus* empiète sur le domaine de *eius* et s'approprie la possession non-réflexive :

-Ipse vero Ebruius erat tunc odiosus inter Francos ... relicto suo (= Ebruini) consilio, Childericum in toto sublimaverunt (327.9)

-Ibique inter ceteros Diddone, qui sanctum virum L. ... expulit de sede sua (= sancti viri L.) episcopatus (338.6)

-Accipe eum ... adhuc veniet tempus mortis suae extimus (340.7-8)

-corpus ... ab ipsius civitatis praesole cum suis (= praesolis) sacerdotibus fuisset ... deportatum (353.11sq)

Au vu de ces passages, il semble probable que l'emploi du possessif réflexif soit lié à la proximité et la thématité du référent. Pourtant, non conformément à cette tendance, l'opposition *suus/eius* peut se maintenir, par exemple lorsque nous lisons :

cuidam viro Dei ... pontifex Ansoaldus iussit, ut festinus propter hoc sanctum corpus pergeret et ... deferret ; ut ubi prius inciperat (= Leudegarius) cultum Dei exercere, ibi eius (= Leudegarii) lucerna omni tempore sui (= lucernae) luminis emicaret (348.11)

On peut évidemment se poser la question si les auditeurs pouvaient encore percevoir cette nuance ; il est probable que *suus* et *eius* étaient pour eux comme des synonymes et qu'ils identifiaient les possesseurs en fonction du contexte.

Le cas suivant est ambigu, le possessif peut renvoyer aussi bien à *H. pontifex* qu'à *ei* :

Ibi enim aderat H. pontifex, qui ei successerat in episcopatum sui (347.5)

Dans quelques cas, le référent de *suus* n'est identifié que par la relative qui suit le syntagme :

-maior est sua clementia, qui nos dignatus est vocare (334.5-6)

-(crescente gloria martyris), sua [gloria] qui talem lumen extinguere cupiebat, esset diminuta (345.11 sq)

La forme *suus* est également utilisée comme possessif réflexif au pluriel ; elle continue à s'opposer à *eorum* qui, dans toutes ses occurrences, est non-réflexif :

quedam adulscens simul et puella ... ad suam pervenerunt sanitatem (355.12)

L'adjectif *proprius* figure à quelques reprises comme possessif intensif de la troisième personne :

proprium amiserant virtutem (351.6), *ad propriam domum* (351.8), *propriis humeris* (353.12) ; *ad sensum proprium* (350.5), *ablata fuerat species propria* (351.5).

2.3. Conclusion intermédiaire : le pronom

À l'instar de l'état du nom et du groupe nominal, l'état du pronom s'est révélé être encore très latin tant au niveau des formes que des valeurs. Tout au plus peut-on distinguer quelques amorces de transformations romanes : la valeur de *ipse* s'affaiblit, surtout en tant que pronom sujet ; le possessif *suus* affiche une légère tendance à évincer *eius* et à perdre son caractère réflexif ; le pronom objet, qui est fréquemment explicite, semble avoir tendance à perdre son autonomie rythmique et à s'attacher à une forme verbale.

3. Le verbe

3.1. Passif et déponent

Infectum

L'infectum propose une palette bien fournie et diversifiée de formes verbales à terminaison passive. Mais il faut remarquer qu'il s'agit presque exclusivement de formes en *-tur* ou *-ntur*. Deux formes déponentes en *-ris* se situent dans le passage en discours direct où Léger et son frère Gérin, captifs, adressent des reproches à Ébroïn :

Sed tu, miser Ebroine, qui tanta poena infers Francorum gente, potius in te ulcisceris, qui vitam aliis auferre cupis. Multos equidem decepisti et exolis a solo paterno fecisti ; nam magis tu exolaris, quia et temporalem et futuram gloriam cito perdes, quoniam dum superare cupis omnis habitatoris in tota Francia, tuam potius auferis quam indignus accepisti gloriam. (34.6-11.)

Avec son futur I *perdes*, sa disjonction nominale plus importante [*tuam ... gloriam*], ce passage semble attester un niveau langagier plus élevé que la moyenne du texte.

Une troisième forme en *-ris*, moins ouverte à d'autres interprétations, apparaît dans un autre passage en discours direct. Mais cette fois, il s'agit d'une forme déponente. Ébroïn s'adresse à Léger :

Martyr esse suspīcaris, ideo te tam temerario ostendis (40.2-3)

Nous avons pu relever deux formes déponentes en *-mur*, encore dans un passage en discours direct :

*Haec ad tempus patimur, sed illa nos expectat vita ... ubi sine fine letabimur
in caelesti gloria* (35.3-5)

La question est évidemment de savoir dans quelle mesure ces formes étaient encore distinctes de celles en *-us*. *Patimus* (335.3) est d'ailleurs une des rares formes déponentes activées.

Quant aux formes passives en *-(n)tur*, il nous semble qu'elles ont pour la grande majorité plutôt une valeur impersonnelle que passive. En ce sens, le paradigme des passifs synthétiques serait devenu, ou en train de devenir beaucoup moins productif en étant sémantiquement et structurellement de plus en plus limité.

Le sens impersonnel est évident pour *fertur* – « on dit » – :

-tanta, ut fertur, sua fulgebat eloquia, ut ... (337.8)

-multis flagellis obtritum, nempe, ut fertur, laqueo fuisse suspensum ... (39.5-6)

La forme *habetur* renforce cette idée d'impersonnel comme zone transitoire entre le passif et l'actif :

pro nihilo reputans quod habetur in mundo (329.17)

On peut s'imaginer sans problème, à l'instar de la variante d'un des manuscrits, la forme *habet* dans le même contexte, avec le même sens¹³⁸. La construction française *il y a* en est la meilleure garantie.

Dans les cas suivants, le sujet de la forme passive étant de genre neutre, il peut être ressenti comme l'objet d'une forme verbale impersonnelle ayant pour sujet « on » ou éventuellement « ils » :

in quo loco operantur culmina virtutum cottidie (356. 5)¹³⁹
lure mihi datur huius viri Dei corpus (347.5)
quia quantum propagabatur eius poena, tantum magis ei augebantur praemia
 (340.11)

D'autre part, les formes passives de ces passages – à l'exception de *datur* – pourraient également être interprétés comme des médio-passifs. C'est une autre manière de neutraliser, pour ainsi dire, les terminaisons passives synthétiques.

Toujours dans cette même optique de l'érosion du passif synthétique, les constructions personnelles (13) ne sont rien d'autre que des périphrases prudentes : leurs sujets au nominatif ne s'accordent pas nécessairement avec la forme passive. Celle-ci est généralement accolée à l'infinitif dont elle semble plutôt préciser le sens :

-infantum ... qui priusquam ad sanctum corpus acciderit, emisisse fertur spiritum (53.19) ~ *emisit*
-sed seorsum rex et Ebroinus cum eodem conlatione fecisse dicitur (39.11)
 ~ *fecerunt*
-Qui cum simul coniuncti et obtutibus principum fuissent obliti multisque contumeliis adfecti et obprobriis ab Ebroino suscepti, respondisse conicetur :
 "... (34.3-5) ~ *responderunt*
-quoniam huius regi epistolae apparuisse declarabatur (48.5) ~ *apparuit*

D'autre part, certaines formes en *-tur* peuvent être rapprochées de participes passés en *-tus* et donc d'une tournure analytique elliptique, d'ailleurs assez fréquente :

¹³⁸ On rencontre déjà *habet* avec le sens de « il y a » chez Égérie (Väänänen 72). Cf. aussi *supra*, *Vita Gaugerici*, 3.2.3. *Langue et variation*, 3.1. *Passifs, déponents et voix pronominales*, p. 177.

¹³⁹ On remarquera au passage la passivation de ce déponent.

- Transactum vero spatium poene annorum trium, semper lugiendus Ebruinus, ... sermo divinus in eodem inpletur (346.2) ~ impletus est*
- Per idem tempus, ... germanus suus Theudericus in regno sublimatur (330.12) ~ sublimatus est*
- cf.
- Tunc iusso coniugis huius viri Chr. in quadam villa Sarcingo ... latenter a suis deportatus (43.3-5)*
- Subveni mihi, beati Leudaegari, quia innocens pro eo falsis accusatoribus alligata. (50.13-14)*

Les activations de verbes déponents sont peu nombreuses. À côté de *patimus*, déjà cité, nous avons relevé :

- sacerdos quidam, qui huius oraturii fungebat officium (343.9)*
- Adhuc enim vir Dei Leudegarius in eodem monasterium ... commorabat (339.9)*
- coeperunt prohibere introire navem, ne navigantes pereclitarent in fluminem (352.4)*

Les formes hypercorrectes sont tout aussi clairsemées :

- Sed qui absque vocibus cordis est auditor Deus magisque **aptatur** cor contritum quam elatione superbum (336.7) pour optat (sous l'influence de auditor ?)*
- Qui dum conlationem de sancto martire inter se haberent et admirarentur, quod de eo **audiebantur** (346.17) pour audiebant, sous l'influence de admirarentur ?*
- ut per hoc dignaretur Dominus ostendere, in cuius diocise iure **deberetur** requiescere (347.11) pour deberet*

Le fait cependant que le contexte immédiat semble par deux fois être responsable d'une désinence passive abusive pourrait suggérer que les formes passives synthétiques ne différaient des formes actives uniquement par écrit.

À l'infectum enfin, les passifs analytiques font totalement défaut, tout comme les concurrents pronominaux des déponents. Nous allons voir dans la suite quelle est la valeur de l'auxiliaire *esse* dans les constructions analytiques.

Perfectum

Hormis l'indicatif parfait, les formes du *perfectum* – indicatif et subjonctif plus-que-parfait – sont pour la grande majorité des formes surcomposées : le participe lègue à l'auxiliaire l'expression du caractère révolu.

<i>iussum erat</i> (348.18) <i>erat monitus</i> (325.14)	<i>ablata fuerat</i> (351.4) <i>fuerat constitutus</i> (353.15) <i>fuerat effectus</i> (354.10) <i>fatigati ... fuerant</i> (330.16-17) <i>missus fuerat</i> (345.7) (345.9) <i>positus fuerat</i> (339.8) <i>fuerat .. punita</i> (350.16) <i>fuerat sublimatus</i> (339.4), <i>fuerat traditus</i> (341.18) <i>trucidatus fuerat</i> (343.5)
<i>esset deminuta</i> (345.12) <i>essent incisae</i> (336.2)	<i>fuisset ablatam</i> (344.5), <i>ablata ... fuisset</i> (349.12) <i>fuisset actum</i> (351.13) <i>amotus fuisset</i> (353.11) <i>fuisse(t) ... condemnatum</i> (339.6sq) <i>fuisset .. deportatum</i> (353.12-13) <i>dilatatum fuisset</i> (353.7) <i>fuisset dilatatum</i> (353.14) <i>fuisset oblatis</i> (334.3-4) <i>fuisset operatus</i> (P324.2) <i>perventum fuisset</i> (355.4) <i>positum fuisset</i> (352.7) <i>fuisse(t) suspensum</i> (339.6sq)

Le parfait conservateur garde sa valeur dynamique et coexiste avec des constructions résultatives qui ont *esse* pour copule :

indicatif parfait passif, p. ex. :	résultatif, p. ex. :
<i>-sanus protinus factus est</i> (353.8) <i>-perpetuo exilio sunt deportati</i> (339.1) <i>-quam rem audiens, tota civitas suscitata est in gaudio</i> (331.2) <i>-cum fere viginti esset annorum, ad officium diaconatus electus est</i> (325.9)	<i>-notum est meum esse parentem</i> (347.2) <i>-ad abluenda dilecta ... semper est parata</i> (335.3) <i>ad integra sanitatem restituta sum</i> (349.17) <i>-ex monasterio, quod est situm in honore beatissimi Maxenti</i> (326.1)

Le conservatisme du parfait n'a à nos yeux rien de problématique parce que la valeur de passé est essentiellement véhiculée par le participe passé.

3.2. Futur et conditionnel

Un nombre très restreint de futurs « classiques » est utilisé dans la *Passio*, et ce toujours dans des passages en discours direct. Il est cependant probable que le caractère distinctif que ces morphèmes semblent encore avoir pour l'auteur se perde tout à fait lors de la réalisation orale. Les auditeurs ne devaient plus entendre la différence entre *perdes* et *perdis*, *veniet* et *venit*, *faciet* et *facit*. C'est d'autant plus probable que dans tous ces passages, l'emploi du présent est tout à fait possible, l'idée

du futur étant soit implicite, soit superflue. Quant aux formes en *-bi*, elles s'apparentent à des îlots de connaissance figée dans l'esprit de l'auteur. Peut-être l'étaient-elles aussi pour les auditeurs – l'intertextualité biblique aidant –, mais il est tout aussi légitime de supposer qu'ils les aient également perçus comme des présents.

	1e et 2e conjugaison	3e, 4e et 5e conjugaison	conjugaisons irrégulières
Prol	-	-	-
ép.1	-	-	-
ép.2	-	-	-
ép.3	- <i>futuram gloriam quae revelabitur in vobis</i> (335.1)[cit.] Cf. NT : Mc 10, 26 ; Lc 17, 30 ; Rom 8, 18 ; I Cor 3, 13 ; II Thes 2, 8. - <i>illa nos expectat vita ... ubi sine fine letabimur</i> (335.5) Cf. AT : Ps 19, 6 ; 65, 6	<i>futuram gloriam cito perdes</i> (334.10)	-
ép.4	-	<i>adhuc veniet tempus mortis suae extimus</i> (340.7)	<i>erit enim tempus sui vocationis</i> (337.2)
ép.5	-	-	-
ép.6	-	<i>etenim mortuus ... virtutes nequaquam faciet</i> (345.6)	-

Dans les subordinées, le subjonctif imparfait est de règle pour exprimer le futur du passé.

Peu de formes concurrentes expriment l'idée de futur. Le futur II a la valeur d'un futur I dans :

'Adhuc multum', inquit, 'dilataveris ; frustra talem desideras habere praemium
(340.3) pour *dilatabis*

Dans la suite du passage, le futur II est utilisé avec sa valeur initiale de futur accompli. Cette même phrase nous offre également l'exemple d'une périphrase avec le participe futur, qui a en plus la particularité d'être pléonastique : l'auxiliaire *esse* est lui-même mis au futur.

Nam ut merueris, ita eris accepturus martirio (340.4)

Le participe futur se rencontre encore comme partie intégrante de l'infinitif futur :

Observa te, inquit, sanctae pontifex, quia, transacta celebritate missarum, a rege se (=te) sciret esse interfecturum (329.3)

ou comme forme verbale indépendante, ayant plus ou moins la même valeur de l'ancien supin et concurrençant ainsi le tour *ad + -ndum* :

- rex ad palatium pergens, habiit pransurus* (329.9)
- Ab hac laude erecta, omnibus membris sana cum parentibus perrexit ad propria, longo tempore postmodum victura* (349.18-19)
- processerunt, suumque pastorem cum favore magno suscepturi, devotione magna psalmodia in eadam ecclesia pernoctantes* (353.16)

Pour ce qui est des périphrases avec [auxiliaire + infinitif] : dans les quelques passages où *debere* est combiné avec un infinitif, l'auxiliaire garde son sémantisme propre. Ceci étant dit, une interprétation plus affaiblie de *debere* n'est pas à exclure. Cette périphrase modale se rapproche ainsi d'une périphrase temporelle exprimant le futur du passé¹⁴⁰ :

- in monasterio Luxovio ilico destinavit, ut monachus effici deberet* (327.14)
- tractare cum suis coepit, quid in hoc conflictu agere deberet* (329.11)

Il n'y a pas de périphrases avec *habere* + infinitif ou *velle (volere)* + infinitif.

3.3. Émergences analytiques

Parfait analytique

Temps par excellence de la narration aussi bien en latin qu'en ancien français, le parfait est avant tout le temps utilisé pour les actions principales successives qui marquent la progression du texte. Il s'oppose à l'imparfait qui est généralement utilisé pour insister sur la durée d'un procès. Hormis les événements successifs, le parfait peut aussi s'utiliser pour des actions achevées ayant un résultat dans le présent, sans qu'il subisse la concurrence de tours périphrastiques, les passés composés en devenir :

- ibique magnum relinquid (=reliquit) exemplum sui humilitatis et patientie* (333.12)
- Multos equidem decepisti et exolis a solo paterno fecisti* (334.8)
- tuam potius auferis quam indignus accepisti gloriam* (334.10)

¹⁴⁰ Cf. *supra*, Analyse de la *Vita Gaugerici*, p. 179 où nous avons également référé à Grégoire de Tours.

Toutefois, ces actions sont avant tout ressenties comme des événements. Le résultat qu'elles ont provoqué y est moins important. Ailleurs, le texte propose en effet deux périphrases avec *habere* + participe passé, paraphrases du plus-que-parfait, qui ont, elles, une valeur résultative et statique plus prononcée :

-*Qui cum ... irent pariter et malo seminario odii simul haberent absconditum*
(329.1)

-*omnem substantiam suam fuisset ablatam : inter quam caligolam ... quam pro reverentia sibi reservaverat, habebat absconditam* (344.6)

Dans les deux cas, la périphrase *habere abscondit** a la même valeur du français moderne *tenir caché*. Le verbe *tenere* était d'ailleurs aussi utilisé avec ce sens en latin et a donné en espagnol l'auxiliaire *tener*¹⁴¹.

Glissements temporels

La *Passio Leudegarii* maintient la distinction, tant à l'indicatif qu'au subjonctif, entre imparfaits et plus-que-parfaits, deux paradigmes florissants d'après le nombre de leurs formes. Bien sûr, la valeur d'antériorité du passé n'est pas toujours très prononcée, voire très proche d'une valeur de simultanéité, de sorte que les plus-que-parfaits ont pu être perçus comme de simples imparfaits, ou parfaits. P.ex. dans :

-*Quam rem audiens, tota civitas suscitata est in gaudio : qui cives procidentes obviam, reciperunt eos cum magno triumpho, letantes, eo quod recepissent patrem quem ...* (31.2-4) ~ *reciperent*

-*Sed cum evigilasset et secum visionem miraret, et oculi eius reciperunt visum ...* (49.14)

-*sed cum se orationibus ad sancti viri corpus in terra proiecisset, statim sanus factus et super pede suos erectus, ad propria est incolomis reversus* (51.1-3)

La valeur d'antériorité peut cependant se maintenir, comme dans :

-*Quam ob rem verendum valde est, ut qui tantos sacerdotis ac proceris ultionis sui crudelitate interimat (= interemit), se potius aeterna poena praeparasset et tam excelsa quam nullus Francorum habere meruit gloria perdedisset et beatam vitam, quam per patientiam adipisci quieverat, amisisset.* (46.7-11)

-*Deinde cum quidam pater ex monasterio ... obisset, iussu pontificis eundem suscipit regendum* (26.1-2)

¹⁴¹ ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 243 a), p. 223.

L'évincement du subjonctif imparfait par le plus-que-parfait semble être réel pour *posse* dont une seule et unique forme à l'imparfait est attestée :

tanta etenim multitudo, ut vix quisquam accidere possit ad feretrum (49.4)

vs.

Nam diebus ac noctibus in Dei cultu pervigilans adstabat, ut vel paulolum ad necessaria corporis vix aliquando ab ecclesia procederet, ut vel quippiam somni ac ciborum perceptione capere potuisset. (37.10 sq.)

Pour sa part, l'indicatif plus-que-parfait a généralement une valeur d'antériorité plus nette. Un seul passage atteste un rapprochement de la forme en *-ra** de l'imparfait :

Eodem tempore eiusdem germanus suus G. nomine, qui ob metum supradicti E. cum aliis quos fugaverat ex Francorum procerebus Vaccaeorum lustraverat partibus, iusso regis ... decretum est ad palatium reverti (33.14 sq.)

D'autre part, le parfait équivaut au plus-que-parfait dans :

Sed postquam infelix Ebruinus vitae finem dedit, quod invidia ductus de Dei servo absconderat, magnis laudibus longe lateque percrebuit (46.11-12)

3.4. Autres constats relatifs à la morphosyntaxe verbale

3.4.1. Perte des infinitifs

Infinitif passé

Le parfait de l'infinitif est très fréquent, notamment dans le contextes des subordonnées infinitives, et n'est nullement remplacé par des tournures analytiques.

P. ex. :

letantes, eo quod recipissent patrem, quem amisisse plangebant olim gubernatorem (331.4)

Qui cum simul coniuncti et obtutibus principum fuissent oblati ... respondisse conicetur (334.5)

Notons aussi un passage où le subjonctif plus-que-parfait, du moins sa forme écrite, se confond avec l'infinitif passé :

-*quedam puella, quae iacebat in atrio beati Maxenti paralitica, adque omnia membrorum amisisset notum erat officium* (355.2)

Infinitif passif

Le rapprochement des complétives et des compléments à l'infinitif entraîne la dissolution de la frontière entre les infinitifs actifs et passifs¹⁴² :

-*Tunc audiens Ebroinus, ... iussit ministris Gaireno abstrai et a germano separare* (34.13)

-*Nam unde eum putabat abscidi, inde potius eum faciebat Christo ... adherere* (40.9)

-*quemadmodum idem pontifex se castum corpus custodierat, eundemque similem effici voluit* (325.4) vs. *et in monasterio Luxovio ilico distinavit, ut monachus effici deberet* (327.13)

Il s'agit des seules occurrences de l'infinitif passif.

Enfin, sur trois infinitifs passifs analytiques, deux sont surcomposés :

-*laqueo fuisse suspensum ac morte turpissima, ut decebat ..., condemnatum* (339.6 sq) ('condamné à être suspendu à un noeud et à une mort sordide ...')

-*Haec vero diae sexto Nonarum Octubrium actum esse creditur ; in quo sepulchro annis duobus et dimidio humatum fuisse dicitur* (343.7)

3.4.2. Le sort du gérondif et de l'adjectif en -ndus

Le gérondif se révèle être très fréquent au sein de notre *Passio*. Les formes en -o sont souvent synonymes ou très proches du participe présent, par ailleurs largement présent.

-*Hec agendo perventum est Carnotino parrochiam* (349.9) = *hec agens*

-*Quem deportando peraccedens posuit sub feretro* (354.1) = *deportans*

-*Et cum fere per orarum trium spatium haec deprecando clamaret* (354.3)
= *deprecans*

-*Quod audiens pontifex, dissimulando distulit et se letum ostendit* (329.6)
= *dissimulans*

¹⁴² Cf. L'*Aratus latinus* atteste également l'extension de l'infinitif complétif et l'apparente indifférence à la voix de l'infinitif en -re, notamment pour les verbes signifiant « ordonner de », « permettre de » (Le Bourdellès 202).

La valeur instrumentale est plus prononcée dans :

- iusto iudicio Dei censitur ut virtutibus fulgendo summis exemplis plurimos adnecterit Dei operibus (354.12) ~ fulgens*
- Multum te, inquit, verbi sublimitas persuadet loquendo (340.2) ~ loquens*
- eundemque similem effici voluit, dicens ei monendo summa frequentia ut se virginem conservaret (325.5) ~ monens*

Le gérondif est aussi couramment utilisé avec un sens final¹⁴³. Dans ce contexte, la préposition *ad*, classique, peut de temps en temps disparaître.

<i>ad abluenda (335.2)</i> <i>ad missarum sollempnia celebrandum (328.14)</i> <i>ad custodiendum (341.18)</i> <i>ad erudiendum</i> <i>ad explendam (339.2)</i> <i>ad inbuendo litterarum studiis</i> <i>ad eum interimendum (342.5)</i> <i>ad eum perimendum (342.2)</i> <i>ad puniendum (333.6)</i> <i>ad refocilandum se (351.12)</i> <i>ad suam plebem restaurandam (332.4)</i>	<i>[ad] conservandum (327.16)</i> <i>[ad] se dirigendum (330.5)</i> <i>[ad] nutriendum dedit (327.16)</i> <i>[ad] tuis imperiis obsequendum (P)</i> <i>[ad] salvandum (340.7)</i> <i>eundem suscipit [ad] regendum (326.2)</i> <i>dignum [ad] suscipiendum honorem (326.14)</i> <i>quoniam noluit suis inimicis Dei mandatum [ad] implendum indulgentiam tribuere (346.6)</i>
--	--

L'infinitif à sens final se trouve auprès de certains verbes de mouvement¹⁴⁴:

- non venisti vocare iustos sed peccatores (35.7)*
- concurrerant ad eum verbum salutiferum audire (41.11)*

mais aussi, quelquefois, auprès d'un substantif, avec la valeur d'un complément déterminatif :

- ut suam daret licentiam secum habitare in palatium (26.8)*
- facultas huius beati corpus habere (47.9)*

ou, dans le cas suivant, auprès d'un autre verbe : l'infinitif y équivaut tout à fait à une subordonnée finale¹⁴⁵.

¹⁴³ Cf. *supra*, Analyse de la *Vita Gaugerici*, p. 182. Nous avons alors mentionné que le gérondif à valeur finale se rencontre fréquemment dans les documents juridiques.

¹⁴⁴ Cf. chez Grégoire de Tours (Bonnet 647), p. ex. : *abiit implere iussionem, audire sapientiam Salamonis adivit.*

¹⁴⁵ Cf. également chez Grégoire de Tours (Bonnet 647), p. ex. : *ad tua limina veni mea vota deferre, de qua (casola) egrediens dare responsum.*

sodales suos, quos secum elegerat idem pontifex habere socios gubernaculi
(28.7)
= *ut [eos] haberet socios gubernaculi*

Les formulations suivantes pourraient suggérer, par hypercorrection, le rapprochement des deux constructions infinitive et gérondive :

-*Obtabat funditus extinguendum, ut quia a seculi gloria iam videbat consumptum, revocare potuisset saltem a meritis sanctorum* (340.8)
= *extinguere = extinguere eum*
-*disperans auferendum sibi salutem, quam laudandum caelitus adipisci meruisset* (36.6) = *auferre* (sans doute sous l'influence de *laudandum*)

L'adjectif en *-ndus* se rencontre quelquefois, soit avec *esse*, soit en syntagme nominal. Au vu des occurrences, il est probable que l'emploi de cette forme ait été limité à quelques expressions figées :

-*ad eius (=huius) beati martyris venerandae (=venerandum) orationis [locum]*
-*multisque virtutibus in huius loci venerando habitaculum aemicuit* (344.2) pour *venerandum*
-*verendum valde est* (346.8)
-*Transactum vero spatium poene annorum trium, semper lugendus Ebruinus, ..., sermo divinus in eodem inpletur* (346.1)
-*hoc non est silendum miraculum* (351.9)

Il y a contamination avec le gérondif dans¹⁴⁶ :

parrochie quem regendam susciperat (325.16)

3.4.3. L'impératif

L'impératif latin se maintient bien et n'est pas concurrencé par les formes de l'indicatif ou du subjonctif. La forme archaïque en *-to* est une survivance du paradigme ancien de l'impératif futur ; elle avait depuis longtemps supplanté l'impératif présent *es*¹⁴⁷.

¹⁴⁶ Cf. *supra*, Analyse de la *Vita Gaugerici*, p. 182 où nous avons renvoyé également aux chartes et diplômes et aux *Formulae Marculfi*.

	1e conjugaison	2e conjugaison	3e-5e conjugaison	verbes irréguliers	verbes déponents
2 ^e p.sg.	observa te (329.2)	-	accipe (337.1) (340.6) constituae (337.2) redde (354.2) tribue (342.13) subveni (350.13) suscipe (335.7)	esto (334.15)	-
2 ^e p. pl.	-	-	facite (342.1) mittite (352.6) transite (352.6)	-	-

3.5. Conclusion intermédiaire : le verbe

La morphologie verbale apparaît comme très conservatrice. Seul l'emploi de l'infinitif à la place du gérondif – par ailleurs encore solidement établi – peut être considéré comme une émergence romane. D'autre part, il faut être conscient du caractère rigide des paradigmes de l'impératif et du futur, et d'une probable flexibilité d'interprétation dans le cas des passifs synthétiques, des plus-que-parfaits et des infinitifs.

4. Syntaxe propositionnelle : l'ordre des constituants

L'ordre archaïque [X-V] est dominant dans notre texte, que ce soit dans les principales ou dans les subordonnées. C'est aussi, selon toute apparence, l'ordre non marqué ou neutre, même si sa prépondérance est moins stricte que dans la *Vita Gaugerici*. En effet, les éléments postposés au verbe se détachent de la progression normale et semblent bénéficier d'une certaine mise en relief. On y trouve ainsi des compléments plus emphatiques, des mises en parallèle, et des éléments rhématiques notamment lorsque s'y accroche la suite de l'énoncé. Voici quelques exemples :

Emphase :

Cum haec diceret percussor, extendens gladium, amputavit caput eius, et erectum corpus huius substetisse ... (42.15)

et sponte se obtulit ad palmam martirii, si voluntas non defuisset percussores (33.5)

Mise en parallèle :

¹⁴⁷ ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 269, p. 253.

- ita ut merentibus redderet laetitiam, scelera gerentibus disciplinam* (25.18)
- et oculi eius reciperunt visum et pedes gressum et lingua locutionis officium*
(49.14)
- Quia quantum propagabatur eius poena, tantum magis ei augebantur premia*
(40.11)

et une variante avec un adjectif disjoint :

- se cum lumen sustulerunt forinsecus humanum, intrinsecus incluserunt divinum* 33.10-11

Compléments rhématiques mis en valeur :

- implentes iussa principes Ebroini, eruerunt etenim oculos eius a capite* (33.8)
 - Tunc quendam arcessivit virum cui nomen W. et dixit* (36.13)
 - Ebroinus iam obstinatus crudelitatem suam volens in eum perficere, velocissimus post eum aemisit aequites nimium perniciosus, qui eum morte peremerent* (41.17)
 - et ducentes eum per loca incognita usque in quendam locum in quo adstetit dicens* (41.13)
 - Quem recepto collocaverunt in sedem pristinam, ut fruereetur cum suis letitiam*
(31.5)
 - Qui festini perrexerunt ad civitatem Aeduum, et circumdantes eam cum eodem exercitu, devastabant circa muri circuitu* (32.12)
 - Tunc vir Dei ... perrexit ac pervenit ad locum, ubi sancti requieverat corpuscolum* (48.14)
 - Ipse vero E. erat tunc odiosus inter Francos, qui metuebant huius ponderis iugo, quod per eundem sustenuerant sub rege Chlotachario* (27.7)
- vs.
- Idem vero Leudegarium pontificem super omnem domum suam sublimavit et maiolem domus in omnibus constituit* (27.16) (emphase surtout sur les verbes)

Ainsi, la langue de la *Passio Leudegarii* bénéficie encore d'une large liberté de positionnement qu'elle utilise en termes de stratégie textuelle. Sans proposer des données exhaustives – un travail qui serait certainement à faire – le tableau suivant juxtapose des passages où des compléments du même type apparaissent alternativement en antéposition et en postposition par rapport au noyau verbal. Le premier exemple est avec une forme verbale personnelle, le second avec une forme participiale :

fonction		antéposé	postposé
objet		<i>Sed cum <u>communione sancta</u> ipse ac rex percepissent (29.8)</i> <i>-<u>veniam</u> vicissim petentes, steterunt concordēs (33.8)</i>	<i>Qui mature ab oratorio consurgens, ad domicilium suum pergens, invenit <u>omnia sua furata</u> (44.7)</i> <i>-... metuens <u>animositatem regis</u>, tractare cum suis coepit ... (29.11)</i>
bénéficiaire		<i>Rex vero Childericus confirmatus in regno germanum Theodericum <u>cuidam Dei servo</u> conservandum ac nutriendum dedit (27.15)</i>	<i>In tantum vero aptissimus ..., ut eloquentia sua placeret <u>omnibus sibi conloquentibus</u> (25.16)</i>
objet circonstanciel	lieu	<i>Adhuc enim vir Dei Leudegarius in <u>eodem monasterium sanctimonialium</u>, in quo ad custodiendum positus fuerat, commorabat (39.7)</i> <i>-Haec audientes, adquireverunt decretum, et facta oratione cum ieiunio, in tribus parvis epistolis definitione scripta, super altariae positus, ut, ... (47.12)</i>	<i>requievit paulolum in <u>quendam vicolum Hicurande vocabulum</u> (50.18)</i> <i>-Rex vero Childericus confirmatus in <u>regno</u> ... (27.5)</i>
	manière	<i>Cum haec poene annis tribus <u>cum decore magna</u> agerentur (28.7)</i> <i>-<u>cum favore magno</u> vota eorum complentes (30.15)</i>	<i>Quam rem audiens tota civitas, suscitata est in <u>gaudio</u> (31.2)</i> <i>-<u>dicens ei monendo summa frequentia</u> (25.4-5)</i>
	cause	<i>tandem <u>pre tanti dilectionis amicitiarum</u>, quia ... consentientes adquireverunt (30.16)</i> <i>-<u>Qui angore multo</u> estuantes, ... (30.15)</i>	/ <i>- <u>territus pavore</u>, rege petiit ut ... (27.10)</i>
	agent	<i>innocens pro eo <u>falsis accusatoribus alligata</u> [] (50.14)</i> <i>-Tamen <u>ab abbate</u> seiuncti, ... (30.8)</i>	<i>sicut iussum erat a <u>glorioso domno rege</u>, promoverunt hoc sanctum corpus (48.18)</i> <i>- Ibiq; inter ceteros Diddone, qui sanctum virum Leodegario cum Waimiro expulit de sede suae episcopatus et poene tradedit inlectus, condemnatus <u>ab ipsa sinode</u> ... (38.5)</i>
	moyen	<i>Sed non dum statim eum cadere gladiatur cernerit, ipsum <u>pede</u> percussit, ut vel sic cicius in terra deciderit (42.17)</i> <i>-post paulolum intervallo posito in offensa eius decidens, Dei, ut oppinatur, nutu <u>multis flagellis obtritum</u>, ... (39.4)</i>	<i>Prius etenim quam acciderint, vir trahebat <u>funiculo</u> caecam ; (54.16)</i> <i>-Nam quia gladiis multus interimit, percussus <u>gladio</u> et ipse periit (46.3)</i>
	séparation	<i>Cum hoc dixisset, illico confracta catena <u>ex collo</u> cecidit et manibus eandem super feretro proiecit (50.14)</i> <i>-Qui mature <u>ab oratorio</u> consurgens, (44.7)</i>	<i>Qui venientes, suscipierunt eum <u>de domo viri, cui fuerat traditus ad custodiendum</u> (41.17)</i> <i>-pergentes <u>de utrisque partibus</u>, ad supradicto monasterio cogebant eos procedere ... (30.14)</i>
	direction	<i>Acceptum eundem cum <u>ad suam domum</u> deduceret, ... (40.12)</i> <i>-Rex <u>ad palatium</u> pergens ... (29.8)</i>	<i>Quem recepto collocaverunt in <u>sedem pristinam</u>, ut frueretur cum suis letitiam (31.5)</i> <i>-tunc vir Dei incumbens in <u>oratione</u> ait : (42.7)</i>
	temps	<i>Quam cum <u>per annos decem</u> strinue gubernaret, eodem tempore ... (26.18)</i> <i>-<u>eadem nocte</u> procedens cum paucis ire cepit ... (29.17)</i>	<i>eum perduxerunt coenubium in quo latuit <u>per annos circulum duorum</u>, ibique magnum relinquit exemplum (33.12)</i>

Ceci étant dit, certains éléments sont plus propices à une postposition que d'autres. Ainsi, les compléments d'objet ou les compléments de direction se postposent plus

fréquemment que les compléments de moyen ou de bénéficiaire, et certainement par rapport aux compléments de temps qui expriment un moment précis. Ceci est dû, non pas à des différences inhérentes entre ces compléments, mais tout simplement à une insertion textuelle différente, les premiers étant plus facilement mis en relief.

L'ordre X-V n'est pas à même, semble-t-il, de poser des problèmes de compréhension, en dépit du fait que beaucoup de compléments se construisent sans préposition. D'une part, une succession de compléments non prépositionnels antéposés est plutôt rare, d'autre part, la contiguïté des éléments associés et l'équilibre entre tournures prépositionnelles et casuelles veille à un déchiffrement sans trop de problèmes, sans oublier aussi le pilotage sémantique ou structurel. Dans le passage suivant, plusieurs compléments antéposés sont clairement délimités par des prépositions :

Tunc iusso coniugis huius viri Chrodoberthi in quadam villa Sarcingo cum magno fleto plangentium latenter a suis deportatus et huius femine decretus, cum vestibus in qua trucidatus fuerat, in parvulo oratorio beatus martyr est sepultus (343.3 sq)

alors que dans les phrases proposées ci-dessous, le sémantisme des compléments ainsi que leur rapport avec le verbe suffisent pour garantir la clarté :

Tunc ministri ad stipitem ligatum Gaerinum lapidibus obruere coeperunt (335.5)

Dei, ut oppinatur, nutu multis flagellis obtritum (339.5)

Exceptionnellement, la postposition au verbe d'un complément peut avoir des raisons plus pratiques que pragmatiques : la postposition du complément de lieu non prépositionnel sert à éviter la confusion dans :

Scripturis sacris ac legum doctrinis simulque canonicis poene cunctis praecebat parrochie quem regendam susciperat habitantibus (25.14)

L'ordre des mots dans la Passio Leudegarii est libre sans être indifférent. Nous avons pu constater le maintien de l'ordre XV en tant qu'ordre neutre et l'utilité pragmatique focalisatrice de l'ordre VX. D'autre part, il est important aussi de constater des tendances positionnelles liées aux différentes fonctions.

5. Syntaxe phrastique

5.1. Coordination, subordination et parataxe

Dans notre chapitre consacré au style de la *Passio Leudegarii*, nous avons déjà parlé de la longueur et de la complexité des phrases ainsi que de certains traits caractéristiques concernant leur construction. Nous rappelons que les phrases sont en moyenne relativement longues (24 mots) mais peu complexes (2 niveaux), avec, il est vrai, des variations assez importantes pour les deux critères. Comme ce fut le cas pour la *Vita Gaugerici*, les subordonnées les plus nombreuses sont de nouveau les temporelles et les relatives.

S'il est vrai qu'Ursin a tenu à proposer un texte rédigé, d'ambition quelque peu littéraire et que l'on trouve par conséquent très peu de passages en coordination simple, en enchaînant les actions successives, nous avons néanmoins tenté de démontrer que l'auteur ne conçoit son texte non pas tant en phrases, mais plutôt en enchaînements logiques dans lesquels les subordonnées, même lorsqu'elles sont imbriquées, s'intègrent en fonction de la progression logique.

Les subordonnées relatives suivent en règle générale directement leur antécédent. Il arrive cependant qu'un autre élément vient s'intercaler mais sans perturber la progression. La *Passio* d'Ursin propose aussi quelques relatives antéposées :

-*tuam potius auferis quam indignus accepisti gloriam* (334.11)

-*'Quid est hoc', inquit, 'domine, quod paret super caput tuum, quasi in circuli modum, lumen splendeditimum emissum de caelo* (341.2)

-*Quo audientes qui inhabitabant circuitum loci [multitudo] monachorum ceterorumque virorum ac mulierum, devotione magna conpuncti, festinantes concurrebant ad locum* (348.14)

5.2. Les conjonctions et l'emploi des modes

Les conjonctions de subordination utilisées sont classiques pour la grande majorité, avec une abondance de *ut* et de *cum*. La dernière se spécialise nettement dans la subordination temporelle – avec quelquefois un rapprochement de la valeur causale –, alors que la première couvre des valeurs plus diversifiées. *Quod*, qui deviendra la conjonction par excellence, n'est que très minoritaire : il remplace une fois une infinitive, auprès de la forme impersonnelle *nuntiatum est* :

Sed cum hoc fuisset actum, non multum post spatium nuntiatum est, quod omnia vasa, qui intra apotica, unde ipsum vinum exierat, poene vacua remanserant, tam plena esse videbantur, ut etiam superfluentia vina in pavimento deciderent, ipsa tamen vascula plena remansissent (352.13)

Quia, d'autre part, revient fréquemment mais garde la plupart du temps une nette valeur causale. *Quia* introduit néanmoins une complétive dans :

-Quo audientes parentes eius, trahentes eam per brahia, coepit vocibus clamare, quia nolebat ad sancti viri feretrum accidere, sed invita tandem peracta ad eius pervenit feretrum (350.3)

-Sed et hoc non est silendum miraculum, quia vir Dei Ansoaldus pontifex, audiens sanctum adpropinquasse iam corpus, velocem ministrum direxit (351.9)

L'emploi des modes dévie peu de la norme classique, le subjonctif étant majoritaire dans la plupart des subordinées. Les confusions sont plutôt exceptionnelles. Nous avons relevé quelques *ut* consécutifs suivis d'un indicatif, un *quia* ainsi que deux *eo quod* suivis d'un subjonctif :

et infra paucis diebus dulcia sua verba et bonitatem ostendit in tantum ut rex simulque et regina, plerique pontificis ac proceris supra omnes in amore susceperunt (326.11)

quedam aderat femina multis iam annis in tantum curva ut etiam caput inflexum poene adheserat iaenuam (352.17)

observa te .. sanctae pontifex quia .. a rege se sciret esse interfecturum, quoniam .. (329.2)

letantes eo quod recipissent patrem, quem .. (331.4)

Dum se construit généralement avec le subjonctif, sans doute par analogie avec *cum*, sauf dans une occurrence, où il a manifestement une valeur d'opposition :

quoniam dum superare cupis omnis habitatoris in tota Francia, tuam potius auferis quam indignus accepisti gloriam (334.10)

L'omission de la conjonction est rare, mais pas inexistente :

-Cogitans et orans ad Dominum, consilium repperit, [] melius ei esset omnia relinquere et Christum sequi (329.12)

-erat ventus contrarius superimminens, [] ipsum flumen tumidum undis pareret (352.2)

conj.	+ mode	nombre	subordonnée	réf. texte
[]	[subj.]	1	consécutive	(352.2)
[]	[subj.]	1	complétive	(329.12)
ante- quam	+ subj.	1	temporelle	(340.13)
con	+ subj.	1	temporelle	(355.11)
cum	+ subj.	38	temporelle	(325.8 : 2)(326.1)(326.3)(326.18) (328.7) (329.8) (329.9) (331.6) (332.4) (336.10) (342.15) (348.19) (349.7) (349.12) (349.14) (349.19) (350.4) (350.12) (350.14) (350.16) (351.6) (351.13) (352.1) (352.7) (352.9) (352.19) (353.7) (353.11) (354.2) (354.13) (354.18) (355.3) (355.4) (355.9) -proches de la valeur d'une causale : (333.10) (341.14) (348.16)
dum	+ subj. + ind. (1)	7	temporelle	(334.10 + ind. = opposition) (336.1) (336.2)(336.4) (342.17) (345.8) (346.16)
etiamsi (= si)	+ subj.	1	conditionnelle	(349.6)
etiam (=etiam si)	+ subj.	1	concessive	(351.15)
ne	+ subj.	5	finale (négative)	(329.14) (334.13) (335.13) (345.11) (352.3)
postea- quam	+ ind.	1	temporelle	(339.3)
post- quam	+ ind.	2	temporelle	(342.6) (346.11)
prius ... quam	+ subj.	1	temporelle	(354.16)
quando qui	+ subj.	1	temporelle	(337.7)
quemad- modum	+ subj.	1	interrogation indirecte	(332.7)
	+ ind.	3	comparative	(325.3) (329.4) (354.8)
quia	+ ind. + subj. (1)	15	causale	(326.14) (329.3 + subj.) (330.16) (334.5) (334.9) (334.16)[cit.] (335.3) (335.7) (340.8) (347.2) (349.16) (350.6) (350.13) (352.6) (354.10)
	+ ind.	2	complétive	(350.3) (351.9)
quin	+ subj.	1	consécutive	(335.14)
quod	+ ind.	1	complétive	(351.13)
eo quod	+ subj. + ind.	2	causale	(331.4) (339.3 + ind.)
	+ subj.	1	complétive	(345.5)
quoniam	+ ind.	8	causale	(325.6) (329.4) (334.10) (334.15) (342.13) (346.5) (347.9) (348.5)
si	+ subj. (irrél) + ind. (réel)	2	conditionnelle	(333.5) (335.4)

sicut	+ ind.	2	comparative	(329.10) (348.18)
ut	+ ind.	2	causale	(325.3)(325.14)
	+ subj.	12	complétive	(325.5)(326.8)(327.11) (328.12) (330.4) (342.3) (342.11) (346.8) (347.11 : 2) (348.9) (354.12)
	+ subj.	11	finale	(327.14) (331.5) (334.13) (335.8) (335.11) (335.13) (336.1) (338.1) (340.8) (343.1) (347.14)
	+ subj. + ind. (3)	18	consécutive	(325.17)(325.18:ita)(326.5) (326.12 + ind.) (328.5) (337.9) (337.11) (342.2) (344.4: ita ut) (348.11) (349.4 : 2) (349.15 : ita ut) (351.5 : ita ut) (351.5 : in tantum ut + ind.) (351.15) (352.18 : in tantum ut + ind.) (355.7)
	+ ind.	7	comparative	(328.15) (337.8) (339.5) (339.6 : 2) (340.4) (347.8)

Les interrogations indirectes sont en règle générale construites avec le subjonctif, sauf dans :

ut mirarentur quicumque audientes quanta Dei operabatur clementia (337.9)

Dans les relatives, l'emploi du subjonctif – minoritaire – implique toujours une nuance finale :

velocissimus post eum aemisit aequites nimium perniciosus, qui eum morte peremerent (341.16)

nuntio misit occulte, qui hoc inquireret studiose et sibi vera nuntiaret (345.1)

velocem ministrum direxit, quae ex Interamnis villam suam daret habundantiam vini (351.10)

Les conjonctions de coordination offrent également un tableau encore largement diversifié. à côté de *et*, l'auteur utilise fréquemment –*que*, *atque*, et *ac*. En début de phrase, *et* a une kyrielle de concurrents : *sed*, *vero*, *autem*, *enim*, *etenim*, *nam*, *itaque* sont des variantes sans doute moins populaires, puisqu'elles ne survivent pas. Presque sans valeur sémantique propre, ces mots ont pour principale fonction, semble-t-il, d'insérer une pause rythmique.

5.3. L'emploi des infinitives

Un trait indiscutablement archaïque de la syntaxe phrastique est le nombre élevé de constructions personnelles et de subordonnées infinitives. Ces dernières se

construisent surtout en fonction objet, et ce, avec une large gamme de verbes différents. Comme nous venons de le voir plus haut, la concurrence des conjonctions *quod* et *quia* est minime.

infinitive fonction sujet :	-oportet nos haec pati (34.16) -iustum est ibi eum requiescere, ubi fuit episcopus (347.6) -adque omnia membrorum amisisset notum erat officium ()
infinitive fonction objet : → avec verba sentiendi	-videns se distitutum [esse] et pro nihilo suo esset consilio () -a rege se sciret esse interfecturum () -quae circa eum cum rege Childerico egisse potabat () -se cognovisset praesidio omnem amisisse humanum () -cernens eum ex itinere ac infirmitate defessum [esse] () -non dum statim eum cadere gladiatur cernerit () -lumen splendidum absque ministerio humano in eodem cognovit noctibus fulsisse locum () -visum vidisse [dicitur] duos viros splendidos cum reliquis sibi adsistentes ante eam stetisse () -audiens sanctum adpropinquasse iam corpus ()
infinitive fonction objet : → avec verba dicendi	-cunctorum consensum ad honorem pontificalem eum esse idoneum proclamaverunt (26.15) -dicens se aliquid in eo peccasse () -dixerunt se posse eum rapere de civitate et in eum facere .. ()
infinitive fonction objet : → verba affectuum	-quem amisisse (olim gubernatorem) plangebant () -adversarium se iterum metuebat arripere ()
infinitive fonction objet : → avec verba volendi	-obtabat eum huius civitatis pos se esse episcopum (25.6) -cogebant eos procedere et ad eorum domibus remeare () -omnem clerum civitatis adgregare iussit () -iussit ministris Gaireno abstrai ()
type roman avec facere :	-multa episcoporum turba adesse fecerunt () -eum inde potius faciebat Christo, quem ..., adherere () -multis ad regna caelorum fecit habere ()

Loin d'éviter ces constructions, Ursin va même jusqu'à les imbriquer :

in qua eis multa predixisse futura, que evenisse manifeste esse (pour est) coniecitur (339.12)

= Is coniecitur → predixisse futura → [que] manifeste est → [ea] evenisse

eadem nocte soporem detenta visum vidisse dicitur, duos viros splendidos cum reliquis sibi adsistentes ante eam stetisse (349.13)

= Ea dicitur → vidisse → duos viros stetisse (adsistentes)

S'il est vrai que dans certaines constructions personnelles, l'on peut constater le regroupement des formes verbales, ce principe de placement est loin d'être régulier. Dans les subordinées infinitives, l'on ne perçoit pas non plus de principe de placement très clair. Tant dans les constructions personnelles que dans les infinitives, les compléments peuvent encore disposer d'une certaine liberté. Cette liberté et cette fusion des infinitives et de leur principale les éloignent des autres subordinées. Dans notre analyse précédente de la *Vita Gaugerici*, nous avons relevé un parallélisme

certain entre les *AcI* et les autres subordonnées. Il nous avait semblé que cette uniformisation pouvait faciliter le fonctionnement des infinitives. La *Passio Leudegarii* n'ayant pas poussé à bout cette uniformisation, devait quelquefois exiger une attention plus vive de la part des auditeurs, lorsqu'ils entendirent par exemple :

lumen splendidum absque ministerio humano in eodem cognovit noctibus fulsisse locum (343.10)

Dans la plupart des cas cependant, les subordonnées infinitives ont une structure proche de celle des autres subordonnées. Dans cette optique, on trouve également dans la *Passio Leudegarii*, quelques confusions entre l'infinitif et le subjonctif :

-adque omnia membrorum amississet notum erat officium (355.2)

-videns se distitutum et pro nihilo suo esset consilio (327.10)

alors que la conjonction tombe dans :

consilium repperit melius ei esset omnia relinquere (329.13)

5.4. L'emploi des participes

Le fréquent emploi des participes témoigne, nous l'avons déjà dit, du fait qu'Ursin tient à proposer une composition écrite. Étant tour à tour l'équivalent d'une relative, d'une circonstancielle ou d'une principale coordonnée, les participes évitent d'une part de faire appel à la subordination et rendent ainsi le texte plus léger, d'autre part, ils remplacent la coordination et rendent le texte plus compact. Comparez les passages suivants :

Hec audientes uterque amicorum, desiderantes aspectum eorum cernere, cum favore magno vota eorum complentes, ad propria nituntur reducere ; pergentes de utrisque partibus, ad supradicto monasterio cogebant eos procedere et ad eorum domibus remeare (330.12)

Hoc rex audiens, contristatus valde ac merens, quendam ex suis fidelibus cum exercitu magno post ipsum misit (330.1)

Tunc videntes omnes, quasi in excessum mentis positi, tandem quidem resumpti, simul glorificantes Deum omnipotentem et conversi alter ad alterum, dicentes : 'Vere hic homo Dei servus est'. (341.6)

avec leurs versions sans constructions participiales respectives :

Cum hec audierunt uterque amicorum, desideraverunt aspectum eorum cernere, et cum favore magno vota eorum compleverunt, et ad propria niti sunt [eos] reducere ; perrexerunt de utrisque partibus, et ad supradicto monasterio cogebant

Cum rex hoc audivisset, contristatus valde erat atque maeruit, et quendam ex suis fidelibus

Cumquae omnes viderunt, quasi in excessum mentis positi erant ; et cum tandem quidem resumpti erant, simul glorificarunt Deum omnipotentem et conversi sunt alter ad alterum et dixerunt : ...

5.5. Conclusion intermédiaire : la phrase

S'il est vrai que les périodes Ursiniennes sont logiques et qu'elles suivent le cours de la pensée, elles sont aussi de facture encore tout à fait latine. L'auteur utilise avec une bonne maîtrise les différentes conjonctions et leurs modes respectifs, et ne renonce pas à se servir des infinitives et des constructions participiales. Toutefois, il n'est pas à exclure que ces deux dernières aient été perçues plutôt comme des formes verbales personnelles.

3.2.3.5. Conclusion langue *Passio Leudegarii secunda*

Rappelons qu'Ursin, dans sa préface, avait affirmé avoir écrit un texte en langue rustique pour garantir la compréhension par un public d'illettrés. L'on peut dès lors s'étonner du fait que la *Passio Leudegarii* offre des traits langagiers qui sont encore tout à fait latins, et ce, à tous les niveaux. Le souci pragmatique n'a manifestement pas invité Ursin à faciliter l'accès dans l'écrit de traits plutôt caractéristiques pour la langue parlée. Ses aspirations pastorales ne semblent avoir influencé que son style. C'est pourquoi il nous a semblé particulièrement important de mettre à nu de possibles mécanismes de réinterprétation. Que ce soit dans le domaine du substantif, du verbe ou de la phrase, il y a des formes et des structures dont l'apparence écrite pouvait masquer une perception différente liée à une prononciation et/ou à des opérations mentales en évolution

VITA MEMORII'

1. Le rôle historique du saint

L'identité historique de Mémemorius est totalement obscure, à l'exception de son unique fait de gloire chanté dans la littérature hagiographique : sa mort héroïque face à Attila. Celle-ci est située en 451, devant la cité de Troyes². L'historicité de ce faible noyau historique peut, de surcroît, facilement être mis en doute. D'une part, les quelques témoignages à ce sujet ne bénéficient pas de beaucoup de crédit³. D'autre part, il existe un important témoignage contradictoire : le premier biographe de saint Loup de Troyes attribue le sauvetage de Troyes aux seules prières adressées à Attila par le huitième évêque de Troyes († 478/479)⁴. Qui plus est, il est probable qu'Attila, qui battait en retraite après sa défaite face au *magister militiae* Aétius, n'ait pas constitué de réelle menace pour la cité des Tricasses⁵.

L'éditeur de la *Vita sancti Memorii* dans les *Acta Sanctorum* – Constantin Suysken – tente de sauver encore le statut historique de Mémemorius : soit il aurait été tué avec ses compagnons lors d'une autre invasion barbare – la région de Troyes en

¹ Le lecteur trouvera en annexe : l'édition du texte telle qu'elle est proposée dans les *MGH SRM III* (1896), p. 102-104 (*Annexe I*, p. 48 sq), ainsi qu'une traduction de notre main (*Annexe II*, p. 173 sq).

² Fédérés des Romains installés en Pannonie, Attila et ses Huns ont en effet envahi la Gaule en 451. Après avoir traversé le Rhin, ravagé Trèves et Metz, ils se dirigent vers Paris, qu'ils laissent de côté, puis vers Orléans, qu'ils ne réussissent pas à occuper grâce à l'intervention d'Aétius. Sur leur retour, ils sont battus par une armée de coalition dirigée par Aétius dans les Champs catalauniques (*campus Mauriacus*), vraisemblablement entre Troyes et Châlons, le 20 juin 451. Attila mourra quelques années après, en 453, dans son royaume (E.A. THOMPSON, *The Huns*, p. 153 sq).

³ Cf. aussi *infra*, 3. L'hagiographie, p. 290.

⁴ Cf. *Vita Lupi ep. Trecensis*, *MGH SRM VII* (1920), p. 295-302, § 5 : « *Inter haec nec longa post tempora, imminentibus Hunis, quorum per Gallias ubique diffusus premebat exercitus: quippe cum diversa urbium loca simulatae pacis arte temptaret, alia excidio eruenda urguerit, Tricassinam urbem patentibus campis expositam nec armis munitam nec muris cum infensaret sui agminis densitate, sollicitus piae mentis antestis, recurrens ad nota praesidia, sola ad Dominum intercessione et prece deposita, supernae opis defendit auxilio, in cuius absolute totius discriminis compressit incendium* ».

Voir aussi AASS, Iul. XXIX. Selon H.J. Frede, cette vie a été composée soit peu de temps après la mort du saint, soit au VII^e siècle par un auteur recourant à des sources anciennes (*Kirchenschriftsteller*. Aktualisierungsheft 1999, p. 21). Dans sa thèse récente consacrée aux origines du diocèse de Troyes, I. Crété-Protin plaide également, avec Mgr. Duchesne, pour l'authenticité de la I^{re} *Vita Lupi*, qu'elle situe au début du VI^e siècle, fût-ce après 511 (I. CRÉTÉ-PROTIN, *Église et vie chrétienne dans le diocèse de Troyes*, p. 149-150).

⁵ E.A. Thompson montre comment Aétius a tout fait pour ménager la sortie paisible des Huns vaincus de la Gaule (*The Huns*, p. 155-156). I. Crété-Protin, de son côté, met en doute le fait que Loup ait réellement dû protéger sa cité. Elle attribue l'épisode du sauvetage de Troyes, qui « cadre mal avec les faits historiques » au zèle d'un hagiographe désireux d'« attribuer à son héros le mérite, comme d'autres, d'avoir sauvé sa cité » (*Église et vie chrétienne ...*, p. 140).

connu en effet plusieurs⁶ –, soit il aurait bien été tué par Attila et les Huns, mais pas à Troyes et sans avoir été envoyé par saint Loup⁷. Rien n'exclut néanmoins que Mémorius soit un personnage tout à fait légendaire.

2. Le culte de saint Mémorius

Tout légendaire qu'ait pu être son bénéficiaire, le culte de saint Mémorius, dont le jour de fête tombe le 7 septembre⁸, fut, lui, bien réel. L'absence d'autres lieux de culte suggère des liens intimes avec la région de Troyes. Les données hagiographiques et leurs répercussions artistiques montrent d'autre part un lien étroit avec le culte de l'évêque de Troyes saint Loup⁹.

Saint Mémorius est repris dans le martyrologe historique¹⁰ d'Usuard de saint Germain des Prés (vers 875) et sa réédition par Baronius (XVI^e s.). Il figure également dans le martyrologe de Paris (Nuperus) et dans le martyrologe gallican (du Saussay, XVII^e s.)¹¹. Ce dernier donne une description assez détaillée des événements qui ont eu lieu à Troyes du temps de Mémorius¹². Il termine en faisant mention des tombes des martyrs dans la crypte de l'église de saint-Mesmin (à environ 20 kilomètres de Troyes), ainsi qu'un coffre en bois dans lequel leurs dépouilles réunies ont été déposées par la suite :

⁶ Le territoire tricasse a encaissé plusieurs invasions barbares au cours des IV^e (Alamans) et V^e (Francs) siècles. Au III^e siècle, les chrétiens de Troyes subirent – selon le témoignage de plusieurs *passiones* – l'offensive lancée contre les chrétiens de Gaule par l'empereur Aurélien. Cf. I. CRÉTÉ-PROTIN, *Église et vie chrétienne ...*, p. 35-37 et p. 83-5.

⁷ *Introduction* dans les AASS, § 6 et § 7, col. 0069C sq : « *Primo cogitare quis poterit, in alia quapiam barbarorum incursione occisum esse Memorium cum Sociis, horumque martyrium ex ignorantia veri per conjecturas solum ad Attilam fuisse relatum. Alius conjicere poterit, occisum quidem fuisse Memorium cum Sociis suis per Hunnos sub Attila militantes ; at eos non habitasse Trecensi in urbe, nedum missos fuisse a S. Lupo ad Attilam appropinquantem, sed potius in loco habitationis suae oppressos & occisos* ». (Premièrement, on pourrait songer que Mémorius et ses compagnons ont été tués lors d'une autre invasion barbare, et que par manque de connaissance de la vérité, on ait lié leur martyre à Attila par des conjectures. On pourrait également supposer que Mémorius et les siens ont tout de même été tués par des Huns au service d'Attila, mais qu'ils ne vivaient pas à Troyes et qu'ils furent encore moins envoyés vers Attila par saint Loup, mais qu'ils auraient plutôt été attaqués et assassinés dans leur lieu d'habitation.).

⁸ On remarquera que cette date – date de la mort de Mémorius – est assez éloignée de la défaite des Huns, que l'on situe le 20 juin. De plus, en septembre 451, Attila entama sa campagne d'Italie par l'invasion de l'Illyrie orientale (E.A. THOMPSON, *The Huns*, p. 157).

⁹ Il s'agit de la deuxième *vie* de saint Loup, qui intègre l'histoire de Mémorius dans la vie de l'évêque. V. *Infra*, 3. L'hagiographie, en particulier la note n°24.

¹⁰ On donne à un martyrologe le qualificatif d'historique « lorsqu'aux noms des saints il ajoute un résumé ou des extraits de leur Passion, de leur Vie ou des documents et traditions qui les concernent » (Dom Henri QUENTIN, *Les martyrologes historiques du Moyen Âge*, p. 1).

¹¹ *Introduction* dans les AASS, § 1-3, col. 0068A sq.

¹² AASS, Sept. III, § 2, col. 0068C-D. Nous résumons : Mémorius est envoyé par saint Loup à la rencontre d'Attila avec six autres martyrs. Ils sont habillés de vêtements sacrés et portent des croix, des insignes et un livre des Évangiles en or. Mais Attila ne se laisse pas

*Horum [corporum] etiamnum antiquissimi tumuli cernuntur in crypta ecclesiae vici, qui jam pridem sub sancti Memorii nomine censetur. Unde postea eruta sacratissima illorum pignora in capsam ligneam illata sunt, quae in sacrario ipsius ecclesiae asservatur*¹³. (On peut voir les très anciennes tombes de ces corps dans la crypte de l'église du bourg, qui a pris depuis peu le nom de saint Mesmin. Et par la suite, leur très saintes dépouilles ont été exhumées et déposées dans un coffre en bois qui est conservé dans l'oratoire de cette église).

Ce coffre est également mentionné au XVII^e siècle chez l'historien N. Camuzat¹⁴ et chez son successeur N. Des Guerrois¹⁵. Selon le premier, il a été ouvert le 15 avril 1554 et l'on y a trouvé un crâne contenant les paroles suivantes :

*hic habentur ossa S. Memorii martyris cum capite ejusdem, & cum capite S. Lebaudi*¹⁶. (Voici les ossements de saint Mémorius le martyr avec sa tête et avec la tête de saint Lebaud).

Est-il possible d'expliquer le culte – organisé autour de reliques – d'un saint-fantôme ? Nous répondons par l'affirmative. Plusieurs arguments peuvent en effet être alignés.

Premièrement, la « création » de saints ne fut pas une pratique anormale dans les premiers siècles du christianisme en Gaule¹⁷. De telles opérations furent favorisées par la nature du processus de christianisation : les saints, et même davantage leurs reliques, étaient recherchés avant tout pour le profit pratique qu'ils pouvaient procurer : protection et guérison.

Il n'est dès lors pas étonnant que, en l'absence d'un saint protecteur – et donc en quelque sorte exposé au mal sous ses diverses manifestations –, le peuple ait créé les

impressionner et les fait décapiter. Six martyrs périrent ainsi. Un septième cependant arrive à s'enfuir et fait venir saint Loup sur les lieux. Les corps sont enterrés.

¹³ Cf. *Ibidem*, § 2, col. 0068E.

¹⁴ Nicolas CAMUZAT, *Promptuarium Sacrarum Antiquitatem Tricassinæ Diocesis*, Troyes 1610, fol. 434. Cité dans les AASS, § 3, col. 0068E.

¹⁵ Nicolas DES GUERROIS, *Annales de Troyes en Gaule*, 1637, an. 451, § 5. Cité dans les AASS, § 3, col. 0068F.

¹⁶ AASS, Sept. III, § 2, col. 0068F. C. Suysken suppose que Lebaud fut un des compagnons de Mémorius.

¹⁷ Selon A.A.R. Bastiaensen, la pénurie d'actes de martyrs historiques – il n'en a pas eu tellement en Gaule (P. PIERRARD, *La christianisation ...*, p. 33) – a inspiré la composition d'actes et de passions légendaires (A.A.R. BASTIAENSEN, *Introduction dans Atti e passioni dei martiri*, p. xxxiii).

saints dont il avait besoin. C'était d'autant plus naturel que les pratiques religieuses chrétiennes se superposaient souvent à des pratiques et des lieux religieux païens existants¹⁸. Pour créer un saint, il fallut peu de choses : une dépouille comme point de départ, et un texte comme justification. Ainsi, I. Crété-Protin démonte le cas de sainte Jule et ses compagnons, dont la *passio* n'est autre qu'un plagiat de la *Passio Luceiae et sociorum*, rédigée sans doute pour justifier un culte local – troyen lui aussi – voué à certaines reliques¹⁹. Comme le montre le même auteur, le diocèse de Troyes a été particulièrement fécond dans la production de *passiones* ; la *Passio Iuliae* s'intègre parfaitement dans cette vogue. Il n'en est pas autrement de la *Vita Memorii*, qui est en réalité également une *passion*²⁰ très proche des actes – *acta*, dans le sens d'un compte-rendu stylé d'un procès²¹.

Or, pourquoi vénérer Mémorius si Loup « assure » déjà, pour ainsi dire ? Même si Mémorius avait été un saint chronologiquement antérieur, on aurait pu s'attendre à ce que le culte de Loup évince celui porté à Mémorius. En dehors de l'argument que l'on n'a jamais trop de saints, il nous semble que le maintien de Mémorius à côté de Loup s'explique par le fait que leurs cultes respectifs répondaient à des besoins différents.

Loup est un saint de « poids » qui s'intègre dans le cercle de saints ayant protégé leur cité des Huns : sainte Geneviève, dont les prières épargnèrent Paris²², saint Aignan, qui protégea Orléans²³, saint Alpin, protecteur de Châlons²⁴. Les importantes

¹⁸ P. PIERRARD, *La christianisation de la France*, p. 73 sq. On ne doit pas sousestimer la ténacité, en particulier dans les zones rurales, de traditions païennes dont le degré de christianisation – par assimilation – pouvait varier : « la masse populaire est passée à la religion chrétienne avec tout son bagage de croyances et de pratiques » (p. 76). C'est ainsi qu'un certain nombre de saints sont liés à des éléments naturels, notamment des sources ou des cours d'eau. Les missionnaires eux-mêmes n'hésiteront pas à récupérer tel ou tel lieu de culte païen pour ériger des églises et des chapelles. L'Église aura ensuite des difficultés à se défaire des contaminations païennes des pratiques chrétiennes (p. 142).

¹⁹ I. CRÉTÉ-PROTIN, *Église et vie chrétienne ...*, p. 104-107. Un exemple similaire est fourni par I. Wood concernant la création du culte de saint Bénigne par l'évêque de Dijon Grégoire de Langres. L'auteur tente ainsi de démontrer comment les autorités ecclésiastiques cherchèrent à contrôler, et, si le besoin se fit sentir, à justifier et à christianiser la dévotion populaire (I. WOOD, *The Merovingian Kingdoms*, p. 74).

²⁰ Cf. d'ailleurs dans le texte, 102.4. Nous revenons sur cette question de genre *infra*, dans le point consacré au style.

²¹ A.A.R. BASTIAENSEN, *Introduction dans Atti e passioni dei martiri*, p. ix.

²² Cf. *Vita Genovefae virginis Parisiensis* (VI^e s.), MGH SRM III (1896), p. 215-238.

²³ Cf. *Vita Aniani episcopi Aurelianensis*, MGH SRM III (1896), p. 108-117 ; SIDOINE APOLLINAIRE, *Epistulae*, VIII, 15, 1 (A. LEDOYEN éd., Paris, Les Belles Lettres, 1970 ; t. III, p. 126) ; GRÉGOIRE DE TOURS, *Liber Historiae Francorum*, lib. II cap. 7 (MGH SRM I, 1 (1885), p. 48 sq.

²⁴ Le rôle historique de saint Alpin a sans doute été fort modeste, mais il a tout de même été vénéré comme protecteur de Châlons. Cf. E. PAILLARD, « Confrontation de saint Loup, évêque de Troyes, de saint Alpin, évêque de Châlons, et d'Attila, en 451 », p. 49-55.

capacités thaumaturgiques qu'on attribuait à ce saint-"rempart mystique"²⁵ assurèrent une grande extension de son culte, jusque dans le midi de la France²⁶.

Mémorius, de son côté, est un saint de taille beaucoup plus modeste dont l'action fut indissociable de l'invasion d'Attila et ses Huns. D'extension également limitée, son culte fut lié géographiquement à la région de Troyes ; hagiographiquement à la personne de saint Loup : s'il est vrai qu'on peut parler de Loup sans parler de Mémorius, les rapports ne peuvent s'inverser. Ce qu'offre cependant Mémorius, et que Loup n'offre pas, c'est la confrontation directe avec Attila. Et c'est là que se trouve probablement l'intérêt et l'origine de son culte. Celui-ci s'organise autour d'un rituel de confrontation concrète avec le mal, qui est vaincu par la profession de la foi. En fait, Attila semble dans cette optique n'être que la réalisation concrète d'une notion abstraite dans le cadre d'un acte religieux primaire et ancestral : la conjuration rituelle du mal²⁷. Dans un monde où l'on se sent sans cesse entouré de forces hostiles, le peuple a besoin d'un exutoire pour ses angoisses²⁸. Le culte chrétien apparaît ici clairement comme un palimpseste²⁹.

À la regarder de plus près, la *Vita Memorii* présente tout à fait le schéma d'une pratique païenne bien connue qu'on retrouve également chez les Romains : le « *do ut des* ». C'était l'offrande faite aux dieux en échange d'un service demandé. Fréquente

²⁵ I. CRÉTÉ-PROTIN, *Église et vie chrétienne ...*, p. 182.

²⁶ Selon le site internet *Rencontres de Provins*, l'expression « faire Saint-Loup », signifiant "passer un dimanche à la campagne, utilisée à Narbonne et à Aubière (Auvergne), remonte à une vieille tradition de prolonger la Pentecôte par un pèlerinage vers la chapelle de saint Loup. À Narbonne de nos jours, la chapelle et la procession sont toutes les deux disparues.

²⁷ Cela ne doit pas nous étonner. Au temps de la rédaction de la *vita*, il est fort probable qu'Attila ait été considéré comme l'incarnation parfaite du mal, l'antipode diabolique des hommes saints, notamment dans les milieux ecclésiastiques gaulois, comme le serait plus tard Mahomet (Cf. M. VAN ACKER, « La fin de Mahomet dans ses biographies occidentales latines du Moyen Âge et les racines de ses motifs dans l'hagiographie », p. 6). Cette interprétation d'Attila comme fléau de Dieu (*flagellum Dei*), venu pour punir la mauvaise voie prise par les hommes n'est en réalité qu'une des versions d'Attila rentrées dans les croyances populaires. Typiquement ecclésiastique (On la retrouve e.a. dans l'*Histoire des Francs* de Grégoire de Tours, *MGH SRM I*, 1 (1885), II, 5, p. 45 sq.) puis transmise à la littérature épique franco-italienne (*Atli-epos* de Niccolo da Càsola au XIV^e s.), elle s'oppose à deux autres créations que l'on retrouve respectivement dans la tradition allemande du *Nibelungen* (Etsel y est un personnage royal inoffensif de second plan) et dans la tradition scandinave des *Edda* (Atli dans deux récits eddiques est un roi cruel). Elles seraient toutes trois déjà présentes dans l'*Histoire des Goths* de Jordanès (VI^e s.). (*Lexikon des Mittelalters*, sous les entrées *Attila*, *Attilieder*, *Etsel*, *Nibelungenlied*). Toutes trois sont très éloignées de l'identité – complexe – de l'Attila historique (E.A. THOMPSON, *The Huns*).

²⁸ P. PIERRARD, *La christianisation ...*, p. 9 ; P. BROWN, *The cult of the saints*, p. 101.

²⁹ La métaphore vient de P. Pierrard, qui écrit : « L'histoire du christianisme dans la Gaule romaine se lit un peu comme sur un palimpseste » (P. PIERRARD, *La christianisation ...*, p. 73).

dans des contextes de danger, de maladie et de guerre, elle se déroulait généralement en deux étapes : d'abord l'acte de serment (*votum*), puis la réalisation de l'offrande (*votum solvere*) où l'objet est transmis à la divinité invoquée et devient saint par cette même occasion³⁰. Ce schéma pourrait expliquer l'emphase avec laquelle Mémorius annonce au roi des Huns qui il est et pourquoi il est venu :

Nos sumus misi ad sancto Lupo episcopo. Tibi notum sit, ut civitatem huic, unde egressi sumus ad te, eam non permittas captivare nequae incendium concremare (103.25-27).

À la lumière de ce que nous venons de développer, il nous semble presque évident que *notum* doit être lu comme *votum* et que Mémorius, s'il fait semblant de s'adresser au roi des Huns, s'adresse en réalité à Dieu. Du point de vue épigraphique, *votum* et *notum* semblent présenter la possibilité d'être très proches³¹. Mais nous attendons de voir le manuscrit du texte afin de mieux pouvoir juger de son bien-fondé.

Le sacrifice humain qui caractérise la *Vita Memorii* – Mémorius et ses compagnons se font assassiner par Attila – la rapproche d'une expression particulière du *actus vovendi* : la *devotio*, pratiquée quelquefois, semble-t-il, chez les Romains³². Ici l'offrande était en effet humaine : afin d'obtenir la victoire d'une bataille, le chef de guerre en personne ou un de ses légionnaires était au préalable rituellement offert aux dieux. Si l'offrande était acceptée, et que la personne élue périt dans la bataille contre l'ennemi, les dieux s'obligeaient en contrepartie à détruire ce dernier. Venu sans doute de la nuit des temps, ce genre de pratique ne semble pas tout à fait éradiqué des croyances populaires du début du Moyen Âge. L'on pourrait établir un rapport avec l'attitude de Vercingétorix, lorsqu'il se rendit à César devant Alésia, et avec celle de Clovis lorsqu'il promit de se convertir au christianisme si le « dieu de Clotilde » l'aidait à vaincre les Alamans³³. Et pour ce qui concerne Mémorius, n'est-ce pas éloquent que le sang déversé par lui et ses compagnons soit considéré, de nos jours, comme la rançon du peuple³⁴ ?

³⁰ *Paulys Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, sous l'entrée *Weihung*.

³¹ Cf. E. STRUBBE, *Grondbegrippen van de paleografie der Middeleeuwen*, t. II, Pl. VI.

³² *Ibidem*, sous l'entrée *devotio*.

³³ Cf. G. SCHEIBELREITER, « Clovis le païen, Clotilde la pieuse », p. 361 : « Le péril des Francs dans la bataille enseigne la prière à Clovis ; mais quelle est cette prière au comble du désespoir ? C'est une longue profession de foi, une argumentation sur l'impuissance de ses propres dieux, une promesse d'après le principe connu : do, ut des ! ».

³⁴ Cf. le site électronique *Rencontres de Provins* (<http://perso.magic.fr/relet/StLoup/index.htm>), explication fournie auprès de l'email n°10 de la châsse de saint Loup.

Dans cette optique, quelle belle coïncidence – ou s'agit-il d'une trouvaille littéraire ? – que le nom de Mémorius, si proche de *memoria*, que saint Augustin avait définie comme « le présent du passé³⁵ » et qui signifie « la victoire sur la mort et l'oubli à travers la commémoration et le souvenir³⁶ ». Fonctionnant parfaitement dans la conception augustinienne du temps où le passé, le présent et l'avenir sont en cheville³⁷, la *Vita Memorii* a pour objectif de réactualiser, de par sa récitation, le sacrifice du saint pour le bien-être de ceux qui l'écoutent et s'appliquent à tenir pour exemple la fermeté de sa foi. C'est ce qui doit les sauver des maux futurs.

3. L'hagiographie

Saint Mémorius s'inscrit dans l'hagiographie par l'intermédiaire de deux *Vitae*. La plus ancienne est la très courte *Vita Memorii presbyteri et martyris*, dont le manuscrit est daté de la fin du VIII^e ou du début du IX^e siècle. Deux éditions en ont été faites. Une première en 1750 dans les *Acta Sanctorum* par Constantin Suysken³⁸, une seconde, celle que nous avons utilisée, par Bruno Krusch dans les *Monumenta Germaniae Historica*³⁹.

B. Krusch mentionne une seconde *Vita Memorii* (non éditée⁴⁰) plus tardive, trouvée dans deux manuscrits respectivement du XIII^e et du XIV^e s., qui proposent une compilation d'informations douteuses sur l'expédition d'Attila. Cette deuxième *vita* entretiendrait des liens avec la seconde vie de saint Loup de Troyes⁴¹. Les deux textes auraient en commun avec la première *Vita Memorii* la scène de confrontation du roi des Huns avec les messagers troyens. Ils seraient cependant de caractère plus fantaisiste. Ainsi, le sort d'Attila, qui n'offre rien de particulier dans la *Vita Memorii* ancienne, devient plus tragique dans les textes ultérieurs : il meurt en tombant de son cheval et demande d'être enterré auprès du saint. C'est ce qu'on peut également lire

³⁵ SAINT AUGUSTIN, *Confessiones*, XI. 20.

³⁶ *Lexikon des Mittelalters*, sous l'entrée *memoria*.

³⁷ SAINT AUGUSTIN, *Confessiones*, XI.

³⁸ *Ibidem*, p. 70-71. C. Suysken n'a pas travaillé sur le manuscrit même, mais sur une copie qu'en avait faite son collègue bollandiste Daniel Papebrochius (Papenbroeck) († 1714).

³⁹ *MGH SRM III* (1896), p. 102-104.

⁴⁰ *Codex Parisiens* n. 11755 du XIII^e s. et n. 11759 du XIV^e s.

⁴¹ AASS, Iul. VII, p. 77-79, notamment le chap. 4. Ce texte n'est pas édité dans les MGH et n'est pas cité dans le répertoire de H.F. Frede.

Parmi les seize émaux du XVI^e siècle qui, dans la cathédrale de Troyes, décorent la châsse de la tête de saint Loup et qui narrent sa vie, deux scènes représentent effectivement le sort de saint Mémorius et de ses compagnons (Cf. le site électronique *Rencontres de Provins* : <http://perso.magic.fr/relet/StLoup/index.htm>).

dans les brefs *Actes de Mémorius* cités par N. Camuzat dans son *Promptuarium*, et qui semblent être tirés de la seconde vie de saint Loup⁴².

3.1. Origine et fortune de la *Vita Memorii (prima)*

À la lumière de ce que nous avons dit sur l'origine du culte de Mémorius, il nous paraît plausible d'attribuer la rédaction de la *Vita Memorii* à un clerc de la région de Troyes. Quant à la date, Bruno Krusch situe la rédaction de la *Vita Memorii* au début de VIII^e siècle, en se fondant sur la langue : « l'auteur utilise un langage tellement barbare qu'il est certainement impossible qu'il ait vécu du temps de Charlemagne⁴³ ». Il avance en outre comme arguments la façon – mérovingienne – de compter les jours du mois, et l'utilisation du terme *silentio* à la place de *psallentio*, typique pour les manuscrits des VIII^e et IX^e siècles. Il peut pourtant paraître curieux qu'une *vita* aussi peu orthodoxe ait encore vu le jour aussi tardivement, vu qu'un raffermissement de l'orthodoxie – soutenu par un monachisme revigoré – caractérise l'église gauloise dès le VII^e siècle⁴⁴. D'autre part, les liens que le texte entretient avec la *Passio Iuliani*, document du V^e-VI^e s.⁴⁵ consacré à ce saint auvergnat très populaire au V^e siècle⁴⁶, suggèrent la date de rédaction de cette passion comme *terminus post quem* pour la *Vita Memorii*. Nous reviendrons sur les rapports entre les deux textes dans le point suivant (3.2.1.).

D'après les éditeurs, le texte n'est conservé que dans un seul manuscrit⁴⁷. Venant de Saint-Étienne d'Autun, il appartenait à la bibliothèque de Jean Bouhier à Dijon⁴⁸ du temps de C. Suysken, et fut conservé à Montpellier du temps de

⁴² Cf. *Introduction* par B. Krusch dans les MGH ; *Introduction* dans les AASS, § 4, col. 0068F sq.

⁴³ « Sermones latine utitur tam barbaro, ut eum tempora Karoli M. non vidisse pro certo haberi possit » (*Introduction* à l'édition de la *Vita* dans les MGH). La *Vita Memorii* n'est pas reprise dans l'inventaire de H.J. Frede, ni dans le *Clavis Patrum Latinorum*.

⁴⁴ P. PIERRARD, *La christianisation de la France*, p. 142 sq. Saint Colomban († 614) notamment fut à l'origine de cette nouvelle rigueur, centrée sur la Bible.

⁴⁵ Cf. H.F. FREDE, *Kirchenschriftsteller*, p. 72.

⁴⁶ Au VI^e s., Grégoire de Tours († 593) en particulier voua une fervente dévotion à saint Julien. Il consacra un livre entier de ses huit *Libri miraculorum* à la passion et les miracles de saint Julien (*Liber de passione et virtutibus sancti Iuliani*, MGH SRM I(1885), p. 562-684) et se chargea de pourvoir de reliques différentes églises à Tours et dans les alentours. De ce fait, la région devint un centre important du culte de saint Julien, d'où il put se répandre vers le nord, jusqu'en Belgique actuelle.

⁴⁷ Comme nous l'apprend la bibliographie d'I. Crété-Protin, ce manuscrit contient également les *passions* de saint Patrocle et de sainte Jule, tous deux martyrisés à Troyes (I. CRÉTÉ-PROTIN, *op. cit.*, p. 380).

⁴⁸ Il s'agit d'une énorme collection de livres rassemblés au cours des générations par différents membres de la famille Bouhier. Du temps de Jean IV Bouhier (1673-1746), homme de lettres érudit et illustre à son époque, cette bibliothèque fut amenée au comble de sa notoriété et était ouverte à tout littérateur ou savant qui en formulait la demande. Cf.

B. Krusch⁴⁹. Si l'absence d'autres manuscrits n'exclut pas pour autant l'existence d'une tradition manuscrite, il semble bien qu'elle ait été fort limitée, et qu'elle n'ait sans doute pas été continuée au-delà du IX^e siècle.

3.2. Le texte : le contenu et ses caractéristiques

3.2.1. Structure narrative

Avant de nous intéresser à la progression narrative, nous proposons ci-dessous un résumé de la *Vita* :

- § 1 : Ouverture (traditionnelle)
- § 2 : Alors qu'Attila et ses Huns sèment la terreur en Gaule, l'évêque Loup de Troyes reçoit l'ordre divin – par l'intermédiaire d'un ange qu'il voit en songe – d'envoyer à la rencontre d'Attila douze innocents, qu'il doit baptiser, en la compagnie du prêtre Mémorius, des diacres Félix et Sensat et du sous-diacre Maximien. Il pourra ainsi sauver la cité de Troyes.
- § 3 : À l'aube, le cortège quitte la cité sous les regards de la foule et les bénédictions de Loup. Il rencontre Attila à Brolium (aujourd'hui St.-Mesmin). Celui-ci est terrifié et tombe de son cheval. Mémorius lui dit qu'ils sont les messagers de l'évêque Loup, et qu'ils viennent le sommer d'épargner Troyes.
- § 4 : À l'instigation de son conseiller, Attila fait décapiter les diacres et les innocents, et brûler les croix qu'ils portaient. Il épargne Mémorius afin qu'il annonce tout cela aux siens. Une étincelle du feu où brûlent les croix vient frapper alors l'oeil de l'échançon du roi. Mémorius le guérit par l'imposition de la croix.
- § 5 : Échange entre Attila et Mémorius : le saint fait dire au roi qu'il croit en Dieu, quel est son nom et celui de son intendant. Celui-ci s'indigne, crie à la sorcellerie et ordonne de tuer Mémorius. Le saint est décapité après avoir adressé une prière à Dieu.
- § 6 : Attila fait jeter la tête du saint dans la Seine. Le sous-diacre Maximien, qui suit les événements à distance, trouve les corps des martyrs et voit comment les ennemis s'entretuent pour le butin de vêtements.
- § 7 : Le jour suivant, Maximien trouve l'habit de Mémorius et en couvre son cadavre. Il se rend ensuite à Troyes pour tout rapporter à Loup, qui s'en remet à Dieu. Mémorius est enterré ainsi que ceux qui sont morts avec lui. Après vingt jours, Maximien reçoit d'un ange l'ordre d'aller trouver le pêcheur Piménus et de jeter les filets dans la Seine à un endroit précis. Ils repêchent la tête du saint.
- § 8 : En transportant la tête à la tombe, ils rencontrent une fille possédée qui est aussitôt libérée de son démon.

La *Vita Memorii* frappe d'abord par la simplicité presque outrancière de son contenu, qui n'a pas manqué d'interloquer l'éditeur Bruno Krusch. Ce dernier, en vrai positiviste, écrit à propos de l'auteur :

G. PEIGNOT, *Souvenirs relatifs à quelques bibliothèques particulières des temps passés*, p. 5-13.

⁴⁹ Actuellement, le manuscrit devrait toujours se trouver à Montpellier, plus précisément à la bibliothèque de l'École de médecine, dont la collection primitive provenait en grande partie des bibliothèques de Bouhier et d'Albani, soit un ensemble de manuscrits très précieux en raison de leur ancienneté ou rareté, leur richesse ou valeur artistique, leur importance au point de vue littéraire ou scientifique (Cf. LIBRI & KÜHNHOLTZ, *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des départements*, Supplément) Selon le site internet de la bibliothèque interuniversitaire de Montpellier, le fonds Bouhier équivaut à 31000 volumes imprimés et 2010 manuscrits rassemblés en neuf générations.

L'homme stupide ou plutôt ridicule s'imagine un dialogue entre le roi et le saint d'une simplicité presque inouïe ; il veut faire croire qu'Attila a déclaré être chrétien à la demande du prêtre de Troyes et qu'il a indiqué son nom et celui de son intendant⁵⁰.

Le prédécesseur de Krusch aux AASS, Constantin Suysken, avait également eu du mal à analyser le statut narratif du texte, qu'il tente d'expliquer par la combinaison de lacunes à la fois informationnelles et langagières :

il s'y trouve quelques miracles qui sont racontés d'une manière pas très crédible, soit cela est dû à l'ignorance de la langue latine, parce que cet auteur ne connaissait pas suffisamment pour exposer les faits en latin, soit au manque de connaissance, parce qu'il n'était pas suffisamment au fait de ces choses, soit encore par un manque à la fois au niveau de la science et de la langue. Ceci est certain que les lois grammaticales n'étaient pas suffisamment connues de cet auteur ; comme il est tombé dans beaucoup de solécismes, et qu'il laisse le style boiteux en beaucoup d'endroits⁵¹.

Peu de textes hagiographiques présentent en effet aussi peu de faits, et des échanges aussi peu vraisemblables. Dans la *Vita Memorii*, le saint protagoniste ne s'illustre que par un seul acte de gloire qui implique directement sa fin. Le récit ne fournit aucun renseignement, ni sur l'origine de Mémorius, ni sur sa vie antérieure, ni sur sa dévotion ou ses vertus. Il raconte simplement comment ce prêtre fut envoyé à la rencontre d'Attila par l'évêque Loup de Troyes, en la compagnie de trois diacres et douze enfants. Ils constitueront ainsi comme une rançon, leur mort épargnant la cité de Troyes de l'invasion des Huns grâce à l'intervention divine. Le noyau du texte est une confrontation verbale entre Mémorius et Attila, au cours de laquelle Mémorius obtient que le roi des Huns prononce une confession de foi. Ensuite, le sacrifice du saint permet à la cité d'être épargnée, et l'invention (*inventio*) de son corps signifie la protection pour ceux qui le vénèrent.

⁵⁰ « Colloquium inter regem et sanctum habitum simplicitate fere inaudita finxit homo stolidus vel potius ridiculus, qui credi voluit, Attilam christianum se professum esse quaerentique presbytero illi Trecensi et suum et praefecti nomen indicasse » (*Introduction* à l'édition de la *Vita* dans les *MHG*).

⁵¹ « ... mirabilia quaedam continent modo non admodum credibili relata, sive id acciderit ignorantia Latini sermonis, quod scriptor ille non satis noverit Latine facta exponere, sive defectu cognitionis, quod non satis de rebus ipsis fuerit edoctus ; sive demum defectu sufficientis scientiae factorum simul et sermonis. Id certum est leges grammaticales non satis fuisse huic scriptori notas ; cum in soloecismos inciderit multos, et phrasim multis in locis relinquat hiulcam » (*Introduction* à l'édition de la *Vita* dans les *AASS*).

Atypique pour une *vita*, ce schéma ne manque pas de rappeler celui des *acta martyrum*. Ceux-ci proposent des descriptions de procès, de confrontations avec un juge terrestre et d'exécutions de chrétiens en raison de leur foi. À la différence des passions, l'accent est mis sur le comportement héroïque du martyr et non sur sa souffrance⁵² : le martyr sait que sa mort signifie sa naissance à la gloire. Le noyau des *acta* est une partie dialoguée entre le saint et son juge et au cours de laquelle le saint confesse et confirme sa foi en Dieu. De ce noyau, la *Vita Memorii* propose une inversion : ce n'est pas Memorius qui prononce son *credo* mais il le fait prononcer par son juge, Attila. Il nous semble que ce procédé ne relève pas tellement de la stupidité ou de l'ignorance, mais d'un jeu très fin sur le topos du *credo* des martyrs. À titre de comparaison, voici confrontés le passage central de la *Vita Memorii* et deux extraits d'*actes* respectivement de la *Passio Perpetuae*⁵³ et des *Acta Maximiliani*⁵⁴. Dans le premier, le parallèle est frappant au niveau de la confession de foi ; dans le second, il s'agit du fait de donner son nom. Dans les deux cas, la *Vita Memorii* inverse les rôles interrogateur-interrogé :

<i>Passio Perpetuae</i> , § 6,3-4 ⁵⁵ .	<i>Vita Memorii</i> , § 5.	<i>Acta Maximiliani</i> , § 1,2-3 ⁵⁶ .
<i>Et Hilarius procurator, qui tunc loco proconsulis Minuci Timiani defuncti ius gladii acceperat : "Parce", inquit, "canis patris tui, parce infantiae pueri. Fac sacrum pro salute imperatorum". Et ego respondi : "Non facio". Hilarius : "Christiana es ?" inquit. Et ego respondi : "Christiana sum".</i>	<i>Et ait rex ad sancto Memorio : 'Quod est nomen tuum ?' Respondens autem sanctus Memorius : 'Si credis in Deum meum, quem ego adhorro, dico tibi nomen meum'. Respondens rex : 'Credo'. Et ego tibi dico : 'Memorius vocor. Dic ergo tu, rex, nomen tuum, si credis in Deum meum, vel praefectus tuus dicat nomen suum'. Et ait rex : 'Ego Atthelam nomen habeo, et praefectus meus Selenus vocatur'.</i>	<i>Dion proconsul dixit : « Quis vocaris ? ». Maximilianus respondit : « Quid autem vis scire nomen meum ? Mihi non licet militare, quia christianus sum ». Dion proconsul dixit : « Apta illum ». Cumque aptaretur, Maximilianus respondit : « Non possum militare ; non possum malefacere ; christianus sum ».</i>

Outre les parallèles constatés avec les *acta martyrum*, la *Vita Memorii* entretient une relation particulière avec la *Passio Iuliani* (Auvergne, V^e/VI^e s.)⁵⁷, dont semble s'être inspiré son auteur. Ce texte narre comment Julien († vers 385), un militaire converti au christianisme par saint Ferréol, s'enfuit de Vienne sur les conseils de Ferréol pour échapper aux persécutions contre les chrétiens. Il fut cependant retrouvé et décapité à Vincella (aujourd'hui Saint-Ferréol). Son corps fut trouvé par deux vieux

⁵² Cf. A.A.R. BASTIAENSEN, *Acti e passioni, Introduzione*, p. x.

⁵³ Actes rédigés vraisemblablement le 7 mars 203 (*Acti e passioni*, p. 109).

⁵⁴ Actes rédigés le 12 mars 295 (*Acti e passioni*, p. 234).

⁵⁵ *Acti e passioni dei martiri*, p. 124.

⁵⁶ *Ibidem*, p. 238.

⁵⁷ *MGH SRM I*, p. 429-431.

qui le transportèrent à Brivate (Brioude) pour l'y enterrer et où il fut à l'origine de plusieurs miracles.

Du point de vue narratif, la *Passio Iuliani* offre une progression tripartite fort similaire à celle de la *Vita Memorii* :

1) demande de saint Ferréol	§ 1 introduction § 2 cadre historique : la cité de Vienne est menacée par un raid sous la direction d'un certain Crispin, visant la persécution des chrétiens. Ferréol somme Julien de s'enfuir.
2) confrontation avec les persécuteurs (sous la direction d'un certain Crispin)	§ 3 Julien obéit et se rend en Auvergne, où il se cache dans la cabane d'une femme âgée. Il est cependant repéré et se rend spontanément à ses persécuteurs, désirant obtenir la palme du martyr. Après une brève prière, il est décapité. Ses assassins prennent sa tête pour la montrer aux Viennois.
3) invention du corps et miracles.	§ 4 Deux hommes âgés viennent prendre le corps et l'enterrent à Brioude. Après avoir accompli cette tâche, ils récupèrent la force de leur jeunesse. Un riche espagnol emprisonné à Trèves risque de subir la peine capitale. Mise au courant, sa femme se met en route pour récupérer le corps. En passant par Brioude, elle rencontre les vieux, à qui elle explique son malheur. § 5 Les vieux lui narrent ce qui leur est arrivé. Elle se rend sur la tombe de Julien et promet d'y construire une chapelle si son mari s'en sort. Le vœu est exaucé et la promesse tenue. § 6 la renommée de saint Julien éclate. Une basilique est construite sur sa tombe. Des miracles y ont fréquemment lieu.

Un autre parallèle se situe au niveau des relations entre personnages : Mémorius est patronné par saint Loup ; saint Julien l'est par saint Ferréol. Les liens se resserrent encore lorsqu'on constate que l'auteur de la *Vita Memorii* a emprunté à ce prédécesseur plusieurs phrases et syntagmes :

Vita Memorii	Passio Iuliani ⁵⁸
<i>Peculiaris patroni nostri, qui urbem Tricassium civitates gloriosum sanguinem inlustravit, <u>sublimem adque venerabilem passionem</u> ... (102.3-4)</i>	<i>Sublimem atque venerabilem passionem Arvernæ urbis beatissimi Iuliani martyris, cuius patronum sibi plebs haec venisse congaudet, - non ille martyrrium fugiens in hac urbem advenit, sed Christus pro delictis nostris intercessorem tribuens, ut urbs vel plebs haec et tanti martyris tutillam muneretur -, quoniam passionem eius necdum intercoepit oblivio, vel nunc oportit eadem fidelibus scribi et in tempora secutura transmitti. (429.18)</i>
<i>Ad ille sacer sanguinis suis unda perfusus est. (103.22)</i>	<i>At ille sacri sanguinis sui unda perfudit. (430.6)</i>
<i>Ad ille, extracto gladio, amputavit caput eius <u>ad exemplum caeterorum, qui orbem Tricassium morabantur.</u> (103.20-21)</i>	<i>Ad illi nihil morati, extracto gladio capud eius amputantes atque <u>exemplum ceterorum qui in Vienne civitate morabantur capud sancti martyris redeuntes secum detullerunt.</u> (430.3)</i>

⁵⁸ MGH SRM I, p. 429-431.

<i>Peculiaris patroni nostri, qui urbem Tricassium civitates gloriosum sanguinem inlustravit, sublimen adque venerabilem passionem ... (102.3-4)</i>	<i>-peculiaris patroni nostri Iuliani martyris referta virtutibus (431.3). -intercessionibus peculiaris patroni nostri Iuliani martyris (431.6)</i>
--	---

Notre tâche ici n'est pas d'approfondir les rapports qu'entretient la *Vita Memorii* avec les autres textes cités. Mais ces rapprochements nous ont permis de démontrer que, au niveau de son contenu et de sa structure, notre *vita* s'insère dans un tissu de traditions textuelles qui pouvaient en orienter et en faciliter la compréhension. Tous ces rapports d'intertextualité n'empêchent pourtant pas la *Vita Memorii* d'avoir des traits bien à elle. Au niveau du contenu, c'est son enjeu particulier : la conjuration rituelle du mal afin de protéger le territoire d'une cité. Du point de vue narratif, c'est sa grande cohésion structurelle. Le texte propose en effet un mouvement textuel unique : émanant d'un appel divin, une confrontation avec le mal se voit rétribuée d'une double victoire : la confession de foi d'Attila Troyes épargnée. Le miracle d'exorcisation en fin de texte – où le diable fuit devant la force de saint Mémorius – constitue un écho de cette victoire sur le mal ainsi qu'une confirmation de la sainteté de Mémorius. Le schéma narratif adopté ressemble ainsi à un triptyque dont la cohésion ne souffre aucune déviation inutile :

I. Appel divin (§ 2)

II. Confrontation avec le mal :

-premier sacrifice (mort des innocents) (§ 3)

-victoire de la foi et second sacrifice (mort de Mémorius) (§ 4-5)

III. Victoire sur le mal :

-Punition des ennemis ; Troyes sauvée ; invention des reliques (§ 6-7)

-confirmation de la sainteté (exorcisation) (§ 8)

La structure narrative confirme donc la valeur symbolique. La *Vita Memorii* propose ainsi un contenu davantage rituel que ridicule, comme cela peut paraître à première vue. Nous sommes enclins à lui attribuer une importante valeur symbolique : elle semble être le support d'un rituel pour sauvegarder la communauté de toute intrusion des forces négatives, ce que vient souligner le miracle d'exorcisation tout à la fin du texte. La *Vita* rappelle le courage et le sacrifice des citoyens d'antan et veut les

transmettre à ceux à qui elle s'adresse⁵⁹. En même temps, elle trace la provenance, et garantit l'efficacité, des reliques vénérées.

3.2.2. Style

Dépouillée de tout élément superflu, la *Vita Memorii* va droit à l'essentiel. Texte extrêmement court – moins de 1000 mots –, son uniformité stylistique souligne le mouvement narratif unique. Ce style se caractérise par un subtil mariage d'intertextualités et d'originalité. Ainsi, des *acta*, cette *vita* a hérité la brièveté, la simplicité et le caractère dramatique, facteurs qui lui confèrent un haut degré de mimétisme.

Le caractère dramatique implique l'importance des passages en discours direct et, concomitamment, l'absence de développements descriptifs, d'anecdotes en marge, de fioritures ou d'ajouts, que ce soient des adjectifs recherchés, ou des compléments circonstanciels. Dans la *Vita Memorii*, tout élément, toute proposition est une pierre nécessaire pour la construction de l'édifice textuel. La progression textuelle est à ce point épurée qu'elle peut même poser quelques problèmes de clarté dus à des hiatus au niveau du contenu. Ainsi, Maximien faisait partie du cortège envoyé à la rencontre d'Attila (102.13). Or, après le massacre, on le découvre suivant les événements en se tenant caché (103.23). Il a donc dû s'enfuir, mais le récit n'en fait nulle part mention⁶⁰. Vers la fin du texte, lorsqu'il est question de l'enterrement de saint Mémorius, une brève allusion est faite à l'absence de ses parents, « qui avaient quitté Troyes, dans la crainte de Dieu ⁶¹ ». Au moment de cette affirmation, il n'a, tout au long du texte, jamais été question des parents de Mémorius.

⁵⁹ On ne doit pas sousestimer l'importance sociale d'un tel réseau à travers le temps. Dans ce contexte, nous avons été frappée par le désespoir d'un auteur de notre temps face à l'absence d'un tel canal céleste, grâce auquel l'intransigeance des saints se réactualise dans la foi des fidèles pour assurer la protection contre l'ennemi. Dans un petit livre intitulé *Sous le soleil de Troyes*, et publié en 1971, le vicomte Maurice Van de Vyvere déverse ses commentaires sur la vie de saint Loup. L'auteur établit des parallèles entre sa propre situation historique et celle vécue par saint Loup. Face au constat que de nouveaux Attila guettent la communauté chrétienne occidentale, pris de panique, il s'écrit : « Mais où sont les saints ? Où sont les hommes d'État ? Où sont les citoyens, unis et courageux, communiant au même idéal religieux et civique ? Pour que l'Europe vive, il est nécessaire, il est indispensable que renaisse la chrétienté européenne. Elle seule peut faire front efficacement et victorieusement à l'invasion des nouveaux barbares communistes et sauver l'Europe de cette marée, qui risque de la submerger tout entière, si Dieu ne nous vient pas en aide comme un père à des enfants aimés et aimants » (p. 74). Et un peu plus loin : « Pour nous sauver de ces nouveaux Attila, il nous faut, au moins, un saint Loup, où est-il ? au moins, une nation fidèle, repentante, priante, où est-elle ? un sacerdoce fervent et uni, où est-il ? » (p. 75).

⁶⁰ Il est intéressant de constater que dans le résumé proposé par le martyrologue gallican du Saussay, la fuite d'un des messagers troyens et bel et bien explicite (AASS, Sept. III, § 2, col. 0068C-D).

⁶¹ 104.6 *nam genitoris sancti Memorii antaedicti presbiteri ex urbe Tricassium civitatis fuerunt, Deo timentis.*

Mais ici aussi, notre texte s'inscrit dans une tradition d'écriture, plus large que celle des *acta*, où la clarté narrative et la rigueur syntaxique se sont effacés au bénéfice de la vivacité du récit : vivacité qui vise à transporter le lecteur ou l'auditeur au cœur des événements. Ce sont effectivement les principales caractéristiques que dégage Erich Auerbach d'un fragment qu'il analyse de *l'Histoire des Francs* de Grégoire de Tours⁶². Autrement que dans les *Actes*, mais avec une volonté aussi intense, le saint évêque, inspiré et formé par son activité pastorale, cherche à faire revivre la réalité. Ses lacunes syntaxiques, plutôt que de le desservir, lui permettent de sortir de la rigidité – généralisée dans l'antiquité tardive – et de faire revivre, au ras du texte, les événements qu'il a observés. Ses déficiences informationnelles sont à l'origine de passages obscurs et de hiatus thématiques, qui semblent cependant naturels pour le témoin qui décrit la réalité de l'intérieur, sans avoir la possibilité de se mettre au-dessus.

Le discours direct occupe une grande partie des propositions : sur un total de 158 propositions (en laissant hors considération les formules initiale et finale), nous avons pu compter 77 propositions en discours direct, soit près de la moitié. La répartition dans les trois parties est comme suit :

Partie	propositions narratives	incises	propositions en discours direct
Première partie (hormis la formule initiale)	6	-	6
Deuxième partie	21	17	58
Troisième partie (hormis la formule finale)	35	2	13

La simplicité se traduit de plusieurs manières différentes. Les phrases sont globalement courtes et comptent en moyenne moins de 20 mots et environ 3 propositions. Les propositions sont par conséquent également courtes (en moyenne environ 5 mots). La coordination prime largement sur la subordination qui ne dépasse pas les 3 niveaux. Le degré de subordination est faible : les phrases comptent en général 2 niveaux, maximum 3 niveaux. Il s'agit généralement de relatives et de temporelles. L'ordre est linéaire. À l'intérieur des propositions enfin, on remarque une

⁶² Erich AUERBACH, *Mimesis : Dargestellte Wirklichkeit in der abendländischen Literatur*, p. 78-94. Il s'agit d'une analyse de l'histoire de Sicharius et Chramnesindus (VII, 47 et IX, 19). On peut y lire notamment : « Das Schriftlatein Gregors ist nicht nur grammatisch und syntaktisch verfallen, es wird auch in seinem Werk zu einem Gebrauche verwendet, für den es ursprünglich, oder doch wenigstens in seiner Blütezeit, wenig geeignet schien, nämlich konkrete Wirklichkeit nachzuahmen » (p. 89).

nette progression par blocs et une présence importante des prépositions. Ces caractéristiques globales valent pour la totalité du texte. Si fluctuation il y a, elle est de faible degré : nous nous y intéresserons dans notre quatrième partie.

Le tableau suivant résume les résultats de nos analyses concernant la longueur et la complexité des phrases :

Épisode	Nombre moyen de propositions par phrase	nombre max. et min. de prop. par phrase	nombre moyen de mots par phrase	nombre max. et min. de mots par phrase	nombre moyen de mots par prop.	nombre moyen de niveaux par phrase	nombre max. et min. de niveaux par phrase
première partie (§ 1-2)	4	6 1	24,2	46 13	6,2	2,2	3 1
deuxième partie (§ 3-5)	3,3	9 1	14,6	34 3	4,4	1,7	3 1
troisième partie (§ 6-8)	3,8	6 1	19,5	36 9	5,1	1,9	3 1
texte entier	3,7	7 1	19,4	38,7 8,3	5,2	1,9	3 1

Les littérateurs mérovingiens, et en particulier les hagiographes mérovingiens se sont nourris des Écritures, tant au niveau du contenu que celui de la forme⁶³. Cette intertextualité est bien sensible dans la *Vita Memorii*. Sur le plan thématique, on peut percevoir des parallélismes avec la passion du Christ qui se situent au niveau de la métastructure : arrestation / guérison d'un ennemi / dialogue / prière / mort. D'autre part, les rapprochements formels sont importants, sans que soient toutefois dépassées les limites de la distance respectueuse⁶⁴ et qu'on puisse avoir l'impression d'une imitation formelle.

Il faut d'abord mentionner la présence de citations bibliques qui sont intégrées dans le texte sous forme de discours directs, et mis notamment dans la bouche de saint Loup :

réf. vita	personnage	citation	réf. Bible
102.18	Lupus	<i>Angelus Domini committetur vobiscum</i>	Tob. 5.21
102.19	Lupus	<i>Vias tuas, Domine, notas fac mihi et semitas tuas aedocae me</i>	Ps. 24.4
102.20	Lupus	<i>Perfice gressus meus in semitis tuis, ut non moveantur vestigia mea</i>	Ps. 16.5
104.3	Lupus	<i>Dominus dedit, Dominus abstulit. Sicut Domino placuit, ita factum est ; sit nomen eius benedictum</i>	Job 1.21
103.15	Memorius	<i>Domine Deus omnipotens [Deum vivum], qui fecisti [fecit] caelum et terram, mare et omnia, quae in eis sunt</i>	Act. 14.15
103.18	Memorius	<i>Tibi enim, Domine, conmento spiritum meum</i>	Luc. 23.46

⁶³ Nous nous sommes brièvement attardée à ce lien dans notre chapitre consacré aux particularités de la communication verticale. Cf. aussi ce qu'écrit E. Auerbach à propos de Grégoire de Tours : « Ohne Zweifel sind Rhythmus und Atmosphäre der Bibel, zumal der Evangelien, Gregor jederzeit gegenwärtig, und für seinen Stil mitbestimmend » (*Mimesis*, p. 89).

⁶⁴ Cf. Marc VAN UYTFANGHE, *Bijbel en hagiografie in het Merovingische Frankrijk*, p. 728.

Outre ces reprises littérales, ou presque littérales, le texte de la *vita* entière ne manque pas de rappeler – à travers les vocables et les structures syntaxiques – certains passages bibliques, notamment de l'évangile de saint Luc. Voici quelques exemples⁶⁵ :

<i>Vita Memoriae</i>	<i>Evangelium secundum Lucam</i>
<i>cumquae sanctus Lupus ... sacerdotium fungeretur</i> (102.5)	<i>factum est autem cum sacerdotio fungeretur in ordine vicis suae ante Deum.</i> (1.8).
<i>eccae ! angelus Domini per visum adparuit ei</i> (102.10)	<i>apparuit autem illi angelus Domini stans a dextris altaris incensi.</i> (1.11). <i>et ecce angelus Domini stetit iuxta illos et claritas Dei circumfulsit illos et timuerunt timore magno.</i> (2.9)
<i>factum est autem, iam solem orientem, baptizati sunt pueri</i> (102.15) (structure [factum est autem] + Complément de temps + V + S)	- <i>factum est autem cum essent ibi impleti sunt dies</i> (2.6) - <i>factum est autem cum baptizaretur omnis populus et Iesu baptizato et orante apertum est caelum</i> (3.21) - <i>factum est autem in sabbato secundoprmo cum transiret per sata vellebant discipuli eius spicas</i> (6.1) Au total 18 occurrences de "factum est autem"
<i>et egressus ... eduxit eos</i> (102.16)	- <i>et egressus ibat secundum consuetudinem in montem Olivarum secuti sunt autem illum et discipuli</i> (22.39) - <i>et egressus foras Petrus flevit amare</i> (22.62)
<i>eduxit eos extra civitatem, et alevatis manibus, benedixitque eos</i> (102.17)	<i>eduxit autem eos foras in Bethaniam : et elevatis manibus suis benedixit eis</i> (24.50)
<i>et iterum oravit</i> (102.21)	<i>et iterum dixit cui simile aestimabo regnum Dei</i> (13.20) Cf. aussi Mc 14.39
<i>cum audisset silentium ... expavit rex</i> (102.22)	<i>et cum audisset de Iesu misit ad eum seniores Iudaeorum rogans eum ut veniret et salvaret servum eius</i> (7.3)
<i>dixit ad praefectum suum : quis sunt isti, qui talem iniuriam praeparaverunt ?</i> (102.24)	<i>et ait ad illos qui sunt hii sermones quos confertis ad invicem ambulantes et estis tristes</i> (24.17)
<i>elevans oculos suos ad caelos</i> (103.18)	<i>elevans oculos suos cum esset in tormentis videbat Abraham a longe et Lazarum in sinu eius</i> (16.23)
<i>gratias tibi ago, domine Iesu Christe</i> (103.19)	<i>Pharisaeus stans haec apud se orabat Deus gratias ago tibi quia non sum sicut ceteri hominum raptores iniusti adulteri vel ut etiam hic publicanus</i> (18.11)
<i>et habierunt ad locum ... et invenerunt caput</i> (104.10-12)	<i>et abierunt quidam ex nostris ad monumentum : et ita invenerunt sicut mulieres dixerunt</i> (24.24)
<i>et exclamans vocem diabolus</i> (104.16)	<i>is ut vidit Iesum procidit ante illum et exclamans voce magna dixit quid mihi et tibi est Iesu Fili Dei altissimi obsecro te ne me torqueas</i> (8.28)

Ce qui frappe avant tout, c'est la similarité du rythme textuel, avec des expressions et des enchaînements syntaxiques similaires, avec surtout la multiplication à l'envi de la conjonction *et*, et des incisives *dixit ad* et *ait ad*. L'insertion de l'interjection *quidem*, les nombreux ablatifs absolus et l'abondance d'impératifs souvent accompagnés de

⁶⁵ Pour un relevé exhaustif des nombreux citations, renvois, réminiscences, syntagmes et vocables bibliques proposés par la *Vita Memoriae*, nous renvoyons à M. VAN UYTFANGHE, *Bijbel en hagiografie ...*, p. 560-569.

vocatifs sont d'autres éléments qui augmentent la ressemblance avec le texte de l'évangile selon Luc.

Les caractéristiques stylistiques que nous venons de commenter – simplicité et dramaticité – et la valeur rituelle du texte, sont des éléments qui nous ont amenée à émettre l'hypothèse d'un texte à visée plus explicitement théâtrale. Le degré parfois très élevé de *déixis*⁶⁶ pourrait également en constituer un indice. S'il est vrai que tous ces éléments peuvent s'intégrer tout simplement dans le style vivace que nous avons décrit plus haut, il nous semble toutefois que notre *Vita* pourrait apporter de nouvelles lumières sur la question de l'origine du théâtre chrétien et notamment sur les rapports qu'a pu entretenir la liturgie avec d'autres traditions théâtrales.

Dans une étude relativement récente, Catherine Dunn veut accorder une place importante aux *Vitae sanctorum* dans le domaine de la continuité des traditions théâtrales⁶⁷. Selon l'auteur, la tradition populaire dramatique fut imitée dans les récitations sacrées des vies de saints durant la liturgie gallicane. De ce fait, la récitation des *Vitae* aurait été une performance essentiellement dramatique⁶⁸. Il ne s'agirait pas d'une représentation théâtrale comme nous l'entendons de nos jours – pour cela il y a trop d'éléments narratifs et trop d'incises – mais plutôt comme une récitation narrative complexe : une lecture accompagnée d'une représentation visuelle réalisée par des professionnels. Pour justifier cette incursion de traditions païennes, C. Dunn se base sur les caractéristiques de la liturgie gallicane d'une part – importance de la créativité, des aspects dramatiques, musicaux et visuels –, et sur le contexte festif et extra-ordinaire lié au jour de commémoration d'un saint. L'accent qu'elle met sur la nature solennelle de la célébration, avec présence de pèlerins et de l'évêque, liée à une fréquence limitée, doit nous faire supposer que l'auteur ne parle pas de simples lectures hagiographiques intégrées dans le service liturgique au cours de l'année, mais qu'elle se concentre sur les commémorations fêtées au lieu de culte spécifique du saint en question, une ou deux fois par an. Or le culte de Mémorius cadre parfaitement dans ce contexte : il semble évident que Mémorius ait fait l'objet d'une telle festivité et que la *Vita Memorii* y ait joué un rôle fondamental.

Enfin, la valeur symbolique de la *Vita Memorii*, liée à un rituel d'exorcisation du mal se prête très bien à une représentation dramatique. Une confirmation nous vient

⁶⁶ Cf. notamment : 102.10 : *eccae ! angelus Domini per visum apparuit*, 102.30 : *Senece, nolite eum gladium ferire* (sous-entend que plusieurs personnes s'apprêtent à tuer Mémorius), 102.33 : *Eccae ! vidis eos interfectus* (sous-entend que les morts sont montrés à Mémorius).

⁶⁷ C. DUNN, *The Gallican Saint's Life and the Late Roman dramatic Tradition* (1989).

⁶⁸ *Ibidem*, p. 7, p. 45.

d'une source plutôt inattendue : dans l'étude publiée dans les années '30 par Karl Young, et consacrée aux origines du théâtre médiéval, cet auteur – à l'opposé de C. Dunn – se prononce contre toute possible forme de continuité avec des traditions anciennes. Il conclut à une naissance spontanée à l'intérieur des confins de la liturgie chrétienne et exclut toute influence païenne⁶⁹. Dans son introduction, il décrit trois types de tradition dramatique païenne, avant de conclure que le théâtre chrétien n'avait rien à voir avec elles. Ce qui est intéressant, c'est qu'un pont peut être jeté entre la *Vita Memorii* et une des trois traditions proposées. C'est celle que K. Young appelle « dramatic activities of the folk ⁷⁰ ». Il s'agit de cérémonies païennes de nature quasi-religieuse. Elles furent élaborées à partir de l'idée qu'un phénomène peut être obtenu lorsqu'on se met à l'imiter. Ainsi, il existait une variété de festivités, de jeux, de processions et de danses construites autour d'une action d'imitation symbolique, notamment par rapport au départ ou au retour de la vie. K. Young attribue à ces cérémonies une structure tripartite :

1. Présentation : le prologue
2. Action : la lutte entre les deux protagonistes principaux
3. Quête : l'épilogue au cours duquel des personnages mineurs apparaissent, dont un qui collecte de l'argent.

La façon dont la *Vita Memorii* correspond à cette description, par son enjeu et par sa structure narrative, est frappante et semble indiquer une dernière intertextualité : celle qui situe le texte au sein d'un ensemble rituel et dramatique populaire.

Enfin, nous voudrions remarquer que le vocabulaire de la *Vita Memorii* est très restreint et en grande partie transparent. Pas de mots désuets ou obscurs. Il est vrai qu'il y a un certain nombre de termes plutôt archaïques, comme p. ex. *urbs*, *puer* ou *equus* mais ces quelques éléments ne peuvent diminuer l'impression générale de grande clarté. D'autant plus que le texte pouvait sans doute compter sur un important gisement de connaissances passives liées aux intertextualités.

Nous avons vu comment la *Vita Memorii* se situe à un carrefour de traditions. Cette situation particulière se traduit, du point de vue formel, en un riche tissu d'intertextualités. Les relations qu'elle entretient ainsi avec d'autres textes bien connus

⁶⁹ Karl YOUNG, *The Drama of the Medieval Church, Introduction*, p. 5.

⁷⁰ *Ibidem*, p. 11.

du public, tels certains *acta* et *passiones*, telle la Bible, telles certaines cérémonies à caractère plus populaire, ne pouvaient qu'en faciliter la compréhension.

3.2.3. Langue et variation langagière du point de vue communicatif : application de la grille d'analyse

1. Le nom et le groupe nominal

1.1. Le neutre

Au singulier, les endroits sont peu nombreux où le neutre se distingue réellement du masculin. Les quelques empiètements morphologiques du masculin sur le domaine du neutre semblent être liés au désir d'éviter le malentendu et de distinguer clairement entre un complément circonstanciel et un sujet :

Ubi incendius fervebat (102.36) pour *incendium*
vs. *incendio/-um concremare*

et, peut-être en moindre mesure, vu que le pluriel de *caelum* est *caeli* (Cf. 103.18) :

tremuit caelus (103.33) pour *caelum*

Il n'y a pas de problème d'ambiguïté dans le cas de :

vicum cuius vocabulum est (102.22)

Peu de choses sont à mentionner concernant les neutres imparisyllabiques de la 3^e déclinaison. La plupart des formes présentes sont des nominatifs et des accusatifs de formation classique. À l'ablatif, *nomen* empiète sur *nomine* dans l'expression *rex iniquos nomen Atthela* (102.6).

Sur le plan syntaxique, les passages suivants témoignent d'un certain affaiblissement de la conscience d'un genre neutre :

-*vestimentum* [acc.] est repris par *eum* et non *id* (104.1)
-de *hunc corpore* pour *hoc* (104.17)⁷¹.

⁷¹ Nous voulons cependant préciser que l'interprétation de *hunc corpore(m)* est aussi envisageable, vu que la préposition *de* se construit aussi avec l'accusatif dans cette *Vita* :

Parmi les formes du neutre pluriel, plusieurs ont tendance à échanger le trait pertinent de « pluriel » contre celui de « collectif », sans que pour autant la réinterprétation soit totale. C'est le cas de la forme *folia* (103.33, 104.10), en signifiant « feuillage » :

- abscondit se sub folia auseriae* (103.33)⁷²
- ubi sub folia auseriae absconsus fuisti* (104.10)

Même situation pour *spolia* et pour *vestimenta*, qui vacillent respectivement. entre « les objets enlevés aux cadavres » et « le butin » (en ancien français : *la despueille*) ; « les habits » et « le vêtement »⁷³ :

- et intendentes inter se de spolia sanctorum martyrum* (103.27)
- invenit vestimenta sanctorum martirum cum corporibus interfectis* (103.31)

Par contre, l'ancien neutre pluriel de *rete*, semble bel et bien être passé au féminin singulier, avec un comportement morphologique adapté : accusatif singulier en *-m* et ablatif singulier en *-a*.

- accipiat retiam suam* (104.9)
- Et habierunt ad locum, extensa retia in aqua tragentes ambe partes ausiricas, ad litus pervenerunt et invenerunt caput sancti Memorii presbiteri martiris* (104.10-12)

Enfin, un cas curieux doit être mentionné. Dans le passage suivant, il semble bien qu'un neutre pluriel a été utilisé en lieu et place d'un singulier. Après avoir décapité saint Mémorius, Attila ordonne à ses serviteurs :

- capete hunc magum accipitae et in fluvium proicite* (103.25)

103.27 *intendentes .. de spolia*. Cf. l'évincement de l'accusatif *corpus* pour la forme masculine *corporem* dans la *Visio Baronti* (Van Uytvanghe 587).

⁷² Nous préférons ne pas interpréter *folia* comme un ablatif de lieu au singulier auprès de *sub*, mais plutôt comme un accusatif figé utilisé aussi bien pour exprimer le lieu ou la direction. C'est d'autant plus probable que l'autre occurrence de *folia* est un complément de direction sans *-m*, là où la désinence *-am* est absolument stable au sein de notre texte. V. les tableaux consacrés à la morpho-syntaxe dans l'*Annexe II*, p. 62 sq. Cf. par contre, *folia* fém. sg. chez Isidore de Séville (Blaise 69).

ce qui, vu les développements ultérieurs, devrait équivaloir à :

caput huius magi accipitae

À moins qu'on doive cette forme à un scribe peu attentif qui ait cru avoir affaire à l'impératif *capite*.

Ci-après, nous dressons la liste des occurrences du neutre pluriel dans la *Vita Memorii* :

Vita Memorii	ancien français
amputaverunt capita (102.30), capete hunc magum accipitae (103.25)	m. sg. CS chief
stravit super corpora (103.30)	m. sg. CS cors
abscondit se sub folia (103.33), sub folia (104.10)	f. sg. CS fueille : feuille ; feuillage
nunciet scaelera (102.32), tractabat omnia scelera (103.24)	
accipiat retiam suam (104.9), extensa retia in aqua (104.11) ⁷⁴	f. sg. CS rete = rets, filet
benedictum in secula (104.3), in secula seculorum (104.21)	m. sg. CS seule ; secle
intendentes de spolia (103. 27)	f. sg. CS despueille = butin fait sur les corps des ennemis
in tempora transmitti (102.4)	m. sg. CS tems
ut non moveantur vestigia mea [cit.](102.20)	m. sg. CS vestige
invenit vestimenta (103.31)	m. sg. CS vestiment f. sg. CS vestemente = vêtements

1.2. Les désinences casuelles (= maîtrise d'une norme grammaticale)

La *Vita Memorii* ne donne pas une impression de faillite du système casuel. Le relevé systématique de toutes les désinences⁷⁵ nous montre que le scribe fait preuve d'une bonne maîtrise de la norme écrite. Il utilise la plupart des désinences casuelles et le fait correctement, même auprès des prépositions. Les cas sont limités où l'évolution des modes phonétiques a atteint le système morphologique. Ainsi, l'opposition *-a/-am* se maintient très bien⁷⁶. Les désinences les plus instables dans

⁷³ Cf. *spolia* fém. sg. chez Grégoire de Tours (Bonnet 352) et chez saint Augustin (Blaise 69).

⁷⁴ Cf. *retia* fém. sg. dans le latin des Pères de l'Église (Blaise 68).

⁷⁵ Le lecteur trouvera ces résultats dans l'Annexe II, p. 62 sq.

⁷⁶ qui *talem iniuriam* praeparaverunt (102.24), te *grave iniuriam* praeparaverunt (102.27), tibi *iniuriam* praeparaverunt (103.10-11), *licentiam* habeam (103.13), fecisti caelum et *terram*, mare et omnia ... (103.15), induit sibi *penitentiam gravem* (104.4), accipiat *retiam suam* (104.9).

cette optique sont *-um/-o* dans les fonctions de régime et de complément de moyen ; *-em/-i* dans les fonctions de bénéficiaire et de complément de moyen de manière ou de cause. Certaines formes peuvent cependant être expliquées par une nouvelle logique : *nuntiare* se construit avec un double accusatif⁷⁷, *incendium concremare* est interprété comme une entité lexicale :

fonction	<i>-um</i> pour <i>-o</i>	<i>-o</i> pour <i>-um</i>
régime		<i>verbo Dei psallentes</i> (102.13-14) <i>Deo timentes</i> (104.7) <i>transmitte ... Maximiano subdiacono</i> (102.12-13)
moyen	<i>eum gladium ferire</i> (102.30-31) <i>incendium concremare</i> (102.27) <i>incaendum concrementur</i> (102.35) <i>incendium concrementur</i> (103.16).	

fonction	<i>-em</i> pour <i>-i/-e</i>	<i>-i/-e</i> pour <i>-em</i>
bénéficiaire	<i>nunciet civitatem vel hominibus</i> (102.31) <i>nunciavit regem</i> (103.28)	
moyen	<i>urbem .. gloriosum sanguinem illustravit</i> (formule initiale) (102.3)	
manière	<i>exclamans vocem diabulus</i> (104.16)	
cause	<i>suporem deprehensus</i> (102.10)	

Les prépositions les plus propices à un nivellement désinentiel sont *in*, lorsqu'il s'agit d'introduire un complément de direction, et *cum*.

	+ acc.	+ abl.
IN (direction / mouvement)	<i>-in fluvium istum proicite</i> (103.25) <i>-extendete in lacum fluvii</i> (104.9-10)	<i>-caecidit in terra</i> (102.23) <i>-in oratione discumbens</i> (103.14)
CUM (accompagnement ; moyen)	<i>-cum magias eorum</i> (102.28) <i>-cum gentem nequissimam</i> (102.6) <i>-cum multitudinem populi una cum psallentis</i> (102.16) <i>-una cum innocentes</i> (102.21)	<i>-una cum Memorio presbitero</i> (102.12) <i>-sepultus .. cum omne pacae</i> (104.19-20) <i>-cum corporibus interfectis</i> (103.31-32) <i>-cum fratribus suis</i> (102.21)

Le maintien de ces oppositions morphologiques à l'écrit est d'autant plus méritoire qu'elles n'étaient plus perceptibles oralement.

D'autre part, les exemples suivants plaident en faveur de la « morphologie à variantes » de J. Herman, où la langue offrait à son utilisateur une sorte de choix de

⁷⁷ Cf. Adams 56 ; Uddholm 98. Aussi dans le latin des Pères de l'Église (Blaise 77).

« variantes libres » à valeur identique. Il s'agit notamment d'un passage où le scribe change de cas au sein d'un même syntagme fonctionnel⁷⁸ :

1. *Transmitte [innocentes] una cum Memorio presbitero similiter Filicem et Sinsatum diaconibus vel Maximiano subdiacono* (102.12-13)⁷⁹

ou de confusions casuelles comme :

2. *O sancti Memorii martyr* (104.16) (apostrophe = O sancte Memori martyr)
3. *omnes magias suas tibi iniuriam praeparaverunt* (103.10) (complément de moyen = *omnibus magiis suis*)
4. *Dominum confiteri peccatis meis* (103.13) (objet = *peccata mea*)
5. *collegens de arboribus ramis* (103. 29).(objet = *ramos*)
6. *lacrimis fundens* (102.18) (103.23) (104.4) (objet = *lacrimas*)⁸⁰
7. *capete hunc magum accipitae* (103.25) (complément déterminatif = *caput huius magi*)⁸¹

Il est même probable qu'au VIII^e siècle, à l'instar des confusions entre *-o* et *-um*, *-i* et *-em*, la prononciation des terminaisons de l'ablatif et de l'accusatif au pluriel aient été identiques. Il faudrait pour cela que les voyelles finales aient toutes eu plus ou moins le même timbre centralisé. La morphologie à variantes se situerait alors sur le plan purement orthographique, dont le degré de correction serait au diapason des capacités analytiques et analogiques du scribe⁸². Ces mêmes facteurs peuvent alors aussi être à l'origine de modifications par rapport à la norme classique. Nous croyons ainsi pouvoir supposer une analogie directe – *arboribus* – dans l'exemple 5. pour *ramis*. Une analogie moins directe est envisageable pour ex. 1. *diaconibus* et pour ex. 6. *lacrimis* :

⁷⁸ Cf. aussi chez Grégoire de Tours (Bonnet 524-5) et dans les *Formulae Marculfi*, où la déclinaison de groupe est fréquemment attestée : quand deux ou plusieurs mots forment un groupe grammatical, il arrive assez souvent que Marculf ajoute la désinence classique au dernier mot seulement (Uddholm 95).

⁷⁹ Dans le cas suivant : *nunciet civitatem vel hominibus* (102.31), le changement de cas n'est de toute façon qu'apparent, vu l'état de la désinence –em.

⁸⁰ Cf. *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 180).

⁸¹ Cf. *supra*, 1.1. Le neutre, p. 305.

⁸² Cf. A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi, études sur la langue et le style*, p. 25-27. L'auteur met le doigt sur ce genre d'opérations mentales faites par les scribes : importance de la mémoire visuelle, de l'analogie, des transferts automatique de formules et des tendances à normaliser la langue.

dans la littérature patristique et mérovingienne, ces mots sont nettement plus fréquents à l'ablatif qu'à l'accusatif⁸³.

Il nous semble donc que ces variations – parfois curieuses – ne sont pas fortuites, mais qu'elles trouvent leur origine dans un amuïssement des timbres vocaliques d'une part, et d'autre part dans un réflexe orthographique de la part du scribe.

1.3. Compléments casuels vs. prépositionnels

L'analyse exhaustive⁸⁴ de la mise en forme des différentes fonctions de la phrase montre que la plupart des compléments exprimant une fonction autre que le régime, sont prépositionnels.

Dans la fonction de bénéficiaire⁸⁵, comme le montre le tableau ci-dessous, la préposition s'utilise surtout avec les *verba dicendi*, notamment avec l'incise *ait*. P. ex. :

- Praefectus ait ad regem* : (102.27)
- Et ait rex ad ministros suos* : (102.34) (103.25)
- Et ait rex ad sancto Memorio* : (103.5)
- Et ait sanctus Memorius ad regem* : (103.12)

La tournure casuelle n'est pourtant pas absente : elle est surtout utilisée auprès de verbes dont la configuration actancielle est de toute façon prévisible. La confrontation avec les syntagmes pronominaux exprimant la même fonction est fort intéressante : elle révèle une survie beaucoup plus tenace du datif : 2 tournures prépositionnelles⁸⁶ pour 21 tournures casuelles⁸⁷.

⁸³ Dans le *CETEDOC* (Vol. 1 Biblia & Patres), les rapports sont les suivants : lacrimis 995/lacrimas 568 ; diaconibus 93/diacones 74. Les oppositions sont encore plus prononcées dans le *eMGH SRM* : lacrimis 343/lacrimas 68 ; diaconibus 19/diacones 5.

⁸⁴ Le lecteur trouvera ces résultats dans *l'Annexe II*, p. 62 sq.

⁸⁵ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 64-5.

⁸⁶ ad *eum* rex respondens (102.29).

⁸⁷ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du pronom*, p. 105.

verbes avec tournure casuelle nominale	verbes avec tournure casuelle pronominale ⁸⁸	verbes avec tournure prépositionnelle nominale	verbes avec tournure prépositionnelle pronominale
<i>apparere</i> <i>confiteri</i> <i>ire obviam</i> (gén.) <i>nuntiare</i> (2)(2acc.) <i>ostendere</i> <i>placere</i> (cit.) <i>scribi</i> (formule initiale) <i>transmitti</i> (formule initiale)	<i>adnuntiare</i> <i>agere gratias</i> <i>amputare</i> <i>apparere</i> <i>commendare</i> <i>dicere</i> (2) <i>induere</i> <i>iubere</i> <i>praeparare</i> (2) <i>respondere</i> <i>tradere</i>	<i>deprecari</i> (ad) <i>dicere</i> (ad) <i>ait</i> (ad)(10)	<i>respondere</i> (ad) ⁸⁹ <i>intendere</i> (inter) ⁹⁰

Dans le domaine de l'expression du moyen⁹¹ et de la cause⁹², les tournures casuelles – majoritaires – ont pourtant plutôt l'air d'être des expressions figées, où le complément forme une unité sémantique avec le verbe :

pavore repletus (103.30-31)(103.34)
suporem deprehensus (102.10)
incendium/-o concremare (102.27)(102.35)(103.16)
gladium/-o ferire (102.28)(102.30-31)
orationibus deprecari (102.8).

Les tournures suivantes s'expliquent par l'intertextualité formelle⁹³ : *sanguine illustrare* (102.3), *unda perfundere* (103.21).

La construction du complément déterminatif⁹⁴ est indiscutablement l'élément le plus archaïque dans cet ensemble. Celui-ci s'exprime presque uniquement à l'aide du génitif. Comme en latin classique, l'emploi d'une préposition est liée à une valeur particulière. Dans *incendius de crucis* (102.36), la construction avec *de* insiste sur l'origine, « un feu, fait avec les croix » (vs. 103.21-22 *sanguinis suis unda*), à moins que le génitif pluriel *crucum* ait posé problème. La désinence *-um* est pourtant utilisée ailleurs, mais elle a pu être figée dans ces emplois⁹⁵. Dans *unus ex ipsis missus*

⁸⁸ Pour les exemples concrets, voir le tableau dans notre *Annexe II*, p. 104-6.

⁸⁹ *ad eum* rex respondens (102.29).

⁹⁰ *intendentes inter se* (103.27).

⁹¹ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 68.

⁹² V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 69.

⁹³ Cf. *supra*, 3.2.1. *Structure narrative*, p. 295.

⁹⁴ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 70-71.

⁹⁵ 102.30 *capita diaconorum vel innocentum* ; 103.27 *de spolia sanctorum martyrum*, 103.30 *super corpora martyrum*, 103.31 *vestimenta sanctorum martirum* ; 102.9 *urbem Tricassium*, 103.16 *civitatem Tricassium*, 103.21 *orbem Tricassium*, 103.35 *ab urbe Tricassium*, 104.7 *ex urbe Tricassium civitatis*.

(103.28), la tournure avec *ex* remplace un génitif partitif *ipsorum* qui, suivi de *missus*, aurait été sans doute moins clair (vs. 102.16 *cum multitudinem populi*).

Notre texte propose un ablatif de point de vue figé : *rex iniquos nomen Atthela* (102.6).

Parmi les autres compléments, les prépositions – *ab*, *de* et *ex* – sont la règle pour l'expression du complément de séparation⁹⁶ :

- et perterriti nimis, fugierunt ab urbe Tricassium* (103.35)
- sed libera eos de manibus istorum inimicorum* (103.17)
- nam genitoris sancti Memorii antaedicti presbiteri ex urbe T. fuerunt* (104.7)

tout comme on retrouve toujours *cum*, éventuellement *una cum*, pour le complément d'accompagnement⁹⁷ :

- Et egressus cum multitudinem populi una cum psallentis* (102.16).
- adveniens rex iniquos nomen Atthela cum gentem nequissimam* (102.6)
- et ambulavit Memorius cum fratribus suis una cum innocentes* (102.21)

Les rares compléments de temps⁹⁸ et de lieu⁹⁹ casuels sont des termes transparents :

- Sequenti autem diae accepit Maximianus ... vestimentum* (103.36)
- Media autem noctae tremuit caelus* (103.33)
- ut populus christianus, qui urbem Tricassium morabantur* (102.9)
- ad exemplum caeterorum, qui orbem Tricassium morabantur* (103.21).

Il y a également quelques compléments de mouvement/direction casuels. Ceux-ci, non-classiques, nous semblent moins évidents à reconnaître :

- ut civitatem T. non captivitatem perferent* (103.16)
- tragentes ambe (pour ambo) partes ausiricas* (104.11)

Le tableau suivant résume les rapports entre tournures casuelles et prépositionnelles pour les différentes fonctions retenues.

⁹⁶ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 68.

⁹⁷ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 69-70.

⁹⁸ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 66.

⁹⁹ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 66.

fonction	tournure casuelle	tournure prépositionnelle
bénéficiaire	9	12 AD
complément de temps	3	2 POST
complément de durée	-	3 IN
complément de lieu	3	8 IN 1 PER 1 SUB
complément de mouvement / direction	1	10 AD 4 IN 1 SUB 2 SUPER 1 EXTRA
complément de séparation	-	1 A 3 DE 2 EX 1 EXTRA
complément de moyen	12	1 CUM 1 PER
complément de manière	1	2 CUM
complément de cause		-
complément d'accompagnement	-	7 CUM
complément de but	-	1 AD
complément d'agent	2	3 A(D)
complément déterminatif	45	1 DE 1 EX

1.4. Le syntagme nominal

1.4.1. Contiguïté des éléments appartenant au même syntagme

La contiguïté des éléments appartenant au même syntagme est une des caractéristiques les plus saillantes de cette *Vita*. Compte tenu du fait que certaines conjonctions occupent toujours la deuxième place dans la phrase¹⁰⁰, on peut affirmer que les cas de disjonction sont quasiment inexistants. Ceux que nous avons relevés se trouvent aux extrémités du texte, dans les formules initiale et finale. Le génitif antéposé dans la phrase initiale n'est en fait séparé de son noyau que par des éléments appartenant au même syntagme :

Peculiari patroni nostri, qui urbem Tricassium civitates gloriosum sanguinem inlustravit, sublimen adque venerabilem passionem ... (102.3-4)

Dans la formule de datation suivante, le verbe sépare le génitif antéposé de son noyau :

¹⁰⁰ C'est ce que Dieter Wanner appelle les clitiques spéciaux, c'est-à-dire, des clitiques qui se caractérisent par un ordre différent de celui des éléments non-clitiques. *-que, -ve, -ne, -ce* sont des enclitiques de catégorie ; *enim, autem, quidem, tamen, vero, igitur, qui, quisque* peuvent être, mais ne sont pas nécessairement, des clitiques spéciaux (*The development of Romance clitic pronouns*, p. 36 et p. 71)

Sanctus vero Memorius presbiter passus est, quod mensis September facit dies septem (104.19)

1.4.2. Ordre des éléments à l'intérieur du syntagme

En ce qui concerne la place des adjectifs, il est difficile de se prononcer sur d'éventuelles évolutions : les syntagmes sont trop peu nombreux et beaucoup d'entre eux ont un caractère standardisé. Il s'agit d'ailleurs presque uniquement d'adjectifs descriptifs :

antéposés	postposés
<i>fortis exercetus</i> (102.7)	<i>ad Dominum caelestem</i> (102.8)
<i>gloriosum sanguinem</i> (102.3) (formule initiale)	<i>penitentiam gravem</i> (104.4)
<i>grave</i> iniuriam (102.28)	<i>rex iniquos</i> (102.6)
<i>peculiaris</i> patroni nostri (102.3)(formule initiale)	<i>pavore magno</i> (103.34)
<i>sublimen et venerabilem</i> passionem (102.4) (formule initiale)	<i>Domine Deus omnipotens</i> (103.15)
	<i>incendius de crucis sanctas</i> (102.36).
	<i>Spiritus sanctus</i> (102.18)

L'antéposition du complément déterminatif est rare. Outre les formules citées, où le génitif est en outre disjoint, il faut mentionner le syntagme figé *Dei filius* dans la formule finale :

et benedicaetur illic Christus, Dei filius, cui est honor ... (104.20)

versus

Gratias tibi ago, domine Iesu Christe, filius Dei (103.19)

Les adjectifs possessifs se trouvent systématiquement derrière le substantif qu'ils déterminent, soit un emplacement plus latin que roman. P. ex. :

-Quod est nomen tuum ? (103.5)

-Dominum confiteri peccatis meis (103.13)

-in corde suo ... tractabat (103.23)

Ipse est également postposé :

silentium sanctorum ipsorum (102.23)

inimici ipsi repleti sunt pavore (103.34)

corpus sancti Memorii ipsius (104.14)

La situation est moins claire pour les autres démonstratifs. *Hic* est généralement antéposé, sauf dans :

Nos sumus misi ad sancto Lupo episcopo. Tibi notum sit ut civitatem huic unde egressi sumus ad te, eam non permittas captivare (102.26).

où la forme *huic* semble équivaloir à *huius*, et en fait à *eius*.

Les occurrences adjectivales de *iste* sont trop peu nombreuses pour qu'on puisse découvrir un quelconque principe de placement. Dans le passage suivant, *iste* peut être interprété soit comme un adjectif, soit comme un pronom référant à *capete* (pour *caput*) :

capete hunc magum accipitae et in fluvium istum proicite (103.25)

La forme *istius* semble équivaloir à un *istorum* antéposé plutôt qu'à un *istibus* postposé dans :

libera eos de manibus istius inimicorum (103.17)

Les adjectifs indéfinis sont antéposés :

-qui a nullo sacerdote sanare potuit (104.15)

-cum omne pacae (104.19)

-talem iniuriam praeparaverunt (102.24),

-per totam Galliam (102.7)

1.4.3. Émergence de l'article

On peut noter une certaine hypercaractérisation dans l'emploi des possessifs. Leur fréquence atteint son comble dans la partie dialoguée entre Attila et Mémorius, pour des raisons de clarté référentielle. Par exemple :

'Quod est nomen tuum?' Respondens autem sanctus Memorius : 'Si credis in Deum meum, quem ego adhorro, dico tibi nomen meum'. Dic ergo tu, rex, nomen tuum, si credis in Deum meum, vel praefectus tuus dicat nomen suum'. Et ait rex : 'Ego Atthela nomen habeo et praefectus meus Selenus vocatur'. (103.5-10)

La redondance est cependant réelle dans les formulations suivantes, où l'emploi des possessifs semble s'expliquer par une préférence pour des syntagmes plutôt que des noms seuls pour des raisons prosodiques, question d'avoir des « blancs » entre les mots accentués :

*in orationibus meis Dominum confiteri peccatis meis (103.13)
oculis suis lacrimis suis fundens, in corde suo ... tractabat (103.23)*

Seules de timides amorces d'hypercaractérisation peuvent être notées dans l'emploi de *ipse*, quoiqu'on n'en compte que trois occurrences en tant qu'adjectif démonstratif. Dans les deux cas suivants, *ipse* marque néanmoins des référents maximalelement continus :

*Et ambulavit sanctus Memorius cum fratribus suis una cum innocentes ;
pervenit ad locum, cuius vocabulum est Brolium. Cum audisset silentium
sanctorum ipsorum, expavit rex ... (102.21 sq)*

*-Ipsi autem eum deportantes ad locum, ubi corpus sancti Memorii ipsius
requiescebat (104.14)*

Mais *ipse* renvoie à un référent plus éloigné dans :

*(...[pas de référent immédiat]). Media autem noctae, tremuit caelus et terra, et
inimici ipsi repleti sunt pavore (103.34)*

D'autre part, la faible présence de marques de référence a certainement une partie liée avec le fait que les protagonistes sont constamment désignés par leur noms respectifs ou par des noms communs ayant plus ou moins la même valeur : *rex*, *praefectus*.

1.5. La formation de l'adverbe

La grande majorité des adverbes présents dans la *Vita Memorii* sont des éléments lexicaux – la plupart sans continuateur roman. Ils expriment souvent un rapport de temps :

adhuc (103.11), *antea* (103.4), *antequam* (103.12), *Deinde* (103.26), *iam* (102.15)(afr. *ja*), *iterum* (102.21), *statim* (103.4), *tunc* (103.3)(afr. *donc*) ;

D'autres expriment le degré, la cause ou l'appréciation :

magis non (102.9)(afr. *mais*), *nimis* (103.34), *propterea* (103.11), *quidem* (102.27 /103.28).

On ne compte que deux adverbes de manière dans ce texte très peu descriptif : *similiter* (102.12) et *obtime* (102.29), tous deux construits de manière classique à partir d'adjectifs. Les formes en *-mente* sont absentes.

Comme la *Vita Gaugerici*, la *Vita Memorii* atteste la locution adverbiale *tunc tempores* :

tunc tempores adveniens rex iniquos nomen Atthela (102.6)

1.6. Degrés de l'adjectif

Pour ce qui concerne les degrés de l'adjectif, la *Vita Memorii* n'annonce en rien la situation romane. Les quelques comparatifs et superlatifs synthétiques sont des formes fréquentes qui se sont sans doute en grande partie lexicalisées :

prior sum ego quam Deus eorum (102.32)¹⁰¹

beatissimi Memorii (102.1)

fidelissime sacerdos (102.11)

gentem nequissimam (102.6)

*

Dans le domaine du nom et du groupe nominal, on peut conclure que la *Vita Memorii* reste relativement près de la norme latine. Les principaux éléments romans sont : l'importance de prépositions et la contiguïté des syntagmes nominaux. Ce sont certes des facteurs importants dans le contexte d'une compréhension orale.

1.7. Conclusion intermédiaire : le nom et le groupe nominal :

Dans le domaine du nom et du groupe nominal, on peut conclure que la *Vita Memorii* reste relativement proche de la norme latine. Il y a néanmoins quelques aspects qui ont un caractère plus roman : les neutres pluriels en *-a* sont plus d'un fois ouvertes à une interprétation collective et peuvent, le cas échéant, être perçus comme des singuliers ; les tournures prépositionnelles ont tendance à évincer les tournures casuelles dont l'emploi semble être conditionné tant du point de vue syntaxique que sémantique. Enfin, la contiguïté des éléments appartenant à un même syntagme est un principe suivi de manière très stricte.

¹⁰¹ Il est vrai que la construction de la comparaison à l'aide de *quam* est celle qui survit en roman.

2. Le pronom

2.1. Les formes pronominales¹⁰²

Morphologiquement, la déclinaison classique reste globalement respectée, même au niveau des relatifs. Dans les cas suivants, le génitif, sans être en infraction grammaticale, frôle le datif, plus habituel dans ces constructions¹⁰³ :

locum cuius vocabulum est Brolium (102.22) pour *cui*
alter alterius mortem dedit (103.28) pour *alteri*
ad exemplum caeterorum (103.20) pour *ceteris*

La confusion génitif/datif explique sans doute aussi :

*Nos sumus misi ad sancto Lupo episcopo. Tibi notum sit, ut civitatem huic,
 unde egressi sumus ...* (102.26) pour *huius*

Parmi les confusions plus atypiques, nous pouvons mentionner :

sed libera eos de manibus istius inimicorum (103.17) pour *istorum*

Les tournures pronominales prépositionnelles sont fort peu nombreuses et, à l'exception d'un complément de bénéficiaire avec *ad*¹⁰⁴, ne font nullement concurrence à des tournures non prépositionnelles¹⁰⁵.

Du reste, les formes pronominales n'offrent aucune trace de romanisation. Les démonstratifs se maintiennent sans que se manifeste la moindre trace de renforcement morphologique. La palette d'indéfinis reste classique, mais peu fournie :

¹⁰² V. aussi *Annexe II, Morphosyntaxe du pronom*, p. 102-104.

¹⁰³ Pour la confusion génitif/datif au niveau des relatifs, cf. *supra*, les *Analyses de la Vita Gaugerici* (p. 170) et de la *Passio Leudegarii* (p. 250) (avec renvoi aux formules de Marculf).

¹⁰⁴ *ad eum rex respondens* (102.29).

¹⁰⁵ Il s'agit notamment de compléments de temps (*post*), de lieu (*in, ante*), de mouvement (*ad*), d'accompagnement (*cum*) et d'un complément déterminatif partitif (*ex*). Pour un relevé exhaustif de la morphosyntaxe pronominale, voir dans notre *Annexe II*, p. 102 sq.

forme	nombre d'occurrences	contexte	survivance
<i>alter</i>	1 pronom	<i>alter alterius</i> mortem dedit (103.28)	<i>altre</i>
<i>ceteri</i>	1 pronom	ad exemplum <i>caeterorum</i> (103.20)	-
<i>nullus</i>	1 pronom	<i>nullus</i> potuit ... (104.17)	<i>nu(l)s</i>
	1 adjectif	qui a <i>nullo</i> sacerdote sanare potuit (104.15)	
<i>omnis</i>	2 pronoms	<i>omnia</i> quae in eis sunt (103.15) <i>omnia</i> quae facta fuerant (104.2)	en composition, p.ex. <i>omnipotent</i>
	3 adjectifs	<i>omnes</i> magias suas (103.10) <i>omnia</i> scelera ... tractabat (103.24) cum <i>omne</i> pacae (104.19)	

2. Emploi

Syntaxiquement, la valeur des pronoms reste classique et leur fréquence très modeste, aussi bien en emploi indépendant qu'au sein du syntagme nominal.

2.2.1. L'émergence du pronom sujet

Les pronoms sujets sont utilisés dans un contexte d'emphase et ne sont pas nécessairement contigus à la forme verbale. On les trouve surtout à la première personne :

	singulier	pluriel
1	<i>ego</i> adhoro (103.6) et <i>ego</i> tibi dico (103.7) <i>ego</i> A. nomen habeo (103.9) prior sum <i>ego</i> quam Deum (102.32)	<i>nos</i> sumus misi (102.25)
2	<i>tu</i> eis adiuvere non poteris (102.34)	
3	ad <i>ille</i> ... amputavit (103.20)	
		quis sunt <i>isti</i> (102.24) <i>ipse</i> adhorant (102.32) <i>ipsi</i> ... deportantes (104.14)

2.2.2. L'explicitation du pronom objet

L'emploi fréquent du pronom régime *is* – jamais un autre démonstratif – relève d'un désir de clarté référentielle et peut être mis en rapport avec le style biblique¹⁰⁶ de la *vita* :

¹⁰⁶ Cf. M. VAN UYTFANGHE, *Bijbel en hagiografie* ..., p. 467 ; 493 (illustrations bibliques).

singulier	pluriel
nolite <i>eum</i> gladium ferire (102.30) imposuit <i>eum</i> super corpus (104.1) <i>eum</i> deportantes (104.14)	<i>eos</i> baptiza (102.12) eduxit <i>eos</i> (102.17) benedixitque <i>eos</i> (102.17) iubeas <i>eos</i> gladio ferire (102.28) vidis <i>eos</i> <u>interfectus</u> (102.33) libera <i>eos</i> (103.17) sepelierunt ... et <i>eos</i> qui ... (104.6)
[civitatem] (...) <i>eam</i> non permittas ... (102.25)	[magias]...confrangite <i>eas</i> (102.35)

La place de ces pronoms semble s'inscrire dans un mouvement de clitisation. Comme on peut le voir dans les exemples, le pronom, s'il est atone, s'attache à la forme verbale. En cela, notre texte s'intègre parfaitement dans un entre-deux entre la latinité et la romanité : les pronoms ne changent pas activement de place, mais ils s'attachent prosodiquement au verbe qui, dans les textes spontanés, se retrouve naturellement rapproché de ses pronoms satellites. Nous rappellerons que, selon D. Wanner, c'est la conséquence des phrases plus courtes d'une part, et celle, d'autre part, des phrases emphatiques où le verbe a tendance à se diriger vers la gauche¹⁰⁷.

2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs

Peu nombreux, les démonstratifs semblent garder leurs valeurs classiques, pour autant que l'on puisse porter un jugement pertinent en se basant sur un nombre aussi limité d'occurrences.

Hic compte 6 occurrences et est partout en emploi adjectival, sauf dans la formule standard *post haec* (104.4). Il marque la proximité, notamment dans des passages en discours direct :

- ut Deus misereatur super hanc civitatem* (102.14)
- potens est hunc puerum sanum facere* (103.2)
- capete hunc magum (= caput huius magi ?) accipitae* (103.25)
- nullus me de hunc corpore eiecere potuit* (104.17).

Iste (3 occurrences dont 2 (ou 3) adjectivales) marque plutôt la proximité, mais semble véhiculer surtout une valeur négative :

- Quis sunt isti, qui talem iniuriam praeparaverunt ?* (102.24)
- libera eos de manibus istius inimicorum* (103.17)

-capete hunc magum et in fluvium istum¹⁰⁸ proicite (103.25)

La valeur de *ille* (3 occurrences dont 2 adjectivales) est moins claire. Ce pronom semble moins véhiculer une valeur spatiale, mais plutôt une sorte d'emphase dramatique :

-Ad ille, extracto gladio, amputavit caput eius(103.20)

-ad ille sacer sanguinis suis unda perfusus est (103.21)

-et sanata est puaella ex illa hora (104.18).

Ipse est le pronom démonstratif le plus fréquent et le plus affaibli, mais il ne compte toujours que neuf occurrences, dont trois adjectivales. Il est utilisé pour jeter des ponts référentiels, qui ne sont généralement pas nécessaires. Nous avons déjà traité plus haut de ses occurrences adjectivales¹⁰⁹. En tant que pronom, *ipse* a généralement la valeur de *is* :

-Maximianus vero subdiaconus ... in corde suo omnia scelera vel conlucutionem ipsorum ... tractabat (103.24)

-Deinde [ministri] redeuntes ... alter alterius mortem dedit. Unus quidem ex ipsis missus nunciavit (103.28) = ex eis

-sepelierunt corpus sancti Memorii martyris et eos qui cum ipso passi fuerunt (104.6) = cum eum

-[Maximianus et Pimenius] invenerunt caput sancti Memorii presbiteri martiris, hodorem flagrantem quasi balsamum. Ipsi autem eum deportantes (104.14) = ii

-accepit Maximianus subdiaconus vestimentum sancti Memorii martyris et imposuit eum super corpus ipsius (104.1) = eius

Toutefois, *ipse* semble encore véhiculer une certaine insistance emphatique sur l'identité dans :

-quia prior sum ego quam Deus eorum, quem ipse (pour *ipsi*) adhorant (102.32)

Enfin, *is* se rencontre régulièrement comme pronom personnel dans les fonctions de régime et de bénéficiaire ou avec des prépositions¹¹⁰.

¹⁰⁷ Cf. Dieter WANNER, *The Development of Romance clitic pronouns*, p. 236.

¹⁰⁸ Nous avons vu plus haut que *istum* peut également être interprété ici comme un pronom personnel.

¹⁰⁹ V. *supra*, 1.4.3., p. 314.

¹¹⁰ Cf. *Annexe II, Morphosyntaxe du pronom*, p. 102-104.

2.2.4. Réorganisation du possessif

On peut constater que *suus* est de loin plus fréquent que *eius*, attesté dans deux occurrences seulement, dont une en citation. Si *suus* garde généralement sa valeur réflexive¹¹¹, il peut empiéter aussi quelquefois sur le domaine du non-réfléchi, comme le montre le tableau suivant :

non-réfléchi : <i>eius</i>	non-réfléchi : <i>suus</i>
-ad ille (...) amputavit caput eius (103.20) -sit nomen ejus benedictum (104.3)[cit.]	-s.M. inponens signum crucis super oculum <u>puaeri</u> et statim oculus <i>suos</i> restauratus est pour <i>eius</i> (103.4)

D'autre part, *suus* se maintient pour l'expression de la possession plurielle réflexive :

omnes magias suas tibi iniuriam praeparaverunt (103.10)
*ad eum rex respondens : 'Obtime iudicasti', et extractis gladiis suis,
amputaverunt capita* (102.29)

alors que la possession plurielle non-réflexive s'exprime à l'aide de la forme *eorum*¹¹². Nous observons que la forme pré-romane *illorum* est absente de la *Vita Memorii*.

Le paradigme pronominal se caractérise par un archaïsme certain. Néanmoins, les traits syntaxiques qui émanent de la spontanéité du texte font émerger une romanité en devenir.

2.3. Conclusion intermédiaire : le pronom

Le paradigme pronominal – formes et emplois – se caractérise par un conservatisme certain, même s'il y a quelques signes d'affaiblissement. Le principal phénomène qui va dans le sens de l'aval typologique est la fréquente expression du pronom objet. Celui-ci semble en outre manifester une certaine tendance à la dépendance prosodique et syntaxique.

¹¹¹ *aelevatis manibus suis, benedixitque eos* (102.17), *caecidit in terra et dixit ad praefectum suum* (102.24), *et ait rex ad ministros suos* (102.34), 'Dic ergo tu, rex, nomen tuum, si credis in Deum meum, vel praefectus tuus dicat nomen suum' (103.8-9), *inpleta oratione sua, elevans oculus suos ad caelos* (103.18), *oculis suis lacrimis suis fundens, in corde suo ... tractabat* (103.23), *et ait rex ad ministros suos* (103.25), *accipiat retiam suam* (104.9), *expavit rex et aequos suos contremuit* (102.23).

3. Le verbe

3.1. Passifs, déponents et voix pronominale

Infectum

Tant dans le domaine des déponents que dans celui des passifs, les formes synthétiques sont en vigueur, mais la question de la pertinence de leurs terminaisons mérite d'être posée. Pour les déponents, on compte en effet deux activations (en gras dans le tableau) pour un ensemble de formes limité :

	1 ^e personne	3 ^e personne
ind. prés.	<i>te <u>deprecor</u> ut</i> (103.16)	<i>qui <u>morantur</u></i> (102.31)
ind. impf.	-	- <i>populus christianus qui (...) <u>morabantur</u></i> (102.9) - <i>qui (...) <u>morabantur</u></i> (103.21). -s.L. <u>deprecabat ad Dominum</u> (102.8) pour <u>deprecabatur</u>
subj. prés.	-	- <i>ut Deus <u>misereatur</u> super</i> (...) (102.14) -<i>fortis exercetus <u>dommenaret</u></i> (102.7) pour <u>dominaretur</u>
subj. impf.	-	s. L. <i>sacerdocium <u>fungeretur</u></i> (102.5)

Parmi les passifs, on note l'emploi d'une forme passive pour une forme active transitive :

te deprecor, ut civitatem Tricassium non captivitatem perferent, neque incendium concrementur (103.17) pour *concremant*

alors qu'on trouve la même forme avec valeur passive ou médio-passive dans :

Magias eorum, ... confrangite eas et incaendum conkraementur (102.35)

La confrontation de ces deux passages fait apparaître comme un bloc figé le groupe *inc(a)endum concr(a)ementur*, indépendamment du fait s'il s'agit d'une tournure active ou passive, transitive ou intransitive, comme s'il avait été mémorisé ainsi par la main du scribe. La perte de pertinence de la désinence peut être mis en rapport avec le caractère ambivalent du verbe qui peut signifier aussi bien « faire brûler » que « être brûlé ».

La pertinence des terminaisons du passif synthétique se voit encore mise en question par la coexistence de la forme déponente *deprecor* (103.16) et de la forme activée *deprecabat* (102.8). Enfin, il ne faut pas perdre de vue que des 7 formes, 3 appartiennent

¹¹² *te grave iniuriam praeparaverunt cum magias eorum* (102.28), *prior sum ego quam Deus eorum* (102.32), *magias eorum quas in manus ferabant ante se* (102.34), *gladiis eorum inaestuantes alter alterius mortem dedit* (103.27).

à des citations bibliques ou à la formule finale et qu'elles appartiennent toutes, à une exception près, à la troisième personne :

	ind. prés.	subj. prés.	fut. s.
3 ^e pers.	<i>Selenus <u>vocatur</u></i> (103.10)	- <i>ut non <u>moveantur</u> vestigia mea</i> (102.20) (Ps 16, 5) - <i>magias (...) incaendum <u>concrementur</u></i> (102.35) - <i>te deprecor ut civitatem T. non captivitatem perferent, neque incendium <u>concrementur</u></i> (103.17) (hypercorrect)	- <i>Angelus Domini <u>commitetur</u> vobiscum</i> (102.18) (Tob. 5, 21) - <i>benedicatur Christus</i> (104.20) [formule finale]
1 ^e pers.	<i>Memorius <u>vocor</u></i> (103.7)	-	-

D'autre part, qu'en est-il des tournures alternatives ? Les formes *vocor* et *vocatur* n'ont pas été remplacées par la tournure réfléchie *se vocare*, qui garde sans doute une valeur trop active¹¹³ médio-passive, à l'instar de la forme *abscondit se sub folia auseriae*, « il se cacha sous les feuilles d'osier » (103.33).

Quant aux périphrases avec « esse + participe », elles ont une valeur clairement résultative dans les cas suivants :

sit nomen eius benedictum in secula (104.3)[cit.]

tibi notum sit, ut ... (102.26)

Ailleurs, il est vrai, les tournures périphrastiques gardent leur valeur de temps du passé, mais on pourrait s'imaginer – le caractère dramatique et mimétique du texte le permet – qu'elles furent ressenties par le public comme des présents historiques, d'autant plus qu'il s'agit presque toujours de l'accomplissement d'un événement :

Factum est autem, iam solem orientem, baptizati sunt puaeri (102.15)

et statum oculus suos restauratus est (103.4)

Ad ille sacer sanguis suis unda perfusus est (103.22)

tremuit caelus et terra, et inimici ipsi repleti sunt pavore magno (103.34)

et exivit satanas, et sanata est puaella (104.18)

¹¹³ Cf. aussi P. FLOBERT, *Les verbes déponents latins ...*, p. 389 : « Le premier exemple de réfléchi passif est d'ordinaire signalé chez Pline, 5,121 : *Myrina quae Sebastopolim se uocat*. L'accord de l'attribut et le sens de la phrase : « qui se donne à elle-même le nom de Sebastopolis » montrent clairement que l'on a affaire à un réflexif caractérisé ; la traduction : « M. qui s'appelle S. » serait en effet une absurdité ».

Lorsque Mémorius prend la parole dans le discours direct suivant, il est tout aussi probable qu'il ait dit « Nous sommes envoyés » que « nous avons été envoyés » :

Et ait sanctus Memorius ad regem : 'Nos sumus misi ad sancto Lupo episcopo (102.25)

Perfectum

Comme le montre le tableau ci-dessous, les formes surcomposées se concentrent dans le paradigme du plus-que-parfait¹¹⁴.

	PASSIFS		DEPONENTS	
	forme classique	forme surcomposée	forme classique	forme surcomposée
ind.pf.	<i>Factum est autem (102.15)</i> <i>baptizati sunt</i> puaeri (102.15) <i>Nos sumus misi (102.25)</i> <i>restauratus est (103.4)</i> <i>perfusus est (103.22)</i> <i>repleti sunt (103.34)</i> <i>factum est [cit.](104.3)</i> <i>sanata est (104.18)</i> <i>sepultus [est] (104.19).</i>	<i>quod factum fuit (102.32)</i>	<i>egressi sumus (102.26)</i> <i>egressa est</i> scentilla (102.36) <i>passus est (104.18)(formule finale)</i>	
ind.plqpf.		<i>sicut ostensum fuerat (102.16)</i> <i>quod factum fuerat (103.24)</i> <i>sicut iussum fuerat (103.26)</i> <i>quae factum fuerat (103.29)</i> <i>quae facta fuerant (104.2).</i>		<i>passi fuerunt (104.7)</i>

Au parfait, l'unique surcomposition *factum fuit* peut être liée au fait qu'on ait voulu éviter la valeur introductrice de l'expression – biblique – « *factum est* », comme on la trouve dans :

Factum est autem , iam solem orientem, baptizati sunt puaeri (102.15)

versus

Sicut Domino placuit, ita factum est (104.3)[cit.]

Parmi les déponents, la forme *passi fuerunt*, annonçant le passé antérieur roman – pensons à *furent morts* – s'est substituée au plus-que-parfait *passi erant* dans :

¹¹⁴ *sicut ostensum fuerat (102.16), quod factum fuerat (103.24), sicut iussum fuerat (103.26), quae factum fuerat (103.29), quae facta fuerant (104.2).* Cf. P. FLOBERT, *Les verbes déponents*, p. 582.

sepelierunt corpus sancti Memoriae martyris et eos qui cum ipso passi fuerunt
(104.5-6)

3.2. Futur et conditionnel

Dans la *Vita Memoriae*, les formes verbales exprimant le futur sont rarissimes. La forme irrégulière *poteris* (102.34) se maintient, ce qui n'a rien d'étonnant puisque le futur de *esse*, fort similaire, a survécu à la latinité : lat. *ero* > afr. *er*.

La marque *-e* a perdu son caractère distinctif dans :

te deprecor, ut civitatem Tricassium non captivitatem perferent (103.16) pour
perferant

où le futur simple se confond avec le subjonctif présent. Ce *-e* s'est peut-être maintenu dans la formule finale :

et benedicatur illic Christus (104.20)

où le *ae* hypercorrect pourrait indiquer un timbre *-e* distinct du *-i*. Mais, même si c'est le cas, la distinction entre un futur et un présent a ici peu d'importance au niveau du sens.

Mentionnons enfin le passage suivant en discours direct, où le futur proche s'exprime à l'aide d'un indicatif présent : *si credis in Deum meum ..., dico tibi nomen meum* (103.6).

3.3. Émergences analytiques

Dans le domaine des temps du passé, aucune tournure analytique romane ne fait son apparition. Il est vrai que la plupart de ces formes verbales ont une valeur de prétérit : ils constituent des jalons successifs dans la narration ou, plus rarement, des faits appartenant au passé sans lien distinct avec le présent¹¹⁵. Pourtant, il y a des occurrences du parfait où celui-ci a un sens résultatif et où on aurait pu s'attendre à une périphrase avec *habere* :

Quis sunt isti, qui talem iniuriam praeparaverunt ? (102.24)

¹¹⁵ Ainsi : qui urbem ... gloriosum sanguinem inlustravit (102.4)(formule initiale), Deus omnipotens, qui fecisti (103.15), cepisti (103.20), Dominus dedit, Dominus abstulit. Sicut Domino placuit, ita factum est (104.2-3)[cit.], a nullo sacerdote sanare potuit (104.16), nullus me de hunc corpore eiecere potuit (104.17).

Eccae quidem te grave iniuriam praeparaverunt (102.28)

Ecce ! omnes magias suas tibi iniuriam praeparaverunt (103.11)

Mais la formulation *habent praeparata* sous-entend apparemment que l'injure (*iniuriam*) n'a pas encore été mise à exécution, ce qu'elle est dans le contexte donné.

Quant aux glissements de temps, notre matériel est trop limité pour pouvoir nous prononcer. En tout cas, l'imparfait classique, tant à l'indicatif qu'au subjonctif, est maintenu. À l'indicatif, la forme *fuera*t dans la phrase suivante peut soit avoir une valeur de simultanéité, soit accentuer l'antériorité sur l'axe du passé :

et statim oculus suos restauratus est, sicut antea fuerat (103.4)

L'unique forme du subjonctif plus-que-parfait est syncopée et pourrait avoir la valeur d'un imparfait :

cum audisset silentium sanctorum ipsorum, expavit rex (102.22)

La phrase peut se traduire, soit par : « Lorsqu'il entendit le silence de ces saints, le roi prit peur », ou par : « Lorsqu'il eut entendu ... ».

3.4. Autres constats relatifs à la morphosyntaxe du verbe

3.4.1. Perte des infinitifs

L'infinitif passé est absent de la *Vita Memorii*.

La forme active *sanare* a la valeur passive de *sanari*¹¹⁶. Le caractère ambivalent de ce verbe semble avoir invité l'auteur à préférer, pour des raisons de clarté, le factitif *sanum facere* pour la valeur active transitive :

puella ... qui a nullo sacerdote sanare potuit (104.16)

versus

potens est hunc puerum sanum facere (103.2)

Par ailleurs, on rencontre deux infinitifs passifs dans la formule initiale telle qu'elle fut complétée par l'éditeur :

¹¹⁶ Cf. l'emploi du même verbe chez Grégoire de Tours (Bonnet 628) et dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 585).

sublimen adque venerabilem passionem [vel nunc oportet fidelibus scribi et in tempora secutura transmitti]

Ici aussi, la frontière entre l'actif et le passif est quasiment inexistante.

3.4.2. Le substantif verbal

Il n'y a aucune occurrence du gérondif ni de l'adjectif verbal dans la *Vita Memorii*. Nous avons relevé une occurrence d'un infinitif à sens final auprès d'un substantif :

Antequam mihi martyrium tradas, licentiam habeam in orationibus meis Dominum confiteri peccatis meis (103.13)

3.4.3. l'impératif

L'impératif constitue un paradigme fort présent dans ce texte où le discours direct domine. Tant au singulier qu'au pluriel, les formes classiques se maintiennent, ce qui s'explique sans doute en partie par une intertextualité biblique.

	1e conjugaison	2e conjugaison	3e-5e conjugaison	verbes irréguliers	verbes déponents
2e p. sg.	baptiza (102.12) libera (103.17)	iube (102.11)(103.12) aedocae (102.19)[cit.]	surge (102.11) transmitte (102.12) perfice (102.20)[cit.] perficae (103.20)	fac (102.19)[cit.] dic (103.7)	miserere (103.19)
2e p. pl.	-	-	senece (102.30) confrangite (102.35) capete (103.25) accipitae (103.25) proicite (103.26)	nolite (102.30)	-

Le subjonctif est utilisé dans les passages en discours direct pour exprimer un vœu ou un ordre à la troisième personne :

- eant cum crucis (102.13).
- jubeas eos gladio ferire ! (102.28)
- Spiritus sanctus sit in viscaeribus vestris [cit.](102.19-20)
- eat, nunciet civitatem vel hominibus ... (102.30-31)
- fiat (103.3)
- praefectus tuus dicat nomen suum (103.8-9)
- accipiat retiam suam (104.9-10).

3.5. Conclusion intermédiaire : le verbe

La morphologie verbale n'offre pas un ensemble univoque. Mais il semble qu'elle illustre bien comment deux états de langue peuvent coexister au sein d'un texte, non pas tant, dans ce cas, par la juxtaposition de formes nouvelles et de formes anciennes, mais par la flexibilité d'interprétation de formes en phase de réinterprétation.

4. Syntaxe propositionnelle : l'ordre des constituants

Il n'est pas aisé de résumer l'état de l'ordre des mots dans les propositions. La place du verbe n'est en tout cas pas systématiquement en fin de proposition. Régulièrement, d'autres compléments – régimes et bénéficiaires, compléments circonstanciels¹¹⁷ et syntagmes infinitivaux – se postposent, que ce soit dans les principales ou dans les subordonnées. Plus même, les compléments nominaux antéposés semblent très souvent empreint d'un caractère marqué : ils forment une unité thématique ou sémantique avec le verbe. Dans certains cas, l'union est telle qu'il s'agit presque, à l'instar de certains adverbes antéposés¹¹⁸, d'une locution invariable, sinon d'un véritable mot composé :

sacerdocium/-o fungi (102.5)
supore(m) deprehendere (102.9)
incendium/-o concremare (102.27) (102.35) (103.17)
gladium/-o ferire (102.28) (102.30)
nomen habere (103.9)
caput amputare (103.12)
martyrium tradere (103.12)
licentiam habere (103.13)
in oratione discumbere (103.14)
captivitatem perferre (103.16)
lacrimis fundere (103.23) (104.4)
mortem dare (103.27)

D'autre part, la postposition permet à ces éléments de plus se détacher, thématiquement ou sémantiquement. Contrairement aux textes précédents, il semble

¹¹⁷ Nous n'avons pris en considération que les compléments nominaux.

¹¹⁸ Cf. J. MAROUZEAU, *L'ordre des mots*, t. III, p. 16 sq : Se placent également devant le mot qu'ils déterminent les adverbes qualificatifs qui expriment une notion très générale, ...

toutefois que la postposition ne soit plus pour autant marquée ou emphatique. En termes pragmatiques, nous dirions que l'ordre [V-X] a tendance à plus faire avancer le récit en présentant les informations comme plus indépendantes les unes des autres, alors que dans l'ordre [X-V], le verbe postposé tend à tirer vers lui les compléments antéposés pour constituer lui-même une sorte de point d'orgue. Ainsi, dans le passage suivant :

Ad ille, extracto gladio, amputavit caput eius ad exemplum caeterorum, qui orbem Tricassium morabantur (103.20)

l'amputation de la tête de Mémorius est une action qui fait avancer le récit, d'où [V-X] : *amputavit caput eius*. D'autre part, le fait que les autres attendent dans la cité de Troyes, ne s'inscrit pas dans la progression narrative, d'où [X-V] : *orbem T. morabantur*.

Même opposition dans les passages suivants :

-baptizati sunt puaeri, sicut sancto Lupo episcopo ostensum fuerat (102.15)
-sed eat, nunciet civitatem vel hominibus ... quod factum fuit (102.31)

où le complément de bénéficiaire de la subordonnée comparative n'offre rien de nouveau pour l'avancement de l'histoire, contrairement à celui du second passage.

Conformément aux analyses précédentes, le tableau suivant propose pour des compléments de type différent, des occurrences en postposition et en antéposition par rapport au verbe régissant.

fonction		antéposé	postposé
régime du verbe		iube ei <i>caput</i> amputare (103.12)	amputavit <i>caput eius</i> (103.20)
complément de bénéficiaire		sicut <i>sancto Lupo episcopo ostensum fuerat</i> (102.15-16)	nunciet <i>civitatem vel hominibus</i> (102.31)
objet circonstanciel	lieu	qui <i>urbem Tricassium</i> morabantur (102.9)	apparuit <i>in somnis</i> Maximiano subdiacono (104.8)
	manière	eant <i>cum crucis</i> (102.13)	exclamans <i>vocem</i> diabolus (104.16)
	cause	<i>pavore</i> repletus (103.30-31)	repleti sunt <i>pavore magno</i> (103.34)
	agent	sicut eis <i>a rege</i> iussum fuerat (103.26)	nos sumus nisi <i>ad sancto Lupo episcopo</i> (102.25)

particulièrement aptes à s'attacher étroitement à un terme qu'ils qualifient. P. ex. *bene facere, male dicere*.

	moyen	s.L. <i>orationibus et vigiliis</i> ... deprecabat ad D. (102.8) ¹¹⁹	te gravem iniuriam praeparaverunt <i>cum magias eorum</i> (102.28)
	séparation	genetoris s. M. <i>ex urbe T.</i> fuerunt (104.7)	fugierunt ab <i>urbe Tricassium</i> (103.35)
	direction	cumquae M. ... <i>ad fluvium</i> pergeret (103.31)	vade ad <i>Pimenium piscatorem</i> (104.9)
	temps	in <i>tempora secutura</i> transmitti (formule initiale) (102.4)	sit nomen eius benedictum in <i>secula</i> (104.4)

En conclusion, nous pouvons affirmer qu'au niveau de la proposition, la *Vita Memorii* a sensiblement pris distance de la norme classique : l'ordre [V-X] est vraiment entré en concurrence avec l'ordre [X-V].

5. Syntaxe phrastique

5.1. Coordination, subordination et parataxe

Nous avons déjà dit que le nombre de propositions par phrase, ainsi que les niveaux, sont très restreints¹²⁰. En moyenne, nous comptons moins de 20 mots par phrase pour moins de 2 niveaux. La *Vita Memorii*, dont il est bon de rappeler l'important taux de passages en discours direct, est totalement exempte de constructions abracadabrantes : il y a fort peu de subordonnées, et lorsqu'il y en a, l'énoncé reste parfaitement limpide ; de sages temporelles antéposées, de simples conditionnelles à hypothèse réalisable, et beaucoup de relatives surtout, accolées à leurs antécédents.

Le tableau suivant propose un aperçu des différents types de subordonnées et leur position par rapport au verbe régissant :

subordonnée	antéposée	intercalée	postposée
complétive sujet (infinitif)	-	-	1
complétive objet (subjonctif)	-	-	3
temporelle	4	-	-
finale	-	-	2
causale	-	-	1
comparative	1 [cit.]	-	3
conditionnelle	2	-	1

Les relatives (23), lorsqu'elles ont un antécédent, se positionnent derrière celui-ci :

- ut populus christianus, qui urbem T. morabantur* (102.8-9)
- Quis sunt isti, qui talem iniuriam praeparaverunt* (102.24)
- Si credis in Deum meum, quem ego adhorro* (103.6)

¹¹⁹ Dans le cas suivant : *omnes magias suas* tibi iniuriam praeparaverunt (103.10), le complément de moyen est plutôt extrapolé en guise d'emphase.

Que l'on dépasse en général le niveau de base est essentiellement dû aux relatives et aux constructions participiales. L'auteur ne se soucie du reste pas d'éviter la simple coordination (ou juxtaposition), qui revient à plusieurs reprises :

Cum audisset silentium sanctorum ipsoum, expavit rex, et aequos suos contremuit ; caecidit in terra et dixit ad praefectum suum : ... (102.22)

Cumquae Maximianus subdiaconus pavore repletus ad fluvium pergeret, invenit vestimenta sanctorum martirum cum corporibus interfectis et accepit vestimentum sancti Memorii et habuit ad Siquane fluvium, abscondit se sub folia auseriae. (103.33)

Sequenti autem diae accepit Maximianus subdiaconus vestimentum sancti Memorii martyris et inposuit eum super corpus ipsius et habuit ad civitatem, nuntiavit omnia, quae facta fuerant. (103.36)

La parataxe semble remplacer l'hypotaxe dans la phrase suivante, à résonance fortement biblique :

*Factum est autem, iam solem orientem, baptizati sunt puaeri (102.15)
et non ut baptizati essent*

5.2. Les conjonctions et l'emploi des modes

Les conjonctions sont classiques. Dans la gamme limitée, on constate notamment le maintien de *cum* et de *ubi* dans les temporelles, où l'on ne trouve pas de *quando*. Maintien aussi du *ut* final et complétif, alors que *quod* est totalement absent et que *quia* garde sa valeur causale. L'emploi des modes est du reste tout à fait conforme à la norme classique.

conj.	+ mode	nombre	subordonnée	réf. texte
cum	+ subj.	1	temporelle	(102.22)
cumque = et cum	+ subj.	2	temporelle	(102.5)(103.30)
ubi	+ ind. (succession temporelle) + part. (idem)	2	temporelle	(102.36) (103.14)
ubiquae = et ubi	+ subj. (circonstance)	1	temporelle	(102.7)
ante-	+ subj.	1	temporelle	(103.12)

¹²⁰ V. *supra*, 3.2.2. *Style*, p. 299.

quam	(sens final)			
ut	+ subj.	2	finale	(102.14)(102.20)[cit.]
ut	+ subj.	3	complétive	(102.8) (102.26) (103.17)[prière]
quia	+ ind.	1	causale	(102.32)
sicut	+ ind.	4	comparative	(102.15)(103.4)(103.26) [avec ita](104.3)[cit.]
si	+ ind. (réalis)	3	conditionnelle ¹²¹	(103.2)(103.6)(103.8)

Au rôle relativement restreint joué par les conjonctions de subordination s'oppose la présence importante des conjonctions de coordination, notamment en début de phrase. Bouchons rythmiques plutôt qu'entités sémantiques¹²², elles servent surtout à structurer le récit, tout comme les adverbes *tunc*, *deinde*, *iterum*.

5.3. L'emploi des infinitives

Nous n'avons compté qu'une seule occurrence de l'Acl, et encore dans la formule initiale :

Peculiaris patroni nostri, ... sublimen adque venerabilem passionem vel nunc oportit findelibus scribi et in tempora secutura transmitti (102.3)

5.4. L'emploi des participes

Les participes jouent un rôle important dans la construction du texte. En cela, cette *Vita* est tout à fait conforme aux habitudes d'écriture de son temps¹²³. Ces participes peuvent remplir plusieurs fonctions – principale, temporelle, modale, relative, adjectivale –, dans tous les cas, ils témoignent d'un désir de raccrocher l'entité à une entité thématique supérieure. Au niveau pratique cependant, l'insertion de ces constructions participiales est souvent proche de la simple coordination, comme en témoignent les passages suivants, où l'on trouve quelquefois même des conjonctions entre les constructions participiales et les formes verbales personnelles :

Et egressus (= egressus est) cum multitudinem populi una cum psallentis, eduxit eos extra civitatem, et aelevatis manibus suis (= elevat manus suas), benedixitquae eos, horans (= oravit), lacrimis fundens (= lacrimis fudit), ait : ...
(102.16)

¹²¹ nisi (104.17) à ici une valeur de préposition « sauf ».

¹²² Notons par exemple la tautologie suivante : *et aelevatis manibus suis, benedixitquae eos* (102.17).

¹²³ Cf. HOFMANN, LEUMANN & SZANTYR, *Lateinische Grammatik*, t. II, p. 384. Aussi A. BLAISE, *Manuel du latin chrétien*, p. 194-198.

Et ait rex ad sancto Memorio : 'Quod est nomen tuum ?' Respondens (=respondit) autem sanctus Memorius : 'Si credis ...' . Respondens (= respondit) rex : 'Credo' (103.5 sq)

Ad eum rex respondens (= respondit) : "Obtime iudicasti", et extractis gladiis suis (=extraxerunt gladios suos), amputaverunt capita diaconorum vel innocentum (102.29 sq)

Deinde redeuntes (=redierunt) et intendentes (=intenderunt) inter se de spolia sanctorum martyrum, gladiis eorum inaestuantes (=inaestuaverunt) alter alterius mortem dedit (103.26)

Maximianus vero subdiaconus collegens (=collegit) de arboribus ramis et stravit super corpora martyrum (103.29)

5.5. Conclusion intermédiaire : syntaxe phrastique

La simplicité des phrases n'empêche pas que celles-ci restent tout à fait latines de nature. Si le caractère dramatique explique sans doute l'absence d'infinitives, l'auteur n'a pourtant pas hésité à se servir très régulièrement des constructions participiales.

3.2.3.5. Conclusion langue Vita Memorii

Toute simple qu'elle est, la *Vita Memorii* reste typologiquement bien latine. Les principaux traits allant dans le sens de l'aval roman se situent dans le domaine du nom : il s'agit de la contiguïté des mots appartenant au même syntagme et de l'importance des tournures prépositionnelles face à des tournures casuelles plutôt marquées. D'autre part, il faut aussi tenir compte de constructions à interprétation flexible, notamment pour ce qui concerne la passif synthétique.

VITA PARDULFI¹

1. Le rôle historique du saint

Le rôle historique de saint Pardoux est limité : on ne lui connaît aucun intérêt ou influence politique ni aucune activité missionnaire. Comme la *vita* en son honneur l'atteste à plusieurs reprises, il semble avoir été un homme profondément attaché – dans un sens presque littéral – à l'endroit où il résidait, et il évitait à tout prix de le quitter². Le Limousin était pourtant une région où subsistaient de multiples traces de paganisme. Mais comme les évêques aquitains – depuis Hilaire de Poitiers († 367) – s'étaient surtout soucieux de protéger la foi contre les hérésies et notamment l'arianisme importé par les Wisigoths, il ne s'était pas vraiment développé en Aquitaine une tradition de combat contre le paganisme. Ainsi, L'église auvergnate tolère plutôt en intégrant le système païen et en créant ainsi une sorte de « fusion culturelle »³. Quant aux circonstances politiques : il est vrai que la vie de Pardoux se déroule dans une période de paix relative : la principauté d'Aquitaine du duc Eudes († 735) est parfaitement intégrée dans le système franc et assure une période de stabilité et de paix intérieure⁴. Il faut toutefois remarquer que Pardoux reste tout à fait en dehors de l'affrontement politique qui oppose l'indépendantisme d'Eudes et de son fils Hunald (après 732) aux aspirations centralisatrices des Carolingiens⁵. D'autre part, la pression exercée par les musulmans ou par les Vascons⁶ n'est pas non plus à compter parmi les soucis de notre abbé. Dans sa biographie, la poussée et défaite des musulmans de 732 passe tel un éclair : rapidement et sans conséquence⁷. Pardoux eut plutôt son importance au niveau social et local : il semble avoir joué un important rôle central dans la région en tant que premier abbé du monastère de Guéret. Il rejoint ainsi l'abbé Yrieix († 573), autre père fondateur d'une communauté monastique particulièrement vénéré

¹ Le lecteur trouvera en annexe le texte de la *vita* telle qu'il est édité par W. Levison dans les *MGH SRM VII* (1920), p. 24-40 (*Annexe I*, p. 50 sq) ainsi qu'une traduction de notre main (*Annexe I*, p. 176 sq).

² *Vita Pardulfi*, § 5 et § 15.

³ Cf. Chr. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges ...*, p. 262-265 ; M. ROUCHE, *L'Aquitaine ...*, p. 398-401.

⁴ K.F. WERNER, « Les principautés périphériques dans le monde franc du VIII^e siècle », p. 502 et p. 513.

⁵ Cette lutte a fait l'objet de nombreuses études. M. Rouche s'y intéresse longuement dans le quatrième chapitre de sa monumentale étude consacrée à l'Aquitaine. V. aussi K.F. WERNER, « Les principautés périphériques ... » ; Dom F. CHAMARD, « L'Aquitaine sous les derniers mérovingiens ».

⁶ Le contenu géographique de la *Vasconia* est difficile à fixer, son extension variant en fonction de l'expansion des Basques (ou Vascons). Initialement utilisé pour le territoire couvrant les deux versants des Pyrénées, il finit pour devenir synonyme de la Novempopulanie (entre la Garonne et les Pyrénées) et se confondit avec l'Aquitaine. V. M. ROUCHE, *L'Aquitaine ...*, p. 89-109.

dans le Limousin⁸, dont il diffère néanmoins par son attitude résolument casanière⁹. Il semble que les deux abbés se sont trouvés à la tête de deux organes sociaux différents : alors que le domaine d'Yrieix est considéré comme une des rares illustrations d'un domaine biparti avec de multiples possessions géographiquement dispersées, il ne serait sans doute pas inapproprié de concevoir le domaine de Guéret comme un grand ensemble foncier, comme il dut en exister beaucoup à l'époque. Regroupant un agglomérat de petites exploitations paysannes dépendantes, le monastère de Guéret offrait ainsi un contexte stable aux paysans dont la situation devenait ainsi moins précaire¹⁰. C'est pourquoi Guéret – appelé jadis aussi Bourg-aux-moines en raison du grand nombre de religieux qu'on y voyait – n'aurait sans doute jamais existé sans Pardoux et son monastère¹¹.

Le mélange d'austérité¹², d'amabilité et de fiabilité surtout, qui semblent avoir caractérisé Pardoux, ont sans doute forcé le respect pour l'abbé de Guéret, véritable gage de paix et de stabilité. De son vivant, la renommée des vertus protectrices et curatives du saint semble s'être étendue déjà au-delà des frontières du Limousin, jusqu'en Auvergne et en Vasconie¹³.

saint Pardoux en bref ¹⁴	
après 650	naissance à Sardent, aux sources de la Gartempe, de parents agriculteurs
vers 700	premier abbé du monastère de Guéret (Creuse), fondé par le riche sénateur Lanthaire, futur comte de Limoges (720)
737	mort à Guéret

2. Le culte de saint Pardoux

L'abbé de Guéret a été proclamé saint par les suffrages populaires et ne fut canonisé officiellement qu'en 993¹⁵. Commémoré le 6 octobre, saint Pardoux fut

⁷ Cf. *Vita Pardulfi*, § 15.

⁸ M. AUBRUN, *L'ancien diocèse de Limoges ...*, p. 103-121.

⁹ L'abbé Yrieix avait un faible pour les déplacements (M. AUBRUN, *L'ancien diocèse de Limoges ...*, p. 111-112. Grégoire de Tours consacre un chapitre entier à l'abbé Yrieix : *Historia Francorum*, X, 29).

¹⁰ M.-J. TITS-DIEUAIDE, « Grands domaines et petites exploitations en Gaule mérovingienne », p. 23-50.

¹¹ G. JANICAUD, « Guéret ... », p. 12.

¹² Dans cette optique, M. Aubrun suppose que la règle monastique observée par Pardoux fut fortement influencée par saint Colomban (M. AUBRUN, *L'ancien diocèse de Limoges ...*, p. 118).

¹³ Cf. *Vita Pardulfi*, § 16 *Bobolenus quidam nomine ex Arvernico pagum* ; § 13 *Domolinus quidam nomine ex Wasconia*.

¹⁴ Données basées sur l'*Introduction* de W. Levison à son édition de la *Vita Pardulfi* dans les *MGH* et sur G. JANICAUD, « Guéret. Les origines de la capitale de la Haute-Marche ».

¹⁵ G. JANICAUD, « Guéret ... », p. 12.

principalement vénéré dans le Limousin, où un grand nombre de communes portent son nom¹⁶. Il a d'autres centres de culte plus au sud, notamment à Sarlat et à Arnac, où ses reliques, après avoir été retirées de son sarcophage dans l'église Saint-Pardoux à Guéret¹⁷, auraient été transportées lors de l'arrivée des Normands dans la région au IX^e siècle.

Son presque homonyme, Saint Perdoux, qu'on a longtemps vénéré et invoqué à Cambayrac, notamment pour faire venir la pluie, serait un autre saint plus tardif dont le nom fut néanmoins choisi en référence à l'abbé de Guéret¹⁸. Les caractéristiques des cultes se seraient cependant confondues¹⁹, d'autant plus que le culte de saint Pardoux semble aussi avoir une importante partie liée avec l'eau : né aux sources de la Gartempe, il devient abbé de Guéret dont on affirme qu'elle a « toujours été renommée pour l'abondance et la pureté de ses eaux » et dont le nom semble référer à la source de la Guère²⁰. Lors du récit de sa vie, il est plusieurs fois fait allusion aux miracles opérés par le saint grâce à l'eau bénite de la fontaine qu'il a fait construire. Ce rapprochement du saint avec l'eau pourrait témoigner d'un résidu de paganisme – le culte des Gaulois pour les eaux²¹ –, et expliquer par la même occasion la grande popularité et « l'exportation » du saint fils d'agriculteurs dans un pays où l'eau est si importante pour ceux qui cultivent la terre. Il ne serait d'ailleurs pas improbable que le culte de Pardoux ait reçu dès ses débuts des touches de culture paganisante à laquelle l'église de cette région s'était ouverte : pèlerinages et idolâtrie étaient fréquemment associés au culte des saints en Auvergne, non loin de Guéret²².

¹⁶ L'*Atlas des routes de France* (Michelin & France Loisirs, Paris, 2000) relève 17 communes du nom de Saint-Pardoux, tous situés dans un large rayon autour de Limoges.

¹⁷ Cette église n'existe plus de nos jours, elle a été détruite en 1821 (G. JANICAUD, « Guéret... », p. 12).

¹⁸ P. DALON, « Saint Perdoux, l'ermite de Cambayrac ». Ce saint ignoré des hagiographes fut fêté le 24 août (p. 137) et prit place parmi « quelque dix-huit saints invoqués par susciter la pluie, la plupart associés à une source » (p. 135). Des processions pour la pluie eurent lieu jusqu'en 1910 (p. 137).

¹⁹ *Ibidem*, p. 129-30. L'auteur cite l'ouvrage de Louis Réau, *Iconographie de l'art chrétien. Iconographie des saints*, 1959, t. 3, p. 1029. Celui-ci a « visiblement confondu l'ermite de Cambayrac avec l'abbé de Guéret. Aucun hagiographe à notre connaissance n'a désigné ce dernier comme un dispensateur de pluie ».

²⁰ G. JANICAUD, « Guéret... », p. 8-9 et 1.

²¹ *Ibidem*, p. 8. Aussi Ch. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges ...*, p. 262-265 ; P. PIERRARD, *La christianisation de la France*, p. 75.

²² Chr. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges ...*, p. 262-265. De nos jours, notamment à la Pentecôte une fois tous les sept ans, il existe toujours une tradition de pèlerinage vers les sources de la Gartempe au mont Sardent, lieu de naissance du saint, où une chapelle a été construite en son honneur (1870), et où on peut voir une statue du « petit Pardoux ». La fontaine qui se trouve près de la chapelle est renommée pour ses bienfaits : elle procure une bonne santé, guérit les maladies des yeux, donne la pluie en période de

L'affection profonde et durable dont a bénéficié Pardoux parmi les populations de son pays d'origine a très bien pu se traduire dans une tradition orale. G. Janicaud, en 1941, affirme que « quelques personnes content encore son histoire²³ ».

3. L'hagiographie

La vie de saint Pardoux a fait l'objet de quatre *Vitae*, production qui témoigne de sa popularité durable²⁴. La première, celle que nous étudierons, fut rédigée peu après sa mort. Nous y revenons. Elle a fourni la base pour deux autres textes, la *Vita secunda* et la *Vita tertia*. Cette dernière a sans doute été créée à Limoges vers 1100 par Ivon de Cluny, à la demande des moines de Saint-Martial de Limoges. De ce texte fut enfin tiré une nouvelle version rédigée au début du XIV^e siècle par l'évêque de Lodève Bernard Guidon, auteur de multiples écrits hagiographiques.

3.1. Origine et fortune de la *Vita Pardulfi (prima)*

La première *Vita Pardulfi* fut rédigée par un auteur anonyme aquitain et est dédiée au père Bertémaire, sans doute abbé de Guéret et successeur de Pardoux dans cette fonction. La mémoire vivante de certains faits et personnages historiques à l'intérieur du texte et l'allusion aux témoins oculaires²⁵, permettent à W. Levison de situer ce texte peu après la mort de Pardoux, du temps de Pépin le Bref († 768). La formule initiale du texte, qui réfère à une ambiance de fin des temps, ne contredit pas cette chronologie²⁶.

Le tableau suivant dresse l'inventaire des personnages historiques qui apparaissent tout au long du texte, avec une indication chronologique. Les allusions au duc d'Aquitaine Hunald, ainsi que l'absence de son fils et successeur Waifre invitent à situer la *Vita prima* avant 745, année de l'abdication d'Hunald et de sa retraite à l'île de Ré. Dans la chronologie de la communication verticale mérovingienne proposée par M. Banniard, c'est vers cette date que se situe la rupture de la communication verticale.

sécheresse, et marie les jeunes filles (Données recueillies sur le site internet de la commune de Sardent : <http://membres.lycos.fr/sardent>).

²³ G. JANICAUD, « Guéret ... », p. 12.

²⁴ C'est ce que nous apprend W. Levison dans son *Introduction* à l'édition de la première *Vita* dans les *MGH*.

²⁵ *Vita Pardulfi*, (§ 20) : « Unum autem fertur miraculum, quod per eum divina operata est clemencia, et multi supersunt, qui ipsum viderunt miraculum ».

²⁶ Cf. Michel ROUCHE, *L'Aquitaine ...*, p. 414 sq : l'auteur traite la crise eschatologique qui a caractérisée l'Aquitaine aux VII^e et VIII^e siècles.

§ 9 § 17	(allusion au) duc d'Aquitaine Hunald (fils du roi Eudes et son successeur)	ab- dique en 745
§ 14	(allusion à) l'abbé de saint Martin de Tours, Audéland (= Autlandus = Widolandus)	†734
§ 15	(allusion à) la victoire de Charles Martel sur les musulmans à Poitiers	732
§ 20	(allusion à) la (récente) prise de Bourges (par Pépin le Bref et Carloman ²⁷)	741
§ 21	(allusion à) la mémoire vivante du roi d'Aquitaine Eudes	†735
§ 22	(allusion aux) témoins oculaires d'un miracle accompli par saint Pardoux	†737

L'option pour une *Vie* composée dans le centre de la Gaule et dans le cœur de l'Aquitaine relève d'un choix délibéré²⁸. On sait que c'est dans la France du Nord que la prise de conscience romane a émergé en premier lieu. C'est là aussi que les premiers textes romans ont vu le jour²⁹. Dans le cadre de l'analyse de la *Passio Leudegarii*, nous avons déjà attiré l'attention sur le fait que l'Aquitaine fut un territoire qui tenait à se distinguer de la Gaule barbare et qu'elle cultivait un esprit dirigé vers le Sud. Or, Poitiers, où Ursin a dû rédiger sa passion, se situait à l'extrémité de l'Aquitaine et fut ainsi plus exposé et plus vulnérable, plus perméable aussi aux influences du Nord. À la fin du VII^e siècle, du temps du duc Loup d'Aquitaine, Poitiers ne fut d'ailleurs plus considéré comme appartenant à la nouvelle entité politique d'Aquitaine³⁰. La position géographique de Guéret est plus méridionale. Située aux confins de l'Auvergne, cette localité jouxte en outre une région réputée pour être un « modèle de résistance aux pouvoirs extérieurs ³¹ ». D'autre part, le Limousin fut aussi une des régions les moins romanisées et les plus celtisées³².

L'analyse de textes originaires de différentes zones de la Gaule devrait nous permettre de vérifier si la langue écrite révèle oui ou non, par des traits ou des tendances, l'existence de deux ou plusieurs « gallo-romans » aux temps mérovingiens, en fonction de contextes culturels et de prises de conscience différentes. L'histoire de la culture en général ne fournit en tout cas pas d'indices pour un clivage Nord-Sud

²⁷ M. ROUCHE, *op. cit.*, p. 117.

²⁸ Nous en sommes redevable à notre directeur de thèse, le professeur M. Van Uytfganghe.

²⁹ M. VAN UYTFANGHE, *Le latin des hagiographes ...*, p. 75.

³⁰ K.F. WERNER, « Les principautés périphériques ... », p. 501.

³¹ Ch. LAURANSON-ROSAZ, *L'Auvergne et ses marges ...*, p. 10.

³² M. ROUCHE, *L'Aquitaine ...*, p. 398.

après le VI^e siècle et il est loin d'être certain que les deux domaines linguistiques d'oc et d'oïl aient acquis des contours plus ou moins stables avant la fin du VIII^e siècle³³.

Préface de l'auteur

Dans sa préface adressée au père Bertémaire, commanditaire du texte, l'auteur de la *Vita Pardulfi* avance deux idées qui ont tout l'air de signifier un renouveau dans l'univers hagiographique aquitain. La première est un appel à la valorisation des récits de miracles contemporains qui ne semblent pas bénéficier, en Aquitaine, d'un soutien unanimement partagé. En utilisant la métaphore du vin et du moût, l'auteur fait comprendre que, la plupart du temps, les récits de miracles des pères anciens recueillent plus de faveurs que récits de miracles récents : *Plerumque , dum antiqua patrum priscorum laudantes gesta miraculorum, nova que nuper gesta sunt omittunt*. Lui-même, au contraire, est d'avis qu'il serait préférable d'encourager les deux témoignages, et ce dans un but pastoral avoué : les âmes assoiffées ont besoin de récits récents plus « confortables » (*dulcedo musti*) afin de mieux apprécier l'austérité des anciens (*austeritatem meri*). Le plaidoyer se voit ensuite prolongé d'un volet linguistique où sont opposés le langage travaillé et distingué des rhéteurs et des sages³⁴ – l'auteur s'empresse de dire qu'ils sont encore nombreux en Aquitaine –, et le langage peu élégant et rustique qui est le sien³⁵. S'il ne dit pourtant pas que les deux codes correspondent à des besoins différents et ont donc chacun leur utilité, c'est qu'une certaine pudeur semble l'avoir retenu de pousser à bout son raisonnement : textes plus anciens et langage plus élaboré pour les besoins esthétiques d'oreilles formées ; textes contemporains et rustiques pour âmes simples. L'auteur a préféré clore son introduction en se prémunissant à l'aide du vieux *topos* de la modestie et en s'en remettant à Dieu pour rehausser la valeur de ses paroles, afin qu'il puisse trouver le juste milieu :

profecto vereor, quod absit, de dulce facere amarum et de amaro dulce, set illius oro clamenciam, qui latices convertit in falernum et brutis animalibus facultatem tribuit eloquendi (Prologue, 25.9-11)

Cette préface nous offre néanmoins un témoignage important qui montre qu'en Aquitaine, la même philosophie qu'ailleurs gagne du terrain : à public rustique, langue

³³ M. VAN UYTFANGHE, *Le latin des hagiographes ...*, p. 78.

³⁴ 25.1-2. *hic in Aquitania ... quam plures philosophos et retores repperis qui vitam vel gestas miraculorum beati Pardulfi confessoris suo stilo emendare queant et luculento sermone aures fidelium liquidissime inculcare.*

rustique. La langue de la *Vita Pardulfi* se voit d'ailleurs qualifiée de « latin barbare » par son éditeur³⁶.

Il est intéressant de noter que cette préface témoigne également de l'importance particulière que son auteur accorde aux récits de miracles³⁷. Lorsqu'il oppose textes anciens et récents, il parle en fait uniquement de récits de miracles : *antiqua gesta miraculorum vs. nova que nuper gesta sunt* (24.19). À d'autres endroits, il opère systématiquement une distinction entre la *Vita* et les miracles³⁸. Cela pourrait confirmer l'idée qu'on pouvait réserver des fragments de texte, et notamment des récits de miracles, dans le dessein d'un emploi liturgique s'adressant aux masses populaires³⁹.

Du point de vue langagier, la préface témoigne d'un effort stylistique certain accompli par l'auteur⁴⁰: il a tenu à montrer, semble-t-il, qu'il était capable d'autre chose qu'un texte rustique destiné aux illettrés. D'emblée, il nous sert une métaphore : le vin pour les récits de miracles des anciens et le moût pour ceux qui sont plus récents. Pour A. Blaise, une certaine prédilection pour le langage figuré caractérise le latin des auteurs chrétiens. Son commentaire explicatif résume aussi parfaitement ce à quoi notre auteur semble avoir aspiré : « C'est par un besoin d'expressivité, un besoin de frapper les imaginations et de toucher les cœurs, que ces transpositions s'opèrent, que toutes ces images jaillissent. L'écrivain chrétien ne s'adresse pas seulement à des lettrés, des gens qui vivent par l'intelligence ; il veut s'adresser aussi au cœur et être compris de tous les hommes, de tous ses frères. Pour se faire comprendre de tous, il lui est nécessaire de s'appuyer sur des réalités concrètes que tout le monde a sous les yeux, dans la nature, la mer, les montagnes, les fleurs des champs, les produits de la terre, sur des réalités que tout le monde a pu observer dans les diverses activités

³⁵ 25.2-3 *et me tantillum et modicum et a nonnullis dispicabilem vel ineloquentiosum et rusticum hoc poscis opus ; 11-12 saltim rustico sermone huius beati viri Pardulfi vitam vel gesta miraculorum, ut queo, adgrediar praenotare lectorem.*

³⁶ Introduction à l'édition dans les MGH par W. Levison : « anonymus quidam Aquitanicus ... sermone quam maxime barbaro usus atque rusticitatem propriam ipse confessus » (p. 19). Cf. aussi G. JANICAUD, « Guéret et les origines de la capitale de la Haute-Marche », p. 9 : « latin assez barbare ».

³⁷ Cf. *Première partie*, chap. 2, 2.2.1. *Un genre.*

³⁸ 25.1 *vitam vel gestas miraculorum beati Pardulfi ; huius beati viri Pardulfi vitam vel gesta miraculorum.*

³⁹ Dans cette optique, M. Van Uytvanghe cite le prologue de la *Vita Eligii* (MGH SRM IV, p. 664) (M. VAN UYTFANGHE, « L'hagiographie et son public ... », p. 60). Cf. aussi K. HEENE, « Audire, legere ... », p. 153.

⁴⁰ Cf. I. WOOD, « Administration, law and culture ... », p. 73 : l'auteur affirme que les vies de saints sont souvent pourvues d'une préface écrite dans un style plus élaboré que le reste du travail, fait qui témoigne de la conscience stylistique des auteurs mérovingiens.

humaines, les métiers, la marine, l'armée, le droit, le commerce, et même les jeux du cirque et les compétitions athlétiques ⁴¹».

Notre auteur a utilisé aussi plusieurs figures de style : il enchaîne notamment les hyperbates et aime antéposer les génitifs :

- antiqua patrum priscorum laudantes gesta miraculorum
- ut dulcedo quoque musti foceat ac temperet austeritatem meri
- austeritas falerni dulcedinem exacuit musti
- qui ex uno manantur fonte vitis
- non minimas omnipotenti opifici gracias agimus
- hoc poscis opus
- ad effandum tam magni viri miracula verborumque et gestorum copiam
- illius oro clemenciam
- facultatem tribuit eloquendi
- huius beati viri Pardulfi vitam vel gesta miraculorum

On peut relever aussi plusieurs allitérations :

- antiqua patrum priscorum laudantes gesta miraculorum (24.19)
- nova que nuper gesta sunt omittunt (24.20)
- quasi vinum vetustum (24.20)
- qui ex uno manantur fonte vitis, uno sapore sacientur sicientes (pour satientur sitientes) (24.26)
- plures philosophos et retores repperis (24.28)

Il tente même un style plus compact avec la construction suivante :

- rudis miraculis ruda corda deserentis (24.22)
- = deserentes ruda chorda (de l'adjectif chordus) (ex rudis miraculis)
- = « en délaissant les jeunes pousses des miracles simples »

D'autre part, il apparaît clairement que notre auteur, tout lettré qu'il soit, n'a pas la plume littéraire. Plusieurs aspects en témoignent : l'insertion abondante de mots favoris tels *quoque*, *similiter*, *autem*, *enim*, *videlicet* ; l'emploi de constructions toutes faites comme *ut opinor*, *superna inlustrante gratia* ; les répétitions superflues, doublées de répétitions lexicales (*rennuentes in austum ... comiscere in haustum* 24.21 et 23,

⁴¹ A. BLAISE, *Manuel de latin chrétien*, p. 42.

uterque ... , vinum scilicet et mustum 24.23, *ut dulcedo ... musti foveat ... austeritatem meri, similiter autem austeritas falerni dulcedinem exacuit musti* 24.23-25) ; les doublets de mots appartenant à la même sphère sémantique (*cum suavitate vel claritate* 24.20, *foveat ac temperet* 24.24, *plures philosophos et retores repperis* 24.28, *inspiret et emittat Spiritum sanctum suum* 25.5), les pléonasmes (*utrobique, ut opinor, uterque comiscere* 24.22, *veritate dicente que ait* 25.5). Ces caractéristiques servent bien évidemment la clarté de son énoncé. Dans cette optique, nous pouvons signaler aussi l'emploi de structures parallèles :

*ut dulcedo quoque musti foveat ac temperet austeritatem meri,
similiter autem austeritas falerni dulcedinem exacuit musti* (24.23)

*vereor, quod absit
de dulce facere amarum
et de amaro [facere] dulce* (25.9)

*set illius oro clemenciam,
qui latices convertit in falernum
et brutis animalibus facultatem tribuit eloquendi* (25.10)

Comme nous le verrons dans ce qui suit, ces traits se retrouvent également dans la *vita* même.

Versions 1 et 2

L'édition de Levison propose à certains endroits deux versions qui diffèrent légèrement au niveau de la forme. L'éditeur, dans l'incapacité d'établir une chronologie de deux traditions manuscrites 1 et 2 (a et b), a utilisé les deux tout en privilégiant l'orthographe de la première. Il précise néanmoins que c'est tantôt dans la première, tantôt dans la seconde version que se cachent les vocables et les expressions de l'original, repérés à l'aune de leur taux de rusticité. Dans nos analyses, nous tenterons de voir s'il y a, entre ces deux versions, des divergences langagières.

3.2. Le texte : le contenu et ses caractéristiques

3.2.1. Structure narrative

La *Vita Pardulfi* peut se résumer comme suit :

- § 1 : Formule initiale ; naissance de Pardoux à Sardent, en Aquitaine, de parents agriculteurs.
- § 2 : Adolescent, il perd la vue lors d'un jeu avec un arbre en feu.
- § 3 : Il mène une vie d'abstinence et a déjà des vertus de thaumaturge.
- § 4 : Le comte Lanthaire décide d'ériger un monastère à Guéret en l'honneur de saint Pierre. Il fait rassembler des moines dans la région.
- § 5 : Sans avoir pu convaincre Pardoux de venir avec lui, Lanthaire l'emmène de force et le garde sans cesse près de lui.
- § 6 : Le monastère achevé, Pardoux en devient l'abbé.
- § 7 : Il mène une vie de pénitence et de dévotion pieuse.
- § 8 : L'archange Michaël lui apparaît en songe et lui montre sa destinée divine.
- § 9 : En taillant du bois, un certain Gominus trouve des champignons et décide de les apporter à Pardoux. Il se les fait voler par Ragnaric, un des conseillers du duc d'Aquitaine Chunuald (Hunald). Ragnaric faillit étouffer en les mangeant et est sauvé grâce à l'huile et l'eau de Pardoux, dont il a imploré le pardon.
- § 10 : Guérison de Marcel l'estropié, grâce à l'eau de la source de Pardoux et aux prières du saint.
- § 11 : Pardoux exorcise Godolaicus, artisan de Limoges, en lui donnant à boire et à manger.
- § 12 : Exorcisation par prière de Centule et de Benoît.
- § 13 : Guérison de l'aveugle et muet Domolinus de Vasconie.
- § 14 : Guérison, par imposition de la croix, d'un paralytique venant de saint Martin de Tours.
- § 15 : Après leur défaite à Poitiers face à Charles Martel, les musulmans en fuite ravagent les lieux par où ils passent. Pardoux refuse de quitter son monastère et parvient à le sauvegarder grâce à ses prières⁴².
- § 16 : En Auvergne, Bobolène refuse de partager avec des malades l'eau qu'il a fait bénir par saint Pardoux. Lorsqu'il veut en offrir à son frère, l'amphore ne peut pas être ouverte. Il implore alors le pardon de Pardoux⁴³.
- § 17 : Arnulfus, un jeune au service du duc Chunuald (Hunald), vole le blé d'une veuve pour le donner à son cheval. Les yeux du cheval sortent de leur orbite. Arnulfus implore le pardon de Pardoux qui guérit le cheval avec des pansements et de l'eau bénite.
- § 18 : Liframnus, prévôt à Guéret, décide de faire de gradins en bois pour la basilique saint Albin. Lorsqu'il découvre que la longueur du bois est insuffisante, il veut punir les tailleurs. Pardoux intervient. Le lendemain, les moines trouvent un morceau de bois qui dépasse la longueur requise.
- § 19 : Chute et maladie d'Aunier, qui s'est moqué des conseils du saint.
- § 20 : Le berceau miraculeux d'un enfant baptisé par Pardoux se balance tout seul et a des vertus protectrices.
- § 21 : À plus de quatre-vingts ans, Pardoux vit ses derniers moments après avoir récupéré la vue.
- § 22 : Le prêtre Scubilius tente en vain de se mettre aux pieds des bottines faites par Pardoux, mourant.
- § 23 : Mort de Pardoux et désespoir des siens.
- § 24 : Chagrin de son disciple Théodène.
- § 25 : L'enragé Bertéric accède au tombeau sans révérence. Il est sauvé et guéri par les prières de l'assemblée présente.

La *Vita Pardulfi* se caractérise par une structure explicitement tripartite suivie d'un développement séparé : les anecdotes liées à la fin de saint Pardoux et au chagrin

⁴² G. Janicaud remarque néanmoins qu'un chroniqueur, qu'il ne nomme pas, ajoute que Lanthaire arrivait à la rescousse, à la tête d'une troupe nombreuse (« Guéret ... », p. 11).

⁴³ Ce passage de la *Vita Pardulfi* est cité dans un petit article consacré aux origines de l'*avaritia* auvergnate : M. AUBRUN, « Mythe et réalité ; aux origines de l'avarice auvergnate (VIII^e-IX^e s.) ». Selon l'auteur, il s'agit du plus ancien texte où apparaît ce vice régional (p. 65).

des siens (§ 21-25)⁴⁴. Dans une première partie (§ 1-3), l'auteur traite de la personne de Pardoux en passant en revue son enfance et sa jeunesse⁴⁵. La deuxième partie (§ 4-8) raconte son mode de vie au monastère de Guéret en mettant en valeur sa piété et son zèle. Suit alors la longue liste de miracles que le saint a réalisés⁴⁶, et qui sont pour la plupart racontés avec force détails. Cette énumération est structurée à l'aide de formulations du genre : « aliud quoque fertur miraculum, quod » ou « et aliud non tacebo miraculum, quod ». Occupant onze paragraphes sur vingt (§ 9-20), cette troisième partie constitue le noyau de la *Vita*. Vu qu'il est fait mention à plusieurs reprises, dans l'énumération de miracles, des vertus protectrices et curatives de la fontaine de Pardoux, la *Vita* pourrait être mise en rapport avec un pèlerinage vers une des sources de Guéret ou éventuellement, par extension, vers les sources de la Gartempe à Sardent⁴⁷.

Ce texte frappe d'abord par son caractère vivant. Truffé de descriptions réalistes et concrètes et d'anecdotes liées à la vie de tous les jours – alors que la « grande histoire » y est à peu de choses près absente –, le lecteur a l'impression de pouvoir revivre des bribes de vie qui remontent à un autre temps. Les courbes de la vie de Pardoux épousent en effet parfaitement celles de la vie quotidienne : le saint prend place au milieu d'une foule d'autres personnages pour qui il fonctionne comme un être de confiance. Pardoux n'est pas un homme qui vit uniquement pour l'au-delà ; lui-même fils d'agriculteurs (25.11), il prend pour tâche d'aider ceux de son temps et d'être le berger du troupeau (Cf. 26.12, 28.3, 39.14).

Dans la personne de saint Pardoux tel qu'il apparaît dans la *Vita*, on rencontre en effet un être en chair et en os qui prend la parole ; un homme au caractère bien trempé qui a l'habitude de garder son sang-froid et son humour en toute situation : il n'a pas peur de l'arbre en feu qui tombe, il refuse de suivre le riche Lanthaire à son monastère nouvellement fondé, car il veut rester à Sardent « jusqu'à la fin de ses jours », il refuse également de s'enfuir avec les autres moines et préfère attendre calmement les ennemis musulmans en s'inquiétant de leur état de fatigue et de leurs besoins alimentaires, enfin, il accueille les pêcheurs en quête de pardon avec un large sourire. Le saint protagoniste n'a rien d'un être intouchable. Tel qu'il est décrit, tel

⁴⁴ Le chapitre 21 est introduit ainsi : « De miraculis beati viri scribendo pauca perstrinximus ; nunc de eius transitu, prout Dominus per eius dederit intercessionem, dignum est, ut aliquid dicamus ».

⁴⁵ Cf. La conclusion au chapitre 3 : « Haec sunt adolescencie suae prima rudimenta, hic est ludus puericie suae ».

⁴⁶ L'auteur conclut les premiers 8 chapitres en disant : « Set cum iam eius vitam vel abstinenciam digessimus ordine, de eius virtutibus aliquid enarrare debemus ».

⁴⁷ Cf. *supra*, 2. *Le culte de saint Pardoux*, p. 335.

qu'on se le conçoit d'après le récit de ses gestes et paroles, c'est un homme profondément simple et parfaitement abordable par le peuple. Ses prises de parole viennent confirmer cette image : lorsque Pardoux parle on croit l'entendre de vive voix. Les guérisons qu'il opère sont également « à échelle humaine » ; impositions, onctions, ablutions ou simple fait de nourrir, elles ressemblent souvent à une forme de médecine, parfois un peu douteuse, et qui n'est d'ailleurs pas toujours appréciée par ceux qui viennent solliciter son aide⁴⁸. D'autre part, le saint accueille volontiers ceux qui, punis par la volonté de Dieu, viennent implorer son pardon.

Ce n'est qu'en filigrane de cette narration au ton populaire que se lisent les principaux événements historiques et politiques qui ont marqué l'Aquitaine et ses habitants au VIII^e siècle : l'invasion des musulmans (732) et celle des Francs (741⁴⁹). La position politique de l'auteur par rapport à l'indépendance aquitaine reste cependant vague : il décrit combien saint Pardoux chérit la mémoire et la vaillance d'Eudes (39.2)⁵⁰ ; il ne se prononce en aucun moment contre les Francs et précise qu'en l'année 737, l'illustre homme Hunald régit l'Aquitaine par la permission de Charles « l'illustre maire du palais » (38.12-14), celui même qui avait vaincu les musulmans à Poitiers (33.5 sq)⁵¹. S'il mentionne tout de même l'invasion des Francs à Bourges (38.3), il ne la met en rapport avec aucun nom de dirigeant.

Si quelqu'un est visé au cours de ce récit, ce sont peut-être les dignitaires comme Ragnaric ou Arnulfus, dont l'arrogance et les abus mis en scène – le premier vole les champignons d'un simple tailleur de bois, le second subtilise le blé d'une veuve –

⁴⁸ Pensons notamment au prénommé Aunarius (§ 19) qui refuse d'appliquer sur sa dent la salive du saint.

⁴⁹ Après la mort de Charles Martel, ses successeurs Pépin et Carloman répriment vigoureusement la révolte déchaînée par Hunald d'Aquitaine et Odilon de Bavière : Bourges incendiée, ils attaquent méthodiquement les forteresses de la frontière nord de l'Aquitaine (Cf. M. ROUCHE, *L'Aquitaine ...*, p. 117).

⁵⁰ Eudes d'Aquitaine aurait bénéficié d'une grande aura, comme en témoigne aussi sa présence dans la chanson de geste de *Renaut de Montauban* : il y figure sous le nom de Yon de Gascoigne. (Cf. M. ROUCHE, *L'Aquitaine ...*, p. 115). Selon G. Janicaud, Lanthaire, le fondateur de Guéret, est désigné dans certaines chroniques comme un neveu d'Eudes d'Aquitaine (« Guéret ... », p. 9).

⁵¹ Eudes avait été en effet le premier roi d'Aquitaine, position désignée normalement par le terme *princeps* (Cf. K.F. WERNER, « Les principautés périphériques ... », p. 483-514). Suite à la bataille de 732, son fils Hunald avait dû abandonner ce titre pour redevenir un simple vassal des princes d'Austrasie (J. BOUSSARD, « L'Aquitaine sous les derniers mérovingiens », p. 37). Dans notre texte, Hunald est qualifié encore une fois de *princeps* (§ 17). M. Rouche suggère que les Aquitains auraient persisté à parler de leur roi et de leur royaume. Il signale que dans la chanson de geste *Huon de Bordeaux* (=Hunald), un passage fait regretter au protagoniste la perte de ce dénominateur lié à une plus grande indépendance (Cf. M. ROUCHE, *L'Aquitaine ...*, p. 116).

confèrent à la *Vie de Pardoux* une pointe de critique sociale. Il en va de même pour le maître charpentier Liframnus, trop zélé à punir ceux qui se trouvent sous ses ordres.

En résumé, nous pouvons dire que l'ensemble de la *Vita* est d'un caractère narratif très spontané : saint Pardoux s'y intègre, au cours de l'enchaînement d'histoires, dans les gestes simples de la vie relativement paisible de tous les jours – de l'abattage de bois au balancement d'un berceau en passant par la rage de dents –, où il fonctionne comme un repère franc et accessible pour les gens de toutes les classes. Rappelons-nous la préface de l'auteur : il fallait des miracles simples pour des âmes simples ; ce texte supplée certainement à ce besoin.

La *Vita Pardulfi* est un hommage à un père particulièrement chéri dont on regrettait la proximité terrestre et dont on invoquait la proximité céleste.

3.2.2. Style

La *Vita Pardulfi* n'a rien d'un texte stéréotypé et semble très indépendante dans l'univers des textes hagiographiques. Hormis la formule initiale qui s'inscrit dans une ambiance de fin des temps⁵², seules les énumérations des qualités du protagoniste s'inscrivent apparemment dans une tradition de formulation. On les trouve à trois reprises : lorsque Pardoux perd la vue (26.10), lors de la rencontre avec Lanthaire (27.15) et avant de mourir (38.14).

Globalement, la langue de la *Vita Pardulfi* se caractérise par une spontanéité narrative. Elle se rapproche, dans son rythme, de la langue parlée spontanée sans toutefois s'y identifier. Elle a pour traits saillants la clarté, la fluidité et la spontanéité. Nous proposons de nous intéresser de plus près à ces trois caractéristiques.

1. Clarté du style

Structurellement, le désir de clarté fait apparaître non seulement des phrases de structuration, telles que nous les avons déjà mentionnées dans le point précédent consacré à la structure narrative, mais aussi certains mots et expressions de structuration : *tunc* (29.12, 30.1, 30.9, 30.14, 31.2, 31.4, 31.19 etc.), *sic* (30.8, 33.8, 33.11), *namque* (27.1, 28.18, 33.5, 37.15), *deinceps* (31.12), *factum est* (28.4, 30.6,).

⁵² Cf. M. ROUCHE, *L'Aquitaine ...*, p. 416 : Même les scribes rédigeant les formules de donation aux églises les justifient par l'approche de la fin des temps : à Tours comme à saint-Denis, elles commencent par : « déjà des signes certains manifestent que la fin du monde approche car les ruines s'accumulent » (Formulae turonenses – après 725).

Ceux-ci fournissent aux auditeurs des jalons qui rendent l'écoute plus confortable. Le mot initial, *igitur* (25.16), doit à nos yeux être classé dans cette même catégorie : il marque le point de départ de l'écoute⁵³.

La *Vita Pardulfi* fait partie des *vitae* mentionnées par Marc Van Uytfganghe dans un article consacré au vocabulaire de l'hagiographie mérovingienne⁵⁴. L'auteur y traite particulièrement du phénomène, observable dans un certain nombre de textes, des doublets synonymiques : à un premier terme est joint, en général par l'intermédiaire du vocable *vulgo*, une variante appartenant à un registre plus populaire, question de garantir la compréhension par ses auditeurs. Les exemples relevés par M. Van Uytfganghe dans notre texte sont au nombre de deux :

in vetusta arbore bolidos, quos vulqui lemigas vocant, adherentes repperit
(29.19)

-in agitatorio quod vulgo berciolum vocant pannis constrictum posuit (37.16)

et en sens inverse :

-prefatum berciolum quod onestiori sermone philosophi cunabulum vocant in domo sua pro memoria salutis appendit (38.1)

Ces deux passages ne sont cependant pas isolés : la structure binaire est particulièrement chérie par l'auteur qui utilise souvent des doublets de termes synonymiques ou quasi synonymiques – le deuxième terme pouvant préciser le premier – ou des notions sémantiquement liés dans le contexte donné, comme si un souci linguistique était devenu déjà un trait stylistique⁵⁵. Le tableau suivant propose des exemples des différentes sortes de doublets relevés :

doublet synonymique	doublet quasi-synonymique	doublet de termes sémantiquement liés
<i>-ut mos est in <u>ludibus vel iocis puerilium</u></i> (26.2) <i>-prae ceteris <u>inclitus atque procerior</u></i> (26.29) <i>-in <u>facultatibus vel etiam diviciis</u></i> (27.1) <i>-lenis sermonibus <u>demulcens ac blandiens</u></i> (27.17)	<i>-<u>mitissimus ac modestus ... prae ceteris adolescentulis videbatur</u></i> (25.22) <i>-remansit <u>immobilis atque intrepidus</u></i> (26.6) Cf. <i>permansit <u>ovans atque intrepidus</u></i> (34.7) <i>-<u>de qualibet provincia vel nacione</u></i> (27.6)	<i>-<u>quicquid ab eis ex alimento vel operimento ... recipiebat</u></i> (26.16) Cf. <i>in <u>cibos vel operimentum monachorum et pauperum</u></i> (27.4) <i>-<u>sedulis atque prolixis vigiliis et oracionibus pernoctans</u></i> (27.11) <i>-<u>pauperes vel infirmos</u></i> (29.4) <i>-<u>eius vitam vel abstinenciam</u></i>

⁵³ Cf. *Vita Gaugerici* : *Igitur beatissimus Gaugericus episcopus Germani oppido Ebosio castro oriundus fuit* (352.7) ; *Passio Leudegarii* : *Igitur beatus Leudegarius ex progenie celsa Francorum ac nobilissima exortus* (321.15).

⁵⁴ M. VAN UYTFANGHE, « Les expression du type *quod vulgo vocant ...* », p. 28-49.

⁵⁵ Cf. A. Blaise, dans son *Manuel de latin chrétien* parle dans cette optique de redondance et de pléonasme (§ 30).

<p>-omnia loca habitabilia <u>perfecta vel consummata</u> fuissent (28.1) -<u>prefati sumus de genealogia eius atque propagine</u> (28.3) -<u>serendo vel seminando assidue pabulum</u> (28.5) -<u>responsoria vel antiphonas de sanctis martiribus vel confessoribus decantando meditabatur</u> (29.1) -<u>multis conviciis vel increpacionibus virum Dei exprobans</u> (32.5) -<u>eum undique adsistebant vel ministrabant</u> (33.16) -<u>cum magna reverencia vel pavore</u> (35.19) -<u>undique conspiciens vel scrutans</u> (37.18) -<u>si quippiam oppositum aut impedimentum haberet</u> (37.19) -<u>nec quippiam eam vel parum exuri valuerunt</u> (38.5) -<u>praecelsus atque inluster maiorum domus Karolus regeret Franciam</u> (38.12)</p>	<p>-<u>servos Dei aut monachos</u> (27.7) -<u>timoratam atque religiosam ducebat vitam</u> (27.10) -<u>cordium custos vel cultor esse</u> (28.4) -<u>hilarissimo vultu et quasi subridens</u> (30.15) -<u>plaustrum preparatum vel opertum velis</u> (33.16) -<u>ubicumque monasteria aut loca sancta obviassent</u> (33.10) -<u>divino atque superno nutu</u> (37.21) -<u>quam suavis et dulcis, iustus et pius et omni opere bono perfectus atque preclarus</u> (40.9) -<u>fideles viri atque devoti</u> (40.16)</p>	<p><u>digessimus</u> (29.16) -<u>ita ut guttur eius vel capud tumesceret</u> (30.8) -<u>vinctus catenis collum vel brachiiis</u> (32.2) -<u>cum semel vel tercio ei revelatum fuisset</u> (32.23)</p>
---	--	--

La prédilection pour la binarité se traduit également par l'emploi régulier de moules linguistiques comme *nec ... nec* ou *tam ... tam* :

- carnium nec volatilium esu usus est (28.11) Cf. nichil carnum nec volatilium aedebat 30.2
- neque gutture neque ore proicere valeret (30.7)
- nec sibi nec fratri quippiam aliquid ympertiri potuisset (34.27*1)
- noli irasci neque iram perficere (36.19)
- tam pro calefactione quam et spectaculo ruine arboris (26.2)
- tam ex vicinis et suburbanis locis quam aud procul (27.5)
- tam rogando quam suadendo super aequum suum eum elevare praecepit (27.20)
- tam aestate quam hieme (28.20)

La binarité peut dépasser le niveau du vocable et se situer au niveau de l'emploi d'une tournure syntaxique :

- quas veritas refert atque evangelica commemorat historia (25.8)
- pro sua minuenda crimina vel etiam adipiscenda aeterne vitae praemia (27.2)
- augebat Christi colas

expolians satane sinagogas (27.21)
 -*Et duos puerulos praecipiens,*
 ut eius familiarissime se subicerent servituti
 et cum magna diliencia iussionem eius observarent (27.22)
 -*linto sudatus*
 neque balneo usus (28.12)
 -*qui nec manus ad os ducere potuit*
 nec in aliut latus declinare valuit (32.20)
 -*scandalizatus*
 *atque nimio furore succensus (36.9*1) (Cf. 36.8*2)*
 -*nullatenus cremare potuerunt*
 nec quippiam eam vel parum exuri valuerunt (38.5)

Syntaxiquement, la recherche d'un texte clair se traduit par le fait que l'auteur n'a nullement peur des pléonasmes et les hypercaractérisations. Il tient manifestement à éviter l'implicite.

- Exemples de pléonasmes :

hortus puer ex agricolarum cultoribus (25.21)
foris / foras ... [egredi] (26.17, 35.14, 37.5)
in viam obviavit (30.1)
igne concremare (33.11, 38.4)
cadendo ruit (37.6)

ainsi que des tournures à résonance biblique⁵⁶ comme :

confitendo dicens (30.1)
respondentes dixerunt (38.23)
respondens ait (39.1)

- Exemples d'hypercaractérisation : l'emploi très fréquent de *ipse*, *idem*, *praedictus*, des pronoms possessifs ainsi que l'insertion de pronoms de reprise sera traité dans la partie de l'analyse consacrée aux discussions techniques⁵⁷.

⁵⁶ Nous rappelons que l'on trouve fréquemment, dans la Bible, l'association d'un verbe déclaratif et des participes présents de *dicere* et de *respondere*.

⁵⁷ V. *infra*, 1.4.3. *L'émergence de l'article*, p. 381.

Enfin, un petit retour au vocabulaire. Une analyse exhaustive du vocabulaire de cette *Vita* a été réalisée dans le cadre d'un mémoire de licence⁵⁸. Le repérage systématique des traces de survivance des vocables utilisés permet de conclure à un haut degré de compréhensibilité. En effet, 54 % des vocables, appartenant soit au *Sprechlatein*, soit au fond latin commun, sont conservés dans les langues romanes, et 26 % sont restés dans des dérivés de mots voisins. Ainsi, selon cette étude, la langue de la *Vita Pardulfi* constitue un mélange d'éléments empruntés à la langue de conversation quotidienne, et d'autres issus de la langue de l'école et de la liturgie.

Pour notre part, nous avons pu noter qu'en dehors des doublets, le vocabulaire de la *Vita Pardulfi* se ventile sur différents registres. C'est ainsi qu'on peut trouver au sein d'un même passage aussi bien *equus* (30.9, 35.5*1, 35.12*2, 35.17*1, 35.17*2) que *caballus* (35.5*2, 35.13, 35.18*1, 35.20, 35.25, 35.28) ; *suadere* (28.13) et *aestuari* (28.13, 28.14) ; *porta* (33.22) et *ianuas* (34.1) ; *salivam* (37.2) et *sputum* (37.5).

Par ailleurs, la *Vita Pardulfi* atteste avec abondance le trait suivant propre au latin tardif⁵⁹ : elle compte de nombreux verbes composés synonymes du verbe simple⁶⁰. Quelques exemples :

adprehendere pour *prehendere*
adventare pour *venire*
appendere pour *pendere*
comedere pour *edere*
concremare pour *cremare*
conloqui pour *loqui*
consurgere pour *surgere*
demorari pour *morari*
deosculari/e pour *osculari*
derelinquere pour *relinquere*
exorare pour *orare*
inquirere pour *quaerere*
perducere pour *ducere*
permanere pour *manere*
perunguere pour *ungere*
pervigilare pour *vigilare*

⁵⁸ P. COOREMANS, *Le lexique de la « Vita Pardulfi »*, vol. 2, p. 135-140.

⁵⁹ HOFMANN, LEUMANN & SZANTYR, *Lateinische Grammatik*, t. II, § 167, p. 301.

⁶⁰ Cf. *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 123-5).

proicere pour iacere

2. Fluidité du discours

Comme le montre le tableau suivant, les phrases de la *Vita Pardulfi* sont généralement peu complexes mais relativement longues. Elles comptent en moyenne moins de trois niveaux, mais plus de cinq propositions⁶¹, et plus de trente mots.

Partie ⁶²	Nombre moyen de propositions par phrase	nombre max. et min. de prop. par phrase	nombre moyen de mots par phrase	nombre max. et min. de mots par phrase	nombre moyen de mots par prop.	nombre moyen de niveaux par phrase	nombre max. et min. de niveaux par phrase
première partie (§ 1-3)	8	14 2	50	87 11	6,25	2,4	4 1
deuxième partie (§ 4-8)	6	12 1	39,8	127 6	6,6	2,5	4 1
troisième partie A (29.18-34.16)	5,2	11 2	30	60 7	5,8	2,4	4 1
troisième partie B1 (34.16-36.33 ; version 1)	4,6	10 1	24	53 12	5,2	2,3	3 1
troisième partie B2 (34.16-36.33 ; version 2)	5,3	12 2	28	68 12	5,3	2,3	3 2
troisième partie C (37.1-38,6)	6,2	9 1	34	54 18	5,5	2,3	3 1
<i>de transitu</i> (§21-25)	4,5	12 1	24,4	71 5	5,4	2,3	4 1
texte complet	5,7	11,4 1,4	32,9	74,3 10	5,7	2,4	3,6 1

La longueur des phrases masque en réalité un enchaînement de segments avec une part très importante de coordination. P. ex. :

Tu autem, fili, acquiesce consilio meo et vade ad fontem meum quem ego construere rogavi, et nudatum corpus ex ea aqua ablue, et deinceps ex aqua benedicta totum corpus tuum leni et eadem nocte in oratorio quod est in honore sancti hac beatissimi Silvani martiris, tota nocte pervigila, et nos cum fratribus pro restrauratione gressuum tuorum Domini misericordiam exoremus.

Le caractère artificiel de l'unité phrase apparaît bien en juxtaposant les passages suivants :

Et cum per portam ipsius monasterii foras egrederetur, caballus eius in terram cadendo ruit eumque graviter precipitavit et coxam illius minutissime fregit : et

⁶¹ Nous avons considéré comme des propositions les constructions participiales, mais pas les compléments infinitivaux.

⁶² Nous avons opéré une sous-division au sein de la 3^e partie, afin de faire ressortir, le cas échéant, des différences entre les traditions manuscrites A et B (cf. *supra*, 3.1. *Origine et fortune de la Vita Pardulfi*, p. 341).

aliorum manibus ad ospicium deportatus, prope annum aegrotavit et vix ad sanitatem pervenit. (37.5)

vs.

Qui mox dolore membrorum adtactus, ad lectum reddiit, ... se paululum obdormivit. Et cum a somno evigilasset ...

O filii, semper contrarii contra precepta iusticie, ut Dominus dixit, non evadent laqueos iuste vindicte ; nos autem Vos autem

Quant aux phrases complexes – trois niveaux et plus –, celles-ci proposent généralement des enchaînements linéaires et logiques. Dans le tableau suivant, nous montrons la progression d'une phrase en différenciant les niveaux de subordination :

1.	Cui mox tantam Dominus gratium contulit,
2.	, ut,
3.	, qui ad eum adventabant , si cuidam manum
4.	variis infirmitatibus languentes,
1.	
2.	, repente ab eis omnes infirmitates febrium repellebat,
3.	inponebat <u>vel</u> oleo benedicto perunguebat <u>aut</u> aquam potantibus dabat,
4.	
1.	
2.	<u>etiam et</u> , a daemonibus obsessis corporibus effugabat.
3.	qui a daemonibus vexabantur, protinus cum ad eum perducti fuissent,
4.	
	[26.19-24]

D'autres éléments qui contribuent au caractère fluide du texte sont :

- La prolepse du sujet : le sujet est fréquemment antéposé lorsqu'il constitue le thème du passage et qu'il est le point de référence de plusieurs formes verbales.

P. ex :

*Mox **predictus Lantharius**, audita fama viri Dei ac divino accensus spiritu, equum suum sternere iussit et nullum alium ex pueris ad eum delegavit, nisi ipse concitus venit, et facta oracione, virum Dei ad se arcessiri precepit (27.12)*

***Domolinus quidam nomine ex Wasconia**, qui lumen oculorum amiserat et raucitate guturis in tantum gravabatur, ut, nisi ad aurem alicuius os suum propinquaret, nichil quod loqueretur intellegere quispiam poterat, protinus ud ad*

eum perductus est, et lumen oculorum recepit et linguae loquendi restauravit (=recuperavit ?) officium (32.12 sq)

Bobolenus quidam nomine *ex Arvernico pagum ad eum veniens, de eius aqua ampullam plenam signo crucis roboratam detulit, ut eam pro salute sua suorumque omnium domesticorum vel egrotantium secum semper haberet ; quam supra torum suum, in quo quiescebat, pependit (34.10)*

Ce phénomène peut mener à ce qu'on appelle un *nominativus pendens*⁶³: ce dont il va être question est annoncé au nominatif avant que la phrase ne commence :

Paraliticus quidam, qui per quinquennium in porticum sancti Martini confessoris Turonorum iacebat, qui nec manus ad os ducere potuit nec in aliud latus declinare valuit, vox ad eum in somnis apparuit ... (32.19)

- La ponctuation du récit par des éléments temporels – adverbes, compléments circonstanciels ou subordonnées – offre un bon cadre d'orientation.

- Les participes en épithète détachée sont couramment utilisés, notamment pour des enchaînements d'actions rapides qui mènent vers une action principale. Ces progressions pouvaient sans doute être ressenties comme des épisodes paratactiques⁶⁴. P. ex. :

Tunc unus ex ipsis nimio pavore perterritus, latenter ad virum Dei Pardulfum fugitans et flexis poplitibus ad pedes eius provolvens, cuncta que acciderant indicavit.

3. Spontanéité du discours

La spontanéité avec laquelle l'auteur s'exprime atteint son point culminant dans les commentaires personnels ou les questions qu'il insère à certains moments, comme dans le passage suivant, où on vient de décrire le souci que Pardoux se fait pour les musulmans en fuite :

Quid putas, qua karitate erat ignitus, qui paganis bellatoribus aepulas preparare nitebatur ? (33.14)

⁶³ ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 15 A, p. 12 : « Un nominatif se trouve, par anacoluthie, en suspens au début de la phrase (*nominativus pendens*), tout en indiquant, à la manière d'un sujet effectif, de qui ou de quoi il va être question par la suite ».

Dans l'épisode final, l'exclamation en discours direct de Théodenus, fidèle serviteur du saint, passe de façon imperceptible dans une exclamation du narrateur/lecteur :

Tunc cum ingenti dolore prorumpens in lacrimis aiebat : "Ve nobis miseris et omni pene desolacione destitutis ! Heu pater ! Quis non tuam dolere absenciam, cum tuarum bona virtutum reduxerit ad memoriam ?" O nobilis Christi confessor ! Quam suavis et dulcis, iustus et pius et omni opere bono perfectus atque preclarus ! ... (40.9)

La mention de témoins oculaires et l'emploi du présent historique relèvent également de cette spontanéité :

Unum autem fertur miraculum, quod per eum divina operata est clemencia, et multi supersunt, qui ipsum viderunt miraculum (37.10)

Tunc predicta genetrix eius vocat virum suum et hoc indicat ei et vicinis undique manentibus hoc ostendit miraculum : veniunt et vident, glorificantes Deum (37.22)

Mentionnons aussi que l'auteur n'a pas peur d'utiliser plusieurs fois le même mot au sein d'un même passage. À titre d'illustration :

in caput sauciavit vulnere gravi, et ob hoc vulnus oculorum lumen amisit (26.7 sq)

vade ad fontem meum, quem ego construere rogavi, et nudatum corpus tuum ex ea aqua ablue et deinceps ex aqua benedicta totum corpus tuum leni (31.11 sq)

Aunarius quidam vir, qui dentium dolorem graviter paciebatur, ad eum veniens, et locum doloris eius manibus contingens et salivam ex ore suo in palmam eius expuens, precepit, ut digito suo intingeret et loca dentium doloris liniret (37.1 sq)

Et postea genitor eius prefatum berciolum quod onestiori sermone philosophi cunabulum vocant, in domo sua pro memoria salutis appendit. Et cum moderno tempore Francorum cohortes predictam depopulassent urbem et cunctorum

⁶⁴ Nous revenons sur cette hypothèse *infra*, 5.4. *L'emploi des participes*, p. 414.

domos igne cremassent, eandem domum, in qua appensum fuerat, nullatenus cremare potuerunt (38.1 sq)

Il peut même répéter une même expression au sein d'un espace de texte limité :

caeus corpore et fulgens in opere (26.10)

Cf. *cecus corpore sed clarus opere (26.15)*

numquam carniū neque volatiliū esu usus est (28.11)

Cf. *nichil carniū nec volatiliū aedebat (30.2)*

ou jouer sur le retour, à plus grande intervalle, de certaines expressions qui obtiennent ainsi presque une valeur structuratrice :

remansit immobilis atque intrepidus (26.8)

Cf. *remansit intrepidus (33.21)*

Cf. *permansit ovans atque intrepidus (34.7)*

dicendo numquam se ex eodem locho egressurum usque ad finem vite sue (27.18)

Cf. *dicens, numquam se ex eodem loco egressurum usque ad finem vite (33.19)*

Le passage suivant, où les mêmes informations sont dites deux fois, pourrait illustrer à merveille les répétitions propres au langage oral spontané. Il faut cependant ajouter que l'enchaînement n'est peut-être pas authentique mais pourrait relever de la jonction de deux traditions écrites. Remarquez aussi les répétitions lexicales et l'hypercaractérisation :

Et cum ille foras domum ipsius fuisset egressus, oculi caballi ipsius, egressi a capite, in fronte ipsius suspensi pendebant.

Predictus autem iuvenis reversus, annonam, quam ante aequum [sic] suum posuerat, invenit intactam oculosque caballi prominentes a capite in fronte suspensos. Tunc hisdem iuvenis cum magna reverencia vel pavore eundem caballum exutum oculis ad virum pertrahens ... (35.13 sq)

L'oral transperce encore dans certains emplois phatiques typiques : *paululum* « un petit peu » ou l'emploi fréquent de périphrases inchoatives à l'aide de *coepisse* dont le latin tardif a, il est vrai, vu augmenter la fréquence⁶⁵.

- surgente autem eo ab oracione, paululum requiescebat.* (28.21)
- Dum quadam nocte paululum obdormisset* (29.6) , *paululum gravatus a somno obdormivit* (31.16), *se paululum obdormivit.* (38.20)
- ex eadem aqua ad potandum vel ad liniendum paululum pro reparacione corporis eorum daret.* (34.14)

- Postcam in praedicto coenobio habitare coepit* (28.9)
- postquam infirmare cepit, suadentibus fratribus, rarissime aestuabat se* (28..12)
- rogare eum cepit, lenis sermonibus demulcens ac blandiens suadendo, ut* (27.16), *ad eum venientes, rogare ceperunt, ut* (34.14), *ad eum veniens, rogare cepit, ud* (34.20*1), *ad eum veniens, rogare eum coepit, ut* (31.1)
- quasi ad ominis tactum per se isdem cepit agitare berciolus* (37.22)
- stupere demens et pavide cogitare coepit, quidnam hoc esset* (37.20)

Dans ce discours clair, fluide et spontané, qu'en est-il des passages en discours direct ? Le relevé dans ce domaine montre une concentration dans la partie qui narre la fin de Pardoux : les passages en discours direct y sont les plus longs, et il y a un vrai dialogue entre le saint mourant et ceux qu'il quitte. Lors du récit des miracles, le discours direct est également présent, mais il alterne avec le discours indirect, majoritaire. Le premier est essentiellement réservé aux prises de parole du saint protagoniste alors que les interventions d'autres personnages sont, à une exception près, rendues par le second.

Épisode	Discours direct	Discours indirect
1. enfance et jeunesse	-	-
2. piété et zèle	29.7-29.9 (archangelum Micahalem)	27.9 (quidam) (<i>divulgatum est quod</i>) 27.16 (Lanthaire) (<i>rogare ut</i>) 27.19 (Pardoux) (<i>dicendo</i>)
3. miracles	30.15-30.18 (Pardoux) 31.3-31.7-31.8-31.11 (Pardoux) 32.21 (vox) 33.13 (Pardoux) 34.1 (Eufrasius) 34.4 (Pardoux) 36.19 (Pardoux)	30.1 (Ragnaricus) (<i>sciscitatus</i>) 30.8 (unus ex pueris) (<i>ait quod</i>) 31.1 (Marcellus) (<i>rogare ut</i>) 31.20 (Landolenus) (<i>inquirens</i>) 31.21 (Marcellus) (<i>dixit quod</i>) 32.5 (Godolaicus) (<i>dicens</i>) 33.11 (quidam) (<i>divulgatum est quod</i>) 33.19 (Pardoux) (<i>dicens</i>) 34.14 (egrotantes) (<i>rogare ut</i>)

⁶⁵ HOFMANN, LEUMANN & SZANTYR, *Lateinische Grammatik*, t. II, § 39, p. 796.

		34.20*1 (quidam frater) (<i>rogare ud</i>) 35.6 (1&2) (quaedam vidua) (<i>dicebat quod</i>) 37.11 (Leodulfus) (<i>poposcerat ut</i>)
4. mort	38.21 (Pardoux) 38.23-38.24 (fratres) 39.1 (Pardoux) 39.10 (Pardoux) 39.14-39.16-39.17-39.19-39.20 (multi) 39.21-39.23 (Pardoux) 40.7-40.8 (Theodulfus)	-

D'autre part, les citations et allusions bibliques⁶⁶ sont relativement nombreuses et font référence à des passages aussi bien du Nouveau que de l'Ancien Testament. Dans les citations, les évangiles et les Psaumes dominent. Il est intéressant de remarquer que dans la longue partie consacrée au récit des miracles, la Bible est proportionnellement beaucoup moins présente, ce qui souligne le caractère spontané de ces récits. Par contre, le style s'élève lors du récit de la mort de Pardoux. Par une habile mise en scène à la fin du texte, c'est par la bouche même du saint que les auditeurs reçoivent les encouragements dont ils ont besoin : sur le point de mourir, Pardoux dit aux fidèles pleurants : « Agissez comme des hommes et votre coeur sera réconforté, et attendez le Seigneur et soyez éclairés et vos visages ne seront pas troublés. Et vous ne manquerez de rien, si vous le craignez, et il ne privera pas de toutes les bonnes choses ceux qui marchent dans l'innocence, de sorte que vous entendrez à raison cette désirable voix du Seigneur : Venez, héritez de ce règne qui est prêt pour vous depuis la fondation du monde » (39.21 sq.).

Épisode	Citation biblique	Allusion biblique
1. enfance et jeunesse	- <i>signa in sole et luna et in stellis vel pressuris gentium, pestilencie, famas, terre motus</i> Lc 21, 25 ; Mt 24, 7 - <i>si cecus ceco ducatum prebeat, uterque precipitantur in baratrum</i> Mt 15, 14	- <i>flante vento</i> Ex 14, 21 ; Mt 7, 25 et 27 - <i>claritatem veri luminis</i> I Jean 2, 8 - <i>temptatus ad tempus et non mortificatus</i> Lc 8, 13 ; II Cor 6, 9 - <i>dux fore prevaleret itineris patrie celestis</i> Prov 15, 19
2. piété et zèle	- <i>Et de nacionibus congregavit eos</i> Ps 106, 2 - <i>Non est sanitas in carne mea a facie irae tuae</i> Ps 37, 4	- <i>ad praefatum ovile congregentur</i> Mich 2, 12 - <i>augebat Christi colas, expolians satane sinagogas</i> Apoc 2, 9 et 3, 9 - <i>pane vitae</i>

⁶⁶ Nous précisons que nous n'avons pas fait d'examen systématique des vocables et des expressions d'origine biblique.

		Jean 6, 35
3. miracles	<p><i>-Argentum et aurum non est mihi ; quod autem habeo hoc tibi do. In nomine Iesu Christi surge et ambula ! (31.5)</i> Act 3, 6</p> <p><i>-Si abueritis fidem (sic) ut granum sinapis, dicetis monti huic : Transi hinc, et transibit, et nichil impossibile erit vobis. (31.10)</i> Mt 17, 20</p>	<p><i>-surge velociter et ascende super hunc gradum scale istius (29.8)</i> Gen 35, 1 (Gen 35, 3)</p> <p><i>-semper contrarii contra precepta iusticie ... non evadent laqueos iuste vindicte</i> Ps 29, 6</p> <p><i>-claudus quidam Marcellus nomine, qui ab utero matris sue ...</i> Act 3, 2 ; Act 14, 7</p>
4. mort	<p><i>-Quoniam ipse Dominus in iussu et in voce archangeli et in tuba Dei descendet de celo</i> I Thess 4, 15</p> <p><i>-Viriliter agite et confortetur cor vestrum</i> Ps 30, 25 (Ps 26, 14)</p> <p><i>-inluminamini et facies vestre non confundentur</i> Ps 33, 6</p> <p><i>-Venite, benedicti patris mei, percipite regnum, quod vobis paratum est ab origine mundi</i> Mt 25, 34</p>	<p><i>-et non privabit bonis omnibus ambulantes in innocencia</i> Ps. 83, 12</p> <p><i>-Et nihil vobis deherit si timueritis eum</i> I Sam 12, 14</p>

L'on voit ainsi que la concentration de passages en discours direct ne correspond pas nécessairement à une augmentation de traits langagiers simples. Dans ce cas-ci, elle sert avant tout à conférer à la fin de Pardoux un caractère à la fois vivant et solennel.

3.2.3. Langue et variation langagière du point de vue communicatif : application de la grille d'analyse

1. Le nom et le groupe nominal

1.1. Le neutre

Parmi les neutres au nominatif en *-um* de la deuxième déclinaison présents dans le texte, aucun ne remplit vraiment la fonction de sujet actif de la phrase. Il s'agit de comparaisons sans verbe (3 dont deux dans le prologue et 1 en citation), de constructions possessives avec *esse* + datif (2), et de constructions avec *fertur* (2). Dans les deux derniers cas, le sujet grammatical est plutôt un objet sémantique.

*[antiqua gesta miraculorum] quasi **vinum vetustum** ... auriunt (P 24.20)⁶⁷*
*mustum quasi **turbulentum scamosum** rennuentes (P 24.21)*
*fidem ut **granum sinapis** (31.9)[cit.]*

*vico cuius **vocabulum est** (25.20)*

***argentum et aurum non est mihi** (31.5)[cit.]*

*aliud .. fertur **miraculum** (30.26)*

*unum ... fertur **miraculum**, quod .. divina operata est clemencia (37.9)*

Quant aux neutres de la 3^e déclinaison, ils se maintiennent vigoureusement ; nous ne pouvons mentionner qu'un passage où l'accusatif empiète sur l'ablatif.

*in **caput** sauciavit (26.7)⁶⁸*

Les autres petites confusions concernent l'entourage morphologique, d'ailleurs globalement intact⁶⁹. Elles s'expliquent, nous semble-t-il, soit par des irrégularités orthographiques – instabilité du -m final après -e⁷⁰ :

*qualem **miraculum**, fili ! pour quale (31.6)*

*qualem **dabimus responsum** pour quale (39.17)*

*qualem **reddemus responsum** (39.19)*

soit par des constructions syntaxiques maladroites⁷¹. Ainsi :

*-**quod** (= lignum) **mensurantes invenerunt, pedem et dimidium minus fore longitudinis quam debuerat breviorem***

*pour **brevius** (36.5*1 sq)*

*-**aliud** (= lignum) **in silvam precipere faciant, qui huic diligenter utilior videatur fore***

*pour **quod** (36.23*1)*

⁶⁷ Cf. *vinus* dans les diplômes royaux et chartes privées (Vielliard 133).

⁶⁸ *mais in **capite** tuo ponere (29.11), egressi a **capite** (35.14), prominentes a **capite** (35.19) et par ailleurs, unus ex nobilibus senatorum Lantharius **nomine** (26.28), custos ... Landolenus **nomine** (31.20), Domolinus quidam **nomine** (32.13), Bobolenus quidam **nomine** (32.10), homo quidam ... Leodulfus **nomine** (37.11).*

⁶⁹ Cf. *agitatorio, quod vulgo berciolium vocant (37.16), prefatum berciolium, quod ..vocant (38.2) vs. **berciolus** (37.22), omne corpus suus nudatum (28.18) / corpus iacet humatum (36.1), quod lignum praecisum ... adpenderunt (36.26*2), inusitatum habemus istud miraculum (31.8) / aliud non tacebo miraculum, quod per eum Dominus ostendit mirificum (32.18) / miraculum quod (34.9) / aliud miraculum quod per eum D. operari dignatus est (35.30) / unum fertur miraculum, quod (37.9) / hoc ostendit miraculum (37.24), in oratorio, quod est (31.13) / in oratorio, quod est in honore ... (31.13), regnum quod paratum est ab origine mundi (40.1)[cit.], ad testimonium illud (36.30*1). Cf. aussi la note précédente.*

⁷⁰ Ainsi nous interprétons aussi : *victum corporale[m] quereret* (31.7).

⁷¹ Ainsi aussi : *qui talia per servum suum operatus est miraculum* (31.24).

Les formes du pluriel en *-a* sont fort bien représentées tout au long du texte. Une forme atteste clairement le processus de réinterprétation de la désinence *-a* : la forme *claustra*, pluriel collectif de *claustrum* « mur », signifiant « enceinte » ; la forme *gestas* dans le prologue, coexistant avec la forme *gesta*⁷² :

-dum antiqua patrum priscorum laudantes gesta miraculorum, nova que nuper gesta sunt omittunt (24.19-20)

-huius beati viri Pardulfi vitam vel gesta miraculorum, ut queo, adgrediar praenotare lectorem (25.12-13)

versus

-vitam vel gestas miraculorum beati Pardulfi confessoris suo stilo emendare (25.1)⁷³

Dans plusieurs autres cas, comme le montre notre tableau ci-après, on peut cependant constater que la valeur du pluriel n'est pas très prononcée et se rapproche d'un singulier, même si le verbe reste au pluriel. Ainsi, la forme *claustra* peut être ressentie comme un pluriel collectif signifiant « l'ensemble des murs », soit « l'enceinte » :

Et cum cuncta claustra monasterii et omnis fabrica ipsius vel omnia loca habitabilia perfecta vel consummata fuissent, supradictus Lantharius per ostium cellulae ipsius virum Dei tradidit ad regendum (27.27)

Un pluriel masculin est attesté pour la forme *calcaneum* (« talon ») : *calcaneos* (30.28).

Nous dressons ici la liste des neutres pluriel :

<i>Vita Pardulfi</i>	éventuelle valeur collective	Ancien français ⁷⁴
rapitis aliena (30.18-19)	les choses appartenant à autrui → la possession d'autrui	
per singula altaria ... vacabat (29.3)	-	m.sg. CS alter, altel
tuarum bona virtutum reduxerit ad memoriam (40.8)	les bonnes choses → le bienfait	m.sg. CS bon = plaisir, volonté f.sg. CS bone = bienfait
ad celestia anelare (40.10)	les choses célestes → le ciel	
claustra monasterii ... consummata fuissent (27.27)	les murs → l'enceinte	m. et f.sg. cloistre = <u>enceinte, cloître</u>
rudis miraculis ruda corda deserentis (P24.22)		m.sg. CS cuer
pro sua minuenda crimina (27.2)	ses crimes → son crime	m.sg. CS crime

⁷² Au génitif, on peut noter d'ailleurs la forme *gestorum* (25.8).

⁷³ Pour *gestas*, cf. *Vita Goaris* (Van Uytvanghe 5).

⁷⁴ Données basées sur W. VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch* et sur F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*.

antiqua .. laudantes gesta miraculorum (P24.19), gesta miraculorum (P25.12) ; gestas miraculorum (25.1)	les actions → le récit des actions	f.sg. CS geste = action, récit (d'actions)
miracula verborumque ... declinare (P25.8), talia ceteraque similia ... signorum miracula (26.27).	les miracles → le récit des miracles	m.sg. CS miracle
nova que nuper gesta sunt (P24.20)	les choses nouvelles → la nouvelle	f.sg. CS nueve = nouvelle
ligna .. cederet (29.18)	des morceaux de bois → du bois	m.sg. CS lin = navire f.sg. CS laigne = bois en général, bois à brûler
in sua propria loca (27.24), omnia loca habitabilia perfecta vel consummata fuissent (28.1), per quae loqua (33.9), loca dentium doloris (37.3), ut eum heremi loca perducerent (33.17), monasteria aut loca sancta obviassent (33.10) ⁷⁵ .		m.sg. CS leu
cuncta membra sua ... incidebat (28.14)	les membres → le corps	m.sg. CS membre = partie du corps, personne faisant partie d'un groupe
confitendo peccata sua (30.25), peccata sua omnia .. retulit (35.22*2).	ses péchés → son péché	m.sg. CS pechiet
adipiscenda .. praemia (27.2)	des récompenses → une récompense	
contra precepta iusticie (30.16),	des commandements → une règle	m.sg. CS precept
erogare propria (30.18-19) ⁶	les choses appartenant à soi → la possession	m.sg. CS propre = bien propre
responsoria vel antiphonas .. meditabatur (29.1)		
Haec sunt .. prima rudimenta (26.24)	les rudiments → la base	
per secula seculorum (40.20)		m.sg. CS seule ; secle
retroacta signa ruine [cit.](25.17)	les signes → l'annonce	m. et f.sg. CS signe = signe, enseigne, miracle
spolia capiens (33.7)	les objets volés → le butin	f.sg. CS despueille = butin fait sur les corps des ennemis
stipendia vivendi postulabat (31.4)	des aumônes → un aumône	f.sg. CS stipende = gages, salaire
post haec verba (36.24*2), verba insana ... loquentem (38.24) ⁷⁷	les mots → la parole	m.sg. CS verbe f.sg. CS verve = suite de mots, proverbe. P.ex. la Deu verve
facta vulnera (28.15)		

2. Les désinences casuelles

Comme le montrent nos tableaux en annexe⁷⁸, le scribe maîtrise très bien le système casuel et est coupable de très peu de déviations par rapport à la norme classique. Parmi les phénomènes les plus fréquemment observés tout en restant limités, l'instabilité du cas auprès de la préposition *in*, qui s'explique en partie par les

⁷⁵ Cf. *loca denominata vs. loca noncopantes/cognominantes* dans les diplômes royaux et chartes privées (Vielliard 135).

⁷⁶ Cf. *ad proprias eorum resederint* dans les formules de Marculf (Uddholm 66, avec références à d'autres *loci*, notamment chez Grégoire de Tours et dans la Vulgate).

⁷⁷ Cf. *verba quas* dans la chronique de Frédégaire (Haag 47).

⁷⁸ V. Annexe II, p. 72 sq

sens figurés que celle-ci véhicule, et l'extension du double accusatif ⁷⁹(p.ex. auprès de *exorare, deponere, praenotare, praecipere, saccare*). À cela il faut ajouter que les désinences le plus souvent concernées sont identiques à l'oral : *-um/-o, -i/-e(m)* et *-a(m)*.

Il est légitime de se demander si ce maintien s'explique par une langue orale moins touchée par l'évolution ou plutôt par une meilleure formation scolaire relative à la mise par écrit. Certains phénomènes pourraient plaider pour la seconde option par la mise en équivalence, à l'oral, de désinences plus distinctives à l'écrit. Mais il s'agit de phénomènes qui sont quantitativement limités. Nous pouvons citer ainsi l'inversion des cas dans :

ut filium suum ad baptismum fontis suscipere (37.11) pour *baptismi fontem*

le caractère figé du vocable *maiorum domus*⁸⁰ :

-au génitif : *Ragnaricum quendam, consiliarium inlustris viri Chunoaldi principis, necnon et legatarium praecelsi maiorum domus Francorum Caroli in viam obviavit* (29.23)

-au nominatif : *ea tempestate qua praecelsus atque inluster maiorum domus Karolus reget* (38.12)

vs.

praecelsus maior domus Carolus ... ad debellandum eos venisset (33.6)

et enfin, un changement de déclinaison, de la deuxième à la quatrième déclinaison ⁸¹:

ut mos est in ludibus vel iocis puerilium pour *ludis* (26.2)

3. Rapport tournures casuelles et prépositionnelles⁸²

Notre relevé de compléments casuels et prépositionnels montre que les premiers sont loin d'être négligés et sont largement dominants dans les fonctions de bénéficiaire, de complément de moyen et de complément déterminatif. Nous

⁷⁹ Cf. Adams 56 ; Uddholm 98. Aussi dans le latin des Pères de l'Église (Blaise 77).

⁸⁰ Cf. Viellard 116.

⁸¹ Il s'agit d'un phénomène fréquemment attesté en latin dit vulgaire. Cf. V. Väänänen, *Introduction au latin vulgaire*, § 232, p. 113.

⁸² Nous rappelons que les résultats exhaustifs de nos analyses peuvent se consulter dans l'Annexe II, p. 72-100.

proposons de regarder plus en détail les rapports entre tournures casuelles et prépositionnelles en parcourant les différentes fonctions dans la phrase.

L'objet du verbe⁸³

Peu de constructions peuvent être considérées comme transitives indirectes. La préposition *de* auprès de *lugere* est nettement moins fréquente que ne le sont *pro*, *propter*, *super* ou *cum*. *Lugere de* semble être plutôt chrétien selon les indications du TLL :

Sine te qui est qui non lugeat de monitis tuis (39.19)

Cf. de damnis animarum luget (Gregorius Magnus, In Ezechielem homiliae, c. 918B)

vs.

cl. lugere mortem

Le déponent introduit par *ex* auprès du déponent *pati* peut davantage être ressenti comme un complément de cause :

unus ex pueris inquiens ait, quod pro lemigis, quas homo ad virum Dei deferebat, ex hoc male pateretur (30.8)

Les prépositions *de* et *ex* sont utilisées pour indiquer une quantité non définie. L'absence de noyau – la norme classique aurait fait appel au pronom indéfini *aliquid* afin de bien faire ressortir la construction partitive – donne à ces passages un aspect très proche du français actuel :

-et postea ad omnes aegrotantes, qui ad eum veniebant, de ipsa terra, ubi pedes angeli adstare viderat, ad spargendum in domibus eorum dabat (29.14) :

à tous les malades, il donna de cette terre

-mox ut ex eisdem lemigis in ore posuit, ita factum est ut ... (30.6) : dès qu'il mit dans sa bouche de ces champignons

Le bénéficiaire ou intéressé⁸⁴

Les tournures casuelles sont encore nettement majoritaires. Dans ce domaine, on remarque une légère extension – du moins à l'écrit – du double accusatif au dépens du datif : l'accusatif (double accusatif) est classique avec *docere*, *rogare* et *petere*, et,

⁸³ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 75-78.

⁸⁴ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 79-81.

par extension du paradigme, avec *praecipere*, *exorare* et *deposcere*. Il ne l'est pas avec *praenotare* et *saciare* :

Comme le montre le tableau ci-dessous, la tournure prépositionnelle n'est exclusive pour aucun sémantisme verbal spécifique : elle est attestée avec des verbes déclaratifs, des verbes de donation et de demande, valeurs qui toutes se construisent également sans préposition :

	les verbes avec tournure casuelle nominale	les verbes avec tournure casuelle pronominale	les verbes avec tournure prépositionnelle nominale	les verbes avec tournure prépositionnelle pronominale
P]	<i>gracias agere</i> <i>praenotare (acc.)</i> <i>tribuere</i>	<i>esse</i> (possession)	-	-
A]	<i>dare</i> <i>docere (acc.)</i> <i>esse</i> <i>mactare</i> <i>praecipere (acc.)</i> <i>prebere</i> <i>(se)subicere</i>	<i>conferre</i> <i>inponere</i> <i>rogare (acc.)</i>	<i>dare (ad)</i>	<i>ait (ad)</i>
B]	<i>commendare</i> <i>consentire</i> <i>dare</i> (3) <i>dicere</i> (2)(1cit.) <i>exorare</i> (3) (3acc.) <i>largire</i> <i>ostendere</i> <i>polliceri</i> <i>praecipere</i> (2) <i>praeparare</i> <i>reddere</i> (3) <i>referre</i> (2) <i>restituere</i> <i>vocare</i> <i>ympertiri</i>	<i>dare</i> (5) (1cit.) <i>deferre</i> <i>esse</i> (2cit.) <i>indicare</i> (2) <i>petere (acc.)</i> <i>praebere</i> <i>revelare</i> <i>rogare (acc.)</i> <i>tribuere</i> (2) <i>ympertiri</i>	<i>gerere (in)</i>	<i>apparere (ad)</i> <i>conloqui (ad)</i> <i>petere (ab)</i> <i>postulare (ab)</i> <i>committere (in)</i> <i>delinquere (in)</i> <i>exorare</i> (3) (3pro)
C]	<i>compati</i> <i>deposcere (acc.)</i> <i>reddere</i>	<i>de-esse</i> <i>parare</i> (cit.)	<i>ait (ad)</i> <i>effundere (ad)</i>	<i>effundere (pro)</i>

L'emploi de *ad* auprès de *ait* pourrait déceler une certaine résonance biblique⁸⁵.

-*Et cum a somno evigilasset, ait ad fratres* : ... (38.21)

Cf.

-*archangelum Micahelem coram se in somnis ad se adsistentem vidit qui clara voce ad eum ait* : ... (29.6)

⁸⁵ Les concordances attestent régulièrement la construction *ait ad*, même si les datifs sont plus nombreux. Cf. aussi, plutôt à titre d'intertextualité directe : *suis ad invicem linguis conloquentes* (34.6) et *colloquebantur ad invicem* (Lc 4, 36 ; Lc 6, 11 ; Jean 11, 56).

Ad auprès d'un verbe comme *effundere* nous semble d'autre part s'expliquer par un rapprochement de ce verbe de donation avec les verbes de direction :

cumque ab omnibus pro eo effuse ad Dominum preces fuissent (40.17)

Cf.

ut eas ad virum Dei Pardulfum defferet (29.20-21)

ad virum Dei Pardulfum eas deferebat (30.2)

quas homo ad virum Dei deferebat (30. 9)

Dans le passage suivant, où le complément d'intérêt est fort éloigné du verbe dont il dépend, l'insertion d'une préposition pourrait s'expliquer par le désir de clarté :

ad omnes aegrotantes, qui ad eum veniebant, de ipsa terra, ubi pedes angeli adstare videat, ad spargendum in domibus eorum dabat (29.14)

Mais il est également possible que l'auteur ait simplement voulu accentuer l'action ou le mouvement de la donation. En tout cas, il n'utilise pas la préposition dans la phrase suivante, où le complément d'intérêt est également plus éloigné :

pauperes vel infirmos, qui ad eum veniebant, verbi Dei pane vitae predicacione sua saciabat (29.4)

Quant à la préposition *in* (suivie de l'ablatif au lieu de l'accusatif), elle introduit un complément qui n'est pas automatiquement prévu par la structure valentielle du verbe.

nichil mali geras in his pauperculis (36.20)

Cf.

culpam quam in eo commiserat (30.13) vs. *sibi commisus* (28.6)

culpam quam in eo deliquerat (35.29)

Toutefois, cela ne veut pas dire que tout verbe dont la structure valentielle ne prévoit pas automatiquement un complément d'intérêt se construit avec une préposition s'il y en a un. Ainsi :

ita ut videntibus mundi huius claritatem dux fore prevaleret itineris patrie celestis (26.5)

Quant aux compléments de bénéficiaire casuels, ils sont plusieurs fois directement antéposés au verbe, mais il ne s'agit pas du tout d'une règle strictement observée. Ils se laissent en général facilement identifier grâce à la structure syntaxique et sémantique du verbe. P. ex. :

-hostiam vivam semed ipsum Deo mactans (27.11)

-aquam potantibus dabat (26.21)

-et predictus monachus domno Audelando abbate omnia retulit, quod per visum paraliticus viderat (32.25)

-lumen pristinum oculorum eidem caballo restituit et predicto viro, cuius fuerat, sanum reddidit (35.28)

-Nam recordati sumus, quia Dominus discipulis suis pollicitus est, dicens : Si abueritis ... (31.9)

Remarquons enfin que la construction possessive avec *esse* est en voie de régression. On la trouve encore dans le prologue et dans une citation biblique, toujours à la première personne :

non est mihi facultas in perfectione (25.4)

argentum et aurum non est mihi [Act 3, 6] (31.5)

mais elle est concurrencée par *habere*, comme le montrent les passages suivants :

quod autem habeo, hoc tibi do (31.6)

*dicebat, quod femina (ancilla) viri Dei Pardulfi esset et nichil alimaentis anni presentis amplius haberet (35.6-8*1/2)*

Le complément de temps⁸⁶

L'ablatif ne souffre que peu de la concurrence de la tournure prépositionnelle avec *in*. Il faut dire que les mots impliqués dans ces compléments sont toujours les mêmes et qu'ils portent en eux la notion de temps : *dies*, *nox*, *hora*, *tempus*, *aetas*, *hiems* et *tempestatas*. Quelques exemples :

-nocte vero omni corpore prostrato in terram, extensis brachiis suis, tam aestate quam hieme, quamdiu potuisset, in oracione iacebat (28.20)

-Et cum ora prandij ante ipsum fuissent adlate (30.5)

⁸⁶ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 81-82.

-Crastina vero die, facta oracione, lumen pristinum oculorum eidem caballo restituit (35.27)

Ad ne se rencontre que dans l'expression *temptatus ad tempus* (26.10) qui renvoie à la Bible⁸⁷.

La durée⁸⁸

Deux tournures casuelles expriment la durée, une à l'accusatif – *prope annum aegrotavit* (37.8) –, et une à l'ablatif (orthographique) – *tota nocte pervigila* (31.14). La durée s'exprime aussi plusieurs fois à l'aide de la préposition *per*, tournure qui se fait peut-être un rien plus insistant :

Paraliticus quidam, qui per quinquennium in porticum ... iacebat (32.19)
per alicos dies secum fecit demorari (32.8)
regnat Deus per infinita secula seculorum (40.20)

Un laps de temps plus précis s'exprime avec : *a ... usque ad/in* :

A tertia ora .. usque ad sextam (29.2)
a sexta .. hora usque nonam (29.3)

dont le deuxième élément s'utilise aussi indépendamment pour indiquer une limite dans le temps : *usque ad finem vite* (33.19), *usque in presens tempus* (36.31*1).

Le complément de lieu⁸⁹

La tournure prépositionnelle domine dans cette fonction, de préférence avec la préposition *in*, auprès de laquelle l'accusatif orthographique a tendance à empiéter sur l'ablatif⁹⁰. La préposition *ad* garde un sens différent de celui de *in*, signifiant « au », « auprès de ». Par exemple :

stantem ad summitatem scale (29.10)
ad portam templi claudum invenit (31.4)
Cuius tubam vociferantem ad portam monasterii hac ora audivi (38.22)

⁸⁷ V. *supra*, 3.2.2. *Style* (p. 356) : Lc 8, 13, cf. Act 19, 21 ; I Cor 7, 5

⁸⁸ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 82-83.

⁸⁹ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 83-85.

⁹⁰ Cf. *supra*, 1.2. *Les désinences casuelles*, p. 361.

L'unique tournure casuelle est incrustée entre deux tournures prépositionnelles avec *in* :

in occidentali plaga partibus Aquitanie in urbe Lemovicense ... hortus (25.20).

Complément de direction/mouvement⁹¹

Les quelques tournures casuelles sont exceptionnelles ; elles ne concernent que des mots exprimant intrinsèquement un nom de lieu et qui se situent dans l'entourage immédiat du verbe :

eum heremi loca perducerent (33.17).

propera Lemovecensem urbem (32.22).

Dans le cas de :

monasterium ad hominem Dei properaret (29.21)

la préposition appartenant au groupe de mots suivant nous semble pouvoir faire double emploi.

En règle générale, ce sont les prépositions *ad* et *in* qui marquent les compléments de direction, la dernière incluant son terme.

Complément de séparation⁹²

L'ablatif seul est minoritaire et est utilisé avec des verbes dont le sémantisme demande un complément de séparation : *exuere*, *privare*, *proicere*, et *solvere*. P. ex. :

-temporali aspectu paulisper privatus (26.11)

-exutum oculis (35.20)

-neque gutture neque ore proicere valeret (30.7)

-non privabit bonis omnibus (39.24)

-santa illa anima carne soluta est (40.3)

Ailleurs, les prépositions *a(b)*, *de* et *ex* prennent pour leur compte l'expression du complément de séparation. *De* empiète surtout sur le domaine de *ex* (mouvement qui part du lieu ou de l'objet lui-même⁹³) sans l'évincer complètement :

⁹¹ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 85-88.

⁹² V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 88-89.

-*tam ex vicinis et suburbanis locis quam aud procul, vel ubicumque de qualibet provincia vel nacione servos Dei aut monachos invenirent, cum summa alacritate ad praefatum ovile congregentur* (27.5-6)

-*Sed predictus Ragnaricus temerario ordine easdem lemigas de manu hominis usurpavit* (30.4)

vs.

Bobolenus quidam nomine ex Arvernico pagum ad eum veniens (34.10)

Complément de moyen⁹⁴

L'ablatif seul est très courant dans la fonction de complément de moyen. La concurrence de *cum* « à l'aide de » est quasi inexistente et il est difficile de dire pourquoi l'auteur a fait appel à la préposition dans les deux passages que voici :

-*claudus quidam Marcellus nomine, qui ab utero matris suae, calcaneos erentes (= haerentes) renibus, nihil aliud nisi cum scabellis gradiebatur* (31.1)

-*precepit ut oculos caballi de co egressi fuerant suo in loco collocarent et aquam benedictam desuper linirent et eos cum ligaminibus diligenter adstringerent* (35.25)

L'emploi de la préposition *per* est plus importante mais aussi plus marquée, sa signification étant vraiment « par l'intermédiaire de », « à travers ». Par exemple :

-*per internos oculos contemplare* (26.9)

-*pedes angeli per visum adstare vidit* (29.13)

-*talia per servum suum operatus est miraculum [sic]* (31.24)

-*Chunoaldus reget Aequitaniam per permissum Karoli* (38.14)

La préposition *ex* est utilisée à trois reprises pour exprimer à la fois le moyen et le partitif :

-*aestuebat se ex calidis lapidibus* (28.13)

-*corpus tuum ex ea aqua ablue* (31.12)

-*ex aqua benedicta corpus tuum leni* (31.12-13)

et même :

⁹³ ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 101, p. 80.

⁹⁴ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 89-91.

agitatus nisi ex superno nutu (37.26)

Tout comme le complément d'intérêt (ou bénéficiaire), le complément de moyen casuel n'est pas à même de poser de problèmes de clarté grâce à la proximité du verbe – il est souvent directement antéposé – et à l'automatisme sémantique et syntaxique. P. ex. :

-oleo benedicto perunguebat (26.21)

-signo crucis armatus (26.6)

-pauperes vel infirmos, qui ad eum veniebant, verbi Dei pane vitae predicacione sua saciabat (29.5)

-Statim cum ad ominem Dei fuisset aductus, multis conviciis vel increpacionibus virum Dei exprobans, dicens latronem, falsatorem, inpostorem (32.5)

-pannis constrictum (37.17)

-dentibus laniaret (32.3)

Complément de manière⁹⁵

Beaucoup de prépositions différentes apparaissent au sein du paradigme des compléments de manière. Elles expriment toutes sortes de valeurs différentes. Ces prépositions ont un contenu sémantique de base et renvoient ainsi à d'autres compléments pour lesquels ils sont plus typiques : *cum* pour l'accompagnement, *in* pour l'intériorité. Elles sont souvent prises au sens figuré lorsqu'il s'agit de décrire la manière dont l'action s'accomplit. Parmi elles, *cum* est certainement la plus fréquente. Les tournures casuelles ne sont pas très fréquentes sans être pour autant fortement fragilisées. On compte quelques expressions qui semblent être figées, tels *clara voce* (29.7), *ordine* (29.16), ou la forme suivante qui peut être mise en relation avec la formation de l'adverbe roman, par ailleurs totalement absent du texte ⁹⁶:

fastidioso more de palma sua sputum latenter proiecit (37.4)

D'autre part, il y a des compléments pour lesquels l'emploi d'une préposition semble incompatible avec leur valeur intrinsèque. Il semble en être ainsi lorsqu'il s'agit des parties du corps ou de l'être :

tunc vir Dei hilarissimo vultu et quasi subridens dixit (30.15)

Et prostratus sepefatus Lantharius utrumque genu in terra (28.7)

inmaculato spiritu angelorum coetibus admixtus (40.11)

⁹⁵ V. annexe II, *Morphosyntaxe du nom*, p. 91-93.

vs. cum magno strepitu ingentique dolore per os redierunt (30.23)

La préposition semble également être ressentie comme trop marquée pour des compléments dont le sémantisme est intimement lié à celui du verbe :

sauciavit vulnere gravi (26.8)

ad invicem linguis conloquentes (34.6)

onestiori sermone ... cunabulum vocant (38.1-2)

durissimis se ipsum afficiendo lacmentis (39.9)

vs. in oracione iacebat (28.20)

vs. in uno cuneo conglobati (34.5)

Complément de cause⁹⁷

L'ablatif semble encore être naturel pour donner corps au complément de cause. Les différentes prépositions qui sont mises à contribution ont des nuances plus spécifiques et marquées :

-*de* combine la notion de cause et celle d'origine :

de itinere fatigati sunt (33.14)

vs.

defectu corporis vicinam mortem imminere (38.20)

-*pro* sous-entend un contexte d'échange :

Sic unus es pueris inquiring ait quod pro lemigis quas homo ad virum Dei deferebat ex hoc male pateretur (30.9)

-Une valeur plus ou moins neutre revient à *ob* :

ob hoc vulnus occulorum lumen amisit (26.8)

vs.

nulla etate serus (38.15)

Enfin, dans le passage suivant, la préposition *a* est peut-être utilisée pour des raisons de clarté, puisque deux compléments casuels similaires – un complément de cause et un complément d'agent – se succèdent :

a bono opere nullo onere fatigatus (38.15)

⁹⁶ Cf. *infra*, 1.5., p. 383.

⁹⁷ V. *Annexe II, Morphosyntaxe du nom*, p. 93-94.

Complément d'accompagnement⁹⁸

La préposition *cum* est habituelle dans cette fonction, tout comme *sine* pour exprimer l'absence :

-*Godolaicus quidam faber ... cum duobus ductoribus, unus, qui praeibat, et alius, qui retrorsum traheret (26.1)*

-*cum duobus ductoribus (32.2)*

-*Dum quadam die solus sine fratribus resideret (30.27)*

Une fois seulement, l'accompagnement est exprimé à l'aide de la tournure *in comitatu* : *in comitatu eius ire (33.2)*.

Complément de but⁹⁹

La tournure prépositionnelle est habituelle et se répartit entre les prépositions *pro*, *ad* et *in*. P. ex. :

-*tam pro calefactione quam et spectaculo ruine arboris rogam ad concremandum in eadem arbore posuerunt (26.2)*

-*Qui quod supererat praecedentes, in predicta basilica sancti eiusdem confessoris Albini ad testimonium illud appenderunt (36.30a)*

-*hoc suis manibus in abscondito erogabat, nisi paululum in usum vite suae reservabat (26.19)*

Complément d'agent¹⁰⁰

La tournure casuelle est encore bien présente dans cette fonction, mais ces compléments semblent néanmoins relever d'expressions plus ou moins figées. Ils sont toujours directement antéposés au verbe et se situent dans des registres sémantiques restreints :

-*bonorum operum claritate succensus (26.11-12), divino accensus spiritu (27.12), nimio furore succensus (36.9), qua karitate erat ignitus (33.14).*

- *demonibus repleti (31.10), superbia tumidus (37.4).*

- *nimio pavore perterritus (36.13).*

⁹⁸ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 94-95.

⁹⁹ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 95.

¹⁰⁰ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 96.

- *raucitate guturis* .. gravabatur (32.14), *nimio terrore* concussi (34.6), a bono opere *nullo onere* fatigatus (38.15), *dolore membrorum* adtactus (38.18), *nulla cecitate* offensus (39.16), *pessima* vexatus *rabie* (40.14).

La préposition *a* – à graphie variable – s'étend, elle, au domaine des non-animés :

ad solem qualefactus (28.10)
 gravatus *a somno* (31.17)
 numquam *a manu hominis* fuit agitatus (37.25)

Dans le passage suivant, la préposition remplit à la fois la fonction de complément d'agent (entre crochets) et celle de séparation (entre parenthèses) :

([*a daemonibus obsessis*] *corporibus*) effugabat (26.23)

Complément déterminatif¹⁰¹

Le génitif domine largement les autres tournures casuelles et prépositionnelles. L'ablatif se maintient dans certaines expressions indiquant le point de vue dans les parties descriptives du texte :

vultu angelico decorus (38.14)
canicie quandore splendidus (38.14)
caequus corpore (26.10)
eligans aspectu (27.16)
vinctus catenis collum vel brachiis (32.2)

et à la forme *nomine* dans les parties narratives, lorsqu'un nouveau personnage est annoncé :

Quidam ex rusticis vulgaribus Gominus nomine, ... (29.18)

La valeur des prépositions est toujours spécifique :

-*ex* marque le partitif ou l'origine :

quicquid .. *ex alimento vel operimento* (26.16)
unus ex nobilibus senatorum (26.27-28)
plures ex eadem gente Ismahelitarum (33.8)

¹⁰¹ V. Annexe II, Morphosyntaxe du nom, p. 97-100.

homo quidam ex pago Biturico (37.10)

salivam ex ore suo (37.2)

-*de*, moins fréquent, marque également le partitif :

de eius aqua ampullam plenam (34.10-11)

de eadem sanctificata aqua aliquid (34.20-21a)

Quelquefois, ce partitif se rapproche d'un régime du verbe :

de eius virtutibus aliquid enarrare (29.17) ~ *enarrare de*

de miraculis beati viri .. pauca perstrinximus (38.9) ~ *perstringere de*

de eius transitu ... aliquid ... dicamus (38.9-10) ~ *dicere de*

Cf. *antiphonas de sanctis martiribus vel confessoribus* (29.1)

-*in* indique une délimitation et entre ainsi en concurrence avec l'ablatif de délimitation :

in facultatibus vel etiam divitiis pollens (26.29-27.1)

fulgens in opere (26.10)

nichil in alimaentis anni presentis (35.8)

vs.

vinctus catenis collum vel brachiis (32.2)

caecus corpore (26.10)

L'emploi de *cum* dans le passage suivant, empiétant sur le domaine de l'ablatif descriptif, s'explique semble-t-il par la succession de deux ablatifs de ce genre qui se situent à des niveaux différents : le premier détermine *vultum*, le second, introduit par *cum*, renvoie à *facie* :

repente intuens vultum eius clarissimum pallenti facie cum macie decorata
(27.15)

Le tableau suivant résume les rapports entre tournures casuelles et prépositionnelles pour les différentes fonctions retenues ¹⁰²:

¹⁰² Nous rappelons que les cases mises en gris sont celles où les tournures casuelles ont une certaine importance, celle-ci étant variable selon l'intensité du gris. En gris foncé se trouvent les fonctions où les tournures casuelles sont largement majoritaires et non marquées par rapport aux tournures casuelles ; en gris moyen, les fonctions qui maintiennent plus ou moins en équilibre les deux tournures ; enfin, en gris clair, les fonctions où les tournures casuelles sont, malgré leur nombre, plutôt marquées.

fonction	tournure casuelle	tournure prépositionnelle
bénéficiaire	37	4 AD 1 IN
complément de temps	21	5 POST 5 IN 1 AD
complément de durée	3	3 PER 3 USQUE IN / A(D) 2 A ... USQUE (AD)
complément de lieu	2	36 IN 6 AD 1 SUB 1 EX 1 SUPRA 1 EXTRA
complément de mouvement / direction	5	37 AD 16 IN 6 ANTE 2 FORIS/FORAS 4 PER 1 SUPER 1 APUD
complément de séparation	7	13 A(B) 11 DE 8 E(X)
complément de moyen	36	8 PER 6 EX 2 CUM
complément de manière	15	20 CUM 10 IN 3 PER 2 AD 1 ABS 1 SINE 1 PRO
complément de cause	7	1 A 1 OB 1 DE 1 PRO
complément d'accompagnement	-	13 CUM 1 SINE
complément de but	0	7 PRO 6 IN 3 AD
complément d'agent	12	11 A(D/B)
complément déterminatif	222	17 E(X) 7 DE 4 IN 1 CUM 1 CONTRA

4. Le syntagme nominal

1.4.1. Contiguïté des éléments appartenant au même syntagme

Habituellement, les syntagmes se caractérisent par la contiguïté de leurs éléments constitutifs.

Pour les adjectifs, les cas de non-contiguïté (hyperbate) se rencontrent plus ou moins avec la même fréquence – peu élevée – tout au long du texte. La logique est toujours la même : entre l'adjectif et le substantif s'insère le noyau verbal (dans ce cas-ci souvent un participe présent), nominal ou prépositionnel. On observe d'ailleurs le retour d'expressions similaires ou identiques. Dans tous les cas, la disjonction revient à une mise en relief du terme antéposé, même si l'emphase peut quelquefois être affaiblie, notamment dans le cas de certaines expressions plus ou moins figées.

P	<u>superna</u> inlustrante <u>gracia</u> (24.27)	<u>antiqua</u> patrum priscorum laudantes <u>gesta</u> <u>miraculorum</u> (24.19) non <u>minimas</u> omnipotenti opifici <u>gracias</u> agimus (24.26) per sancti infusionem <u>Spiritus</u> (24.28)
A	<u>superna</u> inlustrante <u>gratia</u> (26.26) <u>divino</u> <u>accensus</u> <u>spiritu</u> (27.12), <u>divina</u> dispensante <u>clemencia</u> (28.4),	<u>evangelica</u> commemorat <u>historia</u> (25.18-19) dum puerili degeret <u>vita</u> (25.22) <u>timorata</u> <u>atque</u> <u>religiosam</u> ducebat <u>vitam</u> (27.10) <u>ferrum</u> deferens <u>acutum</u> (28.14)
B	<u>divina</u> operata est <u>clemencia</u> (37.9-10) <u>magna</u> cum <u>celeritate</u> (30.10) <u>magno</u> cum <u>gaudio</u> (37.15) <u>mirum</u> in <u>modum</u> (37.21) (classique)	<u>mira</u> redditur <u>salus</u> (36.33*1),
C	<u>divina</u> largiente <u>gracia</u> (40.18) <u>summa</u> cum <u>diligencia</u> (40.13)	<u>divinis</u> eos exortans <u>sermonibus</u> (39.21)

Parmi les adjectifs dérivés de pronoms, la scission est surtout l'apanage des possessifs antéposés. Elle est du reste limitée à quelques cas (10) d'intercalation du noyau verbal, nominal ou prépositionnel.

- ubi suus proprius fiebat stratus (27.25)
- pro sua minuenda crimina (27.1)
- suis propriis ditare subsidiis (27.4)
- ut eius familiarissime se subicerent servituti (27.22)

En dehors de ces schémas habituels, nous pouvons citer :

suis ad invicem linguis conloquentes (34.6)

Sinon, les hyperbates sont limitées en nombre et souvent, il s'agit de quelques expressions structuratrices, du genre : *aliud fertur miraculum, aliud non tacebo miraculum*, avec insertion du noyau verbal. Néanmoins, le nombre d'éléments intercalés peut quelquefois augmenter :

talia per servum suum operatus est miraculum (31.24)

passage déjà cité en raison du non-accord en nombre, et surtout :

Dum talia ceteraque similia, superna inlustrante gratia, clemens opifex per eundem virum suum signorum miracula undique coruscaret, ... (26.26)

Pour les compléments déterminatifs, les cas d'hyperbate sont très rares. Antéposés ou postposés, les compléments sont séparés de leur substantif par le noyau verbal ou pronominal, selon le schéma courant.

	complément antéposé	complément postposé
P]	antiqua patrum priscorum laudantes gesta miraculorum (24.19),	dulcedinem exacuit musti (24.25) facultatem tribuit eloquendi (25.11)
A]	-	dux fore prevaleret <u>itineris patrie celestis</u> (26.13) <u>ex ramis unus arboris ipsius</u> (26.7)
B]	loquendi restauravit officium (32.16-17)	cum <u>gestum</u> indicasset <u>rei</u> (36.15*2)
C]	benedicti patris mei percipite <u>regnum</u> (40.1)[cit.]	-

1.4.2. Ordre des éléments à l'intérieur du syntagme

L'ADJECTIF

L'antéposition directe des adjectifs qualificatifs est largement majoritaire, même lorsqu'il s'agit d'adjectifs distinctifs. La postposition ne semble par ailleurs pas altérer ou ajouter une valeur particulière.

	adjectifs précédant le substantif	adjectifs suivant le substantif
adj. descr.	- <u>fidelī</u> <u>genealogia</u> (25.21) - <u>obsessis</u> <u>corporibus</u> (26.23*1)(26.26*2) -cum <u>summa</u> <u>reverencia</u> (25.23)	- <u>vulnere</u> <u>gravi</u> (26.8) -oleo <u>benedicto</u> (26.21) - <u>vultum eius clarissimum</u> , cum <u>macie decorata</u> , <u>crinem pulcherrimum</u> (27.15sq)
adj. distinct.	- <u>evangelica</u> ... <u>historia</u> (25.18) -in <u>occidentali</u> <u>plaga</u> (25.20) - <u>puerili</u> .. <u>vita</u> (25.22) - <u>praefata</u> <u>arbor</u> (26.4), <u>prefatus</u> <u>Dei puerulus</u> (26.6) -per <u>internos</u> <u>oculos</u> (26.9) - <u>temporalī</u> <u>aspectu</u> (26.11) -cum <u>propriis</u> <u>parentibus</u> (26.15) - <u>variis infirmitatibus</u> (26.20)	-in <u>urbe Lemovicense</u> (25.20) - <u>iocis puerilium</u> (pour <u>puerilibus</u>) (26.2)

Les numéraux, tant cardinaux qu'ordinaux, précèdent, le plus souvent directement, le nom qu'ils déterminent :

-septemque dierum carnis afflictionem ferens (38.19)

-cum duobus ductoribus (32.2)

-A tercia autem ora usque ad sextam per singula altaria oracione vacabat (29.2-3)

-Haec sunt adolescencie suae prima rudimenta, hic est ludus puericie suae (26.24)

Comme le montre le tableau ci-dessous, la postposition est largement majoritaire pour les possessifs de la 1^e et de la 2^e personne, alors que l'antéposition est un peu plus appliquée lorsqu'il s'agit des possessifs de la 3^e personne, notamment au singulier.

	antéposition	postposition
1 ^e sg.	-mi pater B. (P24.26) -ad meam humillimam haebitatem (25.9)	-acquiesce consilio meo et vade ad fontem meum (31.11), caligas meas contingit (39.11) -benedicti patris mei .. regnum (40.1)[cit.] -acquiesce consilio meo et vade ad fontem meum (31.11), -non est sanitas in carne mea a facie irae tuae. (28.16)[cit.]
2 ^e sg.	- <u>tuam dolere absenciam</u> (40.8). - <u>tuarum bona virtutum</u> (40.8)	-Ecce dominum Deum tuum (29.10), nudatum corpus tuum (31.12), totum corpus tuum (31.13), pro restauratione tuam .. angelicam doctrinam (39.17) -non est sanitas in carne mea a facie irae tuae. (28.16)[cit.], gressuum tuorum (31.15), -in capite tuo ponere (29.11), non lugeat de monitis tuis (39.19)
1 ^e pl.	-	-misericordiam Domini salvatoris nostri (31.24) -ad conditore nostro (30.17), auxiliante domino nostro (40.19)
2 ^e pl.	-	-facies vestre (39.23) -confortetur cor vestrum (39.22)[cit.]. -non enim vos estis, qui loquimini, sed spiritus patris vestri, qui loquitur in vobis (P25.6).

	antéposition	postposition
3 ^e sg. réfl.	- <u>ubi suus proprius fiebat stratus</u> (27.25) -ad suum monasterium (27.17), per suum comitatum (27.24), ad suum opus (34.23*2), <u>pro sua minuenda crimina</u> (27.1), in sua propria loca (27.24) -ad laudem sui nominis (30.27), non suae mortis discrimen metuens (34.2), pro restauratione suorum gressuum (31.2) -suo stilo emendare (P25.1), in sua camera (27.25), suis manibus (26.18), <u>suis propriis ditare subsidiis</u> (27.4), suis suffragiis (28.8), suis orationibus (32.11)	-frater suus ad eum veniens (34.19*1) -spiritum sanctum suum (P25.5), per eundem virum suum (26.27), equum suum sternere iussit (27.13), aequum suum (27.20) (30.10), ante equum suum (34.5*1), ante caballum suum (35.5*2), ante aequum/equum suum (35.17*1/2), per servum suum (31.24), os suum propinquaret (32.15), supra torum suum (34.13), poposcerat ut filium suum (37.11), genitrix eius vocat virum suum (37.23), ad monasterium suum ... perducens (27.21), omne corpus suum (28.18), confiteri peccatum suum (35.22*1), animam suam (38.17), per humeros suos (31.22), cuncta membra sua (28.14), confitendo peccata sua (30.25), confitendo peccata sua (35.22*2) - coenobii sui .. (34.3), in usum vite suae reservabat (26.19), usque ad finem vite sue (27.19), ab utero matris sue (30.28), aetatis suae (38.11) -puero suo praecepit (30.4), Dominus discipulis suis pollicitus est (31.9), pedibus suis imponit (39.11). -a discipulo suo (28.18), in stratu suo

		(34.21*2), predicacione sua saciabat (29.5), pro salute sua (34.11), de palma sua .. proiecit (37.5), in domo sua (38.2), missis spicatoribus suis (27.5), extensis brachiis suis (28.20), ex pueris suis (30.11) ; manibus suis (30.20)
3 ^e sg. non-réfl.	<u>ut eius familiarissime se subicerent servituti</u> (27.22), eius penitencia (28.9), eius vitam (29.16), de eius virtutibus (29.17), eius finem videre (33.22), de eius aqua ampullam plenam (34.10), eius annonam (35.11*2), de eius transitu (38.10), <u>eius esset animam suscepturus</u> (39.4), Theodenus eius discipulus (40.4)	intuens vultum eius (27.15), iussionem eius observarent (27.23), de genealogia eius (28.3), baculum ad regendum populum eius (29.12), custos cellulae eius (31.19), in comitatu eius (33.2), ad pedes eius (36.13), genitrix <i>eius</i> vocat virum suum (37.23), genitor eius (38.1), circa lectulum eius (39.13), corpus eius (40.13)
3 ^e pl. réfl.	-Pardulfus .. precepit, ut oculos caballi .. <u>suo in loco</u> collocarent (35.26), <u>suis ad invicem linguis</u> conloquentes (34.6)	-
3 ^e pl. non-réfl.	<u>eorum rennuens petitione</u> (34.16).	in domibus eorum (29.16), consenciens petitioni eorum (33.19), pro reparacione corporis eorum (34.15)

Les démonstratifs sont en règle générale antéposés, même si nous avons pu noter quelques cas de postposition pour *hic*, *iste* et *ille* :

<i>hic</i>	videntibus mundi huius claritatem (26.12) ianuas monasterii huius (34.5), vite huius cursum (38.16)
<i>iste</i>	hunc gradum scale istius (29.8)
<i>ille</i>	ad testimonium illud (36.30*1) coxam illius (=eius) fregit (37.7) genetrix illius (=eius) (37.15) turbae monasterii illius (39.13)

À l'exception de *quidam*, les adjectifs indéfinis se caractérisent par leur antéposition directe au substantif qu'ils déterminent. Les quelques cas de postposition sont largement minoritaires (4 au total). Les formes de *quidam* cependant, ont une nette tendance à se postposer au nominatif.

forme	nbre	Cf. pron	antéposition	postposition
aliquis	1ap	5	-per alicos dies (32.8)	
alius	8ap	1	- <u>aliud fertur miraculum</u> (30.26), alii quidem duo homines (32.10) - <u>aliut non tacebo miraculum</u> (32.18), <u>aliud non tacebo miraculum</u> (34.9), <u>aliut non reticebo miraculum</u> (35.30), in <u>aliut</u> latus (32.21)(=alterum), aliud [lignum].. precipere faciant (36.20), -alio namque tempore (33.5)	
alter	3ap	0	-altera vero die (34.16)(=le jour suivant), in domo <u>altera</u> (39.7= alia), in alteram domum (39.12)(='autre, de deux)	-
nullus	5ap	0	-nullum alium ex pueris (27.13) -a bono opere nullo onere fatigatus (38.15), nulla gravidine piger (38.15), nulla etate serus (38.15), nulla cecitate offensus (38.16)	-

omnis	10ap 2pp	6	-omnis fabrica (27.27), omnes parvuli (26.5), omnes fratres (33.20) -omne corpus suum (28.18), omnes infirmitates (26.22), ad omnes aegrotantes (29.14) -pro salute .. omnium domesticorum (34.12) -omni corpore prostrato in terram (28.19), nobis omni pene desolacione destitutis (40.7), omni opere bono perfectus (40.10).	-in stratu omni (34.24*1), privabit bonis omnibus (39.24)
pauci	2ap	1	-paucos dies (33.3), post paucos dies (37.26)	-
plures	1ap 1pp	1	-plures philosophos et retores (24.28[prol.])	-opibus pluribus ditatus (26.29)
quicumque	1ap	2	quemcumque hominem .. inveniebant (33.9)	-
quidam	9ap 11pp	3	-quidam frater suus (34.19*1), quidam vir nomine B. (40.14) -quadam die (26.1) (30.27)), sub quadam arbore (26.1), quadam nocte (29.6), quadam vero die (34.13) -annonum cuiusdam viduae (35.3*1) -annonam cuidam viduae tollens (35.3*2)	-claudus quidam (30.28), Godolaius quidam faber (32.1), Domolinus quidam nomine (32.13), Paraliticus quidam (32.19), B. quidam nomine (34.10), A. quidam iuvenis (35.1), L. quidam (35.31), A. quidam vir (37.1), homo quidam ex pago B. (37.10), presbiter quidam S. nomine (39.7) -Ragnaricum quendam (29.22)
quislibet	2ap	0	-nichil <i>cuiuslibet</i> contrarietatis rei invenire (37.19) -de qualibet provincia vel nacione (27.6)	-
quispiam	1ap 1pp	2	si quippiam oppositum aut impedimentum haberet (37.19)	nec sibi nec fratri quippiam aliquid ympertiri (34.28*1)
talis	2ap	1	- <u>talia ceteraque similia, superna inlustrante gratia, clemens opifex per eundem virum suum signorum miracula undique coruscaret</u> (26.26), <u>talia per servum suum operatus est miraculum</u> (31.24)	-
tantus	1ap	0	- <u>tantam</u> Dominus gratiam contulit (26.19)	-
totus	2ap	-	-totum corpus tuum (31.13) -tota nocte (31.14)	-
unus	1ap	8	- <u>unum autem fertur miraculum, quod ...</u> (37.9)	-
uterque	1ap	2	utrumque genu (28.7)	-

LE COMPLÉMENT DÉTERMINATIF

La postposition des compléments déterminatifs casuels – génitifs surtout, et quelques ablatifs – est largement majoritaire. Au vu de l'ensemble des syntagmes à complément déterminatif antéposé, on peut légitimement postuler que l'antéposition est le propre des compléments formant avec le substantif une notion plus unitaire, alors que le maintien de la valeur propre de chacun des éléments caractérise la postposition.

	antéposition
A	(hortus puer) ex agricolarum cultoribus (25.21) "d'agriculteurs" Christi colas (27.21) Dei puerulus (26.6)

	<p>Satane sinagogas (27.22)</p> <p>adolescencie suae prima rudimenta (26.24)</p> <p>aeterne vitae praemia (27.2)</p> <p>videntibus mundi huius claritatem (26.12)</p> <p>verbi Dei pane vitae (29.5)</p> <p>agricolarum cultoribus (25.21)</p> <p>oculorum lumen (26.8)</p> <p>signorum miracula (26.26) "signes miraculeux"</p> <p>bonorum operum claritate succensus (26.11)</p> <p>cordium custos vel cultor (28.4)</p> <p>carnium neque volatiliu esu usus est (2:28.11)</p>
B	<p>Domini misericordiam (30.13) (30.20) (31.15)</p> <p>iracundiae furore, (36.8*2)</p> <p>heremi loca (33.17)</p> <p>beati viri corpus sancti P. (35.32)</p> <p>coenobii sui caulae sollicitudinem gerens (34.2-3)</p> <p>pro caritatis gratia (34.14)</p> <p>quasi ad ominis tactum (37.22)</p> <p>Ismahelitarum gens (33.5)</p> <p>cum Francorum cuneo (33.6), Francorum cohortes (38.3)</p> <p>predicti lignorum artifices (36.25*1), dentium dolorem (36.32*1) (36.30*2)(37.1)</p> <p>aliorum manibus (37.7)</p> <p>cunctorum domos (38.4)</p>
C	<p>Christi confessor (40.9)</p> <p>illam desiderabilem Domini vocem (40.1)</p> <p>canicie quodore (38.14)</p> <p>tam magni viri miracula (25.8), huius beati viri P. vitam vel gesta miraculorum (25.12)</p> <p>septemque dierum [carnis afflictionem] (38.19)</p> <p><u>benedicti patris mei percipite regnum</u> (40.1)[cit.]</p> <p>nobilis angelorum coetibus admixtus (40.11)</p> <p>verborumque et gestorum copiam (25.8), antiqua patrum priscorum laudantes gesta miraculorum (24.19)</p> <p>tuarum bona virtutum (40.8), septemque dierum [carnis afflictionem] (38.19)</p>

Pour les compléments déterminatifs prépositionnels, la postposition paraît être le placement normal, celui qu'on trouve avec les compléments introduits par *contra*, *cum*, et *in*. L'antéposition n'est pourtant pas peu fréquente, notamment auprès des prépositions *ex* et *de*.

	antéposé	postposé
contra	-	contrarii contra precepta (30.16)
cum	-	ampullam cum aquam perclusam (34.21*2), ampullam cum aqua (34.30).
de	de eius virtutibus aliquid (29.17), de itinere fatigati sunt (33.14), de eius aqua ampullam plenam (34.10), de eadam sanctificata aqua aliquid (34.20*1), de miraculis beati viri .. pauca (38.9), de eius transitu .. aliquid (39.10)	responsoria vel antiphonas de sanctis martiribus (29.1),
ex	ex lectionibus quod legendo audierat (28.22), ex eadem aqua ... paululum (34.14-15), ex ipsa aqua nihil (34.23*2),	unus ex pueris (30.8/11), uni ex monachis, plures ex eadem gente,

		unus ex famulis, unus ex ipsis (36.12), homo quidam ex pago B.
in	-	ambulantes in innocencia (39.24), voces psallentium in caelo (40.4), prol.), facultas in perfectione (25.4), invalidus in sensu (25.7)

À l'exception d'un cas, les compléments déterminatifs introduits par la préposition *de* précèdent le substantif (et dans deux cas le pronom) qu'ils déterminent. Dans le cas de *ex*, l'antéposition vaut pour un tiers des compléments. Une probable explication pour l'antéposition est le fait que les compléments concernés, exception fait du cas de *de itinere*, préexistent en quelque sorte à leur noyau : ils nomment l'ensemble dans lequel le noyau a été pris. Cependant et curieusement, il n'y a pas d'antéposition lorsqu'il s'agit d'un groupe de personnes.

1.4.3. Émergence de l'article

Dans le cadre de la naissance de l'article, deux phénomènes sont importants : premièrement la perte de la valeur démonstrative du démonstratif *ille*, avec, par corollaire, la création d'un nouveau démonstratif à l'aide de l'interjection *ecce* ; deuxièmement une tendance à l'hypercaractérisation des référents individualisés qui sera réinterprété par la suite comme une marque de spécificité.

Dans la *Vita Pardulfi*, nous avons pu noter d'une part que la valeur des démonstratifs reste classique. Nous y reviendrons¹⁰³. D'autre part, par sa spontanéité expressive, elle atteste l'emploi relativement fréquent de *ipse* et *idem*, et de *praedictus*, *supradictus* et *praefatus*, utilisés pour marquer la continuité d'un référent individualisé, même lorsque l'identification de celui-ci n'est nullement perturbée par le contexte :

ipse (adj.)	7 (ap)	-ipse L. (27.24), ipse Arnulfus (35.16*2), ipse Dominus [cit.](39.5) -ipsum viderunt miraculum (37.10). -per portam ipsius monasterii (37.5) -de ipsa terra (29.15), ex ipsa aqua (34.23*2)
idem (adj.)	27 (ap)	-isdem claudus (31.16), idem Arnulfus. (35.10*2), hisdem iuvenis (35.19), isdem prepositus (36.8*1), isdem cepit agitare berciolus (37.22), isdem vir beatus operatus fuerat (39.8) -per eundem virum (26.27), ad eundem R. (30.21), eundem caballum (35.20), eundem prepositum (36.16*1) (36.15*2), eandem domum (38.4), eadem lemigas (30.3) -de eadem sanctificata aqua (34.20*1), in eadem arbore (26.3), in eadem urbe (26.28), eadem nocte (31.13), ex eadem gente (33.8), ex eadem aqua (34.14), in eadem basilica (36.28*2), eadem vero hora (40.4), ex eodem locho (27.19), ex eodem loco (33.19), ex eodem ligno (36.29*2), ex eisdem lemigas (30.6). -eidem caballo restituit (35.28), eisdem carpentariis (36.9*2).
praedictus	16 (ap)	-predictus Lantharius (27.12), predictus R. (30.3), predictus monachus (32.24), praedictus E. (33.23), predictus autem iuvenis (35.16*1), predictus A. (37.4),

¹⁰³ V. *infra*, 2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs, p. 393.

		predicta genetrix eius (37.23), predicti lignorum artifices (36.24*1), predicte lemige (30.22) - <u>predictam depopulassent urbem</u> (38.3), predictos carpentarios (36.10*1) -fratres predicti monasterii (33.15), prepositus predicti monasterii (35.31) -hisdem iuvenis /vir Dei/ predicto viro (35. 28) -in praedicto coenobio (28.9), in predicta basilica sancti eiusdem .. A. (36.28*1)
praefatus	8 (ap)	-praefata arbor (26.4), praefatus Dei puerulus (26.6), praefatus homo (34.16), praefatus B. (34.22*1), praefatus vir (38.14) -prefatum berciolum (38.1), presbiter quidam S. /vir Dei/ prefatum presbiterum (39.12) -in prefato S. (27.9)
supradictus	3 (ap)	-supradictus Lantharius, supradictus L. (27.19) (28.1), supradictus R. (30.10)

Le fragment suivant constitue une exemple d'enchaînement expressif :

Mox predictus Lantharius, audita fama viri Dei ac divino accensus spiritu, equum suum sternere iussit et nullum alium ex pueris ad eum delegavit, nisi ipse concitus venit, et facta oracione, virum Dei ad se accessiri precepit. Repente intuens vultum eius clarissimum, pallenti facie cum macie decorata, eligans aspectu, crinem pulcherrimum, decorata cesarie, rogare eum cepit, lenis sermonibus demulcens ac blandiens suadendo, ut cum ipso ad suum monasterium ad habitandum diverteret. Set vir Dei rennuens petitionem dicendo, numquam se ex eodem locho egressurum usque ad finem vite sue, supradictus Lantharius tam rogando quam suadendo super aequum suum eum elevare praecepit et, ad monasterium suum virum Dei perducens, augebat Christi colas, expolians satane sinagogas. Et duos puerulos praeciptions, ut eius familiarissime se subicerent servituti et cum magna diliencia iussionem eius observarent, et ubicumque ipse Lantharius per suum comitatum vel in sua propria loca ambulabat, ipsum semper cumambulare faciebat et in sua camera, ubi suus proprius fiebat stratus, semper cominus virum Dei requiescere faciebat. (27.12 sq)

Ce marquage explicite est surtout fonction de la focalisation des référents thématiques et n'est jamais purement hypercaractéristique.

L'emploi courant de *quidam* pour introduire un nouveau personnage marque la focalisation d'un élément rhématique :

-Quidam ex rusticis vulgaribus Gominus nomine, dum ligna ad usum ignis in silva cederet, ut adsolet, in vetusta arbore bolidos, quos vulgi lemigas vocant, adherentes repperit (29.18)
*-Altera vero die quidam frater suus ad eum veniens, rogare cepit, ud de eadem sanctificata aqua aliquid causa ei necessitatis tribueret (34.19*1)*

-Domolinus quidam nomine ex Wasconia, qui lumen oculorum amiserat et raucitate guturis in tantum gravabatur, ut, ... (32.13)

Quant à *unus*, ce vocable garde sa valeur marquée numérale sauf dans :

Unum autem fertur miraculum, quod per eum divina operata est clemencia, et multi supersunt, qui ipsum viderunt miraculum. (37.19)

versus

-qui ex uno manantur (pour manant) fonte vitis, uno sapore sacientur (P24.25)

-in uno cuneo conglobati (34.5)

On pourrait éventuellement parler d'hypercaractérisation dans le domaine des adjectifs possessifs. On peut en effet assister à leur multiplication dans des contextes où l'identification du référent marqué n'est pas réellement mise en danger, mais où l'on sent une certaine insistance de la part de l'auteur. P.ex. :

et ubicumque ipse Lantharius per suum comitatum vel in sua propria loca ambulabat, ipsum semper cum ambulare faciebat et in sua camera, ubi suus proprius fiebat stratus, semper cominus virum Dei requiescere faciebat.

Tu autem, fili, adquiesce consilio meo et vade ad fontem meum, quem ego construere rogavi, et nudatum corpus tuum ex ea aqua ablue et deinceps ex aqua benedicta totum corpus tuum leni et eadem nocte in oratorio, quod est in honore sancti hac beatissimi Silvani martiris, tota nocte pervigila, et nos cum fratribus pro restauratione gressuum tuorum Domini misericordia exoremus. (31.11)

Et cum introibat ubi aestuaretur, latenter ferrum deferens acutum, et cuncta membra sua minutissime incidebat, ... (28.13)

quadragessimis namque temporibus, omne corpus suum nudatum, a discipulo suo virgis caedi se precipiebat ; nocte vero omni corpore prostrato in terram, extensis brachiis suis, ... in oracione iacebat (28.18)

1.5. L'adverbe

La situation des adverbes est encore très classique. Dans le domaine des adverbes de manière, les formes en *-ter* sont les mieux représentées, à côté des formes en *-e*, en *-o* et des éléments lexicaux . Les constructions ou formes à partir de l'ablatif *mente* font entièrement défaut.

en –er :

diligenter (30.5, 31.20, 35.27, 36.23*1/2), *graviter* (37.1, 37.6), *incessabiliter* (38.16), *inreverenter* (40.15), *lacrimabiliter* (39.9), *latenter* (36.12, 37.5), *libenter* (35.29), *memoriter* (28.22), *misericorditer* (38.17), *patenter* (39.3), *perpetualiter* (40.12), *similiter* (P24.24, 32.11, 36.25*2), *taliter* (31.21), *vehementer* (40.16), *velociter* (29.8), *viriliter* (39.21)[cit.].

en –e :

assidue (28.5), *bene* (28.16), *indiscrete* (35.3*1, 35.11*2), *neesse haberet* (36.27*1), *occulte* (33.22), *stupere demens et pavide* (37.20-21)

en –o :

merito (34.26*1, 39.24), *perpetuo* (26.11), *vulguo* (37.16) pour *vulgo*.

autres :

concius (29.21, 40.5) pour *concite*, *frustra* (39.1), *ita* (30.6, 30.12, 30.23, 31.16, 31.25, 32.8, 36.15*1, 37.22), *iterum* (36.5*2, 36.24*2), *nempe* (P 24.21), *nullatenus* (33.18, 38.6), *quantocius* (30.11, 33.12), *quoque* (35.30), *radicitus* (26.4), *rursum* (31.18, 31.22), *saltem* (P25.11), *valde* (P25.4), *ve* (40.7), *videlicet* (24.25 [prol.]).

Les adverbes exprimant d'autres valeurs sémantiques sont essentiellement des formations lexicales classiques dont grand nombre n'ont pas de continuateur roman. Quelques exemples :

cominus (27.26)

continuo (30.19, 34.3, 34.30)

crebro (30.24)

deinceps (31.12)

mox (26.17:cum, 26.19, 27.12, 30.6:ut, 31.17, 35.23*1, 37.22, 32.7, 38.18, 40.18),

paulisper (26.11)

repente (26.21, 27.15, 34.5)

undique (26.27, 33.16, 37.18, 37.23, 38.21)

utrobique (24.22)

vix (28.15, 37.8, 39.21)

Quelques constructions annoncent cependant déjà les formations romanes, où les prépositions joueront un très grand rôle :

*signa ... que enumerare prolixum est per singulos pour *singula* (25.19)*

*in abscondito pour *abscondite* (26.18)*

*in tantum gravabatur ut pour *tantopere* (32.14)*

*invenerunt prefatum presbiterum desuper lacmentantem pour *lacmentatem super eas* (39.12)*

1.6. Degrés de l'adjectif et de l'adverbe

Le comparatif

Le degré de supériorité à valeur relative est exprimé de manière tout à fait classique : le comparatif est synthétique et le complément de la comparaison est un ablatif antéposé :

-unus ex famulis caeteris deterior (33.21)

*-et iterum mensuratum pedem et dimidium mensura hominis brevior (36.5*2sq)*

Il est possible que cette construction ait posé problème, vu que pour le dernier exemple, la version manuscrite parallèle propose une construction curieuse, qui semble être le produit d'une fusion :

*quod invenerunt mensurantes pedem et dimidium minus fore longitudinis quam debuerat brevior. (36.5*1sq)*

Par ailleurs, un peu plus loin dans la première version, l'élément de comparaison est implicite :

*invenerunt similiter [] pedem et dimidium longior (36.25*2)*

Dans le cas de :

*ut in crastina aliud [lignum] in silva precidere faciant, qui huic diligenter utilior videatur fore (36.23*1)*

il n'est pas clair si *huic* est le complément de la comparaison, en équivalant à *hoc [lignum]*, ou s'il s'agit réellement d'un datif. Dans ce dernier cas, l'interprétation pose cependant problème.

On trouve aussi quelques comparatifs synthétiques à valeur absolue :

prae ceteris inclitus et procerior (26.29)

quod onestiori sermone philosophi cunabulum vocant (38.1)

Le comparatif de *plus – plures* – a ici une valeur positive et équivaut à *multi*, comme souvent en latin tardif :

plures ex eadem gente Ismahelitarum fugam arripuerunt (33.8)

Le superlatif

Le superlatif synthétique est bien représenté au sein de la *Vita Pardulfi*, même avec des formes en *–rimus* et *–limus* :

crinem pulcherrimum (27.16)

ad meam humillimam haebitatem declinare (25.8)

Une seule forme irrégulière survit en français :

pessima vexatus rabie (40.14)

Cf. *Le reis est fiers e sis curages pesmes* (*Chanson de Roland*, 56)

Étant de valeur absolue, tous ces superlatifs sont facilement interchangeable avec de simples degrés positifs.

On peut trouver quelques tournures analytique qui se forment à l'aide de l'adverbe *nimis* :

"fuit autem eius penitencia ardua nimis (28.9)

nimis anxius anxaretur (30.7)

Pour les adverbes, les comparatifs sont synthétiques mais peu nombreux et sans doute plus ou moins lexicalisés :

superius prefati sumus (28.2) = plus haut
nichil alimaentis anni presentis amplius haberet (35.8)
cicius indicavit (35.23*1) = cito
melius [est] (24.22)

La classe des superlatifs synthétiques semble ici aussi être relativement vivante :

diutissime exoravit, (30.20), *diutissime steterunt* (34.6),
familiarissime se subicerent (27.22),
liquidissime inculcare (P25.2),
minutissime incidebat (28.15), *minutissime fregit* (37.7),
miserrime compatientes (40.16),
rarissime aestuebat se (28.13).

1.7. Conclusion intermédiaire : le nom et le groupe nominal

Nous avons pu constater le maintien global d'une norme très proche de la norme classique au niveau de l'emploi du nom et du groupe nominal. Les signes d'affaiblissement dans ce domaine sont quasi inexistantes alors que les signes langagiers allant dans le sens de l'aval typologique sont à peine perceptibles. Ainsi les neutres pluriel véhiculent souvent une valeur collective qui fragilise la frontière entre le singulier et le pluriel. Quant à la contiguïté des éléments appartenant au même syntagme – sans que soient impossibles des disjonctions limitées – et le souci de la clarté référentielle – sans que soit atteint l'hypercaractérisation massive –, ce sont des tendances non négligeables dans le contexte d'une communication orale.

2. Le pronom

2.1. Les formes pronominales

Très peu de choses doivent être dites concernant la morphologie pronominale : celle-ci est très bien conservée pour une palette de formes encore relativement bien diversifiée. Qu'il s'agisse de pronoms personnels, de démonstratifs, d'indéfinis ou même de relatifs, les différentes désinences casuelles se maintiennent. Si confusion il y a, elle semble plutôt s'expliquer par l'influence d'autres facteurs comme la perte de la conscience du neutre dans les cas suivants :

-et predictus monachus domno Audelando abbate omnia retulit, quod per visum paralyticus viderat. ()

-cum lacrimis glorificans misericordiam Domini salvatoris nostri, qui talia per servum suum operatus est miraculum (31.24)

Au niveau orthographique, notons que *idem* s'écrit avec un –s de reconstruction : *isdem* et même une fois avec un *h* initial hypercorrect (35.19). L'indéfini *nihil* prend presque partout *ch* : *nichil*, alors que les lettres initiales *qu-* du relatif peuvent se limiter à *c-* : *alicos dies* (32.8), *de co egressi fuerant* (35.25).

Comme dans les textes précédents, les tournures pronominales prépositionnelles n'entrent nullement en concurrence avec les tournures non prépositionnelles.

La *Vita Pardulfi* offre du reste un assez large éventail de pronoms (et d'adjectifs) indéfinis, dont la plupart ne survivent pas en ancien français, du moins pas en tant que dérivés naturels¹⁰⁴.

forme	occurrences	survivance ¹⁰⁵
<i>aliquis</i>	5 pron. 1 adj.	<i>alques</i>
<i>alius</i>	1 pron. 8 adj.	<i>el</i>
<i>alter</i>	3 adj.	<i>altre</i>
<i>nihil</i>	13 pron.	<i>nehel</i>
<i>nonnulli</i>	1 pron.	-
<i>nullus</i>	4 adj.	<i>nu(l)s</i>
<i>omnis</i>	6 pron. 12 adj.	[en composition]
<i>pauci</i>	1 pron. 2 adj.	<i>poi</i>
<i>plures</i>	1 pron. 2 adj.	[en composition]
<i>quicumque</i>	2 pron.	-
<i>quidam</i>	3 pron. 19 adj.	-
<i>quispiam</i>	2 pron. 2 adj.	-
<i>quilibet</i>	2 adj.	-
<i>uterque</i>	2 pron. 1 adj.	<i>ure</i> ¹⁰⁶

La haute fréquence de *nihil* s'explique par le fait que l'auteur aime se servir d'une construction partitive avec *nihil* plutôt que d'utiliser *nullus*. P. ex. :

nichil *carnium nec volatiliu*m aedebat (30.2-3)

¹⁰⁴ *Omnis* et *plures* survivent sous forme d'emprunts dans des compositions telles « omniscient », « omnipotent » ou « plurifier ».

¹⁰⁵ Données basées sur F. GODEFROY, *Dictionnaire de l'ancienne langue française* et W. VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch*.

nihil in alimaentis anni presentis amplius haberet (35.8)

nihil mali geras (36.20)

nihil cuiuslibet contrarietatis rei invenire (37.19)

Certaines constructions avec *nihil* ont du reste un caractère figé :

nihil moras agens (30.19) = non

nihil aliud nisi cum scabellis gradiebatur (31.1) = non aliter

2.2.1. L'émergence du pronom sujet

Les pronoms personnels sujets sont exceptionnels et témoignent toujours d'une valeur marquée contrastive :

	singulier	pluriel
1 ^e p.	<p>Tu autem, fili, adquiesce consilio meo et vade ad fontem meum, quem ego construere rogavi (31.11)</p> <p>At ille respondens ait : 'O nati, ego non insanio; sed illam tubam, quam inluster vir Eudo ad significandum prelium tubari consuevit, ipsam vociferantem audivi'. (39.1)</p>	<p>'O filii, semper contrarii contra precepta iusticie, ut Dominus dixit, non evadent laqueos iuste vindicte; nos autem, etsi in magnis tribulacionibus positi sumus, tamen ad conditore nostro non sumus omnino despecti. Vos autem quomodo debetis erogare propria, qui rapitis aliena ?' (30.17-18)</p> <p>Dum victum corporale quereret, ab apostolo sancto proprio restitutus est gressu; nos autem, filii, inusitatum habemus istud miraculum (31.8)</p> <p>et nos cum fratribus pro restauratione gressuum tuorum Domini misericordiam exoremus' (31.14-15) ("et nous-autres" vs. <i>tu autem</i>)</p>
2 ^e p.	-	<p>non enim vos estis, qui loquimini, sed spiritus patris vestri, qui loquitur in vobis (25.6)[sq]</p> <p>'O filii, semper contrarii contra precepta iusticie, ut Dominus dixit, non evadent laqueos iuste vindicte; nos autem, etsi in magnis tribulacionibus positi sumus, tamen ad conditore nostro non sumus omnino despecti. Vos autem quomodo debetis erogare propria, qui rapitis aliena ?' (30.17-18).</p>

Quant aux pronoms démonstratifs, *ille* est utilisé dans quelques passages où plusieurs personnages sont en alternance. Il s'agit alors de marquer un changement de sujet en le mettant en prolepse :

Arnulfus quidam iuvenis inlustris viri Chunoaldi principis annonamque cuiusdam viduae indiscrete abstulit, nichilque verens, ante equum suum ad comedendum posuit.

¹⁰⁶ Cf. *supra*, *Passio Leudegarii*, p. 253.

At illa, nimio cum dolore proclamans, dicebat, quod femina viri Dei Pardulfi esset et nichil alimaentis anni presentis amplius haberet. Et cum ille foras domum ipsius fuisset egressus, oculi caballi ipsius, egressi a capite, in fronte ipsius suspensi pendebant. (35.6*1 sq)

Et cum a somno evigilasset, ait ad fratres, qui undique adsistebant ministrantes ei : 'Cuius tubam vociferantem ad portam monasterii hac ora audivi ?' At illi cogitantes, quod sensum loquendi caruisset, respondentes dixerunt : 'O pater sante, quid', inquirunt, 'taliam loqueris ? Quia numquam te verba insana frustra loquentem audivimus'. At ille respondens ait : 'O nati, ego non insanio; sed illam tubam, quam inluster vir Eudo ad significandum prelium tubari consuevit, ipsam vociferantem audivi'. Quod illi audientes, patenter intellexerunt, quod ... (38.23 sq)

Et turbae monasterii illius, vespertinis peractis, multi circa lectulum eius flentes circumstabant atque nimio cum dolore dicebant : 'Heu, grex derelicta ! (...).At ille vix et, ut poterat loqui, divinis eos exortans sermonibus, ait : ... (39.20)

La discontinuité du sujet peut également être exprimée par le vocable *homo*, qui semble être moins marqué et n'est pas mis en prolepse :

-*sciscitatusque ab eis cui has defferret lemigas. Tunc homo confitendo dicens* (30.1)

-*Sic unus ex pueris inquirens ait, quod pro lemigis, quas homo ad virum Dei deffererat, ex hoc male pateretur* (30.8)

-*(Ragnaricus) precepit ut ... et cum homo ante virum Dei advenisset* (30.14)

-*(Pardulfus) oleum benedictum ... eidem dedit. Et cum homo ad eundem R. reversus fuisset* (30.21)

-*predicte lemige ... redierunt et ita sanus factus est homo* (30.24)

Iste, que nous ne trouvons que dans un exemple, marque un retour au même sujet après une petite digression. Proche de la valeur d'un pseudo-relatif – peu fréquent aussi du reste –, il s'en distingue par une continuité légèrement moins grande et une valeur plus structuratrice :

Casu adveniente [arbore], ilico ex ramis unus arboris ipsius in caput sauciavit vulnere gravi, et ob hoc vulnus oculorum lumen amisit; sed claritatem veri luminis per infusionem sancti Spiritus per internos oculos contemplare meruit, caeque corpore et fulgens in opere, temptatus ad tempus et non mortificatus, temporali aspectu paulisper privatus et perpetuo bonorum operum claritate

succensus, ita ut videntibus mundi huius claritatem dux fore prevaleret itineris patrie celestis, introitum abs colibet offendiculo, ut non cum reprobis de eo diceretur : Si cecus ceco ducatum prebeat, uterque precipitantur in baratrum. Iste enim cecus corpore, sed clarus opere, dum cum propriis parentibus degeret vitam (26.8 sq)

vs. P. ex.

-hortus puer ex agricolarum cultoribus fideli genealogia, cui nomen Pardulfus. Qui, dum puerili degeret vitam ... (25.22)

-praefatus vir (...), Dominum incessabiliter deprecans, ut vite huius cursum misericorditer finire animamque suam cum predestinatis ad gloriam dignaretur collocari. Qui mox dolore membrorum adtactus ... reddiit (38.18)

Ips en fonction sujet, dont on ne trouve à nouveau qu'une attestation, garde une nette valeur d'insistance sur la personne, en contrastant avec un autre élément :

Mox predictus Lantharius, audita fama viri Dei ac divino accensus spiritu, equum suum sternere iussit et nullum alium ex pueris ad eum delegavit, nisi ipse concitus venit, et facta oracione, virum Dei ad se arcessiri precepit. (27.14).

2.2.2. L'explicitation du pronom objet

Is est largement dominant dans les différentes fonctions d'objet qu'il ne partage qu'avec *ipse*. Ce dernier a une valeur fortement affaiblie qui ne se distingue à peine de la simple anaphore qu'est *is*. Il peut marquer néanmoins une certaine discontinuité référentielle :

Repente intuens (=Lantharius) vultum eius (=Pardulfi) clarissimum, pallenti facie cum macie decorata, eligans aspectu, crinem pulcherrimum, ... rogare eum (=Pardulfum) cepit, lenis sermonibus demulcens ac blandiens suadendo, ut cum ipso (=Lanthario) ad suum monasterium ad habitandum diverteret. (27.15)

Sed predictus Ragnaricus temerario ordine easdem lemigas de manu hominis usurpavit pueroque suo (= Ragnarici) praecepit, ut, quando ora vescendi advenisset, eas ad comedendum diligenter prepararet (= puer). Et cum ora prandii ante ipsum (=Ragnaricum) fuissent adlate, ... (30.3)

mais il y a continuité référentielle dans :

Set vir Dei (=Pardulfus) rennuens eius petitionem ... supradictus Lantharius tam rogando quam suadendo super aequum suum eum (=Pardulfum) elevare

praecepit Et duos puerulos praecipiens ut eius (=Pardulfi) familiarissime se subicerent servituti et cum magna diligencia iussionem eius (=Pardulfi) observarent, et ubicumque ipse Lantharius per suum comitatum vel in sua propria loca ambulabat, ipsum (=Pardulfum) semper cum ambulare faciebat (27.18)

1. *Tunc isdem prepositus, scandalizatus atque nimio furore succensus, predictos carpentarios verberari precepit.*

2. *Tunc praepositus, multum scandalizans et iracundiae furore succensus, eisdem carpentariis disciplinam corporis inponi iussit.*

1&2. *Tunc unus ex ipsis (=carpentariis) fugitans (36.8)*

Ipse semble avoir une valeur déictique dans le passage suivant en discours direct :

1&2. *'Fili, noli irasci neque iram perficere ... sed expecta hac nocte, ut in crastina aliud [lignum] in silvam precipere faciant,*

2. *aut ipsum [lignum] supponere (36.22*2)*

La version manuscrite parallèle utilise d'ailleurs *hic* :

1. *qui huic diligenter utilior videatur fore (36.22*1)*

Is comme pronom objet a une valeur totalement neutre et aurait été ressenti, à une autre époque de la latinité, comme superflu dans la plupart de ses occurrences. Sa fréquence n'est pourtant pas encore aussi systématique qu'en français. À titre d'illustration, les passages suivants :

Quidam ex rusticis vulgaribus Gominus nomine, dum ligna ad usum ignis in silva cederet, ut adsolet, in vetusta arbore bolidos, quos vulgus lemigas vocant, adherentes repperit et, cum eas collegisset, decrevit ut eas ad virum Dei Pardulfum defferet. (29.18)

...et genitor eius infantem ad propriam detulit domum. Genitrix namque illius magno cum gaudio ad lactandum eum suscepit et in agitorio, quod vulgo berciolum vocant, pannis constrictum [] posuit, et extenso brachio, ut moris est, [] agitare nitebatur et eum movere nullatenus praevaluit. (37.14)

Y a-t-il, dans la *Vita Pardulfi*, des phénomènes allant dans le sens d'une clitisation pronominale ?

Les pronoms personnels de la 1^e et 2^e personne étant très peu nombreux et souvent utilisés dans des citations, il est difficile de se prononcer sur leur situation. Nous pouvons tout simplement signaler qu'ils se trouvent presque toujours antéposés au verbe dont ils dépendent :

antéposé	postposé	disjoint
-hoc tibi do [cit.](31.5-6) -qui nos queat a vipereis morsibus abstrahi (39.14) -Cur nos derelinquis (39.16) -nihil vobis deherit (39.24) - vobis paratum est ab origine mundi (40.2)	-non est mihi facultas / argentum et aurum (25.4 / [cit.]31.5) -nichil impossibile erit vobis [cit.](31.10).	-quis nos de sevientibus luporum dentibus liberare (39.15)

Le pronom de la troisième personne se place aussi régulièrement dans l'entourage immédiat du verbe, mais il existe également de nombreux cas où il se place ailleurs dans la phrase. Ainsi, nous n'avons pas pu déceler un quelconque mouvement systématique.

2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs

La valeur des démonstratifs reste marquée ou focalisante.

Hic, relativement fréquent, maintient sa valeur de proximité textuelle ou souvent déictique dans les passages en discours direct :

Tunc predicta genetrix eius vocat virum suum et hoc indicat ei et vicinis undique manentibus hoc ostendit miraculum : veniunt et vident, glorificantes Deum (37.22)

Pardulfe, vir Dei, surge velociter et ascende super hunc gradum scale istius (29.8)

En tant que pronom, on le trouve exclusivement dans les formes neutres *hoc* et *haec*.

Iste et *ille* sont très peu fréquents et gardent, au vu des exemples¹⁰⁷, leurs valeurs respectivement de proximité et d'éloignement :

¹⁰⁷ Cf. aussi *supra*, 2.2.1. *L'émergence du pronom sujet*, p. 381.

-O *qualem miraculum, fili ! Dum victum corporale quereret, ab apostolo sancto proprio restitutus est gressu; nos autem, fili, inusitatum habemus istud miraculum* (31.8)

-*Pardulfe, vir Dei, surge velociter et ascende super hunc gradum scale istius ...'* (29.8)

-*Et cum haec loqueretur, flentibus populis, gaudentibus angelis, santa illa anima carne soluta est* (40.3)

-*O nati, ego non insanio; sed illam tubam, quam inluster vir Eudo ad significandum prelium tubari consuevit, ipsam vociferantem audivi'* (39.2)

Ille perd cette valeur lorsque, au génitif, il devient quelquefois synonyme du possessif *eius* :

-*Et cum per portam ipsius monasterii foras egrederetur (= Aunarius), caballus eius in terram cadendo ruit eumque graviter precipitavit et coxam illius (= Aunarii) minutissime fregit (= caballus)* (37.7)

-*Genitrix namque illius magno cum gaudio ad lactandum eum suscepit et in agitorio* (37.15)

Ipse et *idem*, tous deux essentiellement utilisés en tant qu'adjectifs, contrairement à *is*, perdent souvent leur sémantisme intrinsèque mais gardent une valeur focalisatrice : comme nous l'avons dit plus haut¹⁰⁸, ces deux pronoms sont utilisés, avec le participe *praedictus*, pour marquer des éléments textuels thématiques. Nous avons néanmoins repéré un passage où *ipse* garde tout à fait sa valeur originelle :

Mox predictus Lantharius, audita fama viri Dei ac divino accensus spiritu, equum suum sternere iussit et nullum alium ex pueris ad eum delegavit, nisi ipse concitus venit, et facta oracione, virum Dei ad se arcessiri precepit (27.14)

= anaphore avec insistance sur la personne

La valeur de *ipse* s'affaiblit le plus lorsqu'il est utilisé comme pronom objet¹⁰⁹.

¹⁰⁸ V. *supra*, 1.4.3. Émergence de l'article, p. 381.

¹⁰⁹ V. *supra*, 2.2.2. L'explicitation du pronom objet, p. 391.

2.2.4. Réorganisation du possessif

En tant que possessif réflexif, *suus* s'oppose à *eius* au singulier et à *eorum* au pluriel. Voici quelques passages qui montrent que l'auteur connaissait encore bien cette distinction :

-*Tunc idem Arnulfus, nihil verens, eius annonam (= viduae) indiscrete abstulit et ante equum suum (= Arnulfi) posuit (35.11*2)*

-*Aunarius quidam vir, qui dentium dolorem graviter paciebatur, ad eum veniens, et locum doloris eius (= Aunarii) manibus contingens (= Pardulfus) et salivam ex ore suo (= Pardulfi) in palmam eius (=Aunarii) expuens (= Pardulfus), precepit (= Pardulfus) ut digito suo (=Aunarii) intingueret (=Aunarius) et loca dentium liniret (= Aunarius) (37.2 sq)*

-*Presbiter quidam Scubilius nomine, dum haec agerentur, in domo altera caligas eius (= Pardulfi), quas isdem vir beatus operatus fuerat, pedibus suis (= Scubilii) lacrimabiliter dolendo et durissimis se ipsum afficiendo lacmentis nitebatur imponere (39.8 sq)*

Il y a toutefois aussi quelques cas de confusion *suus/eius* :

-*Haec sunt adolescencie suae prima rudimenta, hic est ludus puericie suae (26.24)*

-*Tunc supradictus Ragnaricus ... precepit, ut prostratus suis (= Pardulfi) pedibus deoscularetur (= nuntius) (30.12)*

-*genitori suo commendavit, et genitor *eius* infantem ad propriam detulit domum (37.15).*

-*ut oculos caballi, de co egressi fuerant, suo (=oculorum) in loco collocarent et aquam benedictam desuper linirent et eos ... (35.26)*

Proprius peut remplacer un pronom possessif réflexif de la troisième personne. Malgré le fait que dans trois cas sur quatre, l'emploi de cet adjectif aille de pair avec une hyperbate, on ne peut pas vraiment parler d'une insistance sur le possesseur :

-*mox sanus effectus, divina largiente gracia, gaudentibus cunctis, propriam remeavit ad domum (40.19)*

-*et genitor *eius* infantem ad propriam detulit domum (37.15)*

-*O qualem miraculum, fili ! Dum victum corporale quereret, ab apostolo sancto proprio restitutus est gressu (31.7)*

-*et ita sospes factus est, ut in crastinum, relictis scabellis, propriis gressibus ad virum Dei pervenit (31.25)*

2.3. Conclusion intermédiaire : le pronom

Tant dans ses formes que dans ses emplois, le pronom affiche un maniement proche de la norme classique. Nous avons néanmoins pu constater de très timides amorces d'évolutions allant dans le sens de la métamorphose typologique. D'une part, la valeur d'*ipse* s'affaiblit, notamment lorsqu'il est utilisé comme pronom objet ; d'autre part, les pronoms objets ont tendance à se situer dans l'entourage du verbe ; enfin, le possessif *suus* peut quelquefois empiéter sur le domaine du possessif non réflexif *eius*.

3. Le verbe

3.1. Passifs et déponents

Infectum

Les déponents tout comme les passifs synthétiques sont bien représentés, mais essentiellement à la troisième personne. Pour les premiers, aucune activation ne peut être repérée. Le semi-déponent *reverti* se maintient également.

	1 ^e pers.	2 ^e pers.	3 ^e pers.
ind.prés.	-ut opinor (P24.22) vereor (P25.9)	loquimini [cit.](P25.6)	loquitur [cit.](P25.6)
ind.impf.	-	-	gradiebatur (31.1) meditabatur (29.2), nitebatur (27.4) (33.15) (37.17) (39.9) nitebantur (33.11) paciebatur (37.1) revertebantur (33.9)
fut.I	adgrediar (P25.12)	-	-
subj.impf	-	-	anxiaretur (30.7) deoscularetur (30.12) dignaretur (38.17) egrederetur (37.6) loqueretur (32.15) (40.2) pateretur (30.9) periclitaretur (33.17)

Au passif, des verbes différents se rencontrent dans des constructions de types différents. Les passifs binaires (sans complément d'agent explicite) sont les plus nombreux, à côté de quelques passifs ternaires (avec un complément d'agent explicite) et un passif impersonnel. Leur emploi ne témoigne pas de maladresses morphologiques ou syntaxiques.

Passif binaire :

-dicens, ut, cum ante tribunal Christi adveniret, et suis suffragiis sublevaretur
(28.7)

-*Quod lignum praecisum, quod abbreviatum fuit, hodie ad testimonium in eadem basilica adpenderunt ; quem et multi ex eodem ligno a typo quartano vexantes (=vexati) vel dentium dolorem habentes sani efficiuntur* (36.31*2)

-*Unde usque in presens tempus typo cartano laborantibus vel dentium dolorem abentibus mira redditur salus* (36.33*1)

Passif ternaire (avec complément d'agent) :

-*qui a demonibus vexabantur* (26.22)

-*qui lumen oculorum amiserat et raucitate guturis in tantum gravabatur ut ...* (32.14)

Passif impersonnel :

-*ut non cum reprobis de eo diceretur* : ... (26.14)

Il faut toutefois signaler quelques phénomènes qui s'inscrivent dans le processus d'affaiblissement de la pertinence des terminaisons du passif.

- On trouve deux formes déponentisées dans le prologue :

similiter autem austeritas falerni dulcedinem exacuit musti, videlicet ut, qui ex uno manantur fonte vitis, uno sapore sacientur sicientes (P 24.25) pour *manant* et *satiant*

- Les formes passives de *sanare* sont évitées, sans doute parce qu'elles sont trop facilement perçues comme des intransitifs ambivalents. On leur préfère des périphrases avec *facere* ou *efficere*¹¹⁰ :

-*Quod lignum praecisum, quod abbreviatum fuit, hodie ad testimonium in eadem basilica adpenderunt ; quem et multi ex eodem ligno a typo quartano vexantes (=vexati) vel dentium dolorem habentes sani efficiuntur* (36.31*2) = *sanantur*

-*et ita sanus factus est homo.* (30.24)

¹¹⁰ Cf. *Vita Memorii*, 3.4.1. *La perte des infinitifs* : le caractère ambivalent du verbe *sanare* semble avoir invité l'auteur à préférer, pour des raisons de clarté, le factitif *sanum facere* pour la valeur active transitive. On trouve les deux formulations dans le Nouveau Testament : *nuntiaverunt autem illis et qui viderant quomodo sanus factus esset a Legione* (Lc 8, 36) ; *et statim sanus factus est homo* (Joh 5, 9) ; *et dixit illi ecce sanus factus es* (Joh 5, 14) *versus* : *et sanatus est puer in hora illa* (Mt 8, 13) ; *et sanata est filia illius ex illa hora* (Mt 15, 28) ; *et ob quam causam tetigerit eum indicavit coram omni populo et quemadmodum confestim sanata sit* (Lc 8, 47). L'Ancien Testament n'offre pas de périphrases avec *facere*.

-*et per alicos dies secum fecit demorari et ita sanum factum, unde venerat, remisit.* (32.8)

-*et post paucos dies sanus effectus* (33.3)

-*mox sanus effectus* (40.18)

- les tournures pronominales remplacent le médio-passif :

ut eius .. se subicerent servituti (27.22)

se .. in oracionem dedit (29.14)

se erigens ad craticulas (31.18)

ad psallendum se supponere soliti sunt (31.18)

prosternens se in oracione (31.23)

se paululum obdormivit (38.20)

À l'exception de *se obdormivit*, elles impliquent toutes une participation active du sujet.

Il est vrai que *moveri* garde son sens moyen de « se déplacer » dans :

vix de loco moveri potuisset (28.15)

mais cette forme put facilement être perçue comme un infinitif actif en *-re*.

La voix pronominale entre aussi en concurrence avec les déponents : le déponent *aestuari* est concurrencé par une tournure pronominale dans :

rarissime aestuabat se ex calidis lapidibus (28.13)

alors qu'il se maintient juste après dans :

Et cum introibat, ubi aestuaretur (26.13.14)

La coexistence de ces deux formes suggère l'interprétation impersonnelle ou intransitive de la forme en *-tur* : *aestuaretur* = *on (se) chauffe* ou *il fait chaud*. L'extension de la tournure pronominale serait ainsi une façon de remédier au figement syntaxique et sémantique de la forme en *-tur*. En effet, dans la majorité des cas, notamment pour ce qui concerne les passifs binaires, les formes en *-tur* (ou même *-(n)tur*) peuvent être interprétées soit comme des impersonnels :

-*Qui dum puerili degeret vita, mitissimus ac modestus cum summa reverencia prae ceteris adolescentulis videbatur (25.22) = « on voyait »*
 -*et cum homo ad eundem Ragnaricum reversus fuisset, et oleo sancto perungeretur (30.22)¹¹¹ « on enduisit »*

soit surtout comme des intransitifs ambivalents :

-*dum haec agerentur (33.7) = *occurrerunt**
 -*de qualibet provincia vel nacione servos Dei aut monachos invenirent, cum summa alacritate ad praefatum ovile congregentur (27.7) = *coeant*¹¹²*

Ces processus de figement sémantique creusent bien évidemment la valeur de la terminaison en *-(n)tur*.

Les structures analytiques à valeur de présent sont très peu nombreuses et non univoques :

-*nos autem, etsi in magnis tribulacionibus positi sumus, tamen ab conditore nostro non sumus omnino despecti (30.17)*
 -*Venite, benedicti patris mei, percipite regnum, quod vobis paratum est ab origine mundi (40.1) [Mt 25, 34]*

Ces exemples peuvent être interprétés soit comme des parfaits, soit aussi comme des résultatifs statiques. Dans ce cas, les participes passés ne sont plus perçus comme exprimant une action située dans le passé, mais ils indiquent plutôt le résultat de cette action au présent et se rapprochent ainsi de constructions comme :

de itinere fatigati sunt (33.14)
ut semper vulneratus esset (28.15)

où *esse* en tant que verbe copule, se combine avec un participe passé en fonction d'attribut.

¹¹¹ Ici, le contexte permettrait même une interprétation transitive directe avec un changement de sujet et un objet implicite : *et [eum = Ragnaricum] perungeret (= Pardulfus)*.

¹¹² Dans ce cas-ci, on pourrait aussi envisager une interprétation active transitive avec [eos] sous-entendu.

Perfectum

Les formes du parfait (indicatif et subjonctif) sont majoritairement classiques, alors que la plupart de celles du plus-que-parfait, y compris celles des verbes déponents, sont surcomposées¹¹³ :

-*eandem domum, in qua appensum fuerat* (38.4)

-*ut oculos caballi, de co egressi fuerant, suo in loco collocarent* (35.23*1)

-*Et cum semel vel tercio ei revelatum fuisset* (32.23)

-*Et cum cuncta claustra monasterii et omnis fabrica ipsius vel omnia loca habitabilia perfecta vel consummata fuissent* (28.1)

3.2. Futur et conditionnel

Exempte de toute réfection analytique du futur¹¹⁴, la *Vita Pardulfi* contient un certain nombre de futurs classiques en *-bo*, *-bis* et en *-am*, *-es*. Ces formes appartiennent à des passages en discours direct – comprenant, il est vrai, trois citations bibliques – ou au discours à la première personne du narrateur, et ont l'air encore bien vivantes.

	1e et 2e conjugaison	3e, 4e et 5e conjugaison	conjugaisons irrégulières
P	-	adgrediar (25.12)	-
A	-	-	-
B	reticebo (35.30) tacebo (32.18) (34.9) transibit (31.10)[cit.]	dicetis (31.10)[cit.] <u>exoremus</u> pour exorabimus ¹¹⁵ (31.15) invenies (32.22) tribuet (32.23)	erit (31.10)[cit.]
C	dabimus (39.18) privabit (39.24)	descendet (39.6) [cit.] queremus (39.17) reddemus (39.20) respiciemus (39.18)	deherit (39.23)

Il faut néanmoins se poser la question quelle était la prononciation de ces formes et notamment, dans quelle mesure elles étaient réellement distinctes du présent de

¹¹³ Nous remarquons que nous n'avons pas pris en considération les constructions elliptiques, vu que l'auxiliaire n'y est pas explicite. Ainsi : hortus puer (25.21), neque balneo usus (28.12) ; numquam ad solem qualefactus (28.10), numquam linteo sudatus (28.12), caeque corpore et fulgens in opere, temptatus ad tempus et non mortificatus, temporali aspectu paulisper privatus et ... succensus, ita ut (26.10 sq).

¹¹⁴ Les deux périphrases avec debemus gardent leur sens de devoir : *cum iam eius vitam vel abstinentiam digessimus ordine de eius virtutibus aliquid enarrare debemus* (29.16-17) ; *'O fili, semper contrarii contra precepta iusticie, ut Dominus dixit, non evadent laqueos iuste vindicte; nos autem, etsi in magnis tribulationibus positi sumus, tamen ad conditore nostro non sumus omnino despecti. Vos autem quomodo debetis erogare propria, qui rapitis aliena ?* (30.15 sq). Il est évidemment vrai que ces constructions purent tout de même être perçues comme étant des périphrases à sens futur.

l'indicatif. Le caractère futur explicite de l'action peut en effet facilement devenir implicite dans la plupart des contextes, d'autant plus qu'il s'agit de passages en discours direct. Dans le cas des phrases de structuration, le futur équivaut à un futur proche et se rapproche ainsi encore plus d'un simple présent :

Et aliut non tacebo miraculum (32.18) = Et aliut non taceo miraculum

Le futur II, gardant sa valeur de futur accompli, se rencontre exclusivement dans des subordonnées – deux conditionnelles, une comparative et une temporelle – en combinaison avec une principale au présent, au futur ou à l'impératif :

-Filibi, si venerint ad ianuas monasterii, cibum et potum eis prebete (33.13)

-Vel qualem reddemus responsum infirmis, quando ad te venerint ad requirendum ? (39.20)

-nunc de eius transitu, prout Dominus per eius dederit intercessionem, dignum est ut aliquid dicamus (38.10)

-Et nihil vobis deherit, si timueritis eum (39.23)

Il est néanmoins possible que ces formes aient été perçues comme de simples futurs.

On trouve quelques périphrases avec le participe en *-urus* pour exprimer le futur du passé :

-diutissime steterunt, et viam quam profecturi erant perexerunt (34.7)

-patenter intellexerunt quod corus angelorum eius esset animam suscepturus atque ad etera caelorum penetraturus (39.4-5)

O nobilis Christi confessor ! ... , perpetualiter iam cum Christo regnas, sine fine victurus (40.12)¹¹⁶

3.3. Émergences analytiques

Le parfait de l'indicatif est très fréquent, notamment à la troisième personne. Il a le plus souvent une valeur de prétérit : les parfaits sont les jalons du récit. P. ex. :

¹¹⁵ Plutôt qu'un changement de conjugaison, nous croyons qu'il s'agit ici d'une confusion entre le subjonctif présent et le futur I.

¹¹⁶ Dans ce passage, le participe futur pourrait éventuellement aussi être interprété comme une épithète détachée auprès de *confessor*.

Mox predictus Lantharius, audita fama viri Dei ac divino accensus spiritu, equum suum sternere iussit et nullum alium ex pueris ad eum delegavit, nisi ipse concitus venit, et facta oracione, virum Dei ad se arcessiri precepit. (27.12 sq)

Genitrix namque illius magno cum gaudio ad lactandum eum suscepit et in agitorio, quod vulgus berciolum vocant, pannis constrictum posuit, et extenso brachio, ut moris est, agitare nitebatur et eum movere nullatenus praevaluit (37.15 sq)

Il peut cependant quelquefois avoir une nuance descriptive, et empiéter de ce fait sur le domaine de l'imparfait :

-fuit autem eius penitencia ardua nimis (28.9) = erat

*-Paraliticus quidam, qui per quinquennium in porticum sancti Martini ... iacebat, qui nec manus ad os ducere potuit nec in aliud latus declinare valuit (32.19 sq)
pour poterat et valebat*

Par contre, tout comme le parfait empiète parfois sur le domaine – situationnel – de l'imparfait, l'imparfait prend quelquefois une valeur de prétérit, propre au parfait :

Rursumque post multos dies crebro ad virum Dei veniens, gratias agens, confitendo peccata sua laudem dabat Deo (30.25)

et cum haec famulus Dei audiens, dicebat fratribus (33.12) pour dixit

Nous n'avons pas repéré de parfait à valeur clairement résultative. D'autre part, les constructions analytiques font également défaut dans ce domaine.

Notons pourtant un « passé composé » de verbe intransitif, avec l'auxiliaire esse :

Tunc omnes fratres, qui illic aderant, fugati sunt (33.20) = fugerunt

Glissements temporels

À l'indicatif, la distinction entre les valeurs d'antériorité (plus-que-parfait) et de situationnel (imparfait) se maintient. Nous signalons le seul cas où le plus-que-parfait a plutôt une valeur d'imparfait :

Crastina vero die ... lumen pristinum oculorum eidem caballo restituit et predicto viro, cuius fuerat, sanum reddidit (35.28) pour erat

Dans le cas de

*Quod mensurantes invenerunt pedem et dimidium minus fore longitudinis quam debuerat (breviorem) (36.7*1)*

le plus-que-parfait véhicule une valeur d'irréel¹¹⁷.

Au subjonctif, toutes les formes du plus-que-parfait sont syncopées. La distinction sur l'axe du temps se maintient, même si la valeur d'antériorité du plus-que-parfait est parfois fortement affaiblie et se rapproche de la simultanéité. Par exemple :

*Et cum homo ante virum Dei advenisset et cuncta retulisset, tunc vir Dei hilarissimo vultu et quasi subridens dixit : ... (30.15) ~ *adveniret* et *referret**

Dans quelques cas, l'empiètement du plus-que-parfait sur le domaine de fonctionnement de l'imparfait est plus net, la nuance d'antériorité par rapport au passé n'étant pas pertinente :

*Sed predictus Ragnaricus temerario ordine easdem lemigas de manu hominis usurpavit pueroque suo praecepit, ut, quando ora vescendi advenisset, eas ad comedendum diligenter prepararet (30.3) pour *adveniret**

*Et cum moderno tempore Francorum cohortes predictam depopulassent urbem et cunctorum domos igne cremassent, eandem domum, in qua appensum fuerat, nullatenus cremare potuerunt (38.3) pour *depopularent* et *cremarent**

La forme *posuisset* est utilisée à deux reprises avec la valeur de l'imparfait *posset*, absent du texte :

-nocte vero ... tam aestate quam hieme, quamdiu potuisset, in oracione iacebat (28.20)

-vir Dei solus remansit intrepidus et unus ex famulis caeteris deterior Eufrasius nomine remansit occulte ut eius finem videre potuisset (33.22)

Enfin, la frontière entre l'imparfait et le plus-que-parfait se dissout également dans :

¹¹⁷ La valeur se rencontre déjà à l'époque classique : p. ex. : *quid magis his rebis poterat mirabile dici* (Lucrece), V. HOFMANN, LEUMANN & SZANTYR, *Lateinische Syntax*, t. II, § 183, p. 328.

Dum victum corporale quereret, ab apostolo sancto proprio restitutus est gressu
(31.7)

où *quereret* peut exprimer tout aussi bien l'antériorité que la simultanéité.

3.4. Autres constats relatifs à l'état morphologique du verbe

3.4.1. Perte des infinitifs

Les infinitifs passifs sont fréquemment utilisés, notamment dans les compléments infinitivaux, où le régime de l'infinitif est interprété, du moins par le scribe, comme un sujet de subordonnée infinitive. Il s'agit là d'un phénomène courant avec des verbes comme *praecipere* et *jubere* :

-predictos carpentarios verberari precepit (36.10*1)

-Tunc sanctus vir eundem praepositum ad se ilico arcessiri precepit (36.17*1)

-eisdem carpentariis disciplinam corporis inponi iussit (36.10*2)

Cf.

a discipulo suo virgis caedi se precipiebat (28.19) avec valeur passive réelle

Dans les cas suivants, les formes en *-ri* ont uniquement la valeur d'un infinitif actif :

-deposcens ut vite huius cursum misericorditer finiri animamque suam cum predestinatis ad gloriam dignaretur collocari (38.16 sq)

-illam tubam, quam inluster vir E. .. tubari consuevit (39.2)

vs.

super aequum suum eum elevare praecepit (27.20) pour *elevari*

Enfin, il y a quelques phrases où l'infinitif passif de la 3^e conjugaison, formellement plus distinct de l'infinitif actif, prend la place de ce dernier :

-qui nos queat a vipereis morsibus abstrahi aut quis nos de sevientibus luporum dentibus liberare (39.15)

-eandem domum ... nullatenus cremare potuerunt nec quippiam eam vel parum exuri valuerunt (38.6)

En termes d'évolution diachronique, ces confusions montrent l'interchangeabilité non seulement phonétique – l'équivalence *re/ri* –, mais aussi fonctionnelle des infinitifs actifs et passifs dont la valeur doit se déduire du contexte.

La *Vita Pardulfi* propose quelques occurrences de l'infinitif futur réduit de *esse*, *fore* :

-ita ut videntibus mundi huius claritatem dux fore prevaleret (26.12)

-Quod mensurantes invenerunt pedem et dimidium minus fore longitudinis quam debuerat breviorum. (36.5)

-expecta hac nocte, ut in crastina aliud in silvam precipere faciant, qui huic diligenter utilior videatur fore (36.23*1)

Cette forme équivaut en réalité au simple infinitif *esse*, et même totalement superflu dans les deux derniers exemples.

3.4.2. Le sort du gérondif et de l'adjectif en -ndus

Le gérondif est très fréquemment utilisé sans qu'il ait beaucoup à souffrir de la concurrence de l'infinitif. Seul le prologue offre une illustration de l'extension de ce dernier au détriment du gérondif :

Profecto vereo, quod absit, de dulce facere amarum et de amaro dulce
(P25.9-10)

À l'accusatif, le gérondif se combine partout avec la préposition *ad* pour marquer le but. *Ad* se voit une fois remplacée par *pro*, préposition attitrée pour marquer le but en ancien français :

***pro** sua minuenda crimina vel adipiscenda aeternae vitae praemia* (27.1-2)

À l'ablatif, la forme en -o a clairement la valeur de gérondif telle qu'on la connaît en français ; elle ne peut se traduire autrement que par [*en* + -ant]. Cette tournure en -o, qui n'est cependant jamais accompagnée de la préposition *in* – en vue du gérondif français – marque ainsi une action qui accompagne l'action principale et qui lui est donc strictement liée. Elle lui est d'ailleurs souvent directement antéposée et peut, à l'occasion, être pléonastique :

-ex lectionibus quod legendo audierat memoriter recitabat (28.22)

-vel antiphonas de sanctis martiribus vel confessoribus decantando meditabatur
(29.2)

-tunc homo confitendo dicens, quod (30.1)

-caballus eius in terram cadendo ruit (37.6)

-de miraculis beati viri scribendo pauca perstrinximus (38.9)

-in domo altera caligas eius ... pedibus suis lacrimabiliter dolendo et durissimis se ipsum afficiendo lacmentis nitebatur imponere (39.9)

Le participe présent a, quant à lui, plus d'autonomie : il entretient un lien plus lâche avec le verbe principal et peut même fonctionner lui-même en tant que tel¹¹⁸. Ainsi, la différence syntaxique entre le gérondif en –o et le participe présent tient au fait que le premier s'accroche à une forme verbale, en général le verbe principal, et que le second prend pour noyau un nom ou groupe nominal – éventuellement implicite –, en général le sujet de la phrase. Dans la hiérarchie syntaxique de la phrase, la forme en –o vient donc en troisième place, d'où des suites comme :

-rogare eum cepit, lenis sermonibus demulcens ac blandiens suadendo (27.17)
-Set vir Dei rennuens eius petitione dicendo ... , supradictus Lantharius .. super aequum suum eum elevare praecepit (27.18)

Le tableau suivant regroupe les différentes occurrences du gérondif :

AD + accusatif	Génitif	ablatif
<i>ad comcremandum (26.3)</i> <i>ad comedendum (30.5 / 35.5*1/2)</i> <i>ad debellandum eos (33.7)</i> <i>tardus ad effandum (25.7[prol.])</i> <i>ad habitandum (27.17)</i> <i>ad lactandum (37.16)</i> <i>ad liniendum (34.15)</i> <i>ad nutriendum (37.14)</i> <i>ad potandum (34.15)</i> <i>ad psallendum (31.18)</i> <i>ad regendum (28.2) (29.11)</i> <i>ad requirendum (39.20)</i> <i>ad sepeliendum (40.14)</i> <i>ad spargendum in domibus (29.16).</i>	<i>facultatem eloquendi (P25.11)</i> <i>ora vescendi (30.4)</i> <i>stipendia vivendi (31.3).</i>	<i>afficiendo (39.9)</i> <i>cadendo (37.6)</i> <i>confitendo (30.25) (35.22*2) (30.1)</i> <i>decantando (29.2)</i> <i>dicendo (27.18)</i> <i>dolendo (39.9)</i> <i>legendo (28.22)</i> <i>rogando (27.18 sq.)</i> <i>scribendo (38.9)</i> <i>serendo vel seminando (28.5)</i> <i>blandiens suadendo (27.17), (27.18)</i>

3.4.3. L'impératif

Les formes classiques se maintiennent, tant au singulier qu'au pluriel. Elles appartiennent souvent à des citations bibliques.

La forme passive *inluminamini*, appartenant à une citation biblique, peut avoir posé problème. Elle a été remplacée par le futur *inluminabimini* dans un des manuscrits.

	1e conjugaison	2e conjugaison	3e-5e conjugaison	verbes irréguliers
2e p.sg.	<i>ambula (31.6)[]</i> <i>dissipa (34.4)</i>		<i>ablue (31.12)</i> <i>adquiesce (31.11)</i>	<i>noli (29.8-9) (36.19)</i>

¹¹⁸ V. *infra*, 5.4., p. 414.

	<i>expecta</i> (36.20) <i>pervigila</i> (31.14) <i>propera</i> (32.22)		<i>ascende</i> (31.6)[cit.] <i>contere</i> (34.4) <i>dirige</i> (31.6)[cit.] <i>leni</i> (31.13) <i>surge</i> (31.6:2)[cit.] (32.21) <i>vade</i> (31.11)	<i>transi hinc</i> (31.10)[cit.]
2e p. pl.	<i>expectate</i> (39.22) <i>inluminamini</i> (39.22) (Cf. Ps. 33.8)	<i>prebete</i> (33.14)	<i>agite</i> (39.21)[cit.] <i>percipite</i> (40.1)[cit.] <i>venite</i> (40.1)[cit.]	

3.5. Conclusion intermédiaire : le verbe

Conformément à l'état du nom et du pronom, le verbe affiche un état peu perturbé et globalement latin du point de vue typologique. Toutefois, quelques phénomènes de taille modeste attestent une certaine fragilisation du passif synthétique. D'autre part, plusieurs paradigmes sont ouverts à une certaine flexibilité interprétative.

4. Syntaxe propositionnelle : l'ordre des constituants

L'antéposition des compléments, et corollairement la postposition du verbe, est nettement majoritaire, tant pour les compléments prépositionnels que casuels et tant dans les principales que dans les subordonnées. En aucun moment, cet ordre archaïque ne nous a paru problématique : tant le cadre syntaxique – balisage à l'aide de prépositions et contiguïté des syntagmes – que sémantique – univocité des rapports entre les termes – assurent la clarté du discours. La postposition du verbe n'est cependant pas contraignante à ce point que les compléments ne peuvent pas être postposés : pour presque tous les compléments, prépositionnels ou casuels, on peut trouver des cas de postposition, comme le montre le tableau suivant. À la différence des textes précédents, nous n'avons cependant pas vraiment relevé de différence de valeur entre les compléments antéposés ou postposés. On est loin de la *Vita Memorii*, où les compléments antéposés étaient si fortement liés au verbe. Dans ce texte-ci, ces compléments gardent leur indépendance et peuvent, tout comme les compléments postposés, être rhématiques.

fonction		antéposé	postposé
objet		- <i>ampullam pependerit</i> (34.23*1)	-adquiesce <i>consilio meo</i> (31.11) - <i>praefati sumus de genealogia eius atque propagine</i> (28.3)
bénéficiaire		- <i>paganis bellatoribus aepulas praepare nitebatur</i> (33.15) - <i>ad omnes aegrotantes, qui ... de ipsa terra, ubi ... ad spargandum in domibus eorum dabat</i> (29.14)	- <i>laudem dabat Deo</i> (30.25) - <i>nichil mali geras in his pauperculis</i> (36.20)

objet circonstanciel	lieu	- <i>in occidentali plaga partibus Aquitaniae ... hortus [est]</i> (25.20) - <i>in alteram domum invenerunt</i> (39.12)	-- - <i>stantem ad summitatem scale</i> (29.10)
	manière	- <i>sedulis atque prolixis vigiliis et orationibus pernoctans</i> (27.11) - <i>se cum lacrimis in orationem dedit</i> (29.14)	- <i>sauciavit vulnere grave</i> (26.8) - <i>prorumpens in lacrimis</i> (40.6) - - -
	cause	- <i>nulla gravidine piger</i> (38.15) - <i>ob hoc vulnus oculorum lumen amisit</i> (26.8)	-- --
	agent	- <i>raucitate gutturis in tantum gravabatur</i> (32.14) - <i>a discipulo suo virgis caedi</i> (28.18-19)	- <i>pessima vexatus rabie</i> (40.14) (hyperbate) - <i>arreptus a demone</i> (32.1)
	moyen	- <i>oleo benedicto perunguebat</i> (26.21) - <i>cum scabellis gradiebatur</i> (31.1)	- <i>opertum velis</i> (33.17) - <i>aestuebat se ex calidis lapidibus</i> (28.13)
	séparation	- <i>carne soluta est</i> (40.3) - <i>ab obsidentibus demoniis liberavit</i> (32.11)	- <i>exutum oculis</i> (35.20) - <i>egressi a capite</i> (35.13-15) / <i>prominentes a capite</i> (35.19)
	direction	- <i>eum heremi loca perducerent</i> (33.17) - <i>ad monasterium suum virum Dei perducens</i> (27.21)	- <i>Propera Lemovecensem urbem</i> (32.22) - <i>vade ad fonte meum</i> (31.11)
	temps (durée)	- <i>prope annum aegrotavit</i> (37.8) - <i>per quinquennium ... iacebat</i> (32.19)	-- - <i>et regnat Deus per infinita secula seculorum</i> (40.20)

5. Syntaxe phrastique

5.1. Coordination, subordination et parataxe

Nous avons déjà démontré plus haut¹¹⁹ que les phrases de la *Vita Pardulfi* témoignent d'une grande simplicité – 2 niveaux en moyenne – et d'un réel souci de clarté qui se reflète sur le plan structural. Parallèlement, l'insertion des subordonnées suit toujours la logique textuelle. Le tableau suivant propose le relevé des différentes subordonnées et leur position par rapport à la proposition principale :

subordonnée	antéposée	intercalée	postposée
complétive sujet (subjonctif)	-	-	6
complétive objet (subjonctif)	-	-	31
complétive objet (infinitif)			
interrogation indirecte	-	-	5
explicative	-	-	1
temporelle	46	-	5
finale	-	-	8
consécutive	-	-	13
causale	3	-	7
comparative	2	3	2
concessive	1	-	-
conditionnelle	7	-	1

¹¹⁹ V. *supra*, 3.2.2. Le style, p. 350.

À l'instar des autres textes, les temporelles et les relatives apparaissent ici aussi en grand nombre. D'autre part, comme le montrent les passages suivants, la coordination n'est pas évitée :

- *Crastina vero die, facta oracione, lumen pristinum oculorum eidem caballo restituit et predicot viro, cuius fuerat, sanum reddidit et culpam, quam in eo deliquerat, libenter indulsit (35.27)*
- *Et cum per portam ipsius monasterii foras egrederetur, caballus eius in terram cadendo ruit eumque graviter precipitavit et coxam illius minutissime fregit ; et aliorum manibus ad ospicium deportatus, prope annum aegrotavit et vix ad sanitatem pervenit (37.5)*
- *Tunc predicta genetrix eius vocat virum suum et hoc indicat ei et vicinis undique manentibus hoc ostendit miraculum : veniunt et vident, glorificantes Deum (37.22)*

Un rapport de coordination est préféré à deux reprises à la subordination pour l'expression de la conséquence :

- *per os redierunt, et ita sanus factus est homo (30.23)*
- *fecit demorari, et ita sanum factum, unde venerat, remisit (32.8)*

5.2. Les conjonctions et l'emploi des modes

L'auteur se sert d'une palette essentiellement classique avec, comme on pouvait s'y attendre, une prépondérance de *cum* dans les temporelles, et de *ut* dans plusieurs autres subordonnées. Ci et là, on trouve quelques touches qui tendent plus vers l'aval français : *quod* introduit les complétives qui dépendent des *verba dicendi* et *sentiendi*, soit les constructions où la langue classique utilisait la subordonnée infinitive :

- *sicque a quibusdam divulgatum est quod in prefato S. famulus Dei P. ... ducebat vitam (27.8)*
- *tunc homo confitendo dicens quod ad virum Dei P. eas deferebat (30.1)*
- *sic unus ex pueris inquires ait quod pro lemigis, quas .. ex hox male pateretur (30.8)*
- *ad quem predictus M. respondens dixit, quod vir Dei P. eum per humeros suos manibus complexatus sit et rursum elevatus esset (31.21)*
- *dicebat quod femina/ancilla viri Dei P. esset et nichil alimaentis anni presentis amplius haberet (35.6*1/2)*
- *at illi cogitantes quod sensum loquendi caruisset (38.23)*

-patenter intellexerunt quod corus angelorum eius esset animam suscepturus atque ad etera caelorum penetraturus (39.3)

Nous avons relevé une occurrence de *quia* introduisant une complétive :

Nam recordati sumus, quia Dominus discipulis suis pollicitus est, dicens : ... (31.8)

Mais *quando* n'apparaît que quelquefois dans des temporelles qui sortent du récit à proprement parler ; il indique une succession temporelle prévue dans le futur (ex. 1 et 3), ou donne une indication temporelle pour une action située dans un passé non défini (ex. 2) :

-praecepit ut eas ad comedendum diligenter prepararet quando ora vescendi advenisset (pour adveniret) (30.4)

-ista virtus apud beatum P. apostolum fuit quando ad portam templi claudum invenit et ab eo stipendia vivendi postulabat (31.3)

-Vel qualem reddemus responsum infirmis quando ad te venerint ad requirendum (39.19)

L'emploi des modes affiche un système classique légèrement perturbé. Il est vrai que le subjonctif se maintient bien dans les finales et complétives introduites par *ut*. Mais l'indicatif apparaît à plusieurs reprises lorsque *ut* introduit des consécutives :

et ita sospes factus est, ut in crastinum, relictis scabellis, propriis gressibus ad virum Dei pervenit (31.25-26)

et raucitate guturis in tantum gravabatur ut, nisi ..., nichil quod loqueretur intellegere quispiam poterat (32.14-15)

Cui mox tantam Dominus gratiam contulit, ut, qui ad eum adventabant variis infirmitatibus languentes, ut, si cuidam manum inponebat vel olea benedicto perunguebat aut aquam potantibus dabat, repente ab eis omnes infirmitates febrium repellebat etiam et qui ... protinus cum .. effugabat (26.19-24)

La plupart des causales étant introduites par *quia*, c'est peut-être la raison pour laquelle l'unique causale introduite par *cum* prend également l'indicatif :

cum iam eius vitam vel abstinenciam digessimus ordine de eius virtutibus aliquid ennarare debemus (29.16-17)

Dans les temporelles introduites par *cum*, on trouve presque exclusivement le subjonctif, mode qui empiète à son tour sur l'indicatif dans les temporelles introduites par *dum* : cette conjonction se construit en effet systématiquement avec le subjonctif tout en perdant en grande partie sa valeur durative. Enfin, on trouve aussi plusieurs fois le subjonctif dans des complétives introduites par *quod*.

conj.	+ mode	nombre	subordonnée	réf. texte
cum	+ subj. + ind. (1) + part. (1)	21	temporelle	(26.17 avec <i>mox</i>)(26.23:avec <i>protinus</i>)(27.27)(28.7)(28.13 + ind.) (29.20)(30.5)(30.14) (30.21)(31.16)(32.4:avec <i>statim</i>)(33.5)(33.12 + part.) (33.22) (37.5) (38.3) (38.11) (38.21) (40.2) (40.8) et (36.15*2) / (36.24*1)
	+ ind.	2	causale	(29.16) (37.19)
cumque = et cum	+ subj.	1	temporelle	(40.17)
dum	+ subj.	9	temporelle	(25.22)(26.15)(26.26)(29.18) (29.21)(30.27)(39.7) (31.7 avec opposition) (29.6 non duratif)
etsi	+ ind.	1	concessive	(30.17)
nisi	+ subj.	1	conditionnelle	(32.14)
postquam	+ ind.	3	temporelle	(28.9 – <i>cam</i>)(28.12) (40.13)
prout	+ ind.	1	comparative	(38.10)
quando	+ ind. + subj. (1)	3	temporelle	(30.4 + subj.)(31.3) (39.20)
quia	+ ind. + subj. (1 : potentiel)	7	causale	(28.2)(29.9)(32.3 + subj.) (33.14)(34.1) (36.19) (38.24 → presque valeur d'une principale)
	+ ind.	1	complétive	(31.9)
quod	+ ind. (3) + subj. (3)	5	complétive	(27.9)(30.2)(31.21 + subj.) (33.11 + subj.) et (35.7*1/2 + subj.)
quoniam	+ ind.	1	causale	(39.5 [cit.])
si	+ subj. (potentiel) + ind. (réel)	5	conditionnelle	(26.14 [cit.]) (26.20)(31.9[cit.]) (33.13) (39.23)
sicquam	+ ind.	1	consécutive	(33.8)
ut (ud)	+ subj. + ind. (1)	20 (1) 18 (2)	complétive	(27.1 + ind.) (27.17) (27.22) (28.4)(28.7)(29.20)(30.4)(30.7) (30.12)(31.2) (34.14) (34.31) (35.25) (35.32) (36.20) (37.3) (37.11) (38.10) et (34.20*1) (34.26*1)
	+ subj.	9	finale	(26.13) (28.15)(29.12) (30.13) (33.17:2) (33.22) (34.11) (38.16)
	+ subj.	10	consécutive	(26.5 avec <i>ita</i>) (26.12 avec <i>ita</i>) (26.19-20 : 2 avec <i>tantus</i>) (28.5) (28.16)(30.8 avec <i>ita</i>)(31.25 avec <i>ita</i>) (32.14 avec <i>tantum</i>) (39.24)
	+ ind.	5	comparative	(29.19)(30.16) (37.17) (39.21)

				(40.14)
	+ subj.	1	explicative	(28.3)
	+ ind.	3	temporelle	(30.6 avec <i>mox</i>)(32.16 avec <i>protinus</i>) (39.21 avec <i>vix</i>)

Les interrogations indirectes se construisent de façon classique, avec le subjonctif :

- sciscitatusque ab eis cui has defferet lemigas* (30.1)
- diligenter inquirens quidnam sit quomodo taliter obvenisset* (31.20)
- Undique conspiciens vel scrutans si quippiam oppositum aut impedimentum haberet* (37.18)
- stupere demens et pavide cogitare (coepit) quidnam hoc esset* (37.20)

Situation inchangée aussi dans les relatives, où le subjonctif véhicule des nuances, notamment la nuance finale :

- unus, qui praeibat, et alius, qui retrorsum traheret* (32.1)
- duos famulos in comitatu eius ire iussit, qui eum ad virum Dei perducerent* (33.2)
- introibat, ubi aestuaretur* (28.14)

Parmi les conjonctions de coordination, *et* est largement dominant dans un paysage assez diversifié avec beaucoup de formes appelées à disparaître : *ac, atque, autem, enim, nam, sed, vero*. *Aut* et *vel* sont plus d'une fois utilisés avec la valeur de *et*, afin d'apporter un peu de variation, semble-t-il. Ainsi dans :

Cur nos, pater bone, derelinquis ? Vel ubi iam ultra tuam queremus angelicam doctrinam, aut qualem dabimus responsum pro te, et quem respiciemus ad locum basilice, ubi ... (39.17)

On peut aussi voir apparaître quelquefois l'adverbe *sic* ou *sicque*, soit en début de phrase :

Et cum ora prandii ante ipsum fuissent adlate, mox ut ex eisdem lemigis in ore posuit, ita factum est ut neque gutture neque ore proicere valeret et nimis anxius anxiretur, ita ut guttur eius vel capud tumesceret. Sic unus ex pueris inquiens ait, quod ... (30.8)

... *Lantharius* ... *decreverat namque ut* ... [*servos Dei aut monachos*] *ad praefatum ovile congregentur, dicente propheta* : Et de nacionibus congregavit eos. *Sicque a quibusdam divulgatum est quod* ... (27.8)

et ubicumque monasteria aut loca sancta obviassent, igne concremare nitebantur. Sicque divulgatum est, quod ... (33.11)

ou pour marquer une principale après une temporelle :

Dum talia ceteraque similia, superna inlustrante gratia, clemens opifex per eundem virum suum signorum miracula undique coruscaret, sic unus ex nobilibus senatorum Lantharius nomine in eadem urbe comitatus officium nactus,decreverat ... (26.26)

5.3. L'emploi des infinitives

L'auteur de la *Vita Pardulfi* ne s'est pas servi de constructions personnelles et a cherché à éviter les infinitives. Nous avons déjà vu que les *verba dicendi* et *sentiendi* se construisent à plusieurs reprises avec la conjonction *quod*. Deux exceptions :

adveniente autem dominica die, defectu corporis vicinam mortem imminere adsignans (38.19 sq)

eam subito in stratu omni ex part firmissime clausam cecidisse repperit (34.25)

Après de *dignum est*, nous trouvons une subordonnée introduite par *ut* :

nunc de eius transitu, prout Dominus per eius dederit intercessionem dignum est ut aliquid dicamus (38.9)

Nous avons en outre pu constater que l'auteur préfère utiliser le participe passé plutôt que l'infinitif avec le verbe *audire*, sans qu'il s'agisse vraiment de caractériser l'action en voie d'accomplissement¹²⁰ :

-*numquam te verba insana frustra loquentem audivimus* (38.24)

-*ipsam vociferantem audivi* (39.3)

N'y a-t-il alors aucune autre infinitive dans tout ce texte ?

Dans les passages suivants – fort similaires d'ailleurs –, *dicere* se construit, non pas avec *quod*, mais avec un participe futur que l'on peut, éventuellement, interpréter comme un infinitif futur elliptique

-*dicendo numquam se ex eodem locho egressurum usque ad finem vite sue*
(27.18)

-*dicens se ex eodem loco esse egressurum usque a finem vite* (33.19)

La construction suivante, également avec *dicere*, est encore plus elliptique :

Statum cum ad ominem Dei fuisset aductus, multis conviciis vel increpaciones virum Dei exprobrans, dicens latronem, falsatorem, inpostorem. (32.4)

On trouve des infinitives auprès des verbes *iubere* et *praecipere*, emploi dans lequel elles survivront jusqu'en français actuel :

-*a discipulo suo caedi se precipiebat* (28.18)

-*duos famulos in comitatu eius ire iussit* (33.1)

-*tunc isdem prepositus predictos carpentarios verberari praecepit* (36.8*1)

-*sanctus vir eundem prepositum ad se ilico arcessiri precepit* (36.15*1)

-*eundem praepositum coram se advenire praecepit* (36.15*2)

Enfin, l'emploi de l'infinitive avec *facere* est une émergence romane :

-*ipsum semper cum ambulare faciebat* (27.25)

-*semper cominus virum Dei requiescere faciebat* (27.26)

5.4. L'emploi des constructions participiales

La présence en grand nombre des conjonctions préfigure mal la parataxe si caractéristique pour l'ancien français. Mais nous avons déjà à plusieurs reprises émis l'hypothèse selon laquelle la fréquente parataxe dans les textes en ancien français pourrait avoir partie liée avec la présence en grand nombre de propositions participiales au sein de textes de la latinité tardive. Celles-ci s'approchent souvent de la valeur d'une proposition principale et ne sont en général pas introduites par une conjonction.

¹²⁰ Cf. ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 294, p. 283.

Tout spontané que soit son texte, l'auteur de la *Vita Pardulfi* aime également se servir de ces constructions qui ont l'avantage de dynamiser le texte.

- *Et duos pueros praecepiens (= praecepit), ut eius familiarissime se subicerent servituti et cum magna diliencia iussionem eius observarent, et ubicumque ipse Lantharius per suum comitatem vel in sua propria loca ambulabat, ipsum semper cumambulare faciebat ... (27.22)*
- *Tunc presbyter, custos cellulae eius, Landolenus nomine evigilans (= evigilat), aperto ostio oratorii ingressus (= ingressus est), diligenter inquirens (= inquisivit), quidnam sit, quomodo taliter obvenisset ; ad quem predictus Marcellus respondens dixit ... (31.19)*
- *Repente omnes in uno cuneo conglobati (= conglobati sunt) et nimio terrore concussi (= concussi sunt), suis ad invicem linguis conloquentes (= conlocuti sunt), diutissime steterunt et viam quam profecturi erant perexerunt (34.5)*
- *Homo quidam ex pago Biturico, Leodulfus nomine, ad eum veniens (= venit) poposcerat (~poposcit), ut filium suum ad baptismum fontis susciperet ; et famulus Dei nihil denegans (= denegavit) adque hoc quod hab eo pecierat, adquievit, elevatoque infante ab eo de fonte, albis indutum deosculans (= deosculavit), et genitori suo ad nutriendum commendavit, et genitor eius infantem ad propriam detulit domum (37.10 sq)*

5.5. Conclusion intermédiaire : syntaxe phrastique

L'auteur de la *Vita Pardulfi* fait des phrases qui sont à la fois simples et linéaires, mais aussi clairement latines de nature. Toutefois, son désir de simplicité semble l'avoir invité à éviter les infinitives, mais il use abondamment des constructions participiales.

3.2.3.5. Conclusion langue *Vita Pardulfi*

Rappelons-nous la plaidoirie de l'auteur de la *Vita Pardulfi* en faveur d'une langue simple. Nous avons pu constater que cette simplicité était clairement attestée au niveau stylistique, où la spontanéité, la clarté et la simplicité étaient évidentes. Pourtant, les caractéristiques langagières du texte restent clairement latines et ne laissent transparaître que de faibles amorces de restructurations. Ceci étant dit, nous observons que la perception de plusieurs paradigmes pouvait être influencée par une certaine flexibilité interprétative.

Troisième partie :

Confrontations

Introduction

Dans la partie précédente, nous avons vu comment nos quatre *vitae* latines, avec des caractéristiques narratives et stylistiques très différentes, restent toutes résolument latines dans leurs traits langagiers. Que ce soit au niveau du nom, du pronom, du verbe, de la proposition ou de la phrase, les signes de fragilisation au sein du système latin sont fort minoritaires, et les émergences et restructurations romanes ne sont jamais nettes. Hormis quelques amorces de transformations allant dans le sens de l'évolution typologique, seule la contiguïté des éléments appartenant au même syntagme est un principe clairement établi.

Il nous semble bon de rappeler ici que la *Vita Gaugerici* se situe vers 650, soit au début du renversement typologique prôné par M. Banniard, que la *Passio Leudegarii* et la *Vita Memorii* ont été rédigées aux alentours de 700 et que la composition de la *Vita Pardulfi* remonte à environ la deuxième moitié du VIII^e siècle, soit à la fin du renversement typologique. Nous rappelons aussi que ce renversement typologique implique que dans la langue parlée, une majorité de traits langagiers latins se voient remplacés par des traits langagiers romans. La question des connaissances passives est ici donc clairement posée.

Le caractère conservateur de nos *vitae* nous a déjà amenée à nous méfier de l'aspect visuel des formes et à nous interroger sur d'éventuelles restructurations mentales sous-jacentes. Nous avons ainsi pu constater, à plusieurs reprises et dans plusieurs domaines différents, qu'il y avait moyen de combiner certaines formes et structures latines avec des perceptions et des opérations mentales en évolution dans le sens de la métamorphose linguistique.

Dans ce qui suit, nous reprendrons tous les aspects de notre grille d'analyse pour tenter de jeter des ponts entre les observations faites au sein du corpus latin, et la situation en ancien français. Nous espérons pouvoir ainsi mieux cerner le mécanisme des connaissances passives.

Cette confrontation s'est faite selon deux axes. D'une part, les grammaires de l'ancien français¹ nous ont donné un premier aperçu global des disparitions et des

¹ Nous avons utilisé : L. FOULET, *Petite syntaxe de l'ancien français*, 1919 ; G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, 1976 ; Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, 1988 ; G. ZINK, *Morphologie du français médiéval*, 1989 ; Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, 2000.

survivances latines. D'autre part, nous avons complété ces données à l'aide d'un corpus de textes en ancien français. Dans cette optique, c'est-à-dire de compléter plutôt que de confirmer les données des grammaires, nous avons opté pour un corpus comparatif de textes en ancien français avec une nette prépondérance de textes appartenant au plus ancien français². Plus proches du latin mérovingien par rapport à l'ancien français classique, les écrits de cette période devraient en effet receler des rémanences latines proportionnellement plus importantes³. Le petit éventail comprend ainsi tous les textes qui marquent les débuts écrits et littéraires du français : les monuments les plus anciens – les *Serments de Strasbourg* (842), la *Séquence de sainte Eulalie* (vers 881) et le *Sermon sur Jonas* (IX^e siècle) –, et les œuvres attestant de l'ancien français archaïque, – la *Vie de saint Léger* (2^e moitié X^e siècle), la *Passion de Clermont* (fin X^e siècle), la *Vie de saint Alexis* (XI^e siècle) et le *Sponsus* ou *Mystère des Vierges sages et des Vierges folles* (fin XI^e siècle). Nous avons complété cet ensemble avec des passages de quelques textes ultérieurs qui se caractérisent par un archaïsme certain : les chansons de geste de *Roland* (début XII^e siècle) et de *Raoul de Cambrai* (fin XII^e siècle) et le *Voyage de saint Brandan* (début XII^e siècle)⁴.

Une deuxième confrontation s'est faite plus en sourdine et de manière plus succincte : nous avons également tenu à situer les résultats de nos analyses par rapport à ceux d'autres textes latins ayant fait l'objet d'une analyse linguistique. Vu que nous n'avons pas eu le temps d'approfondir cette relation, et que d'autre part nous n'avons pas voulu surcharger le texte, nous avons choisi de proposer ces données, pour chaque trait abordé, dans une note en bas de page. Hormis *l'Itinerarium Egeriae*, tous ces documents se situent dans une période qui va du VI^e au VIII^e siècle. En voici la liste, avec, entre parenthèses, l'étude dont nous nous sommes servie⁵ : au IV^e

² Cf. Buridant opère une distinction entre le « plus ancien français », qui s'étale entre 842 et 1130, et « l'ancien français classique » du milieu du XII^e siècle au début du XIV^e siècle (Claude BURIDANT, *Grammaire nouvelle de l'ancien français, Introduction*, p. 23).

³ Selon Cl. Buridant, Le plus ancien français se caractérise par « un polymorphisme intéressant, remontant à une période où la langue littéraire n'est pas encore constituée » et des textes « souvent localement circonscrits en s'adressant à un public restreint ». Le second « se présente dans des monuments littéraires à l'horizon moins limité ... mais il est aussi le théâtre de transformations touchant des systèmes linguistiques fondamentaux » (Claude BURIDANT, *Grammaire nouvelle, Introduction*, p. 23).

⁴ Nous fournissons un complément d'information pour chacun des textes retenus dans notre *Annexe I*, p. 129 sq.

⁵ Nous fournissons un complément d'information pour chacun des textes retenus dans notre *Annexe I*, p. 127-8. Les références complètes des études se trouvent dans notre bibliographie.

Nous regrettons de n'avoir pu accéder à Mario PEI, *The language of the eighth century texts in northern France. A study of the original documents in the collection of Tardif and other sources*, New York, 1932 ; Pauline TAYLOR, *The Latinity of the Liber Historiae Francorum*, Diss. New York, 1924.

siècle : *Itinerarium Egeriae* (V. Väänänen, 1987) ; au VI^e siècle : *Chronica Theodericana* (seconde partie de l'*Anonymus Valesianus* ou *Excerpta Valesiana*) (J.N. Adams, 1976) ; les œuvres de Grégoire de Tours (M. Bonnet, 1890) ; au VII^e siècle : *Chronique de Frédégaire* (O. Haag, 1898) ; diplômes royaux et chartes privées (J. Vielliard, 1927) ; *Formulae Marculfi* (A. Uddholm, 1954) ; *Vita Wandregiseli* (F. Müller-Marquardt, 1912) ; *Visio Baronti* (M. Van Uytfanghe, 1994) ; *Missale Gothicum* (E. Rose, 2001) ; au VIII^e siècle : *Vita Goaris* (M. Van Uytfanghe, 2002).

1. Le nom et le groupe nominal

1.1. L'état du neutre

Les formes du neutre singulier se maintiennent généralement en tant que représentants d'une catégorie grammaticale distincte de celles des substantifs masculins et féminins⁶. Les occurrences distinctives sont cependant peu nombreuses.

En fonction sujet, au singulier, nous avons pu noter quelques cas isolés de pression du –s :

-Ubi incendius fervebat (V.M. 102.36)

-capitulus lectionis mei hec habetur in ordine (V.G. 653.9)

-caster memoratus a pontifice Treveris civitate ad doctrinam Christi aspiceret videretur (V.G. 652.11)

Ce phénomène semble principalement être lié au désir d'éviter que la forme en –um soit interprétée comme un complément circonstanciel. Ailleurs, le maintien de cette catégorie grammaticale ne semble pas être à même de provoquer des confusions. Les nominatifs neutres en –um peuvent donc fonctionner sans problème dans un contexte sémantique univoque.

⁶ La comparaison avec les autres études montre que le maintien d'une catégorie grammaticale distincte à l'écrit n'est pas exceptionnelle, même si la pression du paradigme du masculin est réel.

La situation des neutres de la 2^e déclinaison dans les textes au IV^e siècle : exemples de formes en –us chez Égérie (Väänänen 22) ; au VI^e siècle : interchangeabilité de formes en –us et formes en –um chez Grégoire de Tours (Bonnet 345-6), maintien de la forme en –um dans la *Chronica theodericana* (Adams, 53) ; au VII^e siècle : plusieurs attestations de formes en –s et d'un entourage grammatical masculin dans la chronique de Frédégaire (Haag, 47), dans les textes administratifs (Vielliard 132, Uddholm 64) et dans les *vitae* (Müller-Marquardt 151, Van Uytfanghe (VBar) 587) ; signes d'interchangeabilité dans le *Missale Gothicum* (Rose 222) ; au VIII^e siècle, maintien dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 5) et dans l'*Aratus latinus* (Le Bourdellès 167).

Il n'y a pas de tendance nette à l'invariabilité pour les neutres de la troisième déclinaison imparisyllabique mais plutôt une tendance, limitée il est vrai, à l'emploi indifférent des différentes formes⁷, ce qui présuppose de la part du public une connaissance passive des variantes morphologiques.

Les phénomènes de maintien ou d'adaptation au sein des éléments satellites – adjectifs, participes et pronoms – attestent une certaine fragilisation de la conscience du neutre, mais ils relèvent en général uniquement de la langue écrite, et ont peu de conséquences pour la réalisation orale.

Les neutres pluriels en *-a* – y compris ceux des neutres imparisyllabiques de la troisième déclinaison – sont partout encore en vigueur⁸. S'il est vrai qu'on ne trouve que de rares cas de réinterprétation⁹, on peut néanmoins constater que la valeur de collectif permet dans beaucoup de cas de dissoudre la frontière entre le singulier et le pluriel.

La vigueur du pluriel en *-a* est en décalage avec le peu de traces formelles qui sont attestées en ancien français : seuls quelques substantifs à morphologie variable dont le pluriel en *-e* a manifestement la valeur lexicale de collectif. On trouve dans les grammaires¹⁰:

⁷ Les études comparatives attestent soit le maintien des formes, soit l'extension des formes en *-em*.

La situation des neutres de la 3^e déclinaison dans les textes au VI^e siècle : désinences en *-em* chez Grégoire de Tours (Bonnet 348), souvent dans la *Chronica theudericana* (Adams, 90) ; au VII^e siècle : maintien dans la chronique de Frédégaire (Haag, 47) et dans les textes administratifs (Vielliard 132) mais formes en *-em* dans la *Visio Baronti* (Van Uyfanghe 587) et dans le *Missale Gothicum* (Rose 222) ; au VIII^e siècle, maintien dans la *Vita Goaris* (Van Uyfanghe 5).

⁸ Les études comparatives attestent généralement peu de réels passages au féminin singulier, mais avant tout le maintien du paradigme morphologique en *-a*.

La situation des neutres pluriels dans les textes au IV^e siècle : exemples de passages au féminin singulier chez Égérie (Väänänen 23) ; au VI^e siècle : formes passées au féminin singulier et formes assimilées au féminin pluriel chez Grégoire de Tours (Bonnet 350-2) ; au VII^e siècle même phénomène dans la chronique de Frédégaire (Haag 47) et dans les textes administratifs (Vielliard 134-5, Uddholm 65-6), passages au féminin singulier dans la *Visio Baronti* (Van Uyfanghe 587) et dans le *Missale Gothicum* (Rose 223) mais pas dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 153) ; au VIII^e siècle, rares féminins singuliers dans la *Vita Goaris* (Van Uyfanghe 5), extension des pluriels en *-a* pour les membres du corps dans l'*Aratus latinus* (Le Bourdellès 168-9). Exemples de formes passées au féminin singulier chez les Pères de l'Église (Blaise 69).

⁹ *Retia* dans la *Vita Memorii* (104.9) (104.10-12) ; *labia* et *genua* dans la *Passio Leudegarii* (336.1-2) (352.19) et *gesta* dans la *Vita Pardulfi* (25.1).

Dous de voz cuntés al païen tramesistes :
L'un fut Basan e li altres Basilies;
*Les chef en prist es puis desuz Haltlie*¹².

La forme *capete* dans la *Vita Memorii* serait alors une trace visible de ce processus de nivellement, tout comme l'emploi de *vinculum* dans la *Vita Gaugerici* :

capete hunc magum accipitae et in fluvium proicite (V.M. 103.25)
 = *caput huius magi accipitae*

absolvere de vinculum/-o (carceris) (V.G. 54.14, 54.17, 54.22, 55.6)
 = *absolvere de vinculis* (V.G. 55.19, 56.21)

Quant aux formes en *-era* des neutres imparisyllabiques : formellement plus caractérisées, elles doivent sans doute avoir fonctionné comme des variantes savantes.

Une petite note concernant le passage suivant dans les *Serments de Strasbourg* :

Si Lodhuuigs sagrament que son fradre Karlo iurat conseruat, et Karlus, meos sendra, de suo part non los tanit, (...)

Nous avons été tentée – invitée par l'improbabilité des interprétations proposées¹³ – de résoudre l'énigme de *lostanit* en accordant à *sagrament* une valeur de pluriel. Nous étions d'avis que, si Louis et Charles ne prononcent chacun qu'un seul serment, les *Serments de Strasbourg* en comprennent quatre au total, deux de chaque côté des partis impliqués, ce qui justifiait, croyions-nous, tout à fait l'emploi d'un pluriel dans le contexte donné. Nous avons néanmoins abandonné cette interprétation, parce qu'il

¹¹ I. Schön fournit à la fin de son étude de beaux tableaux comparatifs à ce sujet (I. SCHÖN, *Neutrum und Kollektivum*, 1971).

¹² v. 207-209.

¹³ H.-E. KELLER, « *lostanit*. Vers une solution de l'énigme », souligne d'abord l'importance de l'apport francique dans les scripta dont témoignent les *Serments de Strasbourg* (p. 339), avant de proposer l'interprétation *lo* (m.sg.) *stannit*, avec *stannit* comme une forme assimilée de *standit*, nn pour nd étant particulièrement fréquent dans le moyen-allemand occidental, le bas-allemand et le néerlandais (p. 341) ; G. HILTY, « Les *Serments des Strasbourg* et la Séquence de Sainte Eulalie », se démarque de ceux qui interprètent *non lof tañit* (p. 133) et maintient sa proposition de lire *non locum teneat*, dans le sens de « tenir ferme » : « Je sais que, pour rendre mon interprétation irréfutable, il faudrait que le découvre la même tournure, employée dans le sens indiqué, soit dans des textes latins du moyen âge soit dans des textes en ancien français. (...) l'existence de cette dernière acception à l'époque

est beaucoup plus naturel d'interpréter la forme *los* comme une simple contraction¹⁴ de *illum* et *ipsum*, à l'instar de la forme *o.s* qu'on trouve dans la Séquence de sainte Eulalie : *Por o.s furet morte a grand honestet* (v. 18) et qui équivaut à *hoc ipsum*.

1.2. L'état des désinences casuelles

Nos quatre textes ne présentent nullement un chaos désinentiel. S'il y a des déviations par rapport au système classique, elles sont dans la plupart des cas systématiques, témoignant ainsi d'une norme écrite évoluée¹⁵. Les phénomènes les plus répandus sont :

- l'instabilité du *-m*, notamment dans l'opposition *-o/-um*
- le datif singulier en *-e(m)* pour *-i*
- l'instabilité du cas auprès de la préposition *in*.

Le nominatif féminin en *-as*¹⁶ est inexistant mais ce paradigme est peu présent.

carolingienne n'exclut pas la possibilité que *locum tenere* ait eu à la même époque un deuxième sens figuré, celui de tenir bon (p. 134) ».

¹⁴ Il s'agit d'un phénomène attesté en latin tardif : V. VÄÄNÄNEN, *Introduction ...*, § 272 ; HAADSMÄ & NUCHELMANS, *Précis*, § 66b.

¹⁵ Les études comparatives révèlent une situation similaire témoignant du maintien d'un ensemble assez important de connaissances et de distinctions grammaticales malgré un nivellement grandissant tant au niveau phonétique, morphologique et syntaxique.

La situation des désinences casuelles dans les textes au IV^e siècle : confusions fréquentes entre accusatif et ablatif (singulier), notamment avec la préposition *in*, favorisées par la chute du

-m (facteur morpho-phonétique) et la perte d'opposition de valeurs (facteur syntaxique) (Väänänen 25) ; au VI^e siècle : confusions de déclinaisons et confusions syntaxiques, notamment entre l'accusatif et l'ablatif (singulier) (Bonnet 331 sq et 521 sq), confusions auprès des prépositions qui régissent deux cas, notamment l'accusatif et l'ablatif avec *in* dans la *Chronica Theudericana* (Adams 51-56) ; au VII^e siècle : cas oblique pour le génitif des noms propres et confusions syntaxiques (extension des datifs ; accusatifs et ablatifs, notamment après prépositions) chez Frédégaire (Haag 65 sq), confusions phonétiques, morphologiques (entre déclinaisons) et surtout syntaxiques (notamment entre l'accusatif et l'ablatif) dans les diplômes et chartes (Vielliard 107 sq et 186 sq), également chez Marculf, qui utilise souvent la désinence de groupe (Uddholm 55 sq et 95 sq), changements de déclinaison et confusion entre accusatif et ablatif assez répandue dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 148 sq et 169), confusions phonétiques (au profit de l'accusatif) et changements de déclinaison limités ainsi que confusions syntaxiques entre l'accusatif et l'ablatif (notamment après *in*) dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 583 sq) ; changements de déclinaison limités et fréquentes confusions entre l'accusatif et l'ablatif, surtout d'origine phonétique, dans le *Missale Gothicum* (Rose 225-238) ; au VIII^e siècle : confusions phonétiques (singulier) et fonctions concurrentielles limitées (surtout entre accusatif et ablatif, notamment après *in*) dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 5 sq et 10 sq), fréquente confusion entre accusatif et ablatif après préposition (notamment *in*) dans l'*Aratus latinus* (Le Bourdellès 170 sq et 181 sq).

¹⁶ Cf. V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 238. On trouve des attestations de ce nominatif en *-as* dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 216).

Il existe d'autres phénomènes beaucoup moins réguliers qui concernent des désinences pour lesquelles les opinions divergent quant à leur réalisation orale. On accepte en effet unanimement que des désinences comme *-o/-um*, *-i/-e/-em*, *-a/-am*, *-ae/-e*, *-is/-es* reçurent une prononciation identique. Dans le cadre des analyses traditionnelles, les confusions phonétiques recoupaient dans ces cas les confusions casuelles. Il n'en est pas de même pour des désinences comme *-as/-es*, *-is/-e/-o* ou *-es/-ibus* auxquelles on attribue plus volontiers une réalisation orale distincte tout en précisant qu'il ne s'agit plus d'oppositions distinctives¹⁷. Nous nous demandons cependant la question si cette double attitude est justifiée, surtout au VIII^e siècle. Le lien entre l'écrit et l'oral est une chose. Le maintien des règles grammaticales dans le domaine de l'écrit en est une autre. Le fait que les confusions du type *-o/-um* etc. soient plus nombreuses que les cas relevant de la dite « morphologie à variantes » prouve à nos yeux simplement que la norme écrite est à ce niveau devenue plus flexible alors qu'elle était plus rigide pour les désinences plus longues comme *-ibus*, ou pour les compléments déterminatifs, facilement identifiables en tant que tels.

L'écrit conservateur est un élément fort perturbateur surtout lorsqu'on prend en considération l'absence de toute trace de désinence dès les premiers documents en ancien français. Cet abîme fut sans doute un des facteurs les plus fondamentaux dans l'élaboration de la vision diglossique et c'est à R. Wright que revient le mérite d'avoir démontré que l'écart entre les orthographes latine tardive et romane précoce – une tradition bien établie face à une tradition émergente – n'est pas forcément si grande que les apparences font croire. Encore faut-il se poser la question du rapport précis entre l'écrit et l'oral, entre la maîtrise grammaticale et la perception orale. La question est fort épineuse et ajoute du piment au débat. Quoi qu'il en soit, il faut être constamment conscient à tout instant de l'écart entre le texte écrit et sa réalisation orale. Si l'enseignement semble avoir été capable de préserver une norme écrite proche de la norme classique – grâce sans doute à un travail poussé de mémorisation écrite, une sorte de « grammaire pour les yeux »¹⁸ –, la prononciation, elle, semble bien l'avoir rendue inopérante : un cas oblique presque généralisé. C'est dire l'importance des phénomènes syntaxiques qui ont pris la relève : prépositions, contiguïté et ordre des mots.

¹⁷ Cf. J. HERMAN, « Sur quelques aspects du latin mérovingien », p. 184.

¹⁸ Cela impliquerait une tâche de taille au sein de l'enseignement. L'importance accordée à l'écriture grammaticale et donc à l'analyse et la mémorisation morpho-syntaxique pourrait expliquer aussi en partie l'absence d'une culture élevée, vu que la connaissance grammaticale monopolisait l'éducation culturelle. Dans cette optique, ceux qui écrivaient des *vitae* passèrent sans doute pour des personnes parmi les plus cultivées.

1.3. Le rapport compléments casuels vs. prépositionnels

Lorsqu'on compare la situation dans les quatre textes latins, les fonctions dans lesquelles les prépositions tardent à apparaître sont, en ordre régressif :

- le complément déterminatif du nom
- le bénéficiaire
- le complément de moyen et le complément de temps
- les compléments de manière, de cause, d'agent
- le complément de séparation et de durée
- le complément de lieu

Qu'en est-il en ancien français ? Les grammaires citent quelques vestiges d'anciens cas latins – notamment des génitifs du type *la geste Francor*¹⁹ –, mais elles précisent qu'il s'agit là de « formes fossilisées, de vestiges de valeurs qui n'ont plus cours²⁰ ». Aux traces lexicalisées, il faut cependant opposer les survivances syntaxiques²¹. Le cas régime – en héritier des anciens datifs, génitifs, ablatifs et accusatifs – prend pour son compte l'essentiel des fonctions de la phrase, à l'exception – initialement – du sujet et de l'apposition au sujet, de l'attribut et de l'apostrophe. Bon nombre de ces fonctions nécessitent par conséquent d'être précisées à l'aide de prépositions. Néanmoins, certaines relations se présentent comme des survivances syntaxiques : dépourvues d'une marque morphologique distincte, elles s'intègrent dans la phrase sous le seul aspect d'un cas oblique général. L'emploi de la préposition *entre* en effet en distribution complémentaire avec la plupart des cas d'incidence directe. G. Moignet, dans son introduction au chapitre des prépositions, dit que la préposition intervient là où le système de l'incidence immédiate est inopérant²². Nous proposons de regarder de plus près le rapport entre la situation dans nos textes latins et celle que l'on trouve en ancien français, en prenant comme point de départ les différentes fonctions.

¹⁹ Selon Cl. Buridant, les résidus du génitif latin sont « des noms de peuple employés dans un nombre limité de syntagmes circonscrits en particulier aux chansons de geste : *chrestienor, francor, macedenor, païenor, sarasinor* » et on les trouve en particulier avec *geste, gent* ou, plus sporadiquement, avec *barnage, cor, costume, enseigne, livre, ost, loi* au sens de « religion », *langue, porte, pui, roi, terre* etc. » (*Grammaire nouvelle* § 43, p. 69).

²⁰ G. ZINK, *Morphologie du français médiéval*, p. 31. Le même auteur dit encore : « Les sujets parlants n'avaient pas davantage conscience d'une composition par complément déterminatif dans les noms lundi, mardi ... des jours de la semaine, pas plus qu'ils reconnaissaient, sous le suffixe *-ment* des adverbes du type *devotement*, l'ablatif de *mens -tis*, ni dans les toponymes Poitiers ou Reims, les locatifs originels (*in Pictavis, Remis*) ».

²¹ Cf. *supra*, *Première partie*, chap. 3, 3.1. *Cadre méthodologique*, p. 87.

²² G. MOIGNET, *op. cit.*, p. 293.

Le complément déterminatif :

Dans nos textes, la situation est encore franchement classique en ce qui concerne l'expression du complément déterminatif. La tournure casuelle – généralement le génitif et quelquefois l'ablatif – peut marquer des relations aussi différentes que la possession, le sujet de l'action, l'objet de l'action, l'explicitation, la qualité ou le point de vue. Les prépositions sont rares et réservées à l'expression de valeurs spécifiques dont le rapport est moins évident et qui nécessitent par conséquent une explicitation sémantique : orientation spatiale (*in, sub*), but (*ad*), origine (*ex*) ou régime (*de*, p. ex. *tractatum de ...*). Dans cette optique, on peut constater que le partitif appartient désormais aussi à cette catégorie : c'est la seule extension au bénéfice des prépositions *de* et *ex*, déjà fréquentes dans ces emplois en latin classique²³. La *Vita Pardulfi* atteste quant à elle aussi l'extension de la préposition *in* en concurrence avec l'ablatif de point de vue²⁴.

En ancien français par contre, le complément déterminatif du nom est plutôt marqué par rapport aux tournures prépositionnelles. Dans les grammaires, la description du complément déterminatif est assez bien élaborée : elles proposent une confrontation des tournures sans préposition – avec antéposition ou postposition du déterminant – et

²³ ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 60, p. 47.

²⁴ Les études comparatives montrent que les tournures prépositionnelles, généralement avec *ex* et *de* ne dépassent en général pas leurs emplois classiques et se voient ainsi confinées dans des emplois partitifs. Une extension plus large et variée se limite aux documents administratifs.

La situation du complément déterminatif dans les textes : au IV^e siècle : génitifs de définition (rares), de qualité (bien attesté à l'encontre de l'ablatif), partitifs (isolés) ; prépositions *ex* et surtout *de* à valeur partitive (avec une nuance de séparation) chez Égérie (Väänänen 30-1 ; 37) ; au VI^e siècle : génitifs déterminatifs marquant des rapports divers, génitifs de qualité (extension) et ablatifs de qualité (peu), génitifs partitifs (usage fréquent et libre) ; *ab* et *de* à valeur partitive chez Grégoire de Tours (Bonnet 548-556 ; 596 et 609-10) ; empiètement du génitif sur l'ablatif de qualité ; un seul exemple du *de* partitif dans la *Chronica Theudericana* (Adams 56 ; 50) ; au VII^e siècle : fréquentes tournures prépositionnelles avec *de* (surtout valeur partitive et de provenance) et avec *ex* (valeur partitive) chez Frédégaire (Haag 80-1) ; nombreuses tournures prépositionnelles avec *ad* (possessif), *ex* (partitif) et surtout *de* (valeur partitive, de provenance et autres) dans les chartes et diplômes (Viellard 199 ; 213-4) ; tournures prépositionnelles avec *ad* (partitif), et surtout *de* (valeur possessive, objective, partitive) chez Marculf (Uddholm 117 ; 119-20) ; génitifs partitifs ; tournures prépositionnelles avec *ex* et *de* (valeur partitive) dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 178 ; 194 ; 192) ; le génitif cède de temps en temps la place devant une tournure prépositionnelle avec *ex* ou *de* sans que l'idée de provenance ait forcément disparu dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 589-90) ; quelques périphrases partitives avec *de* et *ex* (Rose 235) ; au VIII^e siècle : la construction avec *de* se substitue quelquefois au génitif (partitif ou autre) même si l'idée de provenance ou de séparation en relation avec le verbe n'est pas totalement absente dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 228) ; dans l'*Aratus latinus*, il y a quelques exemples de supplétisme du génitif par *de* + ablatif, souvent dans des phrases où le génitif était impossible (Le Bourdellès 185).

de celles avec les prépositions *a* et *de*. Le tableau suivant fournit un résumé des conditions d'emploi²⁵ :

expression du complément déterminatif du substantif			
marqué		non-marqué	
CR antéposé	CR postposé	<i>de</i> + CR	<i>a</i> + CR
[figé ; souvent <i>Dieu</i>]	+humain +actualisé +parenté/alliance/possession [ainsi que des noms de villes]	-animé→+/-animé -appartenance	-actualisé→ +/-actualisé

On voit donc fortement réduit la marge d'emploi du complément déterminatif non prépositionnel : celui-ci doit être humain et actualisé, et doit exprimer un lien sémantique précis.

Ces données se voient confirmées par la situation dans le corpus comparatif. Dans les plus anciens textes, les compléments déterminatifs non prépositionnels se limitent au vocable *deo* dans les *Serments* (*Pro Deo amur*, *Serm.* 1) et dans la *Cantilène* (*li Deo inimi* et *le Deo menestier*, *Cant.* 3 et 10), en opposition avec les tournures prépositionnelles *rex soure pagiens* (*Cant.* 12) et *in figure de colomb* (*Cant.* 25). Dans le *Sermon sur Jonas*, les nombreux génitifs syntaxiques se répartissent entre des noms propres – avec *prophete* (*per spiritum prophete*, *Jon.*172) comme équivalent du nom propre *lonas* – et quelques génitifs figés (*Jon.*182 *milia hominum*, *Jon.*191/206/219 *remissionem / multitudinem / remissionem peccatorum*). L'influence des passages cités en latin explique sans doute : *contra orientem civitatis* (*Jon.*137), opposé à *homines de cele civitate* (*Jon.*185).

Le tableau suivant dresse l'inventaire des rares survivances syntaxiques dans les textes archaïques. Il s'agit essentiellement du vocable *Dieu*, de noms propres et de noms communs indiquant un lien familial ou hiérarchique :

²⁵ L. FOULET, *Petite syntaxe de l'ancien français*, § 19-32 ; Ph. MÉNARD, *op. cit.*, p. 23 ; G. MOIGNET, *op. cit.*, p. 92-94 ; Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 59, p. 91. Pour une étude distributionnelle sur un corpus de textes des XII^e-XIII^e siècle : L. PALM, *La construction li filz le rei ...*, 1977.

	complément déterminatif
<i>Vie de saint Léger</i>	<i>Deu</i> (2) ²⁶ nom propre (1) ²⁷
<i>Passion</i> ²⁸	<i>Deu</i> (9) ²⁹ nom propre (3) ³⁰ nom commun (2) ³¹
<i>Alexis</i>	<i>Deu</i> (15) ³² nom propre (6) ³³ nom commun(4) ³⁴

Dans les textes plus tardifs, les survivances sont encore plus sporadiques et relèvent réellement, comme l'a dit M. Banniard, d'un style élevé³⁵. Quelques exemples :

	Chanson de Roland	Raoul de Cambrai	Voyage de saint Brandan
Dieu	<i>Deu mercit</i> (1259, 2183) <i>Pur amor Deu</i> (3768)	- <i>et si faisoient le Damerdieu mestier</i> (1125) - <i>La merci Dieus ne m'ent met pas ariere</i> (1165)	- <i>icist seinz Deu</i> (19) - <i>un Deu serf</i> (74) - <i>li fedeilz Deu</i> (77) - <i>li Deu fedeil</i> (210) - <i>en Dei maneie</i> (225) - <i>la grace Deu</i> (230) - <i>li Deu servant</i> (371) - <i>par Deu cumant</i> (372) - <i>li cunduz Deu</i> (378) - <i>li filz Deu</i> (394) - <i>Deu criature</i> (515)
nom propre (personne)	<i>je oi le corn Rollant</i> (1768) <i>hom sui Rollant</i> (801) <i>la mort Rollant</i> (3012) <i>li niés Marsilie</i> (860, 874) <i>filz Capüel, le rei de</i>	- <i>as fils Herbert fist maint persant estor</i> (10) - <i>As fils Herbert enpris Raoul tel plait</i> (17) - <i>au mostier saint Geri</i> (33) - <i>fu freres Joifroi de L.</i>	<i>por les armes Henri lu rei</i> (v.5)

²⁶ cil Deu mentiz (11), Deu inimix (73).

²⁷ fils Baldequi (16).

²⁸ Cf. D'A. S. AVALLE, *Cultura e lingua francese delle origini nella « Passion » di Clermont-Ferrand*, p. 82-83 : « Frequente l'uso, secondo le norme della sintassi arcaica del genitivo e dativo assoluti coi nomi di persona (...). Per quel che riguarda il genitivo è osservata rigorosamente la terza delle norme di L. Foulet, secondo cui la costruzione assoluta si trova solamente « avec les noms propres (précédés ou non d'un titre de politesse, *sire*, *maistre*), puis avec les termes qui indiquent un lien de parenté ou d'alliance, enfin avec les mots qui désignent les grands de ce monde et de l'autre ». Lo stesso dicasi del dativo assoluto con la sola eccezione di [... ;] questo poi è sempre posto prima del verbo, tranne nel caso di [...] ».

²⁹ en templum Deu (70), fils Deu (180), lo Deu fil (192), Deu ffilz (312), L'angeles Deu (393), de regnum Deu (452), a ddextris Deu (470), Deu fidelz (490)(504), regnum Deu (506).

³⁰ fillies Jherusalem (261), lo corps Jesu (342), las virtuz Crist (482).

³¹ non es amics l'emperador (236), signa deïtat (444).

³² al coment Deu del ciel (53), par commandement Deu (88)(293), el Damnedeu servisie (162), l'ome Deu (170)(171)(297), li om Deu (343), por amour Deu (223)(461), del Deu servisie (259), li Dei sers (348), la Deu gracie (362), par Deu mercit (390), enz el paradis Deu (544).

³³ al tems Noe ed al tems Abrahaam ed al David (6-7), la spouse dam Alexis (147), por amour Alexis (152), del/le/al cors saint Alexis (332)(507)(598).

³⁴ fors de la chambre son pedre (74), li dui serjant son pedre (117), li serf son pedre (263), le gonfanon l'emperedour (414).

³⁵ M. Banniard, « Blocs archaïques dans la syntaxe de *Raoul de Cambrai* », p. 15-16.

	<i>Capadoce</i> (1571) <i>ço est l'enseigne Carlun</i> (1234)	(60) -feme <i>Raoul</i> <i>Taillefer le guerrier</i> (68) -les fils <i>Ernout</i> (374)	
nom propre (ville)		<i>Raoul cui fu lige</i> <i>Canbrai</i> (15)	
nom commun (parenté ou hiérarchie)	<i>Gefreid d'Anjou, le rei</i> <i>gunfanuner</i> (106)	<i>l'onnor son pere</i> (341) <i>la terre son pere et ces</i> <i>amis</i> (1049)	<i>les diz l'abét</i> (653) <i>as pez le abét</i> (338)
pronom		-le premier <i>li auquant</i> (48) - <i>autrui terre vost</i> <i>avoir</i> (138)	

Cette résistance de la tournure casuelle dans nos textes est-elle pour autant problématique ? Il importe tout d'abord de préciser que dans la grande majorité des cas, les composantes de tels syntagmes sont en règle générale contiguës en suivant l'ordre [déterminé-déterminant]³⁶. Ensuite, à l'intérieur de ces syntagmes, l'identification des rapports sémantiques est évidente dans la plupart des cas et se fait donc automatiquement. C'est ainsi qu'en fin de compte, on peut invoquer le même principe que celui par lequel Cl. Buridant caractérise la construction N1 N2 en ancien français : « la construction N1 N2 constitue essentiellement un syntagme à cohésion forte où N1 peut appeler en quelque sorte le complément N2 par son sens même³⁷ ».

Le bénéficiaire de l'action

Dans nos textes, la tournure casuelle est encore très solidement établie, ce qui prolonge une nouvelle fois la syntaxe classique³⁸. Les prépositions sont surtout

³⁶ Nous reviendrons sur cet ordre dans notre point consacré au syntagme nominal.

³⁷ Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 59, p. 92.

³⁸ Dans le corpus comparatif, la concurrence entre le datif et la tournure prépositionnelle, essentiellement avec *ad*, peut-être plus ou moins grande. Les textes administratifs, et les verbes déclaratifs, les verbes de demande et de donation cèdent le plus à la pression de prépositions. Les pronoms résistent mieux à la tendance analytique.

La situation du complément de bénéficiaire ou d'intérêt dans les textes :

au IV^e siècle : le datif d'attribution est fortement concurrencé par la tournure avec *ad* mais résiste mieux lorsqu'il s'agit de pronoms chez Égérie (Väänänen 32) ; au VI^e siècle : datif vivant ; fréquemment *ad* pour la personne à qui s'adresse un discours, une demande, une prière chez Grégoire de Tours (Bonnet 536 sq ; 581) ; l'emploi de *ad* pour le datif avec les *verba dicendi* apparaît, mais fort peu – deux exemples rapprochés – dans la *Chronica Theudericana* (Adams 49) ; au VII^e siècle : emploi de la tournure prépositionnelle avec *ad* et très souvent *ad parte* pour le datif (exemples avec *dare*) (Haag 72) ; dans les chartes et diplômes, le datif nominal a presque entièrement disparu au profit de la construction avec *ad*, notamment avec les verbes *dare*, *reddere* et *praestare* ; ablatif sans *ab* auprès de *postulare*, *petere* (Vielliard 191 ; 198) ; chez Marculf, le datif s'emploie souvent après les verbes de demande (*verba petendi*) ; constructions avec *ad* et *in* (Uddholm 108 ; 117-8 ; 124) ; construction avec *ad* pour le datif auprès de verbes déclaratifs à côté du datif dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 182) ; construction avec *ad* à côté du datif avec *dicere*, *aio*, *dare* tout comme après *nocere* dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 590) ; maintien global du datif dans le *Missale Gothicum* (Rose 235-6) ; au VIII^e siècle : tournures prépositionnelles avec *ad* (verbes de déclaration notamment *dicere*), *in* (avec *confidere*) et *pro* (complément d'intérêt) côtoient des datifs dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 229-230) ; extension du datif d'attribution dans l'*Aratus Latinus* (Le Bourdellès 187-8).

l'apanage des compléments non lexicaux, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas prévus automatiquement par la structure valentielle du verbe. La *Vita Memorii* et la *Vita Pardulfi* s'ouvrent le plus à l'aval typologique en utilisant la préposition *ad* auprès des verbes de déclaration et, pour le second, aussi de donation. D'autre part, la *Passio Leudegarii* se présente comme le texte le plus conservateur : l'auteur utilise des tournures casuelles même pour des compléments non lexicaux. D'autre part, les prépositions *y* sont fort peu nombreuses et marquées – en gardant leur valeur intrinsèque.

Les grammaires d'ancien français ne fournissent pas de données claires quant au rapport entre tournures casuelles et prépositionnelles. G. Moignet précise que la tournure sans préposition est bien vivante durant toute la période de l'ancien français, même si elle subit la concurrence de la construction utilisant la préposition *a*³⁹. Selon L. Foulet, cette construction offre de grandes analogies avec celle qui supprime le *a* du complément indirect avant le pronom personnel quand ce pronom est placé avant le verbe. On la rencontre surtout avec les verbes qui signifient *dire, conter, demander, envoyer, porter* et de compléments indiquant une personne. P. ex. :

Mon neveu erent delivrees

de ma terre trois cent livrees (Huon Le Roi, *Le vair palefroi*, 419-23)⁴⁰

Cf. *li erent delivrees*

Toujours selon L. Foulet, le substantif régime est le plus souvent placé avant le verbe, toutefois « si le sujet, le verbe et le régime direct sont déjà nettement posés et l'allure générale de la phrase clairement indiquée, le régime indirect sans préposition pourra au besoin venir, à une place insolite, en dernier lieu⁴¹ ».

Pour Cl. Buridant, cet emploi non prépositionnel est lié à des verbes trivalenciels qui ont un datif lexical – explicite ou implicite – impliqué dans leur valence⁴² et n'est pas liée à un ordre contraint des compléments⁴³.

³⁹ G. MOIGNET, *op. cit.*, p. 91.

⁴⁰ L; FOULET, *Petite syntaxe ...*, § 34.

⁴¹ L. FOULET, *Petite syntaxe ...*, § 33-39.

⁴² Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle ...*, § 56, p. 87.

⁴³ Cl. BURIDANT, *op. cit.*, p. 88.

Dans le corpus comparatif, la survivance casuelle syntaxique est essentiellement liée, comme ce fut le cas pour le complément déterminatif, aux noms propres et aux noms exprimant une alliance ou une parenté. Les exemples ne sont pas nombreux.

Dans les *Serments* et la *Cantilène*, les cas régimes occupant la fonction de bénéficiaire sont soit des noms propres :

-*E por o fut presentede Maximiien* (Cant. 11)

-*Uolt lo seule lazsier si ruouet Krist* (Cant. 24)

soit des mots exprimant un lien de parenté :

-*qui meon uol cist meon fradre karle in damno sit* (Serm. 8)

-*sagrament. que son fradre karlo iurat* (Serm. 11)

Dans le cas de « diaule servir » (Cant. 4), il est plus probable que l'ancien datif fut interprété comme un régime du verbe transitif *servir*. Enfin, nous n'avons repéré aucune tournure casuelle nominale pour donner corps à la fonction de bénéficiaire dans le *Sermon sur Jonas*.

Le tableau suivant regroupe les données pour les textes archaïques. Comme on peut le voir, les types de compléments casuels en fonction de bénéficiaire sont très proches de ceux qu'on trouve en tant que compléments déterminatifs :

	complément déterminatif	bénéficiaire
<i>Vie de saint Léger</i>	<i>Deu</i> (2) nom propre (1)	<i>Deu</i> (5) ⁴⁴ nom propre (1) ⁴⁵
<i>Passion</i> ⁴⁶	<i>Deu</i> (9) nom propre (3) nom commun (2)	nom propre (4) ⁴⁷ nom commun (1) ⁴⁸
<i>Alexis</i>	<i>Deu</i> (15) nom propre (6) nom commun(6)	<i>Deu</i> (1) ⁴⁹ nom commun (1) ⁵⁰
<i>Sponsus</i>	-	<i>Deu</i> (1) ⁵¹

Dans les textes ultérieurs, on relève encore quelques exemples isolés. Par exemple :

	<i>Chanson de Roland</i>	<i>Raoul de Cambrai</i>	<i>Voyage de saint Brandan</i>
<i>Dieu</i>	- <i>Ne placet Damnedeu</i> (358) - <i>Ja Deu ne placet qu'el chef portez corone</i> (3538)		- <i>de Deu prier</i> (43)(48) - <i>Deu en priet</i> (59) - <i>Deu serveie si cume soi</i> (1550)
nom propre ; nom commun (parenté)	- <i>laisum le plait et si preium le rei</i> (3799) - <i>Sun destre quant en ad presentét Carle</i> (3851) - <i>Mandez Carlun, a l'orguillus e al fier / fedeilz servises e mult granz amistez</i> (28) - <i>Li numz Joiuse l' espee fut dunset</i> (2508)	- <i>mist non l'enfant R de Cambrai</i> (83) - <i>son neveu toli son eritaige</i> (136) - <i>son droit signor va le souler baisier</i> (1232) - <i>Por q'a ostages cest malfés nos rendis</i> (713) - <i>quant ton neveu donnas tel eritaige</i> (719) - <i>son filg baisa la bouche et le menton</i> (789) - <i>Raoul le conte a nos païs donez</i> (1824) - <i>ainc tes enfans ne mal ne bien ne fis</i> (2672) ⁵²	

⁴⁴ *Deu* lo covit (17), *Deu* serviet (24), a perdud don deu parlier (161, 167), Domine *Deu* il les lucrât (214).

⁴⁵ Si.l recommande Laudebert (194). L'éditeur est d'avis que le -t final est une transcription fautive).

⁴⁶ Cf. D'A. S. AVALLE, *Cultura e lingua francese delle origini nella « Passion » di Clermont-Ferrand*, p. 82-83 : « Frequente l'uso, secondo le norme della sintassi arcaica del genitivo e dativo assoluti coi nomi di persona (...). Per quel che riguarda il genitivo è osservata rigorosamente la terza delle norme di L. Foulet, secondo cui la costruzione assoluta si trova solamente « avec les noms propres (précédés ou non d'un titre de politesse, *sire*, *maistre*), puis avec les termes qui indiquent un lien de parenté ou d'alliance, enfin avec les mots qui désignent les grands de ce monde et de l'autre ». Lo stesso dicasi del dativo assoluto con la sola eccezione di [...] ;] questo poi è sempre posto prima del verbo, tranne nel caso di [...] ».

⁴⁷ fellon Pilat lo retramist (220), Barrabant perdonent la vide (225), Crident Pilat trestuit ensemz (228), Joseps Pilat mult a preiat (341).

⁴⁸ nostrae senior lo tenen il (280).

⁴⁹ se *Deu* ploüst (420).

⁵⁰ Il le nonçat son pedre Eufemiien (337).

⁵¹ Queret le *Deu* qui vos pot coseler ! (84).

Comme on a pu le constater, les constructions prépositionnelles se sont imposées très tôt en ancien français, ce qui donne à nos textes latins un caractère archaïque. En général, il ne semble pourtant pas que ces compléments casuels aient pu perturber la compréhension. Le fait qu'il s'agisse en général de verbes trivalenciels est dans cette optique très important : cette donnée établit les horizons d'attente qui peuvent se passer du luxe d'explicitations prépositionnelles. La logique semble être la même dans les premiers textes en ancien français, mais elle est déjà nettement plus marquée et, par conséquent, moins répandue.

Compléments circonstanciels

Complément de temps

Dans nos *vitae*, les vocables dont la signification propre est une notion de temps ou de durée se passent habituellement de préposition, même s'ils peuvent quelquefois être accompagnés de *in* (moment précis) ou *per* (durée).

S'il est vrai qu'on fera plus volontiers appel à des prépositions en ancien français, il existe des survivances syntaxiques régulières, certaines même si tenaces qu'elles perdurent jusqu'en français actuel⁵³. G. Moignet cite : *jor*, *nuit*, *soir*, *semaine*, *endemain*, etc⁵⁴. Mais à la différence du latin, ces compléments se font précéder d'un déterminant. Chez Cl. Buridant, on trouve néanmoins aussi⁵⁵:

Li rois i est venus matin (Partonopeu, 2989 ; Sages P, 25, 46)

ce qui n'est autre chose que l'équivalent lexical en ancien français du latin *diluculo*.

Dans notre corpus de textes en ancien français, les compléments de temps non prépositionnels sont plutôt rares : à côté de *or(e)* – de l'ablatif latin *hora* – et qui a déjà des allures d'adverbe signifiant *maintenant*, on trouve également les vocables *jour* (*di* ou *jorn*) et *nuit* mais même ici, les prépositions ont tendance à s'imposer :

⁵² Les quatre derniers exemples sont pris chez M. BANNIARD, « Blocs archaïques dans la syntaxe de Raoul de Cambrai », § 2, qui fournit aussi une analyse de ces fragments.

⁵³ Cf. M. GREVISSE, *Le Bon Usage*, § 303 b.

⁵⁴ G. MOIGNET, *op. cit.*, p. 95.

⁵⁵ Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 68.4, p. 103.

	tournure casuelle	tournure prépositionnelle
<i>Cantilène</i>		rex eret a cels dis (12)
<i>Vie de saint Léger</i>	-or (5), hora (205) -et noit et di (195)	a ciel temps (13) a ciel di (14) a ciels temps (32)
<i>Passion</i>	-cela noit lui neiara (114) -Anz quae la noit lo jalz cantes (193) -nos te laudam et noit e di (305)	-de Jesú Christi passïon am se paierent a ciel jorn (207-8) -en cel di (218) -en cest di 299) -Et al terz di lo mattin clar (389) -Lo nostrae seindrae en eps cel di veduz furae veiades cinc (417-18) -Petdres lo vit en eps cel di (423)
<i>Alexis</i>	-ore (353) -Cel jorn i out cent mil lairmes ploredes (595)	-En mie nuit s'en fuit de la contrede (75) (189) -En mie nuit s'en fuit de la citet (189) -Al sedme jorn fut faite la herberge (576)
<i>Sponsus</i>	hor (dans le premier refrain 25, 30, 35, 40 ; 105).	-

La durée par contre, s'exprime en général sans recourir à une préposition, du moins pour les termes appropriés. P. ex. :

-Carles li reis, nostre empereres magnes, / Set anz tuz pleins ad estet en Espagne (Roland 1-2)

-Itel peine, que que m'anuit, / Ai tut un jorn e une nuit (Brandan 1393-4)

-Beal servise e mult entrin / Firent la nuit e le matin (Brandan 443-4)

Pour ces compléments, la question de la compréhension ne se pose en fait pas : sémantiquement univoques, ils bénéficient en outre souvent, pour ce qui est des compléments indiquant un moment précis, d'une place bien délimitée au sein de la phrase : en tant qu'élément structurateur, ils se trouvent en début de phrase ou de proposition.

Le complément de moyen, de manière, de cause, d'agent, de séparation⁵⁶

Dans nos textes, ces compléments ont pour caractéristique commune que leur fonctionnement sans préposition est fortement conditionné par le contexte syntaxique et sémantique d'une part : ils se trouvent dans la proximité immédiate d'un verbe – le plus souvent, ils sont directement antéposés – avec lequel, d'autre part, leur rapport fonctionnel est évident et univoque. Les différentes fonctions et les différentes *vitae* se distinguent entre elles par des marges de conditionnement différentes. Ainsi, les compléments de manière casuels s'apparentent plus à des expressions figées que les compléments de cause ; dans la *Vita Memorii*, les tournures casuelles sont davantage liées à des locutions figées que dans la *Passio Leudegarii*, plus proche de la norme classique.

En ancien français, des prépositions sont en règle générale utilisées pour toutes les fonctions citées. Les grammaires citent néanmoins quelques survivances de structures non prépositionnelles. Dans le domaine des compléments de manière, il

⁵⁶ Sans être à même de nous fournir des informations précises quant aux rapports entre tournures prépositionnelles et casuelles, les données des études comparatives révèlent la concurrence précoce et la domination progressive des premières sur les secondes mais elles suggèrent aussi le long maintien – fût-ce dans des emplois limités – des tournures casuelles. Ceci est confirmé par l'étude de G.A. BECKMANN, *Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativs*, p. 176.

La situation des compléments de moyen, de manière, de cause, d'agent et de séparation dans les textes. au IV^e siècle : Chez Égérie, l'ablatif survit mais il est presque entièrement supplanté par des tours prépositionnels : moyen (*de, per*), manière (*ad, in, per, cum, pro, iuxta*), cause (*pro, propter*), séparation (*de, ab, ex*) (Väänänen 34 ; 35-46) ; au VI^e siècle : ablatif de moyen concurrencé par *per, ab, cum, ex, in* ; ablatif exprimant les circonstances pas tout à fait rare vs. *iuxta, per, in* ; ablatif de cause employé avec une grande liberté vs. *ob, per, propter, abi ex, pro* ; empiètements réciproques des ablatifs et des tournures prépositionnelles (*a*) pour l'agent ; ablatif de séparation rare vs. *ab, de* chez Grégoire de Tours (Bonnet 555 sq ; 582 sq) ; ablatif instrumental (moyen, manière) nettement moins fréquent que *cum* dans la *Chronica Theudericana* (Adams 50) ; au VII^e siècle : rapport non clairement établi entre tournures casuelles et prépositionnelles : moyen (*per, cum*), manière (*cum, ex, in*), cause (*per, ab, ex, pro*), agent (*ab/d, per*), séparation (*ab, de, ex*) chez Frédégaire (Haag 72-83) ; rapport non clairement établi entre tournures casuelles et prépositionnelles : moyen (*per*), manière (*per, iuxta, cum, in*), cause (*ob, propter, per, ex, pro*), agent (*ab, per*), séparation (*de, ab, ex*) dans les chartes et diplômes (Vielliard 198 sq) ; rapport non clairement établi entre compléments casuels (ablatifs et accusatifs) et prépositionnels : moyen (*de, ex, ob, per*), manière (*de, per*), cause (*de, ex, ob, pro, propter*), agent (*ab, per*), séparation (*de, ab, ex*) chez Marculf (Uddholm 104-6 ; 112 ; 115 sq) ; rapport non clairement établi entre tournures casuelles et prépositionnelles : moyen (*per, de, ex*), manière (*ad, iuxta, cum, in*), cause (*per, propter, pro*), agent (*ab*), séparation (*de*) dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 179) ; rapport non clairement établi entre tournures casuelles (ablatifs, accusatifs = obliques) traditionnelles et tournures prépositionnelles dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 588-91) et de même dans le *Missale Gothicum* (Rose 253-4 ; 305) ; au VIII^e siècle : rapport non clairement établi entre tournures casuelles (accusatifs et ablatifs) et tournures prépositionnelles moyen (*apud*), manière (*per, cum, in*), cause (*ob, propter, per, de, pro*), agent (*ab, de*), séparation (*de*) dans la

s'agit dans la plupart des cas de compléments que G. Moignet caractérise d'« internes », c'est-à-dire qu'ils sont « de même sémantèse que le verbe ⁵⁷ ». Les cas les plus intéressants sont ceux qui marquent l'allure avec des verbes de mouvement.
P. ex. :

E vint i Carlemaines tut un antif senter (Pèlerinage de Charlemagne, 300)⁵⁸

La pucele vet l'ambleüre vers le chevalier a droiture (Erec, 159-60)⁵⁹

Cf. en français moderne : *trotter l'amble*

On constate ainsi une restriction plus importante encore sur le rapport sémantique que doivent entretenir les compléments avec le verbe par lequel ils sont régis.

D'autre part, certains compléments de manière et de cause ont donné lieu, de par leur fréquence, à des locutions adverbiales. G. Moignet cite :

mien escient, vostre veiant, mon vueil, maugré mien, vostre merci, etc.⁶⁰

Chez Ph. Ménard, certains cas mentionnés sous la rubrique des compléments absolus nous semblent également plutôt des locutions adverbiales :

Il moreüst son voil (Perceval, Première Continuation, E 10850)

Foi que je doi al Creatour (Perceval, 994)⁶¹.

Dans la même lignée, Cl. Buridant fait mention de syntagmes plus ou moins figés qui désignent des attitudes stéréotypées, p. ex. :

le chief embrunc, la/sa main a sa joe, gole sovine, gole bae/baent⁶²

Peu de survivances aussi dans notre corpus comparatif. Le complément de cause - ou plutôt la locution adverbiale - *meon vol* relevé dans les *Serments* figure également dans la *Vie de saint Alexis* à la troisième personne :

Vita Goaris (Van Uytfanghe 225 ; 230-234) ; rapport non établi entre compléments casuels et prépositionnels (Le Bourdellès 181-197).

⁵⁷ G. MOIGNET, *op. cit.*, p. 95.

⁵⁸ Exemple repris de Ph. Ménard, *op. cit.*, p. 22.

⁵⁹ Exemple repris de Cl. Buridant, *op. cit.*, § 68, p. 102.

⁶⁰ G. MOIGNET, *op. cit.*, p. 97.

⁶¹ Ph. MÉNARD, *op. cit.*, p. 22.

⁶² Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 68, p. 102.

Et abluher nul plaid numquam prindrai qui meon uol cist meon fradre karle in damno sit. (Serm. 7-9)

Quant tot son cuer en at si afermet Que ja son vuel n'eistrat de la citet, ... (Alexis 166-7)

Dans la *Passion*, nous avons repéré un complément de moyen « interne » :

blanc vestiment si l'a vestit (Pass. 219)

Quant aux passages suivants, les compléments soulignés peuvent y être interprétés soit comme des compléments de moyen ou de manière internes, soit comme des objets internes :

*Et cum asez l'ont escarnid,
li vestent son vestiment (Passion 253-4)*

→ « ils lui mettent son vêtement » ou « ils l'habillent de son vêtement »

dunc escrided Jesús granz criz.

Hebraice fortment lo dis :

« Helí, Helí, *per que.m gulpist ?* » (Passion 314-6)

→ « Jésus émet de grands cris » ou « Jésus crie par de grands cris »

Dans les textes ultérieurs, l'expression prépositionnelle semble tout à fait avoir évincé les survivances syntaxiques. Dans les passages suivants, les syntagmes soulignés ne peuvent être interprétés comme des compléments circonstanciels :

Nel poet guarir sun escut ne sa bronie (Roland 1495) → sujet

N' escut ne bronie ne pout sun colp tenir (Roland 3355) → sujet

Il y a néanmoins encore quelques survivances :

L'onnor ton pere por qoi gueroieras ? (Raoul 1199) « sur l'honneur de ton père »

espee traite est venus au mostier (Raoul 1321) « avec l'épée dégainée »

La survivance limitée et fortement conditionnée du point de vue sémantique en ancien français, suggère que le bon fonctionnement de ces compléments circonstanciels syntaxiques a été tout à fait fonction de leur insertion sémantique et syntaxique : un

rapport au verbe moins clair ou à une position trop éloignée sont susceptibles d'avoir été à même de perturber la compréhension.

compléments de lieu et mouvement/direction

Déjà en latin classique, l'expression du lieu et de la direction se fait habituellement à l'aide de prépositions, les tournures casuelles étant réservées à des emplois bien distincts, notamment avec des noms de villes⁶³. Il n'est donc pas étonnant que nos textes latins affichent un tableau dominé par les tournures prépositionnelles. Mais, un peu à l'instar des compléments de temps dont la valeur temporelle est intrinsèque, elles maintiennent quelques tournures casuelles avec des vocables à valeur spatiale intrinsèque, essentiellement des noms de villes⁶⁴. Il y a même quelques minimales extensions non classiques. P. ex. :

-secum suis cubiculis sub custodia disciplinae retenuit (P.L. 25.2-3)

-His itaque cognititis, Ebroinus tacete corde retenebat (P.L. 45.10)

-ut civitatem T. non captivitatem perferent (V.M. 103.16)

-tragentes ambe (pour ambo) partes ausiricas (V.M. 104.11)

Les compléments de lieu et de mouvement non prépositionnels ont laissé quelques traces en ancien français : G. Moignet les a également répertoriées en tant que

⁶³ ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 130.

⁶⁴ Les études comparatives suggèrent un partage durable entre tournures casuelles et prépositionnelles pour les compléments de lieu et surtout de direction, notamment pour les noms de villes et de pays.

La situation du complément de lieu et de direction dans les textes : au IV^e siècle : compléments de mouvement/direction casuel ou prépositionnel (*in, ad*) ; complément de lieu plutôt prépositionnel (*in, per*) chez Égérie (Väänänen 25-7) ; au VI^e siècle : extension considérable de l'accusatif (ablatif) de direction (noms propres, termes comme *urbs, villa* etc. et noms de pays et de peuples) vs. *in, ad* (rarement), *usque* ; fréquent datif de mouvement ; ablatif de lieu plus ou moins dans les limites classiques vs. *in, apud, ad, per* d'un usage fréquent chez Grégoire de Tours (Bonnet 535-6 ; 555 ; 569 sq) ; domination des tournures casuelles (ablatif et accusatif) sur les tournures prépositionnelles (*in, ad* pour lieu et direction) dans la *Chronica Theudericana* (Adams 55-8) ; au VII^e siècle : tournures casuelles (accusatifs et ablatifs) – notamment auprès des noms de pays (lieu et direction) et de villes (lieu) – côtoient tournures prépositionnelles : lieu (*ad, per, super, in*) et mouvement/direction (*in, ad, apud, iuxta, usque ad*) chez Frédégaire (Haag 69-70 ; 72-83) ; tournures casuelles (accusatifs et ablatifs) côtoient tournures prépositionnelles : lieu (*ad, per, in, super*) et mouvement/direction dans les chartes et diplômes (Vielliard 195-6 ; 198 sq) ; rapport non clairement établi entre compléments casuels (accusatifs et ablatifs) et prépositionnels : lieu (*in, ad, super*), mouvement (*in, ad*) chez Marculf (Uddholm 104-6 ; 112 ; 115 sq) ; légère extension de l'accusatif de direction vs. tournures prépositionnelles (*ad, usque ad*) ; tournures casuelles plutôt rares pour le complément de lieu vs. *ad, per, in* dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 170 ; 180 ; 182 sq) ; rapport non clairement établi entre tournures casuelles (ablatifs, accusatifs = obliques) traditionnelles et tournures prépositionnelles dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 588-91) ; au VIII^e siècle : tournures casuelles (accusatifs et ablatifs) côtoient tournures prépositionnelles (*in*) dans la *Vita*

compléments internes, ce qui ne nous semble pas tout à fait correct pour les compléments de lieu. C'est pourquoi il juge nécessaire d'ajouter que « la construction directe se rencontre aussi en dehors de la présence d'un verbe de sémantèse spatiale ». Il fournit l'exemple suivant :

et une pucele an manrai, tant bele et tant saige et tant preu que sa paroille n'est nul leu (Erec et Enide, 1036)⁶⁵

Les compléments de direction, par contre, sont effectivement plus liés à la présence d'un verbe approprié :

il ne pot trover nul droit sentier qui cele part le menast (La queste del saint Graal, 72.2)⁶⁶

Ainsi, dans l'optique de la communication verticale, l'emploi des compléments de lieu, qui est déjà fortement limité, ne peut devenir problématique que lorsque le sens spatial du complément même n'est pas suffisamment clair. Dans le cas des compléments de direction, le rapport sémantique avec un verbe de mouvement doit être évident.

*

Les confrontations précédentes ont montré que les tournures casuelles ne sont pas absentes de l'ancien français mais qu'elles fonctionnent, dès le début, comme des structures marquées en ce sens qu'elles sont liées à un encastrement sémantique. Nos textes sont sensiblement plus archaïques en présentant une palette plus diversifiée d'une part, et mieux fournie de l'autre. Pourtant, rien ne semble indiquer qu'ils n'aient pas pu fonctionner selon le même principe de l'encastrement sémantique, en combinaison, pour les fonctions plus fragilisées, d'un encastrement syntaxique : nécessaire proximité et ordre fixe. Nous avons en effet pu constater que les fonctions qui résistent le mieux à la pression pragmatique des prépositions, sont celles qui sont susceptibles d'être clairement définies par rapport au verbe.

Dans le tableau suivant, nous proposons une confrontation des tournures prépositionnelles et non-prépositionnelles possibles en ancien français pour un certain

Goaris (Van Uytvanghe 225 ; 234) ; rapport non établi entre tournures casuelles et prépositionnelles dans l'*Aratus latinus* (Le Bourdellès 181-197).

⁶⁵ G. MOIGNET, *op. cit.*, p. 96.

⁶⁶ *Ibidem*.

nombre de fonctions. Les données sont basées sur les grammaires et ne visent nullement l'exhaustivité. On n'omettra pas de remarquer que certaines prépositions – le cas de *a* est le plus frappant – se comportent vraiment comme des passe-partout, et donc, en fin de compte, pas autrement qu'un cas comme l'ablatif en latin ou le cas oblique en latin mérovingien : la valeur est conditionnée par la valeur sémantique du régime et du verbe régissant⁶⁷.

FONCTION	FORME	
	CAS	PRÉPOSITION
apostrophe	CS → CR	[de]
sujet	CS → CR	[de (phrase nominale)]
apposition du sujet	CS → CR	-
attribut du sujet	CS → CR	-
régime du verbe	CR	-
attribut du régime du verbe	CR	A, por
destinataire, bénéficiaire de l'action	CR	A > por > en > sor
complément circonstanciel (CC) : temps	CR	A, contre, devant, en, endroit, enmi, entre, par, pres, pruef, puis, (de)riere, sor
CC : lieu	-	A, en, entre, o(d), sor, soz
CC : direction, destination ; départ	-	A, (en)contre, devers, en, endroit, jusque, par, sor, tres, (en)vers ; de
CC : moyen, cause, manière	CR	A, atot, avuec, de, o(d), par, por, senz
CC : but	-	por
CC : accompagnement	-	A, avuec, o(d)
CC : comparaison	-	A, contre, de, pour, (en)vers
CC : opposition	-	contre, estre, outre, sor
complément d'agent ⁶⁸	-	A > par
complément déterminatif du nom	CR	A > de, en, endroit, (se)lonc, (en)vers

⁶⁷ Les termes entre crochets sont nettement minoritaires.

⁶⁸ L'emploi de la préposition *a* pour désigner le complément d'agent de verbes passifs survit en effet en ancien français, mais c'est une construction plutôt rare. Ph. Ménard fournit l'exemple suivant : *Me gardez que ne soie prise a beste cuiverte* (*Berte aux grands pieds*, 896) (Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 316, p. 278.) Il semblerait pourtant que la préposition *a* ait pu marquer au XVII^e siècle encore le complément d'agent. C'est encore Ph. Ménard qui fournit l'exemple : *Je me laissai conduire à cet aimable guide* (*Iphigénie*, II, 1). Cf. aussi en français moderne : *le soleil jaunît le papier* → *le papier jaunît au soleil*.

1.4. Le syntagme nominal

1.4.1. Contiguïté

La contiguïté est un principe fort respecté dans nos textes latins. C'est un facteur fondamental pour assurer la clarté⁶⁹. Le syntagme nominal est une « pièce de construction » très importante dans l'édifice des phrases, où les blocs morphologiques et syntaxiques, soutenus par une énonciation rythmique, sont déterminants pour la communicabilité. Ce principe se comprend d'autant mieux que les désinences casuelles se réduisaient sans doute en grande partie à un simple leurre optique. Il est vrai que les hyperbates ne sont pas absentes, sauf dans la *Vita Memorii*, mais, que ce soit avec des adjectifs ou des compléments déterminatifs, elles sont fortement conditionnées : dans la plupart des cas, les termes dissociés entourent l'élément par lequel ils sont régis, généralement le verbe.

La disjonction ne caractérise plus l'ancien français. Nous relevons encore un cas de ce genre dans les premiers vers de la *Cantilène*. Il fonctionne selon le même principe évoqué pour les *vitae* : les deux termes du syntagme sont séparés par le noyau auquel celui-ci se rapporte. Comme ce fut en général le cas dans les *vitae*, il s'agit ici aussi du verbe :

Buona pulcella fut Eulalia

Bel auret corps, bellezour anima. (1-2)

Faut-il pour autant croire que ces disjonctions perturbaient la communication ? Il nous semble que non. Plutôt que de dissoudre l'unité des syntagmes, ce procédé semble plutôt avoir pour effet de resserrer les liens avec l'élément régissant : en utilisant l'hyperbate, on fait en effet de deux ensembles rythmiques un seul bloc, d'autant plus que des deux termes dissociés, l'élément antéposé est dans la grande majorité des cas le déterminant et appelle donc un élément à déterminer. Ainsi, si l'insertion d'hyperbates relève sans doute d'un emploi langagier qui s'éloigne de la parole

⁶⁹ Au vu des informations repérées dans les analyses comparatives, les hyperbates caractérisent des emplois langagiers qui se veulent plus soutenus sans pour autant être littéraires à proprement parler. Les mots insérés sont peu nombreux et ne relèvent jamais d'acrobaties syntaxiques : adverbes enclitiques, verbes régissants, compléments déterminatifs.

Les hyperbates dans les textes : au IV^e siècle : disjonction par insertion d'adverbes enclitiques ou de verbes copules comme signe d'une certaine velléité stylistique dans des passages à caractère emphatique ou solennel chez Égérie (Väänänen 111-113) ; au VII^e siècle : l'hyperbate – par insertion surtout du complément déterminatif ou du verbe régissant – est fréquemment utilisée comme figure de style dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 239) ; disjonction verbale très rare dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 598) ; au VIII^e siècle : les hyperbates sont rares dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 251).

spontanée, ce procédé ne s'intègre pas moins dans la logique de la progression par blocs.

1.4.2. Ordre des éléments

Au sein du syntagme nominal, la place de l'adjectif est la plus difficile à prendre en compte : le fait que nous ayons souvent affaire à des adjectifs stéréotypés fausse en grande partie les données. Nous pouvons néanmoins remarquer que l'antéposition est majoritaire et qu'elle est possible pour des adjectifs tant distinctifs que descriptifs. Nos données ne laissent donc pas vraiment transparaître un mouvement de ramification vers la droite⁷⁰.

Cette situation n'est en réalité pas si éloignée de celle qui caractérise l'ancien français, où « apparaît aussi dans la zone préverbale la classe ouverte des adjectifs objectifs, de caractérisation intrinsèque⁷¹ ». Qu'en est-il alors du mouvement typologique prôné par B. Bauer ? Dans la grammaire de Cl. Buridant, celui-ci mentionne également le mouvement de gauche à droite. Mais là où B. Bauer compte déjà comme un fait acquis en latin la postposition des adjectifs distinctifs et perçoit comme signe de l'évolution typologique la postposition des adjectifs attributifs, les enjeux de l'évolution sont différents selon Cl. Buridant. Selon ce dernier, l'ancien français se trouve au début d'une systématisation dans l'ordre adjectif-substantif en fonction de la spécialisation des zones pré- et postnominales : la zone prénominale devenant une zone de spécification, elle sera l'apanage de quelques adjectifs subjectifs (de caractérisation extrinsèque), alors que la zone postnominale, en tant que zone de caractérisation, accueillera les adjectifs de caractérisation intrinsèque⁷². Toutefois en ancien français, certains adjectifs objectifs peuvent encore se placer devant le verbe, selon un ordre cohérent avec les résidus du type OV. Ainsi, « dans l'évolution du français, à mesure que se réduiront les structures à tête droite, la tendance sera de

⁷⁰ Les analyses comparatives concernant les *vitae* des VII^e-VIII^e siècles montrent que l'antéposition des adjectifs y était majoritaire.

La position de l'adjectif dans les textes au VII^e siècle : adjectifs antéposés dans environ 77% des cas ; *sanctus* et *beatus* antéposés dans 67% des cas (surtout avec des termes abstraits) dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 237) ; l'emplacement des adjectifs qualificatifs est libre bien que l'antéposition soit globalement plus fréquente dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 598) ; au VIII^e siècle : l'adjectif qualificatif est le plus souvent antéposé dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 251).

⁷¹ Cl. BURIDANT, « La place de l'adjectif épithète en ancien français », p. 124. L'opposition entre adjectifs objectifs et subjectifs recoupe celle entre adjectifs distinctifs et descriptifs ou restrictifs et attributifs. Cf. *Ibidem*, p. 118 n. 14. L'auteur emprunte cette terminologie à J.N. Adams.

⁷² *Ibidem*.

faire passer ces adjectifs de l'antéposition, dans la zone de spécification, à la postposition, dans la zone de caractérisation⁷³ ».

Pour les compléments déterminatifs, la postposition est majoritaire dans nos Vies latines⁷⁴. L'antéposition n'est pourtant nulle part absente, mais elle est fortement conditionnée. D'une part, elle se trouve régulièrement avec le complément *Dei* ; d'autre part, elle est l'apanage de syntagmes qui constituent des lexies ou qui s'en rapprochent. Une influence des langues germaniques n'est pas impensable ici, vu que cet agencement syntaxique – le rassemblement de deux éléments dont le dernier constitue le noyau – y est naturel. P. ex. :

angl. *a schoolbook* = un livre pour l'école

angl. *nail varnish* = du vernis pour les ongles

alleml. *regenschirm* = un écran contre la pluie = un parapluie

néerl. *luchthaven* = un port pour (le transport dans) les airs = un aéroport

En ancien français, les traces sont rares mais non inexistantes. On peut en effet relever, jusque dans le *Voyage de saint Brandan*, quelques occurrences de syntagmes avec l'antéposition du complément *Deo* (*Deu*, *Dieu*, *Damnedeu*) et, parallèlement *Jésus Christ*. P. ex. :

Pro deo amur (*Serments* 1) ; *Uoldrent la ueintre li Deo inimi* (*Cantilène* 3) ; *La polle sempre non amast le Deo menestier* (*Cantilène* 11) ; *in Dei seruicio* (*Jonas* 207) ; *Et Ewruins, cil Deu mentiz* (*Léger* 11) ; *Ja fud tels om, Deu inimix* (*Léger* 73) ; *Hora vos dic vera raizun / de Jesú Christi Passiun* (*Passion* 1-2) (207) ; *Jesús, fils Deu*, (*Passion* 180) ; *que part aiám ab Deu fidels* (*Passion* 504) ; *Penat son cors el Damnedeu servisie* (*Alexis* 162) ; *Del Deu servisie le ruevet esforcier* (*Alexis* 259) ; *Par Deu mercit* (*Alexis* 390) ; *Deu mercit* (*Roland* 1259, 2183) ; *le Damerdiu mestier* (*Raoul* 1165) ; *un Deu serf* (*Brandan* 74) ; *li Deu servant* (*Brandan* 371).

⁷³ Cf. BURIDANT, *art. cit.*, p. 125

⁷⁴ Les analyses comparatives montrent que la postposition du génitif était commune, déjà au IV^e siècle.

La place du complément déterminatif dans les textes : au IV^e siècle : la postposition étant de règle, l'antéposition signifie généralement une mise en relief chez Égérie (Väänänen 107) ; au VII^e siècle : génitif postposé dans 75% des cas dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 237) ; au VIII^e siècle : les génitifs sont en règle postposés seulement quelques cas d'antéposition dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 251).

Un trait indiscutablement archaïque, mais que l'on retrouve dans les quatre *vitae* latines, est la fréquente postposition de l'adjectif possessif⁷⁵. En latin classique, en effet, l'antéposition du possessif impliquait une insistance sur le possesseur alors que son emplacement normal était derrière le substantif qu'il déterminait.

Si en ancien français, l'antéposition des articles possessifs (atones) est un fait acquis, les adjectifs possessifs (toniques)⁷⁶, qui peuvent se combiner avec un autre déterminant, peuvent se trouver en postposition⁷⁷. Ce phénomène rejoint donc la postposition latine, où le caractère spécifique du référent ne doit pas nécessairement être explicité. P. ex. ⁷⁸:

Guerpi ses conissanz (Thomas Becket, 2618)

M'amie i dort (Guillaume le Vinier, Poésies, XIX, 44)

La meie mort me rent si anguissus ! (Roland 2198)

Il la baisa malgré suen (Percevois li galois 3817)

Toutefois, selon Ph. Ménard, il s'agit là d'un phénomène rare.

Les tableaux quivants résument les données pour la constitution des syntagmes dans les textes de notre corpus comparatif en ancien français archaïque⁷⁹. Ils mentionnent pour différents types de compléments⁸⁰ s'ils sont antéposé (ap) ou postposés (pp) par rapport au noyau nominal.

⁷⁵ Les adjectifs possessifs postposés sont relevés également dans les analyses comparatives concernant les *vitae* des VII^e-VIII^e siècles.

L'emplacement des adjectifs pronominaux dans les textes : au VII^e siècle : démonstratifs généralement antéposés ; possessifs postposés dans 82% des cas (et souvent emphatique si antéposé) dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 237) ; la plupart des pronoms-adjectifs démonstratifs précèdent le nom ; la place de l'adjectif possessif est indifférente, avec néanmoins une légère préférence pour la postposition dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 598) ; au VIII^e siècle : les adjectifs démonstratifs précèdent généralement mais les adjectifs possessifs ont tendance à se postposer dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 251).

⁷⁶ Nous avons emprunté les termes « article possessif » et « adjectif possessif » à G. Moignet et à G. Zink.

⁷⁷ Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, p. 36.

⁷⁸ Exemples repris de Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, p. 35 et de L. FOULET, *Petite syntaxe*, p. 120.

⁷⁹ ap = antéposé ; pp = postposé ; hb = hyperbate. Pour les textes archaïques, les tableaux sont repris dans l'*Annexes II* (p. 107 sq) en fin de volume avec les références précises.

⁸⁰ compl. dét. (synt.) = complément déterminatif syntaxique, c.-à.-d. non prépositionnel ; adj. dém. = adjectif démonstratif ; art. défini = article défini ; compl. dét. (prép.) = complément déterminatif prépositionnel.

	adjectif distinctif	adjectif descriptif	compl. dét.(synt.)	adj.dém. / art. défini	possessif	adj. indéfini	compl. dét. (prép.)	numéral / art. indéfini
<i>Serments</i>	2ap ⁸¹	-	1ap ⁸²	3ap ⁸³	8 ap ⁸⁴	3ap ⁸⁵	-	-
<i>Cantilène</i>	3pp ⁸⁶	5ap ⁸⁷ (1hb)	2ap ⁸⁸	15ap ⁸⁹	3ap ⁹⁰	1ap ⁹¹	1pp ⁹²	1ap ⁹³
<i>Sermon</i> (parties romanes)	1ap ⁹⁴	7ap ⁹⁵ 4pp ⁹⁶	10pp ⁹⁷ 1ap ⁹⁸	15ap ⁹⁹	10ap ¹⁰⁰ 2pp ¹⁰¹	7ap ¹⁰²		

	adjectif distinctif	adjectif descriptif	gén.(synt .)	adj.dém. / art. défini	possessif	adj. indéfini	compl. dét.	numéral / art. indéfini
<i>Léger</i>	2pp	33ap (1hb) 6pp (3hb)	2ap 3pp	30ap / 36ap 4 ellipt.	article : 24ap adjectif : 5ap	13ap	2ap 3pp rel 25pp (6hb)	3ap 2 ellipt / 7ap
<i>Passion</i> (V. 1-240)	1ap 3pp	43ap (1hb) 6pp (1hb)	3ap 5pp	11ap / 74ap	article : 37ap adjectif : 10ap	13ap 3pp (1hb)	4ap (2hb) 3pp rel 15pp	5ap / 5ap

⁸¹ Pro christian poblo et nostro commun salvament (1-2).

⁸² Pro Deo amour (1). On peut éventuellement considérer également comme un complément déterminatif : pro christian poblo et nostro commun salvament = pro christiani populi *salvamento (= salute) et [pro] nostro communi *salvamento (=salute).

⁸³ D^{list} di in avant (2), cist meon fradre Karlo (4), cist meon fradre Karle (8).

⁸⁴ pro nostro commun salvament (1), cist meon fradre Karlo (4), son fradra (5), meon vol (8), cist meon fradre Karle (8), son fradre Karlo (11), meos sendra (12), de soo part (13).

⁸⁵ in cadhuna cosa (5), nul paid (7), in nulla aiudha (15).

⁸⁶ por manatce regiel, lo nom christiien, li rex pagiens.

⁸⁷ buona pulcella (1), bellezour anima (2), les mals conselliers (5), a grand honestet (18) ; hyperbate : bel auret corps (2).

⁸⁸ li Deo inimi, lo Deo menestier.

⁸⁹ li Deo inimi (3), les mals conselliers (5), la polle (10), lo Deo menestier (10), lo nom christiien (14), lo suon element (15), les empedements (16), enz en! fou (19), li rex pagiens (21), lo chief (22), la domnizelle (23), lo seule (24), post la mort (28) ; a cels dis (12), celle kose (23).

⁹⁰ lo suon element, sa virginitet, par souue clementia.

⁹¹ niule cose (9).

⁹² in figure de colomb.

⁹³ ad une spede (22).

⁹⁴ cest triduanum ieunium (28).

⁹⁵ grant jholt (10), grancesmes jholt (14), male voluntatem (28), de mals christianis (32), per eterna secula seculorum (34)(35), gloriosus Deus (35).

⁹⁶ Deus omnipotens (24), vitam eternam (25), de via sua mala (25), gaudia eterna (34).

⁹⁷ ruina ludeorum (4), de perditione ludeorum (5), contra orientem civitatis (8), super caput Jhone (15), filium Dei (17a), tanta milia hominum (21), multitudinem peccatorum (29), remissionem omnium peccatorum nostrorum (33), per eterna secula seculorum (34)(35).

⁹⁸ in Dei seruicio (29).

⁹⁹ cel populum (7); en cele civitate (7), a cel populum (10), cel edre (12), cel edre (14), cilge edre (15), cel edre (16), cele durecie, cele encredulitet (17a), icel edre (21), de cel mel (25), cel peril (26), cest triduanum ieunium (28), de cest pagano (31), cest fructum (32).

¹⁰⁰ lor peccatum (4), li celor salus (4), de lur salut (4), sa promesse (9), sen cheve (11), a sun souev et a sun repausement (12), contra sem peer (28), vost alsmosnes (30), vost eleemosynas (30).

¹⁰¹ de via sua mala (25), omnium peccatorum nostrorum (33).

¹⁰² tel dolor (16), tanta milia hominum (21), tanta mala (31), tels eleemosynas (33), omnium peccatorum nostrorum (33), cum omnibus sanctis (34)(35).

							(4hb)	
<i>Alexis</i> (v. 70-260)	-	28ap 2pp	2ap 9pp	7ap / 83ap	article : 64ap adjectif : -	18ap	10pp rel 17pp (1hb)	2ap / 5ap
<i>Sponsus</i>	-	1pp	-	4ap / 9ap	article : 2ap adjectif : 1ap	-	rel. 5pp	1ap / -
<i>Sponsus</i> (parties latines)	-	1ap	4ap (1hb) 5pp	4ap / -	2ap	-	rel 10pp (1hb) 1ap	1ap / -

1.4.3. Émergence de l'article

Aucun de nos quatre textes latins atteste un emploi des démonstratifs proche de la naissance de l'article, comme c'est le cas dans la fameuse *Regula canonicorum* de Chrodegang (VIII^e s.). La valeur des démonstratifs est d'ailleurs proche de la norme classique tout comme les formes renforcées sont inexistantes. *Ille*, pronom-clé dans l'émergence de l'article, a une fréquence très faible, surtout en emploi adjectival. Toutefois, nous avons partout pu remarquer – dans des proportions variables – une certaine insistance, provoquant notamment l'emploi récurrent de *ipse*, de *idem* et de participes comme *praedictus* ou *memoratus*. Dans la même optique, nous avons également pu constater l'emploi fréquent de pronoms possessifs visant à éviter les renvois référentiels implicites¹⁰³. Tout cela montre que les auteurs étaient soucieux quant à la clarté référentielle de leur énoncé. Ils sont toutefois encore suffisamment conscients d'une norme stylistique pour ne pas verser dans des abus.

La naissance de l'article n'est qu'une conséquence de cette tendance à l'explicitation de la référence établie : suite à la défocalisation des déterminants, une réinterprétation a lieu, qui associe leur emploi non plus à la marque pragmatique de la continuité textuelle de référents individualisés par le récepteur, mais à une marque grammaticale de spécificité pour les référents supposés identifiés par le récepteur (ou supposés non identifiés pour l'article indéfini). Le principe pragmatique textuel est ainsi remplacé au profit d'un principe pratique référentiel.

¹⁰³ L'emploi fréquent des adjectifs possessifs caractérise d'autres *vitae* mérovingiennes : au VII^e siècle : emploi pléonastique de possessifs dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 212) ; profusion d'adjectifs possessifs dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 598) ; au VIII^e siècle : tendance à se servir de manière répétitive de l'adjectif possessif dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 237).

Dans nos *vitae*, le principe est encore clairement pragmatique, parallèlement au fait que les déterminants utilisés ne sont pas tout à fait défocalisés.

L'article, on le sait, n'émergera réellement qu'en ancien français. La tendance générale y est encore l'absence d'article en cas de saturation référentielle¹⁰⁴. Dans ce stade intermédiaire entre le principe pragmatique et le principe pratique généralisé, le référent se passe d'article lorsqu'il est supposé « suffisamment identifié par le récepteur comme unique, appartenant à un type, exemplaire, suffisamment défini par un emploi habituel, n'étant pas à identifier concrètement, ou à actualiser¹⁰⁵».

Les trois plus anciens textes se situent à des étapes différentes dans le processus évolutif.

Ainsi, D'A.S. Avalle avait déjà remarqué que l'article est totalement absent dans les *Serments de Strasbourg* et que cette absence était due au fait que les référents pour lesquels on s'attendait à trouver un article, étaient déjà suffisamment déterminés par d'autres éléments : adjectif, génitif, relative¹⁰⁶. C'est dire l'absence d'une marque spéciale de spécificité¹⁰⁷. On peut en outre remarquer que *iste* a gardé sa valeur démonstrative dans la tournure – figée sans doute : *dist di en avant* (v. 2).

Des trois, la *Cantilène* est le texte le plus roman en ce sens que l'auteur marque systématiquement d'un article les anaphores non maximalelement continues (en gras) et les référents identifiables par le contexte (souligné). P. ex. :

Uoldrent la ueintre li Deo inimi,

Uoldrent la faire diaule seruir.

*Elle no'nt eskoltet **les mals conselliers** (3-5)*

***La polle** sempre non amast le Deo menestier (10)*

*Ell'ent aduret **lo suon element** (15)*

A czo no.s uoldret concreidre li rex pagiens (21)

¹⁰⁴ Cf. Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 74, p. 109. Traitement en détail dans les pages qui suivent. Nous tenons à remarquer que nous n'avons pas, au sein de ce travail, pris en considération l'hypothèse selon laquelle il s'agirait plutôt d'une saturation prosodique. Cf. *supra*, *Grille d'analyse*, 1.4.3. *Émergence de l'article*, n. 399.

¹⁰⁵ *Ibidem*.

¹⁰⁶ *Alle origini delle letteratura francese*, p. 88-90.

¹⁰⁷ Cf. *supra*, *Grille d'analyse*, 1.4.3. *Émergence de l'article*, p. 105.

Il y a variation pour les référents qui sont identifiables de manière absolue :

avec article :

-*Uolt lo seule lazsier (24)*(de *saeculum* = la vie terrestre)

-*Qued auuisset de nos Christus mercit / Post la mort (27-28)*

sans article :

-*Uoldrent la faire diaule servir (4)*

(éventuellement à considérer comme l'équivalent d'un nom propre),

-*Qu'elle Deo raneiet chi maent sus en ciel (6), In figure de colomb uolat a ciel (25)*

L'article indéfini est utilisé dans le cas de : *ad une spede* (22), avec un référent bien délimité et non identifiable.

Le *Sermon sur Jonas* se situe entre les deux textes précédents. Ainsi, le marquage de la spécificité (article défini) ou de la non spécificité (article indéfini¹⁰⁸) n'est d'une part nullement systématique, d'autre part on rencontre régulièrement les démonstratifs romans pour marquer la continuité textuelle d'un référent individualisé. À titre d'illustration, le passage suivant :

d u n c co dicit cum Ionas propheta c e l populum
 habuit p r e t i e t e c o n v e r s . e t e n c e l e
ciuitate ---- habuit d e m o r e t . s i e s c i t foers de
l a ciuitate. e s i s i s t contra orientem ciuitatis. e s i
 a u a r d e v e t cum Deus p a r f e r e i e t
 sa promesse (*Jonas* 134-139)

Ces caractéristiques découlent du constant passage entre le roman et le latin, et du caractère expressif du texte.

1.5. Formation de l'adverbe

Nos *vitae* sont totalement exemptes de formations adverbiales avec le suffixe –*mente*¹⁰⁹ et très pauvres en formations adverbiales à partir de prépositions et de

¹⁰⁸ un edre (145), ad un verme (155) mais multitudinem peccatorum (206).

¹⁰⁹ Ce qui n'est pas exceptionnel : les études comparatives montrent globalement – à l'exception des *Formules de Marculf* – une faible présence de la circonlocution avec *mente* –

pronoms¹¹⁰, fréquemment attestées en ancien français. La palette est classique et diversifiée, avec de nombreux adverbes lexicaux. Les taux de survivance de toutes ces formes étant fort basses, on tient là un aspect archaïque bien ancré dans la tradition textuelle.

Ceci étant dit, il est intéressant de remarquer que les plus anciens textes en ancien français attestent très peu d'émergences romanes, et que la forme en *–mente* y fait également défaut. Mais les formes latines classiques qu'on y trouve sont des formes très fréquentes qui survivent jusqu'en français actuel. Dans cette optique, il faut mentionner quelques glissements de sens en germe :

- *inde* quitte, au sein de ces trois textes, son sens locatif pour un sens plutôt logique :

-Et karlos meos sendra / desuo part non lostanit. si ioreturnar non / lint pois. neio neneuls cui eo returnar / int pois. in nulla aiudha contra lodhuuuig nun li iuer. (Serments 12-16)

-Ell'ent aduret lo suon element (Cantilène 15)

-tant laveient offendu. qe tost le uolebat / delir. e inde la ciuitate uolebat comburir (Jonas 187-8)

- *sic* est adverbe dans les *Serments* ; adverbe et conjonction dans le *Sermon* :

jamais soudée d'ailleurs (à la différence des Glosses de Reichenau, cf. *supra*, *Grille d'analyse*, 1.5., p. 107) –, et une vivacité générale des formes en *–ter*.

La situation de l'adverbe de manière dans les textes comparatifs au IV^e siècle : adverbes de formation classique chez Égérie (Väänänen 97) ; au VI^e siècle : quelques occurrences plutôt marquées de périphrases avec *mente* chez Grégoire de Tours, qui semble plutôt s'appliquer à multiplier les adverbes formés au moyen de désinences (Bonnet p. 467) ; au VII^e siècle : *sana mente* et *devota mente* dans les diplômes et chartes (Vielliard 192), adverbes de formation classique en *–e* et surtout en *–ter* ainsi que de nombreuses circonlocutions à l'aide de *anima*, *mens*, *ordo*, *voluntas* (Uddholm 139), adverbes de formation classique en *–e* et *–ter* et absence de la périphrase avec *mente* dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 588) ; au VIII^e siècle : adverbes de formation classique en *–e* et *–ter* et une périphrase avec *mente* dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 6).

Pourtant, dans le latin des Pères de l'Église, « un grand nombre de compléments circonstanciels avec le mot *mente* annoncent la formation des adverbes français en *–ment* d'après Blaise 90).

¹¹⁰ Ces constructions populaires se retrouvent pourtant fréquemment dans la Bible. Plater & White citent : *a longe*, *a modo*, *ab ante*, *ab intus*, *a deorsum usque sursum*, *de deorsum*, *de foris*, *de intus*, *de retro*, *de super*, *de sursum*, *de mane*, *e contra*, *in palam*, *in semel*, *in super* (PLATER & WHITE 68). Elles sont également nombreuses chez Égérie (Väänänen 102), et chez Grégoire de Tours, d'après les relevés de M. Bonnet qui cite : *abintus*, *aforis*, *alonge*, *amodo*, *adintegre*, *adplene*, *adsemel*, *desuper*, *desursum*, *econtra*, *inante*, *incontra*, *inibi*, *insuper*, *postmeridie*, etc. (Bonnet 484).

- *Ino quid il mialtre / si fazet.* (Serments 6-7)
- *dunc co dicit cum lonas propheta cel populum / habuit pretiet e convers. et en cele / ciuitate ---- habuit demoret. si escit foers de / la ciuitate. e si sist contra orientem ciuitatis. e si / auardevet cum Deus parfereiet / sa promesse* (Jonas134-139)
- cilge edre fu seche si vint grancesmes jholt la super caput / lone et dixit* (Jonas 158-9)

Remarquons aussi que *numquam* s'utilise tel quel et en structure scindée dans la *Cantilène*.

	Serments	Cantilène	Homélie ¹¹¹
adverbes latins	<i>int (inde)</i> (14, 15) <i>iv (ibi)</i> (16) <i>numquam</i> (7)	<i>ent (inde)</i> (5, 15) <i>nonque (numquam)</i> (13) <i>non ... omque</i> <i>(umquam)</i> (9)	<i>bien (bene)</i> (202) <i>cert (certe)</i> (210) <i>inde / ent</i> (188, 218) <i>etiam</i> (167) <i>mult (multum)</i> ¹¹² (142, 143, 179, 180)
	<i>si (sic)</i> (3)	<i>sempre (semper)</i> (10)	<i>oi (hodie)</i> (203) <i>postea</i> (162, 183, 189)
émergences romanes	<i>altre si (altera sic)</i> (6-7) <i>in quant (in quantum)</i> (2) <i>in avant (in ab ante)</i> (2)	<i>tost (tostum)</i> (19)	<i>ore (hora)</i> (173, 184, 198, 200) <i>tost</i> (187)

Par contre, les textes archaïques révèlent, à côté de ces mêmes survivances latines, une véritable profusion de créations adverbiales romanes avec, également, bon nombre d'adverbes en *-mente*¹¹³. Le tableau suivant reprend toutes ces formes :

¹¹¹ Les parties romanes.

¹¹² Nous ne reprenons pas ici les occurrences de *multum* qui concernent l'expression du superlatif absolu.

¹¹³ Cl. Buridant affirme que l'adverbe en *-ment* est déjà très productif en ancien français. Ainsi, on relèverait plus de 500 adverbes en *-ment* avec leurs variantes à partir du *Dictionnaire inverse de l'ancien français* de D.C. Walker (Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, p. 538).

adverbes latins	adverbes latins à glissement de sens ¹¹⁴	à émergences (populaires et) romanes	adverbes en <i>-ment</i>
<i>b(i)e(i)n</i> ¹¹⁵ (<i>bene</i>) <i>certes</i> ¹¹⁶ (<i>certe</i>) <i>fors</i> ¹¹⁷ (<i>foris</i>) <i>hebraice</i> (<i>Passion</i> 315) <i>ici</i> ¹¹⁸ (<i>hic</i>) <i>i</i> ¹¹⁹ (<i>ibi</i>) <i>ia</i> ¹²⁰ (<i>iam</i>) <i>la</i> ¹²¹ (<i>illac</i>) <i>enz</i> ¹²² (<i>intus</i>) <i>mais</i> (<i>magis</i>) (Al. 36) <i>molt</i> ¹²³ (<i>multum</i>) <i>nunc</i> (<i>Passion</i> 516.) <i>o</i> (<i>ubi</i>) (Léger 40.) <i>oi</i> ¹²⁴ (<i>hodie</i>) <i>puis</i> ¹²⁵ (<i>postius</i>) <i>quant</i> ¹²⁶ (<i>quantum</i>) <i>soef</i> (<i>suave</i>) (<i>Alexis</i> 338) <i>soentre</i> (<i>sequenter</i>) <i>(Sponsus</i> 33) <i>tam</i> ¹²⁷ <i>tant</i> ¹²⁸ <i>unque ... ne</i> ¹²⁹ (<i>umquam</i> <i>... ne</i>)	<i>en</i> ¹³⁰ (<i>inde</i>) <i>sempre</i> ¹³¹ (<i>semper</i>) <i>sic</i> ¹³²	<i>ades</i> ¹³³ (<i>ad ipsum</i>) <i>aillours</i> ¹³⁴ (<i>alioris</i>) <i>alo</i> (<i>Passion</i> 374, 412) <i>a(i)nz</i> ¹³⁵ (<i>antius</i>) <i>apres</i> ¹³⁶ (<i>ad pressum</i>) <i>ardre</i> ¹³⁷ (<i>ad retro</i>) <i>asaz</i> ¹³⁸ (<i>ad satis</i>) <i>avant</i> ¹³⁹ (<i>ab ante</i>) <i>buer</i> ¹⁴⁰ (<i>bona hora</i>) <i>davant</i> ¹⁴¹ (<i>de ab ante</i>) <i>defors</i> ¹⁴² (<i>de foris</i>) <i>dementres</i> ¹⁴³ (<i>dum</i> <i>interea-s</i>) <i>den</i> ¹⁴⁴ (<i>de inde</i>) <i>desa(ba)nz</i> ¹⁴⁵ (<i>de ipse ab</i> <i>ante-s</i>) <i>empres</i> ¹⁴⁶ (<i>in pressum</i>) <i>en avant</i> ¹⁴⁷ (<i>in ab ante</i>) <i>encontre</i> ¹⁴⁸ (<i>in contra</i>) <i>encor</i> ¹⁴⁹ (<i>ad hanc horam</i>) <i>endreit</i> ¹⁵⁰ (<i>in directum</i>) <i>enque</i> ¹⁵¹ (<i>in ecce hic</i>) <i>ensi</i> ¹⁵² (<i>ante sic</i>) <i>ensobre</i> ¹⁵³ (<i>in super</i>) <i>ensus</i> ¹⁵⁴ (<i>in sursus</i>) <i>entorn</i> ¹⁵⁵ (<i>in turnum</i>) <i>enviz</i> ¹⁵⁶ (<i>invidia-s</i>) <i>illo</i> ¹⁵⁷ (<i>in loco</i>) <i>ja mais</i> ¹⁵⁸ (<i>iam magis</i>) <i>mar</i> ¹⁵⁹ (<i>mala hora</i>) <i>nemperro</i> ¹⁶⁰ (<i>non pro</i> <i>hoc</i>) <i>(h)or(a)</i> ¹⁶¹ <i>poruec</i> ¹⁶² (<i>pro hoc</i>) <i>primes</i> ¹⁶³ <i>sovent</i> ¹⁶⁴ (<i>sub inde</i>) <i>tost</i> ¹⁶⁵ (<i>tostum</i>) <i>trop</i> ¹⁶⁶ [<i>francique</i>] <i>voluntiers</i> ¹⁶⁷	<i>amarament</i> (<i>Passion</i> 198) <i>atement</i> (Al. 569) <i>bellement</i> (Al. 48) <i>benlement</i> (<i>Passion</i> 130) <i>cuschement</i> (<i>Passion</i> 350) <i>dreitement</i> (Al. 76, 333) <i>dulcement</i> (<i>Passion</i> 106) <i>durament</i> (<i>Passion</i> 322) <i>for(t)ment</i> ¹⁶⁸ <i>gement</i> (Al. 47) <i>liedement</i> (Al. 140, 262) <i>longement</i> ¹⁶⁹ <i>parfitement</i> (Al. 23, 288) <i>piament</i> (<i>Passion</i> 294) <i>sainement</i> (Al. 82) <i>tendrement</i> (Al. 242)

¹¹⁴ Pour *inde* et *sic*, cf. page précédente ; *sempre*, qui signifie à l'origine « toujours », peut aussi avoir le sens de « aussitôt » en ancien français.

¹¹⁵ Léger 23, 27, 47, 50, 67, 70, 72, 82, 186 ; *Passion* 22, 24, 124, 404 ; *Alexis* 34, 172, 279, 545, 546

¹¹⁶ *Alexis* 147, 177, 187.

¹¹⁷ Léger 146 ; *Passion* 72, 189, 197, 244 ; *Alexis* 274.

¹¹⁸ *Passion* 317 ; *Alexis* (ci) 361, 442 ; *Sponsus* (aici) 37, 38, 82.

¹¹⁹ Léger 55, 142, 180, 221 ; *Passion* 289, 340, 360, 385, 436 ; *Alexis* 2, 3, 17, 228, 84, 294, 320, 520.

¹²⁰ Léger 37, 73, 77, 92, 162 ; *Passion* 335, 371, 429, 430, *Alexis* 167, 213, *Sponsus* 32, 88.

¹²¹ *Alexis* 80, *Sponsus* 78.

¹²² *Alexis* 78, 299, 369.

¹²³ Léger 101, 143, 163, 207, 210 ; *Passion* 198, 204, 211, 341 ; *Alexis* 43, 63, 304, 320, 447.

¹²⁴ *Passion* 299 ; *Alexis* 409, 484

¹²⁵ *Alexis* 11, 21, 35, 86.

¹²⁶ *Alexis* 224, 233.

¹²⁷ Léger 21, 47, 67, 153 ; *Passion* 106, 130, 322.

¹²⁸ Léger 135 ; *Alexis* 34, 395, 446 / (=autant) 99, 252, 334, 353, 496 / par .. tant 7, 37.

En guise de conclusion, nous pouvons affirmer que nos hagiographes n'ont pas ressenti la nécessité de modifier sensiblement leur gamme d'adverbes, qui devait pourtant avoir fortement évolué dans la langue parlée. Ils comptèrent ainsi sur une connaissance passive bien entretenue pour la plupart des termes utilisés, notamment pour les nombreux adverbes lexicaux dont seuls les plus fréquents ont survécu. En ce qui concerne les adverbes en *-ter* ou en *-e*. Les premiers sont premièrement

¹²⁹ Passion (unque non) 9/ ((h)anc non) 88, 357, 381/ (no unque) 356 ; Alexis 140, 160, 238, 243, 435, 536.

¹³⁰ Léger (sens logique) 21, 38, 41, 42, 48, 76, 143, 183 ; (sens spatial) 66, 84, 120, 122, 146, 176, 238 ; Passion 66, 117, 164, 197, 202, 244, 321, 343, 405, 411 ; 82, 205, 221, 232, 234 ; 325 ; Alexis (+verbe) 9, 44, 222, 234, 285, 287, 333, 381, 382, 385, 601, 603 / (+ pronom) 22, 92, 100, 28, 235, 353, 254, 260, 265, 268, 404, 440, 520 / (sens logique) 23, 133, 161, 227, 228, 309, 329, 370.

¹³¹ Léger 37, 39, 40, 44, 94, 130, 234 / (= aussitôt) 22 ; Passion 298, 370, 414, 452/ (= aussitôt) 70, 103, 146, 162, 165, 196, 210, 212 ; Alexis 120, 228, 437, 557.

¹³² Léger 5, 37, 84 ; Passion 219, 250, 255, 375, 511) 398= tantum, Alexis + adj8 ; struct 13, 116, ; 276

¹³³ Passion 122.

¹³⁴ Alexis 194.

¹³⁵ Passion 221, Alexis 269.

¹³⁶ Léger 9.

¹³⁷ Passion 45.

¹³⁸ Léger 235 ; Passion 253, 264, 357 ; Alexis 402.

¹³⁹ Passion 19, 411 ; Alexis 228, 375.

¹⁴⁰ Alexis 450.

¹⁴¹ Passion 44, 45 ; Alexis 357.

¹⁴² Léger 142, 144.

¹⁴³ Alexis 331, 498.

¹⁴⁴ Léger 121, 123 ; Passion 117.

¹⁴⁵ Léger 182, 184 ; Passion 166, 206, 408, 477.

¹⁴⁶ Passion 421.

¹⁴⁷ Léger 113 ; Alexis 38, 565.

¹⁴⁸ Passion 36.

¹⁴⁹ Alexis 360.

¹⁵⁰ Alexis 231.

¹⁵¹ Alexis 281.

¹⁵² Alexis 271.

¹⁵³ Passion 48.

¹⁵⁴ Passion 509.

¹⁵⁵ Passion 59.

¹⁵⁶ Léger 97.

¹⁵⁷ Léger 100, 178 ; Alexis (iluec) 82, 114, 197, 247, 262, 271, 315, 331, 568.

¹⁵⁸ Alexis 5, 8, 136, 141, 455, 494.

¹⁵⁹ Alexis 437.

¹⁶⁰ Passion 337 ; Alexis (neporuec) 207.

¹⁶¹ Léger 5, 149, 161, 167, 205 ; Passion 1, 366 ; Alexis 3, 39, 101, 110, 124, 149, 279, 353, 370, 613 ; Sponsus 25, 30, 35, 40 (refrain) ; 105.

¹⁶² Alexis 542 .

¹⁶³ Léger 7.

¹⁶⁴ Alexis 130, 236.

¹⁶⁵ Léger 116 ; Sponsus 88 : Alexis 512.

¹⁶⁶ Sponsus (refrain).

¹⁶⁷ Léger 97, 130 ; Alexis 32, 256, 337.

¹⁶⁸ Passion 115, 203, 315, 437, 506 ; Alexis 22, 198, 317, 324.

¹⁶⁹ Alexis 21, 341 ; Sponsus (loiamen) 82.

facilement reconnaissables. Puis, la survivance des formes *so(v)entre* (*sequenter*) et *nuitantre* (*noctanter*) en ancien français suggère même le caractère vivant voire productif du suffixe *-ter* durant un certain temps¹⁷⁰. Les seconds équivalurent dans la pratique sans doute à l'emploi d'un simple adjectif comme adverbe, fait bien attesté, surtout pour un certain nombre d'adjectifs courts, en ancien français¹⁷¹. En voici quelques exemples¹⁷²:

-*De bel chanter s'aniuie l'en* (On finit par se lasser de belles chansons)

-*La lune luisoit cler* (La lune brillait clairement)

-*En son langaige l'a cortois apelé* (Dans sa langue, il lui a adressé courtoisement la parole).

1.6. Les degrés de l'adjectif et de l'adverbe

Les degrés de l'adjectif – comparatifs et superlatifs – sont partout synthétiques dans nos *vitae* latines à l'exception des superlatifs à valeur absolue¹⁷³. Il s'agit dans la plupart des cas de formes figées en voie de lexicalisation, donc avec une valeur comparative ou superlative estompée. Cette situation ne diffère pas fondamentalement de celle de l'ancien français, où seuls les comparatifs synthétiques les plus usuels ont pu garder une partie de leur valeur propre¹⁷⁴, tout en étant à contre-courant du système analytique. Il s'agit de :

¹⁷⁰ Cf. G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, p. 33.

¹⁷¹ Cf. G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, p. 33 : *bel, chier, cler, droit, fort, haut, petit, soef, sol, voiri*, etc. ; Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, p. 208 : *bell/lait, chier/vil, cler, bon/mauvais, brief, ferm, haut/bas, lent, petit, soef, sol*.

¹⁷² Exemples repris de Cl. BURIDANT, *Grammaire*, p. 208.

¹⁷³ Les analyses comparatives révèlent également le maintien global des comparatifs et superlatifs synthétiques, sauf dans les formules de Marculf. En dépit de certains signes d'affaiblissement, la gradation analytique reste extrêmement rare.

La situation des comparatifs et superlatifs dans les textes au IV^e siècle: les comparatifs et superlatifs synthétiques sont des plus communs chez Égérie, qui aime néanmoins utiliser – pour des raisons d'expressivité – des syntagmes à adverbe pour le superlatif (Väänänen 146-7) ; au VI^e siècle : comparatifs et superlatifs synthétiques gardent leur valeur malgré quelques signes d'affaiblissement et la gradation par « plus » est rare (Bonnet 451-2), superlatifs synthétiques à caractère officiel dans la *Chronica Theudericana* (Adams 70) ; au VII^e siècle : confusions entre les degrés positif, comparatif et superlatif synthétiques chez Marculf (Uddholm 134), maintien du comparatif et superlatif synthétiques et superlatif absolu avec *nimius* chez Frédégaire (Haag 52), également dans la *Vita Wandregiseli* mais plutôt *multum* pour le superlatif absolu (Müller-Marquardt 162-4), également dans la *Visio Baronti* avec *nimis* et *satis* pour le superlatif absolu (Van Uytfanghe 588), maintien des formes synthétiques (affaiblies) dans le *Missale Gothicum* (Rose 253) ; au VIII^e siècle : degrés classiques dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 5).

Les comparatifs et superlatifs périphrastiques ne sont pourtant pas absents du latin des Pères de l'Église (Blaise 67) ou de la Bible (Plater & White 97-99).

¹⁷⁴ Une partie seulement. Cf. G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, p. 32 : « ces correspondances sont plutôt sémantiques que morphologiques. La débilite de la valeur

pire peour pis < *peior, peius* : plus mauvais, plus méchant, moindre (Cf. *Roland* 1821)

maire maour < *maior* : plus grand

mieudre meilleur mieux < *melior, melius* : meilleur (Cf. *Léger* 32)

moindre menour moins < *minor, minus* : moindre (Cf. *Raoul* 2076)

et dans un état de langue plus ancien :

geindre gignour < *iunior* : plus jeune

graindre gregnour < *grandior* : plus grand (Cf. *Brandan*, 471)

D'autres formes plus isolées ont pu survivre un certain temps avec une valeur comparative avant de devenir synonymes d'un positif intensif. Par exemple :

belisor (bellezour) < **bellatior* : plus beau (Cf. *Cantilène*, 2)

halçor < *altior* : plus haut ; très haut (Cf. *Brandan*, 279)

gençor < *gentilior* : plus beau

forçor < *fortior* : plus fort, plus grand

grivor < *gravior*

Les vestiges du superlatif synthétique remontent à un emploi savant – ecclésiastique ou diplomatique –, dont les expressions figées ont donné lieu à de simples intensifs :

grancesme/grandesme/grandisme : très grand (Cf. *Jonas*, 158)

altisme : très haut (Cf. *Roland*, 2709)

saintisme : très saint (Cf. *Alexis*, 359)

fortismes : très fort

Les formes *pesmes* « très mauvais » (Cf. *Alexis* 480, *Roland* 2147, *Raoul* 3983), *proisme* « proche », « prochain », *merme* « (enfant) mineur » et *maisme(ment)* « principalement » perdent également leur valeur superlative – déjà fragilisée en latin¹⁷⁵ – et ne survivent que dans des emplois sémantiquement restreints.

Au vu des survivances en ancien français¹⁷⁶ et du fait que la valeur propre des suffixes comparatifs et superlatifs n'y était pas encore tout à fait éteinte, on peut conclure que

comparative des termes dits « comparatifs » est attestée par le fait qu'ils peuvent être précédés d'adverbes comparatifs ».

¹⁷⁵ Cf. HOFMANN e.a., *op. cit.*, p. 168 § 100 a.

¹⁷⁶ Cf. Nous nous sommes basée sur : G. MOIGNET, p. 31-32 ; Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 173.2, p. 216.

l'emploi des comparatifs et superlatifs synthétiques par les hagiographes mérovingiens ne devait pas être à même de poser des problèmes insurmontables même dans les rares cas où il y a effectivement comparaison¹⁷⁷.

1.7. Conclusion intermédiaire : le nom et le groupe nominal

Dans le domaine du nom et du groupe nominal, la confrontation avec les caractéristiques langagières de l'ancien français nous amène à formuler les constats suivants :

- Les traits conservateurs / latins qui n'ont pas laissé de trace en ancien français sont fort minoritaires. C'est le cas d'un grand nombre d'adverbes et d'une partie des formes du singulier des neutres imparisyllabiques. Une partie considérable des désinences casuelles sont également restées sans survivance, mais nous avons des doutes quant à leur réalisation orale réelle à l'époque mérovingienne. Quant à la disjonction limitée, même si ce procédé sort très rapidement de l'usage, il nous semble qu'il s'intègre parfaitement dans la logique de la progression par blocs.

- Certains traits conservateurs peuvent compter sur des survivances syntaxiques et / ou mentales. Le neutre pluriel en –a profite d'un flou conceptuel entre le singulier et le pluriel alors que les tournures non prépositionnelles peuvent compter sur une orientation mentale en fonction d'un encastrement syntaxique et surtout sémantique. Certaines appartenaient peut-être même encore aux connaissances actives à l'époque mérovingienne.

- Un certain nombre de restructurations typologiques sont encore en cours en ancien français. Parallèlement, certains traits langagiers repérés comme conservateurs peuvent être considérés comme appartenant encore aux connaissances actives : c'est le cas de l'absence d'article et de la position de l'adjectif.

- Enfin, certains traits repérés comme conservateurs à l'aune d'une grille typologique, ne furent sans doute pas ressentis ainsi : les possessifs postposés furent interprétés sans doute comme des qualifiants à l'instar du possessif tonique en ancien français ; les neutres en –um du nominatif singulier peuvent être mis en rapport avec un système bicasuel pas aussi net qu'on voudrait parfois le faire croire et s'intègrent

¹⁷⁷ Cf. *Vita Pardulfi*, 1.6. *Les degrés*.

parfaitement dans un état de langue où dominant, comme nous l'avons dit, les relations syntaxiques et sémantiques.

2. Morphosyntaxe du pronom

2.1. Les formes pronominales

À l'instar de la morphologie nominale, celle des pronoms n'offre nullement le spectacle d'un système en décomposition et témoigne une nouvelle fois d'une norme écrite encore bien en vigueur¹⁷⁸. Le seul domaine dans lequel la norme classique se voit fragilisée est celui des pronoms relatifs et du relatif indéfini. Et encore, les cas de confusion sont minoritaires : les confusions observées sont essentiellement *qui/quae/que*, *quem/quam* et *cuius/cui*, ce qui suggère que ces textes fonctionnaient en réalité déjà selon un principe tricasuel Cas Sujet / Cas Régime Direct / Cas Régime Indirect.

En effet, vu le peu de choses qui restent en ancien français de la flexion du pronom relatif, il est légitime de se demander dans quelle mesure les distinctions casuelles furent encore prononcées lors de leur réalisation orale. Le système tricasuel suggère survit, lui, partiellement : en ancien français le cas régime du relatif *cui* ne fonctionne pas seulement comme régime direct tonique, mais aussi comme régime indirect et comme complément du nom. Voici quelques exemples repris chez Ph. Ménard¹⁷⁹ et L. Foulet¹⁸⁰ :

Cui Deus velt aidier, nus ne li puet nuire (Proverbes 440)

¹⁷⁸ Les analyses comparatives offrent un tableau assez diversifié dans le domaine de la flexion pronominale. Dans l'ensemble, les tendances qui se profilent le mieux sont l'instabilité du paradigme de *hic* et surtout celui du relatif face au maintien relativement bon des autres formes.

La situation de la morphologie pronominale dans les textes : au IV^e siècle : empiètement des formes relatives du masculin sur le féminin chez Égérie (Väänänen 53) ; au VI^e siècle : maintien global des formes classiques à part certaines confusions de cas ou de genre, mais système des relatifs ravagé chez Grégoire de Tours (Bonnet 381 sq) ; au VII^e siècle : flexion pronominale généralement correcte à l'exception du paradigme de *hic* (emploi indifférent de la forme *huius*) chez Frédégaire (Haag 49-52) ; dans les chartes et diplômes, la flexion pronominale est globalement plus entamée que la flexion nominale, surtout en ce qui concerne les relatifs (Vielliard 137-157) ; chez Marculf, le trait le plus caractéristique est l'emploi de formes du génitif pour celles du datif ; le relatif est très instable (Uddholm 69-79) ; dans la *Vita Wandregiseli*, le paradigme de *hic* est perturbé, celui du relatif ravagé (Müller-Marquardt 153-4 . 203) ; instabilité du relatif dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe) ; légères perturbations au sein du paradigme de *hic* et plus grande confusion dans le domaine du relatif dans le *Missale Gothicum* (Rose 239sq) ; au VIII^e siècle : extension du datif et incertitude dans l'emploi du relatif dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 217-8 ; 229) ; formes classiques dans l'*Aratus latinus* (Le Bourdellès 175-7).

¹⁷⁹ Ph. MÉNARD, *op. cit.*, § 67, p. 82.

¹⁸⁰ L. FOULET, *Petite syntaxe*, § 187.

= *Quem Deus vult adiuuare, nullus ei potest nocere*

Il fu mult honorez ... par le roi de France cui cusin il ere (Villehardouin, *La conquête de Constantinople*, 42)

= *a rege Francorum cui nepos erat*

La bouche la cui douceurs au cuer me touche (Pyrame et Thisbé, 491-2)

= *cuius dulcedo*

Je suis la lasse entre cui braz gisoit vos filz (Méon, *Nouveau Recueil*, II, 87, 2747)

= *inter cuius brachia iacuit filius vester*

Sans avoir eu l'occasion d'élaborer quatre grilles systématiques opposant les tournures pronominales casuelles et prépositionnelles, nous avons néanmoins pu observer dans les quatre textes latins que les tournures pronominales prépositionnelles n'entrent pas en concurrence avec les tournures non prépositionnelles, et qu'elles sont utilisées dans des contextes où la langue classique aurait également fait appel à des prépositions.

Il faut mentionner aussi le maintien, dans nos *vitae*, d'une assez large palette de pronoms indéfinis. Leurs survivances sont cependant plus nombreuses qu'on pourrait le croire à première vue. Ainsi, des formes comme *alius*, *aliquis*, *nihil* et *uter* ont des continuateurs en ancien français :

forme latine	forme en ancien français	exemples / occurrences
<i>alius</i>	<i>el = autre, autre chose, autrement</i>	<i>Cil Ewruins molt li vol miel, Toth per enveia, non per el.</i> (Léger 101-2) <i>E l'un e l'el, trestut lur dist, cum il truvat ço que il quist</i> (Brandan 1831)
<i>aliquis</i>	<i>alques = un peu</i>	<i>Trenta tres anz et alques plus</i> (Passion, 5) <i>Alques par pri e le plus par podeste</i> (Alexis 564)
<i>nihil</i>	<i>un nehel = un rien</i>	
<i>uter</i>	<i>ure = lequel des deux</i>	[attesté dans <i>Les quatre livres de Rois</i> , 11.109 selon W. VON WARTBURG, <i>Französisches etymologisches Wörterbuch</i>]

D'autre part, s'il est vrai que des formes comme *omnis* ou *plures* survivent dans des formes composées comme *omnipotent* ou *plurifier*¹⁸¹, il faut néanmoins admettre qu'il s'agit là d'emprunts de ton savant.

Enfin, les pronoms suivants ne survivent pas en ancien français et devaient appartenir à un registre de langue écrite : *ceterus*, *cunctus*, *nonnulli*, *plerique*, *plurimi*, *quicumque*,

quispiam, quilibet, quidam. Cette dernière forme sera remplacée par *unus* dans sa qualité d'article indéfini.

La situation peu évoluée des formes pronominales peut certes compter sur un certain nombre de survivances en ancien français, tant dans le domaine des survivances casuelles que lexicales. Néanmoins, il semble bien que ce paradigme fit appel aussi à des connaissances passives qui ne sont plus attestées en ancien français.

2.2. Emplois

2.2.1. Émergence du pronom sujet

Dans nos *vitae*, le pronom sujet est très peu utilisé et implique toujours une insistance¹⁸². Celle-ci équivaut le plus souvent à l'expression d'un contraste ou d'une continuité. C'est dans ce dernier cas que son emploi peut quelquefois se rapprocher de la valeur d'une simple anaphore. L'emploi de *ipse* pour marquer la continuité du sujet – *ille* est trop empreint d'une valeur contrastive – peut en effet être superflu et mène à l'hypercaractérisation, dont on sait l'importance dans les processus de réinterprétation. Mais tout comme dans l'histoire de l'émergence de l'article, *ipse* n'est pas la forme appropriée pour donner naissance au pronom sujet : sémantiquement trop chargée, elle ne peut aspirer à la défocalisation totale¹⁸³.

Le caractère marqué du pronom sujet se maintient en très ancien français, où « l'emploi du pronom reste rare et généralement expressif, répondant à une intention d'insistance ou d'opposition¹⁸⁴ ». P. ex. :

*nos te laudam et noit e di,
de nos aies vera mercit ;
tu nos perdone celz pecaz
qu'e nos vetdest tua pietad (Léger 305-8)*

¹⁸¹ Cf. W. VON WARTBURG, *Französisches etymologisches Wörterbuch*.

¹⁸² Les études comparatives suggèrent que l'emploi du pronom sujet ne commence qu'à perdre son caractère marqué vers le VIII^e siècle. Sa fréquence élevée dans certains textes s'explique par le caractère expressif ou emphatique.

La situation du pronom sujet dans les textes : au IV^e siècle : tendance à généraliser l'emploi du pronom personnel chez Égérie (Väänänen 52) ; au VII^e siècle : fréquence du pronom personnel sujet liée au caractère solennel et emphatique des chartes et diplômes (Viellard 181) ; dans la *Vita Wandregiseli*, les pronoms sujet sont utilisés uniquement avec emphase (Müller-Marquardt 202) ; au VIII^e siècle, les pronoms personnels sujet marquent l'opposition mais peuvent quelquefois être redondants dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 234).

¹⁸³ Cf. M. SELIG, *Die Entwicklung ...*, p. 160.

*Plaignons ensemble le duel de nostre ami,
Tu por ton per, jo ferai por mon fil (Passion 154-5)*

Et jo, dolente, cum par fui avoglide (Alexis, 434)

Il ne deviendra plus courant que par la suite, en perdant sa nuance d'insistance. L'absence du pronom personnel sujet ne doit donc nullement perturber les auditeurs de nos *vitae*. D'autre part, l'emphase liée à leur explicitation, dans la mesure où elle fut liée à des facteurs prosodiques et accentuels, et donc au mode d'énonciation, ne devait pas être très éloignée de possibles emplois pronominaux en langue parlée.

Par rapport à nos *vitae* latines, les plus anciens textes de notre corpus comparatif présentent un nombre plus élevé de pronoms sujets tout en restant très proches de la logique latine. C'est-à-dire qu'il y a toujours une part d'insistance. Dans les *Serments de Strasbourg*, les nombreux *je* s'expliquent évidemment par l'acte même de la prestation de serment :

-sisaluarieo (3)

-Ino quid il mialtre si fazet (6-7).

-si ioreturnar non lint pois. neio neneuls cui eo returnar int pois. in nulla aiudha contra lodhuuuig nun li iuer (13-16)

Dans la *Cantilène*, la présence des pronoms est liée au constant changement de point de vue entre la sainte et ses détracteurs, et va essentiellement au profit, non pas de la non-expression du pronom sujet – c'est le cas dans les subordonnées¹⁸⁵ –, mais de l'emploi d'un sujet nominal :

E por o (Eulalia) fut presentede Maximiiën,

Chi rex eret a cels dis soure pagiens.

Il li enortet – dont lei nonque chielt –

Qued elle fuiet lo nom christiien.

Ell'ent aduret lo suon element :

Melz sostendreiet les empedementz

Qu'elle perdesse sa uirginitet. (11-17)

¹⁸⁴ Ph. MÉNARD, *op. cit.*, p. 128.

¹⁸⁵ C'est pourtant dans les subordonnées que le pronom sujet s'est imposé en premier. Néanmoins, son omission restera possible et témoignera encore longtemps d'une tradition littéraire distincte de l'usage de la langue parlée (T. FRANZÉN, *La syntaxe des pronoms personnels sujets en ancien français*, p. 28-9).

Le *Sermon sur Jonas* se situe quant à lui tout à fait dans le prolongement de nos textes latins : les pronoms personnels sujets sont peu fréquents. Les sujets nominaux sont nombreux et donnent lieu à des enchaînements à sujet implicite. P.ex. :

*dunc co dicit cum **lonas** propheta cel populum habuit pretiet e convers. et en cele ciuitate ----- habuit demoret. si escit foers de la ciuitate. e si sist contra orientem ciuitatis. e si auardevet cum Deus parfereietsa promesse (134-139)*

L'emploi de *tu* et de *je* dans le passage suivant relève clairement d'une opposition emphatique :

***tu** douls mult a ----- por icel edre es mult iretst dixit. in qua non laborasti neque fecisti ut cresceret dixit. e **jo** ne dolreie de tanta milia hominum si perdut erent dixit ? (178-182)*

L'emploi de *il* peut véhiculer encore une valeur marquée qui semble impliquer l'éloignement. C'est le cas dans les passages suivants où *il* renvoie à Dieu, sans que celui-ci soit nommé explicitement :

*e [Jonas] ne doleiet tant ----- de lur salut. cum **il** faciebat de perditione Iudeorum (126-8)*

*cel peril qet **il** habebat discretum qe super els mettreiet (196-7)*

Mais *il* peut aussi avoir une valeur plus proprement anaphorique :

*Postea p e r c e l triduanum ieiunium si c o n t r i t i o n f i s i e n t . e s i c o r r o v e m e n t f i s i e n t . s i a c h e d e r e n t u e n i a m e t r e m i s s i o n e m p e c c a t o r u m s u o r u m . D e u s o m n i p o t e n s q u i p i u s e t m i s e r i c o r s e t c l e m e n s e s t e t q u i u u l t q u o d p e c c a t o r e s u i t a m e t e r n a m m e r e a n t u r e t u i u a n t . c u m c o u i d i t q e t **il** s e e r e n t c o n v e r s d e u i a s u a m a l a (189-194)*

D'autre part, *cil* se rapproche également d'un pronom sujet neutre. Il a à peu près la valeur de *ipse* dans nos textes :

*dunc co dicit si rogat Deus ad un verme. qe percussist cel edre sost qe **cil** sedebat (154-6)*

*Postea per cel edre dunt **cil** tel dolor aveiet. si debetis intelligere les Iudeos.*
(162-4)

Nous avons déjà vu plus haut dans le chapitre consacré à la méthodologie, que l'emploi des pronoms personnels sujets mettra longtemps à devenir obligatoire et clitique. Corollairement, ils s'utiliseront encore régulièrement avec une valeur emphatique. La situation en ancien français suggère ainsi que nos *vitae* latines ne devaient pas s'écarter fondamentalement de la langue parlée.

2.2.2. L'explicitation du pronom objet

Les pronoms objets sont très régulièrement utilisés alors qu'une explicitation n'est dans la plupart des cas pas nécessaire, et aurait été ressentie comme excessive en latin dit classique. Il y a donc un progrès dans l'explicitation qui deviendra normale dès l'ancien français et qui peut témoigner du désir de clarté de nos auteurs mérovingiens. La forme la plus fréquente est cependant toujours l'anaphore neutre du latin classique : *is*, alors que la seconde place revient à *ipse*. Comme pour l'article et le pronom sujet, *ille* semble être évité¹⁸⁶.

Par rapport au processus de clitisation, nos quatre *vitae* offrent un tableau hybride. D'une part, les pronoms peuvent fonctionner dans la phrase en tant qu'entités indépendantes, à l'instar des futurs pronoms toniques, d'autre part, nous avons pu observer dans la *Passio Leudegarii* – ce qui paraît assez étonnant – et dans la *Vita Memorii* des régularités qui vont dans le sens d'un accrochage des pronoms objet à la forme verbale selon la même logique qui caractérise l'ancien français : postposition lorsque la zone préverbale n'est pas saturée ; antéposition lorsque la zone préverbale est saturée¹⁸⁷.

Avec les infinitifs, les formes conjointes se raccrochent soit aux infinitifs mêmes, soit aux verbes régisseurs sans que soient, ici non plus, réellement fixés les principes de placement. De toute façon, une variabilité certaine caractérise encore l'ancien français¹⁸⁸.

¹⁸⁶ Les études comparatives se sont peu intéressées à l'explicitation du pronom objet, qui a dû rester minoritaire. Pour autant que les informations nous permettent d'en juger, il semble que *ille* ait été évité dans ce contexte avant le VIII^e siècle, au profit de *is* et de *ipse*.

Au VII^e siècle, dans les chartes et diplômes, *is* et *ipse* désignant la même personne se trouvent parfois dans la même phrase non loin l'un de l'autre alors que *ille* ne joue pas encore le rôle de pronom personnel (Vieliard 182-3) : dans la *Vita Wandregiseli*, il y a des phrases où l'objet pronominal ou substantival est repris par *eum*, sans qu'il soit pour autant très éloigné (Müller-Marquardt 212).

¹⁸⁷ Cf. Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle*, § 353, p. 440.

¹⁸⁸ Cf. Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 354.4, p. 443-446.

2.2.3. L'article et le nouveau système des démonstratifs

Parallèlement au maintien d'une palette classique¹⁸⁹, la valeur des démonstratifs n'est pas atteinte de défocalisation même si on peut constater un certain affaiblissement.

Les démonstratifs les plus fréquents sont ceux qui sont appelés à disparaître alors que les formes « à succès » sont fortement minoritaires. Ainsi, *iste* et *ille* sont très peu fréquents¹⁹⁰ alors que *hic*, *is* et *ipse* se rencontrent très régulièrement¹⁹¹.

¹⁸⁹ Alors que *ecce iste* est déjà attesté chez Plaute (Cf. V. VÄÄNÄNEN, *Introduction*, § 278), on trouve peu de traces des formations romanes dans les analyses comparatives ; elles semblent avoir été évitées en langue écrite. Chez Égérie, *ecce iste* est attesté en discours direct (Väänänen 50) et chez Grégoire de Tours, on trouve de rares combinaisons de *ecce* avec *hic*, *iste* et *ille* mais « rien ne permet de croire que *ecce* ne garde toute sa valeur propre et que la rencontre de ce mot avec le pronom ne soit purement fortuite » (Bonnet 381).

¹⁹⁰ Toutes les analyses comparatives n'ont pas pris en considération la valeur et le rôle syntaxique des démonstratifs. Dans l'ensemble, on peut constater que *iste* est peu fréquent et que la fréquence de *ille* varie, étant généralement moindre que celle de *ipse*. Par rapport à ce dernier, *ille* est davantage utilisé comme pronom sans que cet emploi soit déjà systématique.

La situation des démonstratifs *iste* et *ille* dans les textes : au IV^e siècle : *iste* relativement peu fréquent comme démonstratif (substitué à *hic*) et comme anaphorique antécédent de relatif ; *ille* très fréquent comme pronom et surtout comme adjectif anaphorique ou cataphorique chez Égérie (Väänänen 48-53) ; au VII^e siècle : *ille* peut se rapprocher de l'article, mais moins souvent que *ipse* chez Frédégaire (Haag 85) ; *ille*, moins fréquent que *ipse*, tient souvent lieu d'article mais ne joue pas encore le rôle de pronom personnel dans les chartes et diplômes (Vielliard 182-3) ; chez Marculf, *iste* est rare ; *ille* « un tel » est utilisé de manière systématique (Uddholm 144-5) ; dans la *Vita Wandregiseli*, *ille* est peu fréquent (Müller-Marquardt 208-10) ; dans la *Visio Baronti*, *iste* représente un tiers des occurrences de *ille* ou *ipse* ; *ille* très fréquent, aussi comme pronom (Van Uytfanghe 591) ; au VIII^e siècle : dans la *Vita Goaris*, *ille* peut se rapprocher de l'article, mais il garde généralement sa valeur démonstrative, il est également utilisé comme pronom (Van Uytfanghe 235-7) ; dans l'*Aratus latinus*, *iste* est rare (démonstratif de rappel) ; un développement de *ille* en fonction d'article est totalement absent (Le Boudellès 199-201).

¹⁹¹ Nous rappelons toutes les analyses comparatives n'ont pas pris en considération la valeur et le rôle syntaxique des démonstratifs. Le tableau d'ensemble montre que *hic* devient plus rare, que *is* se maintient bien en tant que pronom et que *ipse* est en position de force, capable de s'étendre sur les domaines de tous les autres démonstratifs.

La situation des démonstratifs *hic*, *is* et *ipse* dans les textes : au IV^e siècle : *hic* très vivant comme pronom et adjectif démonstratif, anaphorique ou cataphorique ; *is* très fréquent comme pronom et adjectif anaphorique ; *ipse* le démonstratif le plus fréquent, surtout comme anaphorique emphatique (lié au naïf enthousiasme qui caractérise le texte) chez Égérie (Väänänen 48-53) ; au VI^e siècle : *is* de loin le pronom le plus fréquent dans la *Chronica Theudericana* (Adams 72) ; au VII^e siècle : chez Frédégaire, on constate l'extension de *ipse* qui se rapproche de l'article dans un grand nombre d'exemples (Haag 84) ; *ipse*, de loin plus fréquent que *ille*, peut avoir la valeur de tous les autres démonstratifs dans les chartes et diplômes (Vielliard 182-3) ; chez Marculf, *hic* est rare ; *ipse* « ledit » se rencontre souvent (Uddholm 144-5) ; dans la *Vita Wandregiseli* *ipse* souvent dans le sens de l'article (Müller-Marquardt 208-10) ; dans la *Visio Baronti*, *hic* raréfié ; *is* fréquent mais uniquement comme pronom personnel ; l'usage emphatique et anaphorique de *ipse* saute aux yeux, mais sans se généraliser (Van Uytfanghe 591) ; dans le *Missale Gothicum*, *ipse* empiète sur le domaine de *hic*, *ille* et *iste* (Rose 239 ; 242) ; au VIII^e siècle : dans la *Vita Goaris*, *is* est fréquent mais uniquement comme pronom personnel ; *ipse* se multiplie comme pronom-adjectif anaphorique (Van Uytfanghe 235-7) ; dans l'*Aratus latinus*, *hic* comme anaphorique (valeur de *is*) ou de présentatif ; *is* anaphorique ; *ipse* a fréquemment une fonction démonstrative ou anaphorique et devient un quasi-article déterminé ou défini (Le Bourdellès 199-201).

De *hic*, on rencontre avant tout les formes neutres *hoc* et *haec*, proches dans leur emploi de l'ancien français *co* (*ço*) et peut-être déjà prononcées telles quelles, quoiqu'on trouve encore, dans les *Serments de Strasbourg* et dans la *Cantilène* des attestations de *hoc* sans renforcement :

Ino quid il mialtre si fazet (*Serments de Strasbourg*, 6)

E por o fut presentede Maximien (*Cantilène*, 11)

Elle colpes non auret, por o no.s coist (*Cantilène*, 20)

vs.

A co no.s uoldret concreidre li rex pagiens (*Cantilène*, 21)

Is est fréquent surtout comme pronom objet direct et indirect où il n'est donc pas remplacé par le futur pronom *ille*. Vu leur maintien en latin, et leur absence en ancien français, on peut s'imaginer que ces formes – *eum*, *ei*, *eos* et *eis* – sont cependant assez proches, à l'oral, de leurs correspondants (proto)français *illum*, *illi*, *illos* et *illis*.

Enfin, *ipse* est encore solidement établi dans le domaine de l'anaphore, où *ille* ne s'est pas non plus imposé. Cela correspond au constat fait par Maria Selig, que *ipse* comme anaphorique semble être une norme du latin écrit, qui s'est développée de manière autonome en période tardive, indépendamment de la norme classique¹⁹².

La valeur marquée de *iste* et *ille* a laissé quelques traces en ancien français. Dans les plus anciens documents, on trouve encore quelques attestations de la valeur marquée des démonstratifs *ille* et *iste* :

dist di en avant (*Serments de Strasbourg*, 2)

= à partir de ce jour-ci

saveiet co qe li celor salus. co

astreiet ruina ludeorum. e ne doleiet

tant ----- de lur salut. cum il faciebat de

perditione ludeorum. (*Sermon sur Jonas*, 125-128)

= comme Dieu le fit

¹⁹² M. SELIG, *Die Entwicklung ...*, p. 156.

Ille gardera par ailleurs longtemps la possibilité d'avoir une valeur démonstrative en tant qu'article ou en tant que pronom. Ph. Ménard¹⁹³ fournit les exemples suivants :

Deuz feiz le vout mordre le jur ! (Bisclavret, 203)

« Ce jour-là, il essaya de le mordre à deux reprises »

par tote la cité

An sevent tuit la verité,

Et le suen non et le son pere. (Cligés, 2933)

Nous l'avons déjà remarqué plus haut : dans le domaine des pronoms, nos *vitae* font preuve d'un archaïsme certain. L'emploi des démonstratifs dans les textes devait différer de manière assez importante de celui en langue parlée. Néanmoins, les survivances, fût-ce limitées, semblent garantir des connaissances passives efficaces.

2.2.4. Réorganisation du possessif

Pour ce qui concerne l'emploi du possessif, la situation dans nos *vitae* est hybride : l'opposition entre possessif réflexif et non réflexif, respectivement *suus* et *eius*, reste pertinente dans certains passages alors qu'elle se perd ailleurs, généralement au profit de *suus*¹⁹⁴. Vu que la réflexivité cesse d'être un trait distinctif en ancien français et qu'il n'en reste nulle trace, il est possible que *suus* et *eius* aient déjà été perçus comme des synonymes par les auditeurs illettrés de nos textes latins, et que l'identification du possesseur soit déjà devenu une simple question de contexte.

2.3. Conclusion intermédiaire : le pronom

La confrontation du paysage pronominal qui caractérise nos textes latins avec la situation en ancien français nous permet de formuler les constats suivants :

¹⁹³ Ph. MÉNARD, *op. cit.*, p. 27.

¹⁹⁴ Les analyses comparatives montrent l'instabilité de l'opposition réfléchi-non réfléchi sans que la systématisation romane finisse toutefois par aboutir. Ainsi, *eius* continue à être utilisé, de même que *eorum* est loin de céder devant *illorum*.

La situation du possessif dans les textes : au IV^e siècle : *suus* entre en concurrence avec *eorum* au pluriel chez Égérie (Väänänen 53) ; au VI^e siècle : la règle classique se maintient globalement bien, mais *suus* empiète souvent sur *eius* et *eorum* (Bonnet 694 ; 696) ; au VII^e siècle : extension de *suus* au dépens de *eius* et *eorum* ; aussi inversement *eorum* pour *suus* chez Frédégaire (Haag 83) ; dans les chartes et diplômes *suus* ne sert plus qu'à renvoyer à un possesseur unique, *eius* ne prend jamais la place de *suus*, et *eorum* est toujours employé pour désigner une pluralité de possesseurs (Vielliard 184) ; *suus* s'emploie fréquemment pour *eius* de même que *eorum* pour *suus* chez Marculf (Uddholm 143-4) ; une extension de *suus* est constatée dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 204) ; la distinction entre *eius* et *suus* est généralement respectée, néanmoins *illorum* est quelquefois assimilable à *suus* dans la *Visio Baronti* (Van Uytvanghe 592) ; forte extension de *suus* au profit de *eius* dans le *Missale Gothicum* (Rose 241) ; au VIII^e siècle : la confusion entre le réfléchi et le non réfléchi semble plus ou moins consommée dans la *Vita Goaris* (Van Uytvanghe 238).

-Les traits conservateurs sans survivance sont fort peu nombreux : il s'agit d'un certain nombre de pronoms et d'adjectifs indéfinis et des formes de l'anaphorique *is*. Au génitif, la forme *eius* fut sans doute perçue comme une simple variante du possessif *suus*. En tant que pronom objet, les formes de *is* devaient être perçues comme des variantes de *ille*, absent dans cette fonction. Quant aux différentes désinences casuelles, nous avons des doutes concernant leur effective réalisation orale. Il nous semble probable qu'un système tricasuel était déjà plus ou moins mis en place.

- Le système tricasuel cas sujet-cas régime direct-cas régime indirect fait partie des survivances, comme aussi la valeur – fût-elle affaiblie – des anciens démonstratifs ou la non-expression du pronom-sujet. Ces traits relevés comme conservateurs peuvent avoir caractérisé encore la langue parlée à l'époque mérovingienne.

- La fixation de la place des pronoms objets est une restructuration entamée dans nos textes latins, et encore en cours en ancien français.

3. Morphosyntaxe du verbe

3.1. Passifs et déponents

Tout au long de nos quatre analyses latines, il nous a été difficile de lever un coin du voile pour ce qui concerne le fonctionnement réel des désinences synthétiques passives. Nous pouvons mentionner les constats suivants :

- les formes synthétiques sont encore relativement fréquentes, mais presque uniquement à la troisième personne¹⁹⁵ (cette caractéristique est certainement à mettre en rapport avec leur caractère narratif).
- les déponents ne sont généralement pas activés
- les hypercorrections (nouveaux déponents) sont rares.
- les périphrases analytiques non perfectives avec *esse* + participe passé gardent une valeur nettement résultative
- les variantes pronominales ne sont pas absentes mais leur présence n'est pas systématique. Elles sont les plus fréquentes dans la *Vita Pardulfi*.
- au perfectum, les surcompositions se répandent mais ne sont pas encore tout à fait systématisées.

À première vue, ces éléments plaident pour la survivance des passifs synthétiques. Cela correspond à la datation proposée par P. Flobert qui situe vers le troisième quart

du VIII^e siècle la ruine – rapide – des formes synthétiques. Ainsi, on part généralement de l'idée que le passif synthétique s'est bien maintenu durant presque toute la latinité, mais qu'il n'a pas survécu lors du passage du latin au français¹⁹⁶. Et, effectivement, on ne trouve plus de traces de ces formes à part quelques déponents dans les parties latines du *Sermon sur Jonas*¹⁹⁷.

¹⁹⁵ Pour la situation des infinitifs passifs, V. *infra* 3.4.1., p. 477.

¹⁹⁶ Les analyses comparatives montrent, à *l'inflectum*, la maintien global des formes passives synthétiques, malgré l'affaiblissement net de la valeur des terminaisons passives (vacillations des déponents) ainsi que la quasi-absence de formes périphrastiques ; *au perfectum*, la généralisation rapide des formes surcomposées (avec quelque retard pour les composés avec *fui*) ; à *l'infinitif*, la progressive perte de la distinction entre infinitif actif et passif synthétiques.

La situation des passifs et déponents dans les textes : au IV^e siècle : à *l'inflectum* : 1 forme déponente activée, passif analytique rarissime ; *au perfectum* : surcompositions, mais rarissimes avec *fuit*, *fuert* (deux exemples référant plutôt à un état) et une forme synthétique hypercorrecte chez Égérie (Väänänen 63-5) ; au VI^e siècle : à *l'inflectum* : instabilité des déponents mais maintien de la voix passive synthétique ; *au perfectum* : tendance vers la surcomposition, mais le parfait de l'indicatif reste en arrière ; une forme synthétique hypercorrecte ; à *l'infinitif* : confusion entre infinitifs en *-re* et *-ri* mais maintien des infinitifs en *-i* chez Grégoire de Tours (Bonnet 400-11 ; 643) ; dans la *Chronica Theudericana*, à *l'inflectum* : déponents presque exclusivement utilisés de manière classique ; pas de données claires quant au rapport passif périphrastique / synthétique ; à *l'infinitif* : confusion des formes en *-ri* et *-re* mais maintien des formes en *-i* ; deux exemples d'infinitifs périphrastiques avec *esse* pour l'infinitif passif présent (Adams 65-7) ; au VII^e siècle : à *l'inflectum* : activation des déponents, maintien global des passifs avec signes d'affaiblissement (passifs hypercorrects) ; *au perfectum* : surcomposition généralisée ; à *l'infinitif* : confusion *-ri/-re* chez Frédégaire (Haag 57-9 ; 86) ; dans les actes et diplômes, à *l'inflectum* : peu de déponents activés et quelques déponents hypercorrects ; maintien du passif synthétique dans la très grande majorité des cas ; *au perfectum* : formes surcomposées ; à *l'infinitif* : l'infinitif passif synthétique subsiste, parfois hypercorrect pour l'infinitif passé ; corrolairement *esse* + participe parfois employé au lieu du présent ; infinitifs déponents activés et confusions *-e/-i* (Viellard 158-162 ; 220-2) ; chez Marculf, à *l'inflectum* : instabilité des déponents (activations, passivations et déponents hypercorrects comme « faux purismes ») ; à *l'infinitif* : infinitif présent de sens passif (remontant à un emploi auprès de verbes causatifs en vieux latin) (Uddholm 159 ; 162-3) ; dans la *Vita Wandregiseli*, à *l'inflectum* : caractère vivant des déponents malgré quelques activations et quelques déponents hypercorrects ; quelques formes actives pour passives (Müller-Marquardt 132-4) ; dans la *Visio Baronti*, à *l'inflectum* : maintien des déponents malgré quelques activations (1^e conj.) ; au passif, les formes synthétiques sont largement utilisées avec de temps en temps une forme active (surtout 1^e conj.) ; *au perfectum* : le passif composé semble toujours avoir conservé sa valeur perfective, tandis que les formes surcomposées restent plutôt rares (3 occurrences avec *fui*) (Van Uytvanghe 584-5) ; dans le *Missale Gothicum*, à *l'inflectum* : déponents activés et déponents hypercorrects ; à *l'infinitif* : confusion *-re/-ri/-i* (Rose 242-4) ; au VIII^e siècle : à *l'inflectum* : déponents peu nombreux avec quelques activations (*-ari*) ; un passif analytique éventuel ; quelques citations bibliques mis à part, les formes synthétiques se limitent surtout à la 3^e pers. de l'ind. prés. de verbes du même champ sémantique ; *au perfectum* : la surcomposition est privilégiée à côté de quelques formes composées à l'ancienne ; à *l'infinitif* : confusion *-re/-ri/-i* dans la *Vita Goaris* (Van Uytvanghe 221-2) ; dans l'*Aratus latinus*, à *l'inflectum* : les déponents présentent des vacillations classiques ; maintien des formes passives synthétiques ; à *l'infinitif* : l'infinitif présent des déponents est moins stable que l'infinitif présent passif (Le Bourdellès 178-180 ; 200).

Dans le latin des Pères de l'Église, les déponents sont instables, certains verbes transitifs sont utilisés pour un passif et la surcomposition est fréquente (Blaise 70 ; 127).

¹⁹⁷ *vitam eternam mereantur*, 193 ; *prospicere dignetur*, 224.

Plusieurs choses nous dérangent cependant dans cette version des faits. D'une part, on prend trop à la lettre la langue écrite. D'autre part, trop peu de questions sont posées par rapport au fonctionnement de ces formes à l'oral. Le parallélisme par rapport au sort du système nominal est frappant : tout comme J. Herman avec sa morphologie à variantes accepte la dévalorisation des désinences, mais a de la peine à les lâcher réellement, et maintient ainsi un écart certain entre le latin tardif et le français précoce, P. Flobert accepte que vers la fin du VI^e siècle, les désinences passives perdent leur pertinence face au nombre croissant de variantes libres, pour ne devenir, au VIII^e siècle, qu'une pure variante morphologique, mais il n'envisage nulle part la possibilité de leur disparition à l'oral. Les deux scientifiques ont certainement raison en ce qui concerne la fortune et la survivance des désinences nominales et des passifs synthétiques dans la langue écrite. Mais qu'en était-il de la langue orale ? Prononçait-on encore les désinences passives ou n'étaient-elles que pure illusion d'optique, traces d'un stade langagier antérieur comme fossilisées dans la norme écrite ?

Pour ce qui concerne Grégoire de Tours, M. Bonnet est d'avis qu'il ne s'agit pas, ici comme pour les désinences, de confusions réelles ou de pertes réelles, mais de confusions au niveau mental ¹⁹⁸:

(...) la limite entre l'actif et le passif commençait à s'effacer, ou, si l'on veut, (que) Grégoire n'avait plus le sentiment bien net de la valeur précise des suffixes du passif. Mais ce sont justement les verbes déponents et les verbes actifs au sens intransitif ou réfléchi qui ont dû troubler ses notions ou émousser son sentiment grammatical. Ce n'est en aucune façon, comme on pourrait le supposer, un commencement de destruction des suffixes, dont on n'observe pas la moindre trace.

Une telle situation peut-elle durer deux siècles et ensuite ne laisser nulle trace morphologique en ancien français ¹⁹⁹?

Quoi qu'il en soit, si les désinences du passif avaient perdu leur valeur, comment le passif put-il encore fonctionner ? L'existence de survivances syntaxiques pourrait garantir leur fonctionnement syntaxique sans que les désinences aient encore été perçues comme distinctives. Si, pour les déponents, la désinence peut sans problème être considérée comme étant vide de sens, la chose est moins évidente pour les

¹⁹⁸ Bonnet 633.

¹⁹⁹ Cf. G. MOIGNET, « La forme en –re(t) ... », p. 6 : « Le passif [en ancien français] est entièrement périphrastique (...). Il n'y a pas trace du passif synthétique latin ».

formes passives. Il faut pour cela que les valeurs exprimées par la forme verbale puissent syntaxiquement être distinctes de celles des simples formes actives, autrement dit, qu'elles puissent être interprétées comme des formes actives tout en gardant une nuance passive, à l'instar des infinitifs actifs à valeur passive²⁰⁰.

Une étude publiée en 1977 par L. Feltenius montre que, dès le latin classique, en particulier dans les registres plus populaires, il existait des options d'intransitivation – afin que le sujet exerce l'action sur lui-même – à l'aide d'une forme soit active, soit passive, ou encore réflexive. La première est plutôt exceptionnelle, offrant l'avantage de la brièveté. Elle s'utilise par ailleurs souvent par analogie avec d'autres verbes du même groupe sémantique²⁰¹. Un exemple fourni pour la période postclassique²⁰² :

ABSCONDERE :

-act. intr. : *poteris sub illa procerissima platano ... latenter
abscondere*

-réfl. : *placuit, ut ipse quidem contubernio se tantisper
absconderet*

-médiopassif : *turbae medius et inter conferta iumenta latenter
absconditus*

(trois exemples pris chez Apuleus)

En latin tardif, l'emploi de plus en plus fréquent de l'intransitivation aurait pu être facilité par la désagrégation progressive du passif personnel synthétique dans la langue populaire et la confusion des voix. Ainsi, la double fonction de l'actif correspondrait de plus en plus à la double fonction du passif morphologique dont les désinences se vident de leur sens. Cette opération équivaut à une intransitivation : l'emploi d'un verbe transitif passif peut être interprété comme un verbe intransitif avec un degré très bas de participation du sujet.

L'existence de passifs implicites n'est en tout cas pas incompatible avec la situation en ancien français. En effet, en ancien français, de nombreux verbes employés de manière absolue équivalent à des verbes pronominaux. Ménard fournit les exemples suivants²⁰³.

Li criz lieve par la cité (Bérout, 827)

= vox elevatur per civitatem

²⁰⁰ V. *infra*, 3.4.1., p. 477.

²⁰¹ L. FELTENIUS, *Intransitivizations in Latin*, p. 21-23.

²⁰² *Ibidem*, p. 37.

Enfer ovre, qui les transglote (Béroul, 2826)
= *infernum aperitur*

Li hiaume cassent (*Erec et Enide*, 880)
= *cassides franguntur*

Question : cette intransitivation est-elle nécessaire et est-elle possible avec des passifs ternaires, c'est-à-dire accompagnés d'un complément d'agent ? Plusieurs observations nous invitent à pencher vers une réponse affirmative. Soit l'exemple suivant :

*puella quidem habebat demonium, venit obviam eis, **qui a nullo sacerdote sanare potuit**.* (*Vita Memorii*, 104.15-16)

L'interprétation classique de cette phrase donne : « une fille ... qui ne put être guérie par aucun prêtre ». L'intransitivation de l'infinitif conduit à une nuance légèrement différente : « une fille ... qui ne put guérir par l'intermédiaire d'aucun prêtre » ou « de la part d'aucun prêtre », avec un complément d'agent qui devient plus externe au procès et se rapproche ainsi d'un complément de moyen ou de cause. Le cas suivant, pris chez Feltenius²⁰⁴, offre un parallèle intéressant :

*domus **fulmine cremuit*** (*Thesaurus linguae latinae*, 4, 1154, 49 : CGL 5, 206, 37)

On peut l'interpréter soit comme « la maison brûla à cause de l'éclair », soit comme « la maison fut brûlée par l'éclair ».

Les quelques compléments d'agent qui accompagnent des passifs synthétiques à l'infecum – la plupart des compléments d'agent dans les quatre *vitae* accompagnent soit des passifs analytiques au perfectum, soit des participes passés – nous semblent pouvoir suivre ce modèle :

raucitate guturis in tantum gravabatur, ut, ... (*Vita Pardulfi*, 32.14-15)
→ il était tourmenté par ~ il souffrait de

a demonibus vexabantur (*Vita Pardulfi*, 26.22-23)
→ ils étaient tourmentés par ~ ils souffrirent de

²⁰³ Ph. MÉNARD, *op. cit.*, p. 124-125.

²⁰⁴ L. FELTENIUS, *Intransitivisations in Latin*, p. 84.

À titre de comparaison, ce passage avec un verbe déponent à sens intransitif et un complément d'agent/de cause introduit par la préposition *a* :

plaustrum preparatum et opertum velis adduxerunt, ut eum heremi loca perducerent, ut a gente nefandissima non periclitaretur ... (Vita Pardulfi, 33.16-17)

= pour qu'il ne périsse pas par/à cause du peuple abominable

L'intransitivation est-elle nécessaire ? Il faudrait croire qu'en latin mérovingien, le passif implicite put également fonctionner sans intransitivation. Un autre phénomène doit en effet être mentionné dans le cadre de l'effacement des frontières entre le passif et l'actif. Nous avons remarqué lors de nos analyses que les passifs synthétiques sont souvent utilisés dans le cadre des constructions personnelles. Ces constructions ont la particularité de rendre vague la frontière entre l'actif et le passif : la terminaison du passif marque plutôt l'absence de sujet déterminé qu'un passif réel. P. ex. :

quia a latrone sepulturola mea expoliare dinoscitur (Vita Gaugerici, 658.5)

→ littéralement : ma sépulture est su être pillée

→ on sait que ma sépulture est en train d'être pillée :

3e pers.sg. actif impersonnel ~ *dinoscit*

Cumque a clericis vel cuncto populo ad ipsum episcopatum Camaracense civitate peteretur ... (Vita Gaugerici, 654.2) → de la part de ... on demanda; il fut demandé

À la lumière de ceci, il nous semble que certains passifs ternaires peuvent même être réinterprétés :

et ministeria divina a clericis celebrantur (Vita Gaugerici, 657.20)

= les services divins sont célébrés par les clercs

→ ils célèbrent (on célèbre) les services divins avec les clercs

cum traheretur a custodibus, exclamavit, dicens ... (Passio Leudegarii, 350.13)

= lorsqu'elle fut tirée par les gardes, elle s'écria en disant ...

→ lorsqu'on la tira avec l'aide des gardes, elle s'écria en disant ...

Il nous semble par conséquent que ces formes pouvaient facilement fonctionner sans la terminaison passive, la tournure impersonnelle étant suffisamment évidente de par

le contexte sémantique et l'agencement syntaxique : la forme conjuguée est en effet accolée à l'infinitif. Ici aussi, l'ancien français semble confirmer puisque les verbes impersonnels y sont fort nombreux – plus nombreux qu'en français moderne – et que le sujet apparent n'y est pas toujours exprimé²⁰⁵.

L'emploi de *habere* illustre bien ce flou entre actif, passif et impersonnel : dans nos textes, on peut trouver des emplois impersonnels avec la forme *habetur*, qui pourraient se transposer en ancien français à l'aide de la forme active *a*, le sujet apparent n'étant pas encore systématisé en ancien français. Comparez :

-Tamen capitulus lectionis mei hec habetur in ordine (Vita Gaugerici, 653.8)

-pro nihilo reputans, quod habetur in mundo (Passio Leudegarii, 329.17)

Garde n'i ait menti (Raoul de Cambrai, 6314)

"Prends garde qu'il n'y ait pas de mensonges dans tes paroles"²⁰⁶

Ce phénomène, qu'il faudrait certainement étudier plus en détail, impliquerait, comme le montrent les exemples, l'interchangeabilité, du moins dans certaines constructions, des cas sujet et cas régime ; du nominatif et de l'accusatif.

Enfin, une interprétation active transitive n'est peut-être pas exclue dans le cas de :

Nam quisquam quacumque deteneretur infirmitate ... (Passio Leudegarii, 349.5)

→ quiconque fut tenu par une quelconque infirmité → quiconque avait une quelconque infirmité

En conclusion à ce chapitre difficile, nous dirions qu'il y avait certainement un flou communicationnel important pour ce qui concerne l'emploi des passifs synthétiques, mais que celui-ci devait la plupart du temps pouvoir être vaincu grâce à des réinterprétations intransitivantes ou impersonnalisantes. Cette idée est compatible avec l'assertion de H.F. Muller, à savoir que les nouvelles formes passives ne furent utilisées initialement que pour des sens purement passifs, en accentuant l'idée passive. Cette emphase était selon lui le besoin auquel répondait la nouvelle construction²⁰⁷.

²⁰⁵ Ph. MÉNARD, *op. cit.*, p. 122-123 ; Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle ...*, § 317 sq.

²⁰⁶ Exemple repris de Ph. MÉNARD, *op. cit.*, p. 123.

²⁰⁷ H.F. MULLER, « The passive voice in vulgar latin », p. 91.

3.2. Futur et conditionnel

Nos *vitae* offrent d'une part des survivances très peu nombreuses du futur synthétique, et parallèlement, une absence presque totale d'émergences romanes²⁰⁸. Cet état se fonde parfaitement dans le jeu flou de la communication verticale, où les choses ne sont pas toujours ce qu'elles paraissent au premier coup d'oeil, et où la réinterprétation permet fréquemment de biaiser.

Ainsi, il faut tenir compte du fait que la plupart des anciennes formes synthétiques du futur I ont dû se confondre avec le présent de l'indicatif, sans que cela pose pour autant problème : le contexte est suffisamment univoque pour que le rapport de postériorité ne doive pas nécessairement être explicité. Et c'est précisément ce manque d'insistance sur le caractère futur de l'action qui explique sans doute l'absence du futur roman.

S'il est vrai que le futur I n'a laissé d'autre trace en ancien français que la forme *er* (< *ero*)²⁰⁹, il faut remarquer aussi que les futurs romans sont peu nombreux dans les premiers textes, et que leur apparition va de pair, justement, avec une insistance liée à la prise de distance par rapport au présent. Celle-ci diminue au fur et à mesure qu'on

²⁰⁸ Les analyses comparatives montrent un futur I très peu présent si ce n'est, essentiellement, dans des citations bibliques. Les périphrases romanes sont cependant loin de s'imposer avant la *Vita Goaris*.

La situation des futurs et conditionnels dans les textes : au IV^e siècle : fréquemment *-et* pour *-it* pour un certain nombre de verbes ; futur I rare ; fréquemment présent pour futur en discours direct chez Égérie (Väänänen 58-9) ; au VI^e siècle : fréquemment le présent pour le futur chez Grégoire de Tours (Bonnet 634) ; futur classique mais peu présent ; une périphrase avec *esse* + participe futur, un cas de présent pour le futur, une périphrase avec *debere* + infinitif dans la *Chronica Theudericana* (Adams 68-9) ; au VII^e siècle : confusion *-et/-it* répandue ; futur I concurrencé par le présent, le futur II, et des tours périphrastiques avec *debere*, *velle*, et *esse* + infinitif ; deux occurrences de la forme romane entièrement développée (soudée) avec *habere* + infinitif chez Frédégaire (Haag 53-5 ; 59 ; 87) ; confusion *-et/-it* généralisée ; futur I peu fréquent mais futur périphrastique absent dans les chartes et diplômes ; fréquemment le présent de l'indicatif ou du subjonctif ou le futur II (Vieliard 162 ; 166 ; 223) ; futur I rare outre les citations bibliques, parfois remplacé par *voluero* + infinitif ; futur II très fréquent chez Marculf (Uddholm 151) ; un exemple de périphrase avec *habere* dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 215) ; maintien des futurs I et II ; tournures périphrastiques avec *habeo* et surtout *debeo* et *volo* restent marquées dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 584) ; au VIII^e siècle : futurs synthétiques plutôt marquées (surtout employés en citation) *versus* périphrases non marquées avec *esse* + participe futur, ou *habere*, *debere*, *velle* + infinitif ; quelquefois le présent pour futur le dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 219-21).

Dans le latin des Pères de l'Église, le futur I se voit concurrencé par des périphrases avec *habere* et *debere*, le présent et le futur antérieur (Blaise 130-2 ; 134-5).

²⁰⁹ Pour la survivance en ancien français du futur synthétique du verbe *être*, V. M.H. OFFORD, « Sur l'imparfait de l'indicatif et le futur du verbe *estre* en français médiéval », p. 161-228. Selon les relevés de l'auteur, le futur *ert* disparaît des textes en prose vers 1320, et des textes en vers après 1402 (p. 177).

avance dans le temps et est effacée dans la *Vie de saint Alexis*. Nous reprenons le relevé des occurrences réalisé par G. Moignet²¹⁰:

<i>Serments</i>	saluarai, prindrai
<i>Jonas</i>	31 preirets
<i>Passion</i>	114 neiara, 116 gurpira, 229 aucidrai, 296 uendras, 336 resurdra
<i>Léger</i>	7 didrai, 6 ditrai, 92 estrai, 162 podra, 174 awra, 113, 151 aurez
<i>Alexis</i>	224 durai, 209 lairai, 167 istrat, 523 feruns, 315 trovereiz, 204 prendrunt, etc.

De son côté, le futur II n'offre que de rares attestations dans nos *vitae*. Il est par conséquent difficile de juger de sa valeur. Nous avons pu constater cependant que la valeur de futur du passé pouvait facilement se confondre avec celle du futur simple. L'hypothèse de M. Banniard, selon laquelle les formes du futur II se rapprochaient de celles du nouveau futur périphrastique²¹¹, ne se voit donc pas infirmée.

Parallèlement à l'absence du futur roman dans nos textes latins, il nous faut aussi signaler celle du conditionnel. Dans cette optique, il est intéressant de constater que l'ancien français se caractérise par une équivalence importante du conditionnel et du subjonctif. Ainsi, le résultat de la condition (tout comme d'ailleurs la condition même) est exprimé le plus fréquemment à l'aide de l'imparfait du subjonctif. Voici un des exemples fournis par L. Foulet²¹² :

*S'il s'acordast a ma penssee,
tost fust la chose creantee.
(Huron le Roi, Le vair palefroi, 389-90)*

La situation du futur et du conditionnel n'offre pas beaucoup de signes allant dans le sens de l'aval typologique. Toutefois, on ne peut pas dire qu'ils se caractérisent par un conservatisme exacerbé : la situation en (très) ancien français n'est pas foncièrement différente et se caractérise par une entrée en lice discrète des nouveaux paradigmes.

3.3 Émergences analytiques

²¹⁰ G. MOIGNET, « La forme en re(t) dans le système verbal du plus ancien français », p. 5.

²¹¹ M. BANNIARD, « Quelques exemples de compromis morphologiques ... », p. 12 [dact.].

²¹² L. FOULET, *Petite syntaxe ...*, § 217.

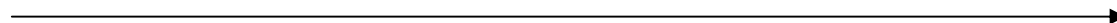
Le passé composé n'est encore que dans sa phase initiale dans nos *vitae* latines ; là où apparaît la construction *habere* + participe passé, elle est encore très marquée, ayant une valeur résultative prononcée²¹³. Cette tournure périphrastique est donc encore loin de concurrencer le parfait de l'indicatif et nos textes sont loin de refléter le libre essor pris par le passé composé à partir des V^e-VI^e siècles²¹⁴. Toutefois, en ancien français, le passé composé ne perdra que progressivement sa valeur résultative marquée. L'exemple suivant, fourni par Ph. Ménard, l'illustre bien :

li cuens Guillelmes a Nymes aquitee (Charroi de Nîmes, 1483)

qu'il traduit par « Le comte Guillaume a libéré Nîmes », tout en ajoutant que, littéralement, la construction signifie : « Il tient Nîmes après l'avoir libérée »²¹⁵.

Sur l'échelle des différentes valeurs du passé composé en ancien français établi par Cl. Buridant²¹⁶, nos textes se cantonnent dans la première phase, à l'extrême gauche : c'est le noyau d'où partira l'extension du passé composé.

ACCOMPLI RÉSULTATIF AVOIR NON DÉMATÉRIALI SÉ -il a le chief encliné -la face a moilliee (Ami, 3362)	VALEUR CINÉTIQUE <i>isnellement est celle part aléz (Ami, 176)</i>	ACCOMPLI D'UN PROCÈS ANTÉRIEUR PLEINEMENT INCIDENT <i>descendent / ont descendu</i>	ACCOMPLI INDIFFÉRENT AU TEMPS <i>Quant gabé ont / Quant gabé orent (Ami, 2005/499)</i>	ÉQUIVALENCE AVEC LE PASSÉ SIMPLE <i>Hardrés a sus monté (Ami, 315)</i>
--	---	--	---	--



²¹³ On ne trouve que de timides débuts du parfait analytique avec *habere* et le participe passé dans les analyses comparatives. Les cas où le sens d'accompli a tout à fait disparu sont plutôt rares.

La situation des parfaits analytiques dans les textes : au IV^e siècle : la périphrase avec *habere* + participe passé existe mais la valeur première des deux éléments reste sensible chez Égérie (Väänänen 84) ; au VII^e siècle : exemples de *habere* + participe/gérondif pour le parfait et pour le plus-que-parfait chez Frédégaire (Haag 59) ; exemples de *habere* avec le participe passé remplaçant le parfait et le plus-que-parfait chez Marculf (Uddholm 150) ; deux exemples de périphrase dont un où *habere* garde son sens propre, et un qui équivaut plus nettement à un parfait dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 216) ; une périphrase douteuse dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 584) ; au VIII^e siècle : une périphrase équivalant, en guise de forme marquée, au parfait dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 219).

Dans le latin des Pères de l'Église, *habere* avec le participe passé équivaut souvent à un parfait ou un plus-que-parfait quoiqu'il s'agisse généralement d'exprimer un présent accompli (Blaise 129-30).

²¹⁴ S. KISS, *Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif*, p. 9.

²¹⁵ *Syntaxe de l'ancien français*, § 147, p. 141.

²¹⁶ Cl. Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 303.3, p. 381.

Au niveau du fonctionnement textuel, la valeur d'accompli semble avoir déterminé l'emploi du passé composé en ancien français : appelé à introduire ou à terminer des phases discursives, celui-ci marquerait les temps forts d'un texte²¹⁷.

Quant à l'emploi des imparfaits et des plus-que-parfaits : il n'y a que de faibles signes qui peuvent annoncer le *time-shift*²¹⁸. En effet, le paradigme des imparfaits, tant à l'indicatif qu'au subjonctif, reste parfaitement vivant et la valeur d'antériorité continue de caractériser les plus-que-parfaits. Mais il est vrai que l'explicitation de cette antériorité est plus d'une fois superflue : c'est lorsque le contexte est suffisamment clair et que l'antériorité étant limitée dans des successions du genre : « et lorsqu'il était arrivé, le saint lui dit ... », qui équivaut à : « et lorsqu'il arriva, le saint lui dit ... ». Ainsi, le plus-que-parfait se rapproche déjà de la valeur de simultanéité sans pour autant avoir déjà accompli le glissement de temps.

En ancien français, le plus-que-parfait de l'indicatif – soit les formes en *-ra* – survit, mais ses attestations se raréfient à mesure que l'on avance dans le temps. Il s'agit généralement de la 3^e personne du singulier de verbes usuels. Cl. Buridant fournit le relevé de toutes les occurrences par ordre chronologique²¹⁹, soit pour les plus anciens textes :

-5 exemples dans la *Cantilène de sainte Eulalie* (v. 2, 9, 18, 21, 22)

-15 exemples dans la *Passion de Clermont* (v. 82, 133, 145, 151, 170, 188, 330, 331, 332, 355, 372, 400, 418, 429, 468)

²¹⁷ A. VANDERHEYDEN, « Le passé composé en ancien français : un temps clé du discours ? », p. 494-503. L'auteur a examiné l'insertion textuelle du passé composé dans le roman *Galeran de Bretagne* (XIII^e siècle). Il faudrait évidemment procéder à des analyses comparatives.

²¹⁸ Les analyses comparatives montrent une concurrence entre le plus-que-parfait et l'imparfait du subjonctif qui commence tôt, mais qui n'a toujours pas abouti au VIII^e siècle.

La situation des glissements de temps dans les textes : au VI^e siècle : le plus-que-parfait prend assez souvent la place de l'imparfait au subjonctif, dans des phrases où il est évident que toute idée d'antériorité est absente chez Grégoire de Tours (Bonnet 640) ; exemples du subjonctif plus-que-parfait pour l'imparfait dans la *Chronica Theudericana* (Adams 68) ; au VII^e siècle : nombreux exemples du subjonctif plus-que-parfait pour l'imparfait, mais presque uniquement avec *potuissem*, *debuisssem* et *fuissem* chez Frédégaire (Haag 86) ; le plus-que-parfait, très fréquent, peut avoir la valeur de l'imparfait au subjonctif mais pas à l'indicatif dans les chartes et diplômes (Vielliard 224) ; maintien tant du plus-que-parfait de l'indicatif que de l'imparfait du subjonctif dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 584) ; au VIII^e siècle : glissements rares à l'indicatif mais plus prononcés au subjonctif : l'imparfait subsiste mais est de plus en plus concurrencé par le plus-que-parfait, nettement plus nombreux, dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 219 ; 239-41).

Dans le latin des Pères de l'Église, le plus-que-parfait du subjonctif commence déjà à s'employer avec la valeur d'un imparfait dans les subordinées (Blaise 136).

-13 exemples dans la *Vie de saint Léger* (v. 8, 56, 86, 121, 123, 152, 191, 197, 202, 230, 234)

-3 exemples dans la *Vie de saint Alexis*, ms.V (*firet*, ms. L²²⁰, 125/*fist*, mss. A, P, S ; *soure*, 488/ *soüst*, ms. L ; *oure*, 490/*oüsse*, ms. L)

La valeur de la forme en *-re(t)* a été étudiée par G. Moignet, qui y voit « un fossile linguistique » remontant à un système psychique verbal antérieur et qui n'a pu survivre dans le nouveau système roman. En effet, nous avons expliqué dans notre grille d'analyse comment le système latin à double horizon passe à un système français à horizon unique avec instauration systématique de l'opposition aspectuelle incident-décadent. La survivance de la forme en *-re(t)* équivaut à la survivance fragmentaire du deuxième horizon du latin. Le fait d'être à cheval sur deux systèmes verbaux différents, en fait une forme riche en possibilités qui équivaut tantôt à un simple prétérit, tantôt à un parfait, ou qui peut garder la valeur classique d'achevé du passé. En effet, comme le parfait latin est déjà passé du côté du prétérit roman, c'est la forme en *-re(t)* qui incorpore à elle seule les anciennes valeurs du parfait et du plus-que-parfait latins.

LATIN			
	décadent (accompli)	décadent<-----> incident	incident (inaccompli)
HORIZON 1	imparfait	(passé)<présent>(futur)	futur I
HORIZON 2	plus-que-parfait	(passé)<-parfait->(futur)	futur II

PLUS ANCIEN FRANÇAIS			
incident	prétérit défini	présent	futur catégorique
incident + décadent	imparfait	HORIZON 2 ↓ forme en <i>-re(t)</i>	futur hypothétique

FRANÇAIS			
incident	prétérit défini	↓ présent	futur catégorique
incident + décadent	imparfait		futur hypothétique

Dans la pratique, ces formes passent pour des formes secondes du prétérit défini. N'existant que pour quelques verbes, elles sont choisies parce qu'il s'y attache une nuance stylistique de passé lointain qui fait qu'elle suggère l'antériorité chronologique, logique ou notionnelle²²¹.

Buridant qualifie la forme en *-re* de parfait inactuel et la définit comme un temps qui « représente le passé comme indépendant par rapport au repérage du présent, borné par le contexte ». Il s'emploie le plus couramment « dans des propositions où l'inactualité vient de la mise en arrière-plan de procès dont l'antécédence sert de

²¹⁹ Cf. BURIDANT, *op. cit.*, § 205, p. 252. Cf. Buridant s'est, semble-t-il, basé sur les analyses de ces formes par G. MOIGNET, « La forme en *-re(t)* dans le système verbal du plus ancien français », p. 36 sq.

²²⁰ C'est le manuscrit de l'édition que nous avons utilisée.

préparation, d'explication et de justification au procès exprimé au passé simple ou au présent historique²²² ».

Quant aux plus-que-parfaits du subjonctif, ils se substituent au paradigme de l'imparfait dès les premiers textes²²³. L'absence de trace s'expliquerait par le fait que la marque – r s'est vue confiée à un nouveau paradigme, à savoir celui des futurs I et II, également établi dès les premiers textes²²⁴. La présence au sein de nos *vitae* de cet « infinitif à flexion personnelle ²²⁵» relève donc d'un archaïsme certain.

3.4. Autres constats relatifs à la morphosyntaxe verbale

3.4.1. Perte des infinitifs

À côté de l'infinitif présent, les infinitifs passifs et passés synthétiques sont encore en vigueur dans notre corpus latin alors que leur expression, en ancien français, sera analytique.

Dès les premiers textes, il n'y a en effet pas de trace de forme issue de l'infinitif parfait latin en *–isse*²²⁶ mais on n'y rencontre pas non plus de formes composées de l'infinitif²²⁷. Vu leur ressemblance formelle avec le plus-que-parfait du subjonctif – le futur imparfait du subjonctif de l'ancien français –, il ne nous semble pas improbable que ces infinitifs furent interprétés comme des formes personnelles insérées dans des subordonnées paratactiques.

Dans nos textes latins, l'infinitif passif est dans la plupart des cas formellement indistinct de l'infinitif actif, du moins à l'oral : les terminaisons *–ri* et *–re* se confondent. Cet état des choses perdure en ancien français, où l'infinitif passif analytique est rare et où l'infinitif actif s'approprie ses valeurs. Selon Cl. Buridant, « les formes nominales, indiquant le procès verbal de la manière la plus élémentaire, et ne se référant pas à la personne, peuvent conduire à ne pas distinguer l'agent et le patient ²²⁸». Voici, à titre d'illustration, un des nombreux exemples cités par Buridant :

²²¹ G. MOIGNET, « La forme en *–re(t)* ... », p. 56.

²²² Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 298, p. 371.

²²³ Cf. G. MOIGNET, « La forme en *–re(t)* ... », p. 3 : il n'y a pas trace de forme issue de l'imparfait ni du parfait latin ; p. 17 : l'imparfait du subjonctif apparaît comme sémiologiquement systématisé dès les premiers textes du français.

²²⁴ *Ibidem*, p. 5.

²²⁵ *Ibidem*, p. 17.

²²⁶ *Ibidem*, p. 2.

²²⁷ *Ibidem*, p. 6.

²²⁸ Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 229, p. 295.

N'i ad Francés ki vos juget a pendre (Chanson de Roland, 2789)
 (Il n'y a pas de Français qui vous condamne à être pendu)

3.4.2. Le sort du substantif verbal

Le substantif verbal est encore bien vivant et ne se voit menacé ni par l'infinitif, ni par le participe présent²²⁹. Le plus souvent, il se construit avec la préposition *ad* et exprime une valeur finale. Cet emploi revient à l'infinitif en ancien français :

A lui tranchier mar querras fer (Eneas, 2316)
 « Pour le couper tu aurais tort de prendre du fer »²³⁰

Toutefois, le gérondif latin a laissé quelques traces en ancien français. La forme en –*ant* s'y combine en effet avec un grand nombre de prépositions afin d'exprimer ainsi un rapport circonstanciel, dont le but (deuxième exemple)²³¹ :

-servi vos ai par mes armes portant (Raoul de Cambrai, 682)
-mais il le fait por sa vie recatant (Ogier le Danois, 5476)
-ne se falront dusqu'as membres perdant (Ogier le Danois, 5424)
-passer le feroi mer sans nul terme prenant (Gaufrey, 7517)
-ki herbe voelt, il la prent en gisant (Chanson de Roland, 2523)

²²⁹ Les analyses comparatives montrent le caractère vivant des substantifs et adjectifs verbaux. Généralement, ils entrent en concurrence avec les infinitifs à sens final, et avec le participe présent à valeur circonstancielle.

La situation du gérondif dans les textes : au IV^e siècle : fréquentes constructions à valeur finale *ad/super* + *-ndum* ; infinitifs avec valeur finale après verbes de mouvement ; adjectif verbal rare chez Égérie (Väänänen 85-6) ; au VI^e siècle : le gérondif n'est pas rare, à l'ablatif il se rapproche du participe présent ; emploi libre de l'infinitif à sens final chez Grégoire de Tours (Bonnet 646 ; 654-5) ; fréquent emploi de l'infinitif à sens final dans la *Chronica Theudericana* (Adams 97) ; au VII^e siècle : gérondif très fréquent, le plus souvent à l'accusatif (sans la préposition *ad*) pour indiquer le but, en se rapprochant beaucoup de l'infinitif chez Frédégaire (Haag 89-90) ; gérondif très vivant, souvent avec valeur finale dans les chartes et diplômes (Vielliard 163 ; 227-8) ; caractère vivant du substantif et de l'adjectif verbaux ; rapprochements avec le participe présent et de l'infinitif à valeur finale (« faux purisme ») chez Marculf (Uddholm 83 ; 155-8) ; emploi du substantif et de l'adjectif verbaux ; rapprochements avec le participe présent et avec l'infinitif final et le supin dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 156 ; 219-20) ; l'auteur se sert toujours de l'adjectif verbal et du gérondif, ce dernier pouvant équivaloir à un participe présent dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 592) ; au VIII^e siècle : quelques occurrences du substantif verbal (avec *ad*) et de l'adjectif verbal ; pas de confusions participe présent et gérondif dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 223) ; le substantif et l'adjectif verbaux sont bien connus ; quelques cas d'équivalence entre le participe présent et l'ablatif du gérondif dans l'*Aratus latinus* (Le Bourdellès 203).

²³⁰ Exemple repris de Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 170, p. 166.

²³¹ Cf. Th. LAMBERTZ, « Gerundiale Konstruktionen ... », p. 177-8 d'où viennent aussi les exemples.

Seule la dernière tournure avec *en* a survécu en français moderne. Nous n'avons pas trouvé cette tournure dans nos textes, mais nous avons pu constater que le gérondif se rapprochait du participe présent pour la description d'actions parallèles à l'action principale. La préposition n'étant pas nécessaire avec le gérondif pour cette fonction, on peut se demander si les deux formes en *-ndo* et en *-nte(m)* étaient encore distinctes à l'oral.

Enfin, l'adjectif verbal est rare dans nos textes latins : il est plutôt figé dans son emploi et relégué à quelques emplois stéréotypés. Il n'a pas laissé de traces en ancien français.

3.4.3. L'impératif

Les impératifs sont de formation classique²³². Comme ils s'inscrivent généralement dans des intertextualités bibliques, leur emploi ne doit sans doute pas avoir prêté à conséquence, d'autant plus que ces formes ne sont pas tellement différentes des impératifs français dérivés de l'indicatif présent.

3.5. Conclusion intermédiaire : le verbe

Dans le domaine du verbe, la confrontation des résultats de nos analyses avec les données de l'ancien français fut fort intéressante. Elle nous a confirmé l'importance de la réinterprétation. En effet, plusieurs traits conservateurs dans le cadre de la typologie contrastive semblent avoir pu s'intégrer dans le système roman par l'intermédiaire de glissements mentaux qui en modifiaient la perception.

Ainsi, le passif synthétique fut sans doute interprété, selon le contexte, comme une forme active transitive, intransitive ou impersonnelle. Nous rappelons dans cette optique, qu'il nous est difficile de nous prononcer sur l'état des terminaisons passives, mais qu'un état d'érosion avancé ne nous paraît pas improbable.

Perceptions modifiées aussi pour le futur I, sans doute ressenti comme un indicatif présent à valeur future ; peut-être pour le futur II, à mettre en rapport avec le nouveau futur périphrastique ; pour l'impératif latin proche de l'impératif roman ; pour les plus-

²³² Les analyses comparatives révèlent le déclin de l'impératif classique en *-o* et le caractère vivant de l'impératif classique sans *-o*. Les formes romanes en *-tis* au pluriel sont plutôt exceptionnelles.

La situation de l'impératif dans les textes : au VI^e siècle : impératifs classiques avec quelques hésitations au pluriel pour les formes déponentes et passives chez Grégoire de Tours (Bonnet 416) ; au VII^e siècle : maintien global chez Frédégaire (Haag 56) ; impératif classique et quelques impératifs populaires en *-tis* au pluriel dans les chartes et diplômes (Vieliard 164-5) ; formes classiques dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 156) ; au VIII^e siècle : maintien global dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 223).

que-parfaits de l'indicatif et du subjonctif ressentis respectivement comme des parfaits de l'indicatif et des imparfaits du subjonctif ; enfin pour l'infinitif passif ressenti comme un infinitif actif à valeur passive.

Les traits conservateurs suivants n'ont pas laissé de traces en ancien français et devaient faire appel à des connaissances réellement passives : l'adjectif verbal et le paradigme du subjonctif imparfait latin.

Enfin, le passé composé à valeur résultative et le gérondif final peuvent sans doute encore être considérés comme appartenant aux connaissances actives.

4. Syntaxe propositionnelle : L'ordre des constituants

Nous avons pu remarquer la dominance de l'ordre archaïque (S)XV dans l'ensemble de nos quatre *vitae*²³³. Parmi elles, la *Vita Memorii* va le plus dans le sens de l'évolution romane : l'ordre XV y est moins dominant et davantage marqué en ce sens qu'il est fréquemment attesté avec des compléments figés. D'autre part, la fréquence de l'ordre VX peut avoir partie liée avec le caractère dramatique du texte. En général, c'est-à-dire lorsque la progression syntaxique ne vise pas de focalisation, on peut affirmer que les compléments postposés se caractérisent par une plus grande autonomie par rapport à la forme verbale que les éléments antéposés. C'est la raison pour laquelle les compléments postposés sont généralement des éléments qui ne sont pas marqués syntaxiquement – une place pour une fonction –, et qui véhiculent de l'information nouvelle, importante pour la progression du texte. Il ne nous semble pas improbable qu'on puisse ainsi établir un nouveau parallèle entre le degré d'expressivité et d'insistance du texte et la fréquence de l'ordre VX. Le fait qu'un texte expressif comme la *Vita Pardulfi* conserve de manière massive l'ordre XV s'explique d'autre part sans doute par le maintien d'une norme écrite bien instaurée.

²³³ Les analyses comparatives montrent que l'ordre SVO est déjà solidement établi au IV^e siècle, mais que l'ordre SOV ne disparaît pas pour autant : encore au VIII^e siècle, il reste dominant, notamment dans les subordonnées.

Le rapport SOV/SVO dans les textes : au IV^e siècle : l'ordre SVO est solidement attesté chez Égérie (Väänänen 106) ; au VII^e siècle : l'ordre des mots est resté très latin dans la *Vita Wandregiseli* : l'objet nominal est antéposé dans 58% des principales et dans 84,5% des subordonnées (Müller-Marquardt 236 ; 240) ; l'ordre des mots en général demeure assez varié ; l'ordre SOV alterne avec l'ordre SVO dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 599) ; au VIII^e siècle : l'ordre des constituants est très variable ; l'ordre SOV domine, surtout dans les subordonnées, mais amène rarement une hypotaxe à gauche dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 251).

L'ordre archaïque ne nous est pas apparu comme problématique. D'une part, comme le montreront aussi les analyses de la partie suivante, les phrases sont bien balisées à l'aide de blocs morphologiques et de prépositions. D'autre part, les blocs syntaxiques – avec des places prévisibles selon le complément concerné – assurent la clarté de la progression. La postposition du verbe a par ailleurs l'avantage de bien marquer la fin des unités périodiques successives.

Quant à l'ancien français, c'est « typologiquement une langue à verbe second et à sujet pronominal nul²³⁴ ». Dans la pratique, l'ancien français possède plusieurs schémas de phrase couramment utilisés²³⁵ et « conserve encore des traces profondes de l'ordre latin à prédétermination²³⁶ ». Selon les relevés de Chr. Marchello-Nizia sur la *Chanson de Roland*²³⁷, les structures à objet nominal précédant le verbe sont encore fréquentes au début du XII^e siècle. Dans sa première période, les ordres OV et VO²³⁸ ne sont ni l'un ni l'autre marqués ; le premier est courant dans des déclaratives à sujet nul alors que le second sert à marquer que le sujet antéposé est marqué²³⁹.

Ce n'est qu'au cours de son histoire que le français perdra progressivement la flexibilité qui le caractérise et qu'il a héritée du latin, et qu'il développera notamment une contrainte sur la place des compléments nominaux. Ainsi, l'ordre XV survivra longtemps, mais deviendra de plus en plus marqué. Au XIII^e siècle, toujours selon les relevés de Chr. Marchello-Nizia – ici sur la *Quête du saint-Graal* –, l'ordre OV est cantonné dans trois emplois particuliers : hormis les emplois figés, il sert soit à la thématization de l'objet, soit à l'emphatisation de l'objet rhématique ou du sujet postposé²⁴⁰. Parmi les subordonnées, les propositions relatives constitueront longtemps un « îlot de résistance » en maintenant l'ordre OV²⁴¹. Les données de notre

²³⁴ Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 631, p. 741.

²³⁵ Chr. MARCHELLO-NIZIA, *L'évolution du français*, p. 57.

²³⁶ Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 631, p. 742.

²³⁷ Il s'agit de relevés faits sur les énoncés déclaratifs à verbe conjugué transitif ayant un complément d'objet exprimé.

²³⁸ Afin de centrer son analyse et de la situer dans le cadre de la typologie sérielle, Chr. MARCHELLO-NIZIA a laissé de côté les éléments autres que le verbe, le sujet et l'objet. Elle n'a travaillé que sur des énoncés déclaratifs à verbe conjugué transitif ayant un objet exprimé. (Chr. MARCHELLO-NIZIA, *L'évolution du français*, p. 48).

²³⁹ Chr. MARCHELLO-NIZIA, *L'évolution du français*, p. 102.

²⁴⁰ *Ibidem*.

²⁴¹ Cl. BURIDANT, « L'ancien français à la lumière de la typologie des langues ... », p. 49 et p. 61 ; IDEM, *op. cit.*, § 637, p. 747 ; B. BAUER, *Du latin au français*, p. 129, p. 158. Sur l'évolution de l'ordre des mots dans la relative en ancien français V. H. GEISLER, « Wortstellung und Informationswert im altfranzösischen Relativsatz mit *qui* », p. 279-292. L'auteur montre qu'entre les deux pôles OV et VO se situe une période où la flexibilité de l'ordre des mots est

corpus confirment cette lenteur avec laquelle s'impose l'ordre VO, et plus globalement VX. Dans les *Serments*, l'ordre est encore tout à fait latin²⁴². Dans le passage suivant, pris de la *Vie de saint Léger*, on remarquera que tous les verbes se trouvent en fin de proposition :

A se. l <u>mandat</u> et cio li <u>dist</u>	43
A curt <u>fust</u> , sempre lui <u>servist</u> .	
Il l' <u>exaltat</u> e l' <u>onorat</u> ,	
Sa gratia li <u>perdonat</u> ,	
Et hunc tam bien que il en <u>fist</u>	
De Hostedun evesque en <u>fist</u> .	48

La liberté relative avec laquelle on dispose les éléments dans la phrase est clairement une survivance longue. D'autre part, il est plus difficile de prendre en considération les valeurs que véhiculent les différentes positions en termes de logique textuelle et la façon dont elles évoluent.

5. Syntaxe phrastique

5.1. Coordination, subordination et parataxe

Les *vitae* sont loin d'éviter la subordination. Mais s'il est vrai que la coordination et la parataxe (coordination ou juxtaposition pour subordination) sont plutôt minoritaires, il faut observer que les modalités de la subordination sont relativement restreintes. D'une part, la progression des phrases est toujours linéaire et logique²⁴³. D'autre part, nous avons pu observer la domination écrasante des subordonnées temporelles et relatives. Or, la fréquence très élevée de subordonnées temporelles²⁴⁴ est un trait textuel qui se retrouve dans les textes narratifs en ancien français. Elles y

utilisée pour des besoins discursifs. C'est une évolution similaire mais décalée par rapport à l'évolution dans les principales.

²⁴² Cf. AVALLE, *Alle origine della letteratura francese*, p. 94. F. Deloffre suggère que l'influence germanique aurait influencé la survie des ramifications à gauche (F. DELOFFRE, « À propos des *Serments de Strasbourg* ... »). Cf. Buridant n'est pas enclin à abonder dans ce sens : « La thèse de l'influence germanique sur le développement du français émerge toujours, comme les résurgences d'une eau souterraine, dès qu'il s'agit de l'ordre des mots » (Cl. BURIDANT, « Les résidus de l'ordre OV ... », p. 29, n. 21). Une opinion intermédiaire se trouve chez I. BACIU, « à propos de l'ordre des mots en ancien français et en roumain », p. 502 : « le roumain, langue romane qui n'a pas subi d'influence germanique (...) présente, dans l'ordre des mots, des phénomènes semblables ou même identiques à ceux qu'on attribue habituellement, en français, à l'action du superstrat germanique. (...) il est à se demander si, (...) il ne s'agit pas d'une tendance interne, romane, qu'une éventuelle influence germanique aurait renforcée et accélérée ».

²⁴³ Cf. Van Uytanghe (*Visio Baronti*) 547 ; (*Vita Goaris*) 248.

ont la même fonction de « pivot-relais » entre deux phrases²⁴⁵. D. Stempel, qui étudie l'architecture des phrases en ancien français, constate quant à lui que les temporelles sont les subordonnées les moins exigeantes, et que les subordonnées relatives apparaissent fréquemment, même dans des textes attestant un taux d'hypotaxe peu élevé²⁴⁶.

D. Stempel tient par ailleurs à revoir la classification traditionnelle des premiers textes en ancien français parmi les textes simples. Cette réhabilitation repose sur la considération que la parataxe, si caractéristique pour ces textes, doit être considérée comme une affaire de style. En effet, la parataxe, en raison du fait qu'elle a pour caractéristiques de rendre le texte plus vivant et de fonctionner de manière plus spontanée, convenait parfaitement pour le ton narratif et dramatique des chansons de geste²⁴⁷. L'emploi stylistique conscient de la parataxe et de l'hypotaxe apparaît clairement lorsqu'on compare les anciennes chansons de geste avec les anciennes légendes de saints. Dans les premières, la parataxe domine dans les parties narratives alors qu'on trouve plus d'hypotaxe dans les passages en discours direct : ce sont là des moments d'introspection plus susceptibles d'hypotaxe. Dans les secondes en revanche, l'hypotaxe est plus présente dans le récit, où l'on trouve une plus grande concentration d'actions successives, que dans les discours directs, où l'on trouve cette fois souvent des impératifs²⁴⁸.

Si l'on revient maintenant à nos *vitae*, il nous semble légitime d'affirmer que l'agencement stylistique n'y est pas différent : les textes les plus ouverts à la parataxe sont ceux qui se caractérisent par un ton dramatique biblique (c'est le cas de la *Vita Memorii*) ou par un ton très spontané et expressif (le cas de la *Vita Pardulfi*). Lorsqu'ils se présentent, telle la *Vita Gaugerici*, comme des textes très formels, ils font un emploi très mesuré et stéréotypé des subordonnées, notamment les temporelles et les relatives. Enfin, lorsque leurs auteurs aspirent à une plus grande *littérarité*, comme Ursin de Ligugé, ils proposent une gamme de subordinations plus riche, tout en privilégiant encore – genre oblige sans doute – les temporelles et les relatives.

5.2. Les conjonctions et l'emploi des modes

²⁴⁴ Cf. Van Uytfanghe (*Vita Goaris*) 249.

²⁴⁵ Cf. BURIDANT, *op. cit.*, § 506, p. 611.

²⁴⁶ D. STEMPEL, *Untersuchungen zur Satzverknüpfung*, p. 99 ; p. 127.

²⁴⁷ Concernant les parallèles entre l'hagiographie et les chansons de geste, V. *Annexe I*, p. 138.

²⁴⁸ *Ibidem*, *Erstes Kapittel*, p. 32-96.

Nos textes latins se caractérisent par le maintien d'un système de subordination encore profondément latin. Tant la gamme des conjonctions que l'emploi des différents modes²⁴⁹ témoignent de la maîtrise d'une norme latine appelée à disparaître. D'autre part, s'il est vrai que les phrases peuvent atteindre une longueur et un nombre de niveaux considérables, la linéarité de l'énoncé, qui équivaut souvent à une progression par segments, est garante de la clarté tant et si bien que les conjonctions, notamment le *ut* très répandu, ne sont plus vraiment nécessaires pour la compréhension.

Pour la coordination, outre *et*, les *vitae* attestent une palette de vocables voués à la disparition. Il nous semble pourtant que ces éléments – *autem*, *enim*, *etenim*, *nam*, *ergo*, *itaque* – plutôt que d'avoir eu une réelle fonction sémantique, fonctionnaient surtout rythmiquement dans l'énoncé : leur insertion entraînait une pause structuratrice²⁵⁰.

Pour la subordination, le tableau est relativement diversifié, avec une large prépondérance de *cum* dans les temporelles et de *ut* dans les autres subordonnées²⁵¹. *Quod* est, quant à lui, très peu utilisé²⁵². C'est la *Vita Pardulfi* qui offre le plus de signes romans : plusieurs complétives introduites par *quod*, quelques temporelles introduites par *quando* et une consécutive avec *si quam*.

Ce conservatisme a-t-il pu perturber la communication ?

La plupart des formes autres que *ut* peuvent être rapprochées de conjonctions romanes : *si* survit tel quel ; *cum* se rapproche de *com(e)* dérivé de *quomodo* mais

²⁴⁹ Malgré différentes déviations par rapport à la norme classique, et le fait que V. Väänänen note l'augmentation de critères sémantiques et contextuels chez Égérie (Väänänen 75 ; 83), les analyses comparatives montrent le maintien global du système modal classique. Dans l'ensemble, l'interrogation indirecte est la construction la plus entamée, et se construit fréquemment avec l'indicatif (Väänänen 75 sq ; Bonnet 676 sq ; Adams 94 sq ; Haag 93-4 ; Vielliard 237 ; Uddholm 152-3 ; Müller-Marquardt 225 sq ; Van Uytfanghe (*Visio Baronti*) 592 ; Van Uytfanghe (*Vita Goaris*) 241-6 ; Le Bourdellès 208-11).

²⁵⁰ La valeur de ces conjonctions est déjà fort atténuée au IV^e siècle chez Égérie (Väänänen 115 sq) et au VI^e dans la *Chronica Theudericana* (Adams 79-80).

²⁵¹ Encore au VIII^e siècle, la *Vita Goaris* atteste la vitalité de *ut* et de *cum* (Van Uytfanghe 243).

²⁵² Les analyses comparatives montrent pourtant une extension de l'emploi de *quod* dans les textes : *propter quod*, *praeter quod*, *ante quod* dans la *Chronica Theudericana* (Adams 73) ; *quod* pour *ut*, *quod* pour des indications temporelles chez Frédégaire (Haag 96) ; *quod* complétif, consécutif et temporel (formule de datation) dans les chartes et diplômes (Vielliard 234) ; *eo quod* complétif, *post quod* chez Marculf (Uddholm 177 ; 179) ; *post quod* dans la *Vita*

dont la valeur peut être temporelle ; *sicut* tend vers *si cume* ; *antequam* et *postquam* sont comme des locutions conjonctives avec *que*. Plus opaques étaient sans doute des vocables comme *quoniam* ou *prout*, pour lesquels il est plus difficile de trouver un correspondant français, et qui sont aussi rares.

Quant à *ut*, le fait que cette conjonction puisse quelquefois tomber rapproche nos textes²⁵³ de la parataxe, d'autant plus que la linéarité des énoncés est habituelle. Dans une étude publiée en 1920, G. Biller s'intéresse à la syntaxe de propositions dans les premiers romans français en vers (1150-75). Selon lui, l'emploi facultatif de la parataxe ou de l'hypotaxe est un trait caractéristique du style des chansons de geste alors que les romanciers tendent vers la suppression de cette liberté²⁵⁴. L'ancien français fera d'ailleurs abondamment usage des constructions paratactiques à valeur hypotactique²⁵⁵. La linéarité des énoncés aidant, il se pourrait donc que *ut* n'ait plus été qu'un simple signe de ponctuation dans nos *vitae*.

Pour ce qui concerne l'emploi de *cum* temporel : ce *cum* se retrouve quelques siècles plus tard dans la *Vie de saint Léger* :

*Et cum il l'aut doit (=doctum : instruit) de ciel art,
Rende.l qui lui lo comandat (v. 25-26)*

et dans la *Passion de Clermont* :

*Cum cel asnez fu amenaz,
de lor mantelz ben l'ant parad (v. 21-22).*

5.3. L'emploi des infinitives

L'insertion relativement fréquente de subordonnées infinitives et la presque absence corollaire de complétives introduites par *quod* ou *quia* est un indice particulier de la distance maintenue entre la langue parlée spontanée et la langue écrite²⁵⁶.

Wandregiseli (Müller-Marquardt 211) ; (*pro*) (*eo*) *quod* complétif, causal, final ou consécutif dans l'*Aratus latinus* (Le Bourdellès 205 sq).

²⁵³ Cf. aussi Van Uytfanghe (*Visio Baronti*) 594 ; Van Uytfanghe (*Vita Goaris*) 246.

²⁵⁴ G. BILLER, *La syntaxe des groupes de propositions dans les premiers romans français en vers*, p. 8.

²⁵⁵ Cf. G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, p. 336 ; Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 198, p. 188.

²⁵⁶ Les analyses comparatives montrent d'une part que l'AcI reste vivant tout au long des siècles ; d'autre part, qu'il se crée un flou concernant les conditions d'emploi de l'AcI et celles des complétives à conjonction. Dans cette situation hybride, avec aussi des constructions contaminées, les tournures conjonctionnelles prennent lentement de l'avance, notamment auprès des *verba declarandi* et *sentiendi*.

La perte de l'*accusativus cum infinitivo* (Acl) a été perçue comme l'un des facteurs essentiels dans le passage du latin aux langues romanes²⁵⁷. Pourtant, la proposition infinitive ne recule que lentement jusqu'au milieu du 1^{er} millénaire. *Quod* gagne rapidement du terrain dans la seconde moitié du 1^{er} millénaire, du moins chez les auteurs qui ne se soucient pas de respecter le modèle classique²⁵⁸. L'ancien français est, quant à lui, loin d'être exempt de constructions de ce type. Cl. Buridant distingue deux types : les infinitives de type populaire, dont certaines survivent en français moderne, et celle de type savant, souvent calquées sur le latin²⁵⁹:

verbes permettant la construction d'une infinitive de type populaire	exemple
-verbes de perception	<i>Et voient venir un chevalier armé</i> (La Mort Artu, 74, 109)
-verbes causatifs ou permissifs	<i>Il les fera toz destruire</i> (La Mort Artu, 85, 72)
-verbes impersonnels	<i>Il me couvient ma vie fenir</i> (La Mort Artu, 39, 7)
-verbes de commandement	<i>Après, por la hoie angrainier, Comanda .c. vaslez baignier</i> (Erec et Enide, 1963-4)
-verbes de déplacement	<i>Et ele me mena seoir El plus bel praelet del monde</i> (Yvain, 236-37)
-une vaste palette d'autres verbes : <i>amer mielx, baer, desirer, avoir demonstrement, feindre, jurer, offrir, penser, prover, etc.</i>	-

verbes permettant la construction d'une infinitive de type savant	
-verbes déclaratifs	
-verbes d'opinion	<i>Et ce qu'Ofin et Fineés (...) Y en la bataille morurent Nous senefient et figurent Les droiz des prestres enciens estre periz en totes riens</i> (La Bible de Macé de la charité, Rois, 10686-91)
-verbes de volonté	<i>Et les dames venir commande</i> (Erec et Enide, 6504)

La situation de l'Acl dans les textes : au IV^e siècle : nombre considérable d'infinitives, sans doute par souci de bien écrire ; restrictions et contaminations chez Égérie (Väänänen 72-73) ; au VI^e siècle : nombreuses infinitives avec *verba dicendi* et *volendi*, extensions, restrictions et contaminations chez Grégoire (Bonnet 659 sq) ; survivance globale de l'Acl due au conservatisme des registres formels, avec quelques signes d'incertitude : extension (causale) et restrictions (textuelles) dans la *Chronica Theudericana* (Adams 94) ; au VII^e siècle : incertitude dans l'emploi de l'Acl, avec de nombreuses constructions avec *quod* auprès de *verba declarandi* et *sentiendi* chez Frédégaire (Haag 94-95) ; extensions (finale, relative), restrictions (*verba declarandi* et *volendi*) et contaminations dans les chartes et diplômes (Vielliard 225-231) ; extensions, restrictions et contaminations chez Marculf (Uddholm 154 ; 205) ; extensions (*verba affectuum, facere*) et réductions (*verba declarandi* et *sentiendi*) dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 221) ; infinitives à physionomie simplifiée et concurrence de *quod* dans la *Visio Baronti* (Van Uytfanghe 593) ; au VIII^e siècle : Acl bien vivant (aussi avec *verba declarandi*) mais forte concurrence de complétives avec *quod* et *quia* dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 245-6).

²⁵⁷ Cf. G. CALBOLI, « Aspects du latin mérovingien », p. 22 : les transformations syntaxiques caractéristiques de la mort du latin sont 1. l'abandon de l'Acl et 2. le développement de l'article.

²⁵⁸ Cf. V. VÄÄNÄNEN, *Introduction*, p. 374. P. ex. : *scis quod epulum dedi* (Pétrone).

²⁵⁹ Cl. BURIDANT, *op. cit.*, § 246-247, p. 313-314.

Cette large palette de possibilités montre clairement que l'AcI était loin d'être mort en ancien français. Par rapport au latin, seul le paradigme des *verba sentiendi* (p. ex. *gaudere, laetari, dolere, mirari* etc.) semble faire défaut alors que les verbes de déplacement ne se construisaient pas, à l'origine, avec une subordonnée infinitive et que la construction *facere* + AcI ne s'est développée qu'en latin postclassique²⁶⁰. Même si les constructions savantes sont fortement conditionnées – l'infinitif est le plus souvent *estre* ou un infinitif passif – et qu'elles relèvent en général de calques à partir du latin, la variété de l'ensemble nous semble pouvoir garantir le fonctionnement des infinitives en communication verticale.

Nous tenons aussi à rappeler que nous avons pu observer à plusieurs reprises, dans la *Vita Gaugerici* et dans la *Passio Leudegarii*, la possibilité d'une réinterprétation des infinitives : celles-ci se caractérisaient par une structure telle qu'elles devenaient équivalentes à des complétives au subjonctif dont la conjonction, *ut*, était sans doute fréquemment omise à l'oral. À titre de rappel :

-**contigit** *Camaracine civitate episcopum fuisse defunctum* (V.G. 54.1).

~ *contigit [ut] C. civitate episcopum fuisset defunctum*

-**adque** *omnia membrorum amisisset* [sic] *notum erat officium* (P.L. 355.2)

~ *adque [ut] omnia membrorum amisisset notum erat officium*

5.4. L'emploi des participes

Les participes – participes présents surtout – jouent un rôle très important dans l'écriture de nos *vitae* latines.

En construction absolue, leur emploi est classique – même si les terminaisons casuelles changent – et la survivance dans ce domaine est connue : en français actuel encore, le participe peut être le noyau d'une proposition subordonnée participiale avec une nette valeur adverbiale :

Les mains croisées, il se tint immobile devant l'autel.

La nuit arrivant, les premières étoiles commencèrent à poindre.

²⁶⁰ HOFMANN e.a., *Lateinische Grammatik*, t. II, p. 353 (Zusatz); HAADSMA & NUCHELMANS, *Précis de latin vulgaire*, p. 69.

À la différence des participes en construction absolue, ceux qui figurent comme des épithètes détachées imposent une coréférence entre un sujet sous-jacent et un référent recouvert par une expression située en principe dans la phrase²⁶¹. Très fréquentes au sein de nos textes, elles peuvent se rapprocher de la valeur d'une subordonnée relative, d'une circonstancielle ou même d'un verbe principal coordonné²⁶². Dans cette optique, elles permettent la construction de périodes dynamiques, enchaînant plusieurs actions successives sous forme de participes en fonction d'une action principale – le verbe principal – en position finale. L'infériorité syntaxique traduit dans ce cas surtout une antériorité logique. Tout comme l'affirme B. Combettes pour la construction détachée en français actuel, nous pouvons dire que le participe en épithète détachée dans nos textes est « une construction à valeur textuelle, commandée essentiellement par des facteurs pragmatiques, informationnels » qui doit « se mouler dans des cadres syntaxiques plus ou moins stricts²⁶³ ».

L'omniprésence des participes en épithète détachée ne caractérise plus les textes en ancien français. Leur emploi pourrait cependant préfigurer le fréquent enchaînement par juxtaposition si typique pour les premiers textes en ancien français et qui conserve la même économie textuelle. Comparez les deux extraits suivants :

Cumque <u>negotians</u> expergefactus <u>cognovisset</u> , vinctos fogaciter subtraxisse, <u>cogitans</u> , eo quod oratio beati pontifices ipsius vinctos exinde subduxisset, ad sanctum Gaugericum velociter <u>festinans</u> ,	<u>Reis Chielperics</u> , cum il l' <u>audit</u> , <u>Presdra</u> sos meis, a lui.s <u>tramist</u> ;
---	--

²⁶¹ B. COMBETTES, *Les constructions détachées ...*, p. 13. L'ambiguïté de l'exemple suivant montre bien la différence entre une construction absolue et une épithète détachée : La bouche ouverte, le dentiste s'est mis au travail. Construction détachée : le dentiste avait la bouche ouverte ; construction absolue : la bouche du patient a été ouverte (p. 23).

²⁶² Les analyses comparatives attestent l'emploi régulier en latin tardif du participe présent avec la valeur d'une proposition à part entière : au VI^e siècle : Grégoire fait du participe un usage fort étendu : il ne craint pas d'accumuler plusieurs participes dans une seule phrase ou de les utiliser avec une valeur syntaxique proche de l'indicatif (Bonnet 649-50) ; on trouve le participe présent avec une valeur de proposition subordonnée ou en coordination avec un verbe à forme personnelle dans la *Chronica Theudericana* (Adams 60) ; au VII^e siècle : le participe présent est très fréquent et peut équivaloir à une forme verbale personnelle chez Frédégaire (Haag 88) ; le participe présent a souvent la valeur d'une véritable proposition en équivalant à une proposition à mode personnel (quelquefois même sans se rattacher à une phrase au mode personnel) dans les chartes et diplômes (Vielliard 226) ; Marculf emploie souvent un participe dans la phrase initiale du dispositif ; le participe présent est parfois coordonné avec un *verbum finitum* (Uddholm 155) ; emploi très fréquent des participes qui peuvent avoir la valeur d'un *verbum finitum* dans la *Vita Wandregiseli* (Müller-Marquardt 218) ; au VIII^e siècle : l'ablatif absolu est nettement plus fréquent que son équivalent à l'accusatif ; le participe présent apparaît quelquefois comme le noyau dur d'une phrase entière sans se rattacher à une proposition ayant un verbe à un mode personnel dans la *Vita Goaris* (Van Uytfanghe 226 ; 246).

²⁶³ *Ibidem*, p. 40.

invenit in eius praesentia absolutos, quos ante paulolum habuerat obligatos. (<i>Vita Gaugerici</i> , § 12)	Cio li mandat que revenist, Sa gratia por tot ouist. (<i>Vie de saint Léger</i> , 85-88)
--	--

Le fragment de la *Vita Gaugerici* présente une progression fort similaire à celle de la *Vie de saint Léger* : elle s'ouvre sur une temporelle, enchaîne avec deux actions intermédiaires avant de déboucher sur l'action centrale, en fin de parcours. Ce qui nous intéresse, c'est que les actions intermédiaires sont marquées syntaxiquement dans la *Vita Gaugerici* : ce sont des participes, alors qu'elles ont exactement la même valeur syntaxique que les formes conjuguées des actions intermédiaires dans la *Vie de saint Léger*.

5.5. Conclusion intermédiaire : syntaxe phrastique

Dans le domaine de la phrase, l'évaluation des différents traits conservateurs mène à des observations différentes. D'une part, le système des conjonctions reste majoritairement sans survivance et devait faire appel aux connaissances passives. D'autre part, des réinterprétations ne sont pas à exclure : certaines conjonctions pouvaient être perçues comme de simples éléments de structuration rythmique, d'autres purent être ressenties comme des conjonctions romanes auxquelles elles ressemblent. La réinterprétation peut également être invoquée dans le cadre des infinitives – sans survivance – et des participes : ceux-ci purent éventuellement être perçus tous deux comme des formes verbales personnelles. Enfin, la préférence de nos auteurs latins pour la subordination ne doit pas nécessairement être ressentie comme un trait conservateur. C'est plutôt un phénomène à mettre en rapport avec des exigences stylistiques.

Conclusion

À la fin de la partie précédente, notre conclusion portait sur le caractère conservateur de nos textes latins. L'application de notre grille d'analyse avait en effet montré que ces *vitae* affichaient une nette majorité de traits conservateurs dans le cadre du renversement typologique et que les signes témoignant d'une métamorphose typologique furent quasi inexistantes.

Cette troisième partie avait pour but d'approfondir les mécanismes liés aux connaissances passives. Elle nous a premièrement permis de constater que très peu de traits conservateurs restent sans survivance aucune. Elle nous a ensuite permis de

confirmer l'importance des survivances syntaxiques et, parallèlement, de la réinterprétation : processus dans lequel une forme d'apparence latine couvre des opérations mentales évoluées. Dans cette optique, il importe d'être conscient du fait que cette opération devait impliquer un conditionnement syntaxique et sémantique de plus en plus important. Il ne fut pas facile de nous prononcer sur le degré d'érosion des formes latines et sur la mesure dans laquelle celles-ci sont devenues un simple vernis visuel. Dans le domaine de la morphosyntaxe du nom et des passifs synthétiques, que nous considérons comme les points névralgiques de la problématique des connaissances passives, il est clair que plus la perception dépend de l'encastrement sémantique, syntaxique et rythmique, plus l'érosion phonétique signifie une diminution de la surcharge auditive.

Quatrième partie :

Viva voce

1. Introduction

Dans cette quatrième partie, nous nous proposons de quitter l'approche analytique et de rentrer dans la réalité de la communication verticale, en tenant compte des résultats et des constats formulés au long des deux chapitres précédents. Nous rentrons ainsi dans le sillage de M. Banniard, qui a proposé une esquisse d'une telle démarche à partir d'une phrase tirée des *Continuationes* à la chronique de Frédégaire (VIII^e s.)¹ « pour échapper aux contraintes des analyses systématisées qui atomisent le texte et font perdre et son fil et sa cohérence² ».

Comme nous l'avions déjà annoncé dans notre partie consacrée à la méthodologie, l'ensemble des phrases des quatre textes a été soumis à une évaluation en termes de compréhensibilité orale. La grille d'évaluation que nous avons élaboré prend en considération différents paramètres, et accorde bien sûr une place importante aux termes de la diachronie langagière. Nous avons en effet tenté de repérer les éléments qui faciliteraient la compréhension d'une part, d'autre part ceux qui pouvaient la brouiller. Ainsi, la cote que chaque phrase s'est vu accorder, est fonction de plusieurs types de critères :

-Au centre, bien évidemment, les caractéristiques langagières, en fonction de la grille d'analyse.

-À côté des phénomènes relevant de la typologie langagière, il faut évidemment tenir compte des exigences plus générales d'une communication orale réussie. C'est le critère de la complexité textuelle : longueur et complexité (niveaux de subordination) des phrases, linéarité et caractéristiques relevant du phrasé³ (présence d'éléments de structuration - adverbess, pronom - et caractéristiques structurelles - parallélisme, chiasme, répétitions).

La cote résulte, bien évidemment, d'une prise en compte de tous les facteurs, l'influence des uns pouvant lever ou diminuer l'effet des autres. Ainsi, c'est le jeu des différents facteurs présents qui détermine le caractère ouvert ou fermé d'une phrase ; sa proximité ou son éloignement par rapport au niveau de langue des auditeurs.

¹ *MGH SRM II* (1888), p. 168-193.

² M. BANNIARD, « Quelques exemples de compromis morphologiques au VIII^e siècle en Francia », 2. § 4, p. 4 [dact.].

³ Pour notre interprétation de ce terme, voir *supra*, *Grille d'analyse*, p. 131.

cote	valeur au niveau de la compréhension	valeur au niveau de la distance (continuum)	évaluation de la situation langagière	évaluation de la complexité textuelle
***	compréhension avec conditionnement minimal	proximité maximale avec le niveau de langue des illettrés	maximum de connaissances langagières actives	simplicité maximale
**	compréhension légèrement conditionnée		majorité de connaissances actives ; quelques connaissances passives	
*	compréhension conditionnée		équilibre connaissances actives et passives	
°	compréhension conditionnée, avec effort		majorité de connaissances passives	
°°	compréhension nécessitant une attention vive		majorité de connaissances passives, quelques éléments inconnus	
°°°	compréhension brouillée	distance maximale avec le niveau de langue des illettrés	beaucoup d'éléments inconnus	complexité maximale

Vu l'important taux d'hypothéticité d'une telle entreprise, le dégradé relativement fin de notre grille d'évaluation peut paraître dérisoire. Une telle différenciation nous paraissait cependant plus naturelle que la simple opposition entre phrases ouvertes et phrases fermées : en termes de compréhensibilité, les phrases ne se divisent pas en deux classes, mais elles s'inscrivent dans un continuum. D'autre part, cette façon de travailler nous a amenée à dépasser les différents phénomènes observés pour prendre en compte l'aspect global de chaque phrase en tant que résultante des forces en jeu. Nous sommes, du reste, consciente du fait que notre évaluation n'est pas à l'abri de divergences internes : elles sont inévitables lorsqu'on travaille avec un instrument d'évaluation complexe et non discret.

Le lecteur trouvera l'ensemble des évaluations, phrase par phrase, dans le second volume annexe. Dans ce qui suit, une sélection de ces phrases est analysée en détail pour chaque texte, afin de bien dégager les différentes forces qui sont en jeu. Tenter de comprendre le fonctionnement réel de ces phrases fut une tâche des plus ardues dans laquelle nous ne pouvions faire autrement que de laisser une part importante au doute. Elle a cependant l'avantage d'amener le chercheur à redonner aux différents aspects langagiers leur dimension réelle. Et, comme l'affirme M. Banniard, les limites de notre capacité à juger comment les locuteurs s'en sortent avec le langage présente un avantage important « en ce sens que faire sa part à l'incertitude permet de se protéger contre des certitudes prématurées⁴ ».

Dans un deuxième temps, en quittant le niveau des phrases individuelles, les cotes attribuées à chaque phrase nous ont permis de dresser pour chaque texte un tableau hypothétique des fluctuations langagières relatives à la communication verticale.

⁴ *Ibidem*, 2. § 1, p. 3 [dact.].

Enfin, dans une intention plus généralisatrice, nous avons tenté de distiller les caractéristiques communes relatives aux phrases plutôt fermées et aux phrases plutôt ouvertes.

2. Évaluations

2.1. Vita Gaugerici

2.1.1. Phrases plutôt fermées

Les phrases susceptibles de perturber les auditeurs se confinent dans le début de la première partie (l'ascension) et dans le début de la deuxième partie (les miracles). Elles sont absentes de la troisième partie (lien avec le *hic et nunc* des auditeurs). Dans la première, elles sont davantage courtes, dans la deuxième plutôt longues. Elles ne posent cependant jamais des problèmes tels – de telle quantité ou de telle envergure – que l'énoncé devienne totalement inaccessible.

A. Phrases courtes

1. Formule initiale (l. 1 / 652.7-9) [évaluation : °°]

Igitur beatissimus Gaugericus episcopus Germani oppido Ebosio castro oriundus fuit parentibus secundum saeculi dignitatem non primis, non ultimis, Romanis nationes, christianitates vero religionem.

La formule initiale, nous l'avons déjà dit plus haut⁵, équivaut à une sorte de pastiche, en reprenant des formulations plus ou moins standardisées, propres à la littérature hagiographique. Sa difficulté n'est pas due au fait qu'elle soit très longue (23 mots), ou qu'elle présente un schéma complexe de subordination (il n'y en a pas). Elle tient essentiellement à la complexité du complément de séparation. Un facteur positif pour la compréhension est le fait que l'ordre des mots [XV] n'est pas tout à fait poussé à bout, et que le complément complexe, *parentibus* suivi de deux appositions, et séparé du complément de lieu *germani oppido* par la forme verbale. C'est d'autant plus important qu'aucun de ces compléments n'est prépositionnel. Ainsi, le schéma de la phrase se présente comme suit :

Adv./ S / AppS / CCI / AppCCI / BV / CCsép / AppCCsép / AppCCsép / AppCCsép

Jusqu'à la forme verbale, les problèmes semblent limités.

*Igitur / beatissimus Gaugericus episcopus / Germani oppido Ebosio castro / oriundus
fuit*

⁵ V. *Analyse de la Vita Gaugerici*, 3.2.2. *Style*, p. 148.

Après le mot introducteur *igitur*, on distingue surtout deux blocs : celui du sujet d'abord, puis celui du complément de lieu. Les deux sont pourvus d'une apposition. Le complément de lieu non prépositionnel est un archaïsme qui, pour des noms de villes, a longtemps été véhiculé par la langue écrite : on en trouve encore des attestations au VIII^e siècle ainsi que quelques traces figées en ancien français⁶. Leur compréhension est fonction de la clarté du sens spatial, qui est ici clairement établi.

Le génitif antéposé *Germani* équivaut sans doute à *Germanii*, pour *Germaniae* : un bourg dans le pays des Germains. Mais on peut supposer que, si ce syntagme n'était pas fréquemment entendu par les auditeurs, ils pouvaient éventuellement identifier le génitif avec l'adjectif *germano* dans la mesure que les voyelles finales devaient commencer à perdre leur valeur distinctive.

Pas de vrais problèmes donc jusqu'ici. Mais qu'en est-il de la forme verbale *oriundus fuit* ? En bas latin, il est vrai, les constructions avec [esse + gérondif] semblent avoir été encore bien répandues, et se substituaient notamment au futur synthétique⁷. Grégoire de Tours les utilise encore⁸. Pourtant, on sait que l'adjectif verbal, autrement que le substantif verbal qui se confondra avec le participe présent de valeur circonstancielle, n'a pas laissé de traces lors du passage du latin au français et on peut avoir des réserves quant à son état de connaissance chez des illettrés dans la deuxième moitié du VII^e siècle. D'autre part, *oriundus* était une forme figée dans laquelle toute valeur propre à l'adjectif verbal s'était érodée et qui était à coup sûr perçue comme un simple adjectif signifiant « originaire (de) »⁹.

Passons maintenant au complément de séparation :

*parentibus secundum saeculi dignitatem non primis, non ultimis, Romanis nationes,
christianitates vero religionem*

Celui-ci n'est pas non plus introduit par une préposition. Si les auditeurs avaient compris la forme verbale, il n'y avait alors pas de problème, même dans le cas où la valeur de la terminaison *-ibus* serait devenue indistincte ; il est normal que le verbe *oriri* se construise

⁶ Cf. *supra*, chapitre Confrontations.

⁷ V. Väänänen donne l'exemple suivant : Filastr. 82, 18 *qui baptizandi sunt = qui baptizabuntur* (V. VÄÄNÄNEN, *Introduction au latin vulgaire*, § 303). Cf. A. BLAISE, *Manuel de latin chrétien*, § 349, p. 192, p. ex. *filius hominis tradendus est* (VULG. *Mat. 17,22*) = *traditurus est* ; ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 287 d), p. 287).

⁸ Cf. Max BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 654. P. ex. *scitote eam incendio concremandam* - H.F. 8, 33.

⁹ Cf. ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 296, p. 285.

avec un complément de ce genre. Si les auditeurs ne comprenaient plus la forme verbale, ils devaient tout au plus comprendre qu'on allait dire quelque chose au sujet des parents de Géry. Mais il n'est pas sûr qu'ils allaient comprendre de quoi il retournait, puisque les trois appositions auprès de *parentibus* ne sont pas des plus simples et témoignent d'une certaine maladresse.

La première apposition est en réalité double. Elle fournit deux adjectifs mis en parallèle – *non primis non ultimis* –, précédés d'un complément de point de vue prépositionnel qui se rapporte aux deux adjectifs – *secundum saeculi dignitatem*. Il semble assez logique de fournir d'abord l'échelle d'évaluation avant de fournir les qualificatifs, mais cet ordre n'est sans doute pas idéal pour une compréhension orale. De plus, si la confusion est évitée grâce à l'emploi de la préposition, le génitif antéposé a pu avoir l'effet contraire, sauf si le syntagme *saeculi dignitatem* était connu du public, comme une sorte d'entité lexicale.

Dans les appositions suivantes, nouveau parallélisme : les deux adjectifs sont chacun pourvus d'un complément de point de vue. Cette fois-ci, ces compléments se trouvent à droite, ce qui est un avantage, mais ils sont construits sans préposition, ce qui est plutôt un désavantage, d'autant plus que les désinences sont confuses et que le terme abstrait *christianitas* est utilisé pour l'adjectif *christianus* : *[parentibus] christianitates religionem pour christianis religione*.

En conclusion, nous dirions que cette phrase pose un certain nombre de problèmes morphologiques dans une structure syntaxique assez dense en raison des appositions. Ils peuvent néanmoins être surmontés grâce à la transparence et la prévisibilité lexicale.

2. Portrait de Géry par le prêtre d'Yvois (l. 4 / 652.15-19) [évaluation : °]

Veniens in memorato castro Ebosio, interrogans sacerdotem, cuius sollicitudinem de ipso castro con miserat, quos haberet ad officium praeparatos, illi ita respondens, ait : 'Abemus, domine pontifex, officialibus, inter quos quidam puerulus nomine Gaugericus, adhuc in scolis ad magisterium eruditionibus commendatos, multum se divinis eloquiis noscetur enutrire.

La difficulté de cette phrase tient moins à sa complexité phrastique, qu'à quelques problèmes situés au niveau propositionnel, et qui se situent dans la queue de la phrase. Au niveau phrastique, en effet, cette phrase fournit un bel exemple de la progression par segments, où les relations de subordination entre les propositions peuvent facilement être perçues comme des relations paratactiques. Ce phénomène est lié à la succession de participes qui,

syntactiquement, sont situés à des niveaux inférieurs, mais sémantiquement et pragmatiquement, se situent plutôt au même niveau que les formes verbales personnelles du premier niveau. Par ailleurs, la succession des propositions se fait de manière parfaitement linéaire :

<i>interrogans sacerdotem cuius sollicitudinem de ipso castro commiserat quos haberet ..</i>		
1. Vpart	bénéf -----	Objet -----
2.	[+ relative]	[inter. indir.]

<i>Abemus ... officialibus inter quos quidam puerulus nomine G., adhuc ... commendatos</i>		
1. V	O -----	
2.	[+ relative elliptique]	
	CCI S -----	
3.		[+ épithète détachée]

Dans le cas de la deuxième succession, nous interprétons le participe *commendatos* comme une épithète dépendant de *puerulus* et non de *officialibus* (pour *offitiales*). Ainsi *commendatos* équivaldrait à *commendatus*, tout comme *puerulus* équivaut à *pueros* dans *aliquos puerus ... duceret* (56.17). S'il est possible qu'il n'y ait pas de confusion -o/-u, et que l'auteur ait bien voulu lier *officialibus* et *commendatos*, il est en tout cas plus que probable que le public n'ait pas fait ce rapprochement.

Nous proposons de parcourir les segments un par un. Le premier ne pose aucun problème :

Veniens in memorato castro Ebosio

L'ordre des mots est [VX], ce qui est souvent le cas d'ailleurs avec les successions par participes ; le complément de direction est introduit par une préposition et il y a hypercaractérisation référentielle par l'intermédiaire du participe *memoratus*.

Dans le second segment, l'ordre est de nouveau linéaire :

*interrogans sacerdotem, cuius sollicitudinem de ipso castro commiserat, quos haberet
ad officium praeparatos*

Les compléments sont cependant plus complexes. Le complément de bénéficiaire (*sacerdotem*) est suivi d'une relative, et le régime est une question indirecte. Cette dernière propose une forme verbale qui annonce le passé composé roman : *haberet praeparatos*.

Elle en diffère cependant à plusieurs égards. Sémantiquement, sa valeur est nettement résultative et statique ; syntaxiquement, le participe est encore plus lié à l'objet du verbe, comme attribut d'objet, qu'au verbe même. C'est dire aussi que *habere* n'est pas réduit à la simple valeur d'un auxiliaire. Entre *habere* et le participe se trouve d'ailleurs un complément prépositionnel qualifiant le participe. La traduction de cette proposition ne peut donc pas être simplement : « il demanda au curé ... lesquels il avait préparés », mais plutôt : « il demanda au curé lesquels il avait, qui étaient préparés pour l'office ». Nous avons vu dans le chapitre précédent que le passé composé peut encore avoir, en ancien français, ce genre de valeur.

Dans la relative, qui suit immédiatement son antécédent, le génitif du pronom relatif *cuius* a la valeur du datif *cui* : « le curé dont il avait confié le souci de ce bourg » pour « le curé à qui il avait confié le souci de ce bourg ». Cette confusion¹⁰, qui ne prête pas vraiment à conséquence au niveau de la signification, semble s'expliquer par une formulation, ou peut-être plutôt une mémorisation orthographique figée. Ainsi, on trouve plus loin dans le texte :

Custodi, cuius sollicitudo de ipsa basilica habebatur (658.2-3)

où l'emploi du génitif est syntaxiquement justifié. De toute façon, les formes du relatif dans la *Vita Gaugerici* sont soumises à une pression réelle. Si ces formes ne sont finalement plus tellement importantes, elles continuent néanmoins à remplir différentes fonctions syntaxiques, tout en se passant de prépositions. Par exemple :

*-duos pueros ...vinctos quos vitae terminum continuo disponebat inponere
pour quorum ou quibus (655.17)*

Cet emploi annonce le cas régime *cui* de l'ancien français, employé comme régime indirect et direct, comme régime prépositionnel et comme complément du nom¹¹.

Le troisième segment est très court et très simple.

illi ita respondens, ait

¹⁰ Elle caractérise aussi les autres textes, comme nous avons pu le voir lors des analyses respectives.

¹¹ Cf. Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 67, p. 81-2.

Il a un sujet pronominal, *illi* (pour *ille*), démonstratif de l'objet éloigné, qui vise à clarifier le changement de sujet.

Le premier segment dans le discours direct introduit par *ait* est le plus long.

'Abemus, domine pontifex, officialibus, inter quos quidam puerolus nomine Gaugericus, adhuc in scolis ad magisterium eruditionibus commendatos,

L'ordre est [VX] avec un régime assez développé. La désinence de cet objet, *official-ibus* pour *official-es* témoigne de la perte de valeur distinctive entre *-ibus* et *-es* et fait poser la question s'il s'agit là d'une variante orale ou simplement graphique.

La relative suit son antécédent. L'ellipse de *esse* ne pose aucun problème, pas plus que l'ablatif de point de vue *nomine*, largement répandu, et dont la fixité de l'expression entraînera d'ailleurs la ruine du cas, p. ex. *pontifex nomen Magnericus* (652.13). Mais il faut s'arrêter à l'épithète détachée auprès du sujet *puerolus*. Ce participe passé avec la valeur d'une relative est accompagné de plusieurs éléments antéposés. Les deux premiers sont prépositionnels et ont un sens univoque : *in scolis ad magisterium ... commendatos*, il est (ils sont) mis à l'école (complément de lieu) pour recevoir un enseignement (complément de but). Le troisième complément est non prépositionnel et son sens ni sa fonction ne sont tout à fait clairs : *eruditionibus commendatos*. Il est possible que ce soit un autre complément de but, plus ou moins pléonastique avec *ad magisterium*. Mais le perçut-on ainsi ? Il ne nous paraîtrait pas étonnant que *eruditionibus* fût perçu plutôt comme un élément déterminant *magisterium*, d'autant plus si on accepte que la désinence *-ibus* se rapprochait oralement de *-es* et *-is*. Les auditeurs auraient alors compris qu'il fut (ils furent) mis à l'école pour recevoir l'enseignement des sciences.

Le dernier segment continue à construire sur le sujet de la relative, *quidam puerolus* :

multum se divinis eloquiis noscetur enutrire

On y trouve une construction personnelle et un complément de moyen antéposé sans préposition. Le bon fonctionnement de ce dernier dépend, nous l'avons vu, de la clarté du lien sémantique et syntaxique avec le verbe. Or, ces conditions sont toutes les deux remplies : d'une part, le verbe (*se*) *enutrire* appelle un complément de moyen ; d'autre part, il n'y a pas d'autres compléments. Le complément de moyen semble par ailleurs être le complément oblique qui s'est le mieux maintenu sans préposition, après le complément de

bénéficiaire. L'ancien français, comme nous l'avons vu, en garde quelques traces, mais très peu nombreuses.

Pour la construction personnelle, l'agencement des formes verbales nous semble importante : le regroupement en fin de segment de la forme passive et de l'infinitif témoigne d'un figement de la construction personnelle, caractéristique d'ailleurs récurrente dans le texte. Cet agencement ne montre pas d'emblée qu'il y a dédoublement de constructions. Au contraire, il crée plutôt l'impression qu'il n'y a qu'une forme verbale, avec *noscetur* et *enutrire* comme morphèmes. Perçue ainsi, il est probable – la fréquence aidant – que cette construction ne posa pas de problèmes de compréhension. Elle a pu être interprétée comme une sorte de périphrase impersonnalisante de la simple forme personnelle : « on sait qu'il se nourrissait » pour « il se nourrissait ». On remarquera aussi que l'infinitif de valeur médio-passive a été remplacé par un infinitif réflexif. *Se enutrire* se rapproche ainsi du français *se nourrir*.

Tant au niveau stylistique que langagier, cette phrase se caractérise par un certain éloignement de la langue parlée spontanée qu'on s'imagine. Mais cela n'empêche pas qu'elle peut avoir fonctionné dans la communication verticale, fût-ce au prix de certaines réinterprétations.

B. Phrases longues

1. Libération de douze prisonniers du comte Wadon (ll. 1 / 654.11-23) [évaluation : °]

Eodem vero die, cum prius beatus pontifex, accepto episcopatum in memorata civitate fuisset cum multis honoribus, ut decuit, introductus, dum ante ostium carceris, ubi XII vincti tenebantur, praeteriret, postulans comitem loci illius nomen Wadone, ut ipsius iuberet de vinculum carceris relaxare, dum nullatenus petitio pontifice a comite fuisset impleta, Dominum ante ostium carceris deprecans, ut, qui sevitiā comitis vincti tenebantur in carcere, iuberet sua pietas, expectante populo, de vinculo relaxatus, in ecclesiam adducere absolutos, cumque oratio pontifices apud Dominum obtenuisset effectum, statim ostium carceris et catene, qua vincti tenebantur, confracte, ecclesiam, qua beatus pontifex ducebatur, angelum Domini perducenti, fuerunt ingressi, beato pontifice, expectante clero et populo, suggerentis : 'Nos sumus, sanctissime pater, qui ante paulolum de vinculum carceris orationibus tuis, opitulante Dominum, fuimus relaxati'.

La complexité de cette phrase tient surtout à son caractère foisonnant, tant intrapropositionnel – beaucoup de compléments – qu'interpropositionnel – beaucoup de niveaux. Sa structure, en gros, se schématise comme suit :

1.	principale
2.	/temporelle - - - - - / temporelle- - - / participe - - - - - / temporelle / participe - - - - -
3.	/abl. abs./ /relative/ /relative/ /complétive - - / /complétive -
4.	/constr. pers./ /relative/
1.	
2.	- - - - - / temporelle / abl. abs. - / relative / abl. abs. / ép. dét. - - - + disc. dir.
3.	- - - - - / /relative/ /abl. abs./
4.	/abl. abs./ ép. dét./ /ép. dét./
1.	principale (disc. dir.) - - - - - /
2.	/relative - - - - - /
3.	/abl. abs./

Fidèle à un style notarial que nous avons déjà commenté plus haut, l'auteur montre avec cette phrase comment on peut comprimer toute une histoire en une seule phrase. Il présente une action comme principale : *ecclesiam fuerunt ingressi*, et réduit tous les autres événements à des circonstances, soit antérieures, soit simultanées.

Toutefois, lors de la lecture à haute voix, la phrase ne devait pas être perçue comme un unique mouvement, mais plutôt comme un enchaînement en plusieurs temps, des épisodes

successifs d'un récit. Ainsi, on peut distinguer quatre segments que nous proposons d'analyser séparément. Les deux premiers segments ont pour jalons des participes présents. Dans l'ensemble de la phrase, ceux-ci se comportent comme des nominatifs absolus accrochés au sujet *beatus pontifex*, mais ils peuvent facilement être perçus comme des propositions principales. Dans le troisième segment, la principale « suprasegmentale » implique, du point de vue pragmatique, un changement de sujet : le syntagme *XII vincti*, déjà introduit dans les segments précédents et repris sous forme de pronom personnel objet, devient le sujet implicite. Enfin, dans le quatrième segment l'épithète détachée *suggestentis*, accrochée à ce sujet, introduit un passage en discours direct.

1. Premier segment : Géry passe devant la prison et demande à son propriétaire de libérer les prisonniers

Eodem vero die, cum prius beatus pontifex, accepto episcopatum in memorata civitate fuisset cum multis honoribus, ut decuit, introductus, dum ante ostium carceris, ubi XII vincti tenebantur, praeteriret, postulans comitem loci illius nomen Wadone, ut ipsius iuberet de vinculum carceris relaxare,

En gros, l'ordre dans ce segment est linéaire et didactique : deux temporelles, introduites respectivement par *cum* et *dum*, précèdent une principale participiale suivie d'une complétive introduite par *ut*. Comme souvent en début de phrase, c'est du moins une caractéristique stylistique de la *Vita Gaugerici*, la principale qui suit les temporelles s'en démarque par l'antéposition de la forme verbale : *postulans comitem*. Celle-ci s'accôle ainsi à la forme verbale qui clôt la seconde temporelle.

cum prius beatus pontifex, accepto episcopatum in memorata civitate fuisset cum multis honoribus, ut decuit, introductus,

La première temporelle a un caractère saccadé qui s'explique par l'insertion d'autres constructions : une construction absolue et une comparative viennent en effet alourdir l'ordre [XV] par ailleurs balisé par des prépositions. À cela s'ajoute que le complément qui comprend la comparative s'insère entre l'auxiliaire *fuisset* et son complément verbal *introductus* : *fuisset cum multis honoribus, ut decuit, introductus*. Pourtant, malgré ce manque de fluidité, le segment reste intelligible et se rapproche même, cela peut paraître paradoxal, d'un style oral. Cf. Benveniste fait ainsi part du fait que les incises sont nombreuses en langue parlée, « faites d'éléments de toutes sortes, souvent placés dans des

endroits inattendus ¹²». Elle remarque en outre qu' « il est assez remarquable de voir que les locuteurs parviennent, dans la majorité des cas, à reprendre le fil de l'énoncé, après les interruptions parfois spectaculaires des incises ¹³».

dum ante ostium carceris, ubi XII vincti tenebantur, praeteriret

La seconde temporelle n'a qu'un complément, prépositionnel aussi, augmenté d'une relative. Celle-ci se termine par une forme verbale passive *tenebantur*. Les formes passives synthétiques ont, selon les études spécialisées, été en vigueur jusqu'à la deuxième moitié du VIII^e siècle¹⁴. M. Banniard compte ces formes parmi les survivances moyennes en langue parlée : elles auraient été vivantes encore entre 650 et 750¹⁵. Selon ces hypothèses, *tenebantur* ne devrait donc poser aucun problème. Toujours est-il que les passifs synthétiques dans la *Vita Gaugerici* ont tout l'air d'être figés : soit il s'agit des formes *vide*tur* et *cogno*tur* dans le contexte syntaxique de la construction personnelle, soit il s'agit de la forme *teneba*tur* dans le contexte sémantique d'un emprisonnement. Sans fournir des preuves absolues, ces données pourraient néanmoins mettre en question la vivacité des passifs synthétiques.

postulans comitem loci illius nomen Wadone, ut

Nous l'avons déjà dit, l'ordre des mots dans la principale est [VX] : au verbe suit d'abord un complément de bénéficiaire, puis une complétive. Le bénéficiaire, comme c'est la règle dans ce texte, est non prépositionnel. Sémantiquement et syntaxiquement clairement délimité, il n'est pas à même de poser des problèmes. Il est accompagné d'un complément déterminatif figé et courant : *nomen Wadone* pour *nomine Wadone*.

ut ipsius iuberet de vinculum carceris relaxare

Enfin, la complétive se caractérise également par un ordre [VX], sauf que l'objet pronominal de la proposition infinitive, *ipsius* pour *ipsos* (on rencontre la même forme chez Grégoire de Tours¹⁶), a été extrapolé. Il est vrai que ce phénomène est contraire au placement

¹² Cf. BLANCHE-BENVENISTE, *Approches de la langue parlée en français*, p. 122.

¹³ *Ibidem*, p. 123.

¹⁴ Cf. P. FLOBERT, *Les verbes déponents en latin*, p. 587.

¹⁵ M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 526-527.

¹⁶ Cf. Bonnet 385.

pronominal à l'origine de la clitisation : V-O-Vinf¹⁷, mais cet ordre n'est pourtant pas inhabituel en ancien français, comme dans la proposition suivante citée chez Ph. Ménard¹⁸ :

Ains les estuet illuec remanoir (Merlin II, 192)

Une recherche plus poussée dans le domaine des propositions infinitives serait nécessaire afin de voir si cette position résulte d'un lien plus fort entre l'objet pronominal et l'auxiliaire.

2. Deuxième segment : la demande est refusée par le destinataire Wadon et Géry invoque l'aide divine.

dum nullatenus petitio pontifice a comite fuisset impleta, Dominum ante ostium carceris deprecans, ut, qui sevitiā comitis vincti tenebantur in carcere, iuberet sua pietas, expectante populo, de vinculo relaxatus, in ecclesiam adducere absolutos

Fort similaire au premier segment, la progression propose ici une ouverture sur une temporelle, puis une principale suivie d'une complétive. La temporelle n'est pas très compliquée. Introduite par la conjonction *dum*, elle propose deux compléments clairement séparés par la préposition qui introduit le second complément, complément d'agent. Le complément déterminatif *pontifice* a perdu la désinence du génitif, généralement bien conservée au sein de la *Vita Gaugerici*. Il n'y a toutefois pas d'ambiguïté, à l'instar des compléments déterminatifs juxtaposés en ancien français. La forme verbale passive est surcomposée et a une nuance d'antériorité, quoique faible. Seul l'adverbe *nullatenus*, sans survivance romane, peut éventuellement avoir été moins clair.

La principale participiale obéit cette fois à la logique [XV], sauf que la longue complétive a été postposée. Son antéposition aurait sans doute été tout à fait préjudiciable à la compréhension du segment. Aucun problème sinon pour les compléments antéposés : un bénéficiaire non prépositionnel et un complément de lieu prépositionnel clairement distincts. La complétive de ce segment est fort semblable à celle du premier segment, avec l'extrapolation de l'objet de la proposition infinitive. Mais elle est beaucoup plus lourde par l'insertion d'autres constructions : une relative, une construction absolue et deux épithètes détachées.

¹⁷ Cf. D. WANNER, *The development of Romance clitic pronouns*, p. 69.

¹⁸ Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 165, p. 163.

1.	[ép. dét. -----]
2.	bénéf / CCl / V / [O -----]
3.	/ conj./[O -----]/V / S /[abl. abs.]/[ép. dét. - -]/ CCdir / Vinf /[ép. dét.]
4.	/ S / CCcau / Attr / V / CCl / / V / S // CCsép / V / / V /

L'extrapolation de l'objet de la proposition infinitive est ainsi encore plus flagrante, puisqu'il est augmenté d'une relative. Toutefois, pour cette progression comme pour la première temporelle dans le premier segment, la même remarque vaut : le caractère saccadé n'est pas étranger à l'oral et ne doit normalement pas déranger la compréhension. Y a-t-il d'autres éléments perturbateurs ? La plupart des compléments sont prépositionnels, à l'exception du complément de cause dans la relative : *qui sevitia(m) comitis vincti tenebantur*. On ne trouve pas de survivances syntaxiques en ancien français de ce genre de compléments. Mais le contexte sémantique et la relative simplicité de la progression doivent cependant garantir la clarté, d'autant plus si l'on distingue clairement, lors de l'énonciation, les blocs *sevitiā comitis* et *vincti tenebantur*. La forme passive synthétique *tenebantur* a déjà fait l'objet d'un commentaire lors de l'analyse du premier segment. On peut voir qu'elle est à nouveau utilisée dans un contexte d'emprisonnement.

3. Troisième segment : la demande est acceptée par Dieu et le vœu exaucé

cumque oratio pontifices apud Dominum obtenuisset effectum, statim ostium carceris et catene, qua vincti tenebantur, confracte, ecclesiam, qua beatus pontifex ducebatur, angelum Domini perducenti, fuerunt ingressi

Une nouvelle variation sur le même schéma de progression : une temporelle introduite par la conjonction *cumque* est suivie d'une principale introduite par l'adverbe *statim*. Même caractère saccadé aussi : insertion de deux constructions absolues et de deux relatives.

La temporelle est très simple. La forme verbale est un plus-que-parfait avec, à nouveau, une faible nuance d'antériorité qui se rapproche de la simultanéité.

La première construction absolue est l'une des rares qui ne se trouve pas à l'ablatif mais au nominatif. Éventuellement, on pourrait y voir une construction elliptique : *confracte* pour *confracte sunt* (l'accord, du moins à l'écrit, se fait avec le substantif le plus proche, *catene*). On pourrait y voir une autre principale et y lier l'adverbe *statim*. Cela nous paraît moins probable, surtout qu'il n'y a pas de conjonction de coordination entre *confracte* et le début de ce qui serait la deuxième principale : *ecclesiam ... fuerunt ingressi*, mais il est vrai que

l'accentuation peut remédier à ce manque. Quoi qu'il en soit, et quelle que soit l'interprétation privilégiée, la compréhension n'a pas à en pâtir.

Un mot sur les deux relatives. Celles-ci, placées directement derrière leurs antécédents, partagent les mêmes archaïsmes : la forme verbale passive synthétique – *tenebantur* pour la troisième fois -, et le relatif *qua*. Tenant compte de la ruine du système relatif, et de l'hypothèse d'un passif synthétique fragilisé, ces relatives font appel à des connaissances actives en voie de disparition. Ces structures toutefois survivront sous forme de relatifs obliques multifonctionnels¹⁹ et de formes verbales actives à sens passif²⁰.

La surcomposition qui caractérise la forme verbale déponente de la principale *fuertur ingressi*, pourrait s'expliquer par une interprétation transitive du verbe *ingredi* : non pas « ils entrèrent » mais « ils furent introduits ».

4. Quatrième segment : les prisonniers libérés prennent la parole

beato pontifice, expectante clero et populo, suggerentis : 'Nos sumus, sanctissime pater, qui ante paulolum de vinculum carceris orationibus tuis, opitulante Dominum, fuimus relaxati'.

La structure, en gros, se réduit à une proposition en discours direct précédée par une proposition participiale l'introduisant. Cette dernière contient un ablatif absolu alors que le discours direct est augmenté d'une relative contenant elle-même un ablatif absolu. Cette progression est due à une continuation naturelle du rythme saccadé.

- | | |
|--|---|
| 1. [ép. dét. -----]/ S / V / Apost / [Attr -----]. | |
| 2. bénéf / [abl. abs. ---]/ V / | /S / CCt / CCsép / CCmoy / [abl. abs.]/ V / |
| 3. / V / S / conj. / S / | N / S / |

Peu de commentaires pour la construction participiale : le bénéficiaire antéposé sans préposition est courant et nullement perturbé par d'autres éléments.

Le discours direct se caractérise surtout par une relative sans antécédent, relativement longue, placée en fin de proposition. L'ordre [XV] est, comme si souvent, balisé de prépositions. Seul complément non prépositionnel : le complément de moyen *orationibus tuis*, dont la clarté est assurée par plusieurs facteurs : la progression par blocs rythmiques, la

¹⁹ Cf. Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 67, p. 82. P. ex. *Qui est li asnes a la keue li queurt* (Proverbes, 441), « Celui à qui appartient l'âne court toujours à la queue de la bête ».

²⁰ P. FLOBERT, *Les verbes déponents en latin*, p. 579. L'auteur parle de *variantes déponentes*.

non ambiguïté des autres compléments et la clarté sémantique contextuelle. La postposition du possessif est, il est vrai, un trait conservateur, mais on le retrouve régulièrement tout au long de ce texte et toujours sans implications négatives. La forme verbale passive est, à nouveau, surcomposée : *fuimus relaxati*, pour *sumus relaxati*, comme en français moderne « nous fûmes relâchés ».

Dans son ensemble, cette longue phrase propose un beau compromis entre la fidélité à un style propre à la langue écrite, et un déroulement suffisamment logique et didactique pour qu'elle reste accessible aux auditeurs, à condition que ceux-ci aient été attentifs, et à condition que le lecteur ait soigné la progression rythmique.

2.1.2. Phrases ouvertes

A. Assez

1. Réponse de Géry à sa promotion par Magnéric (l. 8 / 653.10) [évaluation : *]

Interrogatus ad ipso pontifice, qualem lectionem de divinis scribturis quas usitare videbatur haberet, in ordine ei patifacere deberit, ei taliter respondens, ait : 'Domine sanctissime, pater episcopo, hoc clericati officium, quem mihi inponere dignatus es, gavisus suscepi.

Dans l'ensemble, cette phrase est construite de façon linéaire. Une première épithète détachée liée au sujet implicite (Géry) a la valeur d'une subordonnée temporelle. La seconde équivaut quant à elle à une principale, en parallèle avec *ait*, et introduit un passage en discours direct.

1.ép. dét. ----- / ép. dét. ----- / V [+ discours direct]
 2. V / Cag / O[int.ind.] ----- / CCbut ----- / bénéf / CCman / V /
 3. / O[+R]- ----- / V / [conj] / CCman / bénéf / V /
 4. / O[CP] -- / V /
 5. / O / Vinf /

Au sein de la première épithète détachée s'enchaînent de manière linéaire une interrogation indirecte et une finale paratactique. La conjonction *ut* n'apparaît en effet pas explicitement.

Comme un peut le voir dans le schéma ci-dessus, l'ordre [XV] rend l'interrogation indirecte assez lourde et en fait la principale pierre d'achoppement de la phrase.

Interrogatus ad ipso pontifice, qualem lectionem de divinis scribaturis quas usitare videbatur haberet

Cette construction s'étend en effet à trois niveaux, avec une relative et une construction personnelle imbriquées. Elle se termine ainsi par une succession de trois formes verbales appartenant à trois niveaux différents : *usitare videretur haberet*. Comme il y a très peu de compléments, cette succession seule constitue le noyau à risque : la compréhension est fonction de la bonne délimitation des blocs. Comme nous l'avons déjà expliqué, nous croyons que la construction personnelle ne se laisse plus décomposer : *usitare videbatur* devait être lu et perçu comme un ensemble²¹ et être interprété comme « on le vit fréquenter ... ».

Au niveau purement écrit, on peut remarquer la fragilisation de la terminaison déponente en -*ri*²² et le fait qu'il soit devenu transitif et se construit avec un objet à l'accusatif. Ce sont là cependant des phénomènes qui n'ont aucune implication pour la réalisation orale.

L'introduction du complément déterminatif par la préposition *de*, loin d'être la règle, est cependant assez courante lorsqu'il s'agit d'un partitif²³.

[ut] in ordine ei patifacere deberit

La finale est légère. L'auxiliaire *deberit* (pour *deberet*) semble perdre ici une grande partie de sa valeur propre et peut être considéré comme une simple périphrase du futur : *patifacere deberit* pour *patifaceret*.

Le pronom *is* est encore couramment utilisé, sans qu'apparaisse dans ce contexte *ille*. Son seul concurrent est *ipse*, mais cette variante se caractérise par une plus grande insistance sur la personne²⁴. Placé devant l'infinitif, *is* n'est cependant pas encore en voie de clitisation dans la *Vita Gaugerici*, comme le prouve d'ailleurs le segment suivant : « ei taliter respondens ». On peut constater que l'auteur n'a pas introduit de reprise pronominale pour *qualem lectionem*, ce qui eût été une balise intéressante après l'interrogation indirecte. Peut-être a-t-il voulu éviter la succession *eam ei* ? Ce genre de succession pronominale deviendra une caractéristique française, mais elle n'est pas propre au latin.

²¹ Cf. *supra*, *Morphosyntaxe du verbe*, 1. *Passifs et déponents*, p. . V. aussi ci-dessus, l'analyse de la phrase 652.15-19 (portrait de Géry).

²² Cf. *supra*, *Vita Gaugerici*, 5.1. *Passifs et déponents*, p. 176.

²³ Cf. *supra*, *Troisième partie*, p. 426.

²⁴ Voir *supra*, *Vita Gaugerici*, 3. *Le pronom*, p. 172.

ei taliter respondens, ait : 'Domine sanctissime, pater episcopo, hoc clericati officium, quem mihi inponere dignatus es, gavisus suscepi.

La structure du discours direct occupe deux niveaux, avec une courte subordonnée relative qui suit directement son antécédent.

1. apost./App.apost./ O [+R] -----/ ép. dét. / V /
2. / O / bénéf / Vinf / V /

Le syntagme *clericati officium* devait être lexicalisé à ce point qu'on ne se doutait plus du fait que *clericati* est un génitif antéposé de la 4^e déclinaison, refait selon les substantifs de la 2^e : *clericati* pour *clericatus*.

Comme dans la principale, l'ordre des mots dans la relative est [XV] partout : le verbe principal suit le complément infinitif dans lequel le complément s'antépose à son infinitif. Le déponent *dignari* est un des seuls verbes déponents utilisés dans le texte. Sa fréquence devait garantir sa compréhension. Quant au participe *gavisus* du semi-déponent *gaudere*, nous émettons l'hypothèse qu'il ait plutôt été perçu, grâce à son radical univoque, comme un simple adjectif signifiant « joyeux ».

2. Mort de l'évêque de Cambrai (l. 15 / 653.28-654.1) [évaluation : *]

<i>Cum adsidue beatissime Gaugerici fama, inspirante Dominum, in bonis operibus provocaret, contigit, Camaracinse civitate episcopum fuisse defunctum.</i>
--

En gros, la structure de cette phrase est très simple et didactique : un complément temporel précède un verbe suivi de son sujet :

CcT / V / S

Quelques difficultés se situent aux niveaux inférieurs. Prenons la temporelle.

Cum adsidue beatissime Gaugerici fama, inspirante Dominum, in bonis operibus provocaret,

Elle est construite selon l'ordre [XV], avec insertion d'un ablatif absolu stéréotypé :

conj. / CCman / O / CCman[abl. abs.] / CCI / V

S'il est vrai que l'ablatif absolu alourdit un peu la construction, la progression, en soi, n'est pas problématique, d'autant plus que le complément de lieu – au sens figuré – est introduit par une préposition. Il y a cependant quelques traits conservateurs. Ainsi, l'adverbe de manière *adsidue*, qu'on retrouve à plusieurs reprises dans le texte²⁵ et qui semble être un tic d'auteur, n'appartient plus aux connaissances actives. Dans la langue parlée contemporaine, il est déjà remplacé par le tour *adsidua + mente*. Dans la construction de l'objet, c'est l'antéposition du génitif qui se distingue de la langue parlée : *beatissime Gaugerici fama*. Mais la contiguïté de déterminant et déterminé et l'absence de substantifs perturbateurs devaient garantir la clarté du syntagme. Outre ces aspects, la temporelle présente un dernier obstacle : pour que la phrase ait un sens, la forme verbale *provocaret* doit avoir une valeur passive, autrement dit, elle doit équivaloir à la forme *provocaretur*. Nous sommes un peu étonnée de trouver ce genre de phénomène au sein d'un texte situé au VII^e siècle, et qui propose par ailleurs plus d'une forme en *-tur*. On situe généralement la ruine des désinences passives vers la deuxième moitié du VIII^e siècle²⁶ et elles appartiendraient encore aux connaissances actives vers 650²⁷. Nous avons cependant pu voir que la *Vita Gaugerici* atteste d'autres signes de fragilisation du passif synthétique. Une forme comme celle-ci montre comment la valeur passive peut être véhiculée par une forme verbale morphologiquement tronquée. Une sorte de figement qui s'oppose à la forme analytique *provocatus fuit*.

Passons maintenant à la principale :

contigit, Camaracinse civitate episcopum fuisse defunctum.

Le verbe impersonnel s'y combine avec une complétive infinitive paratactique. On sait que ces constructions furent généralement remplacées, en langue parlée, par des subordinées introduites par *quod*. Mais c'est une proposition courte, avec un seul complément :

CCI / S / Vinf

Le complément de lieu n'est pas introduit par une préposition, mais nous avons déjà dit que c'était assez habituel pour des noms de villes. Il nous semble cependant que ce syntagme,

²⁵ Cf. *infra*, p. 519.

²⁶ Cf. P. FLOBERT, *Les verbes déponents en latin*, p. 589.

²⁷ M. BANNIARD, *Viva voce*, p. 526-7.

Camaracine civitate, a pu être perçu comme appartenant au syntagme nominal du sujet, comme complément déterminatif antéposé. Cela dépend bien sûr des coupures rythmiques.

Enfin, la forme *fuisse defunctum* pouvait, nous semble-t-il, être interprétée, plutôt que comme un infinitif passé surcomposé du verbe *de-fungi*, comme une combinaison de la forme personnelle *fuisse*, auxiliaire à valeur résultative, avec le participe *defunctus*.

3. Géry devient évêque de Cambrai (l. 6 / 654.2-7) [évaluation : *]

Cumque a clericis vel cuncto populo ad ipsum episcopatum Camaracine civitate peteretur, et Hildeberto praelato rege Austrasiorum, ut ipsum in praedicta civitate ordinaret episcopum, fuisse suggestum, divina inspiratione permotus, continuo a pontifice beato Egecio episcopo Remensium civitatis dedit epistolas, ut eum cum dignis honoribus in praedicta civitate Camaraco deberet episcopum ordinari.

La progression de cette phrase est linéaire et didactique : deux temporelles et une épithète détachée précèdent une principale suivie d'une subordonnée finale.

1. [CCt- -----] / conj. / [CCt- -----] / [ép. dét.] / CCt / bénéf / V / O /
 2. conj. / Cag / CCdir / V / /bénéf / [O - -----] / V / / Cag / V /
 3. / conj. / O / CCI / V / AttrO /

1. [CCbut -----].
 2. conj. / O / CCman / CCI / V / AttrO / Vinf /
 3.

Les temporelles, coordonnées, sont introduites par la conjonction *cumque* et construites de manière parallèle selon l'ordre [XV]. La première est la plus simple :

Cumque a clericis vel cuncto populo ad ipsum episcopatum Camaracine civitate peteretur

elle comprend deux compléments prépositionnels – complément d'agent et complément de but – ainsi qu'un complément de direction non prépositionnel. En principe, cela ne devrait pas poser problème : avec des noms de ville, ce genre de compléments sont courants, surtout s'ils précèdent immédiatement le verbe. Toutefois, dans le contexte donné, il nous paraît probable qu'un rapprochement se soit opéré entre les deux syntagmes successifs *ad*

ipsum episcopatum et Camaracinsie civitate. La valeur relative des désinences casuelles, en dépit de leur maintien formel, rend possible l'interprétation de *Camaracinsie civitate* comme le complément déterminatif de *episcopatum*.

La deuxième temporelle est plus lourde par l'insertion, selon la logique [XV], d'une complétive :

et Hildeberto praelso rege Austrasiorum, ut ipsum in praedicta civitate ordinaret episcopum, fuisse suggestum

Celle-ci est par ailleurs sans difficultés. Le complément de lieu est introduit par une préposition. L'objet pronominal est explicite. L'emploi de *ipse* plutôt que *eum* devrait s'expliquer, selon les hypothèses de M. Selig, par un désir d'insistance sur l'identité de Géry, afin d'éviter toute confusion avec d'autres référents proches dans le contexte²⁸. Mais il semble que cette valeur de *ipse* comme pronom contrastif d'identité n'est ici pas vraiment réelle.

Dans la temporelle même, remarquons le bénéficiaire non prépositionnel, courant dans ce texte, et parfaitement clair grâce au contexte. Cette construction laissera des traces en ancien français encore au XIII^e siècle²⁹, tout comme d'ailleurs le génitif en *-orum*, ne fût-ce que dans des tournures plus lexicalisées³⁰. La forme verbale est surcomposée, avec un auxiliaire *fuisse(t)* qui annonce les formes romanes. La nuance implique cependant toujours l'antériorité. La perte du -t final s'explique sans doute par une hypercorrection : les infinitifs passés purent en effet, comme nous l'avons vu, se confondre avec les formes personnelles en *-sse-* du subjonctif.

Après l'épithète détachée, figée, la principale est clairement annoncée par l'adverbe *continuo*.

continuo a pontifice beato Egegio episcopo Remensium civitatis dedit epistolas

L'ordre des mots y est mixte : bénéficiaire antéposé, mais objet postposé. Ici le bénéficiaire est prépositionnel ; c'est la seule fois au sein de la *Vita Gaugerici*. Le phénomène s'explique sans doute par un désir de clarté, quoiqu'on ne voie pas vraiment ce qui pourrait perturber la

²⁸ M. SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätlatein*, p. 160.

²⁹ Cf. G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, p. 91 ; Cf. les exemples relevés par M. Banniard, dans la chanson de geste de Raoul de Cambrai (« *Blocs archaïques dans la syntaxe de Raoul de Cambrai* »).

³⁰ Cf. G. ZINK, *Morphologie du français médiéval*, p. 31.

compréhension. Il nous est cependant difficile de croire que ce complément soit un complément de moyen par exemple : « il donna une lettre par l'intermédiaire de l'évêque ... ». Il est en tout cas plus que probable que l'on l'ait interprété comme étant le bénéficiaire du verbe. Dans la deuxième apposition, *episcopo Remensium civitatis*, le génitif antéposé *Remensium* n'était sans doute plus perçu comme tel, mais comme une entité lexicale au même titre que dans l'exemple fictif *episcopo Camaraco civitatis*.

Enfin, la finale, introduite par *ut* se caractérise par un ordre [XV] clairement balisé par des prépositions.

ut eum cum dignis honoribus in praedicta civitate Camaraco deberet episcopum ordinari.

Le pronom personnel explicite est cette-fois *eum*, sans insistance sur l'identité du référent malgré la proximité du complément *a pontifice ...*.

Si rien n'empêche une interprétation forte de l'auxiliaire *deberet*, rien n'empêche non plus de le voir comme un simple auxiliaire dans le contexte d'une périphrase du futur : *deberet episcopum ordinari* pour *episcopum ordinaret*. L'insertion d'un complément entre l'auxiliaire et son complément verbal est en effet encore courante dans les textes latins de cette époque.

Nous avons déjà vu que la désinence *-ri* de l'infinitif n'a plus de valeur morphologique intrinsèque.

Les trois phrases que nous venons de commenter sont stylistiquement moins marquées que les phrases fermées qui précèdent. Elles contiennent pourtant également des difficultés morfo-syntaxiques qui nécessitaient l'attention de la part des auditeurs. Ci et là, une réinterprétation n'est pas à exclure.

B. Facilement

1. Guérison d'un lépreux (L. 14 / 653.23-27) [évaluation : **]

Et cum divina inspiratione commotus, continuo ad sacerdotem perduxit et baptismi gratia coronavit, quem postea in suum episcopatum diaconum et presbiterum benedicens, quasi numquam fuisset a lepra infestatione nullatenus occupatus.

De progression linéaire, cette phrase ouvre sur une épithète détachée avec valeur de temporelle, suivie de deux propositions juxtaposées. Une nouvelle épithète détachée est ensuite introduite, cette fois-ci, elle est plus proche d'une proposition principale commençant par un pseudo-relatif, et suivie d'une comparative.

Le premier enchaînement pose peu de problèmes.

Et cum divina inspiratione commotus, continuo ad sacerdotem perduxit et baptismi gratia coronavit

L'ordre est partout [XV], avec toujours un seul complément. La préposition *cum* dans le premier segment étonne. L'expression « divina inspiratione commotus/permotus » se trouve ailleurs dans le texte sans préposition. *Cum*, du reste, nous semble inapproprié. S'il fallait une préposition, *per*, ou même *a*, auraient été plus naturels. Deux hypothèses peuvent expliquer ce *cum* : soit, il s'agit de la conjonction temporelle, l'épithète étant à ce point confondue avec une subordonnée ; soit il faut revoir l'édition, et il ne s'agirait pas de *cum* mais du pronom *eum*. Cette deuxième hypothèse nous paraît particulièrement tentante, vu qu'elle s'inscrit mieux dans la logique du texte : pour garantir la continuité et la clarté, il est fait appel au pronom *is*, dont on sait qu'il est encore loin de la cliticisation. Voici à titre de comparaison :

- eum* manibus suis clericati officium Dominum servientdum continuo coronavit (653.4)
- eum* diaconati honore continuo benedixit (653.18)
- ut *eum* cum dignis honoribus in praedicta civitate C. deberet episcopum ordinari (654.6)

Par contre, une préposition *cum* aurait pu être insérée auprès du complément du troisième segment, *baptismi gratia*. Mais ce complément de moyen ne souffre pas d'opacité. Sémantiquement, le lien avec le verbe *coronare* est ancré, syntaxiquement, aucun autre

complément ne vient compliquer cette unité. L'antéposition du génitif passe d'autant plus facilement que le syntagme forme une quasi-unité lexicale.

Le second enchaînement ouvre sur un relatif proche d'un pseudo-relatif, qui pourrait être mis en parallèle, si on accepte l'hypothèse, avec le pronom *eum* du premier enchaînement :

quem postea in suum episcopatum diaconum et presbiterum benedicens

L'épithète détachée, nous l'avons déjà dit, se rapproche de la valeur d'une proposition principale. Logiquement, celle-ci aurait eu une nuance de futur du passé : « il le baptisa et plus tard, lors de son épiscopat, il le consacrerait diacre puis prêtre ». En effet, à ce moment, dans le récit, Géry n'est pas encore couronné évêque. Il semble que le participe présent est ici utilisé pour faciliter une construction verbale plus compliquée, soit :

quem postea ... benedicturus erat

Enfin, le dernier segment, la comparative, est construite de manière archaïque : à l'aide de la conjonction *quasi* – appelée à disparaître – suivi du subjonctif :

quasi numquam fuisset a lepra infestatione nullatenus occupatus.

Le plus-que-parfait marque à nouveau l'antériorité, cette fois-ci de manière plus affirmée. La non-contiguïté entre l'auxiliaire et le participe est archaïque, sans que pour autant un problème ne se pose par l'insertion du complément d'agent et de l'adverbe déterminant le participe. Autrement que *numquam* (*nonc*³¹), l'adverbe *nullatenus* ne survit pas en ancien français et on peut se poser la question dans quelle mesure il était toujours accessible aux illettrés.

2. Géry rencontre un aveugle (II. 7 / 655.25-28) [évaluation : **]

Quodam itaque tempore, dum ad sepulchrum beati Martini confessoris a memorato piissimo Chlodhario rege cum multis muneribus in dispensatione pauperum erogandum Toronis fuisset directus et terreturium Toronicum praeteriret, invenit in itinere caecum iam triginta annorum spatia ab hac luce damnatum.

³¹ Cf. *numquam*, *nonque*, *nunc* dans les plus anciens textes en ancien français, et plus tard encore *ne ... onc*.

Comme le montre le schéma ci-dessous, la construction de cette phrase est on ne peut plus linéaire. Introduite par un complément de temps général marquant une nouvelle séquence, elle enchaîne avec deux subordinées temporelles coordonnées avant que ne soit placée la principale. L'ordre des mots dans les temporelles est conservatrice : [XV], alors que la principale, par opposition semble-t-il, a [VX] : l'antéposition du verbe marque un nouvel événement-clé dans le récit³².

1. CCtemps / [CCtemps -----] / conj. / [CCtemps] / V / CCI / O
2. / conj. / CCdir / Cag / CCman / CCbut / CCdir / V / / O / V /
1. ép. dét. ----- /
2. CCt / CCsép / V /

Reprenons ces segments un à un :

Quodam itaque tempore

Le complément de temps non prépositionnel équivaldrait, de nos jours, à une formule du genre « et ainsi, à un certain moment ». La conjonction *itaque* n'appartient sans doute plus aux connaissances actives mais elle devait être courante, tout comme *vero*, dans ce genre d'enchaînements.

dum ad sepulchrum beati Martini confessoris a memorato piissimo Chlodhario rege cum multis muneribus in dispensatione pauperum erogandum Toronis fuisset directus

La première temporelle compte, de tous les segments, le plus de compléments : cinq au total. Tous sont introduits par des prépositions à l'exception du dernier, un nom de lieu indiquant une direction : *Toronis fuisset directus*. Cela pose d'autant moins problème qu'il y a d'une part déjà un complément de direction introduit par *ad* qui précède – *ad sepulchrum beati Martini* – et que, d'autre part, la proximité du verbe ne laisse subsister aucun doute. Dans le complément de but, il est intéressant de remarquer l'emploi pléonastique d'un gérondif : la forme figée *erogandum*, pour *erogandis*, reprend en effet le sens du syntagme prépositionnel *in dispensatione pauperum*. La confusion de l'adjectif et du substantif verbal, auquel on donne une valeur finale, est un phénomène mentionné par A. Uddholm et qui

³² Cf. aussi *supra* : *Vita Gaugerici*, 3.2.2. *Style*, p. 144.

semble avoir été courant dans la langue notariale³³. La question est évidemment de savoir dans quelle mesure le public connaissait encore cet emploi plutôt spécialisé qui ne survit nullement en roman. Nous avons pu voir que le gérondif à valeur finale était encore fréquemment attesté, que ce soit avec ou sans la préposition *ad*. Il nous semble dès lors probable que les gens aient pu encore distinguer valeur finale de celle d'ablatif-instrumental modal. Notons encore que la désinence *-um* du génitif *pauperum* devait être soumis à une forte pression. On peut cependant supposer que la valeur de *pauperum* était complètement prise en charge par sa position et le contexte sémantique.

et terreturium Toronicum praeteriret

La deuxième temporelle, extrêmement courte, ne nécessite pas de commentaires.

invenit in itinere caecum iam triginta annorum spatia ab hac luce damnatum.

Dans la principale, seule l'épithète détachée auprès de *caecus* recèle des archaïsmes : autrement que dans la principale même, l'ordre des mots y est à nouveau [XV] et on y trouve un génitif antéposé : *triginta annorum spatia*. Toutefois, la progression par blocs d'éléments associés, et la présence d'une préposition pour introduire le complément de séparation sont garants d'une compréhension sans difficultés. Remarquons que dans ce contexte, rien n'empêche que le vocable *spatia*, un neutre pluriel, soit perçu comme un féminin singulier : « l'espace de trente ans ». C'est le seul exemple de ce genre au sein de la *Vita Gaugeric*.

C. Parfaitement

1. Joie de Bertoald (III. 7 / 657.16-20) [évaluation : ***]

Cumque vidisset hanc visionem, gaudio repletus, beati pontificis lectulum cum digno psallentio in locum suum reduxit et in ipso cubiculo altarium constabilivit, et reliquiis positis, cum veneratione qua decuit benedixit, ubi adsidue vota redduntur, et ministeria divina a clericis celebrantur.

Cette phrase doit son ouverture à sa grande simplicité, qui n'exclut pas pour autant des traits conservateurs certains.

Elle est premièrement en grande partie paratactique. Au deuxième niveau se situent uniquement une temporelle, introductrice classique dans la *Vita Gaugeric* (et souvent dans

³³ A. UDDHOLM, *Formulae Marculfi*, § 109.

la littérature hagiographique), une épithète détachée très simple, un ablatif absolu et une courte relative. Les deux dernières propositions, introduites par *ubi*, peuvent être considérées comme des propositions indépendantes introduites par une pseudo-relatif. L'ordre est parfaitement linéaire et les propositions sont de facture très simple.

1. [CCt] - - - - / [ép. dét.] / O / CCman / CCdir / V // conj. / CCI / O / V // conj. / [CCt] / CCman - - - - - /
 2. conj. / V / O // Cag / V / / S / V / / CCman / V /

1. V // CCI / CCman / O / V // conj. / O / Cag / V.
 2.

L'ordre des mots, hormis dans la temporelle, reste conservateur : [XV] revient systématiquement mais la plupart des compléments sont introduits par des prépositions. Ce n'est pas le cas dans *gaudio repletus*, mais cette expression se présente sous la forme d'une expression figée. Par ailleurs, les formes de *replere* se retrouvent fréquemment dans la Bible avec un complément d'agent non prépositionnel, dont *gaudio*³⁴. Non prépositionnel est également le complément déterminatif, ce qui est chose tout à fait courante. Moins courant est le fait que ce dernier soit antéposé. Toutefois, la progression par blocs d'éléments associés, et l'absence d'éléments perturbateurs peuvent garantir la clarté de ce syntagme par ailleurs clairement identifié par le contexte antérieur.

Archaïque est encore l'adverbe *adsidue* que l'auteur aime utiliser pour *multum*. Si cette forme n'était pas suffisamment connue du public, il est probable qu'il l'ait plutôt interprété comme un adjectif auprès de *vota*, ce qui n'en altère pas tellement le sens.

Une certaine hypercaractérisation s'observe au niveau de l'emploi des adjectifs pronominaux démonstratifs : *hanc visionem, locum suum, ipso cubiculo*, mais elle n'annonce en rien l'article roman. Tant morphologiquement que syntaxiquement, les pronoms gardent leur valeur latine. Le possessif continue même à être postposé. Quant au relatif *qua* « cum veneratione qua decuit », cette forme est assez étonnante dans un texte où la morphologie du relatif se montre à plusieurs reprises affaiblie. Dans cette optique, nous avons remarqué plus haut que ces formes n'avaient sans doute plus tellement de valeur et que le sens de [kw*] se réalisait en contexte. On peut dès lors s'imaginer que la construction *qua decuit* put être interprété comme *qui decuit*.

Enfin, un mot sur les formes verbales. Le plus-que-parfait dans la temporelle a une faible valeur d'antériorité. Elle peut facilement être perçue comme une variante de *videret*, annonçant ainsi les formes en *-sset* de l'imparfait roman.

Les passifs synthétiques enfin, sont utilisés dans des contextes tels que rien n'empêche une compréhension active de ces formes : *vota celebrantur = vota celebrant* : « ils célèbrent, on célèbre des mariages » ; *ministeria divina a clericis celebrantur*³⁵ = *ministeria divina a clericis celebrant* : « on célèbre les services divins avec les clercs ».

2.1.3. Fluctuations

L'homogénéité narrative, stylistique et langagière de la *Vita Gaugerici* n'exclue pas pour autant des fluctuations au niveau de la variation langagière. À vrai dire, il y a comme une progression de phrases plus difficiles vers des phrases plus simples, coupée par un entre-deux plus dur. Le tableau suivant montre comment les types de phrases majoritaires deviennent, tout au long des trois parties, de plus en plus ouvertes.

	ooo	oo	o	*	**	***
première partie	-	1	3	7	3	2
deuxième partie	-	2	2	2	9	-
troisième partie	-	-	-	2	1	8

La première partie s'apparente à une émergence : une formule initiale au ton plutôt littéraire, et donc plus difficile, est suivie de phrases qui le sont moins mais qui sont tout de même assez longues – une quarantaine de mots –, et complexes – quatre niveaux. Elles fournissent le décor avant l'entrée en scène du saint : un évêque à la recherche de jeunes recrues entend parler des qualités de Géry. Lorsqu'on découvre enfin, avec l'évêque, Géry en personne, le récit peut prendre son envol et les phrases se font encore un peu plus simples.

La deuxième partie replonge d'abord dans les phrases plus complexes. Le style notarial est à son comble dans les procès-verbaux des deux premières libérations : phrases longues et très longues, lourdes, avec entre 3 et 5 niveaux. On peut s'en étonner pour des faits aussi cruciaux, non seulement dans la vie du saint, mais aussi pour ceux qui viennent lui rendre

³⁴ Act 13, 52 : *Discipuli quoque replebantur gaudio* ; Rom 15, 13 : *Deus autem spei repleat vos omni gaudio*.

³⁵ Les liaisons entre les mots : *ministeria divina a clericis celebrantur* auraient pu suggérer une autre interprétation encore : *ministeria divina clerici celebrant*. Mais celle-ci se voit invalidée lorsqu'on accepte le postulat d'une prononciation évoluée.

hommage. Ce constat nous amène en tout cas à postuler que l'auteur de la *Vita Gaugerici* n'a pas fait d'efforts particuliers pour adapter son texte à une communication orale. D'autre part, nous avons pu voir que cette écriture put sans doute être comprise à condition que les auditeurs soient attentifs, et que le lecteur soigne sa lecture du point de vue rythmique.

Puis vient, à la fin de la seconde libération, assez brusquement, une ouverture du style doublée d'une homogénéisation : pour les trois miracles suivants – dont une libération seulement, c'est le dernier – les phrases sont plus courtes, moins notariales et nettement plus faciles.

La troisième partie enfin se situe dans le prolongement de la deuxième : le récit s'y fait plus vivant, les phrases plus légères. La formule finale, en grande partie stéréotypée, rehausse un peu le ton sans pour autant verser dans l'excès.

Nulle part les caractéristiques langagières de la *Vita Gaugerici* sont telles que le texte devient totalement incompréhensible. La plupart des phrases se situent du côté des phrases ouvertes, faisant un appel aux connaissances passives qui va de *raisonnablement* à *très peu*.

Malgré un style notarial clairement distinct de la langue naturelle, et un état de langue encore nettement conservateur, tant au niveau morphologique que syntaxique, la *Vita Gaugerici* arrive à proposer un compromis dont la réussite est essentiellement fonction d'une énonciation rythmique qui distingue les différents blocs syntaxiques qui se succèdent.

2.2. Passio Leudegarii

2.2.1. Phrases fermées

A. Phrases courtes

1. Qualités de Léger (I. 6 / 325.11-325.14) [évaluation : °°]

Erat enim multum facundie honestissimae deditus, statura procerus, inter plerisque pulcherrimus, aspectu decorus, eloquio suavis, ingenio acutissimus, prudentia providus, zelo Dei et amore fervidus perpetuaeque virginitatis, ut erat monitus, custos.

La description des qualités du saint est un *topos* dans la littérature hagiographique. Souvent, ces passages sont marqués par un remploi très visible. Dès l'abord, il n'y a donc pas de raison d'être très pessimiste : le public était habitué à ce genre d'éloges et savait plus ou moins ce qu'elles contenaient.

Avec cette phrase, Ursin s'inscrit parfaitement dans cette tradition littéraire, qui véhicule et justifie les archaïsmes. Aussi n'est-ce pas la structure globale de la phrase qui pose problème, car il s'agit d'une simple énumération, mais l'accumulation de constructions et surtout d'un lexique conservateurs. Les ablatifs de point de vue notamment, n'appartiennent plus à la langue parlée et se cantonnent dans des îlots de remploi dans la langue écrite. Quant aux superlatifs synthétiques, on sait qu'ils furent encore fréquemment employés, ne fût-ce qu'avec une valeur affaiblie.

2. Le diable sème la zizanie (II. 12 / 328.7-328.11) [évaluation : °°]

Cum haec poene annis tribus cum decore magna agerentur, tunc adversarius, cuius est consuetudinis invidiae suae conditionis bona destruere, coepit sodales suos, quos secum elegerat idem pontifex habere socios gubernaculi, invidie malum instigare et inter ipsum et regem zizaniam discordiae seminare.

La structure globale de cette phrase n'est pas très compliquée. Il est vrai que les relatives insérées allourdissent un peu l'ensemble, mais la phrase offre, dans son ensemble, une progression linéaire et structurée selon un schéma de base très fréquent :

[temporelle antéposée / reprise par un adverbe temporel / principale]

Le schéma structurel de la phrase en son entier peut se présenter ainsi :

1.CCt ----- / CCt / S [+R]- ----- / Vaux / O[+R]- ----- /
2.[conj. / O / CCt / CCman / V] / / [Attr] / V / Attr / S(inf) / / O / CCaccomp / V / S / CCbut/
1.CCmoy / Vinf / conj. / CCl / O / Vinf //
2.

Remarquons aussi la contiguïté de tous les mots qui font partie d'un même syntagme – même les relatives s'accolent directement à leur antécédent – et qui donnent l'impression qu'on procède par blocs.

Où se situent alors les problèmes ? Nous proposons de parcourir la phrase par niveau.

Dans la phrase principale :

... *tunc adversarius* [+relative] *coepit sodales suos* [+relative] *invidiae malum instigare et inter ipsum et regem zizaniam discordiae seminare*

l'élargissement du domaine de *suos*, qui n'est plus simplement réflexif, est à l'origine d'une possible équivoque quant au renvoi. En effet, *suos* ne renvoie pas à *adversarius* mais au sujet de la relative qui suit : *quos elegerat idem pontifex*. Toutefois, la distinction classique *suus / eius* s'étant affaiblie, et la proximité étant devenue un facteur important dans le fonctionnement de la langue, celle-ci a pu garantir l'identification du bon référent. Paradoxalement, la perte de la distinction *suus/eius* est ici une condition pour la clarté du message.

C'est encore la proximité qui, doublée de la clarté du rapport sémantique avec le verbe, assure le bon fonctionnement du complément de moyen casuel antéposé *invidiae malum*. Quant au génitif antéposé, *invidiae malum* représente clairement un syntagme compact, c'est-à-dire, une simple valeur lexicale : *le mal de l'envie* : *l'envie*. Dans ce genre de syntagmes, la place de l'accent nous semble avoir été capitale pour faire ressortir le rapport sémantique entre les éléments. Dans *invidiae malum*, cet accent devait tomber sur le premier vocable, reléguant le second presque au rang de la simple apposition. Inversée, l'accentuation aurait pu modifier l'interprétation du syntagme et en faire un génitif objectif : *l'envie du mal*. Si nous accordons peu d'importance aux désinences pour le fonctionnement de syntagmes de ce genre, nous en accordons d'autant plus aux ancrages sémantiques.

Passons au deuxième niveau. La temporelle offre également une série de traits conservateurs.

Cum haec poene annis tribus cum decore magna agerentur

Il nous semble que les traits suivants pouvaient compter sur une connaissance passive liée à la fréquence de leur apparition ou à la clarté évidente :

-Le pronom démonstratif non renforcé *haec*, qui revient régulièrement tout au long du texte et par rapport auquel on peut se poser la question de savoir comment il était prononcé. Peut-être équivalait-il simplement à l'ancien français *co*.

-l'adverbe *poene*

-la postposition du numéral *tribus*

-la forme passive *agerentur* qui a pu, éventuellement, être interprétée comme un actif. En effet, la phrase qui précède :

In tantum vero usquequaque omnia regna Francorum restituit, ut omnes se gratularentur regem sibi habere Childericum ac rectorem palaciae Leudegarium.

justifie parfaitement la forme *agerent* renvoyant aux *omnes* de la phrase précédente : « lorsqu'ils firent cela (= se féliciter) durant trois ans ... ».

Au niveau syntaxique, le complément de durée sans préposition, *poene annis tribus*, est totalement ap problématique : sémantiquement univoque, cette survivance syntaxique – jusqu'en français moderne – est bien distincte du complément suivant introduit par la préposition *cum*.

La première relative s'annonce d'emblée plus résistante.

cuius est consuetudinis invidiae suae conditionis bona destruere

Elle propose une structure typiquement latine [est + génitif + inf.] appelée à disparaître. Tenant compte de la fragilisation des désinences, et notamment de la fréquente confusion *cuius/cui*, on peut s'imaginer une réinterprétation en fonction de la structure possessive [esse + datif] : *cui est consuetudo*, qui, elle, a survécu en ancien français. M. Herslund fournit

quelques exemples dans son étude consacrée aux constructions datives (et génitives) en ancien français³⁶. Ainsi :

-et cil, cui bien estoit mestiers (Yvain, 1053)

-Et feme prendre tant com il t'iert corages (Le couronnement de Louis 391)

La suite n'est cependant pas pour rendre les choses plus claires. L'infinitif qui occupe la fonction d'attribut est précédé de deux compléments : le rôle sémantique du second, le neutre pluriel *bona*, est clair ; mais tel n'est pas le cas pour le premier complément qui est en outre pourvu d'un génitif. Il n'est pas évident de donner un sens approprié au syntagme *invidiae suae conditionis*. Nous y voyons un complément de cause, *invidia sui conditionis*, mais cette interprétation ne fut pas automatique. Si, en plus, la structure de base avec *esse* ne fut pas reconnue, les auditeurs devaient ici éprouver de réelles difficultés de compréhension que seule une énonciation rythmique correcte, établissant des séparations claires entre les divers compléments, pouvait peut-être contrer.

La seconde relative, enfin, frappe surtout par l'emploi d'un infinitif à sens final. C'est, d'une part, un trait de langue progressif car l'infinitif remplacera effectivement le gérondif dans cet emploi. D'autre part, cet infinitif n'est pas précédé d'une préposition qui rendrait sa fonction plus claire. *Habere* semble ainsi être une forme intermédiaire, une variante à la fois conservatrice et progressive. Cf. :

quos elegerat ... habendo socios gubernaculi

quos elegerat ad habendo/um socios gubernaculi

quos elegerat ad habere socios gubernaculi

Remarquons encore le maintien du bloc *secum*, qui a évidemment pu être adapté et inversé lors de la prononciation, et le plus-que-parfait *elegerat* dont la valeur d'antériorité est en fait surtout implicite par le contexte.

En conclusion, nous pouvons dire que le noyau dur de cette phrase est sa première relative, où le manque de prévisibilité sémantique joint au manque de balises formelles peut avoir causé un réel brouillage si le lecteur ne fut pas à même de proposer des balises rythmiques.

³⁶ M. HERSLUND, *Problèmes de syntaxe de l'ancien français. Compléments datifs et génitifs*, p. 62 sq.

3. Léger demande de se retirer à Luxeuil (Il. 22 / 330.3-330.5) [évaluation : °°]

Et iuxta iussum regis, ipsumque pontificem deprecantem, Luxovio coenuvio, ut ei liceret, relicto saeculo, vacare Deo humili poposcit precem se dirigendum; quem protinus illic ire non distulit.

Nous avons classé cette phrase parmi les phrases plutôt fermées avant tout, parce qu'elle témoigne de maladresse structurelle. En fait, elle propose une structure flottante qui place l'auditeur à un carrefour de constructions où l'on a du mal à fixer le rôle des différents compléments.

Avec le premier complément, *iuxta iussum regis*, l'auditeur est mis dans l'expectative d'un fait central conforme à la volonté du roi ; la construction absolue avec *deprecantem* accompagnée d'une complétive, est perçue comme le tableau des circonstances préparant et précisant ce fait. En dépit d'une relative complexité syntaxique (4 niveaux) et de l'extrapolation du complément de lieu *Luxovio coenuvio* – fortement emphatique –, il nous semble que jusqu'ici, cette progression par ailleurs linéaire n'est pas à même de perturber les auditeurs.

1. Conj. / CCman / C. abs. -----/
2. /S / Vpart / O[compl -----]/
3. / conj. / bénéf / V / C.abs. / [Vinf / bénéf]/
4. / V / S /

Mais la principale ne répond pas du tout à l'attente créée. Après la construction absolue, où l'évêque supplie le messenger du roi – sujet de la phrase précédente – qu'il lui soit permis de vivre pour Dieu à Luxeuil, l'on s'attend logiquement à ce que le sujet de la phrase soit ce même messenger. Or, *humili poposcit precem se dirigendum* se situe dans le prolongement du participe *deprecantem* : c'est l'évêque qui demande humblement de pouvoir se rendre à Luxeuil. *Se dirigendum* semble donc avoir la valeur d'un complément infinitival renvoyant à *Luxovio coenuvio*, qui, cette-fois, fonctionne comme complément de direction.

Ce n'est que tout à la fin de la deuxième partie de la phrase, après l'AcI introduit par le pseudo-relatif *quem* – renvoyant encore à *ipsum episcopum* – que le messenger entre finalement en scène, mais sans aucune mise en relief : c'est le sujet implicite de *distulit*. Vu l'instabilité du paradigme des relatifs, et la polysémie du verbe *differre*, il ne nous semble pas impossible que *quem* ait été interprété comme *qui*, et que la forme *distulit* ait été mis en rapport avec « le même évêque ». Il nous semble en effet que la rupture de l'horizon

d'attente et le manque d'habillement expressif, ont eu pour résultat la préférence pour le maintien du sujet : « et il n'attendit pas de se rendre rapidement là-bas ».

À force de relire et d'analyser ce passage, il nous est apparu que la progression est fort proche de l'oral spontané, où on peut commencer une construction sans la terminer, ou en la terminant autrement. Aussi cette phrase est-elle peut-être plus obscure pour un lecteur, qui cherche à bien délimiter sa construction, que pour un auditeur, habitué aux reprises et aux réinterprétations.

4. Léger reconforte son frère Guérin (III. 21 / 334.14-335.1) [évaluation : °]

Cum autem duceretur, beatus Leudegarius eum adloquitur, dicens : 'Aequo animo esto, frater karissime, quoniam oportet nos haec pati, quia non sunt condigni passionis huius temporis ad futuram gloriam, quae revelabitur in nobis [Rom 8, 18]³⁷.

Le regroupement, au sein de cette courte phrase, de plusieurs traits conservateurs appelés à disparaître nous l'a fait classer comme « fermée ».

La structure globale offre pourtant un cadre confortable : entrée classique avec une temporelle suivie du sujet ; ensuite déploiement linéaire des niveaux successifs :

1.	[CCt - - - - -] / S / Bénéf / V / ép. dét. // Attr. / V / Apost. / [CCcau - - - - - - - - - - -] /	
2.	Conj. / conj. / V /	/conj. / V / [S - - - -] / [CCcau - - - - - - - - - - -] /
3.		/S / O / V / conj. / V / Attr. / S / [Attr. [+R]] - - - /
4.		/ S / V / bénéf /

Les éléments qui ont pu rendre moins aisé l'accès à la phrase sont les suivants :

-au niveau syntaxique : une subordonnée infinitive ayant pour objet l'ancienne forme démonstrative *haec*, et pour verbe le déponent *pati*. D'autre part, la présence du pronom sujet *nos*, emphatique, peut avoir servi base à une réinterprétation structurelle : confondu avec *nobis*, il peut réduire la subordonnée infinitive à un simple complément infinival. Cf.

³⁷ *Existimo enim quod non sunt condignae passiones huius temporis ad futuram gloriam quae revelabitur in nobis.*

1. oportet / [S - - - -] /
 2. / S / O / V /
 vs.
 1. oportet / bénéf / [S - -] /
 2. / O / V /

Quant au complément infinitival même, la prononciation peut l'avoir rendu familier : supposons que *haec pati* soit devenu à l'oral [se pade] et l'ancien français n'est pas loin. En effet, le déponent *pati* survit en ancien français sous la forme de *pader*.

-au niveau morphologique :

Le fragment contient plusieurs formes verbales à désinence passive synthétique. Une interprétation impersonnelle est possible pour les passifs : *cum ... duceretur*, « lorsqu'on (le) conduisit », *gloriam quae revelabitur in nobis*, « la gloire qu'on nous révèle ».

Duceretur peut, en outre, avoir reçu une interprétation active intransitive. Pour le déponent *adloquitur*, il faut se demander si la désinence passive était effectivement encore prononcée.

La forme *revelabitur* est non seulement un passif synthétique mais aussi un ancien futur synthétique. Le morphème *-bi* fut-il prononcé, fut-il perçu ? Il est possible que non. En tout cas, la valeur future est, comme c'est souvent le cas, implicite dans le contexte.

L'impératif ancien *esto* peut avoir posé problème, d'autant plus qu'il est accompagné d'un ablatif de point de vue moins figé et reconnaissable que ceux liés à l'énumération des qualités.

5. Lumière miraculeuses à l'endroit où Léger a été enterré (V. 12 / 343.9-343.11) [évaluation :

°°]

His itaque diebus sacerdos quidam, qui huius oraturii fungebat officium, lumen splendidum absque ministerio humano in eodem cognovit noctibus fulsisse locum.

À peu de choses près, cette phrase aurait sans doute pu être qualifiée de très facile. Son ouverture est classique et directement reconnaissable malgré les pronoms archaïques *hic* et *quidam* : complément de temps suivi du sujet. Dans la relative qui suit, le verbe déponent a été activé : *fungebat* et non *fungebatur*. Enfin, deux compléments sont introduits par une préposition.

Le brouillage que nous supposons proviendrait ici essentiellement de certaines disjonctions. Parmi celles-ci, la première – dans la relative – est la moins « offensive ». Le génitif antéposé et dissocié auprès de *offitium* peut tout au plus avoir été interprété, la confusion des désinences aidant, comme un complément de lieu auprès de l'unité [*fungebat offitium*]. Mais une interprétation « correcte » n'est pas impossible. Tout dépend en fait de la valeur accordée à la combinaison *fungi offitium* : « avoir, tenir une charge » ou plutôt « s'acquitter d'une fonction ». Dans le dernier cas, la présence d'un complément de lieu est plus naturelle.

Les deux autres dissociations sont plus à même de perturber parce qu'elles mettent l'auditeur sur une fausse piste. Lorsqu'on lit jusqu'à *cognovit*, la phrase a l'air complète : « le prêtre vit dans le même (oratorium) une lumière brillante sans cause humaine ». Mais cette interprétation doit être revue par la suite : avec « *noctibus fulsisse locum* », *lumen* se révèle être le sujet d'une subordonnée infinitive avec un infinitif passé dont il est difficile de dire s'il était encore reconnu. Précisons cependant que la « découverte » de la subordonnée infinitive peut avoir été plus évidente si *cognoscere* fut perçu plutôt comme un synonyme de *videre*.

Jusqu'ici, ce genre de progression saccagée peut encore être mis en rapport avec certaines séquences de l'oral spontané. La distance cependant entre *in eodem* et *locum* nous semble plutôt artificielle et doit avoir eu un effet perturbateur, si *locum* était effectivement prononcé.

B. Phrases longues

1. Contraintes et perspectives pour Léger (l. 3 / 325.2-325.7) [évaluation : °]

Receptoque secum suis cubiculis sub custodia disciplinae retenuit, ut quemadmodum idem pontifex se castum corpus custodierat, eundemque similem effici voluit, dicens ei monendo summa frequentia, ut se virginem conservaret et vas electiones in ecclesia Dei dignus fierit, quoniam obtabat eum huius civitatis pos se esse episcopum.

La structure du passage proposé est assez complexe :

1. principale	-----/
2. ép.dét./	/causale ----- /ép. dét. -----/
3.	/infinitive ----- /complétive/ complétive ----/
4.	/comp./ /caus. --/
5.	/infinitive/

Pourtant, le caractère fermé ne tient pas tant à la complexité de l'ensemble – la progression est en effet logique et les segments bien distincts – mais plutôt à l'accumulation de traits conservateurs dans les segments successifs. Nous proposons de les analyser séparément.

Receptoque secum

La construction participiale en début de phrase, une épithète détachée plutôt qu'une construction absolue, aurait pu être plus claire si l'objet auquel elle renvoie avait été explicité sous forme pronominale : *receptoque* (pour *receptumque*) *secum eum suis cubiculis ... retenuit*. Pour un renvoi explicite, il faut attendre *eundem* dans la finale. L'amalgame classique *secum* se maintient, du moins à l'écrit.

suis cubiculis sub custodia disciplinae retenuit

La principale est construite selon la logique X-V et propose trois blocs successifs : un complément de lieu non prépositionnel, un complément de manière prépositionnel et, en position finale, le verbe. Le complément de lieu bénéficie du fait que sa fonction est univoque et du fait que la préposition *sub* le sépare bien du complément suivant. On pouvait tout au plus le rattacher, en fonction de la structuration rythmique de la lecture, au complément absolu qui précède.

ut quemadmodum idem pontifex se castum corpus custodierat, eundemque similem effici voluit

La conjonction *ut* introduisant la causale est immédiatement suivie d'une comparative introduite par *quemadmodum*. Conjonction fréquente en latin tardif³⁸, mais sans survivance en ancien français, il n'est pas exclu que *quemadmodum* se rapprochait fortement, à l'oral, de *quomodo* et de *cum*. Au sein de la structure [SXV], le sujet est hypercaractérisé car *pontifex* est déjà le sujet implicite de la principale. D'autre part, il est vrai que *pontifex* utilisé seul aurait pu donner l'impression qu'il s'agissait d'un autre évêque. Dans la suite de la phrase, *se* équivaut à *sibi*, bénéficiaire, avec *castum corpus* comme objet. Il nous semble que cette succession manque un peu de relief et que pour être claire, *se* devait bénéficier d'un accent le mettant suffisamment en relief. Le verbe au plus-que-parfait, *custodierat*, pouvait être identifié comme étant un parfait, comme en ancien français, tout en gardant une valeur implicite d'antériorité.

Introduite par *ut* placé devant la comparative, la causale est réintroduite par *-que* ce qui la rapproche d'un enchaînement paratactique. Elle est entièrement construite selon la logique [O-V], avec pour objet une subordonnée infinitive :

³⁸ HOFMANN, LEUMANN & SZANTYR, *Lateinische Grammatik*, t. II, § 653.

-que [O -----] *voluit*
eundem similem effici

L'AcI pouvait cependant être perçu comme un simple complément infinitival. En effet, auprès de *velle*, l'emploi de l'infinitif passif a plus ou moins la même valeur que l'infinitif actif *efficere* avec lequel il a pu être confondu à l'oral, à moins qu'il y ait existé dans ce domaine une morphologie à variantes. Le pronom *eundem* perd de sa valeur identificatrice, étant ici un synonyme de la simple anaphore *eum*.

dicens ei monendo summa frequentia

L'épithète détachée introduite par *dicens* peut également être perçue comme une construction paratactique : *et dixit*. L'ordre des mots est ici moins conservateur que partout ailleurs dans la phrase. V-X s'explique par la nature des compléments : le pronom personnel *ei* – classique – est placé en fait entre deux formes verbales et peut dépendre aussi bien du participe *dicens* que du substantif verbal *monendo* ; le complément direct est une double complétive introduite par *ut* dont la longueur explique la postposition. La première partie de ce segment, avant les complétives, contient un complément de manière casuel, *summa frequentia*, qui ne doit sans doute pas avoir posé de problèmes vu sa valeur sémantique univoque et sa position derrière *monendo*. Cette dernière forme a la valeur du gérondif français – *en avertissant* – et semble se distinguer, du moins à l'écrit, du participe qui a une valeur qui se rapproche plus d'un verbe à la forme personnelle.

ut se virginem conservaret

Pas d'obstacles dans la première complétive. L'emploi du pronom *se* est un pas dans le sens de la voix pronominale. Il marque explicitement le caractère intrinsèque réfléchi de l'action : le sujet opère l'action sur lui-même. L'emploi d'un médio-passif eut en effet été ambigu : *virgo conservaretur* aurait sans doute été interprété comme un passif extrinsèque – c'est-à-dire, avec un agent extérieur –, peut-être à valeur impersonnelle « on conserva » car déjà la désinence en *-tur* s'affaiblit.

et vas electiones in ecclesia Dei dignus fierit

La seconde complétive peut avoir offert quelque résistance au niveau du vocabulaire : *vas electiones* est une métaphore qui réfère à la Bible³⁹ ; le verbe *fieri* ne survit pas dans les langues romanes. Dans l'apposition, l'antéposition du complément *in ecclesia Dei* par rapport à l'adjectif dont il dépend accentue l'homogénéité du sujet sans pour autant poser problème.

quoniam obtabat eum huius civitatis pos se esse episcopum.

Le dernier segment est une causale ayant pour objet une subordonnée infinitive. La conjonction *quoniam* est classique. Le verbe *obtabat* semble être une déformation syncopée de *oportebat* selon une des variantes proposées dans l'apparat critique. Mais il nous semble que *optare* a aussi pu être une variante de *velle*⁴⁰.

L'infinitive enfin, nécessite peu de commentaires. Il s'y trouve un génitif antéposé et disjoint : *huius civitatis*. Dans l'ensemble, cette construction ne doit pas avoir trop perturbé les auditeurs car elle s'intègre sémantiquement bien dans l'ensemble. Mais il nous semble possible qu'elle ait plutôt été perçue comme un complément de lieu, ce qui ne change en somme rien au contenu de l'énoncé.

2. Avertissement pour Léger (Il. 15 / 328.14-329.6) [évaluation : °]

Qui cum, adpropinquante iam die ad missarum sollemnia celebrandum, qui est sabbatorum, ut mos erat antiqua, quae est in vigiliis paschae, irent pariter et malo seminario odii simul haberent absconditum, tunc instigatur uterque malorum accedens eidem pontifice, dixit : 'Observa te', inquit, 'sanctae pontifex, quia, transacta celebritate missarum, a rege se sciret esse interfecturum, quoniam semen nequam adversum te a tuis inimicis, quemadmodum et tibi in eius corde iam quod olim est seminatum, in hac nocte consummare est decretum'.

Cette phrase peut être schématisée comme suit :

1.	/CCT/ S / ép dét./ Bénéf/ V / ddir [inc] ----- /
2. temp. ----- / temp./	/caus. ----- /
3. / constr. abs. ----- /	/infinitive ----- /
4. /rel. ---- / /rel./	/c. abs./ /caus. ----- /
5. /comp./	/infinitive - - /
6.	/comp./

³⁹ Cf. *supra*, la partie consacrée aux caractéristiques stylistiques dans l'analyse de la *Passio Leudegarii*, p. 214.

⁴⁰ Selon le *Dictionnaire de latin chrétien* d' A. Blaise, *non optare* peut signifier « ne pas vouloir » (le renvoi à la *Vita S. Severini* [42,2] d'Eugippius n'est pas cité).

Sa structure a l'air fort compliquée à première vue. Pourtant, la progression est assez claire dans son ensemble. Les auditeurs ne distinguent pas le nombre de niveaux syntaxiques ; ils entendent l'enchaînement sémantique qui est linéaire et logique. Ainsi, les deux subordonnées causales pourraient très bien fonctionner sans conjonction : en parataxe, leur valeur par rapport à ce qui précède serait implicite. Le début de la phrase ressemble fort à la langue parlée spontanée, où on complète au fur et à mesure les informations proposées. Le décor temporel étant ainsi assez long, un *tunc* structurateur a judicieusement été inséré. Le relatif *quod*, qui se trouve dans la comparative introduite par *quemadmodum*, et qui est un renvoi superflu à *semen*, donne lieu à un nouveau rapprochement de la langue parlée spontanée : « la mauvaise graine contre toi, dans la mesure que pour toi dans son coeur qu'elle a été semée ».

Dans l'ensemble, le rythme de la phrase est, malgré la postposition systématique du verbe, fort proche de l'oral, en proposant une succession de brefs segments. À un niveau inférieur, la phrase se caractérise par l'enchaînement de blocs syntaxiques et l'emploi de prépositions pour plusieurs fonctions.

Au niveau syntaxique, l'interprétation de la première causale, et notamment les formes verbales qu'elles contient, peut prêter à la discussion :

'Observa te', inquit, 'sanctae pontifex, quia, transacta celebritate missarum, a rege se sciret esse interfecturum

L'interprétation de *se sciret* n'est pas évidente. Ce subjonctif inhabituel après *quia* pourrait être perçu comme une forme pronominale en remplacement du passif *sci(re)tur* ; le sujet de l'infinitive – *te* – serait alors implicite mais identifiable grâce à l'impératif précédent *observa te*.

observa te ... quia ... a rege se sciret esse interfecturum

=

observa te ... quia ... a rege scitur te esse interfecturum

La construction avec *esse* et le participe futur suscite également des questions. Normalement, cette périphrase devrait avoir un sens actif. Or, si l'on se réfère à la première *Passio*, il faut donner à *esse interfecturum* un sens passif : il ne s'agit pas du fait que Léger

va tuer, mais du fait qu'il va être tué par le roi⁴¹. *Esse interfecturum* équivaut ainsi à *fore interfectum*. Le complément d'agent *a rege* se raccroche à cet l'infinitif et non pas à *se sciret*, dont la valeur est impersonnelle.

Les auditeurs eurent-ils les mêmes problèmes d'interprétation ? Probablement pas. D'une part, ils devaient connaître les tenants et aboutissants de l'histoire. D'autre part, l'emploi des formes verbales *se sciret* et *esse interfecturum* suit le cours de l'évolution langagière, où émerge le passif réfléchi et où la périphrase avec *-urus* perd sa valeur propre.

Il y a d'autres aspects de la morphologie verbale qui méritent qu'on s'y attarde. *Haberent absconditum* est une forme dans laquelle on peut reconnaître le futur passé composé mais qui est encore latine en ce sens qu'elle a une valeur clairement statique. *Haberent absconditum* équivaut en français actuel à *ils tenaient caché*.

Dans la seconde relative, l'infinitif *consummare* est en réalité *consummari*, le passif se confondant avec l'actif et devenant une affaire de contexte.

Enfin, le substantif verbal se maintient sans être remplacé par l'infinitif.

Pour la morphologie du nom, il faut remarquer l'emploi d'un neutre pluriel en *-a* : *missarum sollemnia* qui, en tant que lexie, peut avoir été un mot tout à fait courant et sans problème identifiable. L'adverbe classique *pariter* est ici un synonyme, savant sans doute, de *simul* et s'intègre dans la modeste série d'adverbes en *-ter*. L'emploi des pronoms est classique. Le relatif *quae* pour *qui*, que cette confusion repose sur l'instabilité des relatifs ou sur le changement de genre de *mos*, est une affaire purement écrite. Certaines formes sont appelées à disparaître : *hic*, qui se maintient dans l'indication temporelle *in hac nocte* ; *uterque* et *idem* comme anaphore indicatrice de continuité textuelle.

3. Léger torturé (III.29 / 335.16-336.7) [évaluation : °°]

Deinde evulsum, terre prostratum, incidere lingua labiasque praecepit, ut dum oculi ablati, pedes iam forati, lingua ac labiae essent incisae, et dum sic cernerent omnem felicitatem membrorum ablata corporumque pariter vires undique paruissent negati, dum nec oculis cerneret viam, nec pedes incidere callem nec lingua offitium dantem laudare nequieverit creatorem, ac per hoc cideret blasphemie, disperans auferendum sibi salutem, quam laudandum caelitus adipisci meruisset ingentem.

⁴¹ *Passio Leudegarii I*, § 11, (MGH SRM V, p. 293, l. 18) : Nam et rex eadem die ipsum propria manu percutere voluit, sed ob diei reverentiam optimum quorundam sapientia consilium prohibitus fuit.

Au lecteur, cette phrase se présente comme une période complexe, que l'on analyse comme suit :

1. principale -----/				
2. c.abs. / c. abs. /	/ finale -----/			
3.	/temp.----- // temp. // temp. // temp./		/ ép. dét. ----- /	
4.	/c.abs. / c.abs. /			/relative/

Nous n'excluons cependant pas que l'interprétation des auditeurs ait été différente de celle qu'un lecteur silencieux, familier avec des périodes complexes, privilégierait. Pour ce dernier, d'une part, les distances ne sont pas tellement importantes et peuvent facilement être parcourues par l'oeil, d'autre part, l'importance du rythme est réduit à zéro.

Dans cette optique, la finale du 2^e niveau appelle quelques réflexions.

Introduite par *ut*, elle est pourvue d'un impressionnant décor de subordonnées temporelles qui précède la proposition finale même, réintroduite par *ac*. Il nous semble que le bon fonctionnement d'une telle construction à l'oral n'est pas évidente et qu'elle dépend fortement des pauses et des accents introduits par le lecteur, mettant notamment en valeur la conjonction *ac*. En absence d'une structuration rythmique claire, il n'est pas dit que la compréhension ait été tout à fait brouillée, mais l'interprétation devait être différente. Ainsi, les auditeurs purent éventuellement percevoir comme finale – tautologique – la première temporelle, *lingua ac labiae essent incisae*, et prendre pour une temporelle la proposition introduite par *ac*.

Dans son ensemble, ce long passage se caractérise par l'accumulation de parallélismes à plusieurs niveaux. Témoignant d'une part d'une composition recherchée, ceux-ci sont aussi des repères d'orientation pour l'auditeur.

La proposition principale et la première subordonnée temporelle suivent un même schéma : deux constructions absolues parallèles suivis du corps de la proposition :

1. c.abs. / c.abs. / [Oinf - -] / V / [CCbut -----	
2.	/ conj. / [CCt -----]/
3.	/conj./ c.abs. / c. abs. / S / V/

Les deux temporelles suivantes sont juxtaposées et introduites par une seule conjonction *dum*. Elles entretiennent un certain rapport chiasmique :

cernerent (pour cerneret)

omnem felicitatem membrorum

ablata

corporum pariter vires paraissent negati

Quant au troisième *dum*, plusieurs interprétations nous semblent être possibles. Soit, la conjonction introduit trois compléments infinitivaux parallèles introduits par *nec*, tous antéposés au verbe principal *nequieverit* :

dum nec oculis cerneret (pour cernere) viam nequiverit
 nec pedibus incidere callem
 nec lingua offitium dantem laudare → creatorem (disjoint)

Soit, *dum* introduit trois temporelles :

dum nec oculis cerneret viam
 nec pedes incidere (pour incideret) callem
 nec lingua offitium dantem laudare nequieverit

Soit encore, *dum* introduit deux temporelles, dont la deuxième se construit avec deux compléments infinitivaux :

dum nec oculis cerneret viam
 nec pedes incidere callem
 nec lingua offitium dantem laudare / creatorem nequieverit

Tenant compte du rapprochement entre le subjonctif imparfait et l'infinitif présent, il nous semble que la première interprétation aurait pu être privilégiée à l'oral, parce qu'elle se laisse complètement dominer par le parallélisme structurant de *nec*.

La construction de notre fragment étant, malgré sa complexité, évaluée positivement dans le contexte d'une compréhension auditive, il est temps de s'intéresser aux autres aspects. L'ordre des mots n'est en tout cas pas pour perturber l'harmonie : on retrouve à plusieurs reprises [SVX]. Il est vrai que plusieurs fonctions sont exprimées sans préposition. Les compléments de moyen *oculis*, *pedes* (pour *pedibus*) et *lingua offitium dantem* (pour *dante*) sont placés directement devant le verbe dont ils dépendent et sont sémantiquement bien identifiables. Il en va de même pour *cideret* (pour *cederet*) *blasphemie* ou pour *terre prostratum* : l'interprétation de *blasphemie* et de *terre* comme compléments de direction est pour ainsi dire automatique grâce à leur postposition respectivement antéposition immédiate au verbe dont la structure valentielle prévoit de la place pour un éventuel complément de ce type.

Au niveau de la morphologie nominale, on peut considérer comme un aspect progressif le fait que le neutre pluriel *labia* a été remplacé – suivant l'évolution romane – par un féminin : *labias* à l'accusatif et *labiae*, qui ne prend pas encore de –s, au nominatif.

Pedes incidere callem pour *pedibus incedere callem* vient renforcer notre hypothèse de l'affaiblissement des désinences casuelles.

Le génitif pluriel *corporum* constitue d'autre part un net archaïsme. Mais nous croyons pouvoir supposer son interprétation correcte grâce au fait que les auditeurs reconnaissaient non pas le morphème –um mais plutôt le morphème [-oro] dont il est su qu'il était beaucoup plus résistant.

Dans la morphologie verbale, il est intéressant de noter le possible effacement de la frontière entre le subjonctif *cerneret* et l'infinitif *cernere* d'autre part. Cela amène à poser la question de la prononciation des subjonctifs imparfaits, appelés à disparaître. D'autre part, la concurrence du subjonctif plus-que-parfait se fait sentir dans *paruissent negati* qui n'a aucune valeur d'antériorité, contrairement à *meruisset* (pour l'indicatif *meruerat*).

Il n'est pas sûr que l'adjectif verbal *aufendum* ait encore été reconnu et qu'on lui ait attribué sa valeur de futur passif. Par contre, il est possible qu'il ait été interprété comme ayant la même valeur que l'infinitif actif *aufferre*.

Le gérondif *laudandum* se rapproche d'autre part du participe présent *laudans*. On peut se poser la question dans quelle mesure la proximité de ces deux formes à valeur différente peut avoir perturbé les auditeurs, dans une phrase où les parallélismes jouent un rôle si important.

Enfin, dans le domaine du vocabulaire, *callem*, qui survit en espagnol moderne *calle*, pour *viam* est un trait progressif intéressant, alors que le déponent *adipisci* et l'adverbe *caelitus* nous paraissent plutôt archaïques.

4. Châtiment de Waimier (IV. 10 / 339.1-9) [évaluation : °°]

Waimirus etenim, qui a supradicto famulo Dei ad explendam Ebroini vindictam socius pernitie extiterat, posteaquam ab ipso Ebroino, eo quod in eius ultionem consenserat, episcopati grado dolosae fuerat sublimatus, post paulolum intervallo posito in offensa eius decidens, Dei, ut oppinatur, nutu multis flagellis obtritum, nempe, ut fertur, laqueo fuisse suspensum ac morte turpissima, ut decebat iusti proditorem, condemnatum, transmisit ad tartarum.

À elle seule, cette phrase narre tout un récit : celui de la fin de Waimier. En voici les étapes successives avec, entre parenthèses, les commentaires livrés par l'auteur :

1. Waimier a été complice d'Ébroïn dans le châtiment imposé à Léger

2. Il a obtenu en échange un poste d'évêque
3. Il est tombé en disgrâce auprès d'Ébroïn
4. Il fut écrasé par un châtement divin (croit-on)
5. Il fut condamné à être pendu (dit-on) et à mourir d'une mort abjecte (comme un traître le mérite)
6. Il s'en est allé en enfer.

La mise en forme de ces différentes étapes a donné lieu à une longue période à trois niveaux qui propose un dosage plus ou moins équilibré entre traits conservateurs et traits romans. Au niveau structurel, cependant, l'interprétation de la phrase peut prêter à discussion. Elle pose d'emblée son thème – Waimier – qu'elle restitue rapidement dans le concert des faits abordés à l'aide d'une relative : *Waimirus, qui ... socius pernitie extiterat*. Le récit s'emballé ensuite dans un engrenage de plusieurs types de constructions participiales et de subordonnées avant d'arriver à la principale : c'est le dernier acte sur l'axe chronologique : *transmisit ad tartarum*. Or, dégager le sujet de *transmisit* de relève pas de l'évidence. *Waimirus* est clairement le sujet jusqu'au participe *decidens*. Ensuite, les participes passés ne se mettent plus au nominatif : prenant la désinence –*um*, ils suggèrent que *Waimirus* s'est converti en objet et que la phrase a dorénavant un autre sujet. En termes grammaticaux, toute la première partie de la phrase, de *Waimirus* à *decidens*, serait ainsi un nominatif absolu, tandis que *obtritum* et *condemnatum* seraient des épithètes détachées liées à l'objet implicite de *transmisit* [eum].

Seulement, il n'y a pas de délimitation claire entre la construction introductrice et la principale, et le sujet de la principale n'est nullement explicité. Sans doute est-ce un *Ebroinus* implicite, en renvoyant à la phrase précédente : *Alii vero episcopi tunc a rege per Ebroinum in ipsa sinodum ... perpetuo exilio sunt deportati* (338.10sq), et au possessif *eius* dans *in offensa eius decidens* ? « Après que Waimirus était tombé dans la disgrâce d'Ébroïn ... celui-ci l'expédia en enfer ». Cette solution paraît satisfaisant pour un lecteur. Mais elle le paraît beaucoup moins pour des auditeurs. En effet, le changement de cas des participes a clairement des implications syntaxiques pour un lecteur. Mais l'est-il autant pour un auditeur ? Nous nous posons la question dans quelle mesure le passage de *Waimirus* de sujet à objet fut perçu ; et dans quelle mesure les auditeurs furent sensibles, dans le contexte donné, à la distinction entre *obtritum* et *obtritus*. N'auraient-ils pas pu interpréter les constructions participiales avec *obtritum* et *condemnatum* comme des constructions absolues dans le prolongement de *decidens* ? Si tel fut le cas, il ne nous semble pas évident qu'ils aient établi un lien entre *transmisit* et un autre sujet. Ils pouvaient maintenir *Waimirus*

et donner à *transmisit* une valeur active intransitive, le rendant ainsi équivalent à *transiit*⁴²: « Waimirus passa en enfer ».

La complexité de l'ensemble peut être proche de la langue parlée, où l'insertion de parenthèses n'est pas inhabituelle : c'est notamment le cas pour les comparatives et pour la causale. Néanmoins, le passage entre l'adverbe *nempe*, dont le sens peut avoir posé problème, et le participe *condemnatum*, nous apparaît comme moins évident. Selon notre analyse, *condemnatum* aurait deux compléments : le premier infinitival : *fuisse suspensum* pour *esse suspensum* ; le deuxième un substantif, *morte turpissima*. Cette disparité, en combinaison avec la postposition du noyau *condemnatum*, peut avoir perturbé les auditeurs habitués, avec ce texte, à être bien servi en parallélismes.

La syntaxe du fragment a l'avantage de proposer beaucoup de prépositions afin de rendre plus clairs les rapports fonctionnels. Notons particulièrement l'emploi – roman – de la préposition *a* pour la fonction de bénéficiaire, dans *a supradicto famulo Dei ... socius ... extiterat*. Les tournures casuelles ne sont cependant pas absentes : les plus courants, les compléments de moyen sont, comme à leur habitude, directement antéposés au verbe : *multis flagellis contritum, laqueo fuisse suspensum*. Le complément de cause *Dei nutu* fonctionne presque comme une construction absolue et appartient sans doute à une série d'expressions standardisées du genre *Deo adjuvante, Deo volente* etc. La fonction de *episcopati grado*, complément de direction, ne peut poser problème auprès du verbe *sublimare*.

Notons enfin plusieurs génitifs antéposés. Le plus reconnaissable est justement *episcopati grado* (pour *episcopatus gradu*), qui est clairement une lexie. *Ebruni vindictam* et *iusti proditorem* ne bénéficient pas de l'avantage de la lexicalisation. La logique dans ces deux génitifs, respectivement subjectif et objectif, semble pourtant être la même : l'antéposition du déterminant resserre le lien avec le déterminé et semble être approprié pour le rapport subjectif ou objectif.

La morphologie présente également un tableau varié de traits conservateurs et progressifs. Ainsi on peut remarquer que le substantif *pernicies* de la 5^e déclinaison s'est conformé aux substantifs de la première. La forme *pernitie* n'est autre que le génitif *pernitiae*. Dans le

⁴² Cf. L. FELTENIUS, *Intransitivizations in Latin*, p. 14 : « A transitive verb may be used absolutely without an overt object. The object omitted may be supplied from the (general) context, but on many occasions no definite object can be understood and in these cases it may be difficult to

domaine verbal, la surcomposition avec *fuera*t pour *erat* témoigne du rapprochement des imparfaits et des plus-que-parfaits.

Plutôt conservateurs sont par contre le maintien du gérondif, l'adverbe *dolosae* et deux formes verbales en *-tur*. Ces dernières sont toutefois toutes deux utilisées avec une valeur impersonnelle : la valeur est classique pour *fertur*, « on dit » ; d'autre part, le cas de *oppinatur* (pour *opinatur*) est fort intéressant : ce déponent a ici non pas une valeur active, mais également la valeur impersonnelle « on croit ».

Les plus-que-parfaits en *-rat* enfin, sont certes appelés à disparaître, mais ils survivront encore en ancien français avec la valeur de simples passés. On remarquera que leur valeur d'antériorité est ici déjà plutôt implicite.

2.2.2. Phrases ouvertes

A. Assez

1. Léger *nutritus* (l. 2 / 324.19-325.2) [évaluation : *]

Quem idem praesul cuidam Dei sacerdoti, viro eruditissimo ad erudiendum tradidit; qui per annis plurimis magnis curis edocuit edoctumque pontifici reddidit.

La structure de cette phrase offre plus d'un avantage au niveau didactique. Elle assure d'une part une progression thématique linéaire, d'autre part une progression parallèle [X-V] en trois temps (a, b et c) :

- O / S / a. Bénéf + Apposition / CCbut / V
qui
- b. CCT / CCman / V
- c. AttrO / Bénéf / V

Les différentes fonctions sont réalisées par des syntagmes homogènes, de sorte que l'ensemble est une succession de blocs. L'harmonie est complétée par un bel équilibre entre compléments prépositionnels et non prépositionnels : dans la première partie le complément de bénéficiaire et son apposition sont suivis d'un substantif verbal introduit par *ad* ; dans la seconde partie le complément de manière casuel est précédé d'un complément de durée introduit par *per*.

distinguish between the absolute and the intransitive use ». Feltenius cite *transmittere* comme un verbe fréquemment employé de manière absolue (p. 15).

La transparence structurelle va de pair avec une certaine « distance » morpho-syntaxique par rapport au niveau de l'oral spontané. Ainsi, les pseudo-relatifs n'appartiennent sans doute pas aux registres du parlé spontané. Peut-être étaient-ils transposés directement en « et eum » ou même « et illum » mais cela relève de l'hypothèse. Les datifs sans préposition sont, comme on a pu le voir, très fréquents voire normaux dans ce texte et ne posent, malgré leur appartenance à un registre plus soutenu, pas de problèmes de clarté en raison de la clarté de leur rôle sémantique. Il en va de même pour le complément de moyen, directement antéposé au verbe. Le génitif antéposé avec *Dei* peut être considéré comme une lexie, l'unité *Dei sacerdoti* ne formant dans les faits qu'une unité lexicale. Enfin, le substantif verbal est utilisé plutôt qu'un infinitif.

2. Consolation divine (III. 30 / 336.7-336.9) [évaluation : *]

Sed qui absque vocibus cordis est auditor Deus magisque aptatur cor contritum quam elatione superbum, suscepit vocem tacentes magis quam elati loquentium.

Malgré plusieurs tournures que l'on peut qualifier de conservatrices, cette phrase en trois séquences nous semble proche de l'ancien français. Le relatif non prépositionnel en fonction de régime indirect survit en effet en ancien français, et l'antéposition joint à la disjonction du complément déterminatif ne nous semble pas impossible comme opération de mise en relief, d'où la construction hypothétique suivante :

Mais cui sans voiz, du cuer est Dex l'oieor

La compréhension est cependant fort dépendante du rythme avec lequel le texte est énoncé, et de la séparation des différents blocs fonctionnels. Pour la première séquence, une pause entre *vocibus* et *cordis* est ainsi indispensable.

Les deux segments suivants sont, eux-aussi, très proches du roman grâce à la tournure *magis quam* - l'espagnol *más que* - et l'ordre [VX]. Seuls éléments de résistance : la forme verbale *aptatur* et le génitif *loquentium*. Pour *aptatur*, il s'agit vraisemblablement d'une forme passive hypercorrecte dont la désinence a pu être inspirée par le substantif *auditor*. *Aptatur* serait alors en réalité *optat*, ce qui est tout à fait conciliable avec la forme oblique *elatione* et avec la forme verbale parallèle *suscepit* (pour *suscipit*).

Enfin, l'adverbe classique *elati* (= *elate*), en écho au substantif *elatione(m)*, dut être perçu comme un adjectif à valeur adverbiale.

B. Facilement

1. Promotion de Childéric (Il. 5 / 327.7-327.10) [évaluation : **]

Ipse vero Ebruius erat tunc odiosus inter Francos, qui metuebant huius ponderis iugo, quod per eundem sustenuerant sub rege Chlothachario; relicto suo consilio, Childericum in toto sublimaverunt regno Francorum.

Le fragment proposé offre plusieurs caractéristiques langagières que l'on peut qualifier de romanes. Au niveau syntaxique, la phrase enchaîne de manière linéaire les propositions courtes dont aucune n'a le verbe en place finale. La plupart des compléments autres que les compléments d'objet sont introduits par des prépositions.

1. [S] / Conj. / S / V / CCT / Attr [+R] -----// c.abs. / O / CCdir / V / [CCdir]
 2. /S / V / O [+R] -----/
 3. /O / CCcau / V / CCT/

Il y a certes une disjonction nominale – *in toto sublimaverunt regno Francorum* – mais elle n'est certainement pas à même de brouiller la compréhension. En fait, ce genre de constructions bénéficient de l'absence de l'article, qui en casserait en effet l'élan et la continuité.

L'unique point de résistance, si on fait abstraction de la disparition d'un pronom comme *idem*, est le syntagme *huius ponderis iugo*. Le génitif antéposé semble ici avoir la valeur de complément d'évaluation. Ce genre de compléments n'étant pas très fréquents, une réinterprétation ne nous semble pas improbable : l'affaiblissement des désinences casuelles aurait pu inverser les fonctions de déterminant et de déterminé et mener ainsi au génitif subjectif *pondus jugi*, « le poids du joug ». Quant à *huius*, ce démonstratif n'aurait-il pas pu être confondu avec le possessif *eius* ? « Ils craignaient le poids de son joug » nous paraît parfaitement acceptable comme réinterprétation.

Le vocabulaire nous semble du reste parfaitement transparent. Le substantif *metus* a survécu jusqu'à maintenant en portugais (*medo*) et en espagnol (*miedo*) ; la diffusion initiale peut avoir été plus large. *Relect* (m.) survit en ancien français en tant que substantif avec le sens de *reste*, *relief*.

2. Fin de l'exil monastique pour Léger et Ébroïn (II. 26 / 330.12-330.15) [évaluation : **]

Hec audientes uterque amicorum, desiderantes aspectum eorum cernere, cum favore magno vota eorum complentes, ad propria nituntur reducere ; pergentes de utrisque partibus, ad supradicto monasterio cogebant eos procedere et ad eorum domibus remeare.

Malgré la présence de plusieurs traits morphologiques latins appelés à disparaître, ce fragment nous paraît syntaxiquement suffisamment clair pour avoir bien fonctionné dans la communication verticale. Un élément peut pourtant avoir perturbé les auditeurs non familiers avec l'histoire : c'est le syntagme *uterque amicorum*. Il semble qu'on veut parler ici des amis d'Ébroïn et de Léger. Or, l'auteur, n'étant plus tout à fait familier avec l'emploi indépendant du pronom *uterque*⁴³, a écrit *uterque amicorum* pour *utriusque (ou utrorumque*⁴⁴) *amici*. Il est clair que dans ce genre de cas, c'est la connaissance au préalable des rapports narratifs qui doit orienter la compréhension. Une autre hypothèse valable serait la combinaison de la chute d'un terme et du figement du pronom *uterque* pour *utrorumque*.

À part cet élément, la phrase se laisse facilement aborder. Premièrement, la succession des participes peut être interprétée comme une progression paratactique. Ensuite, les courtes propositions successives ont peu de compléments et ceux-ci sont souvent introduits par des prépositions : *cum* pour le complément de manière, *de* et *ab* pour l'éloignement. *Ad supradicto monasterio* ne peut être, en effet, dans le contexte donné et en raison de la présence de *supradictus*, qu'un complément de séparation – avec *ad* pour *ab* – et non un complément de direction. Le sens de ces syntagmes prépositionnels à interprétation variable dépend tout à fait du contexte et non pas de la désinence casuelle, comme en témoigne aussi la construction *ad eorum domibus remeare*.

Enfin, dernier élément de soutien : la multiplication des pronoms pour garantir la clarté référentielle.

Les éléments plutôt conservateurs nous semblent peu perturbateurs. Au niveau morphologique, il faut citer le maintien, du moins à l'écrit, des pronoms *hec* et *uterque* – déjà mentionné – ; le maintien des neutres pluriel *vota* et *propria* et du déponent *nituntur*. Au niveau syntaxique, citons la postposition du possessif dans deux cas sur trois.

⁴³ Cf. M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 207.

⁴⁴ Cf. ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 220, p. 198 : « marquant par eux-mêmes la pluralité, *quisque* et *uterque* n'avaient lieu grammaticalement d'être au pluriel (...). Néanmoins, (...), ils tendaient à prendre d'eux-mêmes, dans la langue parlée surtout, la forme du pluriel ».

3. Sentiments vindicatifs d'Ébroïn (III. 5 / 332.4-332.8) [évaluation : **]

His itaque diebus vir Dei Leudegarius cum ad suam plebem restaurandam resederet urbe sua Aedua, reminiscens Ebroinus malorum omnium, quae circa eum cum rege Childerico egisse potabat, tunc, adiunctis sibi in consilio nequissimis inimicorum sociis, consolere coepit, quemadmodum eodem pontificem destruere potuisset.

La syntaxe du passage proposé présente plusieurs traits conservateurs dans le cadre de la transition langagière. Leur éventuel effet perturbateur est cependant neutralisé par l'indentification automatique de certaines constructions souvent liées au sémantisme de certains mots.

-*ad suam plebem restaurandam* : Le substantif verbal est certes appelé à être remplacé par l'infinitif dans ce genre de construction. Mais l'enchaînement [*ad*+syntagme nominal+forme verbale non personnelle] ne laisse pas d'équivoque.

-*resederet urbe sua Aedua* : l'absence de préposition n'est nullement préjudiciable puisque le verbe *resedere* (= *residere*) demande un complément de lieu.

-*reminiscens ... malorum omnium* : même phénomène ; le génitif d'objet doit être interprété comme un objet. L'on peut se demander aussi dans quelle mesure une réinterprétation du sens pouvait avoir lieu, vu l'existence du substantif *malheur*. Celui-ci vient étymologiquement, il est vrai, du syntagme *malum augurium*. Néanmoins, il nous semble qu'une confusion entre *malorum* et *malum augurium* peut s'envisager à condition d'accepter une prononciation évoluée caractérisée par la réduction phonétique.

Il est vrai aussi que *omnium* est un génitif pluriel, mais plusieurs éléments la rendent peu appropriée pour avoir eu un effet « rectificatif ». Lexicalement, *omnis* était déjà archaïque (opposé à *totus*) ; morphologiquement, la désinence *-ium* est une des premières à tomber en désuétude ; enfin, phonétiquement *omnium* devait être fortement réduit et donner quelque chose comme [on]. L'interprétation de « *malorum omnium* » comme « tout le malheur » nous paraît donc une hypothèse valable, d'autant plus que la signification ne s'en voit pas altérée. La présence du relatif *quae* – neutre pluriel – ne nous semble pas non plus un argument de réfutation valable, vu l'indistinction et la confusion des relatifs à l'oral.

-*malorum ... quae circa eum cum rege ... egisse potabat* : il s'agit en théorie d'une subordonnée infinitive suivie du verbe principal. Or, nous avons émis l'hypothèse que l'infinitif passé et le subjonctif plus-que-parfait se confondaient. Nous nous posons la question dans quelle mesure cette infinitive put être ressentie comme une relative, en dépit

du fait qu'on y trouve rarement le subjonctif, si ce n'est avec une valeur finale. Or, en ancien français, on peut trouver le subjonctif dans des relatives déterminatives lorsque la régissante, ici *potabat*, implique une pesée critique sur l'antécédent, c'est-à-dire, une négation, une interrogation ou une hypothèse⁴⁵. Il nous semble que notre infinitive répond à toutes ces conditions.

-consolere coepit quemadmodum ... : la conjonction ne fut peut-être plus courante, mais n'aurait-elle pas pu se confondre avec *quomodo* ? En tout cas, une question indirecte s'intègre parfaitement dans l'horizon d'attentes posé par le verbe *consolere* (= *consulere*).

-nequissimis inimicorum sociis : le génitif antéposé s'intègre ici, comme ailleurs, dans un bloc sémantique unique, ce que souligne l'antéposition de l'adjectif. Le rapport exact entre *inimicorum* et *sociis* n'est d'ailleurs pas très clair ; il nous semble qu'on veut en fait simplement dire « des associés-ennemis » ou « des associés dans l'inimitié ». Le génitif serait alors une sorte de marque exprimant ce lien entre les deux termes.

4. Léger livré à Waningue (IV. 1 / 336.13-337.2) [évaluation : **]

Tunc quendam arcessivit virum cui nomen Waningum et dixit : 'Accipe', inquit, 'Leudegarium, quem aliquando vidisti tam virum superbum, et constituae sub tua custodia.

De facture simple, cette phrase recèle néanmoins quelques traits qui créent la distance, sans pour autant devenir problématiques.

Syntaxiquement, l'hyperbate en début de phrase n'a aucune valeur intrinsèque et témoigne d'une certaine recherche stylistique. La construction possessive avec [esse+ datif] est elliptique et peut facilement être réinterprétée : *cui nomen [erat] W.* = *qui nomen [habuit] W*, même si, comme nous l'avons vu plus haut, la construction avec *esse* survit en ancien français.

Nous ne savons pas avec certitude si la construction avec un attribut de l'objet peut se maintenir en ancien français sans préposition auprès du verbe *voir*, mais il nous semble que sa présence n'est nullement indispensable pour garantir la compréhension.

⁴⁵ Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, § 277, p. 348.

Enfin, le vocabulaire survit en grande partie. Les éléments conservateurs appartiennent, comme souvent, à des classes fonctionnelles fermées : le pronom *quendam*, l'adverbe *tam*, la forme verbale *inquit*.

Dans son ensemble, cette phrase se rapproche fortement de l'ancien français. Voici, à titre de comparaison, une proposition de transposition :

Donc mandat un hom cui ot nom Waningue et dist : accepte, dist, Lethgier qu'alquant veïst (en) (tel) hom superbe, et constitue le soz (la) toue custodie.

5. Le sort de deux aveugles (VI. 61 / 354.13-354.16) [évaluation : **]

Cum autem deferreretur, occurrunt ei in via duo pauperes, scilicet vir cum uxore, vir enim uno oculo ablato, coniux vero duos : uterque accidentes ad feretrum, mulier ex fide lumen recipit oculorum, vir eius dubitans recessit cum uno caecus.

Malgré un vocabulaire conservateur – notamment les termes *vir*, *uxor*, *coniux* et *mulier* – et certains aspects morphologiques qui le sont tout autant, cette phrase a été classée « facile » en raison d'une progression thématique proche de l'oral. Le rythme de la phrase, où les faits sont avancés comme des perles sur un collier, et où l'ordre [VX] domine, peut même se maintenir presque tel quel lors d'une transposition en français parlé actuel :

Et lorsqu'on le transportait, arrivent vers lui sur le chemin deux pauvres, donc un homme avec sa femme, et l'homme (avec) un oeil perdu, et la femme deux : les deux arrivant à la civière, la femme par sa foi reçut la lumière dans les yeux, son mari hésitant rentra avec un aveugle.

Les archaïsmes, en termes de transition langagière, sont peu nombreux et peu problématiques :

-La forme verbale passive et synthétique *deferreretur* (pour *deferretur*) peut facilement être interprétée comme une forme impersonnelle « on le transportait ».

-Le passage : *vir enim uno oculo ablato* ne doit pas nécessairement être interprété comme un syntagme avec un ablatif de qualité comme complément déterminatif auprès de *vir*. Cet ablatif peut en effet facilement être interprété comme un accusatif, et donc comme l'objet d'une forme verbale de *habere* implicite (*habebat*, *habuit* ou *habens*). La même chose vaut pour *coniux vero duos*.

Des caractéristiques langagières plus progressives, c'est-à-dire, situées de l'autre côté de la frontière typologique, garantissent une communication réussie :

-La présence de plusieurs prépositions empêche le rapprochement inapproprié de certains éléments, p. ex. *fide* et *lumen*.

-le pronom personnel *ei* est explicite et directement postposé au verbe, tout comme il le serait en ancien français, où le pronom atone est enclitique dans les phrases énonciatives où il y a inversion ou bien ellipse du sujet⁴⁶. P. ex. *Ot le Guillelmes (Couronnement de Louis, 1403)*⁴⁷.

C. Parfaitement

1. Siège d'Autun (III. 8 / 332.12-332.13) [évaluation : ***]

Qui festini perrexerunt ad civitatem Aeduam, et circumdantes eam cum eodem exercitu, devastabant circa muri circuitu.

Dans cette phrase brève, le parallélisme est, une fois de plus, manifeste : elle propose un enchaînement de séquences [VX] à complément prépositionnel. Le sujet commun est antéposé et thématique :

S - CCman / BV / CCdir (prép)
 conj. - BV (part) / O (pron) / CCman (prép)
 - BV / CCI / O

La complexité s'étend grammaticalement à deux niveaux, mais nous supposons que l'énoncé pouvait être également perçu comme une suite paratactique, la proposition participiale (P2) n'étant plus interprétée comme une action secondaire, mais comme une des trois action successives :

1.S / P1[CCman / V / CCdir] / conj. / P3[CCman - - - - -] / V / CCI / O] //

2. / P2[V / O / CCman] /

vs.

1. S / P1 [CCman / V / CCdir] / conj. / P2 [V / O / CCman] / P3 [V / CCI / O]

⁴⁶ Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 42, p. 59.

On remarquera par ailleurs que l'imparfait est utilisé avec une valeur proche de celle du passé effectif du parfait, quoiqu'il se veuille sans doute plus insistant sur la durée. Dans cette optique, il est bon de préciser que la spécialisation de l'imparfait comme temps des décors descriptifs ne se fera que progressivement dans les textes en ancien français⁴⁸.

La construction avec *circa*, que nous interprétons comme un adverbe plutôt que comme une préposition auprès de *muri circuitu(m)*, rappelle la jonction fréquente en ancien français de formes verbales et d'adverbes qui fonctionnent « en effacement du syntagme nominal », en renvoyant implicitement à un référent déjà nommé⁴⁹. *Circa* s'associe ici plutôt à *civitatem Aeduam*, repris par *eam*, qu'à *muri circuitu*.

À la transparence et la continuité structurelle s'oppose un certain archaïsme morpho-lexical. Le pseudo-relatif, les pronoms *is* et *idem* sont en effet appelés à disparaître, tout comme la préposition *cum* et l'adverbe *circa*, le génitif antéposé ou l'adverbe en *-e (-i)*. Toutefois, ces formes bénéficient de circonstances atténuantes :

- les pronoms apparaissent très fréquemment dans les textes, et pouvaient peut-être bénéficier d'une prononciation adaptée.
- cum* fut extrêmement fréquent dans le contexte des compléments de moyen et de manière
- cum* et *circa* survivent dans des compositions lexicales
- le syntagme *muri circuitu* est clairement une lexie
- l'adverbe *festini* put être perçu comme un adjectif à valeur adjectivale, à l'instar de l'ancien français : *en son langaige l'a cortois apelé (La prise d'Orange, 420)*⁵⁰.

L'emploi du terme *exercitus* est avancé par B. Krusch (*Introduction*, p. 257) comme un argument témoignant du fait qu'Ursin a écrit au VIII^e siècle plutôt qu'au VII^e, et qu'il a corrigé le langage de l'ère mérovingienne, notamment celui du premier hagiographe qui utilise *hostis*. Nous sommes d'avis que Krusch y va un peu vite pour tirer des conclusions ; rien n'exclut qu'*exercitus* ait encore été un terme courant au VII^e siècle, une variante de style plutôt soutenu pour *hostis*. D'ailleurs, le terme *exercite* est repris dans la *Passion de Léger* en ancien français :

⁴⁷ Exemple repris chez Ph. Ménard.

⁴⁸ Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 146, p. 139.

⁴⁹ Cf. Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle ...*, § 439. 2. b., p. 540.

⁵⁰ Exemple repris chez Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle ...*, § 168, p. 208.

Ciel ne fud nez de medre vius
Qui tal exercite vidist. (v. 137-138)

2. Ébroïn perd son messager (V. 28 / 345.8-345.9) [évaluation : ***]

Dum vero iter caperet, ilico vitam perdedit et ei, a quo missus fuerat, minime renuntiavit.

Cette phrase nous offre un nouvel exemple de structuration didactique : elle propose une succession de segments brefs mis en parallèle, cette fois selon la logique [XV]. Non seulement les subordonnées sont par deux fois mis en tête – pour des raisons évidentes de thématité –, mais les quatre propositions sont de construction et de rythme similaires.

1. [CCt - - - - -] / CCt / O / V / conj. / [Bénéf - - - / CCman / V] //
 2. [Conj. / conj. / O / V] / [Cag / V] /

Les formes verbales *caperet* et *fuerat* appartiennent, il est vrai, à des paradigmes appelés à disparaître du point de vue de la transition typologique, mais qui sont encore très vivants et très fréquemment utilisés dans les textes.

Au niveau morpho-lexical, des mots comme la conjonction *dum* ou le pronom *is* peuvent également tabler sur une grande fréquence d'apparition.

3. Un enfant récupère la vue (VI. 44 / 352.9-352.12) [évaluation : ***]

Sed cum ibi noctu in ecclesia requievissent, quedam peregrina mulier cum infantulo caeco parvulo advenisset, tota illa noctae in oratione pervigilans, deluculo vero infans lumen quod amiserat recipit.

Au niveau structurel, le fragment cité a toutes les qualités didactiques requises : l'enchaînement de quatre propositions propose une progression logique linéaire et répétitive en ce sens qu'au premier niveau, elle reprend deux fois le schéma [élément temporel complexe - sujet - complément - verbe] :

1. Conj./ [CCt - - - - - - - - - -] / S / CCaccomp / V // [constr. abs. - - -] / CCt / conj. / S / O - - - - / V //
 2. /conj. / CCI / CCt / CCI / V / /CCt / CCman / V / / O / V /

La phrase n'est, du reste, pas très éloignée de l'ancien français : ni la morpho-syntaxe du nom, ni celle du verbe s'en écartent de manière substantielle. On s'imagine très bien *nuite*, surtout en très ancien français, comme complément de temps à l'instar de l'exemple avec *matin* cité dans notre partie précédente⁵¹. Quant à *tota illa noctae*, c'est du français : le démonstratif latin n'a plus qu'une valeur démonstrative faible, proche de la simple valeur identificatrice. Toutes les formes verbales appartiennent également déjà au diasystème roman : les plus-que-parfaits du subjonctif ont une valeur d'antériorité superflue ; celle de l'indicatif en *-rat* est implicite.

Les principaux îlots conservateurs sont ainsi d'ordre lexical (*mulier, parvulus, deluculo*) et morpho-lexical (*sed, quedam*).

2.2.3. Fluctuations

Appliqué à l'ensemble du texte, notre système d'évaluation laisse voir d'une part une majorité de phrases classées ouvertes et une absence totale de phrases qui sont à même d'amener les auditeurs à une incompréhension totale. Cette constatation peut étonner vu le style relativement élevé qui caractérise la *Passio Leudegarii*, et vu le fait qu'Ursin a clairement tenu à proposer un texte rédigé, et non pas un récit oralisant. Nos analyses détaillées montrent néanmoins que la réussite de la communication dépendait fortement de la performance du *lector* : les accents rythmiques et les pauses devaient jouer un rôle de première importance dans les passages plus complexes, et orienter la perception de relations syntaxiques implicites.

D'autre part, un mouvement d'ouverture au sein de la *Passio Leudegarii* peut être constaté : les phrases les plus fermées se situent en début de texte (sections I et II) et les phrases les plus ouvertes en fin de texte (sections V et VI). Il semble donc légitime d'établir un lien entre la popularité des récits de miracles (section VI) et le fait qu'ils aient été plus proches du peuple tant au niveau du contenu qu'au niveau langagier.

Les trois premières sections montrent du reste une croissance du nombre de phrases très ouvertes.

	ooo	oo	o	*	**	***
I	0%	35%	6%	47%	12%	0%
II	0%	6%	13%	44%	38%	0%
III	0%	3%	6%	28%	56%	6%
IV	0%	4%	7%	30%	59%	0%
V	0%	1%	10%	10%	63%	13%
VI	0%	0%	4%	26%	54%	15%

⁵¹ *Li rois i est venus matin (Partonopeu, 2989 ; Sages P, 25, 46).*

2.3. Vita Memorii

2.3.1. Phrases fermées

Les phrases susceptibles de poser des problèmes de compréhension sont très peu nombreuses. Les deux exemples que nous proposons ci-après en sont en fait les uniques illustrations. S'il est vrai qu'ils se situent à des endroits stratégiques – au début du texte, et après la mort de Mémorius – ils se trouvent en même temps en dehors de la progression textuelle. Dans les deux cas, il s'agit de formules que l'auteur est allé cueillir dans d'autres écrits, question, sans doute, d'ancrer la *Vita* dans le concert des traditions hagiographiques. La première phrase combine ainsi un emprunt à la *Passio Iuliani* (Auvergne, V^e/VI^e s.) – si nous prenons en considération le complément proposé par l'éditeur⁵² –, et un emprunt à la *Passio Acaunensium martyrum* d'Eucher de Lyon († vers 450) :

<i>Passio Acaunensium martyrum</i> (MGH SRM III, p. 32, l. 36)	<i>Vita Memorii</i> § 1	<i>Passio Iuliani</i> (MGH SRM I, p. 429, l. 18)
Sanctorum passionem martyrum, qui Acaunum glorioso sanguine inlustrant , pro honore gestorum stilo explicamus, ea utique fide, qua ad nos martyrii ordo pervenit, nam per succedentium relationem rei gestae memoriam nondum interceptit oblivio.	Peculiaris patroni nostri, qui urbem Tricassium civitates gloriosum sanguinem inlustravit, sublimen adque venerabilem passionem [vel nunc oportit fidelibus scribi et in tempora secutura transmitti]	<u>Sublimem atque venerabilem passionem</u> Arvernae urbis beatissimi Iuliani martyris, cuius patronum sibi plebs haec venisse congaudet, - non ille martyrium fugiens in hac urbem advenit, sed Christus pro delictis nostris intercessorem tribuens, ut urbs vel plebs haec et tanti martyris tutillam muneretur -, quoniam passionem eius necdum intercoepit oblivio, <u>vel nunc oportit eadem fidelibus scribi et in tempora secutura transmitti.</u>

Quant à la conclusion à la mort de Mémorius, elle semble être une fusion de deux phrases repérées l'une dans la *Passio Praeiecti* (Gaule, VII^e s.), l'autre une nouvelle fois dans la *Passio Iuliani* :

<i>Passio Iuliani</i> (MGH SRM I, p. 430, l. 6)	<i>Vita Memorii</i> § 5 (102.21-22)	<i>Passio Praeiecti</i> (MGH SRM V, p. 243, l. 19)
(Ad illi nihil morati, extracto gladio capud eius amputantes (...)). At ille sacri sanguinis sui unda perfudit.	Ad ille sacer sanguinis suis unda perfusus est.	Vir autem Dei <u>sacro sanguine unda perfusus</u> , mucronem videre non ferens, oculis suis digitos inposuit.

Nous proposons de regarder de plus près ces deux phrases qui devaient faire un appel plus important aux connaissances passives. Elles ne doivent pas pour autant avoir causé un sentiment de brouillage, vu le fait qu'en tant que formules, elles sont situées en dehors du récit.

⁵² MGH SRM III, p. 102, note 1).

1. Formule initiale (l. 1 / 102.3-4) (évaluation : °°)

Peculiaris patroni nostri, qui urbem Tricassium civitates gloriosum sanguinem inlustravit, sublimen adque venerabilem passionem [vel nunc oportit fidelibus scribi et in tempora secutura transmitti].

Cette formule n'apparaît pas entièrement dans le texte. Les parties entre guillemets sont fournies en note par l'éditeur qui a complété cette « lacune » en se basant sur la *Passio Iuliani*. On peut remarquer d'emblée que cette phrase, n'ayant qu'une pure fonction introductrice, ne risquait pas de brouiller la communication. Il est pourtant intéressant de s'y attarder un instant. Lorsqu'on prend en considération la totalité de l'énoncé, avec les parties complétées, on obtient un schéma relativement complexe, sur trois niveaux : principale, infinitive, relative.

1.		v. n. <u>oportit</u>
2.p. <u>patroni</u> nostri	s. adque v. <u>passionem</u>	fidelibus <u>scribi</u>
3.	qui <u>urbem</u> T. civitates / gl. <u>sanguinem</u> / <u>inlustravit</u>	

Malgré la progression par blocs syntaxiques, soutenu par des accents rythmiques (les noyaux accentuels sont soulignés), la construction de cet énoncé a un caractère plutôt fermé en raison de l'infinitive, qui remplit la fonction sujet de la principale. Celle-ci s'étale sur toute la longueur de l'énoncé et se voit imbriquée par une relative et par la principale. La première sépare le syntagme sujet de son complément déterminatif antéposé ; la seconde s'intercale entre ce sujet et la suite de l'infinitive : verbes et autres compléments.

Des infinitifs passifs synthétiques, même ceux de la troisième conjugaison, on sait qu'ils se confondaient formellement avec les infinitifs actifs. D'autre part, la valeur de ces derniers pouvait, selon le contexte, être passive. Dans le cas présent, le contexte ne nous semble pas suffisamment contraignant pour privilégier une interprétation passive du verbe. Or, dans ce cas, il est probable que le vocable *fidelibus* ait été perçu, non pas comme le bénéficiaire de l'infinitif passif, mais plutôt comme le sujet de *scribi* à valeur active.

Lorsque cependant, on ne prend en considération que les parties effectivement écrites, les choses deviennent beaucoup plus simples : il n'y a plus qu'un syntagme nominal, avec une relative imbriquée. L'ensemble, présenté ainsi, peut très bien fonctionner comme introduction et est parfaitement clair malgré la disjonction du génitif et de son noyau : en l'absence d'autres éléments, le rapport entre les deux parties du syntagme s'établit automatiquement. Rien n'empêche non plus de supposer une improvisation de la part du

récitant. Celui-ci aurait pu dire par exemple : *!Peculiaris patroni ... passionem / nunc audire habemus*, ou, *audite*, ou encore, *legere habemus*.

Quant à l'ordre [SXV] de la relative : c'est en subordonnée et plus précisément dans les relatives que cet ordre conservateur a pu se maintenir le plus longtemps⁵³. Il est toujours courant en ancien français, surtout lorsque la relative est introduite par le pronom-sujet *qui*. Selon Moignet, l'enclave du complément constitue un signe de dépendance syntaxique⁵⁴. Reste le complément de moyen *gloriosum sanguinem*, qui, postposé au syntagme-objet, et distingué de lui par le rythme accentuel, ne peut pas avoir trop souffert de l'absence de préposition. Il est vrai qu'en ancien français, les survivances syntaxiques de ce genre – compléments circonstanciels syntaxiques – ne sont pas très fréquentes, mais elles subsistent dans certaines expressions. Les compléments de moyen ont notamment laissé des traces sous forme de compléments internes du genre :

blanc vestiment si l'a vestit (Passion 219)

Ainsi, la compréhension de *gloriosum sanguinem* doit sans doute être liée à la familiarité ou non avec l'expression *glorioso sanguine illustrare* et avec d'autres constructions similaires.

2. Conclusion à la mort de Mémorius (Il. 34 / 103.21-22) (évaluation : °°)

<i>Ad ille sacer sanguinis suis unda perfusus est.</i>
--

Cette phrase a clairement l'intention d'être un point d'orgue dramatique à la mort de Mémorius. La structure est conservatrice : [SXV]. Cela n'est pas, en soi, une entrave à la compréhension ; l'ordre [SXV] se rencontre encore fréquemment en ancien français. Au sein de cette structure, la progression se fait par blocs syntaxiques :

conj. / S [dét.-N] / Cag[dét.-N] / V

Pour le sujet, nous pouvons remarquer que l'emploi adjectival du démonstratif *ille* - que l'on ne rencontre que deux fois dans la *Vita*⁵⁵ – semble encore tout à fait empreint d'une valeur démonstrative élevée. L'emploi de *sacer*, préféré ici à *sanctus*, beaucoup plus courant,

⁵³ Cf. B. BAUER, *Du latin au français*, p. 129 et p. 158.

⁵⁴ G. MOIGNET, *Grammaire de l'ancien français*, p. 362.

⁵⁵ Cf. ex *illa* hora (104.18). *Ille* ne compte par ailleurs qu'un seul emploi pronominal : ad *ille* ... amputavit (103.20).

témoigne du même ton élevé. Aucun problème jusqu'ici. C'est au niveau de l'objet – un complément d'agent – qu'il faut se poser quelques questions. Celui-ci combine l'antéposition sans préposition du complément d'agent, et l'antéposition du génitif. Dans quelle mesure cette syntaxe non romane posait-elle problème ? Nous avons vu plus haut pour *glorioso sanguine* que les compléments circonstanciels sans préposition comptent quelques survivances sporadiques en ancien français. Leur compréhension toutefois, devait être liée à la familiarité du public avec l'unité [X/V]. Dans quelle mesure connaissait-il [*unda perfundere*] ? Il est vrai que la structure [SN/abl./ + V/perfusus (est)/] se rencontre fréquemment dans la littérature mérovingienne⁵⁶. La même structure augmentée d'un génitif antéposé n'est pas rare⁵⁷. Les vocables *unda* et *perfundere* ne sont pas rarement associés, notamment chez Grégoire de Tours, *unda* étant soit le sujet du verbe actif :

-*si me exinde levis unda perfunderet* (Grégoire de Tours, *Liber de passione s. Iuliani*)
 -*Et erasum a marmore, quo sancta membra teguntur, pulverem liquore permixtum in tantum oleum redundavit, ut vestimenta sacerdotis nectareo efflagrans odore oleagina unda perfunderet.* (Grégoire de Tours, *Liber de virtutibus s. Martini*)

soit le complément d'agent :

-*sanguinis unda ex narium meatibus decurrente perfunditur* (Grégoire de Tours, *Historiarum Liber X*)
 -*Vir autem Dei sacro sanguine unda perfusus, (...) oculis suis digitos inposuit.* (*Passio Praeiectionis*) (VII^e s.)
 -*At ille sacri sanguinis sui unda perfudit.* (*Passio s. Iuliani*)

⁵⁶ Cf. les occurrences relevées à l'aide du CD-rom MGH, dans la collection SRM : *lacrimis perfusus* (Grégoire de Tours, *Libri Historiarum X*, MGH SRM I, p. 360, l. 18 ; Alcuin, *Vita Richarii*, MGH SRM IV, p. 398, l. 9 ; Adson, *Vita Frodoberti*, MGH SRM V, p. 97, l. 16) ; *lacrimis uberrimis perfusus* (*Epist. monachorum S. Remigii ad fratres Casinenses*, MGH SRM III, p. 349, l. 13) ; *gratia perfusus* (*Tituli sancti Aridii*, MGH SRM III, tit. A, p. 610, v. 5) ; *ymbre lacrimarum ora perfusus* (*Passio Desiderii episcopi Viennensis*, MGH SRM III, p. 639, l. 29) ; *subito robore mixtumquae pallore perfusus* (*Vita Desiderii Cadurcae urbis*, MGH SRM IV, p. 577, l. 18) ; *caelesti rore perfusus* (*Ibidem*, p. 597, l. 10) ; *humorem cuiusdam morbi perfusus* (*Ibidem*, p. 599, l. 15) ; *inexplicabili alacritate perfusus* (*Ibidem*, p. 86, l. 25) ; *calore est perfusus* (Ps. Hermenbertus, *Vita Vincentiani*, MGH SRM V, p. 121, l. 22) ; *sancto perunguine perfusus* (Venantius Fortunatus, *Vita Germani*, MGH SRM VII, p. 404, l. 4) ; *comulata scilicet benignitate adque celestia dona perfusus* (*Vita Germani II*, MGH SRM VII, p. 420, l. 17).

⁵⁷ Cf. les occurrences relevées à l'aide du CD-rom MGH, dans la collection SRM : *lacrimarum imbre perfusus* (Grégoire de Tours, *Libri historiarum X*, MGH SRM I, p. 45, l. 16 ; *Vita I Servatii vel Aravatii*, MGH SRM III, p. 87, l. 9 ; *Vita Lupi Trecensis*, MGH SRM 7, p. 300, l. 13) ; *verecundiae rubore perfusus* (Alcuin, *Vita II Vedastis*, MGH SRM III, p. 420, l. 14) ; *sancti spiritus lumine perfusus* (*Vita Ansberti*, MGH SRM V, p. 622, l. 10) ; *lavacri salutaris unda perfusus* (*Vita Vulframni*, MGH SRM V, p. 666, l. 15).

Mais il n'est pas sûr que les gens connaissent ces exemples. Il nous semble plus probable que le public ait pu comprendre plus ou moins de quoi il s'agissait grâce à l'association avec des structures similaires – notamment *lacrimis perfusus* – et grâce au sémantisme des termes utilisés. Mais l'antéposition du génitif, alourdissant l'objet et diminuant l'unité [XV], a pu brouiller un peu les pistes.

Enfin, le verbe, un passif analytique de type classique, ne doit pas avoir posé problème, mais il a pu être compris comme un présent, le ton dramatique d'« arrêt sur image » justifiant parfaitement un présent historique.

Si les phrases parcourues jusqu'ici n'ont vraiment pas de quoi faire hérissier le poil d'un illettré, celles que nous proposons ci-après devaient presque lui être familières.

2.3.2. Phrases ouvertes

Le corps de la *Vita Memorii*, c'est-à-dire, la quasi-totalité du texte, est constitué de phrases ouvertes, ne posant pas de problèmes d'intelligibilité, même si elles devaient ci et là faire appel à des connaissances devenues passives. Celles-ci se tiennent parfois en équilibre avec les connaissances actives, dans d'autres cas, elles sont nettement minoritaires. En essayant de tenir compte de ces différences, nous avons tenté de distinguer les phrases « normalement ouvertes » des phrases « facilement ouvertes » ainsi que des phrases « parfaitement ouvertes ».

A. Normalement

1. Ouverture du récit (l. 2 / 102.5-14) (évaluation : *)

Cumquae sanctus Lupus episcopus ad quae apostolicus sacerdotium fungeretur, tunc tempore adveniens rex iniquos nomen Atthela cum gentem nequissimam, ubique per totam Galleam fortis exercitus dommenaret, tunc sanctus Lupus orationibus et vigiliis instantissimi deprecabat ad Dominum caelestem, ut populus christianus, qui urbem Tricasium morabantur, magis non inritarintur.

Cette phrase initiale du récit, comptant 5 propositions sur 3 niveaux ainsi qu'un complément participial, est une des plus longues et des plus hypotactiques du texte. Mais ses caractéristiques sont telles qu'elle ne semble pas avoir posé de problèmes insurmontables. Tout d'abord, la progression est parfaitement linéaire et logique : la phrase s'ouvre sur deux subordinées temporelles et une proposition participiale qui a également une valeur temporelle. Toutes trois sont clairement délimitées : *cumquae*, *tunc tempore* et *ubique* sont des jalons d'orientation. L'adverbe *tunc* boucle cet ensemble et introduit la principale,

suivie d'une finale introduite par *ut*. La relative que contient cette dernière suit directement son antécédent. Le cadre global est solide ainsi, même si la conjonction *ut* doit être considérée comme une survivance moyenne. Elle est néanmoins encore très régulièrement présente dans les *Vitae* mérovingiennes.

1.	/ tunc .../
2.	cumquae ... / tunc tempores ... / ubiquae .../ /ut //
3.	/qui .../

Au sein des propositions, on remarque de nouveau une progression par blocs syntaxiques autour de noyaux accentuels. Et il est tout à fait intéressant de faire observer que la première temporelle (niveau 2) et la principale (niveau 1) ont exactement le même phrasé :

1. tunc sanctus Lupus / orationibus et vigiliis / instantissimi deprecabat / ad Dominum caelestem
- 2.-cumquae sanctus Lupus / episcopus adquae apostolicus / sacerdocium fungeretur
-tunc tempores / adveniens rex iniquos / nomen Atthela / cum gentem nequissimam
-ubiquae / per totam Galleam / fortis exercetus / dommenaret
-ut populus christianus / ... / magis non inritarintur
3. qui urbem Tricassium / morabantur

Rien ne semble, jusqu'ici, perturber une parfaite compréhension. Pourtant, quelques éléments de cette phrase peuvent avoir fait appel aux connaissances passives des auditeurs : la présence de quelques formes passives et déponentes synthétiques, et la présence de quelques compléments antéposés sans préposition.

Au niveau de la morphologie verbale, notre phrase présente en effet trois formes à désinence passive, dont deux déponentes et une passive : *fungeretur*, *inritarentur* et *morabantur*. Elle contient également deux formes déponentes activées : *deprecabat* et *dommenaret*. Ces deux verbes, il est vrai, connaissent tôt déjà des activations et des passivations⁵⁸. Mais, vu la proximité de notre texte de la limite posée par P. Flobert pour la ruine des terminaisons passives, la fin du VIII^e s.⁵⁹, on peut s'interroger sur la valeur des formes passives proposées. Simples vestiges de l'écrit ou polymorphisme également perçu à l'oral ? La question se justifie d'autant plus que les déponents *fungi* et *morari* connaissent

⁵⁸ V. P. FLOBERT, *Les déponents en latin*. Pour *deprecari* : activations, III^e-IV^e s., p. 312 ; passivations, haut empire (I^{er}-II^e s.), p. 364. Pour *dominari* : activations, III^e-IV^e s., p. 312 ; passivations, république (II^e-I^{er} s. av. J.-C.), p. 353.

⁵⁹ *Ibidem*, p. 589.

également des activations et des passivations précoces⁶⁰, et que la *Vita Memorii* propose une forme hypercorrecte : *concrementur* (103.17) à sens actif :

te deprecor, ut civitatem Tricassium non captivitatem perferent, neque incendium concrementur

Les compléments antéposés sans préposition semblent avant tout être dus à des constructions figées ou en tout cas à des associations sémantico-structurelles prévisibles. *Sacerdocio/-um fungi/-ere* se rapproche de l'entité lexicale, tout comme *urbe/-m morari/-e* que l'on retrouve d'ailleurs plus loin dans le texte :

ad exemplum caeterorum, qui orbem Tricassium morabantur (103.21) (et *orbem* pour *urbe*, complément de lieu)

Par contre, lorsque le complément de lieu est pronominalisé, la préposition et la postposition sont de mise :

nunciet civitatem vel hominibus, qui morantur in eam (102.31)

Le troisième complément antéposé est peut-être moins lié au verbe de manière organique, mais sémantiquement, ils forment une unité incontestable.

2. Formule finale (III. 19 / 104.18-21) (évaluation : *)

Sanctus vero Memorius presbiter passus est, quod mensis September facit dies septem, et sepultus in laudem Domini cum omne pacae, et benedicaetur illic Christus, Dei filius, cui est honor, virtus, gloria et potestas in secula seculorum. Amen.

La fin du texte combine, elle aussi, plusieurs éléments dont le dernier reprend presque littéralement la variante formulaire proposée – à nouveau – par la *Passio Iuliani* (Auvergne, V^e/VI^e s.) :

⁶⁰ *Ibidem*. Pour *fungi* : activations, V^e-VI^e s., p. 324 ; passivations, bas-empire (III^e-IV^es.), p. 372. Pour *morari* : activations, république (II^e-I^{er} s. av. J.-C.), p. 295 ; passivations, république (II^e-I^{er} siècles av. J.-C.), p. 357.

<i>Vita Memorii</i> § 8	<i>Passio Iuliani</i> (MGH SRM I, p. 431, l. 8)
Sanctus vero Memorius presbiter passus est, quod mensis September facit dies septem, et sepultus in laudem Domini cum omne pacae, <u>et benedicaetur illic Christus, Dei filius, cui est honor, virtus, gloria et potestas in secula seculorum.</u>	Caeci ibi inluminantur, daemonia effugantur, et omnes infirmi per fidem sanantur, et est ibi laus Domini cum omni pace et gaudio, <u>et benedicatur ibi et ubique Christus deus, Dei filius, cui est honor et imperium in saecula saeculorum.</u>

Des doxologies de ce genre sont légion dans la littérature hagiographique. Les gens devaient les avoir entendues des centaines de fois, et, leurs oreilles étant habituées à ces sons et à ce rythme, ils ne devaient plus vraiment les écouter activement.

La structure globale de la phrase est rassurante et claire ; quatre principales courtes juxtaposées suivies d'une relative :

1. P1 / P2 / P3 / P4 /
2. / P5 (R)//

Syntaxiquement, aucune proposition ne pose problème⁶¹, sauf peut-être la cinquième. Cette relative construit l'expression de la possession de façon classique, avec la structure [COI / V(esse) / S] : p. ex. *mihi est aliquid*. Concurrencée par le verbe *habere*, la structure classique s'était maintenue surtout dans l'expression [COI(pron) / V(esse) / S(nomen, vocabulum) / Attr(X)], comme p. ex. *vicum, cui vocabulum erat L*. La *Vita Memorii* n'utilise pas cette structure, qu'elle remplace par plusieurs alternatives : soit elle remplace le datif par un génitif déterminant le sujet [S(dét-N) / V(esse) / Attr] :

pervenit ad locum, cuius vocabulum est Brolium (102.22)

soit, elle utilise le verbe *vocari* :

Memorius vocor (103.7)
praefectus meus Selenus vocatur (103.9-10)

soit encore la combinaison *habere nomen* :

ego Atthelam nomen habeo (103.9)

⁶¹ Dans la deuxième proposition, le verbe *facit* est un simple synonyme de *est*, à l'instar du passage suivant de la *Vita S. Radegundis* de Baudonivia Pictaviensis : *nam gloriosus transitus eius*

Il est donc légitime de se demander si les gens comprenaient encore vraiment le sens de la structure possessive classique, qui semble être évitée là où elle s'est le plus longtemps maintenue. Pourtant, nous avons déjà vu plus haut que l'expression de la possession à l'aide du verbe *être* existe encore en ancien français. Un des exemples cités par M. Herslund⁶² est particulièrement proche de notre passage :

et cil, cui bien estoit mestiers (Yvain, 1053)

Morphologiquement, le syntagme *Dei filius* est une lexie dont la fréquence neutralise l'antéposition du génitif. En ancien français, on peut d'ailleurs trouver encore fréquemment des syntagmes avec antéposition du complément *Deu*⁶³. La forme *passus est*, parfait du déponent *pati*, peut sans doute être considérée comme un synonyme stylistiquement conditionné de *mortuus est*. Mais la forme passive synthétique *benedicaetur* – avec un *ae* hypercorrect pour *e/i* – ne devait plus appartenir aux connaissances actives. Enfin, nous avons des doutes quant à la compréhension de l'adverbe *illic*.

B. Facilement

1. Orgueil d'Attila (II. 13 / 102.30-33) (évaluation : **)

Et ait rex : Senece, nolite eum gladium ferire, sed eat, nunciet civitatem vel hominibus, qui morantur in eam, scaelera, quod factum fuit, quia prior sum ego quam Deus eorum, quem ipse adhorant.

Cette phrase va en s'alourdissant vers la fin : elle s'ouvre sur une proposition-cadre, suivent trois propositions très courtes en discours direct ; la quatrième, elle, est nettement plus longue, et comporte quatre subordonnées – trois relatives et une causale :

1. Pcadre/P1dd/P2dd/P3dd/P4dd
 2. /R1/ /R2/ IC
 3. /R3 //

sic contigit : Quarta feria mane primo Idus Agustas, quod fecit idem mensis dies 13, clausi sunt eius oculi, et obscurati sunt nostri (MGH SRM II, p. 392.10).

⁶² M. HERSLUND, *Problèmes de syntaxe de l'ancien français*, p. 63.

⁶³ Cf. ces quelques exemples cueillis dans le *Voyage de saint Brandan* : un Deu serf (v. 74), li Deu fedeil (v. 210), en Dei maneie (v. 225), li Deu servant (v. 371), par Deu cumant (v. 372), Deu criature (v. 515).

L'ordre des ces propositions est, bien sûr, parfaitement linéaire et les relatives suivent immédiatement leur antécédent. La conjonction causale *quia* qui introduit la causale a survécu en ancien français en fusionnant avec la conjonction *quod* : *que* est une conjonction à sens très général, qui peut aussi marquer la cause, p. ex. dans :

Fui ! que mes amis ne te truisse ;
Que s'il te trove, tu es mors !
 (Chrétien de Troyes, *Le roman de Perceval*, 698)⁶⁴

La construction de la phrase n'est donc pas à même de poser le moindre problème.

Passons au niveau des propositions. Ici aussi, les choses n'ont pas l'air d'être à même de perturber la compréhension. L'ordre [VX] domine sauf dans le syntagme infinitival, où le pronom objet est antéposé au bloc syntaxique [Compl. de moyen + Verbe]. Mais l'ordre [XV] se rencontre encore fréquemment dans les syntagmes infinitivaux en ancien français. Dans les premiers vers de la *Vie de saint Léger*, par exemple :

Domine Deu devemps lauder,
 Et a sos sancz honor porter.

ou dans le *Voyage de saint Brandan* :

-Itel servant blasmer n'esteot (v.16).
 -lço dunt lui pris est desir
 Voltrat Brandans par Deu sentir (v.71-72).

Un sujet pronominal est exprimé à deux reprises, pour des raisons d'emphase. Le pronom *ipse* garde dans cette optique sa valeur d'insistance sur la personne⁶⁵. Enfin, la comparaison est exprimée de manière analytique, avec postposition de l'élément de comparaison.

Le verbe *nuntiare* a deux objets non prépositionnels : un premier, le bénéficiaire – à morphologie variable –, et un second, le régime. S'il est vrai que le verbe *noncier* en ancien français construit le bénéficiaire à l'aide de la préposition *a*, le sémantisme du verbe est tel que la succession de deux syntagme nominaux ne jette pas la moindre ombre.

⁶⁴ Exemple repris chez Ph. MÉNARD, *Syntaxe de l'ancien français*, § 232, p. 211.

⁶⁵ Cf. M. SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätlatein*, p. 160.

Au niveau morphologique, il faut noter quelques archaïsmes. Le neutre pluriel *scelera* par exemple, sans continuateur roman. Dans le domaine verbal, l'impératif *nolite* n'a pas dû poser de problème, vu sa fréquence dans la littérature de l'époque et dans le langage biblique. Le verbe *noloir* existe d'ailleurs en ancien français, comme l'atteste le *FEW*. Par contre, on peut avoir des doutes quant à la compréhension de *sinite*, dont la graphie – *senec te* – trahit déjà un problème d'analyse de la part du scribe.

Notons la surcomposition dans *factum fuit*, sans doute une manière pour marquer la différence avec *factum est*, à valeur introductrice trop prononcée. Quant à la forme déponente *morantur*, il est légitime de se poser la question de sa prononciation, active ou passive, mais son sémantisme est à même de garantir la compréhension. Un certain archaïsme est enfin à signaler dans le domaine pronominal : le maintien du pronom anaphorique *is*, sans la moindre trace de concurrence par *ille* nous amène à nous demander si la prononciation de ces formes ne pouvait pas s'approcher de celle de *ille* – en accentuant fortement la voyelle initiale dans et en provoquant ainsi l'insertion d'un *j* intervocalique – au point de se confondre avec ce démonstratif.

2. Trouaille de la sainte tête (III. 16 / 104.10-13) (évaluation : °°)

Et habierunt ad locum, extensa retia in aqua tragentes ambe partes ausiricas, ad litus pervenerunt et invenerunt caput sancti Memorii presbiteri martiris, hodorem flagrantem quasi balsamum.

Cette phrase de trois propositions est augmentée de trois propositions participiales. Les propositions de base sont d'une grande simplicité : courtes – un verbe et un complément – et balisées de prépositions – les compléments de direction. L'ordre est [VX] dans deux cas, [XV] s'explique par la thémativité de l'objet : *ad litus* est la suite logique de *partes ausiricas*.

Les propositions participiales sont de trois types. La première est, en termes de grammaire latine, une construction absolue : son sujet n'est pas un des éléments de la phrase. Plutôt que de l'interpréter comme un accusatif absolu avec le neutre pluriel *retia*, nous aurions tendance à croire que les auditeurs entendaient un ablatif absolu et qu'ils percevaient *retia* comme un féminin singulier. Les deux autres propositions participiales sont des épithètes détachées : ici les sujets ont bel et bien une fonction à l'intérieur de la phrase. L'une a valeur de circonstancielle, l'autre a valeur de relative.

L'utilisation de ce genre de constructions n'a rien d'excessivement littéraire. On peut sans problèmes transposer la même phrase en français actuel :

Ils allèrent à l'endroit, le filet étendu dans l'eau, les deux tirant vers l'oseraie, ils arrivèrent au rivage et trouvèrent la tête de saint Mémorius, prêtre et martyr, exhalant un parfum de baume.

Il y a cependant une condition au bon fonctionnement de ces propositions intercalées : c'est l'intonation. Une bonne réception du message est fonction d'une bonne distinction entre les différents blocs fonctionnels. Ainsi, dans notre phrase, il s'agit de bien faire comprendre que le complément *in aqua* appartient à la première proposition. Puis, dans la deuxième construction, il importe de faire la distinction entre le sujet, *ambe* (pour *ambo*) et le complément, *partes ausiricas*. *Ambe*, du reste, survit en ancien français⁶⁶. La forme *ambe* (pour *ambi*) pour *ambo* suit l'évolution de *duo*, qui a donné *dui*.

L'absence de préposition auprès de ce complément de direction est curieuse, vu que les autres compléments en sont pourvus. Mais c'est peut-être justement cette abondance qui explique l'absence d'un *in* ou d'un *ad*. Le scribe a pu l'oublier, ou l'auteur a pu le juger trop répétitif, d'autant plus qu'il y a un parfait parallélisme entre les deux propositions participiales qui se suivent :

extensa	retia	in aqua
trahentes	ambe	partes ausiricas
V	S	O (lieu/direction)

C. Parfaitement

1. Rencontre avec Attila (II. 7 / 102.22-24) (évaluation : ***)

Cum audisset silentium sanctorum ipsorum, expavit rex, et aequos suos contremuit ; caecidit in terra et dixit ad praefectum suum : 'Quis sunt isti, qui talem iniuriam praeparaverunt ?'

Cette phrase de longueur moyenne est constituée de pas moins de 7 propositions extrêmement courtes. Toutes sont juxtaposées, sauf la première – une temporelle introductrice –, et la dernière – une relative qui suit son antécédent. La progression, de ce fait, est parfaitement linéaire. L'ordre des mots dans les propositions est partout [VX], à l'exception de la relative. Nous avons déjà dit plus haut que c'est précisément la relative qui

⁶⁶ Notamment en combinaison avec *duo*. P. ex. *Chanson de Roland*, v. 2764 : *Li messenger ambedui l' enclinerent , Prenent cunget*. On trouve *ambe* seul dans *Le Roman de Thèbes*, v. 6946 : *Mout a grant piece l' ost duré ; d' ambe parz sont asseüré*.

maintient le plus longtemps l'ordre [XV] (Cf. 2.1.). Autre facteur de transparence – qui caractérise d'ailleurs globalement le texte⁶⁷ – : les compléments de direction et de bénéficiaire sont introduits par des prépositions : *caecidit in terra* (avec chute du –m final) ; *dixit ad praefectum suum*.

Les syntagmes nominaux se caractérisent, outre leur principe de contiguïté, par la présence de déterminants possessifs et démonstratifs. S'il est vrai que la *Vita Memoriae* ne se caractérise pas par une présence flagrante de démonstratifs faibles – comme c'est le cas dans la règle de saint Chrodegang – et même par un certain archaïsme quant à la valeur des démonstratifs, la valeur de *ipse* et *suus* est intéressante dans le cadre de la quête aux amorces de l'article. L'emploi de ces formes dans le cadre de notre phrase témoigne en effet d'une hypercaractérisation expressive. Dans aucun des cas il n'est nécessaire de préciser ou d'insister sur l'identité des référents ; le contexte est suffisamment univoque. Le faire tout de même équivaut à une défocalisation : il est probable que *ipse* et *suus* n'étaient pas perçus comme des espèces d'aide-mémoire, mais comme de simples indicateurs de spécificité. Ce processus, précisément, est à l'origine de la naissance de l'article.

Plutôt conservateurs sont cependant l'emploi du génitif – tout à fait courant dans notre texte –, la postposition du possessif – régulier aussi – et l'emploi du démonstratif *iste*. Ce dernier semble avoir gardé et sa valeur démonstrative, et sa valeur négative. Mais, dans quelle mesure ces valeurs étaient-elles encore repérées ?

Au niveau de la morphologie verbale, la forme *audisset* peut évidemment être interprétée à la manière ancienne, comme exprimant une antériorité : « lorsqu'il avait entendu ». Mais rien n'empêche une interprétation romane de cette forme qui, suite au glissement des temps, a pu avoir la valeur de l'imparfait *audiret*, avec une nuance de simultanéité : « lorsqu'il entendit ».

Sur le plan du vocabulaire enfin, il est peut-être curieux, vu la simplicité de la phrase, de constater que *equus* n'a pas été remplacé par *caballus*. Quant au verbe *expavescere*, il perdure en ancien français où il donne *espaorir*, p. ex. dans :

si s'espauriren de pavor (*Passion*, v. 398)

⁶⁷ Cf. *supra*, Analyse de la *Vita Memoriae*, p. 308-10.

Notons pour terminer qu'au sein des textes mérovingiens, le vocable *silentium* équivaut fréquemment à *psallentio*⁶⁸.

2. Réponse de Mémorius (II. 8-9 / 102.25-27) (évaluation : ***)

Et ait sanctus Memorius ad regem : 'Nos sumus misi ad sancto Lupo episcopo. Tibi notum sit, ut civitatem huic, unde egressi sumus ad te, eam non permittas captivare nequae incendium concremare.

La première partie de ce dialogue est claire comme l'eau de roche : une phrase cadre avec un complément de bénéficiaire prépositionnel suivie d'un discours direct [SVX] avec sujet pronominal. Le complément d'agent est prépositionnel. L'orthographe *ad*, pour *a*, peut paraître curieuse, mais s'explique par une hypercorrection liée à la chute du *-d* final. Le passif analytique *sumus misi*, avec une haplographie dans le participe passé, est un parfait selon la grammaire latine. Mais dans le contexte donné, l'interprétation « romane » convient presque mieux : « nous sommes envoyés » pour « nous étions envoyés ».

La seconde partie demande un peu plus de commentaires. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà expliqué dans notre analyse stylistique du texte, nous croyons qu'il faut revenir sur l'édition, que nous proposons de modifier comme suit :

Tibi votum sit, ut civitatem huic, unde egressi sumus ad te, eam non permittas captivare nequae incendium concremare.

Cette nouvelle version a l'avantage d'être beaucoup plus logique : saint Loup n'a pas envoyé le cortège à Attila pour qu'il « sache qu'il ne lui soit pas permis d'assiéger ou de brûler Troyes » mais tout simplement en guise de rançon. Nous aurions ainsi une phrase avec 3 propositions à trois niveaux :

1. principale
2. finale
3. relative

La principale ne pose aucun problème, ni la relative. Dans la finale, le datif *huic* semble équivaloir à *huius*, et renvoyer à *Lupo episcopo*. La reprise de *civitatem* par le démonstratif *eam* est totalement superflu et témoigne d'un style peu élevé.

⁶⁸ B. KRUSCH, *Introduction à l'édition de la Vita Memorii*, p. 101. Cf. aussi *supra*,

3. Dialogue Attila/Mémorius (II. 20-23 / 103.5-8) (évaluation : ***)

Et ait rex ad sancto Memorio : 'Quod est nomen tuum ?' Respondens autem sanctus Memorius : 'Si credis in Deum meum, quem ego adhorro, dico tibi nomen meum'. Respondens rex : 'Credo'. Et ego tibi dico : 'Memorius vocor'.

L'échange ci-dessus a un taux de romanité très élevé. Pourtant, c'est bel et bien en latin qu'il est écrit – notons la postposition du possessif, le maintien de l'interrogatif dépendant *quod* et du déponent *vocari* –, mais le ton insistant a entraîné certains traits qui sont caractéristiques pour le français : multiplication des possessifs hypercaractérisés ; expression, à deux reprises, d'un pronom sujet ; rattachement au verbe des pronoms objets ; indicatif présent pour futur proche. Certaines parties de la phrase sont ainsi presque tel quel transposables en français moderne : *Deum meum, quem ego adhorro* donne « mon Dieu, que j'adore » ; *et ego tibi dico* donne « et je te dis ». Ailleurs, les écarts sont infimes : absence du pronom sujet, dont on sait qu'il ne s'institutionnalise qu'en moyen français ; il faut adapter la place du possessif ou celle du pronom clitique ; ce sont là des écarts qui distinguent également encore l'ancien français du français moderne.

2.3.3. Fluctuations

Les fluctuations sont de faible degré, ce qui n'empêche pas chaque partie du texte d'avoir des spécificités.

La première partie du texte constitue une ouverture dans le sens propre du terme : elle se caractérise par un mouvement qui passe rapidement d'un ton élevé à un ton très simple. Elle pose en effet d'abord une formule initiale alourdie par le jeu des intertextualités hagiographiques. Suit alors une longue phrase narrative introductrice – c'est le décor du récit – qui demande une combinaison équilibrée de connaissances linguistiques actives et passives. Une fois l'action cadrée, l'histoire peut commencer : le discours direct fait son entrée et avec lui, les phrases plus courtes et facilement, voire parfaitement, intelligibles.

La deuxième partie poursuit la voie ouverte. Les passages en discours direct s'enchaînent, les uns encore plus simples que les autres. Seule la dernière phrase – formule conclusive de ton dramatique – s'en distingue et élève le niveau de langue.

Enfin, la troisième partie, nettement plus narrative, offre des phrases légèrement plus longues, sans être plus difficiles pour la cause. C'est à nouveau la dernière phrase, la formule finale, qui élève légèrement le niveau.

2.4. Vita Pardulfi

2.4.1 Phrases fermées

Les phrases fermées sont très peu nombreuses et ne le sont pas à un haut degré. Sans pour autant être à même de réellement brouiller la compréhension, ces passages nécessitent sans doute une attention plus vive. Situées dans le dernier épisode, elles contribuent à donner à la fin de Pardoux un caractère plus solennel, notamment par l'insertion d'une citation et de quelques allusions bibliques.

1. Dernières paroles prononcées par Pardoux (IV. 19 / 39.23-40.2) (évaluation : °)

Et nihil vobis deherit, si timueritis eum, et non privabit bonis omnibus ambulantes in innocencia, ut merito audiat illam desiderabilem Domini vocem : Venite, benedicti patris mei percipite regnum, quod vobis paratum est ab origine mundi (Mt 25, 34).

Arrivé à la fin de sa vie, Pardoux enchaîne les allusions bibliques⁶⁹.

Plus que les futurs I et II, la pierre d'achoppement se situe au niveau de la deuxième proposition principale : *non privabit bonis omnibus ambulantes in innocencia*. Ce n'est pas tant le fait que le complément de séparation ne soit pas prépositionnel – le sémantisme du verbe, qui appelle un tel complément, et la proximité ne laissent pas de doute –, mais le fait que le rythme accentuel n'opère pas une séparation entre les deux syntagmes nominaux postposés au verbe en raison de la postposition de *omnibus* et de l'utilisation d'un participe comme régime direct. Malgré l'ordre des mots roman, il nous semble que cet enchaînement put provoquer un instant de doute d'autant plus qu'il est probable que la désinence *-ibus* ne fût plus distincte, à l'oral, de la désinence *-es* de l'accusatif.

2. Conclusion à la mort de Pardoux (IV. 24 / 40.9-12) (évaluation : °)

O nobilis Christi confessor ! quam suavis et dulcis, iustus et pius et omni opere bono perfectus atque preclarus ! et qui semper sine defectu ad celestia anelare consueveras, nunc immaculato spiritu angelorum coetibus admixtus, perpetualiter iam cum Christo regnas, sine fine victurus.

Peu structurée, cette exclamation dramatique propose d'abord trois commentaires qui s'accrochent à l'apostrophe initiale avant que ne viennent les deux propositions principales. Le problème se situe, à notre avis, au niveau du troisième commentaire : *nunc immaculato spiritu angelorum coetibus admixtus*. La raison est similaire à celle de la phrase précédente : il n'y a pas de séparation clairement établie entre les deux syntagmes

⁶⁹ V. *supra*, l'analyse stylistique de la *Vita Pardulfi*, p. 356.

nominaux non prépositionnels qui précèdent la forme verbale *admixtus*. Le génitif antéposé *angelorum* semble ainsi prolonger un complément dont la fonction déjà ne tombe pas sous le sens puisque sa présence n'est ni évidente dans ce contexte, ni clairement liée à une forme verbale.

D'autres archaïsmes ne nous semblent par contre pas susciter de problèmes :

-l'ablatif de point de vue est clairement délimité dans la progression binaire en trois mouvements du premier commentaire.

-le complément de mouvement *ad celestia* est facilement identifiable en fonction du verbe *anhelare* immédiatement postposé sans qu'il ait fallu réellement reconnaître le neutre pluriel. C'est le radical qui est important ici : aspirer aux choses célestes, à la choses céleste, au ciel.

2.4.2. Phrases ouvertes

A. Assez

1. Formule d'introduction (l. 1 / 25.16-22) (évaluation : *)

Igitur iam mundo properante ad occasum, crebrescentibus malis, retroacta signa ruine sui in sole et luna et in stellis vel pressuris gentium, pestilencie, fames, terre motus ceterasque ruinas, quas veritas refert atque euangelica commemorat historia et que enumerare prolixum est per singulos, in occidentali plaga partibus Aequitaniae, in urbe Lemovicense, ex vico, cuius vocabulum est Sardinus, hortus puer ex agricolarum cultoribus fideli genealogia, cui nomen Pardulfus.

La phrase initiale du texte offre un enchaînement cocasse en liant le marqueur phatique *igitur* qui fait fortement penser à la langue parlée et des références bibliques apocalyptiques.

En tant que phrase « assez ouverte », ce passage offre un certain nombre de traits langagiers qui doivent relever d'une connaissance langagière passive :

-le forme du neutre pluriel *signa* : en supposant une prononciation évoluée, cette forme devait être identique à celle du singulier *signum* ou *signo*. Il semble pourtant que l'indistinction formelle ait pu être résolue par le contexte : le parallélisme avec *crebrescentibus malis* et l'énumération illustrative qui suit.

-le complément de lieu sans préposition *partibus Aequitaniae* : un complément de lieu casuel est déjà rare en latin classique. Plutôt que d'illustrer ici une langue recherchée, l'omission de *in* semble avoir été ressentie comme superflue, vu que le complément concerné est incrusté entre

deux autres compléments de temps introduits par *in* : *in occidentali plaga partibus Aequitaniae, in urbe Lemovicense*.

-L'ablatif descriptif : *cultoribus fideli genealogia*

L'ablatif descriptif s'intègre, tout comme le génitif, dans l'ensemble de compléments déterminatifs. Sans prépositions, ces compléments expriment un rapport entre deux notions qui doit être interprété en fonction des données sémantiques en place. La compréhension d'un tel syntagme dépend donc de la prévisibilité du rapport entre le déterminé et le déterminant. Il nous semble que dans le cas présent, le contexte – description des origines d'un saint – ainsi que la valeur sémantique propre des termes utilisés font que cette condition est remplie.

-L'expression de la possession : la relative « *cui nomen Pardulfus* » maintient la construction classique avec *esse* et le datif alors que le génitif est préféré dans « *cuius vocabulum est Sardinus* ». D'autre part, on peut se demander dans quelle mesure cette construction était encore correctement identifiée : l'évolution phonétique permet de supposer l'équivalence *cui / qui* et le verbe étant elliptique, *avoir* n'est pas moins acceptable que *être* : *qui nom (ot) Pardoux*.

-Le génitif antéposé : *ex agricolarum cultoribus*

La terminaison en *-arum* étant une désinence résistante et facilement identifiable, dont le pendant masculin survit encore en ancien français – *la geste Francor* –, la reconnaissance du génitif nous paraît sans problème. Le syntagme était d'ailleurs sans doute figé.

D'autre part nous constatons que la construction de la phrase offre une première partie qui est assez lourde en énumérations – constructions absolues et appositions – ce qui pourrait faire perdre le fil aux auditeurs. Mais la reprise par les compléments de temps et surtout, l'antéposition du verbe, offrent à l'oreille des repères structureurs.

Par ailleurs, la progression est en grande partie linéaire – exception faite d'une disjonction et d'un complément infinitival antéposé – et rendu confortable par le regroupement des fonctions syntaxiques et des unités morphologiques. Remarquons aussi la multiplication des prépositions – *in* pour les compléments de lieu et *ex* pour les compléments de séparation – et le doublet parallèle :

<i>quas</i>	<i>veritas</i>	<i>refert</i>	
<i>atque</i>	<i>evangelica</i>	<i>commemorat</i>	<i>[historia]</i>

2. Conclusion de l'auteur (II. 8 / 28.2-6) (évaluation : *)

Et quia iam superius prefati sumus de genealogia eius atque propagine, ut ex agricolis gigneretur, factum est, divina dispensante clemencia, ut cordium custos vel cultor esse non desineret serendo vel seminando assidue pabulum verbi Dei, ut grex sibi commissus fiat frugi aeterna fecundus.

Ce passage bien structuré – notamment à l'aide de l'expression biblique *factum est* – et d'ordre parfaitement linéaire se caractérise en outre par l'insertion de plusieurs doublets synonymiques ou quasi-synonymiques, témoins du souci de clarté de la part de l'auteur. Le schéma tente de bien faire apparaître la linéarité et les recoupements sémantiques :

1. CCcaus ----- / <u>factum est</u> / constr. abs. / S -----	
2. Et quia iam superius prefati sumus de genealogia eius	/ ut cordium custos esse non desineret
atque propagine	vel cultor
3. ut ex agricolis gigneretur	
1. ----- / CCbut ----- //	
2. serendo	assidue pabulum verbi Dei / ut grex sibi commissus fiat frugi aeterna fecundus.
vel seminando	

Les traits conservateurs dans cet ensemble sont :

-le passif synthétique en *-tur* : *gigneretur*. Abstraction faite de la prononciation de la forme, l'interprétation correcte de la proposition, et le sens passif du verbe, ne fait pas de doute. Cette explicative (ou éventuellement complétive) est en effet déjà annoncée par les vocables *genealogia* et *propagine*. Ensuite, le complément de séparation introduit par la préposition *ex* ainsi que le sémantisme du verbe *gignere* – qui donne *engeindre* (*engendrer*) par composition avec *in* – ne laissent pas de place à l'incertitude.

-le génitif antéposé : *cordium custos vel cultor*. L'antéposition du déterminant renforce, comme c'est souvent le cas, la cohérence du syntagme et notamment le rapport de synonymie entre *custos* et *cultor*.

-l'ablatif de moyen antéposé : *frugi aeterna fecundus*. Postposé au verbe, l'unité de ce syntagme ne fait pas de doute et est même souligné par le rapport chiasmique avec le sujet :

grex	←	sibi commissus
		fiat
frugi aeterna	→	fecundus

Nous avons ici une variation moins habituelle d'un complément déterminatif casuel. Le principe de fonctionnement est néanmoins le même : le rapport entre le noyau adjectival et le complément antéposé est fonction de sa prévisibilité et donc fonction des valeurs sémantiques véhiculées. Dans le cas présent, cette identification ne nous semble pas être problématique. Le syntagme clôt en effet un jeu de métaphores basé sur le monde de l'agriculture, monde familier pour une population essentiellement agricole.

-l'adverbe *assidue* n'est pas le seul adverbe classique en –e qui survit au sein de la *Vita Pardulfi*, quoique ce paradigme soit moins bien fourni que celui des adverbes en –*iter*. Une forme comme *assidue* peut sans doute être mise en rapport avec les adjectifs adverbialisés qu'on voit fréquemment apparaître en ancien français.

3. La vie pieuse de Pardoux au monastère (II. 13 / 28.17-21) (évaluation : *)

Comedebat semel in ebdomada, et hoc aridissimam aescam; quadragesimis namque temporibus, omne corpus suum nudatum, a discipulo suo virgis caedi se precipiebat; nocte vero omni corpore prostrato in terram, extensis brachiis suis, tam aestate quam hieme, quamdiu potuisset, in oracione iacebat; surgente autem eo ab oracione, paululum requiescebat.

Relativement longue à première vue, cette phrase propose en coordination quatre épisodes successifs. Trois d'entre eux – les trois derniers –, sont élaborés de manière similaire. La schématisation suivante tente de bien faire apparaître les parallélismes :

P2	CCt(abl)	constr. abs.		O(Acl)	V
namque	quadragesimis temporibus	omne corpus suum nudatum		a discipulo suo v. caedi se	praecipiebat
P3	CCt(abl)	constr. abs.	[P3']	CCman	V
[vero]	nocte	omni corpore prostrato in t.	[...]	in oracione	iacebat
P3'	constr. abs.	CCt (abl.)		CCman	V
	extensis brachiis suis	tam aestate quam hieme		quamdiu	potuisset
P4	--	constr. abs.		CCman	V
autem		surgente eo ab oracione		paululum	requiescebat

L'élément conservateur dans cet ensemble est la subordonnée infinitive antéposée avec complément de moyen casuel antéposé, adjectif possessif postposé, et infinitif passif : [*a discipulo suo virgis caedi se*] *praecipiebat*. Plusieurs arguments plaident cependant pour une compréhension réussie de ce passage : d'une part, les infinitives avec un verbe de commandement sont encore courantes en ancien français⁷⁰, où on peut trouver :

*Après, por la joie angrainier,
Comanda .c. vaslez baignier (Erec et Enide, 1963-64)*⁷¹

Pour ce qui concerne le complément de moyen : le fait d'être directement antéposé au verbe – en l'occurrence, l'infinitif *caedi* – resserre les liens entre ces deux entités et rend évidente l'identification du complément *virgis*. Enfin, sachant que la distinction entre infinitifs passifs et actifs se perd, on peut constater que le caractère passif de l'infinitif est accentué par la présence d'un complément d'agent antéposé introduit par la préposition *a*, et par l'explicitation non nécessaire du sujet réflexif *se*.

4. Manque de respect d'Aunarius (III. 63 / 37.1-5) (évaluation : *)

Aunarius quidam vir, qui dentium dolorem graviter paciebatur, ad eum veniens, et locum doloris eius manibus contingens et salivam ex ore suo in palmam eius expuens, precepit, ut digito suo intingueret et loca dentium doloris liniret; set predictus Aunarius, superbia tumidus, fastidioso more de palma sua sputum latenter proiecit.

Cette phrase se décline en deux mouvements séparés par la conjonction *set*. Le premier mouvement s'ouvre sur un nominatif absolu, mettant rapidement en scène le nouveau protagoniste de l'historiette. Ce qui est perturbant, c'est le fait que ce nominatif absolu est immédiatement suivi de deux épithètes détachées ayant pour référence le sujet de la phrase : saint Pardoux. Structurellement, la tendance naturelle serait de considérer les trois participes successifs comme un triple nominatif absolu lié à Aunarius, avant une double chute, annoncée par le verbe *precepit*, décrivant les conseils donnés par Pardoux. Tel n'est donc pas le cas et c'est le sémantisme des épithètes *contingens* et *expuens* qui est sensé donner à l'auditeur la bonne orientation.

Le deuxième mouvement marque le retour au protagoniste Aunarius par la prolepse du sujet.

⁷⁰ Cl. BURIDANT, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, § 246, p. 313.

⁷¹ Exemple repris chez Cl. Buridant.

Ce cadre structurel relativement confortable contient une assez large palette de traits langagiers conservateurs soutenue par la contiguïté des éléments liés – morphologiquement ou syntaxiquement –, et par l'insertion de prépositions rendant explicite ci et là les rapports syntaxiques.

-la forme en *-tur* du verbe déponent *pati* : pour ce verbe fréquemment utilisé, deux hypothèses peuvent être formulées. Soit la forme en *-tur* était suffisamment familière aux oreilles des auditeurs pour qu'ils la reconnaissent et lui donnent une interprétation active ; soit le scribe trompe les lecteurs que nous sommes en utilisant une forme grammaticalement correcte à l'écrit pour une forme dont on ne prononçait plus la désinence passive.

-la distinction *eius / suus* : on sait que lors du passage du latin au français, seul *suus* survivra comme adjectif possessif du singulier, marquant indistinctement la possession réflexive et non-réflexive. Si notre texte témoigne en d'autres endroits de la confusion grandissante entre les deux formes de possession, ce passage-ci joue sur l'opposition *eius / suus* lors du passage du nominatif absolu – le participe *veniens* réfère à Aunarius – à l'épithète détachée – *contingens* et *expuens* réfèrent au sujet implicite, Pardoux. L'absence de tout autre signe d'identification insistant sur la réflexivité – l'adjectif *proprius* par exemple – peut étonner. Nous ne croyons pas pour autant que les auditeurs aient eu encore une connaissance, fût-ce passive, de la distinction *eius / suus*. Ils étaient sans doute entièrement dépendant du contexte, et, dans ce cas, de la clarté des rapports entre les antagonistes.

-le complément de moyen casuel : les deux compléments de moyen sont casuels et directement antéposés au verbe qu'ils déterminent : *manibus contingens* et *digito suo intingueret*. Les constructions sont par ailleurs très similaires : les verbes sont deux composés à partir de *tangere* ; les compléments sont lexicalement très proches. Ces données suggèrent un degré élevé de prévisibilité.

-le complément de cause casuel : *superbia tumidus* forme une unité rythmique qui accentue son unité syntaxique. L'antéposition est, nous l'avons vu, normale pour le complément de cause, d'autant plus qu'il s'agit dans la plupart des cas de tournures figées. C'est sans doute aussi le cas ici.

-le génitif antéposé : le syntagme *dentium dolor* est utilisé à deux reprises et est manifestement une lexie, l'antéposition du génitif renforçant l'unité du groupe.

-le neutre pluriel : la forme *loca* n'a pas une valeur de pluriel clairement définie. Si sa prononciation était encore distincte du singulier *locum* – mais nous en doutons – elle peut de toute façon avoir été ressentie comme une variante de cette forme du singulier. Le fait que la forme du singulier est effectivement utilisée en premier lieu va en tout cas dans ce sens.

-Le fragment contient deux adverbes classiques en *-ter* : *graviter* et *latenter* font partie d'un ensemble bien fourni d'adverbes en *-ter* qui fait face à l'absence totale d'adverbes romans en *-mente*. vs. *fastidioso more*

5. Lamentations de Scubilius (VI. 9 / 39.7-10) (évaluation : *)

Presbiter quidam Scubilius nomine, dum haec agerentur, in domo altera caligas eius, quas isdem vir beatus operatus fuerat, pedibus suis lacrimabiliter dolendo et durissimis se ipsum afficiendo lacmentis nitebatur imponere.

Le passage cité se caractérise par un rythme saccadé qui fait fortement penser à l'oral. Cette progression regroupe les blocs fonctionnels en fonction d'une progression thématique linéaire qui permet de bien structurer l'écoute.

Plusieurs traits langagiers relèvent cependant encore de la latinité et sont appelés à disparaître.

-Le fragment contient deux formes en *-tur*. Le passif *agerentur* est utilisé dans le cadre de l'expression "*dum haec agerentur*". En tant que ponctuation temporelle, celle-ci nous semble assez figée et sa compréhension doit s'être faite quasi automatiquement.

D'autre part, le déponent *niti* est utilisé plus d'une fois au sein de la *Vita Pardulfi*, toujours avec la valeur de « tenter », « essayer » ou même, en généralisant un peu plus, comme synonyme de « vouloir »⁷². La forme étant aussi accolé à l'infinitif dans toutes les occurrences, l'identification de *niti* comme un semi-auxiliaire synonyme savant de *velle* nous paraît probable.

-Le pronom *hic* est confiné, dans son emploi indépendant, dans des expressions conclusives de ce genre. On y voit apparaître en alternance et sans distinction la forme du singulier *hoc* et le pluriel *haec*. L'absence de renforcement à l'aide de *ecce* ne doit pas exclure sa possible insertion lors de la réalisation orale.

⁷² Voir : (27.4) (33.15) (37.17) (39.9) (33.11).

-l'adverbe *lacrimabiliter*, de formation classique, est préféré au complément de manière *lacrimis* ou *cum lacrimis*. La fréquence des adverbes en *-ter* suggère le fait que cette forme fut encore facilement reconnaissable, sans doute parce que cette terminaison est apte à résister à l'érosion phonétique. Elle semble même avoir donné lieu encore à des néologismes, puisqu'on trouve en ancien français les adverbes *nuitantre* (*noctanter*) et *soventre* (*sequenter*) non recensés dans les dictionnaires latins.

-le complément de moyen accompagnant le substantif verbal *afficiendo* est casuel et disjoint. L'absence de préposition est soutenue par la cohérence du bloc morphologique que la disjonction renforce plutôt que de l'affaiblir. En effet, l'insertion du vocable *lacmentis* (pour *lamentis*) derrière *afficiendo* sépare nettement ce groupe de mots de l'ensemble verbal *nitebatur imponere*.

Les traits romans suivants ont pu percer :

-le passif analytique surcomposé : *operatus fuerat* pour *operatus erat*.

-les verbaux en *-o*, *dolendo* et *afficiendo*, ont la valeur du gérondif français : ils décrivent des actions qui accompagnent l'action principale : *en pleurant* et *en se couvrant de lamentations*. En ancien français, la préposition *in*, qui deviendra plus ou moins obligatoire, « ne semble nécessaire que lorsque le syntagme est disjoint, pouvant être considérée comme signifiant l'inclusion⁷³ ».

B. Facilement

1. Enlèvement de Pardoux par Lanthaire (Il. 5 / 27.18-22)

Set vir Dei rennuens petitionem dicendo, numquam se ex eodem locho egressurum usque ad finem vite sue, supradictus Lantharius tam rogando quam suadendo super aequum suum eum elevare praecepit et, ad monasterium suum virum Dei perducens, augebat Christi colas, expolians satane sinagogas.

L'enlèvement de Pardoux est décrit en trois épisodes : la phrase s'ouvre sur un long nominatif absolu décrivant le refus de Pardoux, auquel suivent deux propositions principales raccrochées au sujet thématique mis en prolepse : *supradictus Lantharius*.

Le passage montre comment l'auteur fait un emploi différencié des participes présents et des substantifs verbaux en *-o* : les derniers sont plus nettement subordonnés et liés à une action principale – éventuellement un participe – dont ils décrivent une action parallèle. Les

participes entretiennent quant à eux un rapport plus lâche avec l'action principale : prenant une valeur plus indépendante, ils peuvent plus se rapprocher de la valeur d'un verbe principal. Participes présents et gérondifs étaient-ils distincts à l'oral ? Sans doute l'étaient-ils lorsque le participe présent se trouvait au nominatif. Dans ce cas, l'accentuation du participe se rapprochait davantage de celle d'une forme verbale personnelle. Ce constat de nature rythmique est intéressant dans l'optique du possible rapport entre la présence des participes au sein des textes latins tardifs et la fréquente parataxe qui caractérise les textes en ancien français.

Autre constat intéressant dans le cadre d'un stade langagier en pleine évolution :

-on retrouve à plusieurs reprises l'ordre [VX] :

-rennuens petitionem

-dicendo numquam se ex eodem locho egressurum

-augebat Christi colas

-expolians satane sinagogas

D'autre part, nous avons relevé les traits conservateurs suivants :

-la postposition du possessif est constante tout au long du texte.

-la subordonnée infinitive *numquam se ex eodem locho egressurum usque ad finem vite sue* dépend du substantif verbal *dicendo*. Il est vrai que certaines propositions infinitives survivent en ancien français, mais celles qui dépendent de verbes déclaratifs peuvent être considérées comme des constructions savantes⁷⁴. Celle-ci comporte en outre un infinitif futur. L'insertion explicite du pronom réflexif se témoigne d'autre part du souci de clarté.

2. Ragnaric faillit s'étouffer en mangeant des champignons volés (III. 5 / 30.5-8)

Et cum ora prandii ante ipsum fuissent adlate, mox ut ex eisdem lemigis in ore posuit, ita factum est, ut neque gutture neque ore proicere valeret et nimis anxius anxiaretur, ita ut guttur eius vel capud tumesceret.

Cette phrase témoigne d'un effort certain pour rendre confortable son écoute. D'une part, la structuration explicite pose plusieurs jalons clairs : après les temporelles introduites par *cum* et par *mox ut*, la chute de la période est annoncée par la tournure biblique *factum est*

⁷³ Cf. BURIDANT, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, § 257, p. 326.

⁷⁴ *Ibidem*, § 247, p. 313.

précédée de l'adverbe *ita* afin d'annoncer les subordonnées consécutives et que nous retrouvons plus loin pour introduire une consécutive de niveau inférieur.

En plus de ce cadre solide, l'auteur propose deux doublets de mots appartenant à la même sphère : *neque gutture neque ore* et *guttur vel capud*. Relevant de l'insistance, ces répétitions ont aussi l'avantage de ralentir le rythme de la progression narrative.

Au niveau syntaxique, le désir de clarté se traduit par la reprise de l'objet thématique : *ex eisdem lemigis*.

Les traits conservateurs sont les suivants :

-la forme déponente *anxiaretur* dont on ne peut dire avec certitude si la terminaison passive était encore prononcée. Remarquons au passage l'assonance avec l'épithète *anxius*.

-le complément de séparation casuel : l'ensemble *neque gutture neque ore* n'est, vu son antéposition immédiate au verbe, et vu l'évidence du contexte et des rapports sémantiques, pas à même de perturber la compréhension.

3. Leçon de morale de Pardoux à Ragnaric (Ill. 8 / 30.14-18)

Et cum homo ante virum Dei advenisset et cuncta retulisset, tunc vir Dei hilarissimo vultu et quasi subridens dixit : 'O filii, semper contrarii contra precepta iusticie, ut Dominus dixit, non evadent laqueos iuste vindicte; nos autem, etsi in magnis tribulacionibus positi sumus, tamen ad conditore nostro non sumus omnino despecti.

En plus d'une structuration clairement établie, la leçon de morale de Pardoux contient plusieurs traits langagiers qui se situent à cheval sur les systèmes latins et romans :

-*time shift* : les formes verbales en *-sset* ont une valeur d'antériorité fortement affaiblie et peuvent sans problèmes être interprétées comme synonymes des imparfaits en *-ret* exprimant la simultanéité.

-les passifs analytiques *positi sumus* et *sumus despecti* n'ont pas une valeur de prétérit mais une valeur résultative qui les rapproche du présent :

positi sumus : nous avons été placés → nous nous trouvons

despecti sumus : nous avons été considérés de haut → nous sommes négligés

Cette ambivalence de certains passifs analytiques est à l'origine de l'évincement des passifs synthétiques.

On peut relever aussi comme des archaïsmes :

-le neutre pluriel *cuncta* : Cette forme s'aligne sur les pluriels neutres *haec* et *omnia*, soit des formes fréquentes et figées dans leur emploi.

-le complément de manière casuel *hilarissimo vultu*, mis en parallèle avec l'épithète détachée *quasi subridens* ne peut, en l'absence d'autres compléments perturbateurs, avoir causé de brouillage dans la compréhension.

4. Godolaicus l'enragé (III. 23 / 32.1-4)

Godolaicus quidam faber ex Lemovecas civitate, arreptus a demone, vincetus catenis collum vel brachiis, cum duobus ductoribus, unus, qui praeibat, et alius, qui retrorsum traheret, quia, quemcumque adprehendere potuisset, aut manibus trucidaret aut dentibus laniaret.

Voici un passage dont la façon de progresser correspond parfaitement à de l'oral spontané : il n'y a pas de phrase mais un enchaînement logique de segments autour d'un thème annoncé dès le début. On pourrait évidemment voir *vincetus* comme une construction verbale [Attribut + auxiliaire] elliptique : *vincetus erat*. Pourtant la suite des deux propositions participiales V-X avec *arreptus* et *vincetus* nous semble indiquer que les deux formes verbales se situent à un même niveau syntaxique, d'autant plus que le complément d'accompagnement est autonome et ne s'insère pas dans la proposition introduite par *vincetus*. Nous analysons le fragment donc comme suit :

Godolaicus quidam faber ex L. civitate

-arreptus a demone

-vincetus catenis collum vel brachiis

-cum duobus ductoribus

-unus qui praeibat

-et alius qui retrorsum traheret

-quia ...

Ce schéma montre comment le thème, *Godolaicus*, est suivi de trois caractérisations. La dernière, le complément d'accompagnement, est à son tour le point de départ pour trois segments de commentaires.

Malgré son caractère très proche de l'oral, certains traits latins conservateurs se maintiennent. *Alius* se maintient et ne se voit pas évincé par *alter*, son continuateur roman, malgré le fait qu'il s'agit de deux entités clairement établies.

Un complément de moyen casuel apparaît à trois reprises. Unique complément immédiatement antéposé au verbe et mis en parallèle dans :

aut manibus trucidaret

aut dentibus laniaret

il n'y pose aucun problème. Nous ne voyons pas de problèmes non plus pour :

vinctus catenis collum vel brachiis

où le complément de moyen postposé est suivi d'un complément de point de vue (limitation) également casuel. Cette suite [V-SN-SN] est sémantiquement si prévisible – grâce aussi à l'ordre V-X – que l'absence de prépositions ne met pas en danger la compréhension.

5. Pouvoir protecteur d'un berceau (III. 73 / 38.3-6)

Et cum moderno tempore Francorum cohortes predictam depopulassent urbem et cunctorum domos igne cremassent, eandem domum, in qua appensum fuerat, nullatenus cremare potuerunt nec quippiam eam vel parum exuri valuerunt.

Structurellement, cette phrase propose une progression dont la binarité doublée de parallélisme soutient bien la clarté : deux temporelles et deux principales précédées de leurs subordonnées infinitives cadrent le thème, *eandem domum*, objet des deux infinitives :

1. conj. / CCt - - - - / CCt - - - - / O(inf) - - - - - - - - - - / V / conj. / O(inf) - - - - - - - - - - / V //
2. /temporelle/temporelle/ **O - - - - -** / CCman / V / /CCman / O / V /
3. **/relative/**

La morphologie verbale de ce passage atteste plusieurs phénomènes romans : les deux plus-que-parfaits ont ici clairement perdu leur valeur d'antériorité et ont pris la place des imparfaits *depopularent* et *cremarent* ; le plus-que-parfait passif se caractérise par la surcomposition, l'auxiliaire *fuerat* ayant pris la place de *erat*.

L'explicitation expressive fait apparaître des éléments de renvoi hypercaractéristiques : l'adjectif pronominal *eandem* et son équivalent participial *predictam*, ainsi que le pronom de reprise *eam*. On voit ainsi se profiler en filigrane, l'en-devenir de l'article et du pronom personnel objet.

La grande ouverture du passage est légèrement tempérée par l'insertion d'une hyperbate, par l'emploi d'un complément de moyen casuel, mais pléonastique : *igne*, et par l'antéposition des génitifs : *cunctorum* et, en moindre mesure car plus fréquent, le nom de peuple *Francorum*. On peut noter aussi l'emploi de plusieurs termes lexicaux conservateurs : *urbs*, *domus*, *ignis*, *cunctus*, *nullatenus*, *quippiam* et *exurere*. L'auteur n'évite pourtant pas la simplicité lorsqu'il réutilise un vocable déjà présent : c'est le cas de *domus* et du verbe *cremare*. Par ailleurs, son souci de clarté se traduit par le doublet synonymique *quippiam vel parum*.

6. Pardoux entend la trompette du duc Eudes (VI. 7 / 39.1-3)

At ille respondens ait : 'O nati, ego non insanio; sed illam tubam, quam inluster vir Eudo ad significandum prelium tubari consuevit, ipsam vociferantem audivi'.

La vivacité de ce fragment de dialogue fait apparaître des traits de langue importants dans l'optique de l'évolution diachronique et du renversement typologique. Il s'agit de phénomènes qui se situent au début d'un long processus de grammaticalisation.

Un pronom sujet apparaît à deux reprises : *ille* marque, dans ce passage dialogué, la reprise de la parole par Pardoux ; *ego* ne marque pas tant l'insistance mais plutôt l'expressivité avec laquelle Pardoux parle. Nous rapprocherions volontiers cet emploi du pronom sujet de celui du redoublement pronominal en français actuel : « je ne suis pas fou moi ».

L'adjectif pronominal *ille* garde ici apparemment une valeur sémantique spéciale, marquant à la fois l'éloignement et l'admiration. Mais sa présence n'est pas incompatible avec une interprétation moins insistante et par là plus romane : *ille* marque alors simplement le caractère connu du référent. Dans le contexte aquitain, il est en effet probable que tout le monde ait connu la trompette du roi Eudes.

L'emploi du pronom *ipsam* renvoyant à *tubam* relève de nouveau de l'explicitation expressive nullement nécessaire pour la clarté du texte.

À côté de ces traits de langue annonciateurs de la romanité, il en figure un autre qui appartient plus nettement à la latinité : le gérondif à sens final tient bon et n'est pas encore remplacé par un infinitif en rection prépositive. Toutefois, nous avons vu dans la partie précédente, que l'emploi du gérondif en combinaison avec une préposition peut encore exprimer, en ancien français, une valeur circonstancielle, dont le but.

C. Parfaitement

1. Gominus cueille des champignons (III. 1 / 29.18-21) (évaluation : ***)

Quidam ex rusticis vulgaribus Gominus nomine, dum ligna ad usum ignis in silva cederet, ut adsolet, in vetusta arbore bolidos, quos vulgus lemigas vocant, adherentes reperit et, cum eas collegisset, decrevit, ut eas ad virum Dei Pardulfum defferet.

Cette phrase en deux épisodes et de progression linéaire se caractérise par un rythme proche de l'oral, en dépit de l'ordre [XV] généralisé. En prolepse se trouve le thème et sujet principal du passage, suivi de deux développements successifs introduits à chaque fois par une subordonnée temporelle. Les segments sont courts et de nombreuses prépositions ponctuent la progression : le complément déterminatif partitif *ex rusticis*, le complément de but *ad usum ignis*, le complément de lieu *in silva* et le complément de direction *ad virum Dei Pardulfum*. Au niveau syntaxique, il est en outre intéressant de remarquer la reprise pronominale, par deux fois, du substantif *lemigas* : cette explicitation qui est due ici à l'expressivité du texte, se grammaticalisera avec le temps. L'insertion d'une courte comparative figée et d'une relative est également compatible avec un phrasé spontané.

Au niveau morphologique, il nous semble que le neutre pluriel *ligna* a pu aisément être perçu comme un féminin, et même un masculin singulier : d'une part, la prononciation de *ligno/-um* et de *ligna* était sans doute identique – avec une voyelle d'appui de timbre centralisé –, d'autre part, le pluriel indique ici une quantité non définie, signification que véhicule également *lignum*.

Quant à *vulgus*, l'interprétation de la forme *vulgus* peut prêter à discussion. Datif hypercorrect ? Adverbe ? Vu l'habitude du scribe à insérer un *-u* hypercorrect après *g-* occlusif⁷⁵, il nous semble possible que ce neutre soit passé au masculin et que la forme *vulgus* équivaut à un nominatif pluriel : *vulgi*.

⁷⁵ Cf. *perunguebat* pour *perungebat* (26.21)(vs. *perungeretur* 30.22), *intingueret* (37.3) pour *intingeret*. Le même phénomène peut être constaté avec *c-* : *canicie quandore* pour *candore* (38.14), *per quae loqua* (33.9) (vs. *loca* 33.10), *qualefactus* pour *calefactus* (28.11).

Enfin, dans le domaine de la morphologie verbale, le plus-que-parfait *collegisset* peut être interprété avec une valeur de simultanéité, et s'intègre donc parfaitement dans le processus diachronique du *time shift*.

2. Pardoux donne des instructions à Marcellus (III. 19 / 31.11-15) (évaluation : ***)

Tu autem, fili, adquiresce consilio meo et vade ad fontem meum, quem ego construere rogavi, et nudatum corpus tuum ex ea aqua ablue et deinceps ex aqua benedicta totum corpus tuum leni et eadem nocte in oratorio, quod est in honore sancti hac beatissimi Silvani martiris, tota nocte pervigila, et nos cum fratribus pro restauratione gressuum tuorum Domini misericordiam exoremus'.

Ce discours direct semble fortement se rapprocher de la langue parlée spontanée. Au niveau structurel, l'enchaînement de brefs segments soit en coordination soit en subordination relative offre un cadre confortable. L'ordre des mots est majoritairement [XV], mais nous trouvons tout de même [VX] à deux reprises : « *adquiresce consilio meo* » et « *vade ad fontem meum quem ...* ». Nous comptons également deux pronoms sujets. Pour le premier, *ego*, il n'est pas clair si le saint veut réellement insister sur le fait que ce soit lui qui ait demandé la construction de la fontaine. Il nous semble qu'il s'agit ici plutôt d'une hypercaractérisation typique pour l'oral, comme lorsqu'on dirait en français parlé actuel : « *quand on me propose une bière, moi je dis non* ». L'emploi de *nos*, en combinaison avec le syntagme *cum fratribus*, relève également d'un emploi expressif typique immédiatement transposable : « *et nous autres, avec les frères, ... nous prions* ». Le dynamisme expressif se traduit encore par l'emploi, théoriquement tout à fait superflu, des adjectifs possessifs *meus* et *tuus*.

Les tournures prépositionnelles témoignent à leur tour du désir d'éviter l'implicite. Dans cette optique, l'emploi de *ex* est particulièrement frappant pour indiquer la quantité indéfinie, comme on le fera en français avec *de*.

Le vocabulaire confirme l'impression de grande simplicité : nous en voulons pour preuves le verbe *vadere* et la répétition sans variation lexicale des mots *corpus* et *aqua*.

La spontanéité expressive de ce fragment fait presque passer inaperçu les quelques archaïsmes qui sont tout de même encore présents : la postposition des adjectifs possessifs, régulière tout au long du texte ; l'antéposition du génitif, mais il faut préciser qu'il s'agit d'un syntagme figé et que c'est dans ce genre de syntagmes que l'antéposition du déterminant *Dominus* sera encore courante en ancien français ; le futur synthétique *exoremus*, qui a pu être perçu tout en restant tout à fait naturel dans le contexte.

3. Vision d'un paralytique de Tours (III. 30 / 32.19-23) (évaluation : ***)

Paraliticus quidam, qui per quinquennium in porticum sancti Martini confessoris Turonorum iacebat, qui nec manus ad os ducere potuit nec in aliut latus declinare valuit, vox ad eum in somnis apparuit, dicens : 'Surge et cicius propera Lemovecensem urbem et virum Dei Pardulfum invenies, hac per eum tibi Dominus tribuet sospitatem'.

Un trait typique de la langue parlée apparaît dans ce fragment : il s'agit de l'antéposition du nouveau thème sans que celui-ci ne devienne le sujet de la phrase. En effet, après avoir développé ce premier syntagme, un nouveau syntagme nominal lui est postposé qui occupe la fonction de sujet et par rapport auquel le thème est repris sous forme pronominale : « *vox ad eum ... adparuit* ». Ce phénomène nous donne surtout une indication quant au niveau langagier de notre texte. Il est moins éloquent en termes de diachronicité : Ernout & Thomas fournissent des exemples de ce phénomène, qu'ils appellent *nominativus pendens* – « un nominatif qui se trouve, par anacoluthie, en suspens au début de la phrase tout en indiquant à la manière d'un sujet effectif, de qui ou de quoi il va être question par la suite⁷⁶ » –, chez Plaute et Caton, puis, en précisant que « cet emploi expressif, bien que rare, ne s'est jamais perdu⁷⁷ », chez Lucrèce et Pétrone.

D'autres facteurs contribuent à la clarté du texte, sans pour autant marquer une transition typologique :

-la suite paratactique de deux relatives renvoyant au même référent

-le parallélisme :

<i>nec</i>	<i>manus ad os</i>	<i>ducere</i>	<i>potuit</i>
<i>nec</i>	<i>in aliut latus</i>	<i>declinare</i>	<i>valuit</i>

-la brièveté des segments

-la coordination par *et* et *hac* dans le passage en discours direct

Dans le cadre de la transition langagière, il faut noter que le passage se caractérise par une forte présence de prépositions : hormis les régimes du verbe et le complément d'intérêt pronominal *tibi*, tous les compléments sont introduits par une préposition à la seule exception du nom de ville complément de direction *Lemovecensem urbem*. D'autre part, on trouve par deux fois l'ordre [VX] dans le passage en discours direct. Enfin, l'adverbe *cicius* a perdu sa valeur de comparatif et équivaut au degré d'égalité *cito*.

Les deux futurs I, *invenies* et *tribuet*, sont sans conteste archaïques, mais ils pouvaient facilement, la confusion phonétique *i/e* aidant, être perçus comme des présents : *invenis* et

⁷⁶ ERNOUT & THOMAS, *Syntaxe latine*, § 15, p. 12.

⁷⁷ *Ibidem*.

tribuit. Le fait que ces actions soient situées dans le futur est en effet évident de par le contexte, un peu comme lorsqu'on peut dire en français actuel : « demain, je te rends l'argent ».

En fin de compte, cette phrase est très proche du français parlé actuel. Nous proposons la transposition suivante :

Un paralytique, qui depuis cinq ans gisait dans le portique de saint Martin le confesseur des Tourangeaux, qui ne pouvait ni porter les mains à la bouche, ni se tourner sur son autre côté, une voix apparut à lui dans ses songes, en disant : lève-toi et va vite à la ville de Limoges, et tu y trouve(ra)s l'homme de Dieu Pardoux, et par lui, Dieu te donne(ra) la santé

Comme principales différences, on peut noter la systématisation de l'ordre [VX] et de l'emploi de l'article.

4. Guérison du paralytique de Tours (III. 33 / 33.2-4) (évaluation : ***)

<i>Et cum ad eum pervenisset, signum crucis super eum inponens, et post paucos dies sanus effectus, unde venerat remeavit.</i>
--

La langue parlée spontanée peut se caractériser par le marquage excessif de certains éléments, comme nous l'avons déjà vu. Mais elle peut aussi rester vague là où un langage plus soigné veille plus à éviter les confusions. C'est le cas ici pour le changement de sujet : l'auteur n'a pas jugé nécessaire de préciser que le sujet de *inponens* n'est pas le paralytique sujet de toutes les autres formes verbales. Il semble relever de l'évidence, dans la logique du texte, que les auditeurs savent qu'il s'agit de l'homme de Dieu Pardoux et qu'ils n'ont pas besoin d'explicitation à ce sujet. Par contre, l'apparition à deux reprises d'un syntagme prépositionnel avec le pronom objet *eum*, relève de l'hypercaractérisation. On trouve une autre touche d'insistance dans l'emploi de l'expression *sanus effectus* préféré au simple participe passé *sanatus*.

La forme verbale *pervenisset* marque une antériorité affaiblie qui peut aisément se confondre avec une nuance de simultanéité, et cadre ainsi parfaitement dans le *time shift* qui caractérise le passage du latin au français.

Globalement, la structure de cette phrase, avec sa succession linéaire de courts segments, nous semble pouvoir se maintenir en ancien français archaïque.

5. Péripiéties du cheval d'Arnulfus (III. 52 / 35.13-14) (évaluation : ***)

Et cum ille foras domum ipsius fuisset egressus, oculi caballi ipsius, egressi a capite, in fronte ipsius suspensi pendebant.

L'hypercaractérisation propre à cette phrase fait qu'elle est non seulement très facile d'accès, mais aussi qu'elle se situe typologiquement clairement du côté de la romanité.

L'expression du pronom sujet *ille* est due, comme nous l'avons vu plus haut, au fait que deux personnages sont mis en scène : le pronom marque ainsi le retour à Arnulfus le voleur après une brève intervention de la servante de Pardoux lésée.

L'emploi récurrent – à trois reprises – du génitif *ipsius* marque une insistance sur l'identification du référent, processus qu'on sait être à l'origine de la naissance de l'article⁷⁸. On peut remarquer au passage que *ipse* est ici préféré à *suus* – trop affaibli – pour bien faire ressortir la réflexivité. La postposition de *ipse* est évidemment archaïque.

Dans la morphologie verbale, il faut noter la surcomposition au parfait avec *fuisset* pour *esset*.

L'hypercaractérisation ne se situe pas uniquement au niveau de la morphosyntaxe, mais aussi dans le domaine du vocabulaire : la phrase contient deux pléonasmes : *foras egredi* et *suspensum pendere*.

Enfin, la répétition est également un facteur de clarté : le verbe *egredi* revient à deux reprises dans cette courte phrase.

6. Lamentation d'un frère (VI. 16 / 39.19) (évaluation : ***)

Sine te quis est qui non lugeat de monitis tuis ?

Le rythme, la structure scindée et le régime prépositionnel postposé donnent à cette phrase une allure très romane qui se rapproche même fortement du français actuel : « Sans toi, qui c'est qui ne regrette(ra) pas tes avertissements ? » ou, avec une construction considérée aujourd'hui comme vieillie : « qui c'est qui ne pleure(ra) pas de tes avertissements.

Unique archaïsme : la postposition de l'adjectif possessif.

⁷⁸ M. SELIG, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten ...*, p. 193-195.

2.4.3. Fluctuations

Dans la *Vita Pardulfi*, l'ensemble du texte montre la prédominance presque absolue de phrases cataloguées comme ouvertes. L'auteur semble donc bien avoir atteint son but de proposer un texte simple à la hauteur de gens simples. Le ton très familier qui se maintient tout au long du texte n'y est pas étranger.

Les faibles fluctuations laissent apparaître un premier épisode légèrement moins ouvert. Le style y est en effet un peu plus élevé en raison, notamment, de l'insertion de formules canoniques – formule d'introduction, description des qualités – et de la mise en place du cadre nécessaire pour montrer qu'on a affaire à un digne représentant de la milice des saints. Les épisodes suivants se font progressivement plus ouverts. Si le deuxième épisode, consacré à la piété et au zèle de Pardoux garde encore un ton plus ou moins formel, notamment pour tout ce qui concerne le fondateur du monastère Lanthaire, la suite du récit se défait de toute rigidité. Plus on voit Pardoux dans ses oeuvres, dans son rapport avec les gens, plus le récit se fait anecdotique, et plus l'accessibilité est grande. Le style change à nouveau dans l'épisode final, que l'auteur a clairement voulu plus solennel. Il a d'emblée recours aux formules habituelles, où sont rappelés les qualités du saint homme, et a tenu à donner aux derniers échanges entre Pardoux et les siens un caractère explicitement scripturaire. La spontanéité n'est pourtant pas absente de cet épisode dramatique ; c'est ainsi que l'on voit se côtoyer des phrases plus chargées et d'autres, notamment des exclamations en discours direct, d'une grande simplicité.

	ooo	oo	o	*	**	***
I	0%	0%	0%	71%	29%	0%
II	0%	0%	0%	47%	53%	0%
IIIa	0%	0%	0%	19%	60%	21%
IIIb1	0%	0%	0%	16%	63%	21%
IIIb2	0%	0%	0%	13%	67%	20%
IIIc	0%	0%	0%	20%	70%	10%
IV	0%	0%	8%	27%	38%	27%

3. Intercompréhension et tendances langagières

Suite aux analyses successives de différentes phrases évaluées comme étant plus, ou moins faciles d'accès lors d'une lecture à haute voix, nous tenterons, dans ce qui suit, de dégager les caractéristiques communes des phrases fermées d'une part, et des phrases ouvertes de l'autre.

3.1. Les phrases fermées

Dans l'ensemble, les phrases fermées sont minoritaires dans nos textes. Elles sont presque absentes dans la *Vita Memorii* et la *Vita Pardulfi*, et sont sensiblement plus nombreuses dans la *Passio Leudegarii*.

Ces phrases à l'accès plus conditionné sont souvent empreintes d'un caractère solennel. Elles se situent généralement au début et à la fin des textes, et à des hauts moments dramatiques du récit. Plus d'une fois, leur caractère fermé est en partie lié au caractère formulaire ou à un jeu d'intertextualités. Cette distinction est moins claire dans la passion écrite par Ursin, où elles reviennent à intervalles plus réguliers.

Lorsqu'elles sont courtes, leur caractère fermé tient essentiellement aux facteurs suivants :

- la concentration de plusieurs compléments non prépositionnels
- la présence d'un ou plusieurs compléments casuels dont le rôle est moins évident
- la présence d'un ou plusieurs passif synthétiques, de constructions personnelles
- un vocabulaire plus archaïque

La raison pour laquelle ces éléments rendent plus ardue la compréhension est le fait qu'elles demandent de la part des auditeurs des efforts mentaux réels. L'érosion subie par le système latin a pour résultat que certaines informations sont implicites ; leur bon fonctionnement repose par conséquent sur l'effort accompli par les auditeurs de faire les bonnes opérations mentales voire d'opérer des choix dans ce domaine. En effet, si dans certains cas, ces opérations se font presque automatiquement, il en est d'autres où tel n'est pas le cas. Dans cette optique, la transparence et la prévisibilité lexicale ou structurelle voire même le caractère figé des termes et constructions concernés, peuvent être d'une aide précieuse, tout comme leur absence peut provoquer de réels problèmes. Un autre élément de soutien fondamental est le principe de contiguïté : d'une part, les mots appartenant au même syntagme forment des blocs morphologiques ; d'autre part, les mots étant étroitement liés au niveau syntaxique forment des blocs syntaxiques. Enfin, la projection sur ces groupements significatifs de balises rythmiques peut être très efficace pour contrer l'absence de balises formelles. L'importance de ce triple procédé d'éclaircissement – sémantique,

syntactique et rythmique – a également été relevée par M. Banniard. Lors de son analyse d'une phrase des *Continuationes*, celui-ci note en effet l'importance de l'induction sémantique d'une part⁷⁹, d'autre part il affirme que « la cohérence syntaxique est assurée par la juxtaposition elle-même structurée par le rythme accentuel homogène⁸⁰ ».

Lorsque les phrases sont longues, leur point de résistance peut se déplacer vers le foisonnement ou l'agencement maladroit. Dans le premier cas, l'insertion de plusieurs subordonnées situées à des niveaux différents, qu'elles soient imbriquées ou non, doit nécessiter une attention certaine. Dans le second, la combinaison d'explications assez compliquées ou concentrées, de manque de logique dans la progression et d'un nombre insuffisant de repères explicites peut perturber les auditeurs.

Dans ce genre de phrases, les balises rythmiques sont à nouveau d'importants éléments de soutien. Elles permettent de structurer l'énoncé et peuvent ainsi souvent le faire passer comme une succession de segments paratactiques. D'autre part, une bonne accentuation pouvait sans doute rendre une phrase maladroite beaucoup moins opaque qu'elle n'en a l'air à l'écrit.

Ces observations nous invitent à établir rapidement quelques parallèles avec la langue parlée spontanée. Nous avons en effet pu remarquer à plusieurs reprises que certaines phrases, compliquées ou maladroites au premier abord, se rapprochaient en fait du rythme de l'oral spontané. Une étude qui nous a paru très intéressante dans cette optique est celle de D. Luzzati, consacrée à la structure du discours oral spontané⁸¹. Cet auteur a notamment tenté de mettre à nu les structures sémantico-rythmiques de la langue parlée. Selon lui, la structure fondamentale du discours oral est la période ternaire, soit l'enchaînement logique suivant : thème (tension) → élément intermédiaire (condition) → élément conclusif (résolution). La prédilection pour cet agencement s'explique par le fait que le locuteur cherche à énoncer les choses dans un ordre naturel. Aussi, la disposition des différents constituants n'est-elle plus liée, comme à l'écrit, à leur fonction, mais se soumet-elle à leur importance dans l'énoncé. C'est pourquoi le locuteur est enclin à terminer son propos par ce qui en constitue le noyau. Rythmiquement, le discours oral spontané se présente comme une succession de groupes rythmiques, et semble poser des jalons avant de pénétrer dans

⁷⁹ M. BANNIARD, « Quelques exemples de compromis morphologiques au VIII^e siècle en Francia », 1. § 4).

⁸⁰ *Ibidem*, 2. § 8, p. 5 [dact.].

⁸¹ D. LUZZATI, *Recherches sur la structure du discours oral spontané. Thèse de doctorat de 3^e cycle*, 1983.

le vif du sujet. Un élément long conclusif repose en général sur un ou plusieurs éléments brefs antécédents.

Cette logique semble plus d'une fois pouvoir s'appliquer aux phrases de nos auteurs de *vitae*. En effet, certaines phrases longues ou foisonnantes sortent en fait du carcan de l'unité phrase et construisent des périodes logiques. Ainsi, lorsque les auteurs enchaînent les constructions participiales et autres subordonnées pour aboutir à une action principale, ils suivent en gros la même logique que les sujets parlants de nos jours.

D'autre part, parmi les nombreuses analyses et observations intéressantes de Cl. Blanche-Benveniste dans le domaine du français parlé, il en est certaines qui nous invitent à jeter une autre lumière sur le caractère non fluide ou maladroit de certains agencements. Ainsi, elle a montré, exemples à l'appui, combien fréquents sont les commentaires – incises et parenthèses – insérés par les locuteurs⁸². Cette pratique, toute naturelle, requiert une capacité de mémorisation parfois considérable, comme le montrent les exemples suivants⁸³ :

les algues sont - -, enfin, ce qui va devenir une algue, les cellules qui vont devenir une grosse algue - sont accrochées à des filets

toute personne qui est en situation de - difficulté quant à son logement je parle surtout pendant l'hiver c'est ce qu'on appelle les sans domicile fixe est aussitôt accueillie euh reconnue euh aidée

Souvent, ces incises occupent des places totalement inacceptables à l'écrit, comme ci-dessus entre l'auxiliaire et le participe ou entre le sujet et le verbe. Ces apparentes incongruences disparaissent cependant lors de l'énonciation, grâce à la structuration rythmique.

Le pont jeté vers l'oral spontané nous a permis de mieux nous rendre compte encore de l'importance de la structuration rythmique. Une bonne accentuation peut sauver des énoncés complexes, notamment si des rapports syntaxiques implicites y sont en jeu ; il peut aussi complètement brouiller un énoncé qui se présente comme objectivement abordable dans sa version écrite. C'est redire le rôle fondamental joué par le lecteur.

⁸² Cl. BLANCHE-BENVENISTE, *Approches de la langue parlée en français*, p. 121 sq.

⁸³ Exemples cités par Cl. Blanche-Benveniste lors d'une conférence donnée à l'Université de Gand.

3.2. Les phrases ouvertes

Les phrases ouvertes sont nettement majoritaires dans nos quatre *vitae*. Elles ne le sont toutefois pas toujours dans les mêmes proportions. Puis il y a aussi des variations plus ou moins importantes quant au degré d'ouverture. Le tableau suivant résume le rapport entre les quatre *vitae* :

	% total de phrases ouvertes	% de phrases *	% de phrases **	% de phrases ***
<i>Vita Gaugerici</i>	84 %	28 %	35 %	21 %
<i>Passio Leudegarii</i>	87 %	29,5 %	49,5 %	8 %
<i>Vita Memorii</i>	96 %	2 %	46,5 %	46,5 %
<i>Vita Pardulfi</i> (version 1)	98 %	27 %	53 %	18 %
<i>Vita Pardulfi</i> (version 2)	98 %	27 %	53 %	18 %

La majorité de ces phrases offrent un compromis réussi entre traits conservateurs et traits progressifs. Si elles peuvent parfois se rapprocher fortement de la langue parlée, telle qu'on se la représente, nous avons néanmoins pu constater que la stylisation n'est jamais absente. Il suffit de mentionner le maintien des conjonctions classiques, des adverbes classiques, de certains pronoms, l'insertion très fréquente de constructions participiales ou la dominance de l'ordre [X-V]. Aucun de nos quatre auteurs n'a ainsi jugé nécessaire de se défaire des contraintes liées à l'écrit pour transcrire telle quelle la langue qu'il entendait parler autour de lui. Ainsi, il semble bien que l'idée ne les a pas effleuré de revoir la norme en vigueur pour les textes écrits.

Conclusions

1. Réflexions

La véritable science enseigne, par-dessus tout, à douter et à être ignorant (Miguel DE UNAMUNO, Le sens tragique de la vie).

Arriver au terme d'une thèse ne signifie nullement que l'on soit parvenu au terme de la problématique traitée. C'est à l'évidence le cas pour notre recherche : l'analyse linguistique de quatre *vitae* ne nous autorise pas à formuler des conclusions franches sur la communication verticale mérovingienne. La minceur du corpus abordé – au regard de ce qui fut écrit aux VII^e et VIII^e siècles – ne permet qu'une vision partielle. Dans cette optique, notre conclusion l'est également. Le manque de temps de maturation et de recul nous inspirent en outre une émotion qui s'apparente à celle de l'apprenti-sorcier par rapport à un travail qui s'est présenté dès les premiers chapitres sous des auspices complexes et hypothétiques. Pour l'intelligence de la communication verticale mérovingienne, à travers le prisme des textes, nous nous sommes engouffrée dans un corps-à-corps avec les *vitae* et leur différentes caractéristiques sociolinguistiques d'une part, d'autre part avec les différents rouages propres à un certain nombre de traits langagiers et leur évolution à travers le temps. En effet, conformément à notre prise de position par rapport à la variabilité de la langue et la complexité de son fonctionnement, nous nous sommes refusée de réduire la problématique à de simples schémas où sont mis en regard les deux termes d'une évolution. Il était clair qu'une recherche sur la communication verticale mérovingienne était fallacieuse si elle ne prenait en considération que le blanc et le noir ; une recherche sensée dans ce domaine s'occupe des gris, des nombreux gris qui s'interposent. C'est pourquoi nous nous sommes intéressée aux particularités de plusieurs vecteurs langagiers propres à la transition sans jamais vouloir les simplifier, consciente du fait qu'essayer de trouver la « substantifique moelle » est souvent réducteur au point d'être fallacieux. Par exemple, dans le domaine de l'ordre des constituants, on ne peut se prononcer sérieusement sur l'intercompréhension en partant de la simple opposition SOV-SVO. Les typologies nous apprennent que la langue latine fut une langue SOV, alors que le français fut une langue SVO ; éventuellement, ils précisent que l'ancien français présente encore des traces de l'ancien ordre. Dans un pur raisonnement *a fortiori*, l'on se contenterait de ces données pour affirmer que SOV ne devait pas poser de problèmes en communication verticale. Et c'est faux. S'abord, qu'est-ce SOV ? De quel genre de phrases s'agit-il ? De quel genre d'objet ; nominal, pronominal, prépositionnel, casuel ? Qu'en est-il de la

présence et du rapport avec d'autres compléments ? On ne peut prétendre à une réponse sensée en termes d'intercompréhension que lorsqu'on prend en considération les réalisations concrètes et ce dans leurs différentes manifestations. C'est là que le lecteur comprendra qu'un travail qui pourrait prétendre à être sérieux est en vérité titanesque : il nécessiterait un travail poussé sur de nombreux aspects langagiers et leur insertion communicative : leur fonctionnement de départ, leurs implications stylistiques et leur évolution. Le lecteur comprendra alors aussi combien fut difficile et frustrante pour nous de mener à bien cette étude. En effet, en voulant rendre justice à la complexité de la langue, nous avons juste eu le temps d'ouvrir un vaste chantier.

Il nous sera peut-être reproché de ne pas avoir été suffisamment nette dans nos partis pris théoriques ou de ne pas avoir adopté, notamment dans le cadre de la grille d'analyse, des modèles d'analyse uniformes. Nous nous sommes cependant laissée guider par le principe selon lequel la vraie rigueur est ennemie de rigidité. Ainsi, nous avons tenu à faire parler les textes et nous avons essayé de nous en donner les meilleurs moyens en nous intéressant aux propriétés particulières des différents termes de l'évolution langagière, la toile de fond commune étant celle de la métamorphose langagière. Celle-ci, de par sa nature même, impose d'accorder une part importante à l'incertitude, à l'ambiguïté et à l'équivoque. L'idée de faire appel à l'imagination ferait sans doute cabrer maint scientifique, et pourtant, c'est une opération indispensable si l'on veut réellement accéder à cette terre inconnue qu'est celle, non seulement du latin mérovingien, mais aussi et surtout de la communication mérovingienne. Elle constitue l'impulsion, l'étincelle nécessaire, non pas pour une recherche fantaisiste, mais pour s'engager sur le parcours sinueux qui vise à tâter le pouls d'une latinité vivante et parlante, variable et pluriforme – une latinité en phase de devenir romanité –, à travers un corpus limité de textes¹. En ce sens, il est évident que nous ne pouvons prétendre proposer des solutions claires et nettes, mais seulement des constats et des interrogations qui pourront baliser et orienter de futures pistes de recherche. S'il est un acquis que nous revendiquons, c'est celui de saisir la problématique dans toute sa complexité.

¹ Cf. d'ailleurs M. BONNET, *Le latin de Grégoire de Tours*, p. 30 : « On se contente trop de formules ou de métaphores, on ne cherche pas assez à faire revivre par l'imagination un état de choses réel et vivant ».

2. Conclusions

D'entrée de jeu, nous avons affirmé vouloir rendre aux textes leur insertion sociale communicationnelle. Il ne s'agissait plus de se servir de la documentation écrite comme d'un réservoir de phénomènes voire de curiosités langagières, mais de donner à ces phénomènes statut et élaboration dans le cadre de la compréhension langagière. La question centrale concernait en effet la compatibilité de deux registres langagiers, l'un écrit, l'autre oral, dans le contexte particulier du renversement typologique, nos textes se situant dans la fourchette critique 650-750 où une majorité de traits langagiers latins se voient remplacés, dans la langue parlée, par des traits langagiers concurrents romans. Une batterie d'interrogations corollaires accompagnent cette question conductrice : elles concernent les contraintes et la maîtrise d'une norme écrite, le degré d'influence du pragmatisme pastoral, l'importance des connaissances passives et le rôle de la *memoria*, les modalités de fragilisation et même, l'importance et le rôle de la réforme carolingienne. Afin de prendre en compte cette multiplicité de questions, nous avons procédé à une analyse en deux temps : nous nous sommes d'abord concentrée essentiellement sur les caractéristiques de la production, ensuite, nous avons examiné les effets possibles de celle-ci.

Dans un premier temps, notre travail sur la production visait à dégager la spécificité narrative et stylistique des quatre *vitae*. Nous avons ainsi découvert quatre textes très différents. Certes, il s'agit de quatre *vies* de saints, et en cette qualité elles se conforment à un certain nombre d'exigences formelles et structurelles. Mais cette appartenance à un genre est loin d'être synonyme d'uniformité. Nos quatre *vitae* ont quatre identités différentes, dont les caractéristiques semblent avoir été consciemment définies et établies, en fonction de quatre contextes différents. La *Vita Gaugerici* est conçue comme un témoignage et se présente sous une forme proche de la notice notariale ; la *Vita Memorii* privilégie nettement la représentation dramatique et s'inscrit à la fois dans la tradition des *acta martyrum* et dans la tradition biblique ; la *Vita Pardulfi* a pour caractéristique centrale sa vivacité et sa spontanéité narrative ; la *Passio Leudegarii*, enfin, émane d'un auteur qui semble aspirer à une écriture personnelle et qui sans doute s'inspire de modèles patristiques. Ce seul constat de conscience et de diversité littéraire bat déjà en brèche l'opinion séculaire et toujours courante que ces *vitae* émanent de personnes n'ayant plus de conscience stylistique. Bien sûr, nous n'allons pas jusqu'à dire que nos *vitae* s'inscrivent dans une grande littérature ; il s'agit juste de rendre à la production écrite mérovingienne son autonomie et sa diversité. Par ailleurs, il est clair que nous n'avons nullement affaire à des

écrivains nourrissant des ambitions littéraires, mais plutôt à des fonctionnaires de l'écrit. Dans ce contexte, il apparaît aussi clairement :

1) qu'il existe une tension entre la langue orale et la langue écrite : la manipulation constante du matériau linguistique mis à la disposition des œuvres est évidente et peut être à la base de particularités voire de maladroites structurelles liées à l'application plus ou moins servile d'un principe ou d'un modèle.

2) que les auteurs se soucient de la clarté de leur texte : l'emploi de pléonasmes, de mots phatiques, les signes d'insistance, les parallélismes et la construction logique de l'énoncé montrent qu'ils ont le souci de se faire comprendre.

Le deuxième volet du travail sur la production visait l'analyse plus spécifiquement linguistique. Il consistait en la projection d'une grille d'analyse développée en vue de nous donner un aperçu de situer l'état linguistique de nos textes par rapport à l'évolution typologique. Cette opération devait nous donner un premier aperçu du rapport entre langue orale et langue parlée, vu que la langue parlée de cette époque devient romane du point de vue typologique : dans le jeu entre traits latins et traits romans, les derniers deviennent majoritaires. Cette façon de procéder nous permet de découvrir la large prédominance des traits conservateurs latins et le caractère limité des amorces allant dans le sens de l'évolution romane. Ainsi, nous pûmes constater :

1) Dans le domaine du nom et du groupe nominal :

- le maintien global du paradigme du neutre
- le maintien global des désinences casuelles
- la présence non négligeable de tournures casuelles
- la contiguïté quasi constante des éléments appartenant au même syntagme nominal ainsi que le caractère limité et fixe des hyperbates
- le maintien d'une certaine liberté de position (éventuellement fonctionnelle) des éléments appartenant au syntagme nominal
- une certaine facilité dans l'emploi des démonstratifs, dont la fréquence reste cependant loin de l'hypercaractérisation massive d'où a émergé l'article
- le maintien d'une palette considérable d'adverbes latins
- le maintien de degrés de comparaison synthétiques

2) Dans le domaine du pronom :

- le maintien global de la morphologie pronominale, avec des fragilisations qui se situent surtout au niveau du relatif, et au niveau des génitifs et datifs ; le maintien d'une assez large palette de pronoms et d'adjectifs indéfinis, appelés à disparaître
- le caractère marqué des pronoms sujets
- la facilité d'emploi de pronoms objets et une tendance à les situer dans la dépendance (prosodique) du verbe
- l'affaiblissement mais non la disparition de la valeur des démonstratifs ; l'absence de démonstratifs renforcés
- le maintien des possessifs *suus* et *eius*, avec, il est vrai, des signes de fragilisation de leurs valeurs respectives

3) Dans le domaine du verbe :

- le maintien global des voix passive et déponente, notamment dans des constructions personnelles
- la présence, fort limitée, de futurs synthétiques et l'absence de périphrases avec *habere* ; les périphrases avec *debere* semblent garder un caractère marqué
- l'absence du passé composé (la périphrase avec *habere* + participe garde un caractère résultatif nettement marqué); et le maintien global des paradigmes de l'imparfait et du plus-que-parfait (même s'il peut y avoir des flous)
- le maintien des infinitifs passés, passifs et même futurs (*Vita Pardulfi*)
- le maintien des gérondifs à sens final ; ceux-ci ne semblent pas encore fusionner avec les participes présents
- le maintien des impératifs classiques

4) Dans le domaine de l'ordre des mots :

- le maintien global de l'ordre neutre (S)XV (sauf dans la *Vita Memorii*)

5) Dans le domaine de la syntaxe phrastique :

- le maintien de phrases complexes

- le maintien d'une assez large palette de conjonctions classiques
- le maintien global des subordonnées infinitives (absentes de la *Vita Memorii*, mais sans concurrence avec *quod/quia*)
- l'emploi très fréquent des participes présents avec une valeur de verbe conjugué

L'homogénéité des résultats dans ce domaine fut aussi bien intertextuelle qu'intratextuelle. À ce stade, c'est-à-dire de l'analyse linguistique analytique, nous n'avons en effet pu dévoiler de différences notables entre textes plus précoces (la *Vita Gaugerici*) ou plus tardifs, entre textes plus méridionaux (*Vita Pardulfi*, *Passio Leudegarii*) ou plus septentrionaux. La confrontation – succincte il est vrai – de ces résultats avec ceux d'autres textes latins ayant bénéficié d'une analyse linguistique, ont confirmé d'une part le caractère conservateur de nos quatre *vitae* (notamment par rapport au récit de voyage d'Égérie), d'autre part, elles ont fait apparaître la relative homogénéité linguistique des textes écrits s'étalant du VI^e au VIII^e siècle. Par ailleurs, au sein de nos quatre *vitae*, nous n'avons pas non plus pu observer d'inégalités linguistique entre le corps du texte et les parties consacrées aux miracles. Enfin, il faut signaler que l'homogénéité dans le conservatisme est partagée par les divers niveaux morphosyntaxiques : elle caractérise aussi bien le nom que le pronom ou le verbe. La pression des besoins pastoraux n'était clairement pas telle que les auteurs aient jugé nécessaire de faire des concessions nettes vers l'aval typologique, et donc vers la langue parlée, en termes de traits concurrents dans le diasystème. Le seul trait progressif qui est clairement établi est la contiguïté des éléments appartenant au même syntagme.

Noter diligemment où se situent les divers aspects morphologiques et syntaxiques par rapport à la crête du renversement typologique ne suffit pas pour expliquer le processus d'intercompréhension. C'est pourquoi, en étudiant chaque trait langagier sélectionné, nous nous sommes efforcée de voir s'il pouvait y avoir des opérations mentales liées aux transmutations langagières. Nous avons ainsi pu constater à plusieurs reprises la possibilité de superposition de différentes valeurs et de mécanismes et de glissements dans leur manière de perception. Ainsi, les tournures casuelles semblent avoir fonctionné davantage grâce à un encastrement sémantique et syntaxique que par la valeur des désinences ; les possessifs *eius* et *suus* semblent avoir été de simples variantes dont la valeur spécifique dépendait du contexte ; même constat pour les imparfaits et plus-que-parfaits ; les passifs synthétiques pourraient avoir été investis davantage d'une valeur intransitive ou

impersonnalisante que réellement passive ; les infinitives pourraient avoir été ressenties comme des subordonnées paratactiques à verbe conjugué.

Nous avons creusé ces données dans un chapitre comparatif, où nous avons confronté les résultats de nos quatre analyses aux caractéristiques linguistiques de l'ancien français afin d'avoir une meilleure vue sur le fonctionnement des connaissances passives. En effet, pour nous placer davantage du côté du récepteur – après nous être penchée sur les différents aspects du texte tel qu'il était produit –, l'ancien français, en tant que stade langagier plus évolué, présente l'intérêt de pouvoir nous renseigner – fût-ce approximativement – sur les possibles mécanismes d'intercompréhension au sein du diasystème du latin mérovingien. L'opération consistait à vérifier les rémanences latines de certains traits archaïques. Nous avons ainsi pu constater qu'un grand nombre de traits latins conservateurs survivent en ancien français, et ce, dans des stades de fragilisation plus ou moins évolués. Certaines rémanences latines sont ainsi encore clairement reconnaissables et attestent l'inégalité des processus de renversement typologique. Elles peuvent être encore solidement établies – p. ex. la non-expression du pronom sujet, la clitisation, l'ordre des mots – ou elles peuvent plutôt se caractériser par un emploi plus restreint ou savant – p. ex. respectivement, les neutres collectifs, certaines infinitives – ou par l'érosion ou le figement de leur valeur – p. ex. les superlatifs synthétiques. D'autres rémanences, comme notamment les compléments non prépositionnels et les verbes actifs à valeurs impersonnelle ou intransitive, se situent à des niveaux purement syntaxiques : elles sont fortement conditionnées du point de vue syntaxique et sémantique. Elles attestent, quant à elles, la lenteur des processus de renversement typologique : les marques morphologiques disparues, les traits latins sont capables de survivre – certains avec plus de bonheur que d'autres – à leur propre système.

En ce sens, la confrontation des deux stades langagiers écrits nous a confortée dans l'idée que l'écrit mérovingien comprend deux couches : d'une part, il présente encore une majorité de traits latins, d'autre part, lors de sa réalisation orale, il peut facilement épouser les contours d'une perception évoluée. Ce compromis s'effectue au prix de glissements sémantiques, de réinterprétations des mécanismes structurels et d'un accroissement des rapports syntaxiques implicites.

Cette confrontation nous a également fait prendre conscience de différents types de connaissances passives : d'une part, certains traits évanescents peuvent faire appel à la mémoire. Ainsi, certains adverbes pouvaient constituer de réels îlots d'une

connaissance passive ; on les reconnaissait, on les comprenait, mais on ne les utilisait plus. D'autres traits en voie de disparition pouvaient endosser temporairement une fonction modifiée, p. ex. le fonctionnement des conjonctions au niveau rythmique. Enfin, certaines constructions en mouvance pouvaient s'ouvrir à des interprétations évolutives.

Ce nouvel éclairage nous a invitée à passer tout à fait du côté du récepteur. Nous avons tenté de voir comment pouvait fonctionner concrètement un texte récité à l'oral en soumettant chaque texte, phrase par phrase, à une évaluation en termes de compréhensibilité. Ici, les choses se compliquèrent. Néanmoins, c'est cette difficile auscultation, où l'on prend vraiment toute la mesure de la complexité du fonctionnement langagier, avec toutes ses incertitudes et ses zones d'ombre, qui nous a amenée au cœur même de l'intercompréhension. Le mécanisme que nous avons démonté repose sur le caractère implicite d'un certain nombre de relations syntaxiques essentielles. La probable érosion des désinences casuelles et passives ne peut être comblée que par la clarté voire la prévisibilité syntaxique et sémantique. Celle-ci doit à son tour être soutenue par la structuration rythmique.

Cela, les auteurs semblent l'avoir bien compris, Nous avons pu constater qu'ils tentent de proposer des périodes logiques, où se succèdent les blocs non seulement morphologiques mais aussi syntaxiques, ponctués de mots et de pauses structurateurs. Le fait que nous ayons pu observer un équilibre clairement établi, la plupart du temps, dans la succession de tournures prépositionnelles et casuelles suggère que les auteurs savaient ou sentaient très bien jusqu'où ils pouvaient aller dans leur appel fait aux capacités d'interprétation

Le travail *in situ* nous a fait accorder un rôle prédominant au rythme, et, par la même occasion, au lecteur chargé de la récitation. Nous n'hésitons pas à affirmer qu'une grande partie du message se situe à un niveau plus profond que celui des mots, celui du balancement rythmique.

À la différence de notre première évaluation à l'aide de la grille d'analyse, ces évaluations-ci nous ont permis d'établir des fluctuations inter- et intratextuelles. Le caractère implicite de certaines relations fondamentales peut se résoudre sans que l'auditeur ait l'impression de faire de réels efforts ; l'identification des relations peut être immédiate tant que les rapports sont simples et clairement perceptibles. Toutefois, il peut arriver que les rapports soient sémantiquement, syntaxiquement ou

rythmiquement moins évidents, ou qu'il y a entrelacs de différentes structures implicites : dans ces passages-là, l'attention créatrice de l'auditeur est sollicitée ; elle peut réussir ou échouer. C'est à ce niveau que les récits de miracles ont tendance à être plus accessibles : leur contenu largement prévisible se conjugue avec une mise en phrases souvent plus simple et fortement répétitive.

Ainsi, il est clair qu'on ne peut donner une appréciation de la communication verticale simplement en analysant un certain nombre de phénomènes grammaticaux susceptibles d'instabilité dans le cadre de l'évolution langagière et d'une typologie contrastive. C'est un leurre. On ne peut pas conclure à la compréhension ou la non-compréhension d'un texte lu à haute voix de cette manière. Ces traits langagiers doivent certes être pris en considération, mais leur fonctionnement doit s'intégrer dans un ensemble de facteurs. Nos analyses montrent que les auteurs étaient bien influencés par le désir pragmatique de clarté – les propos tenus dans leurs préfaces correspondent donc à la réalité –, mais que celui-ci ne se traduit pas, du moins pas à cette époque, en concessions importantes vers l'aval typologique. Jouer avec les possibilités du diasystème reste possible, continuer à oeuvrer dans le sens d'une mise par écrit aussi.

Ces considérations permettent-elles de nous prononcer sur les modalités de la fragilisation de la communication verticale mérovingienne ?

Il est clair que la communication verticale mérovingienne maintient un équilibre instable : plus le système roman se met en place et plus l'érosion touche les formes latines, plus les structures latines s'enracinent en habitudes et deviennent dépendantes d'un conditionnement sémantique et rythmique. L'accommodation aux textes passera de plus en plus par le contenu et par le lecteur.

Dans ce contexte, il nous semble plus que plausible que la réforme carolingienne a joué un rôle décisif, non dans l'enlèvement mais dans la rupture de la communication verticale. En effet, en prenant le contrepied de cette évolution de plus en plus tributaire de l'accoutumance, elle provoque l'aliénation par l'instauration d'une prononciation non évoluée. Or, ces désinences et terminaisons n'avaient sans doute plus de sens pour les auditeurs de la gallo-Francia et signifiaient une surcharge auditive. À cette première perturbation, il faut sans doute en joindre une autre, plus indirecte, qui passait par la formation scolaire. En effet, l'apprentissage de la lecture rythmique, si fondamentale pour la réussite de la communication verticale mérovingienne, eut à

coup sûr à pâtir du poids accordé aux termes du renouveau. La réforme au niveau de la prononciation dut remettre en valeur les mots en tant qu'entités indépendantes, alors que l'entité de base de la lecture mérovingienne devait être le colon, unité sémantique et rythmique cohérente dont l'accumulation formait une pensée complète².

Comprendre le fonctionnement de la communication verticale mérovingienne revient en définitive à la prise en considération de la lenteur propre aux métamorphoses, de la flexibilité langagière et des possibilités de la réinterprétation. C'est un rébus qui ne peut être résolu sans prendre distance du caractère statique des textes écrits tels qu'ils se présentent sous nos yeux, et sans prendre distance de la perspective unidirectionnelle.

Le principal souci de cette étude fut de nature assez technique ; elle eut néanmoins pour corollaire un résultat socio-littéraire : la réhabilitation des auteurs de *vitae* mérovingiens. Il apparaît clairement que ces inconnus – du moins, la majorité le sont – n'étaient ni des intellectuels rêveurs isolés du peuple et de leur langue, ni des « écrivains » en mal d'une langue écrite maîtrisable et maîtrisée. S'il est vrai qu'ils manquent manifestement de panache et que la norme de la bonne écriture semble leur avoir imposé un carcan peu confortable, ces hommes semblent réellement avoir cherché et obtenu des compromis entre les exigences liées à une langue écrite et celles de la visée médiale. Pour le faire, ils se sont manifestement fondés sur le rôle médiateur du lecteur.

3. Perspectives

Notre étude, loin d'être un ensemble clos, constitue une invitation à poursuivre les recherches dans un domaine que nous pourrions appeler la linguistique communicationnelle historique. Deux pistes se voient particulièrement rehaussées d'intérêt.

La première dérive du constat de l'importance de structures syntaxiques et rythmiques pour une communication orale réussie. Cette donnée pourrait à elle seule constituer le point de départ d'une étude. J. Rychner a proposé une esquisse d'une telle approche

² Cf. M. CARRUTHERS, *Le livre de la mémoire*, p. 137. Il serait d'ailleurs intéressant d'établir des parallèles avec l'adaptation, par les carolingiens, d'une écriture nettement plus claire et structurée que celle qui fut en vigueur sous les mérovingiens.

en étudiant l'articulation des phrases narratives dans la *Mort Artu*. Il s'agissait pour lui de vérifier l'existence de moules formels imposés à l'auteur lors de la mise en forme de la narration – plus particulièrement en ce qui concerne les attaques de phrase – et de dégager les valeurs propres à ces structures de base. Un tel travail sur le matricage – le terme est de M. Banniard – syntaxique et prosodique au sein des *vitae* latines du haut Moyen Âge nous semble se présenter sous les meilleurs auspices et pourrait nous éclairer davantage sur le fonctionnement de la communication verticale mérovingienne.

La seconde piste emprunte la brèche ouverte dans l'ancien mur entre le latin et l'ancien français. S'il est vrai que la présence de l'ancien français au sein de notre travail fut fondamentale, sa part est restée somme toute assez modeste quantitativement. Nos analyses incitent à mieux fouiller les caractéristiques de ce stade langagier, et notamment à s'occuper de la présence et du fonctionnement des rémanences latines.

EXPLICIT LIBER DE MEROVINGIORUM LINGUA VEL SERMONE.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS DE TEXTES LATINS

- | | |
|---|---|
| <i>Vita Gaugerici episcopi camaracensis</i> | MGH SRM III (1896), p. 652-658. |
| <i>Passio Leudegarii episcopi augustodunensis secunda</i> | MGH SRM V (1910), p. 323-356.
CC 117, p. 587-634 |
| <i>Vita Memorii presbyteri et martyris</i> | MGH SRM III (1896), p. 102-104. |
| <i>Vita Pardulfi abbatis waractensis</i> | MGH SRM VII (1920), p. 24-40. |

ÉTUDES COMPARATIVES SUR TEXTES LATINS

- ADAMS J.N, *The text and language of a vulgar latin chronicle (Anonymus Valesianus II)*, Université de Londres (Institute of classical studies, *Bulletin Supplement* 36), 1976.
- BONNET Max, *Le latin de Grégoire de Tours*, Hildesheim, Georg Olms, 1968 (Reprographischer Nachdruck der Ausgabe Paris 1890).
- HAAG Oskar, *Die Latinität Fredegars* (Inaugural-Dissertation), Erlangen, K. Bayer. Hof- und Univ.-Buchdruckerei, 1898.
- LE BOURDELLÈS H., *L'aratus latinus. Étude sur la culture et la langue latine dans le nord de la France au VIII^e siècle*, Lille, Université de Lille III, 1985.
- MÜLLER-MARQUARDT Fritz, *Die Sprache der alten Vita Wandregiseli*, Halle, Niemeyer, 1912.
- ROSE Els, *Communitas in commemoratione. Liturgisch Latijn en liturgische gedachtenis in het Missale Gothicum (Vat.reg.lat. 317)*, Proefschrift ter verkrijging van de graad van doctor aan de Universiteit van Utrecht, s.n., s.d. [2001].
- UDDHOLM Alf, *Formulae Marculfi. Études sur la langue et le style*, Uppsala, Almqvist & Wiksells, 1954.
- VÄÄNÄNEN Veikko, *Le journal-épître d'Égérie : Étude linguistique*, Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1987.
- VAN UYTFANGHE Marc, « La langue de la *Vision de Baronte* (678/679). Un spécimen protoroman dans une phase cruciale de la diachronie ? » dans *LVL T* IV, p. 577-609.

- « Aux confins de la romanité et de la germanité du VIII^e siècle. Le statut langagier et sociolinguistique de la Vie du prêtre rhénan Goar, un saint "dissident" » dans M. BANNIARD (éd.), *Langages et peuples d'Europe. Cristallisation des identités romanes et germaniques (VII^e-XI^e s.)*, Actes du colloque international tenu à Conques (juillet 1997), CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2002, p. 209-259

VIELLIARD Jeanne, *Le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne*, Paris, Champion, 1927.

CORPUS COMPARATIF DE TEXTES EN ANCIEN FRANÇAIS

AVALLE D'Arco Silvio, *Cultura e lingua francese delle origini nella « Passion » di Clermont-Ferrand*, Milan-Naples, Riccardo Ricciardi, 1962.

Chanson de Roland. Édition critique par Cesare SEGRE. Nouvelle édition revue et traduite de l'italien par Madeleine TYSENS. T. I : Introduction, texte critique, variantes de O, Index des noms propres, Droz, 1989.

DEDECK-HERY V.L., *The Life of saint Alexis. An old french poem of the eleventh century. With an introduction and a special Glossary*, Publications of the Institute of French Studies, New York, [s.d.].

DE POERCK Guy, « Le sermon bilingue sur Jonas du ms. Valenciennes 521 (475) » dans *Romanica Gandensia* 1956, t. 4.

KAY Sarah, *Raoul de Cambrai*. Edited with an introduction, translation and notes, Clarendon Press, Oxford, 1992.

LINSKILL Joseph, *Saint Léger. Etude de la langue du manuscrit de Clermont-Ferrand suivie d'une édition critique du texte avec commentaire et glossaire* (Thèse de doctorat d'Université présentée et soutenue le 11 mai 1937 à la Faculté des Lettres de Strasbourg), Paris, Droz, 1937.

Séquence de sainte Eulalie dans Albert HENRY, *Chrestomathie de la littérature en ancien français*, Berne, A. Francke, 1978⁶, p. 2-3 (texte établi surtout d'après la reproduction phototypique figurant dans l'ouvrage de P. Lefrancq, « Rythmus Teutonicus » ou « Ludwigslied » ?, Paris, 1945, et d'après l'Altfranzösisches Übungsbuch, 7^e édition, col. 47 et ss.).

Serments de Strasbourg dans Albert HENRY, *Chrestomathie de la littérature en ancien français*, Berne, A. Francke, 1978⁶, p. 1-2 (texte établi d'après un des nombreux fac-similés du ms (Paris, B.N., f. lat. 9768, fin du IX^e s., f^o13 r^o et v^o), la transcription diplomatique de l'*Altfranzösisches Übungsbuch*, p. 46, et les nombreuses éditions).

THOMAS Lucien-Paul, *Le « Sponsus » (Mystère des Vierges sages et des Vierges folles) suivi des trois poèmes limousins et farcis du même manuscrit. Étude critique, textes, musique, notes et glossaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951.

WATERS Edwin George Ross, *The Anglo-Norman Voyage of St. Brendan by Benedeit. A poem of the early twelfth century*, Slatkine reprints, Genève, 1974.

DICTIONNAIRES, GRAMMAIRES, OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

BANNIARD Michel, THOMASSET Claude, *Du latin aux langues romanes*, Paris, Nathan, 1997.

Bibliotheca hagiographica latina antiquae et mediae aetatis (éd. Société des Bollandistes), fasc. 1 & 2, Bruxelles, 1898 et 1900.

BLAISE Albert, *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout, Brepols, 1954.

- *Manuel du latin chrétien*, Strasbourg, Le latin chrétien, 1955.

BOSSUAT Robert, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen âge*, D'Argences, 1951 et 1955, 1vol. et 2 suppl.

BOUET Pierre, CONSO Danielle, KERLOUÉGAN François, *Initiation au système de la langue latine*, Paris, Nathan, 1975.

BURIDANT Claude, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, SEDES, 2000.

DE BRUYNE Jacques, *Spaanse Spraakkunst*, Malle, De Sikkel, 1985².

DEKKERS Eligius dom, *Clavis patrum latinorum* (3^e édition revue et corrigée), Steenbrugge, Brepols, 1995.

Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie, publié par le R^{me} dom Fernand CABROL et le R.P. dom Henri LECLERCQ, Paris, Letouzey & ané, 1924 et suiv.

Dictionnaire de linguistique, par Jean DUBOIS e.a., Paris, Librairie Larousse,

- Dictionnaire des Francs. Les temps mérovingiens*, publié par Pierre RICHE avec la collaboration de Patrick PÉRIN, s.l., Bartillat, 1996.
- EBLING Horst, *Prosopographie der Ämtstrager des Merowingerreiches von Clothar II (613) bis Karl Martell (741)*, München, Fink, 1974. (Beihefte der Francia, 2).
- ERNOUT Alfred & THOMAS François, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, 1959.
- FOULET Lucien, *Petite Syntaxe de l'Ancien Français*, Paris, Champion, 1919.
- FREDE Hermann Josef, *Kirchenschriftsteller. Verzeichnis und Sigel. Repertorium scriptorum ecclesiasticorum latinorum saeculo nono antiquiorum*, Freiburg, Herder, 1995.
- *Kirchenschriftsteller. Verzeichnis und Sigel. Aktualisierungsheft* par Roger GRYSO, Freiburg, Herder, 1999.
- GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, Paris, s.n., 1880-1902, reprint Vaduz, Kraus, 1965.
- GOULLET Monique & PARISSÉ Michel, *Apprendre le latin médiéval*, Paris, Picard, 1996.
- GRANDGENT C.H., *An Introduction to Vulgar Latin*, New York, 1962.
- GREVISSE Maurice, *Le Bon Usage. Grammaire française*, Paris, Duculot, 1986 (douzième édition refondue par André GOOSSE).
- HAADSMA R.A., NUCHELMANS J., *Précis de latin vulgaire suivi d'une anthologie annotée*, Groningen, 1963.
- HENRY Albert, *Chrestomathie de la littérature en ancien français. I. Textes*, Bern, Francke Verlag, 1953, 1978⁶.
- HERMAN Joseph, *Le latin vulgaire*, Paris, PUF, 1967.
- HOFMANN Johann Baptist, SZANTYR Anton, *Lateinische Syntax und Stilistik*, München, 1972.
- Lexikon des Mittelalters*, München/Zürich, Artemis Verlag, 1977-1997.
- LONGNON Auguste, *Les noms de lieu de la France. Leur origine, leur signification, leurs transformations*, Paris, Champion, 1920-1929.
- HOOPS J., *Reallexikon der Germanischen Altertumskunde*, Berlin, 1973 et suiv.
- MATTE Edouard-Joseph, *Histoire des modes phonétiques du français*, Genève, Droz, 1982.
- Medioevo latino. Bolletino bibliografico della cultura europea da Boezio a Erasmo (secoli VI-XV)* (éd. Claudio LEONARDI e.a.), Spoleto, Centro italiano di studi sull'alto medioevo ; Sismel, Edizioni del Galluzzo.

- MÉNARD Philippe, *Syntaxe de l'ancien français* (3), Bordeaux, Bièvre, 1988.
- MOIGNET Gérard, *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 1976.
- PAULY August & WISSOWA Georg (éd.), *Real-Encyclopädie der classischen Altertumswissenschaft*, Stuttgart, Metzler, 1984-1972.
- PLATER W.E. & WHITE H.J., *A Grammar of the Vulgate being an Introduction to the Study of the Latinity of the Vulgate Bible*, Oxford, Clarendon, 1926.
- SERBAT Guy, *Les structures du latin. Le système de la langue classique : son évolution jusqu'aux langues romanes*, Paris, 1975.
- STOTZ Peter, *Handbuch zur lateinischen Sprache des Mittelalters*, t. IV, *Formenlehre, Syntax und Stilistik*, München, Beck, 1998.
- Thesaurus linguae latinae*, Lipsiae, in aedibus B.G. Teubneri.
- VÄÄNÄNEN Veikko, *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck, 1963.
- VAN DE VORST K. & JANSSENS J., *Latijnse Spraakkunst* (bewerkt door A. GEEREBAERT), s.l., H. Dessain, 1979
- VON WARTBURG Walther, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Berlin/Leipzig, Teubner, 1940-1966.
- WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Paris, Duculot, 1997.
- ZINK Gaston, *Morphologie du français médiéval*, Paris, PUF, 1989.

ARTICLES ET OUVRAGES CONSULTÉS

- Acta Sanctorum* (éd. Société des Bollandistes), Anvers-Bruxelles, 1643 sq (jusque novembre IV, Bruxelles 1925. janvier I – octobre XI : 3^e édition, Paris-Rome, 1863-1870)
- ABEL Fritz, *L'adjectif démonstratif dans la langue de la Bible latine*, Tübingen, Niemeyer, 1971.

- ADAMS J.N, « A typological approach to Latin word order » dans *Indogermanische Forschungen* 81 (1976), p. 70-100.
- ANDRIEU Michel, *Les ordines romani du haut Moyen âge. III. Les textes (suite) – ordines XIV-XXXIV*, Louvain, Spicilegium Sacrum Lovaniense, 1974.
- ANGENENDT Arnold, « Die Liturgie und die Organisation des Kirchlichen Lebens auf dem Lande » dans *Settimane di Studio* XXVIII (1982), p. 169-226.
- *Heilige und Reliquien. Die Geschichte ihres Kultes vom frühen Christentum bis zum Gegenwart*, Munich, C.H. Beck, 1994.
- ARIAS ABELLÁN Carmen, « Innovaciones sintácticas en el latín cristiano : participio de presente en lugar de forme personal del verbo » dans *LVLTV*, p. 195-207.
- ARMAND Frédéric, « L'église et l'esclavage » dans *Histoire médiévale*, 41 (mai 2003), p. 50-53.
- ARTEAGADA Deborah, « On null objects in Old French » dans *Romance linguistics : Theoretical perspectives. Selected papers from the 27th linguistic symposium on Romance languages* (Irvine, 1997) (ed. A. SCHWEGLER, B. TRANEL & M. URIBE-ETXEBARRIA), 1998, p. 1-11.
- ATSMA H. (éd.), « La Neustrie, les pays au Nord de la Loire de 650 à 850 » dans *Beihefte der Francia* (2 vol.), Sigmaringen, 1989.
- Atti e passioni dei martiri*. Introduzione di A.A.R. BASTIAENSEN. Testo critico e commento a cura di A.A.R. BASTIAENSEN, A. HILHORST, G.A.A. KORTEKAAS, A.P. ORBÁN, M.M. van ASSENDELFT. Traduzioni di G. CHIARINI, G.A.A. KORTEKAAS, G. LANATA, S. RONCHEY, Fondazione Lorenzo Valla, 1987.
- AUBRUN Michel, *L'ancien diocèse de Limoges des origines au milieu du XI^e siècle*, Clermont-Ferrand, Institut d'Études du Massif Central, 1981.
- « Mythe et réalité ; aux origines de l'avarice auvergnate, VIII^e-IX^e siècles » dans *Revue d'Auvergne*, vol. 97 nr. 492, 1983, p. 65-67.
- AUERBACH Erich, *Literatursprache und Publikum in der lateinischen Spätantike und im Mittelalter*, Berne, 1958.
- *Mimesis : dargestellte Wirklichkeit in der abendländischen Literatur*, Berne, Francke, 1946.
- AVALLE D'Arco Silvio, *Cultura e lingua francese delle origini nella « Passion » di Clermont-Ferrand*, Milano-Napoli, R. Ricciardi, 1962.
- *Latino circa romançum e romana rustica lingua*, Padoue, 1965.

- *Protostoria delle lingue romanze (dal sec. VII ai Giuramento di Strasburgo e con particolare riguardo al territorio gallo-romanzo)*, Torino, Giappichelli, 1965.
 - *Alle origini della letteratura francese. I giuramenti di Strasburgo e la sequenza di santa eulalia*, Torino, Giappichelli, 1966.
- AVALLE D'A.S. & MONTEROSO R., *Sponsus. Drama delle vergine prudenti e delle vergini stolte*, Milano, Riccardo Riccardi, 1965.
- BACIU Joan, « À propos de l'ordre des mots en ancien français et en roumain » dans *Romania* 100 (1979), p. 502-505.
- BALOGH Josef, « "Voces paginarum". Beiträge zur Geschichte des lauten Lesens und Schreibens » dans *Philologus* 82 (1927), p. 84-109 & 202-240.
- BANKOV Dimitri, *La substitution pronominale comme moyen d'organisation et de cohésion textuelle dans quelques textes en ancien français*, Thèse de doct. Univ. de Paris VII, 1996.
- BANNIARD Michel, « Le lecteur en Espagne wisigothique d'après Isidore de Séville : de ses fonctions à l'état de la langue » dans *Revue d'études augustiniennes*, t. 21, 1975, p. 112-144.
- *Le haut Moyen Âge occidental*, Paris, 1980 (Que sais-je, n°1807).
 - « Géographie linguistique et linguistique diachronique » dans *Via Domitia, Annales de l'Université de Toulouse II*, t. 24, 1980, p. 9-43.
 - « Vox agrestis : quelques problèmes d'élocution de Cassiodore à Alcuin » dans *Études antiques, d'Hippocrate à Alcuin* (Numéro spécial de *Trames*), Limoges, 1985, p. 195-208.
 - *Viva voce. Communication écrite et communication orale du IV^e au IX^e siècle en Occident latin*, Paris, 1992.
 - « La voix et l'écriture : émergences médiévales » dans *Médiévales : langue, textes, histoire* 25 (1993), p. 5-16.
 - « Les deux Vies de saint Riquier : du latin médiatique au latin hiératique » dans *Médiévales : langue, textes, histoire* 25 (1993), p. 45-52.
 - « Latin tardif et français pré-littéraire : observations de méthode et de chronologie » dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 88 (1993), p. 139-162.
 - « Seuils et frontières langagières dans la Francia romane du VIII^e siècle » dans *Karl Martell in seiner Zeit. Beihefte der Francia* 37. (éds. J. JARNUT, U. NONN, M. RICHTER), Sigmaringen, 1994, p. 171-191.

- « L'ablatif instrumental et le cas régime indirect : sur la restructuration du latin tardif au protofrançais (III^e-VIII^e s.) » dans *LALIES. Actes des sessions de linguistique et de littérature*, t. 15, Paris (ENS), 1994.
- « *Ille* et son système : chronologie du développement (III^e-VIII^e s.) » dans *LVLT IV*, p. 313-321.
- « Latin tardif et latin mérovingien : communication et modèles langagiers » dans *Revue des études latines* 73 (1995), p. 213-230.
- « Oralité et formes marquées entre expressivité et changement langagier » dans *L'oralité en latin (Actes du Colloque de Paris IV, juin 1994)* (éd. Cl. MOUSSY), Paris, 1996, p. 69-89.
- « Diasystèmes et diachronie langagières du latin parlé tardif au protofrançais (III^e-VIII^e siècles) » dans *La transizione dal latino alle lingue romanze* (éd. J. HERMAN), Tübingen, Niemeyer, 1998, p. 131-153.
- « Blocs archaïques dans la syntaxe de *Raoul de Cambrai* » dans *Champs du signe*, t. 10, Toulouse, 1999, p. 11-19.
- « Latin vulgaire ou latin parlé ? Question de nom, question de modèle » dans *CER*, t. 10, 1999, p. 57-69. (version dactylographiée mise à notre disposition par l'auteur)
- *Conflits culturels et compromis langagiers en Occident latin : de la crise culturelle à l'invention linguistique (III^e-IX^e siècles)* dans *East and West : Modes of Communication* (éds. E. CHRYSOS & I. WOOD), Leyde-Boston-Koln, 1999, p. 223-242.
- « Quelques exemples de compromis morphologiques au VIII^e s. en Francia » dans *Spoken and written language : relations between Latin and Vernaculars in the earlier Middle Ages. Second Utrecht symposium on Medieval literacy organized by the « Pionierproject Verschriftelijking »* (Utrecht, 24-26 June 1999) (éds. M. GARRISON, A.P. ORBÁN & M. MOSTERT), Leuven, Brepols, 2003, p. 1-19 [dact.] (version dactylographiée mise à notre disposition par l'auteur).
- « Credo et langage : les missions de saint Boniface » dans *Voyages et voyageurs à Byzance et en Occident du VI^e au XI^e siècle. Actes du colloque international organisé par la Section d'Histoire de l'Université Libre de Bruxelles en collaboration avec le Département des Sciences Historiques de l'Université de Liège (5-7 mai 1994)* (éds. A. DIERKENS & J.-L. KUPPER), Genève, Droz, 2000.
- « L'ancien français, mémoire du latin », Conférence donnée à l'Institut des Hautes Études de Belgique, Bruxelles, le 28 février 2001.
- « Le latin mérovingien, état de la question » dans *Les historiens et le latin médiéval. Colloque tenu à la Sorbonne les 9, 10 et 11 septembre 1999* (éd. M. PARISSÉ & M. GOULLET), Paris, publications de la Sorbonne, 2001, p. 17-30.

- « Préludes à la poésie romane, les matrices hagiographiques du genre épique (VI^e-X^e) » dans Cl. CAROZZI et H. TAVIANI-CAROZZI (éd.), *Année mille, an mil*. Actes du séminaire d'histoire médiévale de l'Université d'Aix, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2002, p. 51-70.
- « La longue Vie de saint Léger : émergences culturelles et déplacements de pouvoir (VII^e-X^e s.) » dans M. BANNIARD (éd.), *Langages et peuples d'Europe. Cristallisation des identités romanes et germaniques (VII^e-XI^e s.)*, Actes du colloque international tenu à Conques (juillet 1997), CNRS-Université de Toulouse-Le Mirail, 2002, p. 29-45.
- « La communication comme miroir de la parole ? » dans *PALLAS* 59 (2002) *Mélanges Jean Soubiran*, p. 321-337.
- « Changement de phase et changement de langue (VIIe/VIIIe s.) en Occident latin » dans Cl. MOUSSY (éd.), *Actes du X^e congrès de linguistique latine (Paris, 1999)*, sous presse, 25 p. dact. (article mis à notre disposition par l'auteur).
- « Délimitation temporelle entre le latin et les langues romanes » dans H.M. GLESSGEN (dir.), *Handbuch der Romanische Sprachgeschichte*, Berlin/New-York, sous presse, (article mis à notre disposition par l'auteur).
- « Genèse du genre littéraire Vie de saint en Occident (IV^e-X^e s.) » dans *Mélanges Ravier* (J. GOURC éd.), Toulouse, sous presse, 25 p. dact. (article mis à notre disposition par l'auteur).
- « Sur la notion de fluctuation langagière en diachronie longue (III^e-VIII^e s.) à la lumière des enquêtes dialectologiques contemporaines », sous presse, 12 p. dact. (article mis à notre disposition par l'auteur).

BANNIARD Michel, BONNASSIE Pierre, *Genèse culturelle de l'Europe : V^e-VIII^e siècles*, Paris, Seuil, 1989.

BAUER Brigitte, *Du latin au français. Le passage d'une langue SOV à une langue SVO*, Diss. doct., Nijmegen, 1992.

BEAULIEUX Charles, « Essai sur l'histoire de la prononciation du latin en France » dans *Revue des études latines* 5 (1927), p. 68-82.

BECKMANN Gustav Adolf, *Die Nachfolgekonstruktionen des instrumentalen Ablativs im Spätlatein und im Französischen*, Tübingen, Niemeyer, 1963.

BERRENDONNER Alain, « Aspects pragmatiques de la dérivation morphologique » dans *Analyse linguistique et approches de l'oral*. Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste (éd. M. BILGER, K. VAN DEN EYNDE, F. GADER), Leuven, Peeters, 1998.

- BERTHELIER-AJOT Nadine, « Chelles à l'époque mérovingienne » dans *Revue du Nord*. Actes du colloque « saint Géry et la christianisation dans le nord de la Gaule. V^e-IX^e siècles, t. LXVIII (1986), p. 345-361
- BILLER Gunnar, *La syntaxe des groupes de propositions dans les premiers romans français en vers*, Göteborg, 1920.
- BLAKE Robert, « Syntactic aspects of latinate texts of the early Middle Age » dans *LRL*, p. 219-232.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, *Approches de la langue parlée en français*, Paris/Gap, Ophrys, 1997.
- BODELOT Colette, « L'indicatif dans l'interrogation indirecte en latin : auteurs anciens versus auteurs tardifs » dans *LVL T V*, p. 213-222.
- BOURCIEZ, *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck, 1967⁴.
- BOYER Régis, « An Attempt to define the Typology of medieval Hagiography » dans *Hagiography and medieval literature* (éd. Hans Bekker-Nielsen e.a.), s.l., Odense University Press, 1981.
- BRAUN René, « L'influence de la Bible sur la langue latine » dans *Le monde latin antique et la Bible. Bible de tous les temps* (éd. J. FONTAINE & Ch. PIETRI), Paris, Beauchesne, 1985.
- BROWN Gillian, *Speakers, Listeners and Communication : Explorations in Discourse Analysis*, Cambridge, Cambridge U.P., 1995.
- BROWN Peter, *The Cult of the Saints. Its Rise and Function in Latin Christianity*, Chicago, The University of Chicago Press, 1981.
- BRUNHÖLZL F., ROCHAIS H (trad.), *Histoire de la littérature latine du Moyen âge, t.1, De Cassiodore à la fin de la renaissance carolingienne. Vol. I L'époque mérovingienne*, avec compléments bibliographiques par Jean-Paul BOUHOT, Louvain, Brepols, 1990.
- BURIDANT Claude, « L'ancien français à la lumière de la typologie des langues : les résidus de l'ordre OV en ancien français et leur effacement en moyen français » dans *Romania* 108 (1987), p. 20-65.
- « L'approche diachronique en phraséologie : quelques aspects de l'ancien et du moyen français » dans *Travaux de linguistique et de littérature* 27 (1989), p. 127-149.
 - « La place de l'adjectif épithète en ancien français : esquisse de bilan et perspectives » dans *Vox Romanica*, 56 (1997), p. 109-145.
- CALBOLI Gualtiero, « Aspects de latin mérovingien » dans *LVL T I*, p. 19-35.

- « Les pronoms démonstratifs latins et la formation de l'article roman » dans *Romance Philology* 46 (1993), p. 71-88.
 - « Le changement des modes verbaux du latin au roman et l'emploi du réfléchi » dans *Papers on Grammar* IV, p. 29-63.
- CARRUTHERS Mary, MEUR Diane (trad.), *Le livre de la mémoire*, Paris, Macula, 2002. (Version originale anglaise : *The Book of Memory. A Study of Memory in Medieval Culture*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990).
- CAZAL Yvonne, *Les voix du peuple. Verbum Dei*, Genève, Droz, 1998.
- CERQUIGLINI Bernard, *La parole médiévale*, Paris, Éditions de Minuit, 1981.
- *La naissance du français*, Paris, P.U.F., 1991.
- CHAMARD François, « L'Aquitaine sous les derniers mérovingiens » dans *Revue des questions historiques*, t. 35 (1884), p. 1-51.
- CHARAUDEAU Patrick, *Les conditions linguistiques d'une analyse du discours*, Thèse présentée devant l'Université de Paris IV, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, 1978.
- [Rencontre avec]. Entretien réalisé avec Patrick Charaudeau le 20 avril 2000 par Marc LITS dans *Médiatiques* 20 (juin 2000). Retranscription détaillée (13 p.) à consulter sur <http://www.comu.ucl.ac.be/ORM/Mediatique/Charaudeau.htm>.
- CHÉLINI Jean, « La pratique dominicale des laïcs dans l'Église franque sous le règne de Pépin » dans *Revue d'histoire de l'Église de France* 42 (1956), p. 161-74.
- CHRISTOL Alain, « *Ipse* : "articloïde" ou article dans la *Peregrinatio* ? » dans *Lalies* 13 (1994), p. 143-153.
- COLEMAN Robert, « Vulgar latin and the diversity of christian latin » dans *LVLTI*, p. 34-52.
- COLETTI Vittorio, *L'éloquence de la chaire. Victoires et défaites du latin en Italie entre Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Cerf, 1987.
- COMBETTES Bernard, « Ordre des mots et types de propositions. Le cas du moyen français » dans *Verbum* XIV (1991), p. 227-235.
- *Les constructions détachées en français*, Gap, Ophrys, 1998.
- CONQUET André, *Comment faire un exposé*, Paris, Centurion, 1961¹, 1966².

- CONREUR Michel, *L'abbaye de Lobbes et son refuge de Thuin. Aux sources des littératures romanes et germaniques*, publication à compte d'auteur, 1996.
- COOREMANS Patricia, *Le lexique de la « Vita Pardulfi » (VIII^e s.). Contribution à l'étude du latin protoroman*, 2 vol., Rijksuniversiteit Gent, Fakulteit Letteren en Wijsbegeerte, 1976-77.
- CORTI Maria, *Studi sulla latinità merovingia in testi agiografici minori*, Messina-Milano, Giuseppe Principato, 1939.
- COSERIU Eugenio, « Le latin vulgaire et le type linguistique roman (à propos de la thèse de Humboldt : « Es sanken Formen, nicht aber die Form ») » dans *LVL T I*, p. 53- 64.
- « Linguistique historique et histoire des langues » dans *Diatopie, diachronie, diastratie* (éd. R. VAN DEYCK), Gand, Communication et Cognition, 1992, p. 79-85
 - « Le changement linguistique n'existe pas » dans *Diatopie, diachronie, diastratie. Approches des variations linguistiques* (éd. R. VAN DEYCK), Gand, 1992, p. 9-23.
 - « Le double problème des unités "δια-s " » et « Sens et tâches de la dialectologie » dans *Les cahiers δια 1* (1998), p. 9-16 et 17-56.
- CRÉTÉ-PROTIN Isabelle, *Église et vie chrétienne dans le diocèse de Troyes du IV^e au IX^e siècle*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2002.
- DALON Pierre, « Saint Perdoux, l'ermite de Cambayrac » dans *Bulletin de la société des études littéraires scientifiques et artistiques du Lot*, 2 (2001), p. 129-148.
- DE DARDEL R., « Pour une meilleure intégration des études latines et romanes » dans *LVL T I*, p. 65-76.
- « Remarques sur la simplification morphologique en latin oral » dans *LVL T II*, p. 89-100.
 - « Niveaux de langue intermédiaires entre le latin classique et le protoroman dans *LVL T III*, p. 83-91.
 - *À la recherche du protoroman*, Tübingen, Niemeyer, 1996.
 - « Traits classiques résiduels en protoroman (à propos des cas) » dans *LVL T V* (1999), p. 5-10.
- DE DARDEL Robert, WÜEST Jakob, « Les systèmes casuels du protoroman. Les deux cycles de simplification » dans *Vox Romanica* 52 (1993), p. 25-65.
- DE GAIFFIER Baudouin, « La lecture des Actes des martyrs dans la prière liturgique en Occident » dans *Analecta Bollandiana* 72 (1954), p. 134-166.

- « Mentalité de l'hagiographe médiéval d'après quelques travaux récents » dans *Analecta Bollandiana* 86 (1968), p. 391-399.
- DE GHELLINCK Joseph, *Littérature latine au Moyen Âge. I Depuis les origines jusqu'à la fin de la renaissance carolingienne*, Hildesheim, Olms, 1969.
- DELEHAYE Hippolyte, *Les légendes hagiographiques*, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1955.
- DELOFFRE Frédéric, « À propos des "Serments de Strasbourg" : les origines de l'ordre des mots du français » dans *Travaux de linguistique et de littérature* 18 (1981), p. 287-298.
- DENISON Norman, « Language death or language suicide ? » dans *Linguistics* 191 (1977), p. 13-22.
- DEPLOIGE Jeroen, *Hagiografische strategieën en tactieken tegen de achtergrond van kerkelijke en maatschappelijke vernieuwingstendensen. De Zuidelijke Nederlanden, ca 920 – ca 1320*, Doct. Proefschrift, Universiteit Gent, Faculteit Letteren & Wijsbegeerte, Vakgroep Middeleeuwse Geschiedenis, 2001-2002. (3 vol.).
- DE POERCK Guy, « Les plus anciens textes de la langue française comme témoins de leur époque » dans *Revue de Linguistique Romane* 27 (1963), p. 1-34.
- DOLBEAU F., HEINZELMANN M., POULIN J.C., « Les sources hagiographiques narratives composées en Gaule avant l'an Mil. Inventaire. Examen critique, datation » dans *Francia* 15 (1987), p. 701-731.
- DRETTAS Georges, « La diglossie, un pèlerinage aux sources » dans *Bulletin de la Société Linguistique de Paris* 76 (1981), p. 61-98.
- D'une déposition à un couronnement. Rupture et continuité dans la naissance de l'Occident médiéval*. Colloque organisé par l'Institut de Hautes études de Belgique (4-5 juin 1975), édité par G. DESPY & J. POHL, Bruxelles, s.d. [1977].
- DUNN Catherine E., *The Gallican Saint's Life and the Late Roman Dramatic Tradition*, Washington D.C., Catholic University of America Press, 1989.
- EPSTEIN Richard, « L'article défini en ancien français : l'expression de la subjectivité » dans *Langue française*, 107 (1995), p. 58-71.
- EWIG Eugen, « Saint Chrodegang et la réforme de l'église franque » dans *Saint Chrodegang*, Metz, 1967, p. 25-53.
- « Les missions dans les pays rhénans » dans *Revue de l'Histoire de l'église de France*, t. LXII (1976), p. 25-36.

- FAIDER-FEYTMANS G., *La Belgique à l'époque mérovingienne*, Bruxelles, La renaissance du livre, 1964.
- FELTENIUS Leif, *Intransitivisations in Latin*, Upsala, 1977 (Studia Latina Upsaliensia 9).
- FERGUSON Charles A., « Diglossia » dans *Word* 15 (1959), p. 325-340.
- FERRI Rolando, Review *LVL T V* (Heidelberg, Winter, 1999) dans *Bryn Mawr Classical Review*, 2001.08.30 (<http://ccat.sas.upenn.edu/bmcr/2001/2001-08-30.html>).
- FLOBERT Pierre, *Les verbes déponents latins des origines à Charlemagne*, Paris, Les Belles Lettres, 1975.
- « La date de l'*Appendix Probi* » dans *Filologia e forme letterarie. Studi offerti a Francesco della Corte*, Vol. IV, Urbino, Quattro Venti, 1987, p. 299-320.
- FOLZ Robert, « Metz dans la monarchie franque au temps de saint Chrodegang » dans *Saint Chrodegang*, 1967, p. 11-24.
- FONTAINE Jacques, *Sulpice Sévère. Vie de saint Martin. I : Introduction, Texte & Traduction*, Paris, Les éditions du cerf, 1967. (Sources chrétiennes n° 133)
- « Hagiographie et politique, de Sulpice Sévère à Venance Fortunat » dans *Revue de l'histoire de l'église de France*, t. LXII (1976), p. 113-140.
 - « Le culte des saints et ses implications sociologiques. Réflexions sur un récent essai de Peter Brown » dans *Analecta Bolandiana*, 100 (1982), p. 17-41.
- FONTAINE Jacques, HILLGARTH N. (éds.), *Le septième siècle. Changements et continuités (Actes du Colloque bilatéral franco-britannique, Warburg, 1988)*, London, Warburg Institute, 1992.
- FOULET Lucien, « L'extension de la forme oblique du pronom personnel en ancien français » dans *Romania* 61 (1935), p. 257-315 et p. 401-463.
- FOURNIER Gabriel, *Le peuplement rural en basse Auvergne durant le haut moyen âge*, thèse pour le doctorat ès lettres, Paris, 1962.
- *Les Mérovingiens*, Paris, PUF, 1966.
 - « La mise en place du cadre paroissal et l'évolution du peuplement » dans *Settimana (Spolète)* 28 (1982), p. 495-563 et p. 565-575 (discussion).
- FRANZÉN Torsten, *Étude sur la syntaxe des pronoms personnels sujets en ancien français*, diss. doct., Uppsala, 1939.
- GAENG Paul A., « La flexion nominale à l'époque du latin tardif : essai de reconstruction » dans *LVL T II*, p. 111-128.

- GANSHOF F.L., « Een historicus uit de VII^e eeuw. Fredegarius » dans *Mededelingen van de Koninklijke Academie voor wetenschappen, letteren en schone kunsten van België, Klasse der letteren*, jaargang XXXII, nr. 5, 1970.
- GARAUD Marcel, « Note sur la cité de Poitiers à l'époque mérovingienne » dans *Mélanges d'Histoire du Moyen Âge dédiés à la Mémoire de Louis Halphen*, Paris, PUF, 1951, p. 271-279.
- « Wortstellung und Informationswert im altfranzösischen Relativsatz mit *qui* » dans *Et multum et multa*, 1998, p. 279-292.
- GERBERDING Richard A., *The Rise of the Carolingians and the Liber Historiae Francorum*, Oxford, Clarendon, 1987.
- GOYENS Michèle, *Émergence et évolution du syntagme nominal en français*, Berne, Lang, 1994.
- GOYENS Michèle & VAN HOECKE Willy, « Traduction et changement linguistique. Une étude empirique de l'évolution des possessifs du latin au français moderne » dans *Bien dire et bien apprendre* 13 (1995), p. 39-58.
- GRAEME RITCHIE R.L., *Recherches sur la syntaxe de la conjonction que dans l'ancien français* (diss. doct.), Paris, Champion, 1907.
- GRAUS Frantisek, *Volk, Herrscher und Heiliger im Reich der Merowinger: Studien zur Hagiographie der Merowinger Zeit*, Praha, 1965.
- GUYOTJEANNIN O., PYCKE J., *Diplomatique médiévale*, Leuven, Brepols, 1993.
- Hagiographie, cultures et sociétés (IV^e-XII^e siècles)*, Paris, Études Augustiniennes, 1981. (Actes du colloque organisé à Nanterre et à Paris (2-5 mai 1979))
- HAVERS W., « Über die Einfluss der christlichen Kultsprache auf die Profansprache mit besondere Berücksichtigung des Romanischen und Germanischen » dans *Archiv für das Studium der neueren Sprachen* 199, 1957-58, p. 24-35.
- HEENE Katrien, « Merovingian and Carolingian Hagiography. Continuity or change in public and aims ? » dans *Analecta Bollandiana* 107 (1989), p. 415-428.
- « *Audire, legere, vulgo*. An attempt to define public use and comprehensibility of carolingian hagiography » dans *LRL*, p. 146-163.
- HEFFERNAN Thomas J., *Sacred biography. Saints and their biographers in the Middle Ages*, New York, Oxford University Press, 1988.

HEINZELMANN Martin, « L'aristocratie et les évêchés entre Loire et Rhin jusqu'à la fin du VII^e siècle » dans *Revue de l'Histoire de l'église de France*, t. LXII (1976), p. 75-90.

- « Studia sanctorum. Éducation, milieux d'instruction et valeurs éducatives dans l'hagiographie en Gaule jusqu'à la fin de l'époque mérovingienne » dans *Haut Moyen âge. Culture, éducation et société. Études offertes à Pierre Riché*, Paris, 1990, p. 105-138.

HELTULA Anne, *Studies on the Latin Accusative Absolute*, Helsinki, Societas Scientiarum Fennica, 1987. (Commentationes humanarum litterarum 81)

HERMAN József, « Recherches sur l'ordre des mots dans les plus anciens textes français en prose » dans *Acta linguistica academiae scientiarum Hungaricae* 4 (1954), p. 69-93 et 351-379.

- *Le latin vulgaire*, Paris, PUF, 1967.
- « La disparition de la déclinaison latine et l'évolution du syntagme nominal » dans *Syntaxe et latin. Actes du II^e congrès international de linguistique latine (Aix-en-Provence, 1983)* (éd. C. TOURATIER), Univ. D'Aix-en-Provence, 1985, p. 345-360.
- « Spoken and written Latin in the last centuries of the Roman Empire. A contribution to the linguistic history of the western provinces » dans *LRL*, p. 29-43.
- « La transition du latin aux langues romanes. Quelques problèmes de la recherche » dans *Lalies*, 1992, p. 161-171.
- « Sur quelques aspects du latin mérovingien : langue écrite et langue parlée » dans *LVL* III, p. 173-186.
- « The end of the history of Latin » dans *Romance Philology* 49 (1996), p. 364-382.
- « Remarques sur l'histoire du futur latin – et sur la préhistoire du futur roman » dans *On Latin. Linguistic and literary studies in honor of Harm Pinkster* (éd. R. DE JONG, J. BOLKESTEIN e.a.), Amsterdam, Gieben, 1996, p. 57-69.
- *La transizione dal latino alle lingue romanze (Atti, Tavola rotonda di linguistica storica, Venezia, 1996)*, Tübingen, 1998.
- « La chronologie de la transition : un essai » dans *La transizione dal latino alle lingue romanze*, p. 5-26.
- « En souvenir de Veikko Väänänen : l'état présent des études sur le latin tardif et vulgaire » dans *LVL* VI, p. 3-20.

- HERSLUND Michael, *Problèmes de syntaxe de l'ancien français : compléments datifs et génitifs*, Copenhague, Akademisk, 1980. (*Revue romane* numéro spécial 21 1980)
- HIGOUNET Charles (dir.), *Histoire de l'Aquitaine. Documents*, Toulouse, Privat, s.d.
- HILTY Gerold, « Les "Serments de Strasbourg" et "La séquence de sainte Eulalie" » dans *Vox Romanica* 37 (1978), p. 126-150.
- « La Cantilène de sainte Eulalie : analyse linguistique et stylistique » dans *La Cantilène de sainte Eulalie* (éd. Marie-Pierre DION), p. 75-78.
- Histoire littéraire de la France par des religieux Bénédictins de la Congrégation de saint-Maur*, t. VII, Paris, MDCC XL VII.
- ILIESCU Maria, « Gibt es einen "casus generalis" ? » dans *Revue roumaine de linguistique* 16 (1971), 4, p. 327-331.
- « Les racines latines du factitif roman » dans *LVL IV*, p. 355-365.
- ITKONEN Esa, « Un conflit entre facteurs phonétiques et facteurs fonctionnels dans un texte de latin mérovingien » dans *Neuphilologische Mitteilungen* 70 (1969), p. 471-484.
- JANICAUD G., « Guéret. Les origines de la capitale de la Haute-Marche » dans *Mémoires de la société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* 29 (1941), p. 1-29.
- JANSON Tore, « Language change and metalinguistic change : Latin to Romance and other cases » dans *LRL*, p. 19-28.
- KABATEK Johannes, « L'oral et l'écrit – quelques aspects théoriques d'un « nouveau » paradigme dans le canon de la linguistique romane » dans *Kanonbildung in der Romanistik und in den Nachbardisziplinen, Romanistisches Kolloquium XIV* (éd. W. DAHMEN, G. HOLTUS, J. KRAMER, e.a.), Tübingen, Gunter Narr, 2000, p. 305-320.
- KELLER Hans-Erich, « Iostanit. Vers une solution de l'énigme » dans *Zeitschrift für Romanische Philologie* 85 (1969), p. 333-358.
- KISS Sandor, *Tendances évolutives de la syntaxe verbale en latin tardif*, Studia Romanica Universitatis Debreciensis de Ludovico Kossuth nominatae, Series linguistica fasc. IV, Kossuth Lajos Tudományegyetem, Debrecen, 1982.
- KOCH Peter, « Pour une typologie conceptuelle et médiale des plus anciens documents/monuments des langues romanes » dans *Le passage à l'écrit des langues romanes* (M. SELIG e.a.), p. 39-81.

KOCH Peter, OESTERREICHER Wulf, « Sprache der Nähe, Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte » dans *Romanistisches Jahrbuch* 36 (1985), p. 15-43.

KOLLER Erwin, « Zur Volkssprachlichkeit der Strassburger Eide und ihrer Überlieferung » dans *Althochdeutsch*, t. I (éd. Rolf BERGMANN e.a.), Heidelberg, Winter, 1987.

KRAMER Johannes, « Warum die Alltagssprache des 6. Jahrhundert nicht zur Literatursprache wurde » dans *La transizione dal latino alle lingue romanze* (éd. Jozsef HERMAN), Tübingen, Niemeyer, 1998, p. 27-40.

KRUSCH Bruno, « Das Leben des Bischofs Gaugerich von Cambrai » dans *Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde* (Hannover), XVI, Heft 2 (1890), p. 227-234.

La Cantilène de sainte Eulalie. Actes du Colloque de Valenciennes (21 mars 1989) (éd. Marie-Pierre DION), Bib. mun. de Valenciennes & ACCES, s.n., 1990.

LABIE Anne-Françoise, « Les vies de saint Géry dans les légendiers en français » dans *Revue du Nord*. Actes du colloque « Saint Géry et la christianisation dans le nord de la Gaule. V^e-IX^e siècles, t. LXVIII (1986), p. 445-453.

LAMBERTZ Thomas, « Gerundiale Konstruktionen im Lateinischen und Französischen » dans *Latein und Romanisch*. Romanistisches Kolloquium I, Tübingen, Narr, 1987, p. 158-196.

Latin vulgaire – Latin tardif.

Actes du I^{er} Colloque international sur le latin vulgaire et tardif (Pécs, 1985) (éd. J. HERMAN), Tübingen, Niemeyer, 1987.

Actes du II^e Colloque (Bologne, 1988) (éd. G. CALBOLI), Tübingen, Niemeyer, 1990.

Actes du III^e Colloque (Innsbruck, 1991) (éd. M. ILIESCU & W. MARXGUT), Tübingen, Niemeyer, 1992.

Actes du IV^e Colloque (Caen, 1994) (éd. L. CALLEBAT), Tübingen, Niemeyer, 1995.

Actes du V^e Colloque (Heidelberg, 1997) (éd. H. PETERSMANN & R. KETTEMANN), Heidelberg, Winter, 1999.

Actes du VI^e Colloque, (Helsinki, 2000) (éd. Heikki SOLIN, Martti LEIWO, Hilla HALLA-AHO), Hildesheim/Zürich/New York, Olms-Weidmann, 2003.

LATOUCHE R. (éd.), *Grégoire de Tours. Histoire des Francs*, Paris, Les Belles Lettres, 1995.

- LAURANSON-ROSAZ Christian, *L'Auvergne et ses marges (Velay, Gévaudan) du VIII^e au XI^e siècle. La fin du monde antique ?*, Le Puy-en-Velay, Les Cahiers de la Haute-Loire, 1987.
- LE BRAS Gabriel, « Sociologie de l'Église dans le haut Moyen Âge » dans *Settimane di studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo* VII (1960) (Le chiese nei regni dell'Europa occidentale e i loro rapporti con Roma), p. 595-611.
- LECLERCQ Jean (Dom), « Gallicane (liturgie) » dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie* (DACL), Paris, Letouzey et Ané, 1924, vol. 6, col. 480.
- « Pédagogie et formation spirituelle du VI^e au IX^e siècle » dans *La Scuola nell'Occidente latino dell'alto medioevo*, Settimane di Studio XIX, Spoleto, p. 255-90 et 349-355.
- LEHMANN Paul, « Panorama der literarischen Kultur des Abendlandes im 7. Jahrhundert » dans *Settimane di Studio* V (1957), 1958, p. 845-871.
- LELONG Ch., *La vie quotidienne en Gaule à l'époque mérovingienne*, Hachette, 1963.
- LLOYD Paul, « On the definition of "Vulgar Latin". The eternal return » dans *Neuphilologische Mitteilungen* 86 (1979), p. 110-22.
- « On the names of languages (and other things) dans *LRL*, p. 9-18.
- LÖFSTEDT Einar, *Syntactica, Studien und Beiträge zur historischen Syntax des Lateins*, t.1, Lund, 1942 ; t.2, 1933.
- *Late Latin*, Oslo, 1959.
- LONGÈRE Jean, *La prédication médiévale*, Paris, 1983.
- LOT Ferdinand, « À quelle époque a-t-on cessé de parler latin? » dans *Archivum Latinitatis Medii Aevi (Bulletin Du Cange)* 6 (1931), p. 97-159.
- LÜDTKE Helmut, « Die Entstehung romanischer Schriftsprachen » dans *Vox romanica* 23 (1964), p. 3-21.
- « Les étapes du déclin de la flexion nominale latine » dans *LVLTV*, p. 403-411.
 - « L'objectif visé par la réforme linguistique carolingienne » dans *LVLTV*, p. 41-48.
- LUYTENS Daniel-Charles, *Contes et légendes du vieux Bruxelles*, Grivegnée, Noir dessin productions, 2002, p. 86-88
- LUZZATI Daniel, *Recherches sur la structure du discours oral spontané*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Paris, Université de la Sorbonne nouvelle, 1983.
- MABILLON J., *De liturgia gallicana libri tres*, P.L. 72, col. 99-382.

MCKITTERICK Rosamond, *The Frankish Church and the Carolingian reforms, 789-895*, Londres, Royal Historical Society, 1977.

- « Latin and Romance : an historian's perspective » dans *LRL*, p. 130-145.

MARCELLO-NIZIA Christiane, *L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique*, Paris, A. Colin, 1995.

MARKUS R.A., « From Caesarius to Boniface : Christianity and Paganism in Gaul » dans *Le septième siècle. Changements et continuités* (éd. J. FONTAINE & N. HILLGARTH), London, Warburg Institute, 1992, p. 154-172.

MAROUZEAU Jules, *L'ordre des mots dans la phrase latine* (3 vol.), Paris, Champion, 1922-1949.

MARROU Henri-Irénée, *Décadence romaine ou antiquité tardive*, Paris, Seuil, 1977.

MASAI François « Continuité romaine et réveil évangélique aux origines de la chrétienté médiévale » dans *D'une déposition à un couronnement 476-800* (Colloque organisé par l'Institut des Hautes Études de Belgique les 4-5 juin 1975), Bruxelles, s.d. [1977], p. 16-43.

MILIS Ludo, « La conversion en profondeur : un processus sans fin » dans *Revue du Nord. Actes du colloque « Saint Géry et la christianisation dans le nord de la Gaule. V^e-IX^e siècles*, t. LXVIII (1986), p. 487-498.

MOHRMANN Christine, « L'étude de la latinité chrétienne. État de la question, méthodes, résultats » (Conférence donnée à l'Institut de linguistique de l'Université de Paris, le 5 mai 1951) dans *Latin vulgaire, latin des chrétiens, latin médiéval*, Paris, Klincksieck, 1955, p. 17-35.

- « Le dualisme de la latinité médiévale » dans *Revue des études latines* XXIX (1952), p. 330-348 (Réimpression dans *Latin vulgaire, latin des chrétiens, latin médiéval*, Paris, Klincksieck, 1955, p. 37-54.

- « Le latin prétendu « vulgaire » et l'origine des langues romanes » (Rapport présenté au Premier Congrès International des Études Classiques, le 30 août 1950) dans *Latin vulgaire, latin des chrétiens, latin médiéval*, Paris, Klincksieck, 1955, p. 1-15.

- « Altchristliches Latein. Entstehung und Entwicklung der Theorie des altchristlichen Sondersprache » dans *Études sur le latin chrétien I*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1961, p. 3-19.

- « Quelques traits caractéristiques du latin des chrétiens » dans *Études sur le latin des chrétiens*. t.1 *Le latin des chrétiens*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1961, p. 21-50.

- MOIGNET Gérard, *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français* (2 vol.), Paris, PUF, 1959.

- « La forme en RE(T) dans le système verbal du plus ancien français » dans *Revue des Langues Romanes* 73 (1964), p. 1-65.

- MOREAU É. DE, *Histoire de l'église en Belgique. Circonscriptions ecclésiastiques, chapitres, abbayes, couvents avant 1559*, t. I (textes) et II (cartes), Bruxelles, L'édition universelle, 1948.

- MULLER H.F., « When did Latin cease to be a spoken language in France ? » dans *The Romanic Review* 12 (1921), p. 318-334.

- « The passive voice in vulgar latin » dans *The Romanic Review* 15 (1924), p. 68-93.

- MÜLLER-LANCÉ Johannes, « L'emploi des constructions absolues en latin tardif » dans *LVL T IV*, p. 413-424.

- NICKL Georg, *Der Anteil des Volkes an der Messliturgie in Frankenreich von Chlodwig bis Karl den Grossen*, Innsbruck, 1930.

- NORBERG Dag, « À quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ? » dans *Annales Économies, Sociétés, Civilisations* 21 (1966), p. 346-356.

- OESTERREICHER Wulf, « L'oral dans l'écrit. Essai d'une typologie à partir des sources du latin vulgaire » dans *LVL T IV*, p. 145-157.

- OFFORD Malcolm H., « Sur l'imparfait de l'indicatif et le futur du verbe *estre* en français médiéval » dans *Travaux de linguistique et de littérature* 14 (1976), p. 161-228.

- ORLANDINI Anna, « La référence définie : la naissance dans les langues romanes de l'article défini à partir du démonstratif *ille* » dans *Lalies*, 1992, p. 195-210.

- PAILLARD Etienne, « Confrontation de saint Loup, évêque de Troyes, de saint Alpin, évêque de Châlons, et d'Attila, en 451 » dans *Mémoires de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, t. 87 (Châlons-sur-Marne, 1972), p. 49-55.

- PALM Lars, *La construction li filz le rei et les constructions concurrentes avec a et de étudiées dans les œuvres littéraires de la seconde moitié du XIIe siècle et du premier quart du XIIIe siècle*, Diss. Doct., Uppsala, 1977.

- PARISSE Michel, *Histoire de la Lorraine. Austrasie, Lotharingie, Lorraine*, Nancy, Serpenoise, 1990.
- PARKES Malcolm, « Lire, écrire, interpréter le texte. Pratiques monastiques dans le haut moyen âge » dans *Histoire de la lecture dans le monde occidental* (éds. G. CAVALLLO & R. CHARTIER), Paris, Seuil, p. 109-123.
- PEETERS C.J.A.C., *De liturgische dispositie van het vroegchristelijk kerkgebouw. Samenhang van cathedra, leesplaats en altaar in de basiliek van de vierde tot de zevende eeuw*, diss. doct. univ. Nijmegen, Assen, Van Gorcum, 1969.
- PEIGNOT Gabriël, *Souvenirs relatifs à quelques bibliothèques particulières des temps passés*, Paris, Techener / Dijon, Lagier, 1836, p. 5-13.
- PENSADO Carmen, « Inversion du marquage et perte du système casuel en ancien français » dans *Zeitschrift für romanische Philologie* 102 (1986), pp. 271-296.
- PIERRARD Pierre, *La christianisation de la France (II^e-VIII^e siècle)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.
- PINKSTER H., « Evidence for SVO in Latin » dans *LRL*, p. 69-82.
- « Narrative tenses in Merovingian hagiographic texts » dans *La transizione dal latino alle lingue romanze* (éd. J. HERMAN), Tübingen, Niemeyer, 1998, p. 229-235.
- POSNER Rebecca, « Latin to Romance (again !): Change or genesis ? » dans *Historical Linguistics* 1991. Papers from the 10th international conference on historical Linguistics (Amsterdam, 12-16 august 1991), Edited by Jaap VAN MARLE, Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, 1993, p. 265-279.
- POULIN Joseph-Claude, « Saint Léger d'Autun et ses premiers biographes (fin VII^e-milieu IX^e siècle) » dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 14(1977-78), p. 167-200.
- PRINZ Friedrich, « Gesellschaftsgeschichtliche Aspekte Frühmittelalterlichen Hagiographie » dans *Zeitschrift für Literaturwissenschaft und Linguistik* 2/11 (1973), p. 17-36.
- QUEFFÉLEC Ambroise, « L'infinitif en ancien français. Position-seuil et continuum nomino-verbal » dans *L'information grammaticale* 69 (mars 1996), p. 12-15.
- QUENTIN Henri (Dom), *Les martyrologes historiques du Moyen Âge. Étude sur la formation du martyrologe romain*, Paris, Lecoffre, 1908.
- RENZI Lorenzo, « L'ordine fondamentale delle parole in francese antico » dans *Medioevo Romano* 7 (1980), p. 161-181.
- RICHÉ Pierre, « L'instruction des laïcs en Gaule mérovingienne au VII^e siècle » dans *Settimane del Studio V (Caratteri del secolo VII in Occidente)*, Spoleto, 1958, p. 873-888 et 905-908 (discussion).

- *Éducation et culture dans l'Occident barbare (VIe-VIIIe s.)*, Paris, 1962.
 - « L'enseignement et la culture des laïcs dans l'Occident pré-Carolingien » *Settimane di Studio XIX (La Scuola nell'Occidente latino dell'alto medioevo)*, Spoleto, 1972, p. 231-253 et 340-357 (discussion).
 - « Croyances et pratiques religieuses populaires pendant le haut Moyen Âge » dans *Le christianisme populaire. Les dossiers de l'histoire* (sous la direction de Bernard PLONGERON et Robert PANNET), s.l., Le Centurion, 1976.
 - *Les écoles et l'enseignement dans l'Occident chrétien de la fin du V^e siècle au milieu du XI^e siècle (500-1050)*, Paris, Aubier Montaigne, 1979.
 - « La formation des scribes dans le monde mérovingien et carolingien » dans *Histoire comparée de l'administration (IV^e-XVIII^e siècles)*. Actes du XIV^e colloque historique franco-allemand (Tours 27 mars-1^{er} avril 1977), publiés par Werner PARAVICINI et Karl Ferdinand WERNER, München, Artemis, 1980, p. 75-80.
- RICHTER M., « Kommunikationsprobleme im lateinischer Mittelalter » dans *Historischer Zeitschrift* 222/1 (1976), München, p. 43-80.
- « À quelle époque a-t-on cessé de parler latin en Gaule ? À propos d'une question mal posée » dans *Annales Économies, Sociétés, Civilisations* 38 (1983), p. 439-448. (Réimpression dans *Studies in Medieval language & culture*, Dublin, 1995, p. 109-119).
- RÖCKELEIN Hedwig, « Zur Pragmatik hagiographischer Schriften im Frühmittelalter » dans *Bene vivere in communitate. Beiträge zum italienischen und deutschen Mittelalter* (éd. Th. SCHARFF & Th. BEHRMANN, Münster 1997, p. 225-238.
- ROGER M., *L'enseignement des lettres classiques d'Ausone à Alcuin*, Paris, Alphonse Picard, 1905 [réimpression Hildesheim 1968].
- ROUCHE Michel, e.a., *L'Europe au Moyen Âge. Documents expliqués*, t. 1 395-838, Paris, Colin, 1969.
- *L'Aquitaine des Wisigoths aux Arabes. Naissance d'une région (418-781)*, Paris, Éditions de l'école des hautes études en sciences sociales, Éditions Jean Touzot, 1979.
 - « Vie de saint Géry écrite par un clerc de la basilique de Cambrai entre 650 et 700 » dans *Revue du Nord*, t. LXVIII, n° 269, avril-juin 1986, p. 281-288.

- RYCHNER Jean, *L'articulation des phrases narratives dans la Mort Artu*, Genève, Droz, 1970.
- SALMON Pierre (Dom), *Le lectionnaire de Luxeuil. II. étude paléographique et liturgique suivie d'un choix de planches*, Rome, Libreria Vaticana, 1953.
- SAS Louis Furman, *The Noun Declension System in Merovingian Latin*, Paris, Impressions Pierre André, 1937.
- SAXER Victor, *Morts, martyrs, reliques en Afrique chrétienne aux premiers siècles des témoignages de Tertullien, Cyprien et Augustin à la lumière de l'archéologie africaine*, Paris, Beauchesne, 1980.
- « L'initiation chrétienne du II^e au VI^e siècle : esquisse historique des rites et de leur signification » dans *Settimane di Studio XXXIII* (1987) (Segni e riti nelle chiesa altomedievale occidentale t. 1).
- SCHEIBELREITER Georg, *Der Bischof im Merowinger Zeit*, Vienne & Cologne, 1983.
- « Clovis le païen, Clotilde la pieuse » dans *Clovis, histoire et mémoire*. Actes du colloque international d'histoire de Reims (sous la direction de M. Rouche), t. I, *Clovis et son temps, l'événement*, Paris, Presses universitaires de Paris Sorbonne, 1997, p. 349-367.
- SCHÖN Ilse, *Neutrum und Kollektivum. Das Morphem A im Lateinischen und Romanischen*, Innsbruck, IBS, 1971.
- SCHØSLER Lene, « Sur la disparition de la déclinaison casuelle de l'ancien français » dans *Revue Romane* 8 (1973), p. 242-261.
- SCHRIJNEN J., *Charakteristik des Altchristlichen Latein*, Nijmegen, Dekker & van de Vegt & J.W. van Leeuwen, 1932.
- SELIG Maria, *Die Entwicklung der Nominaldeterminanten im Spätlatein. Romanischer Sprachwandel und lateinische Schriftlichkeit*, Tübingen, Narr, 1992.
- « Le passage à l'écrit des langues romanes – état de la question » dans *Le passage à l'écrit des langues romanes* (éds. SELIG M., FRANK B., HARTMANN J.), Tübingen, Narr, 1993, p. 10-17.
- SHORT Ian & MERRILEES Brian, *Le Voyage de saint Brandan*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1984.
- SORNICOLA Rosanna, « La langue parlée et les pronoms sujets » dans *Diachronie et variation linguistique. La déixis temporelle, spatiale et personnelle* (éd. R. VAN DEYCK), Gand, Communication et Cognition, 1995, p. 41-70.
- STEMPEL Wolf-Dieter, *Untersuchungen zur Satzverknüpfung im altfranzösischen*, Braunschweig, 1964.

- STRUBBE E., *Grondbegrippen van de paleografie der Middeleeuwen* (Dl. I Tekst, dl. II Platen), Brussel/Gent/Leuven, Story, 1961.
- SZABICS I., « L'ordre des éléments des temps verbaux composés en ancien français » dans *Acta linguistica Academiae scientiarum Hungaricae* 23 (1973), p. 129-137.
- TAGLIAVINI Carlo, *Le origine delle lingue neolatine. Introduzione alla filologia romanza*, Bologna, R. Pàtron, 1969⁶.
- TESSIER Georges, *La diplomatique*, Paris, PUF, 1952.
- THIEBAUT Michel, *Dans le sillage des sirènes. Autour des compagnons du crépuscule de François Bourgeon*, Tournai, Casterman, 1992.
- THIELMANN Philippe, « Habere mit dem Infinitiv und die Entstehung des romanischen Futurums » dans *Archiv für lateinische Lexicographie und Grammatik* 2, 1885, p. 48-98 et 157-202.
- THIBAUT J.B., *L'ancienne liturgie gallicane. Son origine et sa formation en provence aux V^e et VI^e siècles sous l'influence de Cassien et de Césaire d'Arles*, Paris, 1929.
- THOMPSON E.A., *The Huns* (rev. ed. of *A History of Attila and the Huns*, 1948), Oxford, Blackwell, 1996.
- TITS-DIEUAIDE M.-J., « Grands domaines et petites exploitations en Gaule mérovingienne. Remarques et suggestions » dans VERHULST Adriaan (éd.), *Le grand domaine aux époques mérovingienne et carolingienne. Actes du colloque international* (Gand, 8-10 septembre 1983), Gent, s.n., 1985, p. 23-50.
- TRAGER George L., *The use of the latin demonstratives up to 600 A.C. as the source of Romance article*, New York, Institute of French Studies, 1959.
- VAN ACKER Marieke, « La fin de Mahomet dans ses biographies occidentales latines du Moyen Âge et les racines de ses motifs dans l'hagiographie » in *Litterae Hagiologicae*. Bulletin d'Hagiologia, Atelier belge d'études sur la sainteté, 6 (2000), p. 3-15.
- VAN DEN BROECK Raymond, *De vertaling als evidentie en paradox*, Antwerpen, Fantom, 1999.
- VANDERHEYDEN Anne, « Le passé composé en ancien français : un temps clé du discours ? » dans *Neophilologus* 70 (1986), p. 495-503.
- VAN DEYCK Rika, « La position du noyau prédicatif dans la langue de Villon : résultat de l'évolution diachronique » dans *Travaux de linguistique* 14/15 (1987), p. 109-120.
- *Diatopie, diachronie, diastratie. Approches des variations linguistiques*, Gand, Communication & Cognition, 1992.

- « La détermination nominale en ancien français » dans *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60^e anniversaire* (éds. A. ENGLEBERT, M. PIERRARD, L. ROSIER, D. VAN RAEMDONCK), Duculot, p. 125-136.
 - « Le moyen français en général et l'expression du pronom sujet dans la langue de François Villon en particulier » dans *L'essor des langues vernaculaires écrites en Europe occidentale. Actes du colloque tenu à Louvain, 2000*, p. 289-301.
 - « Le « pronom personnel » dans la tradition grammaticale » dans *La syntaxe raisonnée. Mélanges de linguistique générale et française offerts à Annie Boone à l'occasion de son 60^e anniversaire* (éds. P. HADERMANN, A. VAN SLIJCKE & M. BERRÉ), Bruxelles, De Boeck.Duculot, 2003, p. 177-181.
- VAN EGMOND Wolfert S., « The audience of early medieval hagiographical texts : some questions revisited » dans *New Approaches to medieval communication*, Turnhout, Brepols, 1999.
- VANHAMME Marcel, *Les origines de Bruxelles*, Bruxelles, Office de publicité, 1944.
- VAN UYTFANGHE Marc, « De zogeheten Karolingische renaissance : een breekpunt in de evolutie van de Latijnse taal ? » dans *Handelingen van de Koninklijke Zuidnederlandse maatschappij voor Taal- en Letterkunde en Geschiedenis* 29 (1975), p. 267-286.
- « Le latin des hagiographes mérovingiens et la protohistoire du français » dans *Romanica Gandensia XVI*, Gand, 1976, p. 5-89.
 - « Latin mérovingien, latin carolingien et *rustica romana lingua* : continuité ou discontinuité ? » dans *Revue de l'Université de Bruxelles (Actes du Colloque international pluridisciplinaire organisé par l'Institut des Hautes Études de Belgique, Bruxelles, 1975)*, Bruxelles, 1977, p. 65-88.
 - *Bijbel en hagiografie in het merovingische Frankrijk (600-750). Een onderzoek naar denkvormen en taalexpressie in de zogeheten "Dark Ages"* (2 vol.), diss. doct., Gand, 1979.
 - « Histoire du latin, protohistoire des langues romanes et histoire de la communication. À propos d'un recueil d'études, et avec quelques observations préliminaires sur le débat intellectuel entre pensée structurale et pensée historique » dans *Francia* 11 (1983), p. 579-613.
 - « L'hagiographie et son public à l'époque mérovingienne » dans *Studia patristica XVI. (Papers presented at the Seventh International Conference on Patristic Studies held in Oxford, 1975)* (éd. E.A. LIVINGSTONE), part 2, Berlin, 1985, p. 54-62.
 - « Heiligenverehrung II (Hagiographie) » dans *Reallexikon für Antike und Christentum*, Band XIV, Stuttgart, Hiersemann, 1988, col. 150-183.

- « Les expressions du type *quod vulgo vocant* dans des textes latins antérieurs au Concile de Tours et aux Serments de Strasbourg : témoignages lexicologiques et sociolinguistiques de la "langue rustique romaine" ? » dans *Zeitschrift für Romanische Philologie* 105 (1989), p. 28-49.
- « The consciousness of a linguistic dichotomy (latin-Romance) in Carolingian Gaul : The contradictions of the sources and of their interpretation » dans *LRL*, p. 114-129.
- « La Bible et l'instruction des laïcs en Gaule mérovingienne : des témoignages textuels à une approche langagière de la question » dans *Sacris Erudiri. Jaarboek voor Godsdienstwetenschappen (Steenbrugge)* 34 (1994), p. 67-123.
- « Mère latin et ses filles. La langue de Rome et la philologie romane : acquis anciens et perspectives nouvelles » dans *Acta selecta Octavi Conventus Academiae Latinitati Fovendae, Lovanii et Antverpiae, 1993*, Rome, 1995, p. 651-681.
- « La diglossie dans les études latino-romanes, concept opératoire ou source de malentendus ? » (résumé) dans *LVLTV*, p. 59-60.
- « La formation du langage hagiographique en Occident latin » dans *Cassiodorus. Revista di Studi sulla tarda antichità* 5 (1999), p. 143-169.
- « Le remploi dans l'hagiographie : une «loi du genre» qui étouffe l'originalité » dans *Ideologiche e pratiche del reimpiego nell'alto medioevo*, Spoleto, 1999, vol. 1, p. 359-408.
- « Pertinence et statut du miracle dans l'hagiographie mérovingienne (600-750) » dans *Miracle et Karâma. Hagiographies médiévales comparées* (sous la direction de D. AIGLE), Turnhout, Brepols, 2000.
- « L'hagiographie antique tardive : une littérature populaire ? » dans *Antiquité tardive. Revue internationale d'histoire et d'archéologie (IVe-VIIIe s.)*(Turnhout), 9 (2001), p. 201-218.
- « L'ancien français (archaïque) et le fonctionnement de la communication verticale latine en Gaule (VII^e-VIII^e siècles) » dans *Spoken and written language : relations between Latin and Vernaculars in the earlier Middle Ages. Second Utrecht symposium on Medieval literacy organized by the « Pionierproject Verschriftelijking »* (Utrecht, 24-26 June 1999) (éds. M. GARRISON, A.P. ORBÁN & M. MOSTERT), Leuven, Brepols, 2003, p. 1-15 [dact.] (version dactylographiée mise à notre disposition par l'auteur).
- « Le latin et les langues vernaculaires au moyen âge : un aperçu panoramique » dans *The Dawn of the written vernacular in Western Europe* (éds. M. GOYENS & W. VERBEKE), Leuven University Press, 2003, p. 1-38.
- « De orbis Romanus en de linguïstische identiteit van Europa » dans *Handelingen van de Koninklijke Zuidnederlandse maatschappij voor Taal- en Letterkunde en*

- Geschiedenis* (sous presse). (version dactylographiée mise à notre disposition par l'auteur)
- « L'audience de l'hagiographie au VI^e siècle en Gaule » dans *Mélanges offerts à Guy Philippart de Foy* (sous presse). (version dactylographiée mise à notre disposition par l'auteur)
- VERBAAL Wim, « Sprak Cicero wel Latijn ? » dans *Kleio*. Tijdschrift voor oude talen en antieke cultuur, 4 (2002), p. 146-160.
- VOGEL Cyrille, « Introduction aux sources de l'histoire du culte chrétien au Moyen Âge » dans *Studi Medievali* 3-4 (1962-63), p. 435-569.
- « Saint Chrodegang et les débuts de la romanisation du culte en pays franc » dans *Saint Chrodegang*, 1967, p. 91-109.
- WALLACE-HADRILL John Michael, *The Frankish Church*, Oxford, Clarendon, 1983.
- WANNER Dieter, *The development of romance clitic pronouns*, Berlin, Mouton de Gruyter, 1987.
- WERNER Karl Ferdinand, « Le rôle de l'aristocratie dans la christianisation du Nord-Est de la Gaule » dans *Revue de l'Histoire de l'église de France*, t. LXII (1976), p. 45-73.
- « Les principautés périphériques dans le monde franc du VIII^e siècle » dans *Structures politiques du monde franc (VI^e-XII^e siècles)*, London, Variorum, 1979, p. 483-514.
 - « La place du VII^e siècle dans l'évolution politique et institutionnelle de la Gaule franque » dans *Le septième siècle* (éd. J. FONTAINE & N. HILLGARTH), London, Warburg Institute, 1992, p. 171-211.
- WOOD Ian, « Administration, law and culture in Merovingian Gaul » dans R. MCKITTERICK, *The Uses of Literacy in early medieval Europe*, Cambridge University Press, 1990, p. 63-81.
- *The Merovingian Kingdoms 450-751*, London/New York, Longman, 1994.
- WRIGHT Roger, « Late Latin and early Romance : Alcuin's *De Orthographia* and the Council of Tours (813 A.D.) » dans *Papers of the Liverpool Latin Seminar* 3 (1981), p. 343-63. (Réimprimé dans IDEM, *A sociophilological Study*, p. 127-146).
- *Late latin and early Romance in Spain and Carolingian France*, Liverpool, 1982.
 - *Latin and the Romance languages in the early Middle Ages*, London, Routledge, 1991.
 - « The conceptual distinction between Latin and Romance : Invention or Evolution ? » dans *LRL*, p. 103-113.

- « La enseñanza de la ortografía en la Galicia de hace mil años » dans *Verba* 18 (1991), p. 5-25.
- « Complex monolingualism in Early Romance » dans *Linguistic perspectives on Romance Languages* (éd. W.J. ASHBY, M. MITUN), Amsterdam, 1993, p. 378-387.
- « Review article of Banniard (1992) » dans *Journal of Medieval Latin* 3 (1993), p. 78-94 (Réimprimé dans IDEM, *A sociophilological Study*, p. 58-67).
- « L'ensemble latino-roman du VII^e siècle » dans *LVL T IV*, p. 103-112.
- « Speaking, reading and writing late latin and early Romance » dans *Neophilologus* 60 (1976), p. 178-189.
- « Il latino : da madrelingua nativa a lingua straniera » dans *La transizione dal latino alle lingue romanze* (éd. J. HERMAN), Tübingen, Niemeyer, 1998, p. 77-85.
- *A sociophilological study of latin*, Turnhout, Brepols, 2002 (Utrecht studies in medieval literacy).

WÜEST J., « La différenciation du protoroman en fonction de l'âge de la colonisation romane » dans *LVL T IV*, p. 113-122.

WUNDERLI Peter, « Les structures du possessif en moyen français » dans *études de syntaxe du moyen français Actes du colloque organisé à Metz* (éd. Robert MARTIN), Metz, Centre d'Analyse syntaxique, 1978.

- « Le rôle des démonstratifs dans "La Vie de saint Léger" : déixis et anaphore dans les plus anciens textes français » dans *Le passage à l'écrit des langues romanes* (éd. M. SELIG, B. FRANCK, J. HARTMANN), Tübingen, 1993, p. 157-179.

YOUNG Karl, *The Drama of the Medieval Church*, Oxford, Clarendon Press, 1933.

ZINK Michel, *La prédication en langue romane avant 1300*, Paris, Champion, 1976.

ZAMBONI Alberto, « Dal latino tardo agli albori romanzi : dinamiche linguistiche della transizione » dans *Settimane di Studio del centro italiano di studi sull'alto medioevo XLV* (1998) (*Morfologie sociali e culturali in Europa fra tarda Antichità e alto Medioevo*), t. II, p. 619-687.

OUTILS ÉLECTRONIQUES

Cetedoc library of Christian Latin texts CLCLT-4 moderante Paul Tombeur, Universitas Catholica Lovaniensis (Lovanii Novi) & Brepols publishers (Turnhout), 2000.

The electronic *Monumenta Germaniae Historicae* on CD-rom, Release 2 (2000),
Monumenta Germaniae historica (München) & Brepols publishers (Turnhout), 2000.

Base de français médiéval, CD-rom et outils informatiques non commercialisés mis à notre
disposition par le *Laboratoire d'Analyses de Corpus linguistiques* (UMR 8503,
CNRS-Ens Lettres) avec l'aimable autorisation de Chr. Marchello-Nizia.